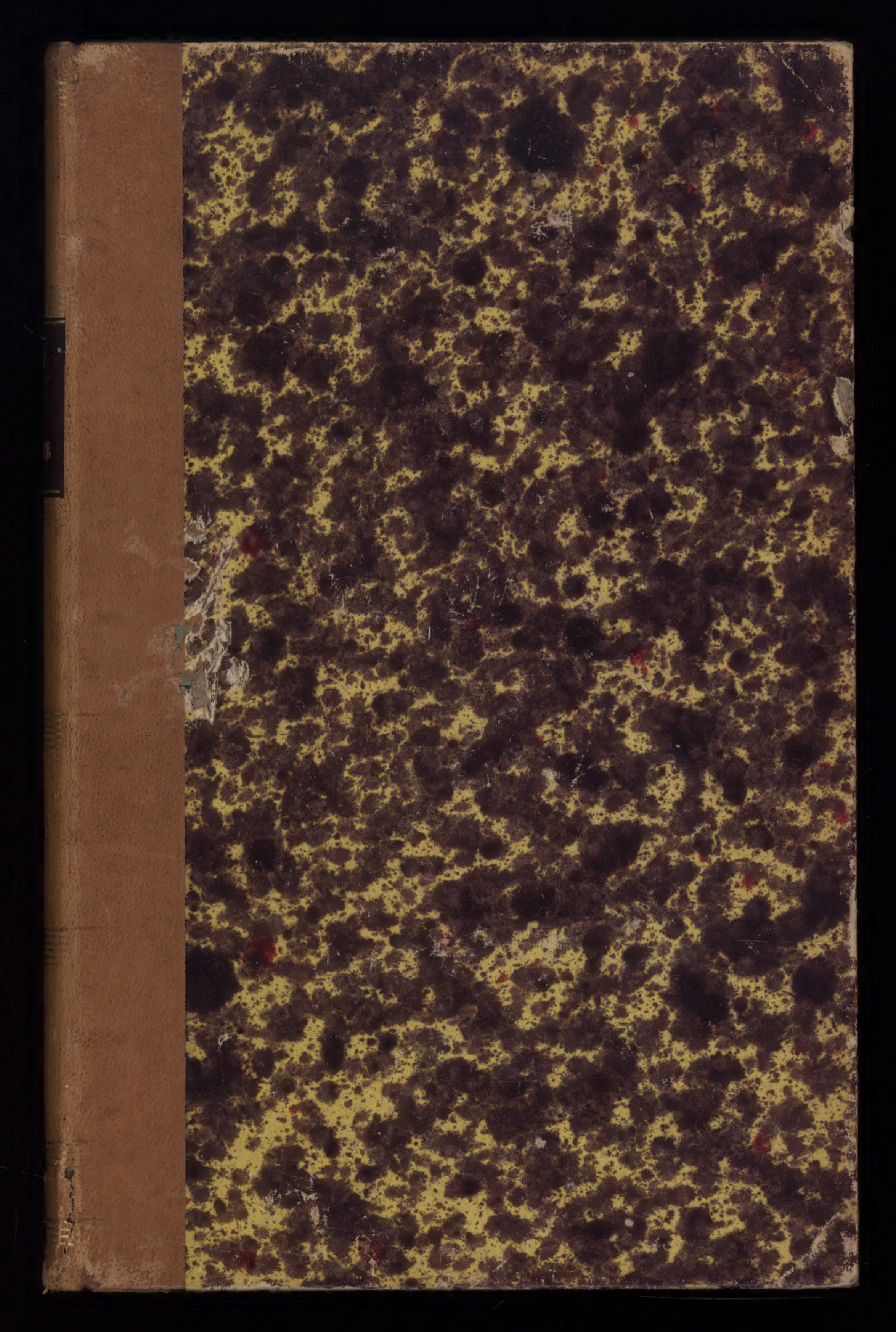


LA VOIX
DE NOTRE-DAME
DE CHARTRES

PETIT JOURNAL MENSUEL EN L'HONNEUR DE MARIE,

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868.

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal. c. IV., 19.*)*



J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident : on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr. l'Ev. de Poitiers 31 mai 1855.

3 fr. par an pour la France.

5 fr. par an pour l'Etranger.

Notre-Dame de Sous-Terre.

Invocation.—O VIERGE immaculée, QUI DEVEZ ENFANTER à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, je vous conjure de me recevoir dans votre sein maternel et de me former en vous, pour que je ressemble à Jésus.

XXVe ANNÉE.

1er NUMÉRO. — JANVIER 1881.

S'adresser pour les abonnements, à M. le DIRECTEUR de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains de Notre-Dame de CHARTRES (Eure-et-Loir).

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

BULLETIN MENSUEL DE L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME OU DES VOCATIONS PAUVRES, ET DE L'ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE.

Vingt-cinquième année d'existence.

La Voix de Notre-Dame de Chartres est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'Œuvre des Clercs de Notre-Dame a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever pour le service de l'Eglise, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Eglise; ils aident l'Œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes: Seigneur Jésus, donnez à votre Eglise des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Eglise et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais, en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de sous-terre le *25 de chaque mois* et *le samedi de chaque semaine;* ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires: 1° en entrant dans l'Association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que de plus les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie, ou, s'ils ne le peuvent, leur *propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite, aux fêtes: 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la sainte Vierge (21 novembre); 4° des saints Innocents (28 décembre).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours, à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à NOTRE-DAME DE LORETTE)

La Voix de Notre-Dame de Chartres paraît au commencement de chaque mois.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance, soit en timbres-poste, soit, comme nous le jugeons préférable, par un mandat sur la poste. Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

La date de l'abonnement est fixée pour chacun au 1er du mois qui suit celle de son inscription.

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible *de faire droit aux réclamations.*

Les demandes de rectification d'adresse après le 18 du mois, arrivent ordinairement trop tard pour le mois suivant.

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE

1er NUMÉRO — LA VOIX — JANVIER 1881

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LES DENIERS.

Dans la Société chrétienne un appel à la charité publique pour des intérêts religieux n'est jamais sans écho. C'est que les appelants qui parlent au nom de la Religion s'adressent tout d'abord à ses amis. C'est que l'Eglise, quand elle appuie de telles demandes, adresse à ses enfants non des ordres, mais des invitations. Auprès de ceux qui sont capables de la comprendre elle n'a nul besoin de longs discours ; son cœur de Mère est vite en contact avec leur cœur aimant ; elle montre tels ou tels intérêts de sa famille en souffrance, et c'est assez. Ils détournent du cours ordinaire des dépenses quelques pièces de monnaie, ou même souvent, s'ils sont peu fortunés, ils prélèvent sur ce qu'en d'autres temps ils eussent appelé le nécessaire, et se consolent à la pensée que les offrandes soulageant une détresse à laquelle leur sainte Mère compatit, aidant une œuvre qu'elle favorise, leur vaudront de sa part un sourire, comme de la part de Dieu mille bénédictions.

Qu'il est admirable ce concours des riches et des pauvres, en face de besoins dont la piété chrétienne a si bien l'intelligence ! Sans doute le trésor composé des dons de la charité est loin d'égaler le total de fortune perdu par les mondains sur les chemins de la vanité et du sensualisme. Mais du moins les vrais catholiques refusent beaucoup aux inutilités et aux fantaisies du siècle, et donnent d'autant plus au Seigneur; ils thésaurisent pour le ciel. Voilà ce qu'il est bon de constater à leur gloire ; voilà pourquoi tant d'œuvres vivent de leurs *Deniers*.

Denier c'est le mot maintenant consacré par l'usage pour divers genres d'aumônes. — Il y a le Denier de Saint-Pierre : l'aumône que les catholiques offrent annuellement au Souverain Pontife pour couvrir les frais de son immense administration,

et le mettre à même de secourir d'innombrables infortunes. Nos évêqnes nous ont exhorté maintes fois à nous intéresser ainsi au budget pontifical, depuis que l'invasion révolutionnaire a privé le Pape de ressources nécessaires au gouvernement de l'Eglise ; et le langage des évêques, fortifié par leur exemple, a été partout compris. N'écrivait-on pas de Rome, il y a quelques semaines, qu'un évêque Irlandais venait de déposer entre les mains du Saint-Père une somme de quarante mille francs recueillie parmi ses diocésains de Méath. C'est un bel acte de générosité, eu égard surtout à la crise terrible que traverse en ce moment le pays si chrétien d'O'Connell. En France de tels dons ne peuvent trop étonner pourtant, puisqu'on y trouve tant de cœurs disposés aux sacrifices pour la même cause. Dernièrement deux personnes d'une bien médiocre aisance nous faisaient parvenir un don de quarante-six francs pour le Pape, et elles déclaraient l'envoyer au nom de leur charitable sœur qui venait de mourir. Ce trait ne méritait-il pas d'être cité à l'adresse de certaines gens qui semblent porter avec répugnance l'appoint de quelques sous à la collecte annuelle pour la sainte Eglise et son auguste Chef ?

Il y a le Denier des Ecoles catholiques. En enlevant aux congréganistes la direction des écoles communales, n'a-t-on pas forcé les familles chrétiennes à fonder et à soutenir de leurs cotisations des maisons libres où la jeunesse recevra la même direction et de la part des mêmes maîtres qu'autrefois ? Voyez Paris, voyez une foule d'autres cités et même de simples villages. Une foule d'honnêtes gens ont entendu ce cri de quelques âmes ardentes : « Sauvons dans les enfants la France de l'avenir ! » et l'aumône a empêché jusqu'ici les Frères et les Sœurs de mourir de faim au milieu d'une population enfantine dont ils sauront, comme par le passé, développer l'intelligence et protéger la foi.

Il y a le Denier des Expulsés. C'est la souscription récemment ouverte en faveur des religieux persécutés. Après avoir illustré la France par leurs vertus et leur savoir, ils ont été chassés de leurs demeures. Bienfaiteurs et amis des pauvres, n'étant point une charge pour l'Etat, puisqu'ils payaient les impôts, des milliers d'hommes consacrés à Dieu ont été mis hors la loi. Mais n'ont-ils plus droit à la vie ? La vie leur sera du moins conservée par le pain de l'aumône, si l'on n'est pas assez riche pour continuer toutes leurs œuvres ; des chrétiens en ont pris

l'engagement, en dépit des ricanements de la franc-maçonnerie ; et ces chrétiens tiennent leur promesse ; la preuve en est dans les colonnes de l'*Univers* et des autres journaux qui étendent ses listes de souscription.

Il y a le Denier du Sacré-Cœur qui élève l'Eglise du Vœu national sur les hauteurs de Montmartre. La Seine qui jadis roula dans ses eaux une poussière détrempée de pétrole et de sang, témoignages des crimes de la Révolution en lutte contre Dieu et l'humanité, devrait maintenant entraîner dans son cours assez de paillettes d'or pour payer le futur monument de la réparation. Mais la Seine ne s'est point transformée en Pactole au profit de la religion. Puisque l'iniquité débordant de la capitale comme un torrent dévastateur, a promené ses eaux fétides sur tous les points de la France, il est juste que de tous les points de la France arrivent à Paris les oboles destinées au temple sacré, emblème gigantesque de l'amende honorable au Cœur de Jésus. Nous ne sommes plus au temps où des confréries de maçons bâtissaient, pour l'amour de Dieu et sans salaire vraiment appréciable, des cathédrales comme celle de Chartres. Aujourd'hui il faut que les deniers deviennent des millions avant la réalisation complète de nos désirs. Eglise de Montmartre, dresse dans les airs tes lignes de granit, afin de symboliser plus dignement les hommages d'une prière universelle au Dieu des miséricordes, et que de la montagne où se plongent tes assises découlent sur notre patrie les plus douces bénédictions : *Stillabunt montes tui dulcedinem !*

Nous venons de signaler et d'expliquer les quatre principales catégories d'offrandes désignées sous le nom de denier dans le monde catholique. Nous aurions pu sans doute en énumérer d'autres, sans même rappeler le sou hebdomadaire de la Propagation de la foi, le sou mensuel de la Sainte-Enfance, le sou de l'Association de Saint François de Sales, la cotisation de l'Œuvre des Ecoles d'Orient, les quêtes pour les séminaires.

Que d'aumônes, que de tributs volontaires s'imposent nos catholiques de France ! Ils ont le cœur large pour les œuvres de la Chrétienté prise en général, et ils se feraient scrupule de le resserrer vis-à-vis des œuvres de leur église particulière. Inspirés par l'amour du clocher comme par l'amour de la patrie, comment oublieraient-ils ce qu'attendent de leur libéralité le temple saint, souvent bien pauvre, de leur paroisse, puis les

familles indigentes et les institutions ou les asiles qui se recommandent à l'attention des personnes de foi ?

Chers lecteurs, n'est-ce pas votre histoire que nous venons de raconter ? Nous devons vous connaître, la divine Providence ayant établi entre vous et nous des relations qui nous honorent. Interprète d'une Œuvre de vocations ecclésiastiques qui s'abrite sous la tutelle de Marie, l'auteur de ces lignes est heureux de rendre ici hommage à votre charité ; charité qui s'affirme par des aumônes dispersées en maintes directions, et vous conseille encore, après cela, de vous tourner vers les jeunes clercs avec un denier à la main : avec le *denier de Notre-Dame de Chartres*.

Il y a longtemps déjà qu'on appelle ainsi le prix d'abonnement à notre modeste bulletin, l'offrande annuelle de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre ; et c'est justice. Tout ce qui touche à notre œuvre des vocations pauvres doit être comme marqué du sceau de la Vierge bénie, empreint du moins de son souvenir. A Notre-Dame de Chartres de former pour l'Eglise de son Fils des ministres selon son cœur. A Elle de récompenser les âmes généreuses légitimement préoccupées de l'avenir de son clergé. Qu'Elle les protège tout spécialement pendant l'année 1881 qui semble s'avancer vers nous avec un cortège de si graves évènements !

L'abbé GOUSSARD

UNE VICTIME VOLONTAIRE (1)

Pour reposer un peu nos lecteurs des biographies longues et sérieuses, offertes depuis quelque temps à leur attention, nous venons aujourd'hui leur retracer la courte vie d'une jeune fille dont on a dit d'elle ce mot charmant qui la dépeint tout entière :

« Chez Marie Duchemin *l'ange se doublait d'une sainte* ».

Le voilà prononcé le nom de cette douce et ravissante créature qui, semblable à une rose belle et parfumée, tombe effeuillée sur la terre au souffle d'une brise de printemps.

Le Brésil l'avait vue naître, alors que son père, honorable négociant français, exerçait les fonctions consulaires à Saint-Louis de Maranhão. Mais sa mère étant morte peu de temps après sa naissance, une tante dévouée l'adopta pour son enfant,

(1) D'après l'intéressante notice de l'abbé Gounelle, Plon, éditeur.

l'enmena en France et ne s'en sépara jamais. Cette personne, aussi intelligente que vertueuse, prit la direction d'une institution de jeunes personnes. Marie devait en devenir la plus brillante élève avant d'en être une des plus remarquables maîtresses. Dès sa plus tendre enfance, elle se montra ce qu'elle fut toujours, pieuse, exempte de toute dissimulation et d'une bonté de cœur qui se reflètant sur son doux visage, lui imprimait un charme indéfinissable.

Les traits suivants tirés de sa première enfance, sont, dans leur naïveté, comme les prémices de ce qu'elle devait être lorsque la foi et la raison auraient développé ces germes précieux.

« Elle pouvait avoir de trois à quatre ans » dit sa tante, à laquelle on doit une partie des documents de cette existence trop courte hélas! mais si remplie devant Dieu ; « chargée de porter une pièce de monnaie à un pauvre vieillard, elle s'approche timidement de lui, lui fait une profonde révérence et lui remet la petite pièce ; mais le tout d'une façon si gracieuse qu'on eut cru que la chère petite pensait saluer Jésus-Christ même dans la personne de l'indigent. »

« Vers le même âge, m'entendant faire pour me débarrasser » d'une question intempestive que m'adressait une compagne » encore plus jeune qu'elle, une de ces réponses insignifiantes » dans lesquelles on ne se pique pas d'une exactitude absolue, » elle me regarde d'un air surpris ; et d'un ton peiné : « Pourquoi » la trompes-tu ? » me demande-t-elle. « N'étant pas assez âgée » pour s'expliquer les choses, Marie souffrait dans son amour de » la vérité et de sa vénération pour moi. »

« Vers le même âge » dit encore sa tante, « je l'avais agenouillée sur une chaise pour lui faire faire sa prière après l'avoir coiffée de nuit. « Pourquoi, me demande-t-elle, me mets-tu mon bonnet de nuit quand je vais prier le bon Dieu ? » Je lui réponds : « on peut faire sa prière en bonnet de nuit. » Oui, reprend-elle ; mais c'est moins *respectable.* » L'enfant, chez qui la vénération des choses saintes devançait la science du langage, voulait dire *respectueux.*

Marie ne fut jamais très-joueuse, ou plutôt elle ne jouait pas à la manière des autres enfants; il lui fallait des amusements présentant un côté sérieux; le jeu de maîtresse de pension lui plaisait par dessus tous les autres.

Dans cette *institution modèle*, toutes les élèves étaient sages, studieuses, respectueuses envers leur maîtresse qu'elles *aimaient*, en sorte qu'elles étaient toujours récompensées et jamais punies; c'est ainsi que toute petite Marie concevait ses *élèves*. Devenue *élève* à son tour, elle ne fut pas autrement : *maîtresse* enfin pour tout de bon, ce fut toujours là son idéal.

Bien que la chère enfant apportât une grande attention à toutes ses classes, où elle eut avec l'âge un succès croissant, il n'était pourtant pas d'enseignement qu'elle écoutât avec plus d'avidité que les instructions religieuses, ni sur lequel elle réfléchit plus volontiers. Aussi le devoir auquel elle donna toujours sa prédilection, fut *la rédaction en diligence* pour le catéchisme quelque long que fut ce travail, y ajoutant même, non par vanité, mais par devotion.

Quand l'époque de sa première communion fut venue, Marie se prépara à cette grande fête (où il est donné aux anges de la terre d'avoir un avant-goût des joies célestes qui sont l'éternel partage de leurs frères du Paradis), par un redoublement de ferveur et de recueillement. Elle entra en retraite avec un indicible bonheur...

Dans sa piété tendre et confiante, elle se figurait que ces jours de préparation à la réception du plus ineffable des mystères, devaient se passer uniquement à entendre parler du *Dieu amour* réellement et substentiellement présent sous les voiles eucharistiques, à chanter ses louanges, à redire ses bienfaits. Grande fut donc sa surprise de voir le prédicateur prendre pour sujets de ses premiers sermons, le péché, la mort, l'enfer et le jugement; elle en témoigna son étonnement à sa tante, qui essaya de lui faire comprendre que, dans le grand nombre d'enfants qui composaient le catéchisme, plusieurs avaient pu, faute d'une instruction suffisante, commettre des fautes graves et que par suite ils avaient besoin d'entendre ces grandes vérités.

La chère enfant n'était pas très-convaincue de cette nécessité dont sa parfaite innocence semblait devoir l'exempter. Nous disons *semblait*, car il est utile aux âmes les plus pures, de réfléchir sur ces sujets si importants dont l'Esprit-Saint a dit : « celui qui pensera à ses fins dernières ne péchera jamais », la crainte filiale bien loin de nuire à l'amour en étant un des plus fermes soutiens.

Du reste Marie si fervente, si pure, n'éprouva pas en communiant pour la première fois, elle le consigne elle-même dans des notes intimes, ce qu'elle avait attendu... La chère enfant dans sa jeune imagination comptait sur un transport au ciel, sur une sorte de béatitude anticipée, et ces faveurs si désirées ne furent pas son partage. Mais tout ce qu'elle n'avait pas éprouvé en ce moment si solennel, elle le ressentit le lendemain et les jours suivants. On trouve à ce sujet dans son compte-rendu de conscience, des pensées très-vraies, très-lumineuses, et renfermant un côté pratique facile à saisir. Nous les transcrivons fidèlement.

« Quelle différence entre la vie avant la première communion et après ! je ne suis peut-être pas comme tout le monde ; mais je ne trouve pas que ce *beau jour* soit *unique* dans l'existence ; je trouve que toutes les communions peuvent être aussi heureuses, plus heureuses même que la première ; que Jésus peut dire autant de choses à un âme de vingt, de trente ans, qu'à une petite âme de douze ans, qui, quelquefois, ne sait pas goûter toute la douceur du don de Dieu. »

Onze ans après sa première communion, Marie revient encore sur ces réflexions et s'écrie. « Ah ! je ne m'étonne plus qu'après des siècles, le bonheur du ciel soit toujours nouveau, puisque le ciel de la terre est aussi plus doux à mesure que plus d'années nous séparent de la première visite de Jésus. »

Admise à l'ineffable faveur de la communion quotidienne, à l'âge de 21, ans Marie Duchemin se consumait d'amour pour Jésus -Eucharistie.

Par un privilège bien rare, elle ne connaissait pas ces écarts de l'imagination qui affligent les âmes les plus pieuses ; aussi son attitude dans la prière était si profondément recueillie

qu'elle la faisait distinguer de toute autre, bien que la chère petite sainte ne songeât guère à se faire remarquer. *Humilité, simplicité, oubli d'elle-même,* tels étaient les caractères distinctifs de sa piété.... Le monde n'eut jamais pour elle le moindre attrait, ni la toilette aucun charme ; « n'étant encore que *fillette* », rapporte sa tante « quand je lui disais : Marie il faudrait mettre aujourd'hui telle chose, par exemple un ruban plus joli que celui de la veille, elle m'en apportait un autre quelque peu inférieur, moins voyant surtout, et d'un ton sérieux: « Voudrais-tu permettre, demandait-elle, que celui-ci *fut assez joli*? »

Et cette jeune personne si peu désireuse de paraître, d'être recherchée, était douée de la plus heureuse intelligence et avait passé avec une grande supériorité les examens difficiles du brevet supérieur.... Cependant, tout en secondant sa tante avec l'ardeur que lui donnait le sentiment du devoir dans sa noble tâche d'institutrice vraiment chrétienne, Marie éprouvait un irrésistible attrait pour la vie religieuse, et l'ordre *de la Visitation* se présentait à elle comme étant l'asile sacré où Dieu l'appelait à se consacrer à lui pour toujours. On trouve à ce sujet dans ses pieux écrits des pages brûlantes de foi et d'amour.

Sa tante qui avait les secrets de ce cœur virginal fut assez héroïque pour consentir à l'immense sacrifice de la séparation qui ne devait cependant avoir lieu qu'après un délai que l'intérêt de la maison exigeait, quand un coup terrible, inattendu, vint frapper dans ses plus tendres affections cette généreuse chrétienne.

Sa sainte nièce, le doux et cher trésor de sa vie, fut enlevée en quelques heures à son amour par un mal étrange, mystérieux, inconnu dans sa cause, inattendu dans ses cruels résultats...... Comment donc expliquer ce trépas subit que la complexion bien que délicate de Marie ne faisait nullement prévoir? si ce n'est par un de ces actes sublimes par lequel une âme s'offre à Dieu comme *victime* pour détourner un malheur, ou fléchir le courroux du ciel?...

Marie avait écrit à la fin d'une retraite : « ne pouvant être *prêtre* je veux du moins être *hostie*, et ce que disait ce cœur tout embrasé du feu de la divine dilection, elle le pensait et elle le faisait.

Or, lorsque, en 1879, la loi sur l'enseignement renfermant le trop fameux article 7 fut présentée aux Chambres, Marie Duchemin en comprenant tout le danger offrit au Seigneur, ainsi qu'on l'a trouvé consigné dans une page sublime que son directeur seul devait lire, le don de sa vie, si cet holocauste volontaire, en brisant ses plus chères espérances, *pouvait être du moindre poids dans la balance de sa miséricorde.* Ces lignes furent tracées le 23 mars 1879, elle avait alors 26 ans et, le 16 juillet, fête de N.-D. du Mont-Carmel, l'enfant de Marie allait, comme il est permis de le croire, prendre place parmi les Vierges qui font cortège à l'Agneau Divin...

Ses funérailles auraient pu s'appeler la *fête des fleurs* tant il y avait de couronnes sur son blanc linceul; tant il y eut de bouquets déposés sur sa tombe.

En voyant la foule compacte et recueillie qui remplissait la jolie église de N.-D.-des-Champs, on se demandait comment cette mort dont la nouvelle devait à peine se répandre au-delà de l'étroite enceinte d'un pensionnat, avait pu causer une émotion si vive au dehors et susciter de si pieuses sympathies? Néanmoins ce phénomène moral se reproduit souvent en faveur de certaines âmes d'élite. Quand elles ont quitté la vie, un rayon de lumière perce tout-à-coup le voile épais dont l'humilité couvrait leurs vertus et leur imprime un éclat surnaturel.

Il en fut ainsi, comme nous venons de le voir, pour la douce VICTIME VOLONTAIRE, et tous ceux qui liront les pages émues de M. l'abbé Gounelle, conserveront la mémoire de celle qui les a inspirées et s'efforceront de la *louer* en imitant sa piété, sa douceur, son zèle pour le salut des âmes, et sa tendre dévotion pour le SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS !

C. de C.

LETTRE PASTORALE
DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES
Au Clergé et aux Fidèles de son Diocèse

Au sujet de la quête qui doit être faite pour Notre-Saint-Père le Pape le jour de la fête de Noël de cette année 1880.

Nos Très-Chers Frères,

Notre Saint Père le Pape Léon XIII, réunissant autour de lui, à la fin du mois dernier, ses fidèles serviteurs et ceux qui avaient montré leur dévouement à son prédécesseur Pie IX, d'illustre mémoire, leur disait :

« Au plaisir que nous ressentons de vos hommages et des généreuses paroles que vous nous avez adressées, se mêle un sentiment douloureux produit par le souvenir de jours moins malheureux que ceux que nous traversons, alors qu'en bons et fidèles sujets vous serviez noblement, chacun dans la charge qui lui était confiée, le Gouvernement de votre Prince légitime, et que celui-ci pouvait vous témoigner sa reconnaissance pour les services rendus. Mais aujourd'hui les circonstances des temps sont bien changées. Vous savez, Chers Fils, par quels faits déplorables aux jours anciens ont succédé des jours néfastes, en sorte que le Pontife romain s'est trouvé dépouillé de toute liberté et de toute indépendance. Il est vrai que, pour voiler l'odieux de tout ce qui se passe, on ne cesse de dire que nous sommes libre. Mais est-ce bien une véritable liberté et une vraie indépendance que celle qui est sujette au caprice et à la volonté d'autrui ? »

Le Pape Léon XIII énumère ensuite les outrages dirigés contre la Religion et l'Eglise catholique à Rome sous ses yeux, et cette année même la célébration de la prise violente de Rome par les ennemis du Saint-Siège, ce qui contraignit le Chef de l'Eglise à ne plus sortir de l'étroite enceinte des murs de son palais.

« On nous a privé, dit-il, du concours puissant des Ordres religieux que l'on a dispersés dans le but de les détruire ; on a mis des entraves à l'exercice de nos Bulles pontificales, ce qui gêne beaucoup la liberté de l'Eglise et entraîne de longs délais qui deviennent extrêmement préjudiciables au bien spirituel des Fidèles. Que dire, continue encore le Saint-Père, de l'occupation qui a eu lieu à Rome, des églises que l'on a fermées au culte public ? Quand, poussé par notre amour pour le peuple romain plus spécialement confié à nos soins, nous avons voulu par des sacrifices au-dessus de nos ressources, opposer aux écoles protestantes, ou dangereuses pour la foi, d'autres écoles qui donnassent aux parents toute sécurité pour l'éducation chrétienne de leurs

» enfants, nous n'avons pu le faire en employant l'autorité du
» Pontife, mais seulement en usant des moyens accordés à de
» simples particuliers. Vous voyez par là, Chers Fils, combien sont
» vaines les illusions de ceux qui parlent d'acceptation possible de
» notre part de cet état de choses. Nous qui nous souvenons toujours
» de nos devoirs, nous qui savons ce que réclament le bien de
» l'Eglise et la dignité du Pontife romain, nous n'accepterons jamais
» tranquillement la présente situation et nous ne cesserons pas,
» comme nous n'avons cessé jusqu'ici, de réclamer tout ce que la
» fraude et la tromperie ontravi au Siège apostolique. Nous atten-
» drons donc, calmes et confiants, ce que Dieu, entre les mains
» duquel est notre cause, amènera pour son Eglise le jour où il lui
» sera fait justice. »

Telles sont, Nos Chers Frères, les paroles de Léon XIII. Telle est l'attitude noble et patiente de ce grand Pontife qui sait si bien allier la douceur à la fermeté. Vous n'avez pas oublié que plusieurs Evêques français, connaissant la gêne que ressent le Chef de l'Eglise pour soutenir tant d'œuvres à Rome qui intéressent le bien de toute la Chrétienté, avaient eu la pensée d'organiser des secours réguliers qui auraient pu écarter les préoccupations que la situation précaire du Chef de l'Eglise ne peut manquer de faire naître dans l'esprit de tous les vrais Fidèles; mais la délicatesse et la grande sagesse du Pontife souverain ne le lui ont pas permis, et il a mieux aimé que nos offrandes fussent spontanées et qu'en lui prouvant notre affection, elles ne parussent pas nous imposer une obligation proprement dite, bien que ce soit toujours pour des enfants un devoir d'aimer leur père et de lui venir en aide.

Vous sentirez ces choses, N. T. Ch. F., mieux que je ne pourrais vous l'exprimer.

C'est pourquoi, MM. les Curés et MM. les Chapelains annonceront, le quatrième dimanche de l'Avent, la quête qui doit être faite le jour de Noël pour Notre Saint-Père le Pape et ils la feront eux-mêmes, autant que possible, à la Messe de Noël et aux autres offices de la journée. Le produit sera remis à Son Excellence le Nonce apostolique qui se charge de le faire parvenir au Pape.

Et sera notre présente lettre pastorale lue et publiée dans toutes les Paroisses et Chapelles publiques de Notre Diocèse.

Donné à Chartres, le 8 décembre 1880.

† L.-EUGÈNE, évêque de Chartres.

Par mandement,

GERMOND, *Secrétaire.*

EFFICACITÉ DE LA PRIÈRE A SAINTE-FOY.

Comme à Chartres, comme à Agen surtout, le lieu de son martyre, Sainte Foy est honorée à Rosureux (diocèse de Besançon) d'un culte particulier. Le pèlerinage annuel du 8 octobre a été signalé la dernière fois par un fait extraordinaire dont un correspondant, a livré le récit à la publicité. Ce récit date de quelques semaines seulement ; il nous arrive à point pour justifier de nouveau la dévotion chartraine à la Vierge martyre dont la sainte image vient d'être condamnée chez nous à la solitude dans son sanctuaire mis sous les scellés par l'autorité civile.

Vici la lettre écrite de Bretonvilliers (Doubs).

— « Le pèlerinage, qui se fait chaque année à Rosureux en l'honneur de sainte Foy, a eu lieu le 8 octcbre, un mercredi.

Une foule beaucoup plus nombreuse que les années précédentes s'y est trouvée réunie. Les craintes de l'heure présente peuvent n'y être pas étrangères ; au moment du danger, chacun éprouve le besoin de se rapprocher de ses amis. Et, certes ! nos amis du ciel sont de ceux qu'on ne saurait négliger en de pareilles circonstances.

Les pèlerins aimaient à voir là un effet visible de la protection de la chère petite sainte.

Bien que parée avec goût et une simplicité qui ne manquait pas d'élégance, l'église de Rosureux frappait moins par ses ornements de fête que par le recueillement de nombreux fidèles pressés dans son enceinte trop étroite. Il y avait eu près de deux cents communiants. Beaucoup de prêtres s'étaient donné la satisfaction de célébrer à l'autel de Sainte Foy, ayant sous les yeux les précieuses reliques de la sainte, obtenues par l'intermédaire de Mgr l'archevêque de Besançon. Tout dans cette humble église respirait ainsi un doux parfum de l'antique piété de nos pères.......

M. le curé de la paroisse a célébré la sainte messe, assisté par un directeur du grand séminaire de Besançon. A pareille époque, l'an dernier, ce prêtre zélé, restaurateur du pèlerinage de Sainte-Foy, semblait toucher à ses derniers moments. Deux ou trois maladies, dont la moindre était une hydropisie du cœur, le retenait étendu sur sa triste couche. Condamné par les médecins et par ses confrères, il espérait en sa chère petite sainte : et sainte Foy l'a guéri si bien que, le jour de sa fête, il put monter à l'autel et que depuis il ne s'est aucunement ressenti de sa maladie.

M. l'abbé Pasteur, curé-doyen de Blamont, a prononcé à la messe le panégyrique de sainte Foy. Il a compris que pour cette vierge si jeune, si pure et si courageuse, il fallait des fleurs et de l'âme. Charmés et émus, ses auditeurs l'ont suivi sans perdre un mot de son discours..

La bénédiction du Saint-Sacrement a clôturé cette belle journée et nous descendions le village en remerciant intérieurement Dieu de nous avoir donné d'y prendre part.

Une femme marchait devant nous, conduisant un petit garçon de cinq ans par la main. Le bonheur de la mère et la joie de l'enfant nous frappèrent. Il devait y avoir là quelque mystère de la grâce.

La femme sourit et, répondant à la pensée qui nous tenait arrêté devant son fils : — C'est un protégé de sainte Foy, dit-elle. — Je m'en doutais. — Il n'avait que trois ans à peine. Nous arrachions les pommes de terre dans un de nos champs, pas bien éloigné du village. Mon mari amena le cheval et la voiture, tandis que j'achevais de recueillir quelques pommes de terre égarées çà et là... Mon fils s'amusait comme les enfants s'amusent, vous savez qu'ils ne voient ni ne soupçonnent le danger. Dès qu'on les quitte de l'œil, on a à s'en repentir... Joseph grimpait après les roues de la voiture. Mon mari acheva de jeter sur le chariot le dix-septième sac de pommes de terre et fouetta le cheval. Il ne songeait pas à l'enfant et ne l'avait pas vu... Moi, — les mères ont comme çà des instincts, — je levai par hasard les yeux et poussai un grand cri... Ne venais-je pas d'apercevoir ce malheureux enfant, glissé sous les roues du chariot ? Vous dire ce que j'éprouvai, je ne le pourrais ; tout mon sang était figé et mes pieds avaient comme pris racine : « Sainte Foy ! sauvez le !... » C'est tout ce que je pus dire et je me pris à fondre en larmes... Mon mari avait arrêté la voiture et me demandait ce qu'il y avait. Il le comprit à mon trouble... Nous arrivons tous deux, pensant trouver l'enfant écrasé, broyé, mort, quoi ! Eh bien ! non ; il n'avait aucun mal. La trace des deux roues se voyait sur la jambe, le ventre, le milieu du visage. Du reste, l'enfant etait là, sain et sauf, ne pleurant pas, n'éprouvant aucune douleur.

— C'est merveilleux !

— Oh ! mon mari et moi, nous sommes bien vite venus apporter le petit à sainte Foy.

— Il y a, ce me semble, un *ex-voto*

— Justement. C'est nous qui l'avons suspendu près de l'autel de la Sainte. Ne lui devions-nous pas ce témoignage de notre reconnaissance ?

Peut-être de certaines gens, qui savent tout expliquer, trouvent-elles d'excellentes raisons pour montrer comme quoi l'enfant ne pouvait éprouver aucun dommage sous les roues d'une voiture chargée de dix-sept sacs de pommes de terre. Tenez pour sûr, cependant, que ces gens-là ne voudraient pas voir leur progéniture en pareille occurrence.

Nous estimons, nous, que Madame Tarby a bien agi en suspendant son *ex-voto* devant l'autel de sainte Foy.

MARIE-JOSEPH BIDAL.

FAITS RELIGIEUX

Rome.— Le Cardinal Jacobini est secrétaire d'État. — Monseigneur Hassoun, Patriarche des Arméniens de Cilicie, est promu au cardinalat ; grandes espérances pour l'Eglise d'Orient. Nouvelle encyclique du Saint-Père, dans laquelle il déplore les nombreuses perturbations subies par les Œuvres de la Propagation de la Foi, de la Sainte-Enfance, et des Ecoles d'Orient.

— Grand succès des Écoles catholiques créées à Rome par Léon XIII. Parmi les élèves du Lycée pontifical Angelo Maï, qui existe depuis un an, sous la direction du célèbre professeur Ferri-Mancini, sur treize présentés aux examens pour la licence *lycéale*, et vingt-quatre pour la licence *gymnasiale*, les treize premiers et vingt-deux des seconds ont réussi. Il faut remarquer que les examens sont présidés par des professeurs de l'État. Il a été constaté, cette année, une diminution de deux mille élèves parmi ceux qui fréquentaient les écoles dites « libérales ». On voit de quel côté se porte justement la confiance des familles.

— Les Petites-Sœurs des Pauvres ont été invitées à ouvrir une maison à Rome. Elles s'établiront dans l'ancien collège Bandinelli, *Via Giulia*, rue parallèle au Tibre, et allant du palais Farnèse au pont Saint-Ange.

Eglise de N.-D. du Sacré-Cœur. — Les 19, 20 et 21 novembre, les PP. Missionnaires de Notre-Dame du Sacré-Cœur, résidant à Rome, ont célébré dans leur église un *triduum* qui a été comme une solennelle réparation de l'occupation sacrilège de leur maison-mère et de l'insigne basilique de Notre-Dame du Sacré-Cœur, à Issoudun, et, en général, comme une amende honorable des attentats commis contre les Congrégations religieuses, en France. Un grand nombre de fidèles de toutes les conditions ont assisté aux cérémonies de ce *triduum*, qui s'est terminé le dimanche 21 par une communion générale et par un sermon de circonstance qu'a prononcé Mgr Schiaffino, évêque de Nissa et président de l'Académie ecclésiastique.

L'illustre orateur a montré que les protestations indignées des cathoques de France devaient trouver un écho dans la Cité pontificale, où affluent, comme à leur centre, toutes les joies et toutes les douleurs de l'Eglise.

— N. T.-S. Père le Pape Léon XIII a fait parvenir la somme de 5,000 francs à M. le comte Paar ambassadeur d'Autriche-Hongrie près le Saint-Siège, président du comité qui s'est formé à Rome pour recueillir les offrandes destinées à soulager la misère des malheureux habitants de la ville d'Agram. — Sa Sainteté a fait parvenir aussi à l'archidiocèse de Reggio-Calabria la somme de 2,000 fr. pour les victimes des inondations qui y ont eu lieu récemment.

Paris. — La fête de l'Adoration perpétuelle à Notre-Dame à donné lieu à une importante manifestation.

Cinq mille hommes, tenant un cierge à la main et chantant la prose *Ecce panis angelorum*, ont pris part à la procession qui a défilé sous les voûtes de la basilique : On remarquait beaucoup de sénateurs, de députés, et aussi d'ouvriers et d'hommes du peuple. S. Em. le cardinal Guibert présidait, assisté de S. G. Mgr Richard, de S. G. Mgr Cotton, évêque de Valence, de MM. l'abbé Lagarde, Caron, Petit et d'Hulst, vicaires-généraux.

— La fête patronale de l'Institut catholique de Paris a été célébré, en l'église des Carmes, 70, rue de Vaugirard, par un salut solennel. La plnpart des professeurs de l'Institut avaient pris place dans le sanctuaire. M. l'abbé d'Huslt, vice-recteur de l'Institut catholique, a prononcé un très-remarquable discours sur la supériorité naturelle des études chrétiennes. L'orateur sacré a terminé par une éloquente invocation pour le succès de l'œuvre entreprise.

Lyon. — Dans le sanctuaire de Notre-Dame-de-Fourvière, à Lyon, on a établi à partir du lundi, 29 novembre, la récitation quotidienne du Rosaire de deux à trois heures, afin d'implorer la miséricorde divine, si nécessaire à l'Eglise dans les temps difficiles que nous traversons.

— A l'occasion de la fête de l'Immaculée-Conception, quatre mille hommes sont montés à Fourvière, en récitant le Rosaire. Le pèlerinage des femmes a eu lieu trois jours après.

Le R. P. d'Alzon. — Tous les journaux religieux ont annoncé la mort du T. R. P. d'Alzon, vicaire général du diocèse de Nîmes, fondateur du collège et de l'ordre de l'Assomption. La mort de ce prêtre vénéré plonge la population du diocèse de Nîmes dans une immense douleur. Le clergé éprouvera longtemps la perte du R. P. d'Alzon, qui depuis plus de trente ans partageait avec NN. SS. les évêques de Nîmes, dont il était le conseiller apprécié, le gonvernement du diocèse. C'est le T. R. P. Picard qui est nommé supérieur général des Augustins de l'Assomption.

Poitiers. — M. l'Abbé Bellot des Minères, l'un des vicaires généraux du diocèse de Bordeaux, est nommé à l'évêché de Poitiers. Le nouvel évêque est un prédicateur distingué et bien connu dans la plupart des villes du Midi.

Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. — L'élection de la nouvelle Supérieure générale des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, en remplacement de la bonne Mère Juhel, décédée, a eu lieu le 22 novembre dans la maison de la rue du Bac, à Paris. Toutes les Sœurs résidant dans la capitale et qui comptent au moins dix ans de vocation, sont admises au vote. Les suffrages se sont portés sur la vénérable Sœur Derrieu, supérieure depuis plus de vingt ans de l'hôpital militaire de Lyon.

Associations sacerdotales. — Le Souverain Pontife a récemment adressé au Président général des associations sacerdotales un Bref, dans lequel il donne à cette Institution une approbation éclatante et de sympathiques encouragements.

On peut se procurer ce document a l'Imprimerie Saint-Paul, à Bar-le-Duc (Meuse), ou chez Mme Veuve Carion, libraire à Cambrai (Nord), Prix de l'exemplaire, texte et traduction, avec notice : 0 fr. 25 c. »

— On lit dans les *Annales de la Mission de N.-D. de Sion*, en Terre-Sainte :

Un nouveau Sanctuaire vient d'être acquis au catholicisme dans la Palestine; c'est celui d'Emmaüs, situé près du village d'*Amoas*, que les Romains appelèrent *Nicopolis*.

Les autorités les plus graves et les plus imposantes de tous les siècles chrétiens affirment que là se trouve le véritable endroit de la *Bénédiction du pain* par Jésus-Christ, le jour même de sa résurrection.

Une colonie chrétienne. — Un breton, au cœur grand et généreux, M. le marquis de Rays, a conçu et exécuté le noble dessein de fonder une *colonie chrétienne et libre* dans l'Océanie. Il a mis pour cela pied à terre dans une île appelée par les naturels *Tombara* et par les géographes *Nouvelle Irlande*. Cette île, qui a 350 kilomètres de long sur 35 de largeur, est située en dessous et non loin de la ligne équatoriale, au nord-est de l'Australie.

M. le marquis de Rays a donné à la capitale de sa colonie le nom de Port-Breton, et à sa colonie elle-même le nom de *Nouvelle-France*. Dès son début, il l'a consacrée au Cœur de Jésus. Il se propose avant tout d'y travailler à la gloire de Dieu et à l'extension de l'Eglise catholique.

Dieu a béni son entreprise. Un jeune prêtre breton, M. l'abbé Lanuzel, capitaine des gardes mobiles du Finistère en 1870, s'est attaché à la colonie naissante ; et, par un décret du 19 septembre 1880, Notre Saint Père le pape Léon XIII lui a donné, avec le titre de délégué apostolique, les pouvoirs les plus étendus pour l'exercice de son ministère.

Les Congrégations et l'impôt. — L'administration des finances a publié le relevé des sommes que les congrégations religieuses, autorisées, et non autorisés, ont payé en 1880 pour contributions directes et taxes assimilées.

Ce relevé donne le chiffre de *trois millions et demi de francs* pour une seule année. Et il se trouvera encore des écrivains sans scrupules pour affirmer, et des ignorants pour croire que les congrégations religieuses échappaient au paiement de l'impôt !...........

Le R. P. Lacordaire et l'avenir des ordres religieux. — Un jour

de l'année 1843, dans sa vingtième conférence, le P. Lacordaire, amené par le cours de son sujet à sonder l'avenir d'exécrable tyrannie que pouvaient réserver à la France moderne les apostats de la liberté qui se cachaient alors dans les coulisses du pouvoir, eut comme une vision.

Il lança du haut de la chaire de Notre-Dame aux futurs proscripteurs des ordres religieux, dont il avait illustré le retour, cette foudroyante apostrophe, ratifiée par le sympathique frémissement de son vaste auditoire :

« Ah ! il vous va bien de vouloir faire de nous des parias de l'humanité, vous à qui nous avons donné tous les sentiments qui ont fait l'hnmanité ! Allez, vous n'y réussirez pas ; vous ne nous ôterez ni la science, ni l'amour, ni rien de ce qui est l'homme. On n'ôte pas le génie à qui on le veut ; on n'ôte pas la liberté à qui on le veut ; on n'ôte pas la dignité à qui on le veut ; on n'ôte pas la patrie à qui on le veut. Chassez-nous si vous le voulez, nous emporterons dans l'exil, jusqu'aux extrémités du monde, notre nom et notre cœur de citoyens ; nous vous y servirons par nos sueurs et notre sang, et lorsqu'un jour vous enverrez vos ambassadeurs dans ces terres lointaines, ils y trouveront des pages écrites par nous pour votre histoire et qui leur serviront d'introducteurs. »

— Dans les écoles laïcisées de Paris, la police a enlevé de nuit les crucifix et autres emblêmes religieux. La prière y est supprimée par ordre de la municipalité.

— Les Sœurs de Charité ont dû quitter l'Hospice des Petits-Ménages et l'Hospice La Rochefoucauld.

— On poursuit la guerre aux collèges ecclésiastiques.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — **Deux cœurs. — Des fleurs artificielles. — Un pavillon pour ciboire.**

Lampes.— 96 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Décembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre 74 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 250.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 270.

Nombre de visites faites aux clochers : 50.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Décembre ont été consacrés 24 enfants, dont 10 de diocèses étrangers.

— Fête prochaine de l'Adoration : le 20 janvier, à la Crypte. Sermon par M. l'abbé Kermaïdic, vicaire de Notre-Dame de Nogent-le-Rotrou.

— La fête de l'Immaculée-Conception, à Chartres, ne perdre jamais de sa popularité, espérons-le; les splendides cérémonies dont elle est l'occasion sont trop aimées des fidèles pour qu'ils s'en déshabituent facilement. Ainsi, cette année, après les messes basses qui avaient attiré beaucoup de communiants et d'autres personnes, nous avons encore vu une assistance considérable aux autres offices solennisés avec les rites de première classe, selon la prescription romaine notifiée depuis un an.

— La procession aux flambeaux dans la Crypte, spectacle vraiment merveilleux dans un lieu par lui-même rempli de merveilles, s'est accomplie, comme à l'ordinaire, à la satisfaction des milliers de personnes qui ont pu y prendre part. Les fidèles ont suivi en rangs très serrés le clergé qui s'avançait sur une double ligne, et le défilé complet a duré une demi-heure.

— Le 10 décembre, nombreuses communions à la Crypte; l'église de Notre-Dame de Sous-Terre étant affiliée à celle de Notre-Dame de Lorette, la première participe aux privilèges concédés à la seconde pour ce jour anniversaire de la translation de la *Santa Casa* en Italie.

— Le troisième dimanche de l'Avent, un sermon de charité a été prêché à la cathédrale en faveur des pauvres soutenus par la Conférence de St-Vincent de Paul. Le prédicateur, le R. P. Lorine, de la Compagnie de Jésus, a montré dans un touchant discours les sources et la puissance de la charité. Le détachement de soi, la compassion, l'amour de Jésus-Christ excitent à l'aumône et la rendent méritoire ; qui doit mieux le comprendre que les membres de la Société de Saint-Vincent, délégués de la Providence auprès des pauvres, intermédiaires toujours agréés entre la richesse et l'indigence ? Nous souhaitons de beaux succès à leur mission admirable vis-à-vis des besoins spirituels et corporels de leurs protégés.

— Les exercices de la retraite annuelle pour la Conférence de Saint-Vincent de Paul ont été prêchés à la Crypte, dans la chapelle de Saint-Martin, par M. l'abbé Lemoine, aumônier du Collège. La retraite a été close, en la fête de l'Immaculée-Conception, par une réunion générale tenue à l'évêché pour les comptes-rendus sur la situation de l'Œuvre.

— Le même jour, 12 décembre, a été célébrée, en l'église Saint-Aignan de Chartres, la fête patronale de la paroisse; M. l'abbé Piau, chanoine honoraire, directeur du Grand-Séminaire officiait, M. l'abbé Guérin vicaire de Notre-Dame, a parlé entre Vêpres et complies; il a donné un excellent panégyrique enrichi de détails peu connus sur la vie de Saint Aignan.

— La série des jours consacrés à célébrer le cinquantenaire de la *Médaille miraculeuse* a donné lieu à de belles manifestations de piété.

Du 27 novembre au 18 décembre les visites aux chapelles des Lazaristes et des Sœurs de Saint-Vincent, ont été fréquentes et, sans doute, riches en fruits de grâces. A Chartres, la fête du 27 novembre, solennisée à l'Hôtel-Dieu avec offices chantés par le Petit-Séminaire et sermon prêché par le R. P. Gay, a été ainsi suivie de pèlerinages quotidiens à la chapelle des Filles de la Charité. Le jeudi 16 décembre, ce n'était plus une succession de visiteurs isolés ou en petit groupe, mais un rendez-vous général provoqué surtout par la fête de l'Adoration mensuelle On allait en foule témoigner son amour au Dieu de l'Eucharistie exposé sur l'autel et en même temps rendre hommage à Marie-Immaculée. N'est-ce pas auprès du Tabernacle qu'elle apparût à Sœur Catherine Labouré, il y a un demi-siècle ? Le sermon des Vêpres a été prêché par M. l'abbé Huguet, curé de Crucey.

— La dévotion à la Vierge Immaculée a donc pris un élan nouveau à l'occasion du cinquantenaire de la Médaille miraculeuse. Il faut que cet élan ne subisse pas d'arrêt ; l'ardeur des âmes doit plutôt s'accroître en raison de l'imminence des périls qui les cernent de plus près. C'est pour aider à cette ardeur que l'on continuera de répandre les formules de prières à la Vierge sans tache, notre force et notre espoir en présence des agissements de la Révolution. Voici la formule qui a cours à Chartres et ailleurs depuis quelques semaines, avec des approbations épiscopales.

Prière pour les temps présents

Dieu le Père par votre Fille Immaculée, *Exaucez-nous.*

Dieu le Fils par votre Mère Immaculée, *Exaucez-nous.*

Dieu le Saint-Esprit par votre Épouse Immaculée, *Exaucez-nous.*

Marie-Immaculée, *Priez pour nous.*

Saint-Joseph, époux de Marie-Immaculée, *Priez pour nous.*

Saint-Joachim, Sainte-Anne, parents bénis de Marie-Immaculée, *Priez pour nous.*

Saints-Archanges et Anges du Paradis, serviteurs de Marie-Immaculée, *Priez pour nous.*

Saints et Saintes du ciel, serviteurs de Marie-Immaculée, *Priez pour nous.*

En union avez les Saints de la terre et les Saintes âmes du Purgatoire, nous vous en supplions O Vierge-Immaculée ! *Priez pour nous, Protégez-nous.*

Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous. 100 *jours d'indulgences.* Doux cœur de Marie, soyez mon salut. 300 *jours d'indulgences.* Doux cœur de Jésus, soyez mon amour. 300 *jours d'indulgences.* Mon Jésus miséricorde. 100 *jours d'indulgences.*

Dire en tout temps : le jour, la nuit, à la messe, avant et après la sainte communion.

— Le dixième anniversaire de la bataille de Loigny a été l'occasion d'une belle cérémonie religieuse. La nouvelle église du Sacré-Cœur construite à Loigny en souvenir de l'acte de foi des zouaves pontificaux, contenait une nombreuse assistance ; M. le général Pesme, M. le Sous-Préfet de Châteaudun et d'autres personnes notables s'étaient rendus à cette solennité funèbre. M. le chanoine Germond, officiait. Au cimetière une belle allocution a été prononcée par M. Collier-Bordier, président du Comité départemental de secours aux blessés. Le *Courrier d'Eure-et-Loir* a publié cette allocution remplie d'intéressants détails sur la mémorable journée du 2 décembre 1870. Nous ne citons qu'une phrase qui indiquera le ton général du discours ; la voici. « Salut et honneur à ces glorieuses victimes des deux plus nobles causes que je connaisse : celle de la religion et celle de la patrie, de la religion qui inspire le dévouement et le sacrifice, et de l'amour de la patrie qui les accomplit. »

— L'évènement qui a causé à la ville et au diocèse de Chartres, la plus vive impression dans les dernières semaines de l'année 1880, c'est bien la fermeture de la chapelle Sainte-Foy desservie par les Pères Maristes depuis qu'elle avait été arrachée à de longues profanations et rendue au culte. Nous avons raconté longuement, en notre numéro de novembre, l'histoire de cette grande chapelle, vraiment chère aux catholiques de notre contrée ; et dès lors nous redoutions pour elle une catastrophe semblable à celle qu'ont subie ailleurs tant d'églises de religieux. Nos craintes se sont réalisées. La mesure administrative provoquée par les décrets du 29 mars est venue interdire la maison du Seigneur, en la mettant sous les scellés. Les Pères, laissés dans leur demeure comme prêtres séculiers relevés de leurs vœux de Maristes par qui de droit, pourront désormais baiser les murs extérieurs du lieu Saint contigu à leur habitation ; il ne leur sera plus loisible d'aller y célébrer les saints mystères, pas même de s'y glisser le temps de dire une prière pour la France.

C'est le lundi 13 décembre, vers onze heures du matin, que l'acte de fermeture, souvent réclamé par un journal radical, s'est accompli. Le commissaire de police et ses agents n'ont point été troublés dans cette opération que personne n'avait prévue pour ce jour-là. Très peu de témoins se sont trouvés sur la place ; c'est un peu plus tard, à l'heure de la sortie des ateliers et des chantiers, qu'une foule en grande partie hostile aux religieux se pressa dans les alentours de la chapelle ; elle y séjourna longtemps sous l'œil de la police qui essayait de mettre de l'ordre dans la circulation.

Mais dans la soirée vint un moment où sergents de ville et gendarmes s'éloignèrent comme l'avait fait d'abord la multitude; et

les voyous revinrent dans un état singulier d'exaltation. Alors ce n'étaient plus seulement le chant de la Marseillaise et les vociférations stupides ou blasphématoires de l'après-midi, c'étaient des jets de pierres dans les vitres ; un religieux faillit être blessé. Les gendarmes rappelés dispersèrent l'émeute, et la police resta en garde pendant la nuit dans les rues adjacentes. — Dieu merci ! elles n'ont point manqué parmi nous, les protestations contre cette conduite d'une plèbe insensée qui avait compté sur l'expulsion des Pères ; elles continueront surtout au milieu des âmes pieuses, par des amendes honorables à Notre-Seigneur privé de l'une de ses églises, et à Sainte Foy que nos ancêtres avaient choisie comme protectrice de leur cité.....

— *Nécrologie.* Nous recommandons aux prières le R. P. Montiton, de la congrégation de Picpus, chapelain des Dames des Sacrés-Cœurs à Chartres. Le digne religieux est décédé le 13 décembre, à l'âge de soixante-dix ans. La mort est venue après de grandes souffrances elle a terminé une carrière vertueusement remplie. Le Révérend Père, avant de venir à Chartres consacrer ses dernières années à la direction spirituelle du couvent et du pensionnat des Dames Blanches, avait rempli à Versailles les fonctions de vicaire-général et de supérieur du Grand-Séminaire. Ses relations avec le clergé de notre ville nous laisseront un bon souvenir de ses vertus sacerdotales.

— L'association des mères chrétiennes de Chartres a tenu son assemblée générale annuelle, en sa fête patronale de l'Immaculée-Conception, dans le salon de l'Evêché : Présidée par sa grandeur Mgr. Regnault, elle avait ce caractère de gravité chrétienne qui n'exclut cependant pas une douce sérénité. M. l'abbé Vassard, curé de Saint-Pierre, a lu un rapport dans lequel il a fait admirablement ressortir la haute et sainte mission que la mère chrétienne était appelée plus que jamais à remplir auprès de ses enfants, puisque sur elle, dans les temps désastreux que nous traversons, repose l'avenir religieux de la famille.

De telles paroles sont de celles que l'on aime à conserver dans son cœur. Au moment de la lutte elles se représentent à la pensée et donnent à la volonté une vaillance surnaturelle pour supporter les combats du Seigneur.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Ayant eu le bonheur d'obtenir la guérison demandée, nous venons vous prier de dire la sainte messe en action de grâces et de faire brûler une lampe pendant un mois devant Notre-Dame de Chartres, notre bien-aimée protectrice. (L. V, à G., diocèse d'Evreux).

2. Mille fois merci à Notre-Dame de Chartres ! La guérison de

mon fils a été si prompte après les recommandations faites en notre nom devant l'autel de cette Bonne Mère, que nous devons nous empresser de lui exprimer notre reconnaissance.

(C. C.. diocèse du Mans).

3. A peine les prières que nous avions demandées devant Notre-Dame de Chartres ont-elles été commencées qu'un mieux très-sensible a paru dans la position de notre malade ; et depuis Marie a continué en elle son œuvre de miséricorde. (C. F., à P., diocèse d'Orléans).

4. Une messe d'action de grâces à Notre-Dame de Sous-Terre et une à Saint-Joseph, s'il vous plaît! La conversion a été obtenue ; notre cher malade a demandé lui-même les sacrements, et sa mort édifiante nous laisse de grandes consolations dans notre vive douleur.

(R. G., à F. M., diocèse de Séez).

5. Nous vous avions demandé, il y a quelques jours, une messe pour une jeune mère en danger de perdre la vie. Aujourd'hui je viens vous prier de faire dire une messe d'action de grâces pour la guérison obtenue avec des circonstances où a paru visiblement la main maternelle de Notre-Dame de Chartres.

(S. E., à M., diocèse de Versailles).

6. Etant gravement malade je me suis fait recommander à Notre-Dame de Chartres. Au bout de la neuvaine, j'étais en pleine convalescence, au grand étonnement du médecin. J'ai resolu de vous demander l'insertion de ce fait dans la *Voix*. Ma guérison, vraie faveur du ciel à nos yeux, a semblé de nature à accroître la foi en la puissance et en la bonté de notre divine Mère.

(V. V., de S. G., diocèse de Versailles)

7. Une novice de la Communauté de R. à V. était malade d'hydropisie. Vivement désireuse d'être guérie avant la cérémonie de prise d'habit qui approchait et à laquelle elle espérait prendre part, elle crut que le meilleur moyen d'atteindre ce but était de recourir à Notre-Dame de Chartres. Pendant la neuvaine faite d'après sa demande au sanctuaire chartrain, elle a été guérie. Elle est venue depuis à Chartres en pèlerinage d'action de grâces.

(Une religieuse de V. et deux autres témoins)

8. Mon fils étant gravement malade, j'ai eu recours à Notre-Dame de Chartres par l'entremise des Clercs. Après la neuvaine, la messe et la lampe qui a brûlé à son intention. mon fils a été complètement guéri à la grande surprise du médecin. Je saisis cette occasion pour remercier publiquement la bonne Mère. (R. B., de Paris).

BIBLIOGRAPHIE

— La librairie Gaume et Cie, 3, rue de l'Abbaye, à Paris, vient d'éditer les **BIOGRAPHIES ÉVANGÉLIQUES**, par Mgr Gaume. — 17 volumes in-18, 10 fr., 2 volumes in-8, 12 fr. — La première série vient de paraître; 5 volumes : 3 fr.

I. *Les premiers adorateurs du Messie :* Avant-propos. — Les Bergers. — Les Mages
II. *Les Maîtres de la Judée :* Hérode. — Archelaüs. — Quirinius. — Hérode Antipas et Hérodiade. — Les Hérodiens. — Les Pharisiens et les Saducéens.
III. *Miracles et conversions :* Le Centurion de Capharnaüm. — L'Hémoroïsse. — La Chananéenne. — La Samaritaine.
IV. *Les Parents de Notre-Seigneur :* Les frères du Seigneur. — Les deux Maries. — Saint Cléophas. — Saint Joseph Barsabas ou le Juste. — Saint Zacharie, père de Saint Jean-Baptiste.
V. *Les Desciples de Notre-Seigneur :* Nathanael. — Célidonius ou l'aveugle-né. — Zachée. — Saint-Martial.

— Les deux autres séries paraîtront bientôt ; l'une, 5 volumes, 3 fr. ; l'autre, 7 volumes, 4 fr. Les titres nous promettent des études historiques pleins d'intérêt.

Méditations pour l'Avent et le temps de Noël, *un volume in-12. Société Saint-Augustin, Lille, rue Royale,* 26, — Prix : Fr. 3,00.

Il y a unanimité dans le monde religieux, non-seulement pour reconnaître aux *Méditations du vénérable Père Louis Du Pont,* un mérite éminent, mais même pour lui accorder le premier rang parmi tous les ouvrages acétiques analogues. Les Méditations du vénérable Louis Du Pont, forment neuf volumes, publiés par la Société de Saint-Augustin, avec un soin extrême : solide papier de Chine, caractère elzévirien, dont la netteté parfaite convient à ces sortes de publications. — Prix : Fr. 27,00

Le deuxième volume, contenant les *Méditations pour l'Avent et le temps de Noël,* se vend séparément au prix de fr 3,00. La traduction est nouvelle, faite de l'espagnol directement, sur le texte primitif de Valladolid, par le P. Jennesseaux, S. J., éminent traducteur qui possède à la fois parfaitement le français et l'espagnol

— **Siège de douze heures chez les Capucins de Nantes** (3 novembre 1880) — In-8°, 132 p. Nantes, Libaros, éditeur, place du Change. Prix : 1 fr. Par la poste, franco : 1 fr. 25 — Édition illustrée de 8 planches, 5 fr. et 5 fr. 50 par la poste ; — papier teinté : 10 fr.

A tout catholique nous dirons : Prenez et lisez ce récit, exact et complet, des faits d'une journée tout à la fois si belle et si triste pour la cité qui en fut témoin. Le plan en est simple : d'abord, quelques courts détails sur le rétablissement des Capucins à Nantes à la fin de 1874 ; — puis la relation de ce qui s'est passé au Couvent, en prévision de l'exécution des décrets, depuis le 29 mars jusqu'au 3 novembre ; — la fameuse journée du 3 novembre ; — enfin, ce que l'on a vu au couvent après le siège de douze heures, un épilogue fort éloquent, et des pièces justificatives.

C'est le premier récit de cette nature qui ait paru en France. Son succès, très rapide et très grand à Nantes, ne s'y cantonnera certainement point.

— **Le Livre d'Or des Proscrits,** par le R. P. Marie-Antoine, missionnaire-capucin, avec la permission des supérieurs de l'ordre (à Paris, chez Victor Palmé, 76, rue des Saints-Pères. — Prix : franco, 90 centimes).

Voici le livre providentiel qui raconte les combats et déjà chante les triomphes

On sent passer à travers ces pages palpitantes un souffle divin. Il faut ce livre à la France. Il le faut autant pour les persécuteurs que pour les victimes.

Les premiers y trouveront de grands enseignements, les autres de grandes consolations.

JANVIER 1881.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois DE JANVIER 1881.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux après la communion, de la prière: *En ego.*

Chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

1er Janvier, samedi. — Ind. pl. : 1° pour les Tert. Franc, ; 2° pour les Archic. du S. C. de Marie et de St Joseph.

2, dimanche. — Indulg. pl.: 1° pour les Tert. Franç.; 2° p. le scap. bl.; 3° p. le Rosaire ; 4° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.

3° lundi. — Ind. plén. : 1° p. la Prop. de la Foi : 2° p. l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).

4, mardi — Ind. pl. pour l'Arch. du S. C. de Marie. (j au ch.).

5, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.

6, jeudi. — Indulg. plén. pour la récitation à gen. devant le Saint Sacr., de la prière : *Regardez, Seigneur.*

7, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. la Conf. du C. de Jésus ; 2° p. le scap. rouge.
8, samedi.—Ind. pl. et part. nombr. du St Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bleu (moy. visite à un autel de la Sainte Vierge. — (j. au ch.).
9, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert Fr. ; 2° p. l'Archic. de Saint Joseph ; 3° p. les poss. d'objets indulgenciés.
10, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).
11, mardi.— Ind. pl. p. la récit. quotid. de la pr. : *Angele Dei* (j. au ch.)
12, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. l'Arch. de St Joseph ; 2° p. le scap. du Carmel.
13, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.).
14, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'Ap. de la pr. (vendr. au ch.) ; 3° p. le scap. rouge.
15, samedi — Indul. pl. et part. nombr. des 7 basil. romaines au scap. bleu (comme au 8 jan. — j. au ch.).
16, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quot. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch.).
17, lundi. — Ind. pl. : 1° pour l'Arch. du S. Cœur de Marie ; 2° pour l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).
18, mardi. — Ind. plén. p. la récitation quotid. du trisagion : *Sanctus* et du chapelet brigitté (j. au ch.).
19, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
20, jeudi.— Ind. pl. p. la récit. quot. de la pr : *Loué et remercié* (j. au ch.)
21, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge ;
22, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte au scap. bl. (comme au 8 jan. — j. au ch.).
23. dimanche.— Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'Ar. de St Joseph.
24, lundi. — Ind. pl. p. la réc. quot. du *Memorare* ou *Souvenez-vous* (j. au ch.).
25, mardi. — Ind. pl. p. l'Arch. du S. Cœur de Marie.
26. mercredi. — Ind. plén. : 1° pour l'Archic. de St Joseph (merc. au ch.) ; 2° p. le scap. du Carmel.
27, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour ; 2° p. la récit. quotid. du ch. de l'Im. Concep. (j. au ch.).
28, vendredi. — Indulg. plén. : 1° p. le Scap. rouge ; 2° p. l'Ap. de la pr. (j. au ch.) ; 3° p. les Tert. Fr.
29, samedi. — Ind. pl. : 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° pl. et part. nombr. des 7 basil. rom., au scap. bleu (comme au 8 janv. — j. au ch.).
30 dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quot. de l'*Angelus* (j. au ch.).
31, lundi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. de la pr. : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE
2e NUMÉRO FÉVRIER 1881

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

A TRAVERS LE MONDE

Vue d'ensemble, sur les travaux de l'Apostolat catholique (1)

En ces jours d'épreuves pour l'Église où les ennemis de la religion du Christ s'efforcent d'arracher ses saintes croyances de l'âme de ses enfants, il est bon, pour raviver leur foi et leur confiance dans les promesses divines, de jeter un coup d'œil général sur l'aspostolat catholique qui embrasse le monde entier, selon la parole du Sauveur à ses disciples et à ceux qui marcheraient sur leurs traces : « *Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et leur apprenant toutes les choses que je vous ai prescrites. Et voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.* » *St-Mathieu*, ch. 28.

L'Europe, malgré de sérieuses agitations dont notre chère patrie a une bien triste part, est le théâtre de rassurantes et glorieuses conquêtes. *En Angleterre* le mouvement catholique se poursuit fécond sous la main ferme et vaillante de l'Episcopat: la sympathique hospitalité que l'ancienne *Ile des Saints* accorde à nos religieux expulsés, porte déjà ses fruits en faisant tomber ses préjugés de sectes qui donnent à l'erreur un si ferme appui.

La Pologne offre toujours le spectacle fortifiant d'une nation qui ne veut pas mourir, et ne sépare pas dans la lutte la religion de la patrie.

(1) Tiré dans son ensemble, des *Missions catholiques*, remarquable Bulletin hebdomadaire illustré de l'œuvre de la Propagation de la foi, — prix 7 fr. 50 — bureaux de l'œuvre : 6, rue d'Auvergne, Lyon.

La Russie, est entrée dans une voie de conciliation en envoyant à Rome un de ses représentants.

Pour *la Suisse*, ses Evêques réunis dernièrement en conférence, ont tracé de la situation religieuse un tableau plein d'espérances.

Pendant que *l'Allemagne* continue l'affirmation de son attachement à la foi, et montre que les droits de la conscience priment la force, *les provinces et les îles voisines de la Grèce*, que le schisme oriental avait si longtemps endormies, semblent se reprendre à une vie nouvelle. Ainsi le constatent l'archevêque de Durazzo, Mgr Raphaël d'Ambrosio qui énumère les résultats vraiment consolants de ses trente années d'apostolat, et Mgr Paoli qui élève dans sa jeune capitale, pour y recevoir de nombreux fidèles, une vaste cathédrale et des écoles où l'on donne à la jeunesse le double enseignement de la foi et des lettres humaines.

A Constantinople s'accentue chaque jour l'influence du catholicisme. Les sœurs de Saint-Vincent de Paul que l'on voudrait en France expulser de nos hôpitaux, y sont vénérées des sectateurs mêmes de l'Islam. Le schisme nouveau qui avait fait tant de ravages, vient de s'éteindre par la soumission des chefs de l'Erreur qui ont reçu des mains de Mgr Hassoun l'abolition de leurs censures; de plus les relations diplomatiques ont été reprises entre le Pape et le Sultan, et les Evêques réunis en synode élisent dans une parfaite concorde le successeur du nouveau cardinal.

La Syrie et la Palestine, ainsi que nous l'avons démontré dans un article spécial [1], sont en pleine éclosion d'œuvres catholiques aux quelles le nom de la France est presque toujours attaché.

La famine sévit cruellement en *Asie*, et des cris douloureux partis de l'Arménie, de la Mésopotamie, de la Perse, des Indes, de la Chine et du Tong Kin, traversent les mers pour réclamer des secours. Toutefois la Providence se sert de cette cruelle épreuve pour amener la diffusion du catholicisme. Dans ces

(1) N° d'Octobre, pages 227 et 228. Au milieu des ténèbres un rayon de lumière.

provinces infortunées où le fléau sévit avec tant de violence, on remarque un admirable mouvement de conversion. *Le Céleste empire* nous présente aussi un spectacle consolant. Cette vaste contrée si longtemps fermée aux étrangers et cantonnée dans ses traditions séculaires, semble vouloir s'acclimater avec la liberté. Divisée en cinq provinces ecclésiastiques, elle a laissé les Evêques tenir un synode pour y traiter les affaires de leurs églises.

En Cochinchine, le Catholicisme a de beaux établissements, et *Saïgon* offre aux regards une magnifique basilique.

Ceylan, l'île aux épices, *la Trapobanne* des anciens — possède une résidence de missionnaires où sont élevés de jeunes indigènes.

A travers cet exposé réjouissant on aperçoit bien quelques points noirs. Dans *le Thibet*, par exemple, les travaux de l'apostolat pourraient être compromis par la moindre imprudence, et dans la *Mantchourie* l'ère des martyrs n'est point encore fermée. Le *Japon*, au contraire, reçoit nos missionnaires et permet à nos sœurs de St-Paul de s'y établir. Enfin la situation critique de *La Corée* paraît devoir s'améliorer. Comme le disait un publiciste moderne, l'heure de la régénération de *l'Afrique* semble avoir sonné. De hardis explorateurs ont en effet pénétré dans le *noir* continent où ils ont découvert d'innombrables et fortes populations dont on ne soupçonnait pas l'existence. L'Eglise a envoyé aussi ses apôtres ! *L'Afrique* bénie autrefois par les Cyprien et les Augustin, paraît devoir être pour l'Evangile une terre hospitalière ; ses rois reçoivent presque partout, avec des témoignages de respect, les prêtres de Jésus-Christ; ce qui encourage leurs sujets à écouter leur parole et à les traiter en amis. Les annales de la Propagation de la foi ont rapporté les travaux et les succès des Pères de la Compagnie de Jésus, des Oblats, des Lazaristes, des missionnaires du Saint-Esprit, des prêtres de la Societé des missions africaines. Leurs lecteurs ont suivi avec un pieux intérêt le hardi voyage de ces courageux *porteurs de la bonne Nouvelle;* leur providentiel établissement au milieu des tribus du *Nyanza*

et leur triomphe sur la société protestante. Enfin, pour bénir l'apostolat africain, pour donner à ces peuples le grand exemple du travail, voici que la solitude a fleuri. Depuis quelques mois trente-et-un trappistes ont fondé l'abbaye de *Dumbrady* dans le vaste vicariat de Mgr Ricards. En les voyant débarquer toute la colonie avait, par de chaleureux applaudissements, accueillis ces fils du travail et de la prière. Les villages formés d'indigènes convertis à la religion catholique ou élevés dans ses dogmes sacrés, sont comme des oasis disséminées çà et là sur le sol de la *Kabylie*, sous le souffle inspirateur de Mgr de Lavigerie, si bien secondé dans cette grande œuvre de civilisation chrétienne par ses infatigables auxiliaires.

A *Madagascar* une florissante mission, dirigée par les RR.PP. Jésuites, reste maintenant comme sans défense contre l'hérésie qu'abrite le pavillon britannique ; mais les germes de la vraie foi déposés dans les cœurs n'en seront pas tous arrachés.

En *Amérique et en Océanie*, de nouveaux sièges créés, de nouveaux Evêques nommés, attestent le travail constant et la vitalité de l'Eglise : ses ennemis quelque acharnés qu'ils soient, ne prévaudront jamais contre elle... Le monde lui appartient, aussi quand, pour un temps, l'impiété triomphante la chasse d'une contrée, elle va planter la Croix du Roi des Nations, (*rex gentium*), sur un autre sol, et des rameaux verdoyants croissent autour de ce bois qui sera toujours fécond, parce qu'il a été baigné du sang de Jésus-Christ !

Un humble servant de Marie.

ATTENTION AUX LIVRES !

Une personne se présentait dernièrement dans une maison amie, apportant un joli volume qu'on avait destiné à son jeune fils : « Débarrassez-moi de cela, dit-elle, je trouve trop bizarre cette sorte de catéchisme républicain. » Instruit de ce fait, nous avons vite demandé à l'éditeur un exemplaire du même ouvrage. Toute appréciation politique mise à part, le jugement de la mère chrétienne sur l'ensemble du livre était-il fondé ? C'est ce que nous désirions voir. Nous avons vu, et il nous sera bien permis de consigner ici nos impressions. Daigne Notre-Dame invoquée à Chartres comme secours des enfants et protectrice des étudiants, bénir tout ce que publie

notre modeste revue dans l'intérêt des jeunes âmes qu'elle a enfantées à Jésus-Christ !

Le livre, objet de notre examen, nous est arrivé revêtu des signes de la franc-maçonnerie. Autrefois c'était le signe de la Rédemption qui illustrait nos premiers manuels d'école, et l'œil de l'enfant reposait avec joie et profit sur la *Croix de Dieu.* Aujourd'hui, paraît-il, c'est des sociétés secrètes que doit rayonner la lumière, et il faut que leurs emblêmes soient familiers à la jeunesse. Etrange lumière que celle qui émane de Satan, le prince des ténèbres !

Et de quelle matière traite cet écrit d'un auteur qui n'est pas sans littérature et sans philosophie ? De l'éducation civique et morale. — Education civique, voilà un mot nouveau pour les enfants, mais la chose ne l'est pas. De tout temps la sainte Eglise a enseigné à ses néophytes leurs devoirs envers la famille, la société et la patrie ; et, à notre avis, les commentaires habituels donnés par le curé à ses petits paroissiens sur le décalogue ont une toute autre portée que le factum qui nous occupe en ce moment.

Il est vrai que le catéchisme paroissial respecte l'âge de ses disciples et ne les lance point prématurément dans certaines connaissances professionnelles réservées à des hommes faits. Le prêtre dont vous ne dites pas mot, Monsieur le docteur, aime la science avec une ardeur qui égale au moins la vôtre ; mais il croit pouvoir retarder devant ces citoyens de l'avenir la discussion sur les organisations communales, judiciaires ou parlementaires. Après tout, ces futurs électeurs à qui vous apprenez ces choses sublimes n'ont-ils pas plusieurs années devant eux pour l'étude préparatoire aux clubs et au scrutin ? — De plus, pourquoi regardez-vous comme si urgent de leur faire absorber vos réflexions indélicates sur la femme païenne, vos considérations mensongères sur les droits paternels et seigneuriaux d'avant 89, vos déclamations haineuses contre les rois, etc., etc. ? De telles explications versées sur des intelligences enfantines me font l'effet d'un souffle mortel sur des fleurs. — Puis, de grâce, moins d'adorations devant le Code civil, le *nec plus ultra* de vos règles de sagesse, et un peu plus de discrétion dans le choix de vos exemples, n'en déplaise aux admirateurs de Robinson Crusoë et du radical en herbe Agricole Viala. En vérité il faut avoir le cœur peu français pour ne pas savoir trouver dans les annales de notre pays des traits de grand caractère et de grande vertu qui frappent l'esprit de l'écolier plus utilement que les anecdoctes de Rome païenne ou de la républicaine Amérique.

Convenait-il de fausser l'histoire et de développer en tant de phrases un amalgame de vérités et d'erreurs avec des principes souvent contestables, pour arriver à la justification d'une théorie qui vous

est chère, parce qu'elle est celle de la Révolution : la théorie des *droits de l'homme?*

Ah! les pauvres enfants, qu'ils seraient à plaindre s'ils n'avaient que de tels aliments pour leur intelligence ! Ce qu'il lui faut, sous peine de mourir d'inanition, n'est-ce pas l'enseignement sur le vrai but de l'existence de l'âme et sur les *droits de Dieu?*

Dieu, c'est l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin de toutes choses. Sa loi est la règle de toute morale ; la conscience ne serait rien sans les notions premières que Dieu a imprimées lui-même dans notre âme ; et la distinction du bien et du mal à quoi aboutirait-elle sans la lumière et la force dont Dieu est la source ?

L'auteur de notre livre a pensé à Dieu ; il lui a fait l'honneur de parler de sa personne divine, mais accidentellement et par occasion. Dans une étude spéciale sur la nature humaine et la morale, il a un chapitre relatif aux devoirs de l'homme envers lui-même, et un autre concernant les devoirs de l'homme envers autrui ; celui-ci se termine par deux paragraphes sur l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme.

Dieu existe, la preuve en est dans le spectacle de la nature ; l'âme est immortelle, puisque sur terre elle n'a pas toujours la récompense due à ses bonnes actions. Bien entendu, la mesure du bien dans les actions, au sens de l'auteur, c'est uniquement la conformité aux prescriptions d'une nature honnête et aux inspirations de l'intérêt personnel ; Monsieur X. n'élève pas ses considérations plus haut. Ainsi se condensent toutes les notions religieuses qu'il a jugé à propos de présenter aux enfants. Tirer de ce minimun de théologie naturelle un argument en faveur du christianisme de l'écrivain, ce serait par trop de générosité. Monsieur X. se pose donc en déiste : c'est peu et c'est tout.

Un chrétien, quand il se mêle d'instruire la jeunesse ne se contente pas de nommer le Créateur ; il parle du Rédempteur. — Citer dans une phrase sans relief, la soumission de Jésus-Christ enfant à ses parents, d'après le témoignage de l'Evangile, est-ce là un hommage suffisant à Celui dont la grande figure, même observée au seul point de vue humain, domine toute l'histoire du monde ? Comment dire la grandeur de Dieu, sans rappeler la plus haute manifestation qu'il a faite de lui-même par son Verbe ? L'exposé philosophique du devoir, l'analyse des vertus et des fautes, tout cela, par une déduction logique, amenait au moins un aperçu rapide sur l'origine de l'homme, sur la cause première de ses mauvais penchants, et par là même sur le mystère de la réparation et les grâces qui en découlent. Oui, à l'occasion d'une étude de l'âme, comme celle que l'auteur s'est imposée, Jésus-Christ et sa mission,. Jésus-Christ et

son Eglise apparaissent à l'esprit d'un écrivain soucieux de son baptême, et il ne peut s'en taire.

Mais le publiciste qui a combiné cette suite de conférences civiques et morales, s'est bien gardé de suivre ainsi la pente de la vérité. Lui qui déclare l'histoire antique du peuple de Dieu moins utile à apprendre pour l'enfant que l'histoire de son village et la direction d'un conseil municipal; lui qui félicite notre époque d'avoir rompu avec le fanatisme et les superstitions d'autrefois ; ce prétendu savant serait un excellent prôneur de vertus *laïques*, pour employer le style du jour ; mais il est évidemment étranger sinon hostile à toute idée d'ordre surnaturel.

Il y a près de dix-neuf cents ans que Jésus-Christ fait circuler sa vie divine dans la Société ; il y a quatorze cents ans que la France en est toute pénétrée et que, grâce à cette sève intime, elle résiste aux poisons dont veulent l'abreuver les suppôts d'enfer, déchaînés contre elle surtout depuis un siècle. Notre moraliste éducateur ne s'en est pas aperçu, ou du moins devant les enfants qu'il veut former à son image, il fait fi de ce principe vital sans lequel toutes les forces de jugement et de volonté ont si peu de consistance. Rappelons à ses lecteurs que la religion naturelle dont il admet les bases et sur laquelle seule il étaie son système d'éducation, a été perfectionnée par le christianisme et que, en dehors de ces préceptes de Jésus-Christ, elle n'a subsisté nulle part sans être défigurée par le vice et l'erreur ; bien plus, que les régions qui se sont dérobées à la loi de l'évangile après l'avoir autrefois suivie, ont vu s'arrêter chez elles tout progrès civilisateur.

Monsieur X. et une foule d'écrivains qui lui ressemblent, enthousiastes pour l'état de choses actuel au point de vue social, mais pleins de mépris pour le Moyen-Age, selon eux, malheureuse époque de la théocratie, nous feraient rétrograder bien davantage dans le passé, si l'on n'avait pour guide que leur enseignement. Nous irions droit au paganisme. Et c'est là précisément la tendance de la Révolution. Ah ! vive le Christ qui protège les Francs, et qui seul peut opposer une digue à la marée montante de la barbarie !

L'abbé GOUSSARD.

LA MALADIE

RICHE ET PAUVRE.

Au temps où les premières neiges de l'hiver blanchissent les toits des cités, non loin l'un de l'autre, dans la même ville, un riche et un pauvre tombèrent malades.

Le riche se renferma dans son élégante demeure et il appela ses

domestiques. Aussitôt mille soins le prévinrent, dix personnes furent occupées de lui ; on appela les plus grandes célébrités médicales autour de sa couche dorée, près de laquelle s'assit sa jeune épouse, femme charmante et pieuse, qui épiait ses moindre désirs tout en cherchant à lui persuader que la souffrance patiemment supportée était une étape qui conduisait au ciel. Mais lui, pensant à ses affaires négligées, à ses parties de plaisir interrompues, se lamentait de s'en trouver si fatalement privé; néanmoins, par un bon sentiment, fruit d'une éducation chrétienne, il demanda qu'on fit aux indigents une large aumône en son nom.

Le *pauvre* marcha comme d'habitude au travail, car il fallait ce jour là du pain comme la veille. Il rentra chez lui un peu avant la tombée du jour, étourdi par le mal et brûlant de fièvre. En cinq efforts douloureux, il monta ses cinq étages, poussa la porte et ne trouva qu'un lit de paille et un foyer sans feu. Il s'étendit comme il put sur son misérable grabat, et, quand le soir fut venu, il entendit confusément monter son escalier, entrer dans la chambre et allumer la vieille lampe. Trois petits enfants et une pauvre femme s'approchèrent de lui, l'embrassant et versant des pleurs. Le pauvre ouvrit les yeux, ces chères étreintes gonflèrent son cœur, et des larmes brûlantes se mêlèrent à celles de sa femme et de ses petits enfants... C'est qu'il apercevait en ce moment ce que le pauvre aperçoit dès que la maladie le touche : son foyer glacé, ses enfants sans pain ; sa place prise dans l'atelier, et, si le mal dure plus d'un mois, le congé de son logeur, la saisie de ses tristes meubles et le dur numéro d'un lit d'hôpital...

Le lendemain la femme reconduisit les *petits* à l'asile; mais elle manqua l'atelier pour aller au bureau de bienfaisance demander le médecin des pauvres; on la questionna soigneusement, on écrivit beaucoup, et on la congédia... Après une assez longue attente le médecin parut dans la mansarde : bon, intelligent, zélé, mais chargé d'une œuvre excessive, il ne s'assit même pas ; questionna le malade, lui ordonna quelques remèdes et disparut... Quinze indigents à visiter étaient encore sur sa liste. « Déjà parti », murmura le malade ». Ah ! si l'on savait combien le pauvre aime qu'on cause avec lui, qu'on écoute avec intérêt le long récit de ses souffrances, qu'on n'aît pas l'air pressé de le quitter, on prolongerait davantage les visites qu'on lui fait, il comprend si peu que celui qui vient le voir soit occupé quand lui, l'homme du travail, est contraint au repos...

Nos pauvres gens avaient un voisin qu'on disait fort à l'aise, la femme résolut d'aller réclamer un secours ; elle prit son moins misérable vêtement et se présenta chez lui. Cet homme, après l'avoir écoutée, résolut de se montrer *bon* ; et, en présence de plusieurs témoins, il tira dix francs de sa bourse et les tint dans sa main : avant de les recevoir, la demandeuse dut entendre tout un discours sur l'incurie des pauvres,

leur manque de prévoyance, leur imprudence, leurs défauts de toute espèce... Elle écouta le tout sans répondre, et, après avoir reçu l'aumône ainsi chèrement achetée, elle dit « merci » et s'éloigna.

L'état sanitaire du *riche et du pauvre* restait à peu près le même, un peu mieux pourtant chez l'un, un peu plus mal chez l'autre ; quoique la charité chrétienne, admirable dans ses efforts et ses dévouements, empêchât au jour le jour les dernières catastrophes.

Quand le printemps vint et que le soleil eut commencé de sourire aux bourgeons, le *riche* était guéri. On lui ordonna de partir pour ses terres où l'air des champs et des bois devait lui rendre toutes ses forces. Il y alla sans tarder, se rendit ensuite à des eaux fameuses, et demeura dans le midi par précaution.

Mais si l'hiver est le temps des grandes souffrances du pauvre, l'été est le temps de son abandon. Peu à peu, l'un après l'autre, plusieurs protecteurs quittèrent la grande ville, et le *pauvre* se trouva seul. Un terme vint qui ne put être payé : il n'en fallait pas tant, et ce fut la ruine. Congé, vente, hôpital, tout le rêve du premier soir se réalisa ; ce fut l'affaire de deux jours.

Un mois après le pauvre mourut. Fortifié à ses derniers moments par les secours de notre sainte religion, il dit adieu avec courage à sa femme, à ses petits enfants, les seuls biens qu'il possédât sur la terre... Le même jour le riche écrivait à l'un de ses amis une lettre remplie de doléances, sur tout ce que son temps de réclusion lui avait fait perdre, au point de vue de la fortune et du plaisir, allant même jusqu'à exalter le bonheur des gens qui ont en partage la médiocrité des biens de la terre et à leur porter envie... Un moyen bien facile de se procurer cette *douce paix* se présente à tous ceux qui éprouvent les mêmes regrets — faire largement part de leur superflu aux malheureux qui n'ont pas même le nécessaire. — S'il était plus souvent employé à faire du bien, que de maux seraient soulagés ! que de peines seraient adoucies ! que de cœurs désespérés retrouveraient la confiance et la paix !

Puisse ce récit dont les pensées principales sont empruntées au beau livre de M. l'abbé Perreyre — La Journée des Malades — produire quelques uns de ces heureux résultats et amener ainsi la compassion et la souffrance, la charité et la misère à s'entredonner un saint et fraternel baiser!

C. de C.

UNE MARTYRE DU ROSAIRE
au pays de Saint-François-de-Sales (1).

« Pendant les jours néfastes de la révolution de 1793, le chapelet ne fut point mis de côté par les pieuses populations savoisiennes

(1) La Rédaction de La Couronne de Marie : Annales du Rosaire (104, rue Bugeaud, Lyon), a rapporté avant nous le fait que nous publions sous ce titre.

et les confréries du saint Rosaire ne furent point dissoutes. Tant qu'une chapelle ou une croix restèrent debout sur le bord du chemin ou au fond de quelque gorge solitaire, les pieux serviteurs de Marie continuèrent de réciter le Rosaire devant les oratoires consacrés à la Mère de Dieu. Puis, quand les impies eurent tout renversé, ces braves populations persistèrent à se rendre sur les ruines de ces sanctuaires dévastés pour prier Celle que l'Église appelle le secours des chrétiens. Tous la suppliaient d'intercéder auprès de son divin Fils pour obtenir de lui que la miséricorde succédât à la justice. Nous qui connaissons le pouvoir de la prière sur le cœur de Dieu, nous avons tout lieu de croire que d'aussi ferventes demandes ont puissamment contribué à abréger la durée de l'épreuve. Des femmes armées de leur chapelet et de pauvres filles enrôlées sous la bannière du Rosaire firent plus d'une fois reculer les soldats de la République et même elles se montrèrent douées d'une énergie qui les rendit supérieures à toute crainte et à toute séduction.

La Révolution française chassa les religieuses de Notre-Dame de Myans, mais elle ne ferma qu'à grand peine le sanctuaire de Marie, qui, malgré les efforts de l'impiété, dut se rouvrir plusieurs fois pour entendre encore les Rosaires et les pieux cantiques des pèlerins. Les fidèles de Chambéry et d'un grand nombre de paroisses se concertèrent un jour pour aller ensemble prier Notre-Dame de Myans de rendre la paix à l'Église désolée. Ce fut comme une levée en masse de quinze à vingt mille personnes qui, avec leurs chapelets, forcèrent les gendarmes de la République à leur céder le terrain. Elles ouvrirent de force les portes de l'église, et les enfants de Marie eurent encore une fois la consolation d'invoquer tous ensemble la Mère céleste qu'au nom de la liberté on ne voulait plus leur permettre d'honorer.

En 1794, l'impiété révolutionnaire voulut établir à Faverges le culte de la déesse *Raison*. Les jeunes filles de cette ville, qui étaient toutes enrôlées dans la Confrérie du Saint Rosaire, se refusèrent unanimement et avec énergie à remplir le sacrilège rôle qui leur était offert ; malgré tout ce qui fut mis en œuvre pour les faire céder, pas une seule ne faiblit, ni devant les menaces ni devant les promesses, si bien qu'il fallut faire une déesse *Raison* en bois qui eut, dit-on, à peine deux cents adorateurs.

Mais ce n'était point assez pour le Rosaire d'avoir en Savoie de fervents et courageux associés, il devait avoir encore une martyre : ce fut Marguerite Avet, de Thônes, alors que, dans la vallée de ce nom, les tentatives que fit en France la Vendée pour se soustraire à un joug impie et odieux furent imitées par les peuples de la Savoie.

Marguerite Avet, en 1793, était âgée de trente ans et avait jusque-là rempli les humbles fonctions de maîtresse d'école dans sa ville natale. Marie l'avait conservée pure et sans tache, sa vertu était

connue et aimée de tous, et ses sentiments élevés lui avaient attiré l'estime de ses compatriotes. Marguerite était l'ennemie irréconciliable de la Révolution française parce que celle-ci se déclarait l'ennemie de son Dieu ; elle n'avait connu jusque-là d'autre arme que son chapelet, d'autre bannière que celle du Rosaire ; mais alors elle sentit un cœur de héros battre dans sa poitrine et elle leva hardiment la bannière de la résistance au nom de la religion. Elle devint le plus grand moteur de la lutte héroïque qui fut alors soutenue, elle travailla avec ardeur à allumer dans le cœur de ses compatriotes le bouillant courage qui animait le sien, et chaque jour elle décidait de nouveaux enfants de la Savoie à rejoindre leurs devanciers au champ de l'honneur. Elle se chargea de procurer aux combattants toutes les provisions qui leur étaient nécessaires, et Dieu sait combien elle fit de courses à travers les montagnes, et combien elle eut de périls à affronter pour remplir la mission dont elle s'était chargée volontairement.

La lutte était trop inégale. Malgré de sublimes efforts, elle ne pouvait réussir, et une fois de plus l'héroïsme succomba devant la force. Marguerite, qui était toujours au poste le plus dangereux, tomba entre les mains des républicains qui l'enchaînèrent et la conduisirent à Annecy pour être jugée par le tribunal révolutionnaire de cette ville. Marguerite était trop bonne chrétienne pour chercher à sauver sa vie par un mensonge ; elle ne nia rien de ce dont on l'accusait, elle avoua qu'elle avait poussé de toutes ses forces à la résistance, suivi et encouragé les insurgés sur le champ de bataille, entendu la messe et caché des prêtres chez elle. Marguerite fut condamnée à la mort des braves, c'est-à-dire à être fusillée ; pendant qu'on lui lisait sa sentence on vit briller dans ses yeux une expression de joie et de sublime dignité. Elle se rendit à pied au lieu désigné, marchant d'un pas ferme, tenant la tête droite sans affectation et récitant son Rosaire. Dans la foule consternée qui l'entourait, beaucoup de spectateurs ne purent retenir leurs larmes. L'héroïne en fut émue ; mais, supérieure à toute faiblesse, elle retint ses pleurs de peur qu'ils ne fussent pris par ses bourreaux pour un signe de pusillanimité. Lorsqu'elle fut arrivée à la place du Pâquier, elle dit d'une voix calme aux soldats : « Vous tirerez quand je vous donnerai le signal. » Puis tenant toujours son chapelet à la main elle fit encore quelques pas, se mit à genoux, leva les yeux au ciel en criant : « Vive la religion ! » Toutes les balles partirent à la fois et l'héroïne de la Savoie tomba à terre baignée dans son sang généreux. C'était vers l'heure de midi, le 18 du mois de Marie. La dépouille mortelle de cette sainte fille du Rosaire fut portée au cimetière d'Annecy ; mais les anges seuls connaissent le gazon fleuri sous lequel elle repose. »

NÉCROLOGIE

1. *Monsieur Papin, missionnaire en Chine.*

Nous avons appris, il y a peu de temps, la mort d'un prêtre qui, par ses vertus et ses œuvres, a grandement honoré la Société des Missions étrangères à laquelle il appartenait, et le diocèse de Chartres, son diocèse natal auquel il restait attaché de cœur, recevant toujours avec joie les nouvelles du pèlerinage chartrain, que lui portait fidèlement en Asie la *Voix de Notre-Dame.*

M. Papin (Pierre-Antoine) est né le 14 avril 1810, à Montlandon, canton de La-Loupe. Il fit ses humanités, sa philosophie et une partie de sa théologie au séminaire de Chartres; ceux de ses condisciples qui lui survivent nous disent qu'il était dès lors un modèle de bonne dévotion et de régularité. Se sentant appelé à gagner des âmes en pays infidèles, il entra, avant sa promotion à la prêtrise, au Séminaire des Missions étrangères; de là il partit pour le Sutchuen (Chine) en 1834.

Durant tout le cours de sa carrière, ce fut un missionnaire accompli, d'une piété tendre, d'une foi vive, d'une vertu à l'abri de tout soupçon. A un zèle ardent il joignait des capacités peu communes et un excellent jugement. L'illustre Monseigneur Perrocheau devenu, en 1838, vicaire apostolique du Su-tchuen et administrateur apostolique des deux provinces du Yun-Nan et de Kouy-tcheou, ne tarda pas à confier à M. Papin les fonctions et le titre de Provicaire. Il voulut, peu à près, lui assurer sa succession et le choisir pour son coadjuteur; mais ni les prières, ni même les reproches ne purent vaincre les résistances de l'humble prêtre.

Toujours M. Papin fut le conseiller, l'ami, le confident de ses supérieurs et de ses confrères. A titre de Provicaire, il était chargé de la direction des missionnaires apostoliques et des prêtres indigènes. En même temps il visitait, comme l'un d'entre eux, plusieurs chrétientés. Ces visites annuelles terminées, la retraite des prêtres avait lieu là où il résidait, c'est-à-dire dans une famille chrétienne importante dont la maison était assez vaste pour recevoir tous ces hôtes et leurs suivants, sans trop les laisser paraître au dehors; car, à cette époque, la liberté religieuse n'avait pas encore été proclamée et de telles réunions ne pouvaient se tenir que moyennant certaines précautions. Monsieur le Provicaire présidait et prêchait en latin; il parlait la langue de l'Eglise avec pureté et facilité. Après ces pieux exercices, tous retournaient à leur ministère, heureux des avis, des consolations, des encouragements que le prédicateur avait su approprier au besoin de chacun.

Par ses bons procédés à l'égard de ses confrères et de ses subordonnés, par sa gaieté et sa charité inépuisable, M. Papin s'était

acquis l'affection et la vénération de tous. Il ne quittait point une paroisse, pour en visiter une autre, sans laisser après lui de vifs regrets; on continuait, durant de longues années, de faire à ses successeurs l'éloge de Tchen-ié (c'était son nom chinois); on se racontait ses manières de dire et de faire, sa connaissance de la langue indigène, sa fidélité à la prédication quotidienne, son exactitude pour l'heure de la messe, le tact avec lequel il savait disposer les écoles pour l'instruction des enfants et y attirer des élèves, son art d'amener les principaux chrétiens à le seconder dans toutes ses bonnes œuvres pour le bien de la Chrétienté...

Dès 1843, cédant la place au nouveau coadjuteur que Monseigneur Perrocheau venait de se choisir, M. Papin monta dans les parages voisins de Kiong-tcheou, a deux ou trois journées de Tchen-tou, où il continua d'aider Monseigneur de Maxula comme provicaire; et il ne le quitta plus.

C'est dans un petit ermitage, à Chen-Houa-Pou, qu'il a passé les quinze dernières années de son existence, accablé de graves infirmités qui lui interdisaient les travaux du ministère, et sanctifiant ses souffrances par la prière et l'exercice de la charité.

Il a quitté ce monde, le 18 octobre 1880; à l'heure suprême il était entouré de cinq confrères venus du voisinage. Sa mort, comme sa vie a été celle d'un saint. L'hommage rendu à cette existence sacerdotale par les directeurs du séminaire des Missions et surtout par le vicaire apostolique du Su-tchuen, Monseigneur Desflèches, dont les renseignements ont fait le fond de notre article nécrologique, rehaussera encore parmi les diocésains de Notre-Dame de Chartres, la mémoire du vénéré missionnaire qu'elle a préparé jadis dans son église aux labeurs et à la gloire de l'apostolat.

2. *Sœur Germain, religieuse de Saint-Paul.*

— On écrit d'Arpajon à la *Semaine de Versailles.* « L'Hôtel-Dieu desservi à Arpajon par les Sœurs de Saint-Paul de Chartres, vient de perdre un de ses membres. La sœur Germain, envoyée ici vers 1856, quand Mlle Guinchard augmenta cette fondation, fut chargée du soin des vieillards et de la cuisine pour tout le personnel de l'hospice; elle continua ces travaux jusqu'à l'âge de soixante-dix-huit ans avec autant de courage que d'activité. Dans la dernière retraite, ses supérieures lui proposaient un repos bien mérité, mais sœur Germain demanda comme une grâce de revenir à ses chers vieillards. Le 3 janvier, elle avait pris son repas, sa récréation avec sa gaieté ordinaire; elle entreprit jusqu'à trois heures son travail fatigant, se plaignit du froid, perdit la connaissance; à huit heures, elle rendait doucement le dernier soupir.

Comment ne pas admirer des institutions aussi vertueuses, aussi

utiles ? Voilà une vie consacrée tout entière à la charité, dans les emplois les plus modestes, les plus cachés ; la religieuse n'a en vue ni l'intérêt, ni la gloire en ce monde ; Dieu seul inspire et soutient de pareils dévouements. Le conseil d'administration a voulu reconnaître ces services rendus, et donner à l'humble religieuse des funérailles solennelles, une concession au cimetière ; toutes les personnes chrétiennes de la paroisse sont venues l'accompagner au champ du repos et s'édifier de ses vertus ; mais, sa vraie récompense lui est donnée par Celui qui élève les humbles et qui voit les mérites cachés : *Opera illorum sequuntur illos.* »

— M. le chanoine L'anglois, ancien vicaire de la cathédrale de Chartres et ancien aumônier de l'École Normale, vient de mourir (27 janvier). Nous recommandons son âme aux prières. Nous nous proposons de donner au prochain numéro quelques détails sur sa vie sacerdotale.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Dans une audience récente le R. P. Mutti, missionnaire dans la Mangalore (aux Indes Orientales), a remis à Léon XIII une offrande de 2,000 francs au nom des fidèles de cette lointaine contrée, avec l'adresse suivante :

« Très-Saint-Père, — Les fidèles du vicariat apostolique de Mangalore, dans les Indes Orientales, voulant donner une preuve de leur attachement à l'Eglise de Jésus-Christ et protester en même temps contre la persécution sauvage dirigée par des nations qui se disent civilisées contre votre auguste personne et contre tout ce qu'il y a de saint sur la terre, vous offrent dans leur pauvreté, ô Père-Saint, vicaire de Jésus-Christ, l'obole de 2,000 francs, gage de leur amour filial, ne regrettant que de ne pouvoir donner davantage pour soulager la pauvreté de leur Père et Pasteur. Et vous, Très-Saint-Père, daignez nous bénir nous-mêmes, nos missionnaires bien-aimés, nos prêtres, nos Fréres de la Doctrine chrétienne, nos Sœurs, ainsi que ces deux cent millions de nos compatriotes qui gisent encore dans les ténèbres du paganisme. »

— Le 6 janvier, le Pape a donné audience à un pèlerinage italien qui ne comptait pas moins de mille personnes. C'est M. Tolli qui a lu l'adresse. Léon XIII, entouré de vingt cardinaux, a répondu par un émouvent discours. L'audience des pèlerins italiens terminée, un envoyé impérial russe s'est présenté chez S. Em. le cardinal Jacobini, à qui il a remis les insignes en brillants de l'ordre d'Alexandre Newski. L'envoyé du czar, au nom de son souverain, a remercié le cardinal au sujet des négociations heureusement conclues entre le Saint-Siège et la Russie.

— Le Pape a reçu, le 3 janvier, les cardinaux membres de la Congrégation des Rites.

Après la lecture des décrets relatifs aux miracles du bienheureux Baptiste de la Conception, de l'ordre de la Merci, et aux vertus de François Comache, de l'ordre de Saint-Jean-de-Dieu, le Souverain Pontife, en faisant l'éloge de ces saints personnages, a opposé les temps néfastes actuels à la fécondité de l'Eglise.

Paris. — C'est au milieu d'un grand concours qu'ont eu lieu les deux neuvaines de Sainte Geneviève patronne de Paris. A Saint-Etienne-du-Mont, le cardinal archevêque a présidé les offices de la journée entouré de dignitaires du clergé. Au Panthéon son coadjuteur, Mgr Richard, a officié au salut. Partout, les communions ont été nombreuses, les chants harmonieux et le luminaire étincelant. Les fidèles n'ont pas cessé pendant ces jours bénis de visiter le tombeau de la sainte bien-aimée.

Toulouse. — Une retraite d'exercices religieux a eu lieu dans la chapelle Mac-Carthy dans l'intérêt spirituel des membres des Conférences de St-Vincent-de-Paul. Tous les hommes de bonne volonté, et principalement la jeunesse des écoles, étaient admis à profiter des instructions aussi substantielles que pleines de charme du R. P. Choizin. (Ce digne religieux a été longtemps supérieur de nos Maristes de Chartres ; c'est lui qui fonda leur résidence et qui restaura l'église de Sainte-Foy maintenant hélas ! fermée au culte). — L'Institut catholique a eu la satisfaction de voir presque tous ses étudiants prendre part à la retraite. L'esprit de foi, l'attachement à la religion s'implantent avec plus de force dans les jeunes cœurs, à mesure que l'impiété redouble ses assauts. C'est qu'ils ne négligent point la source de grâces et du vrai courage : la prière et les sacrements. On les a vus s'agenouiller à la sainte table, soit à la Dalbade, soit dans diverses chapelles. Précieux témoignage de la fidélité qu'ils gardent aux conseils et aux exemples de leurs familles, aux leçons et aux encouragements de leurs maîtres.

Lille. — Monseigneur le comte de Chambord a daigné adresser la lettre suivante à M. Scalbert de Lille, à l'occasion de la mort de son fils, M. l'abbé Arthur Scalbert, ancien vicaire de Saint-Géry de Cambrai :

Goritz, le 31 décembre 1880. — J'apprends, monsieur, le malheur qui vient de vous frapper, et je ne veux pas tarder à vous dire que je m'associe du fond de mon âme à votre douleur paternelle. Le fils que vous pleurez était, par ses sentiments, digne de son excellent père et de ce catholique département du Nord, si admirable par sa foi et par les sacrifices qu'il ne cesse de faire pour les grandes causes de la religion et du droit. C'était au moment même ou la révolution entrait dans la voie des persécutions les plus odieuses, chassait les maîtres les

plus vénérés de la jeunesse, les consolateurs et les soutiens du pauvre que votre fils n'avait pas hésité à se consacrer entièrement à Dieu, pour lutter, par ses prières et par sa parole, contre ces doctrines perverses qui tendent à la destruction de toute société.

Au ciel, où il reçoit la récompense de ses vertus, il n'oubliera pas, croyons-le bien, tout ce qu'il a tant aimé sur la terre : l'Eglise, la France, sa famille et son Roi.

Recevez l'assurance de ma vive sympathie et de ma constante affection.

HENRI.

Le cardinal Regnier, archevêque de Cambrai. — Vers 1804, vivaient au petit village de Saint-Quentin, dans le département de Maine-et-Loire, un prêtre et un vacher qui se voyaient tous les jours. Le prêtre était le curé du village. Lorsqu'il avait célébré les offices et secouru les pauvres, il n'estimait pas que sa mission fut complètement remplie et s'ingéniait à rendre d'autres services à ses paroissiens. C'est de cette préoccupation constante du bon ecclésiastique qu'étaient nées ses relations avec le paysan. Le vacher avait une dizaine d'années. Il était le fils d'honnêtes gens fort pauvres et en même temps fort bons chrétiens. L'enfant était intelligent, le curé s'intéressa à lui. Il entreprit de commencer son éducation. Chaque jour, le professeur et l'élève se voyaient. On a oublié le nom du curé ; l'enfant s'appelait alors le petit François. Il est devenu cardinal de la sainte Eglise romaine et archevêque de Cambrai. C'était Mgr. René-François Regnier, qui vient de mourir.

Le chapitre a nommé Vicaires capitulaire les trois anciens Vicaires généraux, Mgr. Monnier, M. Vallez et M. Destombes. (*Semaine de Séez.*)

La Semaine de Cambrai publie la première liste des offrandes qu'elle reçoit sous le titre ETRENNES A LÉON XIII.

Les souscriptions recueillies pour la première fois atteignent un chiffre de 36,369 fr. — Dans cette liste nous remarquons un don anonyme de 20,000 francs.

Un Boudhiste à Lourdes. — Un jeune japonais, du nom de *Kouaabara*, venu en France pour son instruction, y est tombé malade. La carie avait gagné l'os du talon de chaque pied ; il a fallu les extraire. Après dix-huit mois de souffrances, il s'est un jour écrié : « Je veux aller à Lourdes. — Mais vous êtes boudhiste, » lui a-t-on répondu. Il se tut ; mais deux mois après, il recevait, avec le baptême, les noms de Marie-Joseph. Arrivé à Lourdes, il se plongea jusqu'à cinq fois dans la piscine. Après son dernier bain, il put marcher jusqu'à la table sainte. Lui dont la faiblesse était extrême, dont les pieds ne pouvaient supporter aucun contact, il leur fit supporter tout le poids du corps, en faisant quelques pas avec le secours de son garde-malade, un frère

de Saint-Jean-de-Dieu. Il resta longtemps à genoux les bras en croix. Ses plaies scrofuleuses commencent à se fermer. « Je ne désire ma guérison, dit-il, que pour être l'apôtre de Marie. »

Chine. — Le R. P. Marie, de Brest, fait l'honneur d'écrire à M. Emile Clarisse de Saint-Omer.

« Vous avez dû voir dans le Bulletin des Missions Catholiques les tristes détails sur le Chan-sy (Chine). En outre nous avons eu dans le Hou-Pé oriental une terrible inondation qui a ruiné les récoltes. Vous voyez que vous et moi avons grand besoin de travailler pour le bien des corps et des âmes ! — Un de nos pères du fond de la Chine a commencé à bâtir une Eglise au Sacré-Cœur, il m'a envoyé de très *anciennes* idoles à placer au profit de cette œuvre. Je vous serais mille fois obligé de me découvrir des amateurs par la publicité de la *Voix de Notre-Dame de Chartres* et de quelques autres revues catholiques où l'on vous fait ordinairement l'accueil le plus sympathique, mon bien cher ami.

Notre cher missionnaire de la Chine, a besoin de secours au plus tôt, car ses nouveaux néophytes convertis pourraient se décourager en voyant qu'on ne vient pas à leur aide.

N. B. — Les lecteurs de la *Voix de Notre-Dame de Chartres*, sont priés de s'adresser pour le tout à M. Emile Clarisse, propriétaire, correspondant du R. P. Marie de Brest, à Saint-Omer (Pas-de-Calais).

Le nouveau règlement scolaire. — Le *Journal officiel* vient de publier un arrêté réglant les conditions d'admission dans les écoles primaires. On verra, par l'extrait suivant ; que l'instruction religieuse d'obligatoire qu'elle était, devient purement *facultative*.

Art. 3. — Le vœu des pères de famille sera toujours consulté et suivi, en ce qui concerne la participation de leurs enfants à l'instruction religieuse.

Art. 4. — La garde de la classe est commise à l'instituteur : il ne permettra pas qu'on la fasse servir à aucun usage étranger à sa destination, sans une autorisation spéciale du préfet.

. . . .

Art. 6. — Les enfants ne pourront, sous aucun prétexte, être détournés de leurs études pendant la durée des classes.

Ils ne seront envoyés à l'église pour les catéchismes ou pour les exercices religieux qu'en dehors des heures de classe. L'instituteur n'est pas tenu de les y surveiller. Il n'est pas tenu davantage de les y conduire, sauf le cas prévu au paragraphe 3 de l'article 9 ci-après, lequel est ainsi conçu :

Les enfants qui ne sont pas rendus à leur famille dans l'intervalle des classes demeurent sous la surveillance de l'instituteur jusqu'à l'heure où ils quittent définitivement la maison d'école.

Toutefois, pendant la semaine qui précède la première communion, l'instituteur autorisera les élèves à quitter l'école aux heures où leurs devoirs religieux les appellent à l'église.

— Le Conseil supérieur de l'Instruction publique a retranché les matières religieuses du programme des examens du brevet de capacité.

— A la suite des inondations qui ont ravagé la province de Liège et le Limbourg le souverain Pontife a envoyé une somme de deux mille francs à distribuer aux victimes du fléau.

— En Espagne, en Egypte, à Madagascar, à Tunis, à Jérusalem, l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes a été, en 1880, l'objet des égards et de la bienveillance de l'autorité locale, pour services rendus dans ces contrées. La Russie, la Bulgarie, l'Arménie, l'Ile de Chypre, le Mexique, l'Australie Anglaise, la République Argentine, etc, ont demandé des Frères; le défaut de personnel a empêché de satisfaire à de si nombreuses demandes.

— *Terre-Sainte.* — Le R. P. Commissaire général de Terre-Sainte en France a présenté à NN. SS. les cardinaux, archevêques et évêques de France un compte-rendu sur les quêtes recueillies pour les Franciscains de Terre-Sainte en 1880. Le total des offrandes s'élève à 70,750 francs. — Le diocèse de Chartres y figure pour une somme de 576 francs.

La Custodie franciscaine, disent les *Annales de N.-D. de Sion*, déploie, en ce moment, une activité qui réjouit grandement les âmes chrétiennes et les véritables amis des Pères de Terre-Sainte. Jérusalem et Bethléem vont voir s'élever simultanément leurs nouvelles églises paroissiales.

Cette double détermination, à laquelle S. M. l'empereur d'Autriche a si richement contribué lors de son passage en Terre-Sainte, s'est heurtée pendant de longues années, à des obstacles insurmontables. Enfin, à force de patience et de longanimité les entraves ont disparus et les deux édifices, si absolument nécessaires, vont surgir avec rapidité. L'excellent capitaine Guillemot, l'habile architecte des hôpitaux français de Jaffa et de Jérusalem en a dressé les plans. C'est un renouvellement général, et le T. R. P. Guido, custode de Terre-Sainte, peut dire avec l'ange de l'apocalypse : *Ecce nova facio omnia.*

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Lampes.— 86 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Janvier, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 63 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 4. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 338.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 129.

Nombre de visites faites aux clochers : 52.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres: En Janvier ont été consacrés 52 enfants, dont 32 de diocèses étrangers.

— *Denier des Expulsés.* Le Comité qui recueille à Paris les aumônes destinées à secourir les religieux expulsés a pour correspondant

à Chartres, M. de Lubriat (rue Muret). On peut adresser directement ses offrandes à M. de Lubriat, ou à M. Henri Dubreuil, administrateur du *Courrier d'Eure-et-Loir.*

— Les deux ecclésiastiques ordonnés prêtres, le 19 décembre, à la Crypte ont été maintenus dans la position qu'ils occupaient auparavant. M. l'abbé Havard, bachelier en théologie, continue à l'Institut catholique de Paris ses études préparatoires à la licence. M. l'abbé Tissier, bachelier en théologie et bachelier ès-lettres, reste professeur à l'Institution Notre-Dame de Chartres. — Notre numéro de janvier ayant été publié bien avant l'époque ordinaire, nous n'avons pu y relater les cérémonies de première messe ; nous aurions dit quelle part respective ont prise à cette fête d'entrée dans le sacerdoce l'Institution Notre-Dame où M. l'abbé Tissier fait actuellement la classe, et la Maîtrise où il fut jadis élève et avec laquelle il conserve ses relations de clerc de Notre-Dame.

— Les fêtes de Noël ont été magnifiquement célébrées à la cathédrale de Chartres. L'office de la nuit chanté par le séminaire dans l'église supérieure a été plus solennel et plus suivi que d'habitude. Dans l'église Sous-Terre, la nef devant l'autel principal débordait d'assistants ; les chants de cantiques populaires ont eu de l'entrain. et la dévotion des communiants a été favorisée par un ordre parfait. A la grand'messe du jour, dans la cathédrale, le chœur a fait entendre une jolie messe brève de Mozart ; Monseigneur a prononcé après l'évangile une allocution en rapport avec les circonstances où se trouve la Sainte Eglise. Nous avons déjà nommé le prédicateur des Vêpres, en annonçant la station d'Avent. — La solennité de l'Epiphanie, dans ses rites et ses chants, a été à peu près la reproduction de celle de Noël.

— Entre ces deux époques se sont accomplies d'autres cérémonies touchantes, et, au premier rang pour l'Œuvre dont notre revue est l'organe, nous plaçons la fête des Saints Innocents. Il paraît qu'elle a des charmes non seulement pour les clercs, mais aussi pour les fidèles, puisque chaque année ceux-ci reviennent nombreux, du moins pour le salut qui clôture dignement l'office capitulaire chanté par la Maîtrise. C'est toujours à la Crypte qu'à lieu ce salut précédé d'une instruction. La dernière fois c'est M. l'abbé Bourlier, supérieur du Grand-Séminaire et de l'Œuvre des clercs, qui a porté la parole ; il a fait admirablement ressortir le rôle de l'enfant de chœur dans l'église et en particulier les devoirs des enfants de chœur de Notre-Dame de Chartres. En exposant les principaux détails du règlement de la Maîtrise et aussi les moyens d'existence nécessaires à notre œuvre cléricale, il a voulu justifier l'estime que les fidèles accordent depuis longtemps et l'intérêt que l'esprit de foi ne cessera de leur inspirer pour les jeunes serviteurs des autels

— Un sermon de charité en faveur des pauvres soutenus par la Société des Jeunes Economes, a été prêché à la cathédrale, le 9 janvier, par le R. P. Jouin, de l'ordre de Saint-Dominique. Une cause si intéressante ne pouvait être confiée à une parole plus sympathique.

— Le dimanche, 16, ont eu lieu les prières publiques prescrites par la Constitution. Le préfet, le général, les principaux représentants de l'autorité civile, militaire, judiciaire ont assisté à la messe du Chapître et aux invocations qui ont suivi. A-t-il jamais été plus opportun de répéter devant Notre-Dame, protectrice de la France : *Sub tuum præsidium confugimus* ?

— Le 21 janvier, Chartres a eu, comme les autres villes, sa messe commémorative de la mort du roi-martyr.

— Le jeudi 20 janvier, la température était glaciale aux heures du matin et une couche épaisse de neige couvrait la terre. Cependant, bien avant l'aurore, une foule de personnes sortaient courageusement de leur demeure et se dirigaient dans une demi-obscurité vers l'église de Notre-Dame de Sous-Terre. C'est qu'elles voulaient avoir les prémices de la fête qui allait commencer. Il était cinq heures et demie et on allait, sur l'autel de Marie, exposer le très-Saint-Sacrement pour la solennité de l'Adoration mensuelle.

En entrant à la Crypte, tout ce monde se trouva préparé aux saintes délices de la journée par le beau spectacle qui s'offrait aux regards. Un faisceau de lumières enveloppait le sanctuaire enguirlandé de fleurs d'or; des lampes par centaines formaient des lignes harmonieuses sous les arceaux de la voûte noire, et cette voûte ainsi constellée de points scintillants jusqu'au tiers de la nef figurait à distance le firmament dans la nuit. On ne peut certainement trouver de décors mieux appropriés à l'antique monument, à nos catacombes.

Il y a eu allocution dès la première messe. Le célébrant, touché de l'empressement avec lequel on venait jouir des charmes que présente Jésus à la terre et des grâces que Dieu tient en réserve pour ses amis, a commenté, après l'évangile, le texte qu'il venait de lire : « Toute la foule cherchait à le toucher, parce qu'une vertu sortait de lui et guérissait tout le monde. »

Les pieux cantiques sont indispensables en de pareilles fêtes. Ils n'ont pas fait défaut au programme. Divers chœurs de chant ont fait entendre les leurs aux messes qui se sont succédé dans la matinée. Chanteurs et chanteuses qui alternativement nous ont ainsi prêté leur concours ont droit à nos remerciements comme à nos félicitations; que ces lignes leur en portent l'humble expression.

Les adorateurs, et en tête les personnes qui font partie des Associations du Saint-Sacrement, ont servi de garde d'honneur à la Divine Hostie dans l'intervalle qui suivit la dernière célébration du Saint-

Sacrifice jusqu'au salut. Les clercs de Notre-Dame allaient aussi, par groupes, s'agenouiller au sanctuaire et prenaient leur part à ce concert de louanges et d'invocations qui, malgré le silence extérieur, montaient des âmes vers le Dieu de l'autel.

A quatre heures, l'église de Sous-Terre se trouva de nouveau envahie par une pieuse assistance. C'était le moment d'un exercice commun ; on attendait le sermon et la bénédiction du Saint-Sacrement. Monseigneur arriva accompagné de ses vicaires généraux ; le prédicateur monta en chaire. M. l'abbé Kermaïdic, vicaire de Notre-Dame de Nogent-le-Rotrou , nous a montré le mystère de la Sainte-Eucharistie au tabernacle, à l'autel, à la sainte table, fortifiant notre foi, notre espérance et notre amour. Après cette instruction d'une solide doctrine et d'un style agréable, le chœur de chant a repris ses belles mélodies.

Il avait débuté par le cantique : Le ciel a visité la terre, poésie de M. de Ségur, avec musique de Gounod, œuvre de deux maîtres dans l'art chrétien ; il a dit ensuite en doux accords le cri d'espérance au Sacré-Cœur, et les motets du Salut, ont eu pour couronnement de gracieux couplets en l'honneur de Notre-Dame de Chartres. La très-sainte Vierge, associée aux hommages qui s'adressent à son divin Fils, nous aura aidés à obtenir ce qu'implorait la foi vive d'un peuple qui lui est spécialement consacré.

Puisse cette journée d'amende honorable être agréée du bon Sauveur qui nous dérobe les secrets de l'avenir, mais que nous savons toujours prêt à écouter nos vœux en faveur de l'Eglise et de la France !

— M. l'abbé Hue (Jean-Cyrille), curé de Marchéville, est décédé le 25 décembre, à l'âge de 66 ans. Nous recommandons son âme aux prières de nos lecteurs.

Il y a eu nombreuse assistance aux funérailles ; les autorités municipales ont donné l'exemple ; les ecclésiastiques de la contrée entouraient la dépouille mortelle de leur confrère.

A Beauvilliers, à Aunay et à Marchéville, paroisses successivement desservies par M. l'abbé Hue, on se souviendra de ses importants travaux de restauration d'églises. Il avait acquis beaucoup de connaissances en archéologie et en architecture ; il les a mises à profit pour la gloire de Dieu.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Le pèlerinage qu'il m'a été donné de faire récemment me réservait cette fois une grande consolation. Une parole venue de haut m'avait été adressée au moment du départ : Ayez confiance, vous êtes des enfants de la Sainte-Vierge. Ce simple mot m'avait fait grand bien. Je ne sais pourquoi j'y voyais une réponse aux instances que j'avais adressées à Notre-Dame de Sous-Terre pour

obtenir ma guérison. Les souffrances physiques et les peines d'esprit auxquelles j'étais en proie depuis longtemps en effet, me rendaient la vie insupportable. Quoi de plus triste d'ailleurs pour un prêtre de ne pouvoir plus soutenir cinq minutes l'effort de la prière et d'en être réduit à s'arrêter dix fois pour lire vingt lignes de bréviaire! A Chartres donc je résolus d'en finir et, en dehors des heures consacrées aux relations de l'hospitalité, je ne fis autre chose que d'implorer la Sainte-Vierge, promettant une offrande au sanctuaire de son cœur, si Elle daignait me soulager.

Le soulagement se produisit lent, progressif. peu marqué au début, mais toujours sans arrêt. Avec le succès je sentais grandir ma confiance; si bien que, le 8 novembre dernier, je commençai l'oraison des trente jours avec l'espoir d'arriver à un résultat plus sensible pour la fête de l'Immaculée-Conception. — Ce résultat, je crois l'avoir atteint ; non pas que je sois entièrement guéri ; je n'ai jamais demandé celà que très-conditionnellement à la Sainte-Vierge; mais du moins il m'est donné de pouvoir m'appliquer plusieurs heures de suite, et même le soir, sans avoir à éprouver aussitôt cette digraphie (double vision) qui depuis des années faisait mon tourment. Je puis lire, écrire, m'occuper, et j'espère revenir bientôt à mes chères études sous lesquelles intellectuellement je me sentais dépérir. Aussi je ne crois pas devoir attendre plus longtemps pour témoigner ma reconnaissance à Notre-Dame de Sous-Terre, et je prends la liberté de vous adresser sous ce pli une somme de........ Dieu veuille que mon offrande soit agréable au cœur de la Sainte-Vierge!.... (E. A. curé de G. diocèse de Reims).

2. Dites bien, je vous en prie, à la bonne Mère de Chartres de bénir mes parents ; ils sont nombreux ceux dont je recommande ainsi l'âme à sa protection maternelle. Pendant la guerre je n'avais pas moins de six neveux sous les drapeaux; pas un n'a été blessé ; deux emmenés prisonniers en Prusse en sont revenus avec une assez bonne santé qui s'est fortifiée depuis. J'ai toujours attribué leur conservation à Notre-Dame de Chartres à qui je les recommandais sans cesse. Je lui ai témoigné ma reconnaissance en recrutant des abonnements pour la *Voix*, bulletin de son pèlerinage. Comme à présent c'est aux âmes que l'on fait la guerre, c'est en leur faveur que je demande des prières au sanctuaire béni de Notre-Dame de Chartres. (T. G. à A. diocèse de Saint-Claude).

3. Nous adressons des actions de grâces à Notre-Dame pour un bienfait obtenu. (M. H. de L. T. à E. diocèse de Versailles.)

4. Veuillez dire une messe d'actions de grâces à Notre-Dame de Sous-Terre, pour une guérison obtenue par l'intercession de la Sainte-Vierge. (L. S. à Paris.)

5. Vos promesses de protection de la part de Notre-Dame de Chartres se sont accomplies à notre égard d'une manière qui rem-

plit nos cœurs de la plus douce joie. Mon frère atteint d'une fluxion de poitrine se trouvait en si triste état que la mort semblait prochaine. Dans ce danger suprême, je le recommande à notre puissante protectrice Notre-Dame de Chartres ; je vais moi-même prier et faire brûler un cierge a l'autel de Marie dans notre église, sollicitant pour mon frère la sanctification du peu de temps qu'il avait à vivre, et pour moi force et courage dans la douleur. A partir de ce moment le mal a diminué ; environ quinze jours après, mon frère se confessait pour la première fois depuis une trentaine d'années, et en peu de temps il s'est assez bien rétabli pour aller recevoir à l'église, dans la sainte communion, le Dieu qui avait réjoui sa jeunesse. Gloire à Marie ! (L. R. à S. diocèse du Mans).

BIBLIOGRAPHIE

La Messe fréquentée ou le chrétien sanctifié par l'assistance journalière à la sainte Messe, par l'abbé H. Fanien, curé de Douvrie. — Arras, Sueur-Charruey, éditeur, Petite-Place, 31. — 1 vol. in-18. Prix : 25 c. La douzaine, 2 fr. 50 ; le cent, 16 fr.

Le meilleur moyen de faire apprécier cet opuscule sera sans doute d'indiquer ce qu'il contient. Or il expose d'abord combien la sainte Messe est grande en elle-même et efficace dans son action ; il dit ensuite comment, à quels titres et dans quelle mesure celui qui assiste à la sainte Messe participe aux fruits qu'elle produit ; de là il déduit quelles raisons ont les fidèles d'assister à la sainte messe ; il rapporte plus de cinquante exemples très propres à faire estimer cette bonne œuvre ; il excite ainsi les fidèles à se faire un bonheur d'entendre tous les jours la sainte Messe ; il dit enfin comment il faut assister au saint-Sacrifice et il donne une méthode indulgenciée pour bien accomplir cet acte de piété.

— **L'Encyclopédie ecclésiastique,** Journal illustré, paraissant tous les trois mois en Livraison de 350 pages chacune, sous la direction de M. l'abbé Regnaud et destinée à compléter *La Somme du Catéchisme* du même auteur, en la rendant toujours vivante et toujours actuelle, 4, *Impasse Saint-Eustache, Paris.*

Vient de paraître la Ve livraison (Décembre 1880) dont voici le *Sommaire :* I. Le *Catéchisme.* Méthode. Livre V. La Discipline du Catéchisme. — II. *Catéchèses.* Livres II Catéchèses sur les Evangiles des Fêtes Mobiles. — III. *Questions et Réponses.* Théologie. Philosophie. Histoire. — IV Variétés. La Première Communion. Cas de conscience sur les opérations de Bourse. — V. *Chronique.* — Gravure. La Cène d'après Léonard de Vinci.

M l'abbé Regnaud a déjà reçu pour ses diverses Publications deux brefs de Pie IX et de Léon XIII et cinquante Lettres approbatives de NN. SS les Evêques.

Prix de chaque Livraison séparée : 2 francs (Etranger : 3 fr.) Prix de l'Abonnement annuel : 5 fr. (Etranger 8 fr.) Prix de la Ire Année parue : 8 fr. (Etranger : 12 fr.) — Pour les nouveaux Abonnés le prix de la Ire Année est réduit à 5 fr. (Etranger : 8 francs).

— M. A. Josse, éditeur religieux de Paris, (31, rue de Sèvres) vient de publier une brochure de propagande, dont le titre résume les cris séditieux du jour : *A bas les curés ! A bas les bourgeois !* Nous recommandons ce petit livre qui pourra ouvrir les yeux à plus d'un optimiste ignorant (Prix : 15 cent. franco 20 cent. — 10 exem. 1 fr. 50. — 100 exempl. 12 francs.

FÉVRIER 1881.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Février 1881.

Chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux devant un crucifix après la communion, de la prière : *En ego.*

1er février, mardi — Ind. pl. : 1° pour les Tert. ; 2° pl. et part. nomb. des 7 basiliques romaines, au scap. bleu. (moy. visite à la Ste Vierge. — j. au ch.).

2, mercredi. — Ind, pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. l'Archic. du S. C. de Marie et de St Joseph ; 4° pour le

scap. bl. et du Carmel ; 5° p. le rosaire ; 6° p. les poss. d'objets indulgenciés ; 7° p. la récit. quot. des litanies de la Ste Vierge:
3, jeudi. — Indulg. plén. pour la récitation à gen. devant le Saint Sacr., de la prière : *Regardez, Seigneur.*
4, vendredi. — Ind. pl. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. rouge ; 3° p. la Conf. du C. de Jésus.
5, samedi. — Ind. pl : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° pl. et part. nombr. du St Sépulcre et de la Terre-Ste, au scap. bl. (comme au 1er fév. — j. au ch.).
6, dimanche. — Indulg. pl.: 1° pour les Tert. Franç.; 2° p. le scap. bl.; 3° p. le Rosaire ; 4° p. la Conf. de N.-D. de Chartres ; 5° p. l'Archic. du S. C. de Marie.
7, lundi. — Ind. plén. : 1° p. la Prop. de la Foi : 2° p. l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).
8, mardi.— Ind. pl. p. la récit. quotid, de la pr. : *Angele Dei* (j. au ch.)
9, mercredi. — Ind. plén.: 1° p. le scap. du Carmel. 2° pour l'Archic. de St Joseph (merc. au ch.) ;
10, jeudi. — Ind. pl. p. l'Ap. de la pr. (j. au ch.).
11, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. rouge ; 2° p les Tert. Fr.
12, samedi, — Ind. p. la réc. quot. du *Memorare* et de la pr. : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).
13, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'Archic. du S. Cœur de Marie ; 3° p. la réc. quot. du trisagion : *Sanctus* (j. au ch.)
14, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).
15, mardi. —Ind. pl. : 1° p. la récit. quot. du chapelet brigitté ; 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour ; (j. au ch.)
16, mercredi. — Ind. pl. : 1° pour le scap. du Carmel : 2e p. les Tert. Franciscains.
17, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.).
18, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. rouge ; 2° p. l'Ap. de la pr. (vendr. au ch.).
19, samedi — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° pl. et part. nombr. du St-Sépulcre et de la Terre-Sainte au scap. bl. (comme au 1er fév. — j. au ch.).
20, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° pour l'Arch. du S. C. de Marie (j au ch.).
21, lundi — Ind. pl. : 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. la récitation quotid. du chap. de l'Im. Concep. (j. au ch.).
22, mardi. — Ind. pl. pour la récit. quotid. de l'*Angelus* (j. au ch.).
23, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr ; 2° p. le scap. du Carmel ; 3° p. l'Arch. de St Joseph (mercr. au ch.).
24, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. l'Arch. de St Joseph ; 2° p. les poss. d'objets indulg.
25, vendredi — Ind. pl. p. le scap. rouge.
26, samedi — Indul. pl. et part. nombr. des 7 basil. romaines au scap. bleu (comme au 1er fév. — j. au ch.).
27, dimanche. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour une visite au St Sacrement exposé, aujourd'hui ou les jours suivants.
28, lundi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 3° p. la récit. quot. des actes de Foi, d'Esp. et de Charité (j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE

3e NUMÉRO — LA VOIX — MARS 1881

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LE BIENHEUREUX PÈRE LEFÈVRE
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS (1).

Le bienheureux Pierre Lefèvre, dont nous allons raconter la vie, fut le premier disciple et le premier prêtre de la Compagnie de Jésus, née pour ainsi dire sous ses regards et entre ses bras. Saint-Ignace l'appelait *l'Ange* de la société qu'il avait fondée, et ce nom, Pierre Lefèvre le mérita par la beauté et la pénétration de son génie, par l'innocence et l'amabilité de ses mœurs et par son admirable soumission aux volontés divines. Il fut un des plus illustres enfants de la Savoie et l'une des plus belles figures de l'Eglise au XVIe siècle. Associé sur la terre aux œuvres et aux tribulations d'Ignace et de François Xavier, le Père Lefèvre devait être associé aussi à la gloire dont l'Eglise les a couronnés. Si l'heure où ce fervent missionnaire s'est vu inscrit parmi les *Bienheureux*, a été différée jusqu'au temps où nous vivons n'est-ce pas que la Divine Providence voulait consoler la Compagnie des outrages dont elle est abreuvée en ajoutant un nouveau fleuron à sa couronne d'immortalité.

Le Villaret, village de la Haute-Savoie, s'honore avec raison de la naissance de Pierre Lefèvre, et sa mémoire y est conservée avec vénération.

Il eut pour parents de simples cultivateurs étrangers aux usages du monde et aux lettres humaines, mais parfaitement instruits des mystères de la foi et riches en vertus ; aussi

(1) D'après l'intéressant ouvrage du Père Maurel de la Compagnie de Jésus, Briday, éditeur (Lyon).

mettaient-ils leur soin principal à initier de bonne heure leurs enfants à ces doctrines et à ces pratiques qui sont l'unique source de la probité, de l'union, de la paix dans les familles, de nos consolations présentes et de nos espérances à venir.

Des traits charmants, que l'on retrouve dans la vie de plusieurs saints se conservent comme de pieuses traditions au hameau où Pierre passa son enfance : C'est ainsi qu'on le représente, tandis qu'il gardait ses brebis, entouré de petits bergers auxquels il apprenait à réciter le chapelet et à dire différentes prières qu'il tenait de sa mère. Les jours de fête, assis sur une grosse pierre, ce prédicateur de 6 à 7 ans faisait répéter le catéchisme à son auditoire enfantin, et lui parlait des mystères de la religion avec une grâce et une clarté merveilleuses.

A quelques minutes de distance, au dessus de la chapelle du Villaret sur le versant de la colline, il existe une source d'eau très limpide appelée la fontaine du bienheureux Lefèvre ou la *fontaine bénite* : elle sort du rocher et coule même durant les plus fortes chaleurs : le double surnom qu'on lui donne dans le pays, vient de la pieuse croyance que cette eau fut le fruit des prières du petit apôtre du Villaret qui, après avoir obtenu ce miracle pour désaltérer son troupeau, le laissait souvent parqué autour de la *fontaine bénite*, afin d'aller entendre la messe au Grand-Bornand. — Germaine Cousin faisait ainsi. — A son retour il le trouvait paissant tranquillement en cet endroit.

Ses parents et tous ceux qui connaissaient ces faits en conservaient le souvenir, et dans leur admiration ils se demandaient comme autrefois les Juifs du fils de Zacharie : « que sera donc un jour cet enfant ? »

Cet enfant en effet était prédestiné à de grandes choses : prévenu de la grâce à la quelle il fut toujours si fidèle, il ressentit dès l'âge de dix ans un ardent désir de recevoir une instruction au-dessus de celle qu'il pouvait acquérir dans ses montagnes : à force d'instances il obtint de ses parents d'être mis en pension à Thônes, petite ville située dans une

belle et fertile vallée à deux lieues du Villaret vers le couchant. Ses progrès dans les éléments des langues française et latine furent si rapides que son père le mit au collège de La Roche, où il devint l'étonnement de ses maîtres par son ardeur au travail et par son éminente piété.

N'ayant encore que douze ans comme il gardait son troupeau — reprenant pendant les vacances son premier état de berger, — il se sentit porté presque invinciblement à se consacrer au service du Seigneur.

Alors se jetant à genoux, il fit le vœu de chasteté perpétuelle, n'ayant d'autres témoins que ses douces brebis et ses petits agneaux....... Pierre Lefèvre ayant acquis tout le degré de science qu'il pouvait recevoir au collège de La Roche, le docteur Veillard qui avait cultivé cette jeune plante avec des soins plus que paternels, sollicita vivement son jeune élève de se rendre à l'Université de Paris, l'un des centres les plus brillants et les plus fréquentés des sciences divines et humaines au XVIe siècle.

Pierre Lefèvre revint donc au village pour obtenir de ses parents l'autorisation et les moyens de faire ce long voyage; après bien des refus, il obtint enfin ce qui faisait l'objet de ses vœux les plus chers, et, fortifié contre les périls de la route par la bénédiction paternelle il arriva sans encombres à Paris l'an 1525, à l'âge de 19 ans.

La Providence qui veillait sur ce vertueux jeune homme sans fortune et sans position, lui fit trouver une place gratuite au collège Ste-Barbe où il suivit, dès son entrée, le cours de philosophie du savant docteur Jean Penna dont il devint en peu de temps un des plus brillants élèves. Reçu bachelier-ès-arts en 1529, licencié et docteur en 1530, Pierre Lefèvre mit on le voit, un peu plus de 4 ans à son cours complet de philosophie : temps ordinairement consacré par l'Université à des études qui avaient alors et qui devraient avoir toujours pour but d'apprendre aux hommes à penser juste, à parler et à raisonner solidement et à se conduire en tout avec sagesse. Maintenant, hélas ! on fait ces études si sérieuses de leur nature avec

une déplorable rapidité; remplaçant le plus souvent par des sophismes, des erreurs et même des blasphèmes, les solides enseignements qui posaient les premières bases de nos croyances et conduisaient à la connaissance de la religion révélée, l'alpha et l'oméga de toute vérité.

Notre docteur consacra quatre autres années à la connaissance de la Théologie, soutenant son ardeur au travail par l'exercice des vertus chrétiennes, le recours assidu à la prière et aux sacrements.

Compagnon d'études et même de chambre au collège Ste-Barbe de François Xavier, l'humble enfant de la Savoie ne tarda pas à se lier étroitement avec le riche et ambitieux Navarrais, et quand Ignace de Loyola y entra aussi, Pierre Lefèvre, partageant tous les sentiments du blessé de Pampelune ou pour mieux dire du *converti*, de *l'inspiré* de Manrèze, l'aida puissamment à faire comprendre à Xavier le peu de valeur de la gloire temporelle et de l'honneur mondain. Il profita lui-même des grandes lumières de ce nouveau soldat du Christ, et après une retraite où il joignit à la prière les plus grandes austérités, il prit la détermination d'entrer dans les ordres sacrés.

On peut rapporter au printemps de l'année 1534, son élévation au sacerdoce. Il célébra sa première messe le jour de Ste-Marie-Madeleine, qu'il avait prise pour son avocate au ciel, se regardant dans son humilité, lui qui était si pur, comme un grand pécheur; et ce sentiment, il le fondait, disait-il, sur son peu de correspondance aux grâces ineffables dont le Seigneur l'avait comblé.

Lefèvre et Xavier ignoraient les projets d'Ignace, mais ils subissaient son ascendant et sentaient bien en eux-mêmes qu'un dessein providentiel se rattachait à leur triple union. Bientôt de nouvelles recrues arrivaient pour se donner *au maître* qui ne cherchait pas la renommée, mais que la renommée cherchait; ce furent les espagnols Jacques Laynez, l'adolescent Salmeron, Alphonse, du village de Bobadilla, et le portugais Rodriguez Azévedo.

Loyola ayant de nouveau mûri ses projets dans l'oraison et

la solitude, réunit ses *disciples* et leur confia le désir qu'il avait d'imiter les exemples de Jésus-Christ, « qui avait employé sa vie et souffert la mort pour le salut du monde, en travaillant à sa propre perfection par la pratique des conseils évangéliques, et au salut de ses frères par un zèle sans limites » il ajouta « qu'il n'avait point trouvé de lieu plus propre à ce double travail que la *Terre-Sainte* (1) qui bien que rougie du sang rédempteur était la malheureuse esclave de Satan » — et *tous* de s'écrier en entendant ces paroles brûlantes : « *Oui la Terre-Sainte ; Ignace notre maître et notre père, nous vous suivrons partout, nous partagerons avec joie vos périls et vos travaux.* » Ces engagements sacrés Ignace et ses premiers enfants les contractèrent solennellement le jour de l'Assomption de la Très Sainte-Vierge (15 août 1534), dans la Crypte de la chapelle de Notre-Dame du *Mont-des-Martyrs* (2).

Ce fut sur l'autel qui occupe l'emplacement de celui de Mars où St-Denis, St-Rustique et St-Eleuthère ont versé leur sang pour Jésus-Christ (9 octobre 272), que Pierre Lefèvre célébra les saints mystères. Les *sept*, Ignace à leur tête, y communièrent. Après la messe, tous étant à genoux, le chef de cette sainte milice pria ainsi : « Seigneur, qui par l'intercession de *Marie-Immaculée*, avez allumé la clarté de l'Esprit-Saint dans l'âme de vos serviteurs ; faites, s'il vous plait, que leur demeure ici-bas soit bâtie pour tous et non pour eux-mêmes, afin qu'ayant donné leur vie au salut des hommes en Jésus-Christ, *ils ne cessent jamais d'être persécutés pour votre plus grande gloire,* vous qui vivez et régnez dans les siècles des siècles.

— *Ainsi soit-il* — répondirent les fils d'Ignace. Ils se relevèrent ensuite ; la *Cie de Jésus était fondée* !....

Sur le sommet de la même montagne des Vœux, s'élève le temple de *l'expiation*, la basilique dédiée au Sacré-Cœur de Jésus, dont les Jésuites sont des disciples si zélés et si fidèles... Touchante coïncidence qui ne saurait passer inaperçue pour l'âme contemplative habituée à voir dans les événements de ce

(1) Il l'avait visitée en pèlerin en quittant Manrèze.

(2) Située beaucoup au dessous de l'église paroissiale de Montmartre et dont la Crypte existe encore en contre-bas de la rue Marie-Antoinette.

monde la main Divine qui les dirige et les conduit à leur fin, malgré les difficultés à vaincre et les obstacles à surmonter.

Forcé par le mauvais état de sa santé d'aller respirer l'air natal, St-Ignace chargea Pierre Lefèvre de la conduite de la petite Société qui s'était accrue de plusieurs autres membres. Sa vie fut dans Paris un véritable apostolat, surtout parmi les pauvres et les étudiants de l'Université. Le moment d'abandonner ses travaux évangéliques se trouva dévancé par la guerre qui venait d'éclater entre François Ier et l'Empereur Charles-Quint à l'occasion du Milanais, et Pierre Lefèvre dut partir sans plus de délai pour l'Italie avec ses compagnons (15 novembre 1536).

Nos voyageurs accomplirent à pied, le chapelet au cou et le cantique aux lèvres, ce long et vaillant pèlerinage à travers l'Allemagne protestante qui les mena jusqu'à Venise.

St-Ignace, qui les avaient précédés dans la ville des *doges*, voulait qu'ils prissent un peu de repos ; mais leur repos à eux fut de se répandre dans les hôpitaux, pour y instruire les ignorants, y soigner les malades, assister les moribonds et ensevelir les morts.

A la vue de tant de dévouement et de charité, la brillante cité s'émerveillait. Les faibles dans la foi devenaient plus fermes et les forts sentaient grandir encore leur courage.

Cependant les hostilités avaient commencé entre le sultan Soliman et la république de Venise : La Méditerrannée était couverte de vaisseaux ennemis et nul bâtiment italien ne pouvait tenter la traversée pour porter en Terre-Sainte Ignace et ses disciples. En attendant, les nouveaux apôtres se répandirent dans les différentes villes de la République qu'ils évangélisèrent avec un succès merveilleux. Mais l'année étant révolue et le voyage en Palestine devenu impossible, Ignace réunit à Vicence tous ses compagnons, afin de prendre avec eux une résolution définitive. Il fut décidé qu'Ignace lui-même irait à Rome avec Lefèvre et Laynez afin de se mettre à la disposition du Vicaire de Jésus-Christ. Avant de se séparer

St-Ignace leur dit ces paroles qui n'ont rien perdu de leur force en traversant les siècles. « A ceux qui vous demanderont » ce que nous sommes, nous répondrons que nous sommes » des soldats de la sainte Église, enrôlés sous l'étendard du » Christ et que nous formons la *Compagnie de Jésus* : Notre mot d'ordre sera celui-ci : AD MAJOREM DEI GLORIAM ! »... c'est ainsi qu'à la première heure de leur croisade contre le protestantisme qui caressait l'impuissant orgueil de l'homme, les fils de Loyola devaient opposer l'humilité omnipotente des enfants de Dieu.

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

LETTRES DE Mgr. L'ÉVÊQUE DE CHARTRES (1)

à un ecclésiastique de son diocèse, sur *les écoles*, — sur *les projets d'instruction pour les jeunes filles*, — sur *les libres penseurs*, — sur *le Cléricalisme*.

— La presse catholique a parlé avec grand éloge de la nouvelle publication de Mgr REGNAULT, ÉVÊQUE DE CHARTRES, sur des questions toutes palpitantes d'actualité ; elle l'a signalée aux lecteurs dont la bonne foi a pu être surprise par les sophismes à l'ordre du jour, comme étant un arsenal renfermant les armes les plus sûres pour combattre les fils du mensonge et de l'erreur.

Les auteurs de ces intéressants compte-rendus, on fait ressortir la clarté, la concision du style, la justesse des appréciations de l'œuvre de Mgr de Chartres. Ils ont aussi fait remarquer la variété et l'intérêt des tableaux habilement esquissés par le vénéré prélat, soit qu'il représente la creuse figure du *libre-penseur*, soit qu'il offre aux regards l'*enfant et la jeune fille* sans Dieu, soit qu'il trace l'admirable type du *héros chrétien*, soit enfin qu'il montre ce groupe d'hommes éminents, venant après nos récents désastres se joindre aux foules agenouillées devant la Vierge de Chartres, renouant ainsi les pieuses traditions de l'antique Pèlerinage, où l'on voyait rois, princes, seigneurs, s'unir au peuple fidèle dans une même pensée de foi, d'espérance et d'amour !

La publication de cette brochure remonte déjà à plus de trois semaines. *Tard-venu* de la *Bonne nouvelle*, au lieu d'une initiative toute de cœur, toute spontanée, nous devons forcément emprunter les jugements des autres, parcequ'à l'avance ils ont rendu nos pensées : Nous redirons donc avec le *Monde :*

(1) Opuscule in 8° de 92 pages, Poussielgue, Rue Cassette, 15, prix : 90 cent.

« En prêtant l'oreille aux enseignements contenus dans ces pages, « c'est la voix du bon pasteur qu'on entend. »

« Le vénérable et docte prélat parle avec la simplicité de la « vérité, avec l'autorité de l'âge et du caractère, et avec la convic- « tion d'une foi profonde: » « sous la forme de lettres adressées à un « ecclésiastique, Mgr de Chartres passe en revue (c'est l'*Univers* qui « parle) les projets avoués ou cachés des ennemis de la France « catholique ; la question de écoles, celle des lycées de jeunes filles, « les prétendues libertés et le programme odieux de la libre pen- « sée et toute cette machine de guerre montée contre le cléricа- « lisme; toutes ces matières brûlantes sont abordées par le vénérable « prélat » avec une grande sûreté de coup d'œil et une remarqua- « ble finesse d'aperçus.

« Mgr de Chartres s'est souvenu, « dit M. Hermand dans le « *Courrier d'Eure-et-Loir* » que ce sont les Evêques qui ont « fait la France et il a pensé, à juste raison, que c'est à leurs « successeurs de la défendre contre un retour à la barbarie païenne « plus facile qu'on ne croit. Malgré son grand âge Monseigneur « s'est mis à la tâche, estimant son devoir plus haut que son « repos »

Nous ajouterons que cette tâche, sa Grandeur l'a remplie avec une sûreté de doctrine qui est à notre avis le côté culminant de son ouvrage. Il n'y a pas une pensée qui ne découle des croyances et des enseignements de la Sainte Eglise catholique ; pas un raisonnement qui n'ait pour base des textes sacrés ; qui ne s'appuie sur les grandes leçons fournies par l'histoire du peuple de Dieu ou les annales du christianisme, et qui n'ait pour preuve irréfragable le témoignage des siècles écoulés.

O Sainte Eglise de Jésus-Christ ! que tu apparaîs grande et forte dans ta Catholicité, qui embrasse tous les temps ; dans tes doctrines immuables ; dans ta morale sublime ; dans les bienfaits sans nombre, qu'au nom du *Dieu-Charité*, tu répands sur l'univers !.....

Cette grandeur, cette majesté, qui écrase toutes les petitesses des utopistes modernes, Mgr Regnault les met en relief comme il appartient à un évêque de le faire ; aussi, après avoir lu ces lettres, on se sent plus disposé à soutenir sans défaillance la lutte du bien contre le mal, lutte dont le résultat final sera le triomphe, si à la noble accentuation de nos croyances nous joignons le recours au Cœur de Jésus et à Marie-Immaculée.

VIERGE DE CHARTRES ! notre mère, *priez pour nous*.

C. de C.

UN OFFICIER RECONNAISSANT

Le récit suivant appartient au général Ambert, écrivain bien connu qui habite à quelques lieues de notre ville et qui vient de temps à autre aux pieds de Notre-Dame de Chartres offrir à Marie l'hommage de ses publications si chrétiennes.

— « J'avais connu Chabert, pendant qu'il servait sous mes ordres, dans la dernière guerre. Qu'importent, d'ailleurs, les détails du temps passé ; il nous suffit de dire que Chabert, aujourd'hui capitaine, était un brave et digne soldat.

Un jour il me raconta son histoire. Il conclut en ces termes : « Tout ce que je viens de vous dire peut se résumer en peu de mots : nous étions pauvres et abandonnés ; des Religieux et des Religieuses nous ont sauvés du naufrage. Pendant que ma mère et ma sœur trouvaient dans le cloître une nouvelle famille tendre et dévouée, j'étais instruit gratuitement par des Religieux, qui me donnaient un état, m'ouvraient une carrière et me rendaient assez heureux pour soutenir ma mère et ma sœur.

Ce n'est pas tout. Vous souvient-il de la journée du 28 novembre 1870 ? C'était à l'armée de la Loire. Je me battais depuis le matin, lorsqu'à sept heures du soir, je fus blessé d'une balle à l'épaule et d'un éclat d'obus. L'obscurité ne permit pas à mes soldats de me voir tomber. La terre était détrempée par la pluie, et je demeurai longtemps dans un sillon plein d'eau. Un peu avant le jour, une vive clarté frappa mes yeux. Soulevant mes paupières, je vis un homme, une lanterne à la main, se pencher sur mon visage. C'était un capucin, accompagné de deux enfants. « Mon frère, vous êtes « blessé, dit le Religieux, je vais vous emporter avant que les « Prussiens ne reviennent. »

Remettant sa lanterne à l'un des enfants, le capucin me prit dans ses bras. On commençait à distinguer les objets, et je vis le sol couvert de cadavres. Les gémissements se faisaient entendre ; les imprécations se mêlaient aux prières, et il y avait, dans cette foule sanglante couchée dans la boue, comme des frémissements sinistres, l'agonie des moribonds se pressant contre les morts.

Postés à peu de distance, les Prussiens, en voyant le capucin chargé d'un fardeau, commençaient à tirer sur nous. Au sifflement des balles, je compris que le Religieux allait être frappé. D'une voix faible, je dis : « Abandonnez-moi, mon Père, et vous échap- « perez à une mort certaine. — Je suis envoyé de DIEU, répondit-il, « et nous sommes entre ses mains. »

Sa marche ne fut ni plus rapide, ni plus lente. Il donna seulement aux enfants l'ordre de s'éloigner en courant.

Je demeurai longtemps à l'ambulance, souvent entre la vie et la mort. Cette ambulance était tenue par quatre capucins ; dans la salle des convalescents se trouvaient des Sœurs de Saint-Paul de Chartres. Ces Religieux et ces saintes femmes m'ont sauvé la vie. Par eux ma famille a été avertie de mon sort, par eux j'ai eu des nouvelles de ma mère et de ma sœur.

Mon corps, comme mon âme ; mon pain et mon savoir ; mon enfance, ma jeunesse, mon âge mûr, l'existence de ma vieille mère et de ma jeune sœur ; mon épée dont je suis fier, et ma croix d'honneur rapportée de la bataille, je dois tout aux Religieux....

Et l'on ose aujourd'hui m'appeler pour les chasser de leurs demeures, pour les arracher de leurs autels... »

Général AMBERT.

La question du service militaire pour les ecclésiastiques.

— Son Em. le cardinal Guibert vient d'adresser aux députés une admirable lettre au sujet de la dispense du service militaire pour les ecclésiastiques. En voici la conclusion :

« En résumé, Messieurs les députés, ces propositions législatives dont vous êtes saisis n'ont sans doute pas pour but, mais elles auraient certainement pour résultat soit l'extinction, soit l'amoindrissement de la religion par les entraves apportées au recrutement du clergé. Telle ne peut être l'intention des législateurs qui font profession de respecter le Concordat et qui l'invoquent souvent comme la loi des rapports qui doivent exister entre l'Eglise et l'Etat. En effet, l'article principal, qui indique l'esprit dans lequel ce grand acte a été conçu, stipule avant toutes choses le libre exercice de la religion catholique. Or, déclarer la religion libre et rendre impossible ou très difficile la formation de ses ministres, ce serait une véritable contradiction.

Que conclure de là, Messieurs les députés, sinon que les propositions dont il s'agit émanent d'une initiave trop prompte et que n'ont pas suffisamment éclairée la réflexion et la connaissance de la matière. »

Tout l'épiscopat a adhéré aux sages observations du Cardinal Guibert :

Voici ce que Mgr l'Évêque de Chartres a écrit à Son Eminence.

Chartres, 11 février 1881.

Monseigneur,

Je venais de publier quelques lettres sur l'instruction chrétienne de la jeunesse et sur d'autres questions religieuses qui préoccupent à bon

droit les catholiques, lorsque parut la lettre de votre Eminence sur l'exemption pour le clergé du service militaire. Bien que j'eusse touché ce point dans mon écrit, cependant, en lisant l'admirable lettre de Votre Eminence, je me suis senti pressé d'exprimer publiquement mon adhésion complète aux pensées, aux sentiments et aux motifs qu'elle a si clairement exposés. C'est bien là le langage apostolique, plein de sagesse et de force, compagnes inséparables de la vérité. A l'exception de ceux qui de parti pris se posent en ennemis déclarés de la religion, tous les hommes droits et qui désirent sincèrement le bien de notre pays, applaudiront à la démarche que Votre Eminence, avec tant de raison, a jugée nécessaire.

N'est-il pas évident, en effet, que la religion catholique ne peut subsister sans le sacerdoce, et que s'en prendre au sacerdoce, c'est tendre directement à l'amoindrissement, et enfin à l'extinction de la religion elle-même? Il y a en ce moment en France grand nombre de paroisses privées de pasteurs; que sera-ce donc, lorsque les jeunes gens qui désirent embrasser l'état ecclésiastique auront en perspective un service militaire obligatoire, si contraire et à leur vocation et à la fin spirituelle qu'ils se proposent? Déjà les parents ont peine à se résoudre à envoyer leurs enfants dans nos séminaires; ne trouveront-ils pas dans l'obligation qui sera imposée par la suite un motif puissant de détourner leurs enfants d'une carrière qui, sans avantages humains, exige tant de préparation et de sacrifices, et surtout une abnégation et un dévouement de tous les instants?

J'aime à espérer, Monseigneur, comme Votre Eminence, que les dépositaires du pouvoir législatif examineront et pèseront de si fortes raisons, et que, s'inspirant des vrais intérêts de la société elle-même, ils ne porteront pas une atteinte aussi grave à la religion catholique. Je veux croire qu'ils maintiendront telle qu'elle est l'exemption du service militaire pour les élèves du sanctuaire, et qu'ils mettront un terme à des craintes et à des inquiétudes qu'il est impossible de ne pas concevoir, et qui se renouvellent sans cesse.

Je vous prie, Monseigneur, d'agréer les sentiments de profonde vénération et les plus dévoués, avec lesquels j'ai l'honneur d'être, de Votre Eminence, le très humble et très obéissant serviteur.

† L. Eugène,
Évêque de Chartres.

NÉCROLOGIE

1° M. l'abbé L'ANGLOIS, chanoine honoraire.

M. l'abbé L'anglois, dont nous avons annoncé la mort dans notre dernier numéro, n'était pas né à Chartres; mais il y demeura presque toute sa vie, au milieu de son honorable famille alliée depuis bien longtemps à l'élite de la société chartraine. Son grand-père avait été premier échevin de notre cité et président du tribunal de commerce; son père prit du service dans l'armée en même temps que le célèbre Marceau et, comme lui, devint un brillant officier; sous-gouverneur de la forteresse de Bistch en Alsace, puis colonel, il mourut laissant plusieurs enfants en bas-âge, qui avaient déjà perdu leur mère; on les

conduisit aussitôt à Chartres auprès de la chère aïeule qui devait présider à leur éducation.

Louis-Simon, l'aîné de ces orphelins, se fit bientôt remarquer par des aptitudes qui annonçaient un heureux avenir. Toutefois, depuis sa naissance à Bistch (1er février 1804) jusqu'au terme de ses études ecclésiastiques, nous n'avons à relever aucun fait digne de remarque; n'aurons-nous pas dit beaucoup, en déclarant qu'il fut bon écolier et excellent lévite? L'amour pour les choses de l'Église avait pu se développer en lui lorsqu'il remplissait les fonctions d'enfant de chœur au couvent de Saint-Paul; il n'hésita jamais dans sa résolution de se consacrer entièrement à Dieu. Au Grand Séminaire, on l'investit de plusieurs charges de confiance, preuve de l'estime qu'il s'était acquise.

Bien plus, une fois promu au diaconat, on lui permit des sorties fréquentes, à la demande de prêtres qui avaient sollicité sa collaboration. Ainsi fut-il autorisé à se rendre à Châteauneuf pour y prêcher le jour de Noël 1826; ainsi devint-il catéchiste habituel à l'église Saint-Aignan de Chartres pendant sa dernière année de préparation au sacerdoce.

Ordonné prêtre par Monseigneur Clausel de Montals le 10 mars 1827, il débuta par le vicariat de Saint-Aignan; après un séjour assez court dans cette paroisse, il revint à celle de Notre-Dame en qualité d'aumônier de l'Hôtel-Dieu. Il se trouvait là en 1832, lorsque le terrible fléau du choléra vint causer tant de ravages dans notre ville; le dévouement du jeune aumônier fut à la hauteur des circonstances; c'était un bon noviciat pour le fructueux ministère que Dieu lui réservait auprès des malades jusqu'aux jours de sa vieillesse. A peu près vers la même époque, un binage à Bailleau-l'Evêque n'effrayait point son activité et l'initiait à l'administration paroissiale. A l'âge de vingt-neuf ans il avait donc été à même de montrer la variété de ressources dont l'avait doué la divine Providence; c'est ce qui explique le choix dont l'honora son évêque en le nommant curé de l'importante paroisse de Gallardon. Il y fut installé en mai 1833; mais trois ans plus tard, le 8 novembre 1836, il renonça volontiers à cette charge qu'il échangea contre les fonctions de vicaire à la cathédrale, sur la proposition de l'archiprêtre, M. l'abbé Lecomte.

Le digne curé de Notre-Dame n'eut pas à regretter sa démarche. Le nouveau vicaire, fort bien accueilli à Chartres à cause d'heureux antécédents et de ses liens de parenté avec de bonnes familles, sut tourner ces avantages au profit de la Sainte Église; plein de vigueur et d'entrain, il portait allégrement sa part du fardeau dévolu aux prêtres de la première paroisse du diocèse. M. l'abbé Lecomte ne pouvait mieux caractériser le zèle et les allures de ce collaborateur qu'en l'appelant: son abeille ouvrière.

L'enseignement du catéchisme à l'église et à l'intérieur des classes dans plusieurs maisons d'éducation imposait aux vicaires de Notre-Dame une tâche qui n'était pas sans difficultés. M. l'abbé L'anglois associé à ce ministère si utile, vit s'accroître singulièrement son travail lorsque lui fut confiée l'aumônerie de l'Ecole-Normale. C'est le 13 mai 1841 qu'il succéda dans ce poste à M. l'abbé Pasteau; il les garda trente-trois ans, sans jamais démentir sa réputation d'admirable exactitude et de dévouement à son œuvre. Il s'était imposé pour règle d'arriver à l'Ecole des élèves-instituteurs, hiver comme été, dès cinq heures du matin, afin d'y présider lui-même les premières prières. Pourtant que de fois, dans les premières années surtout, ne fut-il pas obligé de dérober, le soir, aux heures du repos le temps d'étudier et d'écrire son cours; car cette préparation était toujours soignée, ses cahiers nous l'attestent.

Le meilleur témoignage rendu à l'aumônier sur l'accomplissement de sa charge est celui que laissa tomber la plume de Monseigneur de Montals. Le vénérable évêque s'exprime ainsi dans une lettre du 19 septembre 1851 : « M. L'anglois, vicaire de la cathédrale, est un prêtre excellent, zélé, instruit, et propre à développer également aux jeunes gens les preuves de la Religion et à leur en faire goûter les préceptes par l'aménité de ses mœurs et la douceur de son caractère. — C. H. évêque de Chartres.

Dans une lettre en date du 29 août 1857, Monseigneur Regnault apprécie en termes analogues M. l'abbé L'anglois dont il a d'ailleurs, en 1855, reconnu publiquement le mérite lorsqu'il l'a nommé chanoine-honoraire.

Voilà des documents épiscopaux qui répondent à merveille aux sentiments de quiconque a bien connu notre vénéré confrère. Or grand est le nombre de ceux qui l'ont connu; grand aussi est le nombre des personnes qu'il a obligées. Sans parler des instituteurs dont plusieurs continuèrent à solliciter ses pieux services pour la confession; sans parler des institutrices qui, dans leur isolement à la campagne, aimèrent à mettre en pratique ses enseignements spirituels; il nous suffira de rappeler quel facile accès il trouvait auprès des mourants, à cause des sympathies que lui avaient créées dans la plupart des familles, « *son bon air et ses bons conseils.* » Ces derniers mots que nous soulignons, nous les avons saisis sur les lèvres d'un ouvrier, homme peu religieux du reste, qui voulait nous exprimer son estime pour M. L'anglois. Alors nous est revenu en mémoire un texte ici applicable; c'est une parole que Dieu aime sans doute à redire, à l'éloge de ses prêtres : *In æquitate ambulavit meum, multos avertit ab iniquitate*; il a marché avec moi dans les sentiers de la justice, il en a détourné beaucoup de l'iniquité.

Ainsi s'écoulait la carrière laborieuse de M. l'abbé L'anglois quand, les forces trahissant son courage, il obtint sa démission du vicariat, en 1865.

C'est en 1874 seulement que M. l'abbé L'anglois quitta l'École Normale; il restait attaché à l'Université par le titre d'officier de l'Instruction publique qui lui avait été conféré le 27 août 1873; il était officier d'Académie depuis le 23 décembre 1863.

Un bon prêtre sait toujours employer utilement ses heures de loisirs. M. l'abbé L'anglois profita des siennes pour s'adonner dans une plus large mesure aux pieuses lectures et à la prière. A ses exercices ordinaires de vie sacerdotale s'ajoutaient ceux des saintes associations auxquelles il s'était agrégé. Tertiaire de l'Ordre de Saint-François, il tenait beaucoup aux observances de la règle séraphique; l'esprit de pénitence et de charité fraternelle qu'elle inspire donna aux habitudes de sa vieillesse un caractère que nous avons été à même d'admirer. Son entourage a su jusqu'à quel point il poussait la délicatesse de conscience; d'ailleurs sa franchise et sa belle simplicité ne permettaient guère que des mystères voilâssent sa conduite, si ce n'est relativement à certaines austérités dont on a parlé après sa mort.

Il avait voulu être pénitent. Dieu, qui agit envers les justes d'une manière souvent incomprise des hommes, le voulut soumis à de cruelles douleurs contre lesquelles luttait en vain le dévouement du docteur et des garde-malades. Ses souffrances avaient semblé toucher à leur terme le 17 août 1879, lors d'une crise aigüe que l'on disait avant-coureur de la mort; mais il lui fallut comme revivre, pour entrer dans une succession de langueur et d'angoisses qui prolongeaient le martyre et accroissaient le trésor de mérites. Sa consolation et sa force étaient dans la prière et la réception fréquente des sacrements. Combien il regrettait de ne plus pouvoir célébrer les saints mystères ni faire, comme autrefois, son pèlerinage quotidien à Notre-Dame et aux saints invoqués dans la Crypte!

Enfin, le 27 janvier 1881, à cinq heures du matin se termina la dernière agonie qu'il avait attendue muni des secours de la sainte Eglise et plongé dans les sentiments de la plus pieuse résignation. L'ancien vicaire de Notre-Dame de Chartres avait confié son âme à Marie pour qu'elle la présentât elle-même au Seigneur; quel gage d'espérance au seuil de l'éternité!

Ses obsèques ont eu lieu avec grande solennité, le 29, dans le chœur de la cathédrale, en présence de sa famille, puis de Monseigneur, d'un nombreux clergé, d'une foule considérable où étaient représentés tous les rangs de la société. Le cortège des pauvres glorifiait l'abondance de ses aumônes; celui des riches, la charité de ses conseils; la présence de tant d'amis et de compatriotes, l'honneur de sa vie.

2° *M. l'abbé Pellé.* — M. l'abbé Pellé (Jean-Baptiste-Prosper), curé depuis quarante-cinq ans d'Oisonville et de Vierville, est décédé le 4 février dans sa soixante-quinzième année. Ses paroissiens et ses confrères lui ont fait de très belles funérailles ; on devait bien cet hommage aux vertus du pasteur défunt : à sa charité, à son amour du devoir et de la religion. L'oraison funèbre prononcée sur la tombe par M. le docteur Jamain, maire d'Oisonville, honore tout à la fois et le défunt qui est l'objet des louanges et l'orateur qui loue. Nous ne pouvons résister au désir d'en citer un passage, bien qu'un grand nombre de nos lecteurs aient déjà lu en entier ce discours dans les colonnes du *Courrier d'Eure-et-Loir*.

« M. le Curé se donna tout entier à Dieu, à l'Église et aux pauvres ; » *pertransiit benè faciendo*..........

» Comme son amour de la religion, sa charité fut sans bornes. » Jamais le malheur ne frappa vainement à sa porte. Dispensateur des » dons qu'une noble et généreuse famille a légués à cette paroisse, » il ne se contenta pas de distribuer ce qu'avec bonheur il avait reçu » pour faire le bien, car il épuisa en aumônes ses propres deniers. Qui » pourrait dire s'il ne fut jamais victime de sa générosité ! ! s'il gar» dait toujours assez pour lui ? Ami et père des pauvres, il voulait » mourir et il mourut pauvre......... »

3° *Un vieux serviteur de Notre-Dame de Chartres.*

— Apres avoir esquissé plus haut la biographie d'un prêtre attaché à la paroisse de Notre-Dame de Chartres, nous croyons devoir tracer quelques lignes à la mémoire d'un pieux laïque qui, dans ses modestes fonctions, a bien mérité aussi de la même église.

Charles Vivien, de Champhol, est décédé à la Maîtrise de Chartres, le 28 janvier 1881, à l'âge de 61 ans. C'était, nous pouvons l'affirmer, un homme d'une très grande vertu. Étranger aux sciences humaines, il était fort instruit dans les choses de Dieu, et il devait ce genre de connaissances, sans contredit le plus utile, à une éducation première fortement religieuse, à une longue habitude des exercices spirituels et surtout à la pratique continuelle de la prière.

Il priait aisément au milieu même des plus pénibles travaux. Il devait être un des premiers à converser avec le bon Dieu avant l'aurore. Sonneur de la cathédrale, il lui fallait, en toute saison, dès quatre heures et demie du matin, se rendre de la maison des Clercs au sommet de la grande tour pour l'*Ave Maria*. Il aimait extraordinairement ses cloches ; un tintement ou une volée, c'était de sa part un véritable acte de dévotion, vu qu'il espérait chaque fois exciter en plusieurs âmes un souvenir de Dieu. Que de dizaines de chapelet il a récitées dans l'intervalle de deux sonneries ; s'associant toujours, entre

ciel et terre, aux sentiments de la Sainte-Église et des fidèles dont il annonçait, par la cloche, les invocations et les espérances, les joies ou les larmes! Aux trépassés il donnait de là-haut l'aumône d'un *De Profundis* et d'autres prières, tout en saluant de son glas funèbre leur passage de la maison mortuaire à l'église et à la tombe.

C'est uniquement par un motif de religion que Charles, laissant son petit domaine de Champhol, était venu se dévouer au service de notre Œuvre des Clercs. Là, il dépensait ses forces avec la gaieté ordinaire aux âmes pures et la vivacité d'un homme qui sait devoir rendre compte de son temps au Seigneur; là tout rude labeur lui était bon dès lors qu'il le croyait agréable à Notre-Dame. « J'ai vécu onze ans à la Maîtrise, disait-il peu de jours avant son décès; et il me semble avoir toujours fait de mon mieux pour la Sainte Vierge. »

Ame généreuse et naïve, il allait par la pensée tout droit à Marie, qui l'aura conduit tout droit à la possession éternelle de Jésus. Mais avant d'entrer dans son éternité, il a été à même de prouver sa foi et son courage dans les tourments d'une longue épreuve. Un mal terrible le tint cloué pendant plusieurs mois sur un lit de douleur et dévora sa substance comme un vautour acharné à sa proie. Le malade accepta ces souffrances en fidèle disciple de Saint François d'Assise; autrefois on l'avait souvent contraint à modérer ses pénitences; ce tertiaire modèle ne s'étonna pas trop d'être sur la croix à la fin de sa carrière, et il obtint la grâce d'y mourir en paix.

Quand la belle âme de Charles eut quitté cette vie, ses chères cloches annoncèrent sa délivrance. On s'empressa à l'église autour de la dépouille mortelle. Nous avons édifiés d'un tel concours auprès d'un homme du peuple, d'un humble artisan; mais nous nous disions pourtant que ce n'était pas trop d'honneur pour un serviteur de Notre-Dame, si admirablement chrétien.

L'abbé GOUSSARD.

Errat. du numéro de Février. — Dans notre notice sur M. l'abbé Papin, s'est glissée une erreur que nous tenons à rectifier. — M. l'abbé Papin n'est entré au Séminaire des Missions étrangères qu'après sa promotion au sacerdoce. Il a été ordonné prêtre à Chartres le 1er juin 1833 et il a dit sa première messe à Notre-Dame.

FAITS RELIGIEUX

— N. T. S. P. le Pape a reçu le 14 février, en audience, 250 pèlerins lombards. — Sa Sainteté a répondu à l'Adresse qui lui était présentée, par un discours dans lequel Elle a dit qu'il fallait se bien pénétrer de la gravité de la situation et des devoirs qu'elle impose; car le but de la Révolution est d'éteindre la foi chez les peuples. —

Le Saint-Père a ensuite recommandé d'éviter les dissensions et la discorde dans les questions politico-religieuses, de défendre fidèlement les droits et les prérogatives du Saint-Siège, de concourir, en Italie, aux œuvres patronnées par les congrès catholiques, de soutenir la bonne presse.....

— Lundi 7, a eu lieu à la chapelle Sixtine une cérémonie funèbre des plus solennelles (cappella papale) à l'occasion de l'anniversaire de la mort de S. S. Pie IX. La messe a été célébrée par le doyen des cardinaux, créature du défunt Pontife. Les grands-ducs Serge et Paul de Russie avaient manifesté le désir d'assister à la pieuse cérémonie, et des invitations personnelles leur avaient été immédiatement envoyées par S. S. Léon XIII.

— Le 20, anniversaire de l'élection de S. S. Léon XIII, réception du Sacré-Collège par le Pape qui a annoncé aux Cardinaux un jubilé universel pour cette année, afin de fléchir le Seigneur par la prière et par la pénitence et de multiplier les occasions de conversion.

— La canonisation du Bienheureux Joseph Labre et du Bienheureux Jean-Baptiste de Rossi, est annoncée comme devant avoir lieu le 8 décembre, au palais apostolique du Vatican.

— Magnifique discours de Mgr Mermillod au service funèbre de quarantaine pour Mgr Régnier à Cambrai.

— Décès du vénérable évêque de Pamiers, Mgr. Belaval, le 3 février; M. Rougerie, curé de Rochechouart, est désigné pour la succession.

Mgr Duquesnay, évêque de Limoges, est nommé à l'archevêché de Cambrai; M. l'abbé Lamazou, curé d'Auteuil, nommé évêque de Limoges. — Mgr Leuillieux, évêque de Carcassonne, est nommé archevêque de Chambéry; M. l'abbé Billard, vicaire-général de Rouen, est nommé évêque de Carcassonne; M. l'abbé Combes, nommé évêque de Constantine; et M. l'abbé Goldefy, évêque de St-Denis (Réunion.)

— A Paris, nouvelles menaces de rigueur contre les collèges de Jésuites où se trouveraient encore quelques religieux même externes. — Laïcisation de tous les hôpitaux de Paris votée.

Les religieux en Amérique. — On écrit de New-York à l'*Univers*.

Les ordres religieux s'implantent chez nous sans la moindre opposition. Ils n'ont pas besoin de se faire autoriser; les portes leur sont partout grandes ouvertes; aussi, je viens de compter vingt-deux ordres religieux qui existent, non pas dans une seule maison ni dans une seule ville, mais qui se ramifient comme les nerfs vigoureux d'un corps vivant, celui de l'Eglise, dans toutes les parties de l'Amérique du Nord, jusqu'à ses confins les plus reculés, jusque sur les neiges glacées qui avoisinent le pôle Nord.

Les *Missions catholiques* annoncent que Mgr Gilmour, évêque de Cléveland (Etats-Unis), ayant demandé que l'on exemptât de l'impôt les propriétés affectées à l'entretien de ses écoles, les juges, considérant ces écoles comme des institutions de bien public, ont acquiescé aux désirs du prélat.

Belgique. — Offrandes recueillies pour l'organisation de l'enseignement catholique ; trente millions.

Poitiers. — Le lundi 14 février, installation de Mgr Bellot des Minières à Poitiers. — Fort belle cérémonie. Le lendemain il dit la messe à N.-D. la Grande pour mettre son épiscopat sous la protection de la Sainte-Vierge.

Lille. — On sait que six jeunes Africains, ont été envoyés à Lille, par Mgr l'archévêque d'Alger, comme élèves de la Faculté catholique de Médecine. Cet exemple aura des imitateurs. Un prélat arménien catholique, Mgr Azarian, archevêque de Nicosie (Asie-Mineure), vient d'envoyer à la même Faculté un jeune homme de sa nation.

Avignon. — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* d'Avignon du 22 Janvier.

« Le frère Philippe Pouzol (de Ste Cécile), vieillard presque octogénaire, religieux Bénédictin du couvent de Vallombreuse près Loriol (Drôme), est mort la semaine dernière au grand hôpital de notre ville. Il était venu, le vendredi soir à pied en demandant son pain. La fatigue du voyage, la rigueur de la saison, la douleur de la dispersion, avait tellement altéré le bon vieillard, qu'à peine dans nos murs, il avait été obligé de se rendre à l'hôpital Ste Marthe, où, malgré les soins les plus empressés, il n'a pas tardé à succomber. Le frère Philippe avait éte toute sa vie voué à l'œuvre de la restauration des couvents et des sanctuaires fermés par la Révolution. Son nom se rattache au relèvement de N.-D. des Lumières, de l'Ermitage, de S. Gens, de N.-D. de Rochefort, etc.,

Un martyr. — Un ami, dit Fulbert Dumonteil dans la *Revue du Monde catholique*, me racontait un jour que, voyageant en Provence, il aperçut, dans le coin d'un village dont j'ai oublié le nom, une pierre vénérée portant ces mots comme inscription : « Au curé Dutard, un enfant du pays mort héroïquement à cette même place, le 24 septembre 1793. » Cette pierre, noircie par les ans, était adossée à un viel ormeau planté du temps de Sully. Les habitants parurent très surpris que je ne connusse pas le curé Dutard, et me dirent sa glorieuse fin.

C'était en 1793 ; ce saint prêtre, un beau vieillard, administrait, depuis un demi-siècle, la petite paroisse où il était né. Traqué par les bandes révolutionnaires, il se cache de bois en bois, de chau-

mière en chaumière, exerçant en cachette son pieux ministère, parlant dans le silence et l'ombre, à quelques fidèles tremblants, du Dieu miséricordieux dont on a fermé les églises et brisé les autels. Un jour on le dénonce, on le poursuit. Haletant, éperdu, épuisé de fatigue, il arrive dans le village où il avait exercé plus de cinquante ans. On le reconnait, on se groupe autour de lui ; les mères, les enfants, les vieillards comme lui, lui font une fortification vivante, un rempart humain. Ses bourreaux, des inconnus, des étrangers, arrivent, s'arrêtent, le couchent en joue. Alors le vieux prêtre, redressant son imposante taille, leur fait signe de la main qu'il veut parler. Ses ennemis y consentent. — « Ne voyez-vous pas, leur dit-il simplement, que je suis avec une multitude de gens, et que quelques maladroits d'entre vous pourraient en tuer ou en blesser quelques-uns, n'est-il pas vrai ? Ce n'est qu'à moi que vous en voulez ; attendez donc ! » Et il va sur-le-champ s'adosser contre l'ormeau, les mains jointes, les yeux au ciel. Une détonation éclate, il tombe, il est mort. Telle fut la fin de ce pauvre curé de village, à la fois héros et martyr. Une pierre a perpétué son nom, gardé sa mémoire !

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Deux cœurs. — Un don fait à l'église de Notre-Dame de Sous-Terre en témoignage d'une grande dévotion pour son culte.

Lampes.— 92 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en février, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 74 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 4. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 300.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 92.

Nombre de visites faites aux clochers : 33.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En février ont été consacrés 40 enfants, dont 15 de diocèses étrangers.

— Le mois de mars commence ; il est consacré spécialement à de pieux exercices en l'honneur de Saint-Joseph ; les âmes fidèles au culte de Notre-Dame s'appliqueront, en ces jours, à réunir dans leurs hommages les noms bénis de Marie et de son chaste Epoux. Puisse le mois de Saint-Joseph accroître l'ardeur pour la réparation des impiétés et des scandales dont gémit le monde chrétien ! Nous recommandons de nouveau les inscriptions dans l'archiconfrérie de Saint-Joseph.

— A la fête de la *Chandeleur* on a été heureux de voir les fidèles revenir plus nombreux à l'antique usage relativement aux cierges. La plupart des paroissiens de Notre-Dame avaient le leur tout

comme le clergé pendant la première grand'messe. Cette pieuse pratique date de bien des siècles dans les églises d'Orient et d'Occident ; elle témoigne la part que nous devons tous prendre à la joie de Siméon célébrant le Sauveur comme la lumière des nations et la gloire d'Israël.

— Le 6 février, cinquième dimanche après l'Épiphanie, a eu lieu à la cathédrale la fête annuelle de la Confrérie de Notre-Dame de Chartres. Il y avait affluence à la messe paroissiale célébrée selon le rite des grandes solennités ; l'assistance n'était pas moins nombreuse à la cérémonie du soir. C'est M. l'abbé Guérin, vicaire de la cathédrale, qui a prêché entre la procession et le salut. Il a exposé sous une forme intéressante le but de la Confrérie et les résultats qu'elle a atteints depuis sa réorganisation en 1827 ; son influence sur le développement du Pèlerinage et sur plusieurs œuvres qui s'y rattachent a été mise en pleine lumière par le prédicateur. Les Enfants de Marie et les Congréganistes réunis dans le chœur pendant cette chaleureuse allocution, auront éprouvé le désir d'accroître encore leur ardeur pour la propagande de la Confrérie, sûr moyen de faire goûter à beaucoup de cœurs l'amour de la Vierge aux miracles et par là de les approcher plus près de Dieu — Les chants du salut ont été habilement exécutés par des amateurs — Le lendemain, au service pour les défunts, on a lu une longue liste de recommandations provenant de différentes régions de la France et même de l'étranger ; preuve de l'extension du culte de Notre-Dame de Chartres.

— Le 20 février, quête dans toutes les églises et chapelles publiques du diocèse de Chartres pour l'Institut Catholique de Paris. Dans la lettre circulaire qui annonçait cette quête, Monseigneur a dit de nouveau l'importance de l'Institut catholique, asile ouvert dans la capitale à la jeunesse studieuse et chrétienne. « Près de quatre cents jeunes hommes, dit Sa Grandeur, viennent y recevoir les leçons de trente professeurs renommés par leurs talents et par des succès déjà obtenus. Il est plusieurs de ces jeunes gens pleins d'ardeur pour la science et fermes dans leurs bons principes, qui sont originaires du diocèse de Chartres, et quelques-uns ont obtenu des grades ; une louable émulation les anime. Ceux qui se destinent à l'état ecclésiastique habitent le séminaire des Carmes et leur Supérieur nous en a rendu un excellent témoignage. C'est là pour nous une ressource et un moyen facile de former des Professeurs qui nous seront indispensables..... »

Monseigneur fait ensuite l'éloge de M. l'abbé d'Hultz, vicaire-général de Paris, récemment nommé Recteur par les évêques à l'unanimité des suffrages. « Monsieur l'Abbé d'Hultz nous appar-

tient en quelque sorte, sous plus d'un rapport. Sa noble et illustre famille avait une résidence dans notre diocèse, il est très connu de notre clergé qui l'aime ; nos prêtres ont eu souvent recours à ses bons offices, son éloquente parole a été fréquemment entendue dans nos églises, et toujours avec fruit pour les âmes. Son activité, jointe à son talent, donnera comme un nouvel élan à l'ardeur des jeunes gens qui fréquentent les cours publics de l'Institut, et ainsi on verra continuer et s'accroître le bien opéré par son docte et sage prédécesseur, Monsieur l'Abbé Conil. »

Monseigneur termine en recommandant à MM. les Curés d'encourager les personnes honorables qui par leurs généreuses offrandes ont déjà soutenu si efficacement l'Institut catholique.

— Le jeudi 17 février, fête de l'Adoration mensuelle dans l'église Saint-Pierre de Chartres. Prédicateur : le R. P. Gillot, des Missionnaires diocésains. Une solennité par elle-même aussi importante ne peut manquer d'éclat dans une église comme celle de Saint-Pierre où tout prête à la majesté des cérémonies. De tous les points de la ville, les adorateurs se sont rendus au lieu saint où les appelait la présence de *Jésus-Hostie* exposé sur l'autel. Le soir, les rangs de l'assistance étaient pressés dans la grande nef pour le sermon et le salut en musique chanté par le chœur ordinaire de la paroisse.

— Le dimanche 27, à la cathédrale, sermon de charité en faveur de l'Œuvre des pauvres malades — Prédicateur : le R. P. Baudry, missionnaire de Notre-Dame-sur-Vire ; parole brillante et sympathique que nous avons entendue à Chartres pendant une station de Carême et qui a laissé de très bons souvenirs.

— La station quadragésimale de cette année, à la cathédrale, va être prêchée par le R. P. Yves, capucin.

— L'Association des Dames du Saint-Sacrement a eu sa retraite annuelle en février ; comme les années précédentes elle a été prêchée par le R. P. Massias, jésuite.

— Dans sa lettre pastorale publiée à l'occasion de la Sainte Quarantaine, Monseigneur l'Evêque de Chartres traite : de la *Confiance en Dieu*.

— Le 26 février, Réunion privée à Chartres (salle Sainte-Foy) sous la présidence de M. le comte Albert de Mun, ancien député. Discours de M. Ernoul, ancien Ministre, sur *les Projets de loi relatifs à l'Enseignement primaire.*

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Mille fois merci à Notre-Dame de Chartres ! Notre neuvaine a été bénie. Le malade est entré aussitôt dans une voie d'amélioration pour sa santé, et de plus il a consenti à se confesser ; ce

qu'on n'avait pu obtenir de lui depuis plus de trente cinq ans. Je vous demande une messe d'actions de grâces.

(J. L. du diocèse du Mans).

2. Il y a quelques années, passant à Chartres, j'ai eu l'occasion de faire mes dévotions à la Vierge-Noire, et peu après j'ai pu attribuer à son intercession un évènement très heureux pour moi.... Je vous serais très obligé de mettre deux cierges à mon intention devant cette vénérable image. (V. de M. à Paris).

3 Il y a plus d'un an, j'avais fait prier N.-D. de Chartres pour un ami paralysé, qui avait perdu la parole; c'était d'ailleurs un bon chrétien. La parole lui est revenue; pendant une année il nous à fort édifiés, et un matin il est mort sans agonie. Gloire à Marie!

(D. G. au Mans).

4. Nous étions dans de vives inquiétudes; j'ai confié l'importante affaire qui nous préoccupait à Notre-Dame de Chartres. Nous avons été exaucés. Que cette Bonne Mère soit bénie! Je demande une messe d'actions de grâces (E. M. à Angers).

5. Je vous ai demandé une neuvaine en l'honneur de Notre-de Chartres. Nous avons obtenu l'objet de nos pieux désirs. Je viens exprimer ma reconnaissance à la Bonne Mère.

(B. à L. diocèse de Bayeux).

6. Je vous prie de vouloir bien faire dire une messe en l'honneur de Notre-Dame de Chartres pour la remercier de la protection qu'Elle nous a accordée. Nous attribuons à son intercession la guérison de ma mère qui était gravement malade. Ci-joint mon offrande pour lampe, neuvaine et messe....

(M. R. de B. diocèse de Chartres).

7. Mon enfant était bien dangereusement malade d'une fluxion de poitrine et de fièvres qui l'enlevaient de son lit. Notre-Dame de Chartres à qui nous avons eu recours dans ce grave péril, nous a pris en pitié; le cher malade est complétement guéri.

(P. de St-J. diocèse de Chartres).

8. A l'occasion d'un procès, j'ai fait faire plusieurs neuvaines à Notre-Dame de Chartres pour qu'elle protège l'innocence et repousse la calomnie. Nous avons obtenu ce bienfait. Gloire à Marie.

(M. B. de.....)

9. Nous demandons deux messes à Notre-Dame de Sous-Terre en reconnaissance d'une grâce que nous devons à sa puissante intercession. (D'A. de F. à D.)

10. Gloire à Notre-Dame de Chartres! Je ne cesserai de compter sur sa tutelle. Le succès qu'elle m'a obtenu accroît encore ma confiance en sa maternelle protection. (X. du Mans).

BIBLIOGRAPHIE

— **Paix de l'âme.** *Abandon à la Providence.* Nous avons déjà annoncé cet ouvrage du R. P. Chaignon, jésuite. L'auteur en a publié une 2e édition considérablement augmentée (Prix : 3 francs, à Angers, librairies Briand et Lachèse ; à Paris, librairie Blériot, 55, Quai des Grands-Augustins.) Voic' le jugement qu'ont porté sur ce beau livre de savants théologiens chargés d'en faire l'examen.

« Cet ouvrage est appelé à produire le plus grand bien. Dès qu'on a commencé à le lire, on ne peut plus s'arrêter, tant l'âme y trouve de lumière et de consolation ! La première partie, qui appartient entièrement à l'auteur, est un traité admirable sur l'Eucharistie. Souvent le sublime s'y joint à l'onction la plus suave et la plus touchante. La seconde partie se compose d'un choix exquis d'extraits, dont l'ensemble offre tous les secrets de la vie spirituelle, résumés dans la doctrine si pratique et en apparence si facile de l'abandon à la Providence. Puisse ce livre pénétrer dans toutes les communautés religieuses et devenir le guide spirituel de tous les vrais chrétiens qui vivent dans le monde. Il portera dans tous les cœurs la paix, la véritable paix, que le monde ne donne pas et qu'il ne connaît même pas. »

— **Exposition courte et simple de la doctrine chrétienne**, par J. Hamille, chanoine honoraire d'Arras — 2e édition, revue, corrigée et augmentée sur les notes laissées par l'auteur (Arras, librairie Sueur-Charruey, 31, Petite-Place).

Cet ouvrage bien recommandé peut être particulièrement utile pour les prônes et les catéchismes de persévérance.

— **Manuel de la triple couronne d'or du Sacré-Cœur de Jésus**, par l'abbé Debeney, du Tiers-Ordre de Saint-Dominique (Lyon, Josserand, éditeur, 3, place Bellecour — Paris, Jules Vic, rue Cassette, 23).

De hautes autorités ont jugé opportune cette nouvelle pratique de dévotion envers le Sacré-Cœur, vu l'état actuel de la Société. Elle fut accueillie avec joie par le Curé d'Ars en 1852. La triple couronne considère et honore le Sacré-Cœur de Jésus dans les Mystères de l'Incarnation, de la Rédemption et de l'Eucharistie.

— **Les Franciscains et l'exécution des décrets du 29 mars 1880** (Paris, Toira, libraire-éditeur, 112, rue de Rennes). Prix : un franc.

Les marques d'intérêt données par les catholiques aux Religieux expulsés redoubleront après la lecture du livre ici annoncé. « C'est la Croix qui a sauvé le monde, c'est l'association à la Croix et aux douleurs de Jésus-Christ qui parachève le salut. » Ainsi s'exprime dans son bel avant-propos, l'auteur de l'ouvrage. Nous ajoutons, nous : On ne connaît pas assez les compagnons du Divin Crucifié. Il faut lire les détails de la dernière persécution dont ils sont victimes, propager les recueils où sont enregistrées leurs saintes douleurs souffertes pour la Religion. L'exemple des Confesseurs de la foi est, à notre époque, la grande force qui prouve et fait aimer la constante vitalité de l'Eglise.

— **Nouvelle histoire sainte**, rédigée conformément aux programmes officiels, accompagnée de réflexions morales sur chaque leçon, par J.-B. Heinrich, ancien inspecteur de l'instruction primaire, officier d'Académie (Paris, librairie Ch. Fourault, 47, rue Saint-André-des-Arts). Ce charmant livre classique a été honoré de nombreuses félicitations épiscopales qui nous dispensent de tout autre éloge.

MARS 1881.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois DE MARS 1881.

Chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux devant un crucifix après la communion, de la prière: *En ego.*

1er mars, mardi. — Indulg. plén. p. l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch.).

2, mercredi. — Indulg. plén. : 1° p. l'Archic. de St Joseph (merc. au ch.); 2° p. le scap. du Carmel.

3, jeudi. — Indulg. plén. pour la récitation à gen. devant le Saint Sacr., de la prière : *Regardez, Seigneur.*

4, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. la conf. du S. Cœur ; 2° p. le scap. rouge.

5, samedi. — Ind. pl. : 1° p. le scap bleu ; 2° pl. et part. nombreuses du S. Sépulcre et de la Terre Sainte, au scap. bleu (moyennant visite à la Ste Vierge. — j. au ch.)

6, dimanche. — Indulg. pl.: 1° pour les Tert. Franç.; 2° p. le scap. bl.; 3° p. le Rosaire ; 4° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.

7, lundi. — Ind. plén. : 1° p. la Prop. de la Foi : 2° p. l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).
8, mardi. — Ind. pl. p. l'Archic. du S. C. de Marie. (j. au ch.).
9, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr ; 2° p. le scap. du Carmel.
10, jeudi. — Ind. pl. p. l'Ap. de la pr. (j. au ch.).
11, vendredi. — Ind. pl. : 1° p les Tert. Fr ; 2° p. le scap. rouge.
12, samedi. — Ind. pl. : 1° p. la conf. du Cœur de Jésus ; 2° p. le scap. bleu ; 3° pl. et part. nomb. des 7 basiliques romaines, (j. au ch.).
13, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quoti. des actes de Foi, d'Espér. et de Ch. (j. au ch.)
14, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).
15, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid, de la pr. : *Angele Dei*, Ange de Dieu (j. au ch.)
16, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.: 2° pour le scap. du Carmel.
17, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.).
18, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. rouge ; 2° p. l'Ap. de la pr. (vendr. au ch.).
19, samedi. — Ind, pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. l'Archic. du S. C. de Marie et de St Joseph ; 4° pour le scap. bl. et du Carmel ; 5° p. la Ste Enfance ; 6° p. les poss. d'objets indulgenciés ; 7° sept ans et sept quarantaines p. une visite à N.-D. de Sous-Terre et pour l'Archic.
20, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quot. du trisagion : *Sanctus* ; 3° et du *Memorare* (j. au ch.)
21, lundi — Ind. pl. : 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale. (j. au ch.)
22, mardi. — Ind.: pl. 1° pour la récit. quotid. de l'*Angelus* (j. au ch.); 2° pour les Tert. Fr.
23, mercredi. — Ind. plén.: 1° p. le scap. du Carmel. 2° pour l'Archic. de St Joseph (merc. au ch.) ;
24, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quot. de la pr : *Loué et remercié.* (j. au ch.)
25, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 3° p. l'Archic. du S. C. de Marie et de St Joseph ; 4° p. le scap. rouge, bleu et du Carmel ; 5° p. le Rosaire ; 6° p. une visite à N.-D. Sous-Terre ; 7° p. la Propag. de la Foi ; 8° p. les possess. d'objets indulgenciés ; 9° p. la récit. quot. des *Litanies* de la Ste Vierge.
26, samedi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. bleu ; 2° pl. et part. nombr. du St Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bleu (comme au 5 — j. au ch.).
27, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quot. du chapelet brigitté (j. au ch.).
28, lundi. — Ind. pl. : 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. la récit. quot. du chapelet de l'Imm.-Concept. (j au ch.).
29, mardi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).
30, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
31, jeudi. — Ind. pl. 1° p. ceux qui ont suivi les exercices du mois de St Joseph ; 2° pl. et part. nombr. des 7 basil. romaines au scap bleu (comme au 5 — j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé Goussard,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE
4e NUMÉRO — LA VOIX — AVRIL 1881

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LETTRES APOSTOLIQUES DE N. T. S. P. LÉON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

portant indiction d'un Jubilé extraordinaire. (1)

A nos vénérables Frères les Patriarches, Primats, Archevêques et Evêques en paix et communion avec le Siège Apostolique, et à tous Nos Chers Fils, les fidèles du Christ, Salut et Bénédiction

LÉON XIII, PAPE

VÉNÉRABLES FRÈRES ET CHERS FILS

L'Église militante de Jésus-Christ, qui peut au plus haut degré procurer le salut et la prospérité du genre humain, est si gravement éprouvée, en ces temps calamiteux, qu'elle a chaque jour à subir de nouvelles tempêtes, et qu'elle peut être justement comparée à cette barque de Génésareth qui, pendant qu'elle portait le Seigneur Jésus-Christ et ses disciples, etait ballotée par la violence des flots et de la tourmente. Au temps présent, en effet, les ennemis du monde catholique croissent outre mesure en nombre, en force, en audace dans les desseins ; il ne leur suffit pas de renier publiquement les doctrines célestes, ils travaillent avec une force et une ardeur extrême ou à bannir complètement l'Église du sein de la société, ou à la réduire du moins à ne rien pouvoir dans la vie publique des peuples. D'où il résulte que, dans l'accomplissement de la mission qu'elle a divinement reçue de son Auteur, l'Eglise se trouve embarrassée et gênée de toutes parts par de grandes difficultés.

Les fruits les plus amers de cette criminelle conjuration sont surtout pour le Pontife Romain, à qui on laisse, comme par dérision, après l'avoir dépouillé de ses droits légitimes et l'avoir assujetti à mille entraves dans l'exercice des plus sublimes ministères, une certaine apparence de majesté royale. C'est pourquoi, Nous, que le dessein de la divine Providence a placé sur ce faîte de la puissance sacrée et qui sommes tenu par le soin de l'Église universelle, Nous

(1) Nous les reproduisons d'après traduction du journal le *Monde*.

sentons depuis longtemps et Nous avons dit souvent combien cette condition à laquelle Nous ont réduit les vicissitudes des temps, est dure et désastreuse. Nous ne voulons pas rappeler chaque détail : mais ce qui se passe, depuis plusieurs années, dans Notre Ville de Rome, est connu de tous.

Ici, en effet, au centre même de la vérité catholique, on se joue de la sainteté de la religion, on blesse la dignité du Siège Apostolique, et la majesté pontificale est fréquemment en butte aux injures d'hommes perdus. — On a soustrait à Notre puissance plusieurs institutions dues à la piété et à la libéralité de Nos prédécesseurs et qu'ils avaient transmises à leurs successeurs pour être inviolablement conservées ; on n'a pas même reculé devant la violation des droits de l'*Institut* sacré de la *Propagande* qui, ayant très bien mérité non seulement de la religion, mais encore de la civilisation des peuples, n'avait jamais été l'objet d'aucune atteinte, dans les temps passés. — Les temples du rite catholique sont fermés ou profanés, ceux du rite hérétique, multipliés ; les doctrines perverses sont impunément répandues par la plume et par l'action.

— Les hommes qui sont au pouvoir travaillent souvent à établir des lois offensantes pour l'Église et le nom catholique ; et cela, sous Nos yeux à Nous qui, par mandat de Dieu lui-même, devons appliquer tous Nos soins à garder intacts les intérêts chrétiens et saufs les droits de l'Église. — Sans aucun égard pour cette puissance d'enseigner qui appartient au Pontife Romain, on exclut Notre autorité de l'éducation même de la jeunesse ; et si Nous avons la même permission que tout particulier d'ouvrir à Nos frais des écoles pour l'éducation des jeunes gens, la force et la rigueur des lois civiles pénètrent dans ces écoles mêmes. — Nous sommes d'autant plus vivement ému du funeste spectacle de ces maux, que la faculté d'y remédier, qui serait l'objet de Nos vœux les plus vifs, Nous fait défaut. Car Nous dépendons plus véritablement des ennemis que de Nous-même, et cette jouissance même de liberté qui Nous est concédée, susceptible d'être ravie ou d'être diminuée au gré d'autrui, n'a pas de fondement qui lui assure la stabilité et la durée.

En même temps, l'expérience quotidienne rend manifeste ce fait : que la contagion des maux s'insinue de plus en plus dans le reste de la république chrétienne et se propage sur beaucoup de points. En effet, les nations qui se sont détournées de l'Église tombent chaque jour dans de plus grandes misères ; et dès que la foi catholique est éteinte ou affaiblie quelque part, le chemin est ouvert à l'insanité des opinions et à la passion des nouveautés. Du moment que la très grande et très noble puissance de celui qui est le Vicaire de

Dieu sur la terre est méprisée, il est évident qu'il ne reste à l'autorité des hommes aucun frein assez puissant pour contenir les esprits indomptés des rebelles ou pour réprimer dans la multitude l'ardeur d'une liberté en démence. Pour ces raisons, la société humaine, bien qu'elle ait subi déjà de grandes calamités, est cependant effrayée par la prévision de plus grands périls.

Pour que l'Église puisse repousser les efforts des ennemis et accomplir sa mission pour le bien de tous, il est donc nécessaire qu'elle travaille et qu'elle lutte beaucoup. Mais dans cette lutte ardente et variée, où la gloire de Dieu est en cause et où l'on combat pour le salut éternel des âmes, toute la force et l'habileté des hommes seraient vaines, si des secours appropriés aux temps ne leur venaient du Ciel. — C'est pourquoi, dans les circonstances critiques et douloureuses pour la Chrétienté, le refuge habituel, au milieu des épreuves et des soucis, fut toujours de demander à Dieu par de suprêmes instances qu'il vînt en aide à son Église éprouvée et qu'il lui donnât la force de combattre, la puissance de triompher. — Voulant donc imiter cette excellente coutume et cet exemple des anciens et sachant bien que Dieu se laissera d'autant mieux fléchir que, chez les hommes, la force du repentir et la volonté de se réconcilier avec lui seront plus grandes, pour ces motifs, afin d'obtenir l'aide du Ciel et de porter secours aux âmes, Nous publions par ces Lettres pour tout l'univers catholique un Jubilé extraordinaire.

C'est pourquoi, par la miséricorde de Dieu tout puissant, appuyé sur l'autorité des bienheureux Apôtres Pierre et Paul, en vertu de cette puissance de lier et de délier que le Seigneur Nous a conférée malgré notre dignité, à tous et à chacun des fidèles du Christ de l'un et de l'autre sexe, Nous accordons une indulgence plénière de tous leurs péchés, à l'instar d'un Jubilé général, a condition qu'ils accompliront, — ceux qui sont en Europe, à partir du 19e jour prochain du présent mois de mars, consacré à la mémoire de Saint Joseph, époux de la bienheureuse Vierge Marie, jusqu'au 1er novembre, où l'on solennise la mémoire de tous les Saints, inclusivement; et ceux qui sont hors de l'Europe, à partir de ce même 19e jour prochain du présent mois de mars jusqu'au dernier jour de l'année courante MDCCCLXXXI, inclusivement — les prescriptions suivantes : . . . .

(Les détails de ces prescriptions terminent les lettres apostoliques. Ils seront expliqués à nos lecteurs par les mandements épiscopaux; le mandement de Monseigneur de Chartres sur le Jubilé est actuellement sous presse. — Nous nous contenterons de dire ici que, après avoir parlé de la confession et de la communion, du jeûne, de l'aumône spéciale et des visites d'églises, le Saint-Père recommande des hommages particuliers à la Sainte Vierge et à Saint Joseph et ex-

horte les fidèlés à accomplir de pieux pèlerinages aux sanctuaires les plus vénérés; Sa Sainteté désigne au premier rang celui de Notre-Dame de Lorette. On sait que l'église de Notre-Dame de Sous-Terre, à Chartres, est affiliée à ce grand sanctuaire d'Italie.)

LE BIENHEUREUX PÈRE LEFÈVRE
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS *(Suite et fin.)*

Saint-Ignace, le Bienheureux Lefèvre et Jacques Laynez arrivèrent à Rome à la fin de novembre 1537.

C'est pendant ce voyage que Saint-Ignace fut favorisé, dans la chapelle du village de la *Sterta* située à quelques milles de la Ville sainte, de la célèbre vision où le Père Éternel l'offrit et l'associa à son Fils, et dans laquelle aussi le Rédempteur divin, chargé d'une pesante croix, lui promit sa toute puissante protection dans Rome : « *Ego vobis Romœ propitius ero.* »

On ne peut s'étonner dès lors de voir les obstacles presque insurmontables qui semblaient devoir arrêter l'établissement de la Compagnie s'évanouir sous le souffle d'En-Haut.

Le souverain Pontife, Paul III, comprenant tout le bien que l'Église pourrait retirer de ces hommes disposés à dépenser pour sa défense tout ce qu'ils avaient de science et de dévouement, accepta leurs services avec empressement et avec joie. Il confia à Lefèvre la chaire d'écriture sainte au collège de la Sapience celle de théologie au P. Laynez ; donnant à Ignace le soin de travailler à la réforme des mœurs.

Peu de temps après, quand le saint Fondateur eut appelé à Rome tous ses enfants, Lefèvre, joignant à ses fonctions de professeur celle de missionnaire, prêcha avec François Xavier dans l'église de St-Laurent-*in-Damaso*.

La foule se pressait pour les entendre ; et leurs discours, unis à l'efficacité de leurs exemples, amenèrent un grand nombre d'âmes à une conduite plus chrétienne. On peut dire que le Bienheureux avait un talent admirable pour s'insinuer dans les cœurs. Sa manière de prêcher ne renfermait ni ces mouvements vifs et passionnés qui échappaient au brûlant Ignace, ni les inspirations grandioses du célèbre apôtre des Indes ; c'était plutôt la naïveté et la simplicité d'Amos. A la cour des pontifes et aux palais des rois, il lui resta toujours

quelque chose du berger des Alpes. Dans notre *Favre*, (1) dit l'un de ses historiens, la science du théologien, le courage et l'autorité de l'apôtre s'alliaient à merveille avec la modestie du villageois.

La Compagnie de Jésus ayant été approuvée le 27 septembre 1540, par le Pape Paul III qui s'était écrié après avoir lu ses constitutions, « *le doigt de Dieu est là*, » il fallut procéder à l'élection d'un Général : Ignace fut élu à l'unanimité. Le fondateur et ses enfants s'engagèrent aux trois vœux de religion auxquels ils ajoutèrent celui d'une entière soumission au Saint-Siège pour toutes sortes de missions.

De Rome le Père Lefèvre ayant été envoyé à Parme y produisit de tels fruits de salut, que le Souverain Pontife lui donna l'ordre d'accompagner à Worms et dans les autres villes d'Allemagne infestées par l'hérésie, le docteur Ortiz chargé par Charles-Quint d'y soutenir contre les protestants les droits de la Religion et de l'Empire.

Rien ne saurait peindre la douleur profonde où fut plongé notre saint religieux, en voyant les ravages que les doctrines subversives de Luther avaient faits dans cette portion de l'héritage de Jésus-Christ. Il prévoyait à l'avance que ni la Diète de Worms, ni les autres disputes entre les docteurs catholiques et les protestants, ne seraient jamais un remède à tant de maux ; quel bien en effet pouvait-on se promettre pour la religion de ces colloques interminables avec des sectaires audacieux, arrogants et passionnés ? Aucun : aussi ces conférences religieuses, commandées par la fausse politique de l'Empereur, n'eurent d'autres résultats que d'irriter les esprits, d'aigrir les cœurs, d'ébranler la foi des ignorants et des faibles, et de compromettre le dépôt sacré des croyances catholiques.

Le P. Lefèvre n'y fut point trompé ; évitant de prendre part aux inutiles et bruyants débats de la Diète, il donna un cours plus fructueux aux efforts de son zèle ; travaillant à réveiller la foi, à réformer les mœurs, à ramener aux saintes pratiques de la piété chrétienne et les ouailles et les pasteurs. Il fut estimé, écouté, et vivement consolé par

(1) C'était son véritable nom de famille.

le retour de nombreuses brebis au bercail. Le bon Père agit de même à Ratisbonne où, après la non réussite de Worms, l'Empereur avait convoqué une nouvelle assemblée ..... Notre saint religieux, sans se mêler aux controverses : combattit l'hérésie avec les *exercices spirituels* donnés aux Évêques, aux Électeurs, en un mot à toutes les sommités catholiques réunies alors à Ratisbonne ; ce qui fut, selon son propre jugement, à lui cependant si humble et si modeste, l'occasion et l'origine de presque tout le bien réalisé en Allemagne.

Le Bienheureux ayant reçu l'ordre d'accompagner Don Ortiz en Espagne, traversa pour s'y rendre, la Savoie et la France. Le séjour qu'il fit dans son pays natal y laissa des souvenirs dont la tradition s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Le Bienheureux voyageait toujours à pied ; sa grande dévotion envers les bons anges et les saints protecteurs des contrées qu'il parcourait, son ardente charité pour les âmes du Purgatoire et les pauvres pécheurs, lui inspiraient des prières ferventes qui lui attiraient pour ses missions des secours tout surnaturels. Dieu lui accorda même le don des miracles; plusieurs guérisons lui furent attribuées de son vivant et depuis sa mort. St-François de Sales, portait à la mémoire du Père *Favre* une vénération toute particulière ; il en parle plusieurs fois dans ses écrits et se trouva consolé (c'est son expression), d'avoir » consacré un autel sur la place en laquelle Dieu fit naître ce » bienheureux homme, au petit village de Villaret entre nos « plus aspres montagnes. » Ce fait et ce témoignage furent d'un grand poids auprès de la Sacrée-Congrégation des rites, dont le décret, regardant la béatification équipollente de l'homme de Dieu, fut approuvé par le Souverain-Pontife Pie IX, le 5 septembre 1872.

Mais reprenons le récit des actions de notre infatigable apôtre.

Ce premier séjour en Espagne fut de courte durée ; le pape Paul III jugeant sa présence et ses travaux nécessaires en Allemagne où les défections religieuses allaient toujours croissant. Le Bienheureux avait gagné à la Compagnie de Jésus deux prêtres de la chapelle royale, Jean Arragon et Pierre

Alvare. C'est avec cette douce et précieuse escorte qu'il chemina à travers mille tribulations et mille dangers. Grâce à la protection divine dont nos voyageurs furent couverts, ils échappèrent, contre toute espérance humaine : *En Catalogne*, aux voleurs et aux prisons. — *En France* aux postes militaires. — *En Suisse et sur confins de la Savoie*, aux hérétiques. — *En Allemagne* enfin, aux épidémies qui ravageaient cette contrée et faisaient de nombreuses victimes.

Marchant à pied et à petites journées ils n'arrivèrent à Spire (le poste assigné à Lefèvre par l'obéissance), que vers le mois d'Avril 1542. Notre Bienheureux y trouva presque toute la population prévenue contre lui. Pour la ramener il eut recours à ses armes ordinaires : la prière fervente ; le St-Sacrifice de la messe ; les mortifications ; la prudence à éviter toute parole blessante ; une inaltérable affabilité dans les discours et les procédés. De tels moyens, fécondés par la grâce divine qui remue les cœurs, produisirent en peu de temps un revirement complet dans les esprits. Appelé à Mayence par le nonce apostolique Jean Moreni, le Bienheureux gagna promptement l'estime du cardinal Albert de Brandebourg qui le mit au nombre des théologiens qu'il voulait conduire à Trente où le Concile œcuménique devait s'ouvrir au commencement de novembre 1542 ; mais les guerres, qui désolaient plusieurs contrées de l'Europe, l'ajournèrent jusqu'en décembre 1545.

Le Père Lefèvre, dont l'apostolat à Mayence était béni du Ciel, se vit pourtant contraint de quitter cette ville pour se rendre à Cologne où la vraie foi était dans un grand péril, l'Archevêque-Électeur inclinant visiblement vers le luthéranisme.

La présence du Bienheureux au milieu de ce troupeau désolé releva les courages ; les forts devinrent plus intrépides encore pour soutenir les *combats du Seigneur*, et les faibles, ranimés par leur exemple, devinrent de généreux athlètes de la foi.

La vie du P. Lefèvre n'était plus qu'un mouvement perpétuel et une continuelle gravitation vers ce centre, le plus puis-

sant de tous : la gloire de Dieu et le salut de ses frères. Or la force qui imprimait et déterminait ce mouvement était l'obéissance à la volonté de Dieu se manifestant par l'organe des supérieurs légitimes ; c'est ainsi que tout-à-coup notre apôtre, sur l'injonction du Souverain-Pontife et de Saint-Ignace, quitta Cologne pour se rendre en Portugal : Jean III, roi de cette contrée, insigne protecteur de la société naissante, ayant demandé un ou deux Pères de la Compagnie, et notamment le Père Lefèvre afin d'accompagner en Castille, à titre d'aumônier, la jeune princesse Marie fiancée à Philippe II, fils de l'Empereur Charles-Quint.

Le Père prit sa route par la Flandre ; mais étant tombé malade à Louvain, il ne put profiter de l'arrivée des vaisseaux portugais au port de Veere, et revint à Cologne sur l'ordre du Pape afin d'y continuer le bien qu'il avait commencé ; cependant sur les nouvelles instances de Jean III, Saint-Ignace écrivit au Bienheureux Lefèvre de partir pour le Portugal, ce qu'il fit immédiatement.

Dans le parcours par eau de Louvain à Veere, la barque qui le portait avec le pieux Corneille Vishaven, qu'il avait gagné à la Compagnie pendant son séjour à Louvain, ayant été surprise par un calme plat n'avançait pas malgré les efforts des rameurs ; ceux-ci au désespoir voyant les Pères tranquilles et s'entretenant doucement, leur adressèrent dans leur patois de violents reproches. — *Que nous veulent-ils donc?* dit à Vishaven le P. Lefèvre qui ne comprenait pas leur langage. — *Ils se plaignent*, répondit Corneille, *de ce qu'au lieu de prier pour obtenir du Seigneur un vent propice, nous causons entre nous.* — *En vérité*, dit le Bienheureux avec humilité, *ces pauvres gens ont raison ; mettons nous à genoux et prions pour eux.*

Leur prière terminée, le calme cessa ; un vent propice enfla subitement la voile, et, en deux heures, les mariniers qui s'attendaient à ramer péniblement toute la nuit, atteignirent le port.

Le vaisseau qui allait recevoir à son bord le P. Lefèvre était

au moment de lever l'ancre. Les deux religieux s'embrassèrent en pleurant et l'homme de Dieu s'éloigna de ces bien-aimés rivages, arrosés de ses sueurs, et qu'il ne devait plus contempler que du Ciel.

Après une heureuse navigation, il arriva en Portugal où il reçut de la famille royale le meilleur accueil. Jean III charmé de sa conversation et pénétré d'estime pour son mérite, le retint près de lui.

Toutefois, d'après le désir de Saint Ignace, le Père Lefèvre demanda au roi, après quelque temps de séjour, la permission de passer en Espagne pour le plus grand bien de la religion. Celui-ci lui donna des lettres de recommandation pour Philippe II, qui tenait sa cour à Valladolid. Ce prince lui accorda estime et protection, et, grâce à son royal bon vouloir, le Bienheureux put fonder dans la Péninsule plusieurs collèges de son ordre.

Rappelé à Rome pour se rendre au Concile de Trente, en qualité de théologien du Saint-Siége, il quitta l'Espagne malgré l'état d'épuisement où l'avaient réduit ses travaux et une récente maladie. Comme on lui faisait observer que partir dans son état de santé, c'était courir à la mort : « Il n'est point nécessaire de vivre » répondit le Bienheureux, « Mais il est nécessaire d'obéir. » Il arriva à Rome le 17 Juillet 1546, et le 1er août, fête de St-Pierre-aux-Liens, il rendait sa belle âme à Dieu et allait recevoir au Ciel la récompense de ses travaux et de ses héroïques vertus.

Le saint fondateur ne se consola de la perte de ce fils chéri que par la pensée « *qu'il aurait en lui désormais un patron dans le ciel au lieu d'un ami sur la terre.* » Le Bienheureux apparut au moment de sa mort à St-François de Borgia, duc de Gandie, environné d'une nuée resplendissante et revêtu d'une gloire spéciale, « pour avoir sacrifié sa vie en accomplissant l'ordre de son supérieur. » Ainsi se trouva encore une fois réalisé cet oracle de nos livres saints « *l'homme obéissant : chantera des victoires.* »

Un humble servant de Marie.

Lettre de M. l'ABBÉ LIGNEUL, missionnaire au Japon.

M. l'abbé Ligneul, parti le 1er septembre du Séminaire des Missions étrangères de Paris, est arrivé le 18 octobre, au terme de son voyage, à Yedo, capitale du Japon. Quelques semaines après, il a fait partir pour Chartres une lettre destinée à son ancien supérieur, à ses anciens élèves et à ses parents et amis. Nous en reproduirons plusieurs pages. Elles pourront faire suite à celle que nous avons publiée dans notre numéro de janvier et qui avait été écrite de Hong-Kong, le 9 octobre.

L'extrait par lequel nous commençons suit, dans la lettre qui nous occupe aujourd'hui, une description de la ville de Hong-Kong. Le correspondant continue ainsi :

..... « Au sortir de la ville, vers le midi, un peu à l'ouest, les Anglais ont construit à mi-côte, dans la montagne, une route magnifique. D'un côté, la montagne à cent ou deux cents mètres au-dessus de vos têtes ; de l'autre côté, la mer, le port avec des vaisseaux de toutes formes et des pavillons de toutes couleurs ; au large, un vrai essaim de barques chinoises avec leurs voiles de feuilles coupées et tendues à à peu près comme des ailes de papillons de nuit ; à droite, les rochers du port ; plus loin, au fond du tableau, la Chine ! Saint-François Xavier pleura de ne pouvoir pas y entrer ; ce serait de la présomption de parler de ses propres sentiments à un pareil spectacle ; cependant pense-t-on bien qu'il y a là plus de quatre cent millions d'âmes qui ne connaissent pas Dieu !!

J'arrivai ainsi au *Sanatorium*, hôpital ou maison de santé et de retraite pour les missionnaires de la Congrégation des Missions. Il a été construit par Mgr. Ozouf, notre vicaire apostolique, dans une position comme il en fallait une pour les malades en pareil pays. Je n'ai jamais rien vu d'aussi beau, sinon les côtes de Bretagne, à St Malo, et encore, si Hong-Kong était en France, je crois qu'il serait plus beau que Saint-Malo.

J'ai passé quatre jours avec ces vétérans des Missions. Leur vie ressemble beaucoup à celle des vieux soldats qui vivent de leurs souvenirs. Ce qui nous a le plus édifiés en eux, c'est la bonté et l'espèce particulière de respect religieux qu'ils ont pour la jeunesse destinée à les remplacer et à continuer leur œuvre. Telle était aussi la manière dont mon pauvre vieux curé nous traitait autrefois !.... Ils ont donné à leur maison dix noms aux moins : les Incurables, l'hôtel des Invalides, et d'autres ; en religion elle s'appelle Bethphagé : au-dessus de la porte principale on lit en latin cette inscription : Seigneur, celui que vous aimez est malade. Pouvait-on imaginer rien de plus pieux et de plus touchant ? Du reste ces vénérables suivent encore la règle

du Séminaire des Missions étrangères ; ils rajeunissent en se trouvant ensemble à cette distance et à cet âge, aux mêmes exercices qu'autrefois.

Si un hôpital pouvait être enviable, celui-là le serait. Cependant, en prenant congé du patriarche qui le garde et qui avait été particulièrement bon pour moi, j'ai souhaité avec lui que, sans lui faire injure, ce fût plutôt adieu qu'au revoir.

J'étais seul depuis deux jours. Arrivés le samedi, nous avions dû nous séparer le surlendemain. Le lundi, avec un confrère destiné au Couang-si, nous avions reconduit au Yan-Tsé les autres confrères destinés à la Chine.

Tous ensemble nous pensions à peine que nous étions partis; le séminaire, la patrie semblaient voyager avec nous. Le vide fut grand, quand on se fut quitté, et, au dernier moment, ce fut une véritable peine ; nous eumes beau faire, je ne pus regarder mes confrères en face, ni eux me regarder non plus.

Ils sont encore en chemin vers leur mission, ils ne la verront pas avant Pâques — Le mercredi, je laissai mon dernier confrère à Hong-Kong avec son évêque, Monseigneur Foucard (d'Orléans), chassé par la persécution, et je partis pour le Japon, sur le Tanaïs, avec les deux Sœurs de Saint-Paul de Chartres dont j'ai parlé (l'une, Bretonnne, et l'autre, originaire de Romorantin), puis huit jeunes gens Japonais et deux marchands........

La traversée dura huit jours, le mauvais temps la rendit pénible; pendant plusieurs de ces journées il n'y a eu personne qui put tenir à table jusqu'à la fin du repas. Une chose heureusement ne nous manqua jamais ; c'est la gaîté. D'ailleurs nous allions bientôt toucher au port ; il ne nous fallait plus qu'un peu de courage. Dieu nous le donna.

En la fête de Saint-Luc (18 octobre) nous vîmes la terre du Japon. Le vingt à midi, la belle montagne du Fridji Jama nous apparut : qu'elle nous semblait encore loin ! Nous arrivions pourtant......... Le soir, toute la côte était éclairée par des feux ; le vent était tombé, la mer était belle, le ciel transparent, l'air vif; nos jeunes Japonais ne se possédaient pas de joie ; plusieurs étaient absents depuis dix ans. Je n'ai pas besoin de dire que moi aussi j'étais content.

Dix ans plus tôt j'aurais composé un hymne en voyant de si près la terre du Japon qu'on peut bien appeler, elle aussi et avec plus de raison que la Cochinchine, une terre de martyrs et de saints ; à mon âge, je n'ai pas osé me laisser à l'enthousiasme, j'ai seulement dit mon chapelet sur le pont un peu plus longtemps que de coutume, et j'allai me coucher sans pouvoir dormir. — A une heure et demie (heure du Japon), le vingt et un octobre, le Tanaïs jetait l'ancre dans le port d'Yokohama, nous étions rendus, Dieu soit béni !

Les Japonais firent grand bruit autour de nous, dès trois heures du matin ; il fallut même laisser entrer bien avant l'heure réglementaire, les parents et les amis de nos jeunes gens. A six heures un des missionnaires d'Yokohama, le dévoué Père Midon vint me prendre à bord en même temps qu'il amenait une barque pour les deux religieuses.

Elles embarquées, je faillis prendre possession non pas encore de la terre, mais de la mer, d'une manière néfaste. Il y avait beaucoup de vagues, j'étais tout engourdi par le froid dont la mer Rouge nous avait deshabitués. En mettant le pied sur la barque où le Père était redescendu, je perdis l'équilibre et j'étais déjà loin, quand le P. Midon me saisit et me ramena.

« Allons ! lui dis-je, tout va bien puisque je ne suis pas tombé tout-à-fait, voilà l'avantage de rencontrer quelqu'un qui vous soutienne, il y a longtemps que le Saint-Esprit l'a dit. »

Une demi-heure après, nous étions à terre, et cette fois sans chanceler. — Il me sembla cependant encore toute la journée que le sol remuait, et j'avais le bruit des flots dans les oreilles, sans le mal de mer néanmoins ; il nous avait quittés l'avant-veille.

Tout frappe en arrivant si loin dans un pays où l'on vient pour finir sa vie. La partie de la ville que nous traversions n'a rien de très-extraordinaire ; puisque c'est le quartier Européen c'est comme en Europe. A la mission, je trouve une belle église, quoique très-basse, comme on est obligé de bâtir ici, avec une inscription latine qui la dédie au Sacré-Cœur. Le pignon, est surmonté d'une belle statue en bronze de la Sainte-Vierge ; au-dessous de la statue sont trois caractères chinois dorés très-grands qui veulent dire : Temple du maître du ciel. Je dis la messe du Sacré-Cœur, je n'avais pas célébré le saint sacrifice depuis Hong-Kong. Ce fut un Coréen, expatrié à cause de la religion, qui me la servit. La vue de cet homme si pieux et si respectueux, avec une figure si farouche, m'aida à comprendre le texte d'Isaïe « des bêtes féroces changées en agneaux. » L'assistance était convenable pour un jour de semaine ; il y eut six communions, autant d'hommes que de femmes. Je passai ce premier jour à Yokohama avec les missionnaires. Les RR. PP. me firent visiter la ville et quelques chrétiens. Le soir Monseigneur vint de Tôkio et le lendemain sa Grandeur me prit avec elle pour m'y conduire. Là je trouvai réunis chez Monseigneur tous les missionnaires occupés à Tôkio. La réception fut comme si nous nous étions toujours connus ; j'allai coucher au poste où je dois demeurer jusqu'à ce que je sois en état d'être utilisé dans la mission. Il y a trois postes dans la ville situés en triangle, à une lieue environ l'un de l'autre. Je suis avec un confrère alsacien, chargé de celui qu'on appelle Ogawamachi. C'est de là que j'écris

entre deux leçons de japonais. Il me tarde si fort de pouvoir travailler avec les autres que, si je ne remplissais un devoir de charité et d'amitié en vous écrivant, je me reprocherais le temps que j'y consacre. Dieu veuille que ce soit pour sa gloire, en vous intéressant à nos pauvres païens ! Je vais tâcher de répondre aux questions que vous me feriez si j'étais avec vous. »

(Le missionnaire donne ici de longs et curieux détails sur l'aspect d'Yédo ou Tôkio, et sur les usages des Japonais ; s'adressant à des littérateurs, il leur livre ses premières observations sur la linguistique du pays ; puis il arrive à quelques explications sur le genre de vie des missionnaires.....) « Nous sommes deux ici ensemble, écrit-il, voici comme nous faisons ; les autres font de même avec de légères différences selon les lieux.

Nous habitons une maison Japonaise autrefois riche, c'est-à-dire bâtie en carré avec cour intérieure. La partie principale est convertie en chapelle avec une petite tour carrée, une *cloche* et une croix. Nous sonnons tous les jours l'Angelus, et la messe le dimanche. L'intérieur de notre chapelle ressemble à une salle japonaise, plus grande que d'autres, garnie de nattes, sans chaises, mais avec quelques bancs pour les Européens, et un mur de papier du côté du soleil.

Elle a environ vingt mètres sur huit ; que tout y est pauvre, ont le sait d'avance. Nous l'entretenons de notre mieux avec ce que nous avons. Les chrétiens ne sont pas nombreux puisque cette mission tout entière est nouvelle ; mais plusieurs nous consolent par leur dévouement et leur courage. Les difficultés qu'ils ont à vaincre pour se convertir et pratiquer la religion sont énormes.

Les préjugés contre le Christianisme si longtemps persécuté ici, sont loin d'être tous tombés, nous avons encore bien des ennemis. Ensuite les habitudes de famille, le mépris ou la raillerie des amis, l'opposition des parents, l'influence des bonzes, celle de la philosophie chinoise enseignée dans les écoles, la confusion produite dans l'esprit des Japonais par la présence des hérétiques de toute secte, qui tous parlent de religion et se contredisent les uns les autres, l'exemple d'un certain nombre d'hommes qui auraient dû mieux faire étant baptisés ; tout cela joint à l'indifférence religieuse et à la légèreté du caractère national fait un ensemble de difficultés presque insurmontables. Le bon Dieu néanmoins a ses élus partout ; à peu près toutes les conditions sont représentées ici chaque dimanche ; officiers et soldats, marchands, anciens féodaux ont été appelés. C'est du côté des jeunes gens de famille noble que la Religion a plus d'espérance. Ils ont plus de caractère, de persévérance et de générosité que les autres ; quelques uns déjà ont converti tous leurs parents et gouvernent vaillamment leur maison; surtout un petit étudiant en médecine, l'aîné de

ses frères, baptisé à douze ans et qui en quatre ans a amené tous les siens à la foi, et continue a être leur maître à tous.

Comme moyens d'action, le Missionnaire a son école et ses catéchismes. Nous avons une école ici avec deux instituteurs Japonais ; le Père y fait le catéchisme tous les jours. En outre, chaque soir, excepté un jour sur cinq, il y a des réunions chez des particuliers, où chrétiens et païens se rendent. Là le Père cause, fait connaissance avec les nouveaux venus, discute leurs objections, explique familièrement la doctrine et les usages de la vie chrétienne. Le succès ne répond pas toujours au travail, mais il faut quelquefois longtemps à la bonne semence pour germer. Le Père visite aussi à domicile ses chrétiens d'abord, pour les soutenir, les consoler, compléter leur instruction; puis les païens qui le prient de venir passer quelques instants chez eux pour les voir. Le Japonais en général aime beaucoup causer et se fait facilement votre ami. Plusieurs viennent aussi chez nous pour parler de religion et voir comment nous vivons dans notre demeure, car ils sont très curieux et très fins observateurs.

Nos chrétiens sont nos intermédiaires ordinaires pour amener les païens et préparer les conversions. C'est ainsi que peu à peu se propage le bien, toujours moins prompt à se répandre que le mal.

Mon confrère et moi, nous vivons en commun et avec le moins de frais possible. Nous ne pouvons guère converser ensemble qu'aux heures de repas. Nous parlons toujours de la même chose : de la langue et de la mission ; je lui soumets mes difficultés, il me dit les siennes ; je me plains d'être encore inutile, il me prêche la patience, il repart à ses affaires ou à son travail et moi au mien.

Nous allons le dimanche aux vêpres de Monseigneur ; c'est l'occasion de voir un peu Sa Grandeur et les autres missionnaires du même poste, car, outre le Père chargé de cette partie des chrétiens d'Yédo, Monseigneur a le séminaire et la Sainte Enfance dans sa maison.

Nous en sommes ici aux âges apostoliques, tout en est à son commencement. Les prémices sacerdotales dans la mission vont être assez extraordinaires : C'est un homme de vingt huit ans baptisé il y a six ans, je crois, et qui le jour même de son baptême, quoiqu'il fut marié, résolut de devenir prêtre. — On l'éprouva dix-huit mois avant de le laisser quitter sa femme ; il persévéra; sa femme de son côté entra chez les sœurs de St-Maur, où elle a pris l'habit de religieuse, et lui fait ses études ecclésiastiques et remplit les fonctions de catéchiste ; car il est très instruit dans les lettres Chinoises et Japonaises et parle à ravir. Il a déjà reçu les deux premiers ordres mineurs qu'il, exerce comme les clercs de la primitive Église, étant chargé en même temps d'entretenir la chapelle du troisième poste de la Mission à Tôkio.

Il est bien temps de finir cette lettre déjà trop longue : je n'ai pas tout dit encore cependant. — Il reste les fléaux du Japon, l'incendie, les typhons et les tremblements de terre.

— Nos charmantes maisons ne défendent pas du froid, il faut du feu et, si peu qu'on soit imprudent, le feu prend vite à des châteaux de paille, de bois sec et de papier ; aussi presque toutes les nuits, le tocsin sonne depuis qu'il fait froid. Les typhons sont passés ; ils arrivent surtout en automne. — Quant aux tremblements de terre, ils arrivent plus souvent en hiver. J'en ai déjà ressenti quatre, mais très-légers : la maison était seulement un peu bercée comme si elle eut été sur l'eau. J'ai eu un peu peur la première fois et j'ai compris pourquoi les Japonais bâtissent en bois et encore de manière que les pièces de leurs charpentes puissent tourner les unes sur les autres sans se rompre ; les constructions du pays sont à peu près à l'épreuve des commotions du sol. C'est dommage seulement que l'on y gèle l'hiver ou que l'on y brûle, mais où n'y a-t-il pas des inconvénients ?. . . . .

Je prie mes frères et sœurs et mes autres amis de m'excuser si je ne leur écris pas à chacun ; je les ai tous présents à la pensée et mon désir est que cette longue lettre leur fasse plaisir à tous.

Qu'ils veuillent bien prier pour moi comme je prie pour eux.

LIGNEUL.

M. LE CURÉ D'OYSONVILLE

(La poésie suivante a été composée pour la *Voix* comme complément de la note nécrologique publiée au numéro de mars sur M. l'abbé Pellé. L'acte de dévouement, qui a fourni le sujet de cette pièce de vers, méritait bien d'un tel récit.)

A la porte du presbytère
Heurtait un homme désolé :
Sur une âme quittant la terre
Du prêtre, indicible mystère,
Le pardon était appelé.

La cloche alors de sa voix pure
Annonçait minuit dans la tour ;
L'hiver de sa triste parure
Alors revêtait la nature,
Et janvier était de retour.

Bientôt de la sainte demeure
Un vieillard aux longs cheveux blancs
Sort, et, bien que la bise pleure,
Craignant que sa brebis ne meure,
Hâte sa marche à pas tremblants.

Il pleut, et la neige rebelle
De glace est couverte d'abord :
Sur le trottoir de sa chapelle
Le vieux pasteur glisse, chancelle
Et tombe lourdement au bord.

Brisé, rigide, à la renverse,
Loin de tout aide, il est gisant ;
L'eau des toits sur lui se déverse,
Le froid jusqu'aux os le transperce,
Il lui faut mourir impuissant.

Mais de sa poitrine contrainte
Le cri peut enfin s'élancer :
Un voisin s'éveille avec crainte,
Hésite longtemps, et la plainte
Le détermine à s'avancer.

Sitôt qu'en pareille détresse
Il voit ce prêtre vénéré,
Plein d'affectueuse tristesse,
De le transporter il s'empresse
Et ranime le bon Curé.

Devant la flamme pétillante
En vain l'on veut le retenir ;
Toujours il songe à la mourante,
Entend sa prière expirante
Qui le conjure de venir.

« Allons » leur dit-il ; on l'écoute :
Ces hommes ne sont pas ingrats ;
Bientôt sur la perfide route
Il chemine, quoiqu'il en coûte,
Soutenu, porté, par leurs bras.

A cette heure une jeune mère,
Au milieu d'affreuses douleurs,
Quittait, pour elle peine amère,
Famille, enfants, joie éphémère :
Souvent la mort cueille des fleurs.

Autour de la funèbre couche
Coulent des pleurs silencieux :
Déjà le froid glacé la touche ;
Le souffle expire sur sa bouche ;
Un moment encore et..... les cieux.

Sous ce toit d'où l'espoir s'envole
Le vieux pasteur arrive enfin :
Il pardonne, il prie, il console,
Et le Seigneur à sa parole
Sait donner un accent divin.

Il part — Un rayon d'espérance
Dans tous les cœurs est descendu ;
Et leur filiale assurance
Du Dieu qui chasse la souffrance
Réclame le bonheur perdu.

. . . .

Le lendemain à la veillée
Lorsque ce récit s'achevait :
« La défunte s'est réveillée, »
Disait la foule émerveillée,
— Car la jeune mère vivait.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Audience donnée par le Saint-Père, le 21 mars, à une députation de la Société pour la sanctification des dimanches et fêtes. Le Saint-Père a montré les services rendus à la Religion et à la Patrie par les fidèles observateurs des lois de l'Église.

— Depuis son avénement au Pontificat, Léon XIII a fait ouvrir dans Rome vingt-cinq écoles très-bien tenues et pourvues toutes de professeurs diplômés, conformément à la loi. Pour pourvoir aux frais d'entretien de toutes ces écoles, le Pape alloue annuellement une somme de trois cent mille francs.

—A l'occasion de l'anniversaire de son couronnement S. S. Léon XIII a fait distribuer 150 lits neufs et complets aux familles pauvres de Rome ; de plus, Elle a fait également distribuer la somme de 10,000 fr. par l'intermédiaire des Curés de la ville ; enfin un secours de 2,000 fr. au nouvel hospice de réhabilitation récemment fondé par un religieux de Saint-François.

Italie. — Des tremblements de terre en différentes villes. A l'île d'Ischia, affreux désastre par suite d'une violente secousse ; des centaines de personnes ont disparu sous les décombres. — Le Pape a envoyé d'abondantes aumônes aux familles ruinées.

Turin. — La Congrégation des Salésiens ou Société de Saint-François-de-Sales, établie à Turin, il y a quelques années, par le R. P. dom Bosco, qui est pour l'Italie un autre Vincent de Paul est chargée de la mission de la Patagonie, pays situé à l'extrême-sud de l'Amérique méridionale. Il y a eu, le 20 janvier, un départ de douze Missionnaires et de six Sœurs de Marie-Auxiliatrice. A la cérémonie d'usage, en pareille circonstance, le R. P. dom Bosco a entrepris de leur faire ses adieux : « Bon voyage ! leur dit-il ; que

Dieu vous aide dans vos travaux, et au revoir au Paradis ! » Il s'arrêta là ; les larmes avaient étouffé sa voix.

Les missions de Patagonie ne sont pas la seule œuvre de dom Bosco : il a déjà recueilli plus de soixante mille petits vagabonds, qu'il nourrit, instruit et dirige, avec le concours de ses religieux Salésiens, dans divers orphelinats.

France. — Malgré les efforts de Mgr Freppel et de plusieurs Députés de la droite, la Chambre a pris en considération deux propositions anti-religieuses, l'une relative au Panthéon, qu'il s'agit d'arracher encore une fois à la dévotion de Sainte Geneviève, pour le livrer au culte des fétiches révolutionnaires ; l'autre à la promiscuité des cimetières.

— Le Conseil municipal de Paris veut s'emparer de l'immeuble occupé par la Maison-Mère de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes. — Mêmes résolutions prises relativement à la Maison-Mère des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

— La catastrophe du 27 janvier sur les côtes de Vendée et de Bretagne a provoqué des aumônes qui atteindront difficilement le niveau de la misère. La tempête effroyable qui a brisé les embarcations, détruit les demeures, et atteint des centaines de familles, laisse beaucoup de veuves, d'orphelins et de vieillards sans ressources. Le R. P. Roux a fait un éloquent appel à la charité en leur faveur dans l'église Sainte-Clotilde de Paris (25 mars). Remettre les aumônes à M. le Curé de Sainte-Clotilde.

Russie. — La mort horrible du czar, assassiné le 13 mars dans sa capitale et à peu de distance de son palais, a causé une vive émotion dans le monde entier. Alexandre II venait par un ukase récent, de rappeler de l'exil une foule de prêtres catholiques. Les Francs-maçons dits *nihilistes*, en voulaient à sa vie ; l'insuccès de plusieurs tentatives, à différentes époques, n'avait point découragé leur criminelle audace. Et maintenant qu'ils ont consommé le régicide, il se trouve en France et ailleurs une tourbe de sectaires qui ont l'infamie de leur adresser des félicitations.

Les Souverains d'Europe ont adressé leurs condoléances à la famille du défunt. L'héritier de la couronne impériale, Alexandre III, répondant au télégramme du Pape a témoigné sa vive reconnaissance des paroles sympathiques que lui avait adressées S. S. Léon XIII.

Espagne. — On a chassé de l'Université de l'État les professeurs catholiques et réintégré les libres-penseurs. Protestations du Nonce au nom du Concordat.

L'Evêque de Barcelone, avec l'adhésion de plusieurs autres Evêques et d'un grand nombre de personnages éminents, a adressé à la Congrégation des Rites une demande, pour obtenir que la Très-Sainte Vierge soit proclamée patronne de la catholique Espagne, sous le vocable de Notre-Dame-de-Monserrat.

Laïcisation des hôpitaux. — Sœur Étienne. — Le *Moniteur Universel* publie un long et substantiel article de M. le docteur Guéneau de Mussy contre la laïcisation des hôpitaux, dont nous détachons la touchante anecdote que voici :

« Je me souviendrai toujours avec émotion d'une vieille sœur Etienne, qui était à l'hôpital Saint-Antoine. Un jour, je la vis fri-

casser dans sa chambrette un affreux mélange de débris de toute espèce ; et je lui demandais ce que c'était : « C'est mon déjeûner, me répondit-elle. — Comment, m'écriai-je indigné, voilà la nourriture que l'Administration fournit aux personnes qui se dévouent au service des malades ! Je me plaindrai au directeur de l'Assistance publique. — Ne le faites pas ; je ne me plains pas. — Mais je me plaindrai, moi ; c'est indécent ! » Mise ainsi au pied du mur, elle m'avoua qu'elle donnait chaque jour aux malades sa ration, qui leur paraissait plus friande que la leur et qu'elle mangeait leurs restes. » Il faut bien faire la charité, me disait-elle avec une touchante simplicité ; je n'ai pas d'argent à donner aux pauvres (elle oubliait qu'elle leur avait donné sa vie), je leur donne chaque jour ma portion d'aliments, voilà trente ans que je le fais ; surtout n'en dites rien. » La même sœur recueillait les enfants abandonnés du faubourg Saint-Antoine, et quêtait, pour les faire élever, auprès des chefs de service et des élèves qui ne manquaient pas de répondre à son appel. »

— Longue est la liste des Médecins qui ont protesté contre la suppression des Sœurs dans les hôpitaux.

Le comte de Chambord et les Écoles. — Dernièrement dans une des villes principales de la Bretagne mourait une vieille demoiselle dont le testament instituait M. le comte de Chambord légataire universel. Monseigneur accepta, et désigna pour son mandataire un magistrat révoqué depuis longtemps. Suivant les intentions de l'auguste légataire, le magistrat en question a rendu la moitié de la fortune aux membres éloignés de la famille de la défunte, soit 400,000 fr., gardant pour lui la charge des legs pieux. Restait une somme de 125,000 fr. que le mandataire vient d'offrir de la part de Mgr le comte de Chambord à la commission chargée d'établir les écoles libres pour les Frères, chassés, par un vote récent, des écoles et bâtiments municipaux.

— *Pèlerinage de Rome.* — M. le vicomte de Damas, président du Conseil général des Pèlerinages de France, commandeur de Pie IX, nous prie d'insérer les lignes suivantes :

« Allons à Rome, allons aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ, affirmer notre foi, jurer de la défendre même au péril de notre vie, quoi de plus simple pour un Chrétien ! »

Cette aspiration d'une grande œuvre n'est-elle pas celle de tous ?

Dans les premiers siècles de l'Eglise nos Pères affirmaient leur croyance, dans les Arênes, vis-à-vis des bêtes féroces ; ce sacrifice ne nous est pas demandé, affirmons nous par des actes plus simples, protestons de notre bourse, de notre personne, et que cette protestation soit publique. Aussi recommandons-nous l'heureuse idée émise par le Conseil général des Pèlerinages de demander à toutes les villes de France d'envoyer aux pieds du Père commun des fidèles un représentant des œuvres qui sont dans leur sein.

Le Pèlerinage quittera Paris le 28 avril pour y rentrer le 26 mai. Il visitera les principaux sanctuaires de Turin, Florence, Assise, Rome, Lorette, Padoue, Venise, Milan.

Les prix de Paris à Paris sauf peut être quelques modifications insignifiantes provenant des lignes Italiennes, sont pour les premières de 305 fr., deuxièmes 225, troisièmes en France et deuxièmes en Italie 200.

S'adresser à Paris : 173, rue de l'Université.

— **Comité de l'Œuvre du Denier des Expulsés.** — M. le comte Georges de Beaurepaire, secrétaire de ce Comité (rue de la Chaise, 5, Paris), rappelle à nos lecteurs l'œuvre du *Denier des Expulsés*, constituée, à Paris, sous la présidence de M. Lucien Brun, sénateur, et à laquelle NN. SS. les Evêques ont donné la plus sympathique approbation.

C'est une œuvre de charité on ne peut plus opportune et nécessaire; elle a pour but de recueillir des fonds afin de secourir les religieux chassés de leurs couvents, et dont le seul crime est de servir ensemble Dieu et leurs frères.

Pour venir en aide aux ordres monastiques dispersés, pour leur donner le moyen de retrouver la liberté religieuse et de former leurs novices, les ressources actuelles du Comité sont malheureusement trop modiques, car les besoins sont immenses et pressants.

Trente-trois ordres ont été chassés : ils avaient à Paris ou en province 294 maisons et comptaient 6,589 religieux. Obligés de transporter leurs noviciats à l'étranger, il ne leur reste plus qu'à implorer la divine Providence, c'est-à-dire la charité chrétienne qui est son organe.

Puissent les dons arriver assez considérables pour soulager tant d'infortunes !

A Chartres, le correspondant du Comité général pour l'Œuvre du Denier des Expulsés est M. de Lubriat, rue du Muret.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Une étole donnée par une dame de Salins. — Un corporal brodé donné par une dame de Poitiers.

Lampes.— 126 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en mars, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 80; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant Saint Joseph, 28. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 1.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 278.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 488.

Nombre de visites faites aux clochers : 266.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres: En mars ont été consacrés 47 enfants, dont 20 de diocèses étrangers.

— La dévotion à saint Joseph a pris, en ces dernières années, une merveilleuse extension. Les feuilles religieuses constatent de toutes parts le nombre croissant des manifestations en son honneur. Les exercices du mois qui lui est consacré sont suivis avec un empressement qu'expliquent d'ailleurs les circonstances où nous nous nous trouvons. Dans la détresse générale qui nous afflige, comment n'irions-nous pas nombreux implorer l'aide d'un protecteur puissant auprès de Dieu, comme l'est le virginal époux de Marie ?

A Chartres, le rendez-vous principal des personnes qui aiment à prier saint Joseph a été la belle chapelle vouée à son culte dans

l'église de Notre-Dame de Sous-Terre. Tous les jours de mars, cette chapelle et ses abords se remplissaient autant de fois qu'on y célébrait le saint sacrifice. Souvent des recommandations aux prières étaient lues au pied de l'autel ; au moins une fois la semaine, une instruction était adressée à l'assistance. Le 19, Monseigneur a officié au salut solennel chanté par la Maîtrise.

A pareil jour, précédemment, un autre lieu sacré était témoin de semblable fête. Quels gracieux cantiques retentirent jadis sous les voûtes de l'église Sainte-Foy ? Maintenant, hélas ! dans l'église Sainte-Foy, c'est toujours le silence. Les portes ne s'ouvrent plus aux chrétiens qui voudraient y offrir leurs hommages au Père nourricier de Jésus aussi bien qu'à la Vierge martyre d'Agen. Là fut établie une affiliation à l'archiconfrérie de Saint-Joseph, et les associés n'ont pu renouveler devant son image, actuellement solitaire, l'expression de leur amour fidèle. Oh ! si la peine imposée par une telle privation est toujours vive, n'aura-t-elle pas été plus amère encore, le 19 ? Puissent d'ardentes supplications adressées à saint Joseph devant sa relique, sa statue et son autel de la Crypte de Notre-Dame, hâter la fin d'un état de choses qui empêche ainsi les manifestations de la piété dans un autre sanctuaire où le Seigneur nous a honorés de sa présence eucharistique, et les saints de leurs bénédictions.

— La fête de Notre-Dame de la Brèche ou de la Victoire a été favorisée par un temps superbe. Aussi la procession, de la cathédrale à la porte Drouaise, s'est-elle déployée avec beaucoup d'éclat. Le 15 mars 1568, le catholicisme remporta, à Chartres, une grande victoire sur le protestantisme et empêcha l'hérésie de pousser plus loin ses prétentions sur le royaume de France ; en la présente année 1881, c'est le paganisme et la barbarie que nous voyons non-seulement en France, mais dans toute l'Europe, monter à l'assaut de la civilisation chrétienne, et comment n'aurions-nous pas supplié avec ferveur Notre-Dame de Chartres de se montrer une fois encore notre libératrice, en refoulant dans l'abîme les puissances infernales partout déchaînées ?

Le pèlerinage à la chapelle de la Brèche a été fréquenté toute la journée ; il s'est terminé le soir par un sermon et un salut solennel — A peu près à la même heure, Monseigneur présidait une cérémonie analogue à la Crypte de la Cathédrale pour l'Institution Notre-Dame de Chartres qui célébrait sa fête patronale.

— La station de Carême, à la Cathédrale de Chartres, est prêchée par le R. P. Yves, de l'ordre des Capucins ; il a été très goûté de son auditoire dans l'exposition de vérités importantes et dont l'oubli cause à la Société comme aux individus d'indicibles malheurs : la connaissance et l'amour de Jésus-Christ, la nécessité et les condi-

tions de l'éducation chrétienne, etc., ont été le sujet d'intéressants discours. La dernière partie de la station amènera sans doute devant la chaire beaucoup d'hommes encore capables de comprendre la parole de Dieu.

— La fête de l'Adoration mensuelle a eu lieu en l'église Saint-Aignan le 24 mars. Sermon par le R. P. Yves. Dans une paroisse où le Sacré-Cœur est honoré d'un culte si fervent, une solennité eucharistique ne pouvait manquer d'attraits particuliers. Il y a eu très belle assistance.

Nécrologie. — M. l'abbé Deleuze (Pierre-Jean-Eugène), curé de Frazé, est décédé dans sa paroisse, le 28 février, à l'âge de 42 ans et trois mois. Il a succombé à une fluxion de poitrine. C'était un prêtre dévoué à l'accomplissement de sa charge pastorale, et estimé de ceux qui le connaissaient. Il laisse après lui de grandes douleurs : sa mère infirme lui survit. Nous les recommandons tous deux aux prières : le fils, pour le repos de son âme ; la pauvre mère, pour la consolation de sa cruelle solitude.

— Nous arrivons trop tard pour parler longuement de la Conférence du 26 février sur les projets de loi relatifs à l'enseignement primaire. Les chaleureuses paroles du président M. le comte de Mun, et le magnifique discours du conférencier, M. Ernoul, ont été l'objet d'un intéressant compte-rendu dans le *Courrier d'Eure-et-Loir* et le *Journal de Chartres*. Disons seulement que les orateurs ont fait bonne justice des utopies modernes sur la laïcité, l'obligation et la gratuité des écoles. Un beau mouvement d'éloquence, accueilli par des bravos enthousiastes, a salué Notre-Dame de Chartres, comme la tutelle de l'enseignement chrétien.

Quête annuelle pour les Séminaires. — Elle se fera, comme à l'ordinaire, aux offices du jour de Pâques. Il faut des aumônes pour les Séminaires. Nous croyons que les fidèles n'oublient pas ce devoir de charité. — Mais il est autre chose à laquelle on pense peut-être moins et qui devient pourtant d'une nécessité de plus en plus grave : c'est la prière pour le recrutement des vocations. En présence des menaces que présente le projet de loi militaire, le nombre des enfants du Sanctuaire va-t-il suivre encore une progression décroissante ? Seigneur, détournez de notre pays un si épouvantable malheur !

— M. l'abbé Lhomme, précédemment curé de Dampierre-sur-Avre, est curé du Gault-Saint-Denis. Il a été remplacé à Dampierre par M. l'abbé Aiglehoux, vicaire de Saint-Laurent de Nogent-le-Rotrou.

— La place nous manque au présent numéro pour insérer les extraits de correspondances.

BIBLIOGRAPHIE

— **Lettre de Monseigneur l'Évêque de Chartres** à un ecclésiastique de son diocèse (sur les Ecoles, sur les projets d'instruction pour les jeunes filles, sur les libres-penseurs, sur le Cléricalisme), se trouvent chez tous les libraires de Chartres, et à Paris chez Poussielgne frères, rue Cassette, 15. Prix : 60 cent.

— **La France ecclésiastique.** — (Un volume in-18 de 928 pages. Prix : 4 fr. E. Plon et Cie, éditeurs, rue Garancière, 10, Paris.).

Cet annuaire, almanach du clergé pour 1881, renferme, à partir de cette année tous les noms de MM. les desservants. Cette importante et utile addition ajoute un intérêt considérable à ce recueil.

La *France ecclésiastique* de cette année contient en plus : 1° l'état des Ministres qui ont été chargés de l'administration des cultes depuis 1801 ; 2° la liste des Evêques concordataires.

— **Les Conférences du P. Monsabré.** *Carême de* 1881. — Cette année la publication des Conférences du P. Monsabré, qui appartenait jusqu'ici à la *Semaine religieuse de Paris*, passe, en vertu d'arrangements amiables, à l'*Année Dominicaine*, qui aura *seule le droit de reproduction textuelle*.

En conséquence, l'*Année Dominicaine* publie, dans un SUPPLÉMENT qui paraît chaque semaine de Carême, les Conférences de Notre-Dame, comme les publiait précédemment la *Semaine religieuse de Paris*. Il y aura *sept livraisons*, y compris la Retraite et l'Allocution du jour de Pâques.

Tout abonné de l'*Année Dominicaine* ou toute personne qui voudra recevoir par la poste les 7 livraisons du supplément enverra, avec sa bande ou son adresse, UN FRANC CINQUANTE CENTIMES en mandat ou timbres-poste au SECRÉTAIRE DE RÉDACTION, bureaux de l'*Année Dominicaine*, 9, rue Jean de Beauvais, Paris.

Pour l'Etranger, le port en sus. Prix de chaque livraison, par la poste : 0,25.

AVRIL 1881.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois D'AVRIL 1881.

Chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux devant un crucifix, de la prière: *En ego.*

1er avril, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. la conf. du S. Cœur de Jésus ; 2° p. le scap. rouge.

2, samedi. — Ind. pl. et part. du S. Sép. et de la T. S.; au scap. bleu (moyennant visite à la Ste V. — j. au ch.).

3, dimanche. — Indulg. pl.: 1° pour les Tert. Franç.; 2° p. le scap. bl.; 3° p. le Rosaire ; 4° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.

4, lundi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Œuvre de St François de Sales ; 3° p. la Prop. de la Foi (j. au ch.).

5, mardi. — Ind. pl. p. l'Archic. du S. C. de Marie (j. au ch.).

6, mercredi. — Ind. plén. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° pour l'Archic. de St Joseph (merc. au ch.) ;

7, jeudi. — Indulg. plén. pour la récitation à gen. devant le Saint Sacr., de la prière : *Regardez, Seigneur.*

8, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. les scap. rouge et bleu ; 2° p. l'Archic. du S. C. de Marie.

9, samedi. — Ind. pl. ; et part. nombr. des 7 basil. romaines au scap bleu (comme au 2 avril — j. au ch.).

10, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quoti. des actes de Foi, d'Espér. et de Ch. (j. au ch.)

11, lundi, — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Œuvre de Saint François de Sales ; 3° p. la Propag. de la Foi (j. au ch.).

12, mardi. — Ind. pl. 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch.).

13, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.: 2° pour le scap. du Carmel; 3° p. le scap. bleu.

14, jeudi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert Fr.; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 3° p. le scap. bleu.

15, vendredi. — Ind. pl. : 1° p les Tert. Fr ; 2° p. les scap. bleu et rouge; 3° p. une visite au reposoir. (La communion d'hier et de Pâques suffit pour gagner les indulgences du vendredi et du samedi.).

16, samedi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bleu.

17, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 3° p. l'Archic. de St-Joseph ; 4° p. le scap. bleu ; 5° p. le rosaire ; 6° pour les posses. d'objets indulg.

18, lundi — Ind. pl. : 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. l'Apost. de la prière (j. au ch.).

19, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).

20, mercredi. — Indulg. plén. : 1° p. le scap du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.).

21, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. la Conf. du C. de Jésus, 2° pour la récit. quotid. du *Memorare* (j. au ch.).

22, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. rouge; 2° p. les Tert. Fr. ; 3° p. un quart d'heure d'oraison ment. chaque jour (j. au ch.).

23, samedi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° pl. et part. nombr. du St Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bleu (comme au 2 avril — j. au ch.).

24, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quot. du *Sanctus* ; 3° du chapelet brigitté (j. au ch.).

25, lundi. — Ind. pl. : 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. la récit. quot. du chapelet de l'Imm.-Concept. (j au ch.).

26, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la pr. : *Angele Dei* (j. au ch.).

27, mercredi. — Ind. pl. 1° p.: le scap. du Carmel. 2° p. la récitation quotid. du *Regina cœli* (j. au ch.).

28, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. de la pr : *Loué et remercié* (j. au ch.)

29, vendredi. — Ind. pl. 1° p. le scap rouge ; 2° p. l'Apost. de la pr. (vend. au ch.).

30, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom. , au scap bleu (comme au 2 avril — j. au ch.

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE

5e NUMÉRO — LA VOIX — MAI 1881

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Le R. P. HERMANN, carme déchaussé. (1)

Hermann Cohen naquit le 10 Novembre 1821, dans la ville d'Hambourg. Parmi les nombreuses familles israëlites qui depuis des siècles habitent cette cité célèbre par l'activité de son commerce, les *Cohen* tenaient un rang distingué par leur fortune et leur intelligence des affaires. Descendants, ainsi que leur nom l'indique (2), de l'ancienne tribu consacrée au service du temple de Jérusalem, ils exercent comme un simulacre de sacerdoce; ils montent sur les marches du sanctuaire, étendent les mains et bénissent le peuple. Le petit Hermann prenait un vif intérêt aux cérémonies antiques, qu'une sorte de réforme introduite dans le culte juif a cependant conservées; sa petite âme avait déjà le pressentiment et le besoin de l'infini qui devait un jour la remplir. A ces premières aspirations religieuses de son enfance, se joignait un grand attrait pour la prière. Quelquefois, le matin, il invitait sa petite sœur à s'unir à lui pour chanter des psaumes, et déjà ces deux jeunes cœurs éprouvaient « des émotions et des attendrissements » en invoquant le Dieu d'Israël. « C'était comme le prélude de ces impressions vives, profondes, sublimes, qu'il devait éprouver en présence du Tabernacle dont l'arche d'alliance n'était que la figure.

Doué d'une esprit pénétrant, d'une vive intelligence, le jeune Hermann n'avait aucune aptitude pour le négoce. Mais l'étude

(1) D'après sa vie écrite *in extenso* avec beaucoup de talent et d'intérêt par l'abbé Charles Sylvain — Oudin, éditeur, Paris, 51, rue Bonaparte. Prix : 5 francs.

(2) Cohen en Hébreu signifie prêtre .

des langues et celle de la musique auxquelles il se livra avec ardeur, devinrent pour lui l'occasion des plus légitimes succès....

Le maître de piano d'Hermann, disait souvent à sa mère « Votre fils a du génie »... Cette parole fut peut-être une des causes de sa première vocation : il devint *artiste*, et son nom fut placé au nombre des musiciens les plus renommés de l'époque... Paris, la ville qui sanctionne ou qui détruit la réputation des artistes étrangers, qui brise leurs couronnes ou qui les remplace par de plus brillantes encore, s'émerveilla de ce talent précoce, et les succès du *petit Juif*, furent tels qu'on se disputait *le bonheur* de le posséder.

Il n'y eut bientôt plus de diners d'apparat, de grandes soirées sans la présence de *l'incomparable* virtuose qui, de son côté, s'énivrait de tant d'éloges et prenait un plaisir immodéré à toutes ces fêtes..... Les années ne firent qu'augmenter son goût pour les plaisirs.... Il vivait dans un de ces tourbillons qui soulèvent tant de poussière, que l'oncourt vers un abîme sans en apercevoir le fond. Hermann, était comme déifié par ceux qui l'entouraient, et cependant son *calice*, c'est-à-dire son cœur, éprouvait un vide immense: Dieu avait empoisonné pour lui la coupe de toutes les joies humaines et ses lèvres, toujours avides, n'y trouvaient qu'une amertume inépuisable et sans cesse croissante.

L'heure de la délivrance allait bientôt sonner pour cette âme que le Seigneur, dans sa miséricorde, prédestinait aux suaves délices qui découlent du sacrement de son amour !

Hermann ayant raconté lui-même au P. Marie-Alphonse Ratisbonne, les différentes opérations de la grâce divine dans son âme, il nous sera facile d'en suivre toutes les phases diverses et de les rapporter avec une entière certitude de leur réalité.

Un vendredi du mois de mai 1847, le prince de la Moskowa priait le jeune artiste de vouloir bien aller le remplacer pour la direction d'un chœur d'amateurs, dans l'église de Sainte-Valère, située rue de Bourgogne.

Hermann, qui habitait dans le voisinage, s'y rendit avec plaisir. Au moment de la bénédiction, il éprouva « une singulière émotion, comme des remords de prendre part à cette bénédiction, dans laquelle il n'avait aucun droit d'être compris » Cette émotion néanmoins était suave et forte, et il en ressentit « un soulagement inconnu. » Il retourna à Sainte Valère les vendredis suivants, et toujours au moment où le prêtre étendait l'ostensoir sur les fidèles agenouillés, il éprouvait la même impression, il frisonnait malgré lui, et il eut versé d'abondantes larmes si le respect humain ne l'eut retenu. Le mois de mai s'écoula, et avec lui les solennités musicales en l'honneur de Marie; mais l'Israëlite, sans se rendre bien compte du puissant instinct qui le dominait, retournait tous les Dimanches pour assister à la messe.

Mille pensées lui traversaient l'esprit, et des aspirations ardentes, enflammées vers un idéal inconnu, consumaient son cœur.

Dans les premiers jours de juillet il s'ouvrit à la pieuse duchesse de Rauzan, dont il fréquentait les salons, sur ce qu'il éprouvait intérieurement, et, par sa favorable entremise, il fut mis en rapport avec l'abbé Legrand, promoteur de l'archevêché de Paris. « J'avais *peur des prêtres* », c'est Hermann qui parle, je ne les connaissais que par la lecture des romans qui nous les représentent comme des hommes intolérants, ayant sans cesse à la bouche les menaces de l'excommunication et les flammes de l'enfer. Et je me trouvai en présence d'un homme modeste, instruit, bon, ouvert, attendant tout de Dieu et rien de lui-même. Le bienveillant accueil de cet ecclésiastique m'impressionna vivement et fit tomber un des préjugés les plus solidement invétérés dans mon esprit; ce fut dans ces dispositions que je partis pour Ems, pour y donner un concert.....

« Le surlendemain de mon arrivée était un Dimanche; sans respect humain, malgré la présence de mes amis, je me rendis à la messe dans la petite église catholique d'Ems.

« Là peu à peu, les chants, les prières, la présence invisible

et cependant sentie par moi, d'une puissance surhumaine, commencent à m'agiter, à me troubler, à me faire trembler; en un mot, *la grâce divine se plaît à fondre sur moi de toute sa force.* Au moment de l'élévation, tout à coup je sens éclater, à travers mes paupières, un déluge de larmes qui ne cessent de couler avec abondance, le long de mes joues enflammées..... O moment à jamais mémorable pour le salut de mon âme! Je t'ai là présent avec toutes les sensations célestes que tu m'amenais d'en Haut! Et j'invoque avec ardeur le Dieu tout puissant et tout miséricordieux, afin que le délicieux souvenir de ta beauté reste gravé éternellement dans mon cœur, avec les stigmates ineffaçables d'une foi à toute épreuve et d'une reconnaissance à la mesure des bienfaits dont il a daigné me combler!..

« J'éprouvai sans doute alors ce que Saint Augustin dut ressentir dans son jardin de Cassiacum, au moment où il entendit le fameux *Tolle, lege*.... Ce que vous, mon cher Père, dûtes éprouver dans l'église de Saint-André de Rome, le 20 janvier 1843, lorsque la très sainte Vierge daigna vous apparaître!....

— En rappelant de tels souvenirs au *converti* de Marie, celui de Jésus-Hostie était bien sûr d'être compris. — «Il me souvient, » continue-t-il « d'avoir pleuré quelquefois dans mon enfance: mais jamais, non jamais, de semblables larmes ne m'avaient été connues. Pendant que j'en étais inondé, je sentis surgir du plus profond de ma poitrine lacérée par ma conscience, les remords les plus déchirants sur toute ma vie passée. — Tout à coup et spontanément, comme par intuition, je me mis à offrir à Dieu une confession générale, rapide, de toutes mes énormes fautes depuis mon enfance; je les voyais là, étalées devant moi par milliers, hideuses, repoussantes, révoltantes, méritant toute la colère du juge souverain, et cependant je sentis aussi, à un calme inconnu qui bientôt vint répandre comme un baume consolant sur toute mon âme, que le Dieu de miséricorde me les pardonnerait, qu'il détournerait le regard de mes crimes, qu'il aurait pitié de ma sincère con-

trition, de ma douleur amère..... Oui, je sentis qu'il me faisait grâce, et qu'il acceptait en expiation ma ferme résolution de l'aimer par dessus tout, et de me *convertir* à lui pour jamais.

« En sortant de cette église d'Ems, j'étais déjà chrétien, aussi chrétien qu'il est possible de l'être quand on n'a pas reçu le saint baptême. » On peut dire qu'il devint aussi en ce jour, l'enfant de la très sainte Vierge dont il reçut l'image de la main d'une pieuse et noble dame, qui l'engagea en même temps à reconnaître que c'était à l'intercession de Marie, la *Vierge de Juda*, qu'il devait l'inestimable bienfait de la foi !

Hermann revint aussitôt à Paris, et courut chez M Legrand pour lui faire part de son bonheur et de son ardent désir d'être mis au rang des *cathécumènes*. Afin de mieux se préparer à la grâce ineffable du baptême, dans le secret de sa chambre dont l'entrée est interdite à tous, il étudie la doctrine du christianisme, et en observe les pratiques comme s'il était déjà admis parmi les *régénérés du Christ*.

« J'observai tout, » écrit-il, « avec facilité et empressement. » Quand il assistait à la messe, il éprouvait une profonde douleur, un regret immense, en voyant les fidèles s'approcher de la table eucharistique ; il ne pouvait assister à ce moment suprême sans pleurer sur cette privation,« *qui le faisait mourir* » N'entrevoit-on pas déjà dans ces sentiments, dans ces brûlants regrets, le fils de la séraphique Thérèse?

Le baptême d'Hermann Cohen eut lieu le 28 août, — jour où l'Église célèbre la fête de St Augustin, dont il prit le nom avec celui de Marie, — et le 8 septembre, en la solennité de la Nativité de la très sainte Vierge, il reçut son Sauveur adoré pour la première fois. La plume humaine est impuissante à redire ce qu'éprouva le *Converti de l'Eucharistie*, en ce moment appelé par tant de vœux, de prières et de larmes.

Mais sa vie toute entière sera le reflet de son amour pour le très-saint-sacrement, de sa foi en la présence réelle, « le premier et doux mystère que Dieu avait révélé à son cœur. »

Un humble servant de Marie.

LE CHAPELET DANS L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Avec le mois de mai commencent des exercices particuliers de piété en l'honneur de la très Sainte Vierge. Les instructions sur les grandeurs et les vertus de Marie, les prières devant les Madones, les cantiques mélodieux, tout ce qui peut développer dans les cœurs l'amour de la Bonne Mère et tout ce qui peut en être l'expression touchante, va se manifester avec plus d'entrain, plus de solennité, plus de bonheur durant ces trente et un jours, jours d'épanouissement pour les âmes aussi bien que pour la nature physique.

Parmi les saintes pratiques que l'on choisira comme témoignage d'amour filial à Marie, la récitation du rosaire ou simplement du chapelet, qui est une partie du rosaire, devra garder une place d'honneur, ne l'oublions pas. Dans une révélation dont il fut honoré, le Bienheureux Alain aurait recueilli de la bouche de Notre-Seigneur ces paroles : « Le Rosaire est une couronne de gloire formée des diamants et de l'or de la charité..... Oui, on couronne ma mère chaque fois qu'on récite la couronne angélique. » Et l'auguste Mère de Dieu, apparaissant à son tour au même Bienheureux, lui aurait dit : « Après l'assistance à la messe, le rosaire est la pratique qui m'est le plus agréable. » Et quels sont donc les éléments de ce bouquet de roses si bien agréé du ciel ? Les prières dont se compose la pieuse couronne nous en expliquent assez la haute importance, puisque ce sont : le Symbole des Apôtres, sommaire de la doctrine chrétienne ; l'oraison dominicale, précis de toutes les demandes que le divin Sauveur nous a dit d'adresser à son Père ; la salutation angélique, louange sans égale et dont toutes les hymnes à Marie ne seront jamais que le faible écho ; enfin la doxologie, l'éternel cantique à la très Sainte Trinité.

Mais si partout et toujours le rosaire offre de doux attraits, il nous semble avoir, dans l'église de Notre-Dame de Chartres, un charme de plus : c'est qu'en le récitant, nous répondons à une invitation laissée par nos aïeux sur les pierres de leur chère cathédrale. L'année dernière, nous avons cherché le mémorial de l'Immaculée-Conception dans plusieurs détails artistiques de notre incomparable église, et ce fut l'objet de quelques articles de la *Voix* ; aujourd'hui nous voulons faire remarquer au milieu des mêmes merveilles, la présence du chapelet, monument d'une dévotion antique.

Revenons encore à la clôture du grand chœur où, pendant plus de deux siècles, s'exerça le talent d'habiles sculpteurs, sous la surveillance de chanoines sans doute forts experts en iconographie [1]. Dans les

(1) Une étude de M. A. Lecocq publiée en 1876 signale des marchés pour les travaux de la clôture du chœur conclus entre le Chapitre et les artistes suivants : Jean Soulas, de Paris (1518) François Marchand, d'Orléans (1542) Nicolas Guybert, de Chartres (1543) Thomas Boudin, de Paris (1611) Jean de Dieu, d'Arles (1681) Pierre

scènes qui représentent la vie de Notre-Seigneur et de Notre-Dame six fois le chapelet frappe notre attention.

Au troisième groupe, du côté sud, la suivante de Sainte Anne le porte à la ceinture, en accompagnant sa maîtresse qui se rencontre avec Saint Joachim devant la Porte Dorée.

Au neuvième, c'est la Sainte Vierge elle-même qui a le chapelet appendu aussi à la ceinture, pendant qu'elle travaille, non loin de son chaste époux endormi et honoré de l'apparition d'un ange.

Au douzième, Marie souriante présente son Jésus à l'adoration des Mages, et quel objet précieux avons-nous aperçu sur les genoux de l'heureuse mère ? un chapelet.

Le trente-et unième groupe nous montre les disciples d'Emmaüs auprès du bon Maître dont la parole éclaire leur intelligence et embrase leur cœur. L'un d'eux porte en écharpe un gros chapelet qui nous fait penser aux pèlerins de notre temps.

Au trente-troisième, Jésus ressuscité visite sa Mère, « afin, dit la légende, d'essuyer les larmes de ses très chastes yeux, qui n'avaient point tary depuis la Passion. » Et nous voyons Notre-Dame agenouillée avec un livre ouvert et un chapelet sur son prie-Dieu.

Enfin, au trente-huitième, c'est la touchante cérémonie du « *portement de Notre-Dame.* » Autour de sa précieuse dépouille les apôtres pleurent et prient, l'un d'eux récite le chapelet.

Tant de fois on a voulu attribuer l'origine du chapelet à Saint Dominique, bien qu'il se soit contenté de l'allonger en le répétant trois fois, d'où est venu le Rosaire ! Il n'est pas étonnant que la vue des *dizains*, là où nous venons de les signaler, aît provoqué les critiques de maint spectateur. « Quel anachronisme ! a-t-on dit souvent, les vieux imagiers avaient une foi naïve et un burin délicat, mais un médiocre souci de la vérité historique.

Eh ! bien, un tel langage est un injure toute gratuite à la science de nos anciens sculpteurs. Les archéologues sont plus respectueux à leur égard parce qu'ils sont plus aptes à juger leurs œuvres. Pour ce qui concerne le chapelet, nos ancêtres avaient-ils tort d'en faire remonter l'usage jusqu'à la naissance de l'Église ? Le savant Benoît XIV, lui, affirme que Notre-Dame l'a réellement connu et adopté, et l'on conserve à Rome celui dont elle se servait dans ses prières journalières. Avant l'Annonciation, c'étaient des formules de psaumes qui passaient sur ses lèvres pendant que le *dizain* passait sous ses doigts ; ainsi voyons-nous encore les musulmans redire sur les cent grains d'une sorte de rosaire des versets du Coran ou le nom d'Allah !

Legras, de Chartres (1687) Tuby le jeune, de Paris (1703) Simon Mazières, de Paris (1714). — On nomme aussi un Jean de Chartres, vers 1523, comme auteur probable des huit derniers groupes ; puis d'un Philippe, son frère, qui a fait également de belles sculptures à Notre-Dame de Brou (Ain). Quant à Jean de Beauce nous lui avons attribué à tort des statues ; nous ne devions le citer que comme architecte.

Mais à partir du jour où la réponse de l'humble Vierge à l'*Ave Maria* détermina l'incarnation du Verbe divin, elle se serait plu à redire elle-même la salutation de l'ange « *comme un hommage rendu au Dieu qui avait provoqué de sa part le Fiat.* » Selon le Bienheureux Alain de la Roche, grave auteur que nous avons déjà cité plus haut, Saint Barthélemy a été initié par la Sainte Vierge à la récitation du chapelet ; et, c'est à cause de cela que les iconographes ont représenté ce bienheureux apôtre avec un chapelet, comme attribut caractéristique.

Voilà une tradition intéressante et bien digne de respect ; et s'il était besoin d'un nouvel argument en sa faveur, ne pourrions-nous pas le tirer d'un fait contemporain : de la présence du rosaire aux mains de la Sainte Vierge, lors de son apparition à Lourdes ?

Quoi qu'il en soit, nous sommes heureux de rencontrer dans notre basilique, parmi les souvenirs des pieuses croyances du Moyen-Age, celui qui se rapporte à la couronne angélique. Il y a là un encouragement perpétuel à une pratique chère aux chrétiens et qui peut en remplacer beaucoup d'autres. Chaque jour, aux abords de la chapelle de Notre-Dame du Pilier, que de fois nous entendons le froissement des grains bénits qui tournent sous les doigts des prêtres et des fidèles, comme les pages d'un hymnaire riche de pensées et de sentiments ! Ce léger cliquetis des armes de la prière est pour nous le signal de puissantes invocations qui partent pour le ciel ; c'est un gage de sécurité pour les âmes où Marie viendra opposer sa tutelle aux efforts de l'ennemi. A la cathédrale de Chartres, comme elle est favorable la disposition du lieu qui sert le plus ordinairement de rendez-vous pour ce genre d'hommages à la Vierge Sainte ! Nous nous y trouvons entre trois statues vénérables : l'une représente Marie consolée par le Seigneur au moment où elle est inclinée devant son chapelet ; l'autre représente Marie quittant cette terre pour le paradis et déjà honorée par le chapelet d'un saint disciple qui le considère avec raison comme l'unique remède à sa grande douleur filiale ; la troisième enfin, la plus connue, c'est la Madone qui, du haut de sa colonne séculaire, sourit à notre chapelet et nous bénit.

Pendant le mois de Marie, les enfants de Notre-Dame de Chartres seront là en masse compacte, fervents et confiants. On parle de batailles livrées au loin pour notre patrie ; nous ne pouvons oublier les combats partout multipliés contre la Sainte Eglise. Des préoccupations si générales ne permettent à personne l'indifférence. Tous, nous serons les soldats de Marie, avec l'arme souvent nommée dans le cours du présent article, celle que les vieux croisés et que les paysans vendéens ou bretons estimaient le plus. Voyez notre rosaire, ô Notre-Dame de Chartres, ô reine de l'Eglise, reine de la France, reine de

nos cœurs, et soyez pour toutes les causes qui intéressent les catholiques Notre-Dame de la Victoire.

L'abbé GOUSSARD.

ANDRÉ
ou la première Communion..... au ciel.

Ses cheveux étaient blonds, son teint clair, ses joues colorées ; ses yeux bleus, à demi-cachés sous la paupière, semblaient regarder en haut, le sourire de l'innocence avivait ses lèvres pâles ; il était gai, et cependant son enjouement n'était pas appréciable ; on devait le deviner dans son âme : au dehors il n'apparaissait point. Simple et doux, ainsi que l'Ecriture le dit de Jacob, il ne se sentait heureux qu'auprès de ses parents et de ses maîtres.

André entra au catéchisme, précédé des plus flatteurs témoignages, et dès la première réunion, il laissa entrevoir qu'il ne les démentirait pas.

Comme il arrivait d'une paroïsse étrangère, sa mère avait cru devoir le présenter elle-même ; cette dame bien digne d'un tel fils, exposa en quelques mots la raison qui l'amenait, ainsi que son mari, à venir habiter un quartier moins central. Les Prussiens avaient ravagé leur propriété, sise en Lorraine, et si près de la nouvelle frontière qu'ils ne pouvaient affirmer si leurs biens resteraient à la France, ou s'ils seraient englobés dans le pays conquis. Momentanément donc, privée de ses revenus, cette famille quittant le pavillon somptueux qu'elle habitait dans le quartier le plus beau de la capitale, était venue s'établir dans un appartement situé sur le grand boulevard qui passe devant l'église St-Ambroise.

Ceci se passait au commencement de 1872.

André était l'unique enfant accordé d'en-Haut à ce foyer si cruellement déplacé.

A lui seul, il concentrait toute l'affection d'un père chrétien et d'une mère plus chrétienne encore ; et à lui seul il faisait contrepoids à toutes les dures épreuves de ces deux nobles cœurs : ainsi un doux rayon de soleil suffit pour racheter un jour sombre.

Rien n'altérait son incomparable sérénité. Toutefois, son petit cœur de douze ans n'était point insensible aux épreuves si multipliées et si poignantes de la patrie désolée. Contre ces inconsolables douleurs, sa foi lui avait révélé l'unique consolation. Aux jours de grande tristesse pour ses parents, sous un prétexte réel, soit qu'il acceptât de faire une course, soit qu'il obtint la permission de sortir afin de se récréer un moment, il courait à l'église : il s'avançait

le plus près de l'autel, où réside le Souverain du monde, et là; à genoux, il adorait d'abord avec entière soumission la Volonté Divine, il faisait avec générosité le sacrifice qu'Elle demandait et terminait par ces mots :

— Maman a de la peine, je viens vous en prévenir, ô bon Jésus, daignez la consoler !

Il revenait ensuite à la maison, embrassait sa mère chérie dont les larmes séchaient bientôt, sous la puissance de son sourire.

L'année de catéchisme s'écoula sans la moindre défection : partout André avait les meilleurs points. Quelle bonne préparation à une fervente première communion!

Le grand jour approchait: la retraite préparatoire était annoncée.

Dès la veille André dit à sa mère: « je désire me rendre semblable à ces anges qui servent le Seigneur et abandonner pendant ces trois jours tout ce qui rappellerait la légèreté et la dissipation de mon âge; puis entraînant sa bonne mère à l'église, il adora longtemps avec elle le DIEU-EUCHARISTIE; béatitude des âmes pures ici-bas, comme au ciel la vision de Dieu est la béatitude des saints.

Ainsi le comprenait André: « Le Ciel, disait-il, ce doit être un jour de première communion qui ne finit jamais. »

Le cher enfant assista à l'ouverture de la retraite, mais il ne se rendit pas à la seconde séance. Sa mère fit annoncer qu'il était légèrement indisposé.

Dès qu'il fut libre le directeur du cathéchisme courut auprès d'André. Il s'était couché se plaignant d'un grand mal de tête : bientôt le délire s'était manifesté, et l'enfant ne répondit plus aux questions qu'on lui posait.

Le prêtre, son confesseur, s'approcha et l'appela. Le malade ouvrit sur lui ses yeux si doux, et d'une voix éteinte fit entendre ces mots:

Ah! vous voilà, Monsieur l'abbé!

— Et comment vous trouvez vous, cher petit ami?

— Bien, bien, je vais faire ma première communion.

— Il n'a que ce mot sur les lèvres, dit la mère visiblement émue. La porte s'ouvrit, le père entra. On était allé l'avertir à son bureau, aussitôt que le délire s'était déclaré.

Lui qui avait accompagné son enfant à la retraite, le retrouvait couché, délirant ; il se jeta sur André.....

— Chéri! chéri! ma consolation, mon bonheur, ma joie, parle... me connais-tu?

— Oui, papa, je t'aime!

— Tu souffres, mon André ?

Le malade reprit le thême de sa première communion. Il ne disait que des mots entrecoupés, mais qui tous avaient rapport à ce grand acte !

— Je crains, dit le père, qu'il ne se soit trop préoccupé de cette idée.

— Ces préoccupations, pour lui surtout, répondit l'abbé, étaient si douces qu'elles n'auraient jamais amené de fatigue ni de désordre.

Le docteur, qui n'avait pas un instant quitté son malade depuis le premier moment, déclara que la tête se refroidissait, et que bientôt le délire cesserait.

On avait posé sur le front de l'enfant un gros morceau de glace.

Le prêtre rassuré, partagea l'espoir du docteur, remit un peu de courage au cœur du bon père, moins vaillant contre l'épreuve que son épouse, et il se retira.

Le mieux annoncé n'apparut point : il n'y avait ni avance ni recul dans l'état du malade. Le prêtre renouvelait ses visites, s'approchait de l'enfant, mais celui-ci n'avait de parole que pour tout ce qui touchait à sa première communion.

C'est demain le beau jour, lui dit la veille au soir le Directeur.

Oh ! demain reprit le père, tous les autres seront au comble de la joie, et nous, nous, mon Dieu !..

— Est-ce qu'il y a un demain ! eut l'air de répondre le malade ?

— Oui mon enfant, s'écria le père, il y a un demain... Le silence se fit, sauf les sanglots étouffés du chef de la famille.

Cependant la petite voix continuait.

— Le jour dure... dure toujours.... *ici... la lumière* remplit tout... pas de nuit.... quelle illumination !...

Dans une autre visite comme le prêtre racontait combien était beau le spectacle de tous les heureux communiants, au sortir de la sainte cérémonie.

André, comme s'il eut entendu :

— Qu'ils sont beaux !..... amis, compagnons..... Les miens aussi sont beaux.

— Oh ! ces groupes !... beaux anges !... où est-il *celui* que j'aime ?... Qu'ils sont aimables ! ils m'apportent ma robe blanche.... blanche partout.....

— Cette maladie, ces accents, ne sont pas ordinaires, dit le prêtre.

— Le docteur inclina la tête.

Le soir quelques uns des amis d'André vinrent le voir, la joie au cœur, le rayonnement de la sainteté au front.

— André, fit l'un deux, nous avons bien prié pour toi.

— Ils sont beaux, disait le malade.... la *lumière* les inonde et quels chants ! Tout à coup, il jeta une exclamation :

Cette couronne blanche ? moi, aussi beau que vous ! Oh ! maman j'y vais, j'y vais !.....

Et où vas-tu mon enfant ?

Je vais à ma première communion.... Il se tut.

Le prêtre parla tout bas au docteur... La mère avait compris... et toujours chrétienne et courageuse, elle prépara une petite chapelle auprès du lit de son André, et le prêtre lui donna avec une dernière absolution, le sacrement de l'extrême onction....

Les saintes cérémonies achevées, André se leva sur son séant : « Place, place s'écria-t-il, les voici, qu'ils sont beaux !.... Papa, maman » fit-il d'une voix plus forte « je vous aime.... j'y vole...., j'y vole.... »

Son père et sa mère le soutenaient dans leurs bras.

Les assistants se mirent à genoux.

Le docteur cachait sa tête dans ses mains.

Le prêtre, au pied du lit, priait.

Et lui, André, sur son séant, les yeux en haut et fixes, ses petites mains blanches tendues, une expression désormais ineffaçable d'un radieux ravissement, se laissa tomber dans les bras de sa mère tout en larmes.

Son âme s'était envolée.

Elle était montée au ciel au milieu d'un angélique cortège, et commençait cette enviable première communion qui a un commencement sans avoir jamais de fin....

. . . .

Nous avons été obligé, bien à regret, d'abréger cet émouvant récit qui se trouve *in extenso* dans les *Triomphes de Jésus* (1), dus à la plume si pieusement sympathique de l'abbé Delmas, directeur de catéchismes à St Ambroise.

Nous ne saurions trop recommander ce livre, qui contient aussi une retraite préparatoire pour la 1re communion, à toutes les personnes qui disposent les enfants à la réception de l'ineffable mystère eucharistique.

C. de C.

(1) Bourguet-Calas et Cie, éditeurs, rue St-Sulpice, 38, Paris.

LE JUBILÉ

— Nous avons inséré, au numéro d'avril, les lettres apostoliques de notre Saint-Père le Pape Léon XIII qui accorde un jubilé universel pour cette année 1881. Nous n'avions pas à reproduire toutefois ce qui était relatif aux conditions prescrites pour gagner le jubilé. Monseigneur l'Evêque de Chartres, communiquant au clergé et aux fidèles de son diocèse ce document pontifical, l'a fait précéder des lignes suivantes :

Nos Très Chers Frères,

Notre Saint-Père le Pape Léon XIII vient d'ouvrir les trésors de grâces et de bénédictions confiés à la Sainte Eglise catholique, en accordant un jubilé universel. Déjà, il y a deux ans, ce grand et pieux Pontife, en prenant possession de la chaire de saint Pierre, avait réclamé les prières des catholiques du monde entier. Il avait décrit alors, avec une précision et une sûreté de vue admirables, les calamités qui ne manquent jamais de frapper les nations quand elles repoussent l'enseignement chrétien. Il avait montré que la source empoisonnée des mauvaises doctrines provenait surtout des sociétés secrètes, qui font la guerre à Dieu, à la société et à la famille. Or, N. T. C. F., ce que le Chef suprême de l'Eglise avait prévu s'est réalisé. Vous avez ouï dire, sans doute, que dans certaines contrées du Nord, des écoles, des institutions, des gymnases, aussi bien pour les jeunes gens que pour les jeunes filles, avaient été fondés et que l'enseignement chrétien en avait été banni. La révélation divine n'y a point été connue, la lumière pure de l'Evangile n'y a point brillé, le grand précepte de l'amour de Dieu et du prochain n'y a point été pratiqué ; et qu'en est-il arrivé ? Cette jeunesse ainsi élevée a grandi, elle a pris son rang dans la société et elle est devenue la proie des sectaires ; ceux-ci l'ont initiée à leur monstrueux système, qui n'est autre que la destruction, l'annihilation de ce qu'il y a encore d'autorité en ce monde. Les conséquences en ont été terribles. Ceux qui président dans ces contrées aux destinées des peuples ont tremblé, ils ont été saisis d'une perpétuelle frayeur, ils ont dû commencer à prêter l'oreille à ces avertissements de l'Esprit Saint : Ayez l'intelligence, instruisez-vous, vous qui jugez la terre ; *intelligite, erudimini, qui judicatis terram.* Hélas ! les chefs de plusieurs Etats étaient entrés en défiance contre l'Eglise, ils avaient enchaîné le pouvoir spirituel qu'elle tient de son divin fondateur, ils l'avaient persécutée. Ah ! dans les moments de cruelle angoisse, ils ont dû reconnaître qu'au lieu de ces catholiques qui se sont toujours montrés leurs plus fidèles sujets, qui ne demandent que le libre exercice de leur culte, et qui ont prié pour eux, ils ont trouvé d'implacables ennemis. S'ils l'ont reconnu alors, les souffrances des catholiques n'en ont pas été moins longues ni moins cruelles. Ces calamités et des épreuves de toutes sortes n'ont pas été circonscrites en quelques lieux ; elles se sont étendues de toutes parts. Notre Saint-Père le Pape en a été profondément ému ; il connaît la grandeur des maux présents et il redoute ceux qui nous menacent pour l'avenir. C'est pourquoi il nous conjure de recourir au souverain remède, qui est la prière : la prière, tant recommandée par Jésus-Christ, lorsqu'il a dit : « Priez et ne vous lassez jamais

de prier », la prière qui a surtout son efficacité lorsque l'homme pécheur s'étant réconcilié avec son Dieu, sa voix suppliante, comme un encens d'agréable odeur, monte vers le trône de l'Eternel.

Ecoutez donc, N. T. C. F., l'enseignement du Pontife suprême, du Pasteur universel de nos âmes, dans ses Lettres apostoliques du 12 mars 1881, dont nous vous donnons lecture.

(Suit le texte de l'Encyclique).

Monseigneur explique ensuite les prescriptions concernant la manière de faire le Jubilé; nous les résumons ici 1° Visiter deux fois trois églises publiques, ou trois fois deux églises, ou six fois la même s'il n'y en a qu'une, et dans chaque visite réciter quelques prières vocales aux intentions du Souverain Pontife; il suffira de réciter à ces intentions 5 *pater* et 5 *ave*, en latin ou en français. Pour les communautés, il y a une règle spéciale. — 2° Un jour de jeûne; il ne doit pas coïncider avec un autre jour de jeûne prescrit par l'Eglise; MM. les Curés et les Confesseurs peuvent commuer cette obligation. — 3° Aumône versée entre les mains des pauvres, ou remise à MM. les Curés pour quelques bonnes œuvres, telles que la Propagation de la Foi, la Sainte-Enfance, les Ecoles d'Orient, spécialement recommandées par le Saint-Siège. — Les personnes trop pauvres obtiendront de leur Confesseur la commutation de l'aumône qui sera remplacée par des prières. — 4° Confession distincte de la confession annuelle et communion distincte de la communion pascale; les enfants qui n'ont pas fait leur première communion peuvent gagner le Jubilé sans communier. — Clôture générale du Jubilé le 1er novembre. — Pour les cas particuliers de dispenses, commutations, prolongations, etc., consulter son Curé ou son Confesseur. — A Chartres les trois églises à visiter sont celles de Notre-Dame, de Saint-Pierre et de Saint-Aignan.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Le Jubilé. — Un *invito sacro* du cardinal-vicaire engageait les Romains à gagner les grâces du Jubilé durant la semaine qui a précédé le dimanche de la Passion. Des sermons donnés par les prédicateurs ont attiré une foule énorme durant toute la semaine, matin et soir, dans les paroisses de Rome. Partout les communions, gages évidents des fruits portés par le Jubilé, ont été très nombreuses. Les pèlerinages, les visites des églises, ainsi que le recueillement des visiteurs ont été très remarqués des étrangers qu'ils ont profondément édifiés.

Aumônes du Saint-Père. — Le Pape, dont la charité s'étend à toutes les infortunes du monde catholique, a envoyé 5,000 francs à l'Evêque de Chio, pour aider les affreux malheurs de ses diocésains. On sait que les tremblements de terre ont détruit dans l'île cité, bourg et villages et que plusieurs milliers de personnes ont péri.

A l'occasion des fêtes de Pâques, Sa Sainteté a fait distribuer aux pauvres quinze mille francs, cent lits et cinq cents subsides de dix francs chaque.

Le Saint-Père, malgré sa pauvreté, vient d'envoyer mille francs à l'Evêque de Cagliari pour son séminaire, et deux mille à celui d'Ancône pour le même usage.

Un deuil pour Léon XIII. — Le 3 avril ont eu lieu dans l'église Sainte-Marie *sopra Minerva* les funérailles solennelles que Sa Sain-

teté a fait célébrer à l'intention de son illustre frère défunt, le comte de Pecci. La messe a été célébrée par Mgr Marinelli, sacriste de Sa Sainteté. Un grand nombre de Cardinaux, les ambassadeurs d'Autriche, de France et de Portugal assistaient à la cérémonie.

— On parle de relations diplomatiques qui seraient sur le point de se renouer entre la Cour de Rome et celles d'Allemagne, de Russie et d'Angleterre.

Terre-Sainte. — François-Joseph, empereur d'Autriche, en visitant la Terre-Sainte en 1869, y avait laissé 120,000 francs pour la reconstruction d'Eglises paroissiales à Jérusalem et à Bethléem. Il vient d'envoyer pour l'église de l'Annonciation à Nazareth, un autel de marbre de 14,000 florins (35,000 francs). Cet autel a été inauguré le jour de la Toussaint de 1880. Il est dominé par une statue de Notre-Dame du Saint-Rosaire.

Le même prince a fait encore de généreux dons aux PP. Franciscains de Jérusalem pour leur imprimerie.

La Sainte-Enfance. — Voici, en somme, le bien produit par l'œuvre de la Sainte-Enfance pendant l'année 1880, 435,000 baptêmes d'enfants païens en danger de mort ; 94,000 enfants abandonnés et achetés que l'on élève dans des orphelinats.

Allemagne. — Les conversions au catholicisme se multiplient dans les divers états de l'Allemagne. Pour ne citer que des illustrations : outre la reine-mère de Bavière, dix princes et ducs allemands, le grand-maître des loges maçonniques de Prusse, Dachwaeden, quarante savants, littérateurs, professeurs de l'Université, se sont faits catholiques.

Charité dans l'armée. — Voici un acte de charité qui fait le plus grand honneur à nos braves soldats et qui mérite d'être bien cité : Pendant le mois de février dernier, le 3e régiment d'infanterie de marine, en garnison à Rochefort (Charente-Inférieure), a versé aux Petites-Sœurs des Pauvres, 226 kilogrammes 500 grammes de pain de troupe et 167 gamelles de soupe; au bureau de bienfaisance, 322 kilogrammes 500 grammes de pain de troupe.

Il est à désirer qu'un tel exemple rencontre des imitateurs dans toutes nos garnisons.

Versailles. — Pendant toute la durée de la guerre qui vient de commencer, des messes pour les soldats seront dites à la chapelle de l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Armées. De plus on engage les associés de cette archiconfrérie à répéter trois fois chaque jour : Notre-Dame des Armées, priez pour nous.

Tunisie. — Mgr l'Archevêque d'Alger, cet infatigable athlète de la foi, qui a entrepris l'évangélisation de l'Afrique entière pour

ainsi dire, vient de fonder un collège international français catholique sur les ruines de l'ancienne Carthage. Cet établissement est dirigé par les Pères missionnaires d'Afrique. A peine ouvert, il est déjà presque au complet. Les Italiens y sont en grand nombre ; et avec eux les enfants des premières familles même mulsulmanes de Tunisie. — Là où s'agitent aujourd'hui les Kroumirs, et les autres musulmans contre qui nos soldats sont partis en guerre, l'histoire de l'Eglise a recueilli de précieux souvenirs. Rappelons-nous le sang des saints martyrs versé à l'amphithéâtre de Carthage, la mort de notre bon roi Saint Louis, et le dévouement héroïque de Saint Vincent de Paul au soulagement des captifs.

Etampes — Un affreux sacrilège a jeté l'épouvante et l'indignation dans la ville d'Etampes (diocèse de Versailles). Le jeudi 17 mars, vers deux heures de l'après-midi, des personnes pieuses, qui entraient à l'église Notre-Dame, aperçurent sur les dalles d'une chapelle quelques hosties brisées. Aussitôt elles prévinrent le vénérable archiprêtre qui, tremblant d'épouvante, courut au tabernacle. Le tabernacle était fermé et la clef avait disparu. Quand on put retirer le saint ciboire, on le trouva renversé sans voile sur un monceau d'hosties. Il n'y a plus de doute possible, on se trouvait en présence d'une odieuse profanation.

Il y a eu, le dimanche 20 mars, une réparation aussi éclatante que le crime; Mgr Goux, assisté de M. Vié son vicaire général, présida la cérémonie d'expiation.

Vœu national. — S. E. le cardinal Guibert, avait invité les membres du Comité du Vœu national au Sacré-Cœur à venir prier avec lui le 21 avril à Montmartre, les prévenant qu'il comptait y dire la messe pour la France.

On fit à la hâte dans la chapelle Saint-Martin, terminée depuis quelque temps déjà, les préparatifs nécessaires, et Mgr Guibert y a célébré les saints mystères en présence des membres du Comité et de quelques fidèles.

Avant la bénédiction du Saint-Sacrement qui devait terminer cette petite fête, Son Eminence exprima sa reconnaissance pour le Seigneur qui lui avait accordé d'assez longs jours pour faire cette inauguration de l'ex-voto national ; Elle ajouta qu'elle avait prié de tout son cœur pour la patrie, pour les zélateurs et les adhérents de l'œuvre, mais surtout, et avec une émotion particulière, pour ceux qui ne comprennent pas l'importance du Vœu national et le caractère profondément touchant de cet appel du pays à la miséricorde de Dieu.

Le premier Chapelain a répondu en demandant aux assistants de prier à leur tour pour le vénérable prélat.

Après la bénédiction, Son Eminence a visité les travaux de l'église, dont elle s'est montrée extrêmement satisfaite.

— Mgr Ravinet, ancien évêque de Troyes, vient de mourir à Paris, où il avait pris sa retraite. Il était âgé de 80 ans. Sur sa demande, son corps a été transporté à la Cathédrale de Troyes, où il sera inhumé.

Un fait récent à la gloire de Pie IX. — M. l'abbé Gadisseux, curé d'Ollomont, dans la Belgique, écrit au *Rosier de Marie*, en date du 22 mars 1881 :

« Pour la plus grande gloire de Dieu, je viens m'acquitter d'une promesse, c'est-à-dire vous prier de publier dans votre feuille une faveur obtenue dans ma paroisse par une neuvaine en l'honneur de Pie IX.

» Une fille, âgée de 28 ans, était dans une position très périlleuse, par suite d'une chute en octobre dernier. Elle s'était blessée au visage, et la plaie, ne guérissant jamais, menaçait de devenir cancéreuse. Le 2 mars, je lui ai conseillé de faire une neuvaine à Pie IX devant son image. Le neuvième jour, la plaie a disparu. »

— On lit dans les *Annales de Notre-Dame du Laus*. — *Agram* (Croatie autrichienne). — MOUVEMENT RELIGIEUX. — Les effroyables tremblements de terre, qui viennent de désoler la ville d'Agram, ont causé un singulier mouvement religieux dans toute la Croatie autrichienne dont elle est la capitale.

On sait que le principal vice des Croates est l'habitude de proférer d'épouvantables blasphèmes. Plusieurs journaux ont déjà annoncé que les Croates avaient juré de se souffleter réciproquement, lorsqu'ils se surprendraient à blasphémer. — D'autres ont fait mieux. Il paraît que plusieurs Croates, après avoir blasphémé, se sont punis eux-mêmes en se brûlant la langue avec des tisons ardents. Cet effrayant acte de foi est fort remarquable à notre époque de scepticisme.

Reims. — Quatorze patrons ont pris à l'unanimité les engagements suivants à Halluin : 1° Placer dans chaque atelier un signe de religion ; 2° n'y souffrir ni blasphèmes ni propos licencieux ; 3° ne point travailler ni faire travailler les dimanches et fêtes commandés par l'Eglise, si ce n'est dans les conditions autorisées par elle ; 4° exiger que l'autorité du patron soit toujours respectée par les ouvriers et par les employés ; 5° n'accorder aucun emploi ni aucun ouvrage quelconque à des mineurs qui vivent hors de leur famille ou qui ne travaillent pas pour le compte de leurs parents ; 6° ne garder à aucun prix les ouvriers ou les employés que l'on sait travailler à corrompre l'esprit ou le cœur des autres ; 7° établir une bonne discipline parmi les employés et les ouvriers. Honneur à ces patrons ! Puissent-ils trouver de nombreux imitateurs !

— *Zèle d'une religieuse pour les Vocations.* — Sœur Valérie était une Religieuse de l'Espérance, directrice du Bureau de Bienfaisance à Niort. Elle est décédée tout dernièrement, laissant le souvenir d'une vie remplie de bonnes œuvres. La *Semaine de Poitiers*, 27 mars, lui a consacré un bel article nécrologique signé : *Le Curé de Mairé-l'Evêcault.* Nous citerons la fin de cet article ; elle convient trop bien à notre revue, bulletin d'une œuvre de vocations.

« La reconnaissance des bons habitants de Niort termine la couronne précieuse de Sœur Valérie en la félicitant de son zèle pour les vocations religieuses, les vocations sacerdotales surtout : au début de son ministère à Niort, Sœur Valérie rencontra un jeune enfant destiné à l'autel ; elle était heureuse de lui permettre de l'accompagner dans la demeure du pauvre, au chevet des malades ; cet enfant est prêtre du Seigneur ; après lui, que d'autres furent prêtres grâce aux conseils et au dévouement de Sœur Valérie ! Si la paroisse de Saint-André a donné 12 prêtres au diocèse de Poitiers dans l'espace de vingt ans, on peut dire hautement que Sœur Valérie en a presque tout l'honneur, avec les différents vicaires si

dévoués à cette œuvre du sanctuaire ; c'est l'un de ses protégés, le moins digne de cette faveur, qui, au nom de tous, remercie aujourd'hui Sœur Valérie de son zèle pour le soulagement du prochain, et de son amour si actif pour l'œuvre des vocations.

Sœur Valérie a été pendant dix-huit mois éprouvée par la plus cruelle des maladies ; le bon Dieu voulait de suite son âme au sortir de l'enveloppe terrestre. Jusqu'au dernier moment de sa vie, notre chère Sœur a pensé à ses pauvres, à ses prêtres ; les pauvres, bien-aimé Sœur, les prêtres, ceux de votre prédilection toute spéciale, s'unissent de tout cœur à vos Sœurs de l'Espérance, dirigées si saintement par leur vénérable supérieure, pour demander votre entrée dans le sein du Seigneur Jésus, dont vous avez été la très fidèle servante. »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Une belle étole. — 2 cœurs.

Lampes. — 100 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en avril, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 73 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 6. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 4.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 215.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 321.

Nombre de visites faites aux clochers : 195

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En avril ont été consacrés 32 enfants, dont 10 de diocèses étrangers.

— La belle saison ramène les pèlerins aux pieds de Notre-Dame. Nous avons vu depuis Pâques des ecclésiastiques, de différents diocèses ; nous avons remarqué un groupe de jeunes personnes sourdes-muettes, employées aux ateliers de M. Firmin Didot, dans l'Eure ; elles venaient rendre hommage à Notre-Dame de Chartres, sous la conduite de Religieuses de la Providence d'Alençon, leurs maîtresses.

— La fête de Pâques a été magnifique à la cathédrale de Chartres. L'assistance y a été plus nombreuse que nous ne l'avions vue depuis longtemps à pareil jour. A l'office capitulaire, Monseigneur a tenu chapelle et prêché. Le R. P. Yves a couronné, par un excellent sermon après les Vêpres, sa station quadragésimale dont Notre-Dame a béni le travail et dont nous attendons des fruits sérieux. Le premier résultat visible a été le nombre des confessions et des communions ; en dehors de la messe spéciale pour les hommes communiant le jour de Pâques, nous avons remarqué, le jeudi saint dans le grand chœur et d'autres jours à différentes chapelles, beaucoup d'hommes de toutes conditions qui participaient au banquet sacré ; parmi eux plusieurs étaient de nouveaux convertis. La tristesse causée par les évènements publics et les

inquiétudes sur l'avenir ne sont-elles pas propres à favoriser la réflexion chez les personnes sérieuses et à seconder en elles le travail intérieur de la grâce qui les rappelle à Dieu ? C'est le cas de rappeler une parole récente qui a presque soulevé une tempête dans les rangs du radicalisme, mais qui a été bien accueillie par les feuilles conservatrices comme par l'auditoire catholique de Notre-Dame de Paris : « Nous venons de traverser l'année honteuse, a dit le P. Monsabré, et voici que nous entrons peut-être dans une année terrible. Peut-être de nouveaux malheurs se préparent pour la France. » Eh! bien, pour ce qui concerne particulièrement notre région, si toutes les personnes qui ont fréquenté la cathédrale chartraine à la fête pascale, étaient fidèles à suivre tous les jours l'attrait de la prière que de si beaux offices ont dû leur inspirer, nous voudrions espérer encore de grandes preuves de la miséricorde divine sur la ville et le diocèse de Notre-Dame de Chartres.

— C'est le 3 avril qu'ont été ouverts solennellement dans le diocèse de Chartres les exercices du Jubilé. La veille au soir, toutes les cloches d'églises et de couvents ont sonné de concert dans la ville épiscopale ; c'était émouvant pour les âmes de foi qui comprennent mieux l'opportunité de l'appel à la prière publié par le Pape, et le but des faveurs spirituelles proposées par lui à tous les fidèles. On nous a dit assez que l'heure présente est une des plus graves qu'ait connues l'Eglise. Le congrès des Sociétés maçonniques sous le couvert de la Ligue d'enseignement, a tenu ses séances à Paris, dans la semaine même de Pâques, comme pour mieux affirmer sa rage contre le Christ ressuscité ; ce même congrès tramant ses complots pour la déchristianisation de la France par l'éducation athée de la jeunesse, est, aux yeux les moins clairvoyants, le présage de nouvelles luttes, d'un suprême assaut contre la Sainte Religion. Que de motifs justifient la prière extraordinaire qui doit se produire au milieu des saintes œuvres et des exercices d'un Jubilé !

— l'Association du Rosaire a eu, le 21 et le 22, dans l'église de Notre-Dame de Sous-Terre des réunions présidées par le R. P. Thomas, dominicain. Son éloquente parole a donné un nouvel élan à une dévotion qui ne sera jamais assez ardente ni assez répandue. Que de grâces sont promises au saint usage du chapelet, surtout aux confréries de rosaire ! Que d'indulgences applicables aux défunts ! Parmi les faveurs spirituelles qui encouragent cette grande dévotion, il en est une qu'on nous prie de signaler ici : — Quiconque se sert d'un chapelet bénit par les Chanoines Croisiers, peut gagner autant de fois 500 jours d'indulgence qu'il récite de Pater ou d'Ave, et cette indulgence est applicable aux âmes du Purgatoire. Les Chanoines que nous venons de nommer sont des religieux d'un

Ordre spécial établis à Diest (Brabant-Belgique), à Maesyck (Limbourg Belge), puis en Hollande à Uden et à Ste Agathe près Cuyck.)

— La quête du vendredi Saint, était au profit de l'asile des Petites Sœurs des Pauvres. Jour bien choisi, tant à cause des sympathies qn'inspirent, devant la Croix, ceux qu'on appelle les membres souffrants de Jésus-Christ, qu'à cause de l'affluence aux cérémonies commémoratives de la Passion. La charité, fortifiée par un tel spectacle et de tels souvenirs est une source d'aumônes qui ne doit jamais tarir en face de misères que la Religion a prises tout spécialement sous sa tutelle.

— L'annonce du *Mois de Marie de Notre-Dame de Chartres* par M l'abbé Bulteau (Prix 1 fr. 25, chez le concierge de la Maîtrise, Chartres) a été assez souvent répétée par la *Voix*, pour que nous n'ayons plus à la faire remarquer. Ce petit livre est avantageusement connu. Cette année, la collection des ouvrages pour les pieuses lectures de mai s'est enrichie d'un livre important qui se recommande de lui-même aux dévots de Notre-Dame de Chartres. C'est le *Mois de Marie*, extrait de la vie et des œuvres du cardinal Pie, par un prêtre du diocèse de Poitiers (Librairie Oudin, rue Bonaparte, 51, à Paris, et rue de l'Eperon, à Poitiers. — Prix : 3 francs.)

L'auteur, M l'abbé Alphonse Bleau, curé de Ménigoute (Deux-Sèvres) a envisagé la vie du cardinal dans les manifestations de sa piété envers Marie, dans les témoignages de confiance et d'amour qu'il rendait à l'auguste Vierge. Les homélies et les allocutions prononcés par Monseigneur Pie dans les solennités en l'honneur de Notre-Dame, ont été distribuées en lectures ; M. l'abbé Bleau a uni ces pages pleines de doctrine par un lien tout naturel, en esquissant à grands traits la vie du cardinal « cette vie toujours orientée vers la Sainte Vierge », et en y insérant, à sa date de solennité et de circonstance, chacun de ses discours. On pense bien quelle large place a dû être donnée, dans ce charmant ouvrage, au culte de Notre Dame de Chartres.

— La *Semaine du fidèle* du Mans a publié un article nécrologique sous ce titre : Une femme de bien. Il s'agit d'une fervente chrétienne qui édifiait par de grandes vertus la paroisse de Conlie (Sarthe) et qui dernièrement s'est endormie dans le Seigneur, presque au sortir de la table sainte.

Madame Denis, née Leboucher (ainsi s'appelait la défunte), a *travaillé avec zèle pendant de longues années à l'extension du culte de Notre-Dame de Chartres.* Elles exhortait les mères chrétiennes à lui consacrer leurs enfants et à l'invoquer dans tous leurs besoins. « Un seul mot résume sa vie entière, dit l'article cité tout-à-l'heure : Madame Denis était l'âme de toutes les bonnes œuvres..... Elle savait se faire toute à tous, lorsqu'il s'agissait de la gloire de Dieu

et du salut des âmes. Sa foi n'avait d'égale que sa charité : On la trouvait partout ou il y avait des douleurs à soulager, des peines à consoler ; aussi ceux qui la pleurent aujourd'hui conserveront longtemps le souvenir de son aimable piété.... »

Nous espérons que N.-D. de Chartres aura introduit au plustôt dans la gloire sa pieuse servante.

— La fête d'Adoration mensuelle a été célébrée, le 28 avril, dans la chapelle des Sœurs du Saint-Cœur de Marie.

— Prédicateur du mois de Marie à la cathédrale : R. P. Boué, de la Compagnie de Jésus.

— M. l'abbé Chasles, précédemment à Sancheville, est nommé à la cure cantonale de Brezolles, en remplacement de M. l'abbé Guet, démissionnaire pour cause de santé.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Notre-Dame de Chartres, invoquée par nous en faveur d'une jeune mère en danger, a montré sa protection d'une manière éclatante. Après l'heureuse délivrance qui a suivi de vrais périls, nous venons demander de nouveau une messe à la Crypte, et cette fois c'est pour l'action de grâces. Que la Sainte Vierge continue ses faveurs à la mère et à l'enfant qui va porter son nom !

(D. de M. diocèse de Chartres).

2 Veuillez faire brûler une lampe à l'église de N.-D. de Sous-Terre, devant l'autel de Saint-Joseph. Je désire témoigner ma reconnaissance à ce grand saint ainsi qu'à Notre-Dame et au Sacré-Cœur, après une grâce importante que j'ai obtenue du ciel dans un embarras de commerce.

(Un fidèle du diocèse d'Arras, arrondissement de Montreuil).

3. Mille remerciements pour les prières qu'on a faites en vue d'obtenir la guérison de ma belle-sœur ; et mille actions de grâces à Notre-Dame de Chartres qui l'a conservée à sa famille !

(T. P. curé de S. G. diocèse de Soissons).

4. Dans le courant de novembre dernier, je vous avais demandé une neuvaine et une messe, pour obtenir l'union dans une famille. Nos prières ont été exaucées. L'union est rétablie et il est à croire qu'elle continuera. Bénie soit Notre-Dame de cet heureux résultat ! Une messe d'actions de grâces, s'il vous plaît.

(C. à D. diocèse de Versailles).

5. J'ai prié Notre-Dame de Chartres ; j'ai été exaucée ; Qu'Elle daigne toujours nous continuer sa protection ! Après la faveur que je dois à son intercession puissante, je suis heureux de la remercier en demandant une messe à son autel. (E. V. à W. diocèse de Cambrai).

6. Un accident a failli me faire perdre la vie ; Notre-Dame de Chartres m'a protégée. Gloire à cette bonne Mère ! je désire que le

Saint-Sacrifice soit célébré une fois à mon intention dans son église de Sous-Terre. (A. C. de...., diocèse de Versailles).

7. Le jeune homme que je vous avais prié de recommander a éprouvé un mieux sensible dès la fin de la neuvaine ; la complication de deux maladies mortelles semblait devoir l'enlever à sa famille ; grâce au secours céleste, la convalescence est arrivée ; il recouvre ses forces. (D. à B. diocèse d'Angers).

8. Habituées, dès notre enfance, à invoquer N.-D. de Chartres, élevées à l'ombre de son sanctuaire, les grâces que nous devons à son intercession sont nombreuses. Trois fois nous sommes venues lui confier le résultat d'un examen, et trois fois le succès a répondu à notre attente. Qu'une messe d'actions de grâces dise à notre bonne Mère notre vif amour et notre sincère reconnaissance !

(Trois enfants de Marie du diocèse de Chartres).

9. Merci à Notre Dame qui a exaucé mes prières et m'a obtenu la réussite de mon examen.

(G. J. L... diocèse de Soissons).

Constatons que, à la session de mars comme aux précédentes, les examens publics ont provoqué beaucoup de prières à nos Madones. Plusieurs lettres sont venues, après le succès, exprimer la reconnaissance. Nous en avons reçu une du Mans qui portait les initiales M. B., M. B., M. B., A. R., N. L. L., B. B., N. T.

10. Bien des fois déjà nous avons ressenti la protection de Notre-Dame de Chartres. Aussi avons-nous une confiance sans bornes envers cette bonne Mère. Nous voulons aujourd'hui lui offrir un témoignage de notre reconnaissance, tout en lui demandant de nouvelles faveurs pour notre famille. Dans ce but nous envoyons une somme de . . . . . comme offrande à l'Œuvre de vos petits Clercs.

(A... d'A..., diocèse de Versailles.)

BIBLIOGRAPHIE

— **Vient de paraître : LA VIERGE MARIE, d'après Mgr Pie.** — Extraits des discours publiés ou inédits, précédés d'une étude, accompagnés de sommaires et suivis d'une table analytique, par le R. P. Mercier, de la Compagnie de Jésus. Un fort volume in-12 : 4 fr. — Se trouve à la librairie H. Oudin, éditeur, Paris, rue Bonaparte, 51 ; et Poitiers, 4, rue de l'Eperon. — Dépôt, à Chartres, chez Durand-Pie, cloître Notre-Dame.

La *Vierge Marie* est un monument durable élevé à la mémoire de l'illustre Cardinal, en même temps qu'un service signalé rendu aux âmes pieuses. Reproduits dans un seul volume au lieu de rester dispersés au milieu des Œuvres complètes, les discours de Mgr Pie sur la sainte Vierge n'auront pas seulement profité à de nombreux auditeurs, mais ils produiront encore, dans une foule d'esprits, des fruits abondants de grâce et de salut.

— Aux mêmes librairies : *Mois de Marie*, extrait de la Vie et des Œuvres du cardinal Pie par un prêtre du diocèse de Poitiers. Un vol. in-12. Nous en avons parlé à la Chronique du présent numéro.

— **Le Mois de Marie paroissial,** par M. l'abbé Laden, chanoine honoraire de Clermont, curé de Billom. (A Chartres, chez M. L'anglois, imprimeur-libraire. — Prix : 2 fr. 25.)

— **Le livre du Saint-Sacrement.** — Imprimerie de Saint-Jean l'Evangéliste, Lille, rue Royale, 26. Un vol. in-32, encadrement rouge. — Papier chiné, 3,50 ; papier extra, 4,00.

Pour répondre au désir d'un grand nombre de pieux fidèles, et justifier le nom glorieusement exclusif qu'elle s'est donné, l'*Imprimerie liturgique de Saint-Jean* nous offre aujourd'hui une édition nouvelle des *Visites* et des *Traits de feu* de Saint-Alphonse, augmentée des *Offices liturgiques du T.-S. Sacrement*, textes latin et français en regard. *Le livre du Saint-Sacrement*, sous une forme élégante, réunit en un petit volume très-portatif les élans sublimes de la liturgie et les effusions ardentes de Saint-Alphonse, ce que l'Eglise a trouvé de plus magnifique pour célébrer son divin époux vivant au tabernacle, ce qu'un évêque au cœur de séraphin a trouvé de plus tendre pour parler à l'amour infini caché dans la sainte hostie.

— **Le Combat spirituel**. — Imprimerie Saint-Jean l'Evangéliste, Lille, rue Royale, 26. Un vol. in-48, encadrement rouge. — Papier chiné, 1,75 ; papier extra, 2,25.

S'il est un livre qui mérite d'être conservé dans son intégrité, c'est bien celui-là. S. François de Sales, qui l'avait reçu des mains du Vénérable Scupoli en 1591, le garda sur soi durant dix-huit ans. Il en lisait chaque jour quelques pages. Il en avait fait « après Dieu, son seul directeur spirituel, » ainsi qu'il le déclara à son ami et biographe Pierre Camus, évêque de Belley.

— **Vie du R. P. Hermann**, en religion Augustin-Marie du Très-Saint-Sacrement, carme déchaussé, par M. l'abbé Charles Sylvain, in-8° de XVI-354 pages. Prix : 5 fr. Librairie H. Oudin, 51, rue Bonaparte, Paris.

Marie au Temple, modèle des jeunes filles chrétiennes, Nouveau Mois de Marie, par Mme de Gentelles, petit in-32, de 220 pages. Société de Saint-Augustin, Lille, rue Royale, 26. — Prix : 1 fr. (Honoré d'un bref de Pie IX.)

— **Sœurs de Saint-Paul de Chartres**, par le général Ambert. Ce charmant opuscule dont la typographie et le texte sont des plus attrayants, se trouve à Paris, chez Dentu. — A Chartres, chez Petrot-Garnier.

— **La Semaine Eucharistique**, par la baronne de Chabannes, 4e édition, chez Palmé, 76, rue des Saints-Pères, Paris. A Chartres, chez les principaux libraires. Prix : 90 cent.

Ce bon petit livre est un véritable manuel eucharistique pour la jeunesse. Outre les visites au Saint-Sacrement, il contient un chemin de croix ; des prières pendant la messe ; les actes avant et après la sainte communion, et un choix de prières et d'hymnes de l'église. Approuvée par un grand nombre d'Evêques, *la Semaine Eucharistique* est parvenue à sa 4e édition, preuve évidente de l'accueil empressé qu'elle a reçu de ses jeunes lecteurs.

DU MÊME AUTEUR :

— **La Vierge Lorraine, Jeanne d'Arc**, ouvrage approuvé par NN. SS. de Verdun et de Nantes, et honoré depuis sa publication, d'une lettre adressée à l'auteur au nom du Souverain Pontife. Joli volume in-18 jésus, avec portrait. Prix : 3 fr. 50. Paris, Plon, 10, rue Garancière.

— **Le Mois de Marie de la sainte Famille**, approuvé par l'Evêque de Limoges. Prix : 75 cent.

— **Les Matinées et les Veillées du mois de Marie**, Prix : 60 cent, se trouvent chez Lefort, Lille, rue Muyssart, et à Paris, rue des Saints-Pères, 30.

— **Avis.** La Propagande de la Médaille de Notre-Dame du Salut s'étend de plus en plus. Le cœur de Marie Immaculée n'est-il pas invoqué partout comme l'espoir du salut de la France ? On trouve ces médailles, à Chartres, chez Durand-Pie, cloître Notre-Dame.

MAI 1881.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois
DE MAI 1881.

Chaque semaine ou chaque mois, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux devant un crucifix, après la comm., de la prière: *En ego.*

1er mai, dimanche. — Indulg. pl.: 1° pour les Tert. Franç.; 2° p. le scap. bl.; 3° p. le Rosaire ; 4° p. l'Archic. de St Joseph ; 5° p. les possesseurs d'objets indulg.; 6° pour la Conf. de N.-D. de Chartres.

2, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).

3, mardi. — Ind. pl.: 1° p. la Propagation de la Foi ; 2° p. la récit. quotid. du *Memorare* (j. au ch.).

4, mercredi. — Ind. plén. p. le scap. du Carmel.

5, jeudi. — Indulg. plén. pour la récitation de la prière : *Regardez, Seigneur*, devant le Saint Sacrement.

6, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. la conf. du Cœur de Jésus ; 2° p. le scap. rouge.

7, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du St Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bleu (moyennant visite à l'autel de la Ste V. — j. au ch.).
8, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. les Archic. du S. C. de Marie et de St Joseph.
9, lundi. — Ind. plén. : 1° p. la Prop. de la Foi; 2° p. l'Œuvre de St François de Sales.
10, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la pr. : *Angele Dei* (j. au ch.).
11, mercredi. — Indulg. plén. : 1° p. le scap du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.).
12, jeudi. — Ind. pl. p. l'Ap. de la pr. (j. au ch.).
13, vendredi. — Indulg. pl. : 1° p. le scap. rouge ; 2° p. les Tert. Fr.
14, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 basil. romaines, au scap bleu (comme au 7 — j. au ch.).
15, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quot. du trisagion : *Sanctus* ; 3° et des actes de Foi, d'Espér. et de Charité (j. au ch.).
16, lundi — Ind. pl. : 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. un quart d'heure d'oraison ment. chaque jour (j. au ch.).
17, mardi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch.).
18, mercredi. — Ind. pl. : 1° pour les Tert. Fr. : 2° pour le scap. du Carmel.
19, jeudi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus (j. au ch.).
20, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. les scap. rouge.
21, samedi. — Ind. pl. et part. nomb. du S. Sép. et de la T. S. ; au scap. bleu (comme au 7 — j. au ch.).
22, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quot. du chapelet brigitté (j. au ch.).
23, lundi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert Fr. ; 2° p. la récit. quot. du chapelet de l'Imm.-Concept. (j au ch.).
24, mardi. — Ind. plén. pour l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch.).
25, mercredi. — Ind. : pl. 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic de St Joseph (mercr. au ch.) ; 3° p. les Tert. Fr.
26, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 3° p. l'Archic. de St-Joseph ; 4° p. le scap. bleu ; 5° p. le rosaire ; 6° pour les posses. d'objets indulg.
27, vendredi. — Ind. pl. 1° p. le scap rouge ; 2° p. l'Apost. de la pr. (vend. au ch.).
28, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom. , au scap bleu (comme au 7 — j. au ch.).
29, dimanche. — Ind. pl. 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. du *Regina cœli* ; 3° de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).
30, lundi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quot. de la pr : *Loué et remercié* (j. au ch.)
31, mardi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. avoir suivi ou fait les exercices du mois de Marie.

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé Goussard,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE

6e NUMÉRO — LA VOIX — JUIN 1881

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Le R. P. HERMANN, carme déchaussé (*Suite*) (1)

Hermann, après sa conversion, éprouvait l'immense désir de consacrer toutes ses facultés, tout son être, au service du Seigneur, et d'être admis à la douce gloire du sacerdoce, mais ayant des dettes nombreuses, il se vit forcé de recourir quelques années à son beau talent musical pour les amortir.

Même au milieu du monde son cœur était tout entier au *Dieu-Eucharistie*.

Nous allons voir les effets de son ardent amour pour le Très-Saint-Sacrement, dans la fondation de l'ADORATION NOCTURNE, œuvre sublime à laquelle son nom est si justement attaché. C'est à M. Dupont, le *saint homme de Tours* et l'ami d'Hermann que l'on en doit les détails.

« Un jour, pendant l'après-midi, le pieux converti qui visitait volontiers les sanctuaires où Jésus-Hostie était exposé, entra dans la chapelle des Carmélites; les heures s'écoulaient si douces pour lui qu'il ne s'aperçut pas que la nuit approchait. C'était en novembre. Une sœur tourière arrive et donne le signal du départ; un second avertissement devient obligatoire. Alors Hermann dit à la sœur. « Je sortirai en même temps que ces personnes qui sont au fond de la chapelle. »

— Mais celles-ci ne sortiront pas de toute la nuit.

Cette réponse était plus que suffisante pour allumer un incendie d'amour dans cette âme de feu.

(1) D'après sa vie écrite *in extenso* avec beaucoup de talent et d'intérêt par l'abbé C. Sylvain. — Oudin, éditeur, Paris, 51, rue Bonaparte. Prix : 5 francs.

L'ange du tabernacle, comme on l'appellera bientôt, quitte la chapelle, et se rend précipitamment chez M. de la Bouillerie, alors grand vicaire de la Métropole, qu'il avait pris comme directeur.

— On vient, s'écrie-t-il, de me faire sortir d'une chapelle où des femmes sont devant le Saint-Sacrement pour toute la nuit!.....

— Hé bien! répond M. de la Bouillerie, trouvez des hommes, et nous vous autoriserons à imiter les pieuses femmes dont vous enviez le sort aux pieds de notre Seigneur.

Heureux de la réponse de son confesseur, Hermann se met aussitôt à la recherche d'âmes avides comme lui de payer au divin prisonnier du tabernacle, retour pour retour, sacrifice pour sacrifice.

Parmi les premiers inscrits sur sa liste se trouvait le comte Raymond de Cuers, capitaine de frégate, avec lequel il conserva toujours des relations intimes (1); d'autres recrues se joignirent aux premières, et le 22 novembre 1848, Hermann les réunissait dans la petite chambre qu'il occupait rue de l'Université. Dix-neuf membres seulement étaient présents, quatre adhérents n'avaient pu venir, M. l'abbé de la Bouillerie (2) présidait cette petite société qui s'était réunie « dans « l'intention, dit le procès-verbal de cette première séance, « de fonder une association ayant pour but l'Exposition et « l'Adoration nocturne du Très-Saint-Sacrement, la répara- « tion des injures dont il est l'objet, et pout attirer sur la « France, les bénédictions de Dieu et détourner d'elle les « fléaux qui la menaçaient. »

Quel programme! pour un nombre si restreint d'hommes pour la plupart de la plus humble condition... et ce programme devait être successivement rempli dans nos plus grandes cités, où l'œuvre s'est répandue avec une grande rapidité; offrant toujours ce qui en est un des côtés les plus édifiants, ce

(1) Cet ami d'Hermann devait avoir une grande part dans l'établissement des Pères du Saint-Sacrement. A la mort du R. P. Eymard, il en devint le supérieur.

(2) Depuis Evêque de Carcassonne et coadjuteur du cardinal Donnet archevêque de Bordeaux.

mélange de grands et de petits se réunissant dans une même pensée, se trouvant étendus sur la même couche en attendant l'heure de la veillée eucharistique ou après l'avoir faite; résolvant ainsi ce problème de la véritable fraternité dont nos humanitaires modernes n'ont jamais pu trouver le premier mot.

Cette extension rapide de l'adoration nocturne en France et en Europe doit être rapportée en grande partie au zèle brûlant d'Hermann, qui prit un essor encore plus grand lorsque les battements de son noble cœur furent abrités sous le froc du religieux.

Mais avant de le revêtir il lui fallut songer à préparer un grand concert dont le produit en payant le prix de sa rançon, lui rendrait sa liberté.

Néanmoins la préparation nécessaire pour être à la hauteur de ce qu'un public choisi attendait de lui, n'empêchait pas l'artiste chrétien de composer, ainsi qu'il en avait fait le vœu, des cantiques en l'honneur de la très sainte Vierge sa bien-aimée patronne. La musique fut à la hauteur des paroles composées par la sœur Marie Pauline du Fougerais, religieuse de la Visitation qui en eût l'inspiration pendant un long séjour qu'elle fit à l'infirmerie.

Le recueil de ces chants, intitulé GLOIRE A MARIE, parut pour l'ouverture du mois de mai 1849: il fut vendu, selon les intentions de la sainte religeuse, au profit d'une famille plongée dans une profonde détresse et qui avait imploré son secours. Hermann, malgré les dettes qui l'accablaient, ne voulut en retenir qu'un exemplaire pour sa sœur « qu'il allait laisser dans le monde étant encore juive ! «

Amour à Jésus-Christ, Fleurs du Carmel et le Thabor, devaient former un délicieux ensemble de chants religieux dont le succès nous dispense de tout éloge.

Pour en revenir au concert donné par l'artiste si admiré du monde parisien, nous dirons qu'Hermann se surpassa lui-même. Un tonnerre d'applaudissement retentissait dans toute la salle à la fin de chaque morceau.

Mais la vaine gloire n'effleura même pas son cœur. Après le concert, il se rendit dans un petit salon où l'attendait un de ses amis, et s'écria en lui tendant les bras : « c'est donc fini à jamais avec le monde! Avec quel bonheur, après ma dernière note, je l'ai salué pour lui dire adieu. »

Je vous ferai entrer au Carmel, avait dit au nouveau converti M. de La Bouillerie dans leur première entrevue ; cette parole devait être d'un grand poids pour lui dans le choix d'un ordre religieux ; néanmoins afin de mieux connaître sa vocation il fit une retraite de la fête de l'Ascension à celle de la Pentecôte. Il en sortit pour entrer à *l'Ermitage*, couvent que les Carmes avaient nouvellement fondé près d'Agen, dans une position délicieuse. Madame Cohen prévenue de ce *voyage* par une lettre de son fils, s'était rendue à la gare au moment de son départ.

Les adieux furent touchants ; la mère, les larmes aux yeux, demanda à son cher fils la faveur de conserver de ses cheveux ; celui-ci y consentit avec simplicité, malgré la présence de nombreux témoins, et Madame Cohen, d'une main tremblante, coupa une boucle de cette chevelure qu'elle avait tant de fois contemplée avec orgueil, alors que tout enfant, elle aimait à le parer comme une idole.

Ce ne fut pas sans d'énergiques et douloureux efforts qu'Hermann put dominer son émotion ; mais Dieu et la Vierge Marie l'assistaient, et il se déroba avec courage à ces caresses maternelles qui attendrissaient son cœur et pouvaient à la longue affaiblir sa volonté.

Hermann fit à *l'Ermitage* sa retraite comme postulant, sous la direction du Père Dominique. Doué d'une âme ardente et généreuse, celui-ci comprit tout ce qu'il y avait de grand et d'élevé dans les sentiments du converti ; et, dès cette heure, il lui voua une affection paternelle qui ne se démentit jamais.

Hermann, malgré tout son désir d'entrer au noviciat, fut contraint d'aller à Rome pour solliciter une admission qui ne pouvait lui être accordée comme juif converti, sans une dis-

pense des supérieurs généraux. Ceux-ci l'avaient d'abord réfusée, mais la présence et les instances du postulant firent changer le fatal arrêt. Au comble de ses vœux, le voyageur repartit aussitôt, et le 6 octobre 1849, veille de la fête du saint Rosaire, Hermann recevait au Broussey où se trouvait le noviciat des Religieux du Carmel, le vêtement lourd et grossier du fils de Ste Thérèse ; en même temps il échangeait son nom contre celui de *Frère Augustin-Marie du Très-Saint-Sacrement.*

La seule faveur qu'il sollicita en entrant au noviciat, avait été d'occuper la cellule la plus voisine de la chapelle ; elle lui fut acccordée ; cette force surnaturelle lui devint bien nécessaire dans une circonstance des plus délicate pour le cœur d'un fils. — Sa mère arriva au Broussey et se présenta au parloir pour y voir son Hermann ; celui-ci, accompagné du maître des novices, se rendit à son appel.

A sa vue, Madame Cohen perdit connaissance. Il se jeta dans ses bras, la couvrit de ses baisers et de ses larmes, et la rappela à la vie en lui disant : « ma mère, *je suis heureux* ! »

Il l'était en effet, puisqu'il goûtait le vrai bonheur dans toute la sublime acception de ce beau mot ; mais la pauvre mère, en voyant son cher fils le front rasé, avec le froc et les sandales du religieux, s'écria douloureusement : « comme ils me l'ont défiguré ! »......

Madame Cohen resta dix jours auprès de son fils, employant tous les moyens possibles pour l'engager à rentrer dans le monde ; mais lui, pour ne pas faiblir, avait fait secrètement ses vœux, il demeura donc inébranlable, et quand sa mère le quitta, il put entonner l'hymne de la victoire et de l'action de grâces.

« *Te Deum, te Dominum confitemur.* »

L'Eucharistie était toujours la vie de son âme et la force de son cœur.

Après sa profession qui eut lieu le 7 octobre 1850, pour faire diversion avec ses études théologiques, il composa son

magnifique recueil de cantiques au Saint-Sacrement. Dans une éloquente introduction, débordante d'amour, le *frère Augustin* exalte son bonheur et se plaît à redire les changements que la grâce divine a opéré en lui. « O Jésus adoré, s'écrie-t-il, » pour moi que vous avez conduit dans la solitude pour me parler au cœur.... pour moi dont les jours et les nuits s'écoulent délicieusement dans les célestes conversations de votre présence adorable, entre les souvenirs de la communion d'aujourd'hui et les espérances de la communion de demain...; dans l'union amoureuse d'un Dieu avec la plus pauvre de ses créatures, j'embrasse avec transport les murs de ma cellule chérie où rien ne me distrait de mon unique pensée, où, délivré du fardeau des biens périssables, je puis, comme la colombe, prendre mon essor et m'élever vers les régions éthérées du sanctuaire, percer les mystérieuses nuées qui enveloppent votre tabernacle, m'exposer aux rayons pénétrants de ce beau soleil de grâce et me plonger dans cet océan de lumière, pour me consumer aux flammes de cette fournaise ardente!...

« Puis, m'abritant sous l'ombre rafraîchissante de cet arbre de vie, j'en respire les fleurs, j'en savoure les fruits..... Oui, mondains, je vous le dis, prosterné devant un Dieu mort pour moi, devant cet amour *méconnu*, si vous ne me voyez plus m'évertuer sur vos tapis soyeux, pour mendier vos applaudissements, briguer de futiles honneurs, c'est que j'ai trouvé une gloire dans l'humble tabernacle de Jésus-Hostie, Jésus-Dieu.

« Si vous ne me voyez plus jouer sur une carte le patrimoine d'une famille ou courir hors d'haleine pour acquérir de l'or, c'est que j'ai trouvé la richesse, le trésor inépuisable dans le ciboire d'amour qui renferme Jésus-Hostie..... »

Avec de tels sentiments et le talent musical d'Hermann, on ne s'étonne plus qu'il ait composé un chef-d'œuvre d'inspiration religieuse.

Consacré à Dieu par les vœux religieux, il reçut l'ineffable honneur de la prêtrise le samedi saint, 18 avril 1851. Ses émotions furent si vives que, ne pouvant en supporter la force, il

tomba malade..... Mais le moment de jouir des délices de la patrie n'étaient point encore venus pour lui ; l'obéissance lui dit « *Levez vous* » et retrouvant son énergie et son activité première, *il se leva*.

Depuis ce temps, athlète intrépide, il soutint sans défaillir les combats du Seigneur.

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

(Suite et fin au prochain numéro).

L'ORDINATION.

Dans quelques jours un admirable spectacle s'offrira à nos yeux. De pieux jeunes hommes, que l'Eglise a élevés avec une tendresse privilégiée, iront en phalanges nombreuses, se prosterner sur le pavé du temple pour faire ou renouveler leur consécration au Seigneur.

Ils ont grandi dans la solitude, où des prêtres leur ont inculqué une somme de connaissances qui étonnerait peut-être beaucoup d'étudiants du même âge et de vocation différente, et surtout les ont initiés aux vertus qui font les saints. Ces lévites ont fixé après mûres réflexions le choix de leur carrière ; et à toute autre ils ont préféré celle qui a le moins d'attraits pour la nature, mais où le surnaturel a le plus d'empire. Et un tel choix s'éclairait d'une expérience personnelle déjà longue. Depuis l'enfance ils ont connu d'autres séjours que leur ermitage habituel. Ce ne sont pas seulement leurs livres et les avis des directeurs qui leur ouvraient des perspectives sur la vie du siècle. Les relations prolongées des vacances et d'autres occasions très fréquentes ne les placèrent-ils pas mille fois en face des passions et des fantaisies mondaines ? Grand péril d'ailleurs que cette vue ! A différentes époques, certains de leurs compagnons, séduits par une sorte de mirage, se sont détournés du sanctuaire, au risque d'avoir à verser plus tard des larmes bien amères sur l'infidélité à leur vocation. Nous avons été témoin de pareilles larmes.

Mais aujourd'hui reposons joyeusement nos regards sur les clercs fidèles. Les voilà qui vont affirmer devant le ciel et la terre leur résolution de vivre ici-bas de la vie des anges, afin de pouvoir continuer entre Dieu et les hommes le ministère de Jésus-Christ, médiateur et pontife.

L'évêque consécrateur les attend au Saint des Saints. Avec quelques prières et quelques signes, il va opérer des prodiges. Quels prodiges en effet que les transformations accomplies dans une âme par les Ordinations successives !

Et le Sacerdoce auquel aboutissent ces transformations n'est-il pas lui-même comme le premier anneau d'une chaîne de merveilles que nous sommes impuissants à célébrer ? Songeons à la haute mission de ces hommes qui désormais ne vivront que pour propager la vie même du Christ dans les membres de son corps mystique, par les sacrements et surtout par l'Eucharistie.

Les cérémonies saintes du 11 juin, répétées dans la plupart des villes épiscopales, voilà donc un évènement considérable pour la Catholicité. D'ordinaire, en présence de tels faits, quelle est l'attitude générale ?

Autour des ordinands sont des parents émus, des amis qui s'honorent de leurs liens avec un lévite ainsi béni du ciel, puis à distance, les accompagnant du moins par le cœur, sont les chrétiens que la joyeuse volée des cloches a informés, attendris, excités à la prière.

Considérons ensuite la multitude des indifférents. Beaucoup sans doute ne demandent pas mieux que le nombre des prêtres s'accroisse, mais la pensée de l'ordination ne se présente guère à leur esprit, ou, si elle vient, elle n'y trace pas d'impression profonde. Combien s'étonneraient si on leur tenait ce langage ! « Aujourd'hui l'humanité tout entière est glorifiée dans la personne de nos frères élevés au ministère auguste de l'autel. Dans la basilique, en ce moment leur Thabor et leur Cénacle, un rayon céleste est descendu sur eux, et ils reçoivent communication de la puissance divine, comme les apôtres lorsqu'ils entendirent, après la consécration de la première hostie, ces simples paroles : Faites ceci en mémoire de moi. Respect à ces humbles mortels grandis tout-à-coup par un bienfait gratuit de Dieu ! Hosanna au Très-Haut qui vous a préparé des sauveurs ! »

Il est une troisième catégorie d'hommes dont le souvenir ne nous échappe point à l'occasion d'une pareille solennité. Nous voulons parler des ennemis déclarés de l'Eglise. Ces hommes-là, pauvres petits êtres qui s'érigent en Titans et que peut renverser un souffle de la colère divine, ont déclaré la guerre au prêtre, parce qu'il est le représentant de l'ordre spirituel ici-bas, le prédicateur de la vertu. On leur a dit que le sacerdoce était la colonne qui soutenait le monde, et que, sans l'Eucharistie dont le sacerdoce est le gardien, l'univers croulerait sous le poids des iniquités amoncelées par les hommes rebelles aux lois divines. Mais quoi ! Ils se sont ligués dans la cité de Satan, et le prêtre est le porte-étendard de la cité de Dieu. Ne nous étonnons plus de cette clameur répétée dans leurs rangs : « Le cléricalisme, c'est l'ennemi ! » Parole célèbre qui a pour commentaires les résolutions prises par des sectes infernales, les blasphèmes et les mensonges jetés au milieu de foules en démence.

De ces tumultes, de ces malédictions, qu'adviendra-t-il? Ordinands, vous le savez avec certitude, et c'est la cause de votre paix et de votre joie. La guerre à la Religion, dût-elle passer par toutes les phases terribles qu'elle subit en d'autres temps, aura pour issue la défaite des suppôts de l'enfer. Il y a bientôt un siècle, des prêtres nombreux payèrent de leur tête le dévouement à l'Eglise, et passèrent du supplice à l'éternelle gloire, mais le sacerdoce persécuté survécut aux martyrs, et ses persécuteurs disparurent dans la honte.

A votre tour, avancez dans la voie du sacrifice et montez à l'autel qui réjouit votre jeunesse. Le Seigneur qui a promis d'être avec ses apôtres jusqu'à la consommation des siècles, sourira à vos prières humbles, patientes et pleines d'amour. Il suppléera à votre faiblesse par sa propre force, et brisera pour vous les complots des impies *Dominus subsannabit eos..... in furore suo conturbabit eos.*

Nous répondrons au privilège que nous a fait le Très-Haut en cherchant des successeurs pour le noviciat lévitique, en essayan tde multiplier les ouvriers capables de travailler un jour avec nous et après nous à la moisson des âmes. C'est une résolution à prendre surtout aux pieds de Notre-Dame de Chartres depuis si longtemps invoquée sous le titre de Reine du Clergé.....

L'abbé GOUSSARD.

LE PREMIER DIMANCHE DE L'APPRENTI

Quelques mois après la première communion, Justin, l'un des meilleurs enfants du catéchisme de la paroisse Saint-Ambroise, accompagné de son père, brave ouvrier maçon, aborda le prêtre-directeur en pleine rue, et d'un air entièrement satisfait :

— Enfin j'ai rencontré un excellent patron, je crois, et mon Justin va commencer dès lundi prochain son apprentissage dans la bijouterie.

— Avez vous obtenu de bonnes conditions ?

— Heu ! trois ans entier sans rien gagner.

— Ceci est raisonnable ; mais avez-vous sauvegardé le dimanche ? Justin aura-t-il la facilité de continuer sa persévérance.

Oui, Monsieur l'abbé ; je me suis souvenu de vos recommandations, et l'enfant a insisté de son côté, de telle sorte que le patron a *juré sa parole d'honnête homme* que Justin serait libre.

— Vous n'avez qu'une parole d'honnête homme, pauvre père, je le regrette. Dieu me garde de soupçonner tout patron de n'avoir pas de parole ! mais j'ai tant vu *d'oublis !* pour ne pas dire de *parjures !*

Je le répétais tout bas à papa, ajouta Justin, s'il ne veut pas signer ce point, allons-nous-en !

Le samedi suivant le cher enfant, voulant bien sanctifier son *premier dimanche d'apprenti*, se présenta au prêtre.

Je crains bien, lui dit-il après sa confession, que nos appréhensions ne se réalisent que trop : mon père a reçu hier soir du patron une lettre qui doit renfermer quelque serpent.

L'enfant ne se trompait pas.

Voici cette lettre : « Monsieur, s'il vous plait de m'envoyer mon apprenti tous les dimanches sans réserve, demain je verserai cent francs entre vos mains. Je vous salue. X. »

Le père avait eu l'imprudence de confier à cet homme la pénurie dans laquelle il se trouvait, par suite d'un chômage de quelques jours et celui-ci, voyant tout le parti qu'il pouvait tirer du travail de l'enfant, cherchait à exploiter à son profit cette triste position.

Avec ces cent francs on pouvait payer ce qui restait dû sur le loyer et acquitter un mois d'arriéré à la nourrice du dernier enfant...... Cette perspective était bien attrayante pour les pauvres parents ; mais Julien, se disaient-ils, n'y consentira pas.

Sur ces entrefaites la porte s'ouvrit et le propriétaire, l'air radieux contre son habitude, entra familièrement.

Tous se levèrent, la mère, à cette visite inattendue, ne put réprimer un mouvement d'effroi.

— Je viens vous féliciter uniquement, dit-il, montrant qu'il avait saisi le sens de la peur que sa visite inspirait ; j'ai appris que vous avez placé votre fils en apprentissage chez M. X. : c'est un de mes meilleurs amis. Vous n'aurez qu'à vous louer de lui ; — et toi petit, fit-il à Justin qui était revenu de l'église le sourire aux lèvres, le cœur joyeux, es-tu content chez ce patron ?

— Très-content Monsieur.

— Tu as raison, mon petit. Je vois qu'il est aussi très-content de toi. La preuve c'est qu'il fait en ta faveur ce que je n'ai jamais ouï dire d'un patron ; cent francs ! merci, c'est trancher du milord.

Puis se tournant vers le père, le propriétaire ajouta :

— J'espère que demain soir sans plus tarder, vous viendrez retirer votre quittance. »

Ces mots dits, il sortit ; le père l'accompagna et rencontra sur le seuil de la maison le catéchiste de son fils. En quelques mots il l'instruisit de tout, et regagna sa mansarde tandis que le prêtre s'éloignait avec rapidité demandant à Dieu, dans son cœur, de féconder ses pas.

— Justin était resté tout ébahi de cette scène étrange. Je vais t'expliquer tout ce mystère, lui dit le maçon ; ton maître m'accorde cent francs si je t'amène à l'atelier.

— Demain Dimanche ! père, se récria l'apprenti.

— Oui, demain, tu vois que tu nous tires d'embarras dès le premier jour.

Que veux-tu ? ajouta la mère encore toute tremblante de l'apparition du propriétaire, Dieu aura pitié de nous.

L'enfant baissa la tête, et se prit à sangloter. Avoir le moyen de tirer d'une affreuse position un bon père, une mère chérie, et ne pouvoir le faire sans offenser Dieu..... Quelle angoisse ! « Violer le jour du Seigneur, dit-il, dès qu'il put parler, père, je ne le ferai jamais. »

— Justin, mon enfant, fit la mère d'une voix suppliante.

— Mère, mère bien-aimée, c'est demain le premier Dimanche de ma vie d'apprenti ; je me suis préparé à en faire un des plus beaux jours de ma vie ! ne me demande pas d'en faire un jour coupable ! non, non, le bon Dieu ne nous bénirait pas.

Songe, reprit la mère, quelle honte ce serait pour nous si notre propriétaire venait à nous chasser, à nous metttre dans la rue.

— Il ne le fera pas, il n'est pas si méchant, s'il le faut j'irai ; je lui expliquerai.....

— Innocent, c'est de l'argent qu'il veut et non point des explications.

L'apprenti n'ajouta plus un mot, et ses parents qui connaissaient la bonté de son cœur, le laissèrent à ses réflexions.

Pour lui, il se mit à genoux, fit une prière encore plus longue que de coutume, embrassa tristement son père et sa mère, et il alla se coucher, en se recommandant tout bas à Notre Seigneur, à la sainte Vierge et à saint Joseph.

Avant de s'endormir, le pieux enfant s'engagea envers Dieu par cette espèce de serment : « Judas vous a trahi pour de l'argent, ô Dieu de ma première communion, ne permettez pas que Justin fasse de même. »

Le lendemain, son confesseur l'aperçut à la messe de six heures. Au moment de la communion, il le vit s'avancer vers la table sainte et recevoir avec une joie visible ce Roi généreux qui, se donnant lui-même, ne saurait refuser à ses amis ce qu'ils lui demandent avec confiance et amour.

Ainsi le pensait Justin dans sa foi naïve. Cependant le saint sacrifice achevé, la foule s'était écoulée, et l'apprenti était resté dans un doux recueillement au milieu de quelques rares fidèles invités comme lui au festin divin.

Le catéchiste assis à l'écart ne perdait pas de vue le jeune persévérant... Bientôt le front du bon prêtre marqua une certaine préoccupation : une ou deux fois on le vit promener un regard anxieux comme quelqu'un qui cherche et qui ne trouve pas... Mais cela ne dura pas : tout à coup son œil brilla d'un éclat particulier, et un sourire de satisfaction effleura ses lèvres.

Une belle dame s'avançait dans l'église et s'approchait de Justin

Avec une grâce sans égale et quelques mots souverainement doux, elle remit à l'enfant une petite commission *très pressée* pour son père.

Justin ne fit qu'un galop de l'église à la maison.

Le père ouvrit la lettre écrite par l'inconnue, et il y trouva un splendide billet de 100 francs avec ce petit mot : « *Le bon Dieu récompense toujours ceux qui mettent son service avant celui des hommes*. »

Sans plus attendre, fou de joie, l'apprenti reprit son galop vers l'église, espérant y retrouver la belle dame ; mais elle avait disparu : et longtemps le cher enfant crut à un miracle.

Mais il n'y avait pas de miracle, il y avait une merveilleuse attention de la Providence : un mot suffit pour expliquer cette énigme.

Le prêtre, profitant des aveux du père, était allé aussitôt informer une dame charitable autant que riche, des embûches tendues sous les pas du cher apprenti. L'excellente dame, heureuse d'être en cette occasion la messagère de la charité, était venue à l'heure fixe remettre son généreux pli à celui qui, comptant sur la puissante intercession de Marie auprès de son divin Fils, était resté fidèle à sa loi sainte.

Toutes les difficultés étaient tranchées, et ce premier dimanche de l'apprenti lui conquit, pour trois ans, la liberté absolue de tous les autres. . . . .

Ce récit, forcément abrégé, est tiré du nouvel ouvrage de l'abbé Delmas, qui vient de paraître chez Bourguet, Calas et Cie, rue Saint-Sulpice, 38 (prix : 2 fr. 50.)

Les Mystères de la Persévérance à Paris, ou *les Jeunes Vaillants de la Foi*, offrent aux jeunes lecteurs les plus utiles enseignements que rendent plus sensibles encore des faits attachants qui en sont comme une irrécusable sanction.

C. de C.

Associations Sacerdotales.

L'esprit d'association se manifeste de plus en plus dans toutes les classes de la Société. Les francs-maçons ne sont pas seuls à appliquer la théorie énoncée dans cette maxime : *Vis unita fortior ;* l'union fait la force. Les hommes d'ordre et de vertu veulent s'entendre et s'unir comme les partisans de l'impiété et de l'anarchie. De là les congrès, faisceaux admirables des forces utiles ou foyers de malheurs, selon la voie qu'ils suivent et le but qu'ils se proposent.

Certains hommes s'associent pour des intérêts de moralisation, d'assistance ou de travail publics ; d'autres pour affaires politiques ; d'autres pour des questions de finances. Pourquoi ne le ferait-on pas aussi dans le but le plus digne de nos efforts, le plus élevé où puisse tendre toute une vie : dans le but de sanctifier son âme ? On sait comment cette question a été résolue par les religieux de tout siècle et de tous pays.

Des prêtres appartenant au clergé séculier ont demandé également

l'association comme moyen de favoriser leur piété, de protéger leur vertu, de féconder leur zèle. Ne pouvant se grouper en communautés proprement dites, à cause du genre de leurs fonctions qui les dispersent et les maintiennent à distance les uns des autres, ils ont voulu du moins fuir l'isolement moral et rapprocher leurs cœurs par les liens d'un règlement commun et d'une commune direction qui continuassent les avantages du séminaire à la maison presbytérale. Depuis quelques années surtout, les aspirations vers cet état de choses se généralisent en France, en Belgique et ailleurs. Il y a eu, pour les seconder, des initiatives heureuses que nous n'avons pas à révéler ici. La réalisation des pieux projets, bénis et fortement encouragés par les brefs des Souverains Pontifes Pie IX et Léon XIII, et par un grand nombre d'évêques, est maintenant un fait accompli dans beaucoup de diocèses ; plus de mille prêtres déjà participent aux bienfaits de l'Association dont nous venons de parler. Que de fois l'extension en a été recommandée à la tutelle de Notre-Dame de Chartres !

Un livre qui expose l'intéressante histoire de cette institution a été récemment publié ; nous venons d'en recevoir la seconde édition ; il s'intitule : *La Vie commune et les Associations sacerdotales*, puissant moyen de sanctification et de zèle pour le clergé séculier de notre époque, par M. l'abbé Lebeurier, ancien supérieur du Petit-Séminaire d'Orléans. (Paris, imprimerie-librairie de l'Œuvre de Saint-Paul, 51, rue de Lille. Prix : un franc.)

Ces pages, nous l'espérons, feront beaucoup de bien dans l'Eglise de Dieu ; elles gagneront de nouveaux adhérents à l'Union apostolique. Une institution qui a été appelée la perle la plus précieuse de la discipline ecclésiastique ne peut manquer d'attraits pour un grand nombre d'âmes.

A. F. G.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Dans sa réponse aux pèlerins français, N. S. P. le Pape a signalé les dangers où se trouve la société civile tout entière aussi bien que l'Eglise :

« Pour conjurer ces immenses périls, dit le Pape, il faut, très chers Fils, il faut que tous les catholiques s'unissent étroitement dans la prière et dans la défense courageuse des intérêts suprêmes de la religion et de la société. Un vaste champ est ouvert à leur zèle et à leur dévouement : l'éducation chrétienne de la jeunesse, la moralisation des classes ouvrières, la revendication par les moyens légaux des droits des catholiques, méconnus et foulés aux pieds, la diffusion de la saine doctrine qui démasque la fausse science, source de l'incrédulité et de la corruption des mœurs ; voilà les objets sur lesquels peut et doit s'exercer l'activité de tous les fils dévoués à l'Eglise. »

S. S. a exprimé de nouveau ses espérances pour notre patrie, à cause des trésors de vertus, de générosité et de foi qu'elle renferme en son sein.

— Les mères de famille de Montpellier, indignées de l'affichage, autorisé par l'administration, d'un ignoble placard annonçant un infâme feuilleton du *Midi républicain*, journal rédigé par M. Jugand, dit Léo Taxil, ont eu l'excellente idée d'adresser à M. le Procureur de

la République, la plainte suivante, portant 2,080 signatures. Elles vengent ainsi Pie IX outragé par un abominable écrit:

« Nous, Françaises, femmes catholiques et mères chrétiennes, venons vous supplier instamment de faire arracher de nos murs des affiches qui souillent les regards de nos jeunes enfants et d'interdire la publication d'un feuilleton dont notre plume refuse à écrire le titre. Pas un cœur de Française et de mère qui ne se révolte en voyant salir par les plus infâmes calomnies la mémoire si pure de l'illustre Pontife que tous les peuples, sans distinction de croyance, ont admiré, et qui seul, entre tous les souverains, éleva la voix en faveur de la France, lorsque l'ennemi l'envahissait et faisait couler le sang de ses enfants. Veuillez agréer, etc. »

Œuvre des lampes eucharistiques. — Sa Sainteté Léon XIII vient d'accorder de nouvelles faveurs à cette œuvre.

Les âmes chrétiennes sont encouragées à user de tous les moyens pour qu'il y ait, partout où le Saint-Sacrement réside, au moins deux lampes qui brûlent à ses pieds, surtout pendant le jour, et d'obtenir que là où il ne peut y en avoir qu'une le jour et la nuit, le rigoureux devoir de ce modeste hommage ne soit pas négligé. On peut organiser des cotisations dans ce but. Déjà dans un grand nombre d'églises ou de chapelles, soit dans les villes, soit dans les campagnes, deux, trois, et jusqu'à neuf lampes brillent devant le Tabernacle.

Plusieurs motifs engagent les âmes de foi à concourir avec empressement à cette œuvre d'amour et de zèle : 1° entourer d'un juste hommage la vie sacramentelle de Notre Seigneur Jésus-Christ et l'amour méconnu de son divin Cœur caché sous le voile des saintes Espèces ; 2° raviver la foi des fidèles en manifestant la sienne propre et en témoignant par un signe sensible l'accroissement de cette foi chez les bons chrétiens, en compensation des outrages de ceux qui l'abandonnent ; 3° unir les esprits et les cœurs au pied du Tabernacle, dans un même sentiment et un même concours. La lampe *ardente* et *luisante* est le symbole de cette unité dans la charité et la vérité. Elle représente ceux qui l'ont offerte et semble veiller et prier pour eux: En effet, on peut obtenir par ce mode de supplication perpétuelle des grâces spéciales pour soi et pour des personnes chères, mortes ou vivantes. Dans combien de sanctuaires de nombreuses intentions ne s'attachent-elles pas à un cierge offert, à l'huile donnée pour une lampe ?

(Pour plus de détails, s'adresser au Secrétariat de l'Archevêché de Paris).

Congrès eucharistique. — On annonce pour la fin de juin, la réunion à Lille, d'un *Congrès eucharistique.* Nous ne pouvons qu'applaudir à l'initiative prise par le comité catholique du Nord que l'on est toujours certain de trouver au premier rang. L'admission aux séances qui ne seront pas publiques et dans lesquelles on s'occupera exclusivement des œuvres eucharistiques, n'aura lieu que sur la présentation d'une *carte nominative* délivrée par le secrétaire du comité catholique, M. G. Champeaux, 43, rue Négrier, à Lille. Le comité fait appel à tous les chrétiens qui ont au cœur l'amour de la divine Eucharistie. Il les invite, au nom des intérêts les plus graves de notre sainte religion, à vouloir bien assister au congrès eucharistique qui doit clore le mois du Sacré-Cœur et du très saint Sacrement.

Le Mans. — Le conseil académique de Caen a prononcé récemment, à la majorité d'une voix, la fermeture immédiate du collège de

Sainte-Croix du Mans, où quelques Jésuites étaient employés comme professeurs. La discussion dans le conseil a été longue : Me Demolombe plaidait la cause du directeur du collège avec sa parfaite connaissance des lois et son implacable logique.

Versailles. — Ces jours derniers, les Religieuses de la Mère de Dieu ont dû quitter l'établissement des Loges, l'une des succursales de la Légion d'Honneur, qu'elles dirigeaient depuis 70 ans. Un grand nombre d'anciennes élèves ont signé une pétition au Sénat, pour protester contre cette mesure, aussi odieuse par son injustice que par l'ingratitude.

Amiens. — L'automne dernier, les Frères de l'abbaye de Valloires, près d'Abbeville (diocèse d'Amiens), ont été expulsés en vertu des décrets. Désireux de continuer le bien qu'ils faisaient à la jeunesse, ils se sont constitués en société anonyme, au capital de 500,000 francs, sous le titre de *Compagnie des agriculteurs de Valloires.*

Belgique. — Les écoles gouvernementales, essentiellement laïques, condamnées, comme on le sait, par les évêques de cette nation, sont loin de prospérer. Les catholiques belges qui se sont montrés si admirables dans la lutte, persévèrent courageusement. Aussi est-il à prévoir que les écoles sans Dieu tomberont misérablement. 259,353 enfants fréquentent les écoles catholiques ; les autres n'en comptent que 63,577.

Honneur aux catholiques belges !

— Les journaux ont signalé la belle conduite d'un frère des Ecoles chrétiennes, lors du déraillement qui a eu lieu à Mézy. A ce sujet, M. Jacqmin, directeur de la compagnie de l'Est, a adressé à M. le supérieur général des Frères, une lettre par laquelle il témoigne de toute son admiration et de ses remerciements pour le frère Abondis.

La liberté d'enseignement comme en Allemagne, S. V. P. — Pendant que nos républicains, au mépris du droit des parents chrétiens, se lancent à corps perdu dans une campagne de laïcisation des écoles publiques, M. de Bismarck — le Bismarck du *Kulturkampf* — rend hommage, sur un point du moins, aux véritables principes de la liberté religieuse. Il reconnaît aux catholiques comme aux protestants le droit d'exiger que les instituteurs de leurs enfants aient été formés selon l'esprit de la religion catholique ou de la religion protestante. Les écoles normales d'instituteurs d'Alsace, qui jusqu'ici étaient mixtes, viennent d'être transformées en écoles confessionnelles. Celles de Colmar et d'Obernai sont devenues écoles normales catholiques ; celle de Strasbourg, école protestante et israélite (*L'Ami des Campagnes*).

La France et la Perse. — Simple comparaison entre les pays barbares et les pays civilisés.

On sait ce que l'on fait aujourd'hui chez nous des congréganistes, des Frères et des Sœurs.

Or, un pays qui naît à peine à la civilisation, un pays musulman, la Perse, vient d'envoyer à Paris une religieuse, la sœur Caroline, qui dirige à Téhéran l'ordre des Filles de la Charité, pour qu'elle en amène le plus possible.

Savoie. — On lit dans le *Courrier des Alpes :* La *Semaine religieuse* de Grenoble publie une nouvelle liste portant à *six millions vingt-quatre mille sept cent soixante-dix francs* le total des dons

répandus dans l'Isère par les RR. PP. Chartreux. Nous espérons faire paraître prochainement les résultats d'un travail analogue à celui de la *Semaine religieuse*, démontrant que les bienfaits des religieux que la Chambre veut proscrire n'ont pas été répandus avec moins de libéralité en Savoie.

— Le Congrès général des Comités catholiques de France (du 17 au 21 mai) a traité d'une manière bien intéressante les grandes questions catholiques qui inquiétèrent tous les esprits. Des vœux importants ont été exprimés.

— Dans la seconde assemblée plénière des instituteurs et institutrices de France, tenue à l'amphithéâtre Gerson, un vote scandaleux a été émis à l'unanimité des votants moins trois voix. Deux cent cinquante délégués et déléguées ont voté la *laïcisation des salles d'asile et des salles enfantines:* trois mains courageuses se sont levées seules en faveur de la liberté.

Orléans. — La célébration de la fête annuelle du 8 mai, commémorative de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc, a eu lieu avec le cérémonial accoutumé. Après le beau panégyrique de l'héroïne prononcé à la cathédrale, par M. l'abbé Planus, l'éloquent vicaire général d'Autun, le cortège a parcouru l'itinéraire habituel; l'évêque était là avec le clergé des douze paroisses, les sociétés et corporations civiles et religieuses. Affluence énorme.

Canada. — Deux religieux Dominicains, expulsés de leur maison d'Amiens, ont été envoyés par leurs supérieurs dans un autre couvent de leur ordre au Canada. L'un d'eux écrivant à son frère à Orléans, lui envoie un intéressant récit de leur voyage.

« Arrivés à New-York, dit-il, nous sommes descendus chez les Frères des Ecoles chrétiennes. Ils ont environ dix-huit maisons et ils voudraient arriver à en doubler le nombre, tant on les appelle de tous côtés. La municipalité, qui a plus de bon sens que beaucoup de nos municipalités françaises, se garde bien de les tracasser, et les soutient même parfois ouvertement dans l'accomplissement de leur œuvre; c'est ainsi qu'elle leur alloue 700,000 francs par an pour l'entretien d'un immense orphelinat qu'ils ont établi à quelques lieues de la ville. Les Frères ont profité de cette belle générosité pour organiser le plus merveilleux établissement en ce genre qui existe dans l'univers entier. Tout le monde y applaudit.

Brésil. — Le gouvernement de l'empire du Brésil (Amérique du Sud), après avoir vexé l'Eglise pendant plusieurs années, semble être rentré dans une meilleure voie. M. de Macedo, l'un des ministres, a adressé le 4 avril dernier, la lettre suivante au représentant du Brésil à Rome :

« Le gouvernement impérial, désirant donner une plus grande impulsion à la civilisation et à l'instruction des sauvages, et ayant la certitude que les religieux Capucins sont à cet effet les meilleurs auxiliaires, vous recommande d'obtenir qu'un plus grand nombre de ces religieux nous viennent le plus tôt possible. Les ressources nécessaires seront mises pour cela à votre disposition. »

Pourquoi, dit le *Monde*, ce ministre ne s'est-il pas adressé à ses libéraux et à ses francs-maçons pour civiliser les sauvages?

Un bon journal de la capitale du Brésil annonce que Mgr l'évêque de cette ville a, dans une seule province de son immense diocèse,

donné la confirmation à dix mille personnes, et qu'il a reçu l'abjuration d'un grand nombre de francs-maçons.

Désastre de Chio. — Nous n'avons plus rien à apprendre à nos lecteurs sur l'épouvantable catastrophe de Chio. La lettre communiquée par M. Emile Clarisse à plusieurs *Revues*, a complété les navrants récits déjà donnés, et on connaît partout maintenant la grandeur du désastre (25,000 morts et 22,000 blessés sur 60,000 habitants) ; cent millions de dégâts. On peut adresser des aumônes pour l'île de Chio, à M. Emile Clarisse, propriétaire à Saint-Omer, rue de Calais (Pas-de-Calais).

Italie. — Le général La Marmora et le service militaire ecclésiastique. — Le général italien La Marmora, opposé dès 1853 à la loi du service militaire pour les ecclésiastiques, disait à la Chambre en 1869 :

« Je n'ai pas changé d'avis. Cette loi est inopportune et nuisible. Quel en sera le résultat ? Ce sera *d'avoir un certain nombre de plus de mauvais soldats.* Je crois aux vocations, et je maintiens que, lorsqu'on a la vocation d'être prêtre, on ne peut avoir celle d'être soldat. »

Voilà l'opinion d'un brave, qui, certes doit s'y connaître un peu mieux que tous ces aboyeurs qui en veulent tant à la robe des « hommes noirs. »

Au moment où nous écrivons ces lignes, la question du service militaire des ecclésiastiques en France n'est pas terminée au Sénat. On sait que la Chambre des députés a voté contre les immunités du clergé sur ce point.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Lampes.— 137 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en mai, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 110 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 7. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 295.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 861.

Nombre de visites faites aux clochers : 396.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En mai ont été consacrés 50 enfants, dont 15 de diocèses étrangers.

— *Pèlerinages.* — Parmi les groupes de pèlerins remarqués : aux pieds de Notre-Dame de Chartres pendant le mois de mai, signalons :

1° Plusieurs jeunes gens du diocèse de Séez conduits par un prêtre de leur paroisse.

2° (16 mai) M. le chanoine Bergès, le nouvel archiprêtre de Notre-Dame de Paris, avec les clercs de sa Maîtrise. M. l'archiprêtre, récemment transféré de la paroisse de Grenelle à celle de la Métropole, voulait mettre son nouveau ministère sous la protec-

tion de Notre-Dame de Chartres ; il a dit la sainte messe à l'autel principal de la Crypte, en présence de sa Maîtrise qui comptait là trente quatre enfants rangés autour de leur directeur et leurs professeurs. Ces excellents sopranos ont dit avec art et onction plusieurs motets en plain-chant. Entre la messe et le salut, ils ont fait une gracieuse visite à la Maîtrise de Chartres, et, cette entrevue fraternelle a été égayée par leur chant de la ballade du petit clerc, délicieuse composition dont la musique est due à M. l'abbé Geispitz, maître de chapelle de la métropole. (1)

Le fondateur de l'école cléricale de Paris, feu M. le chanoine de Geslin, vint, il y a peu d'années, avec M. l'abbé Paguelle de Fontenay, le premier directeur, consacrer son institution naissante à Notre-Dame de Chartres. L'institution a été bénie. M. le chanoine Bergès et ses collaborateurs ont emporté de notre basilique de nouvelles espérances pour l'avenir de leurs clercs.

3° (22 mai) Une nombreuse députation du cercle catholique des ouvriers de Puteaux (Seine-et-Oise) sous la conduite de M. l'abbé De La Côte, directeur du Cercle.

4° (24 mai) Un groupe de soixante-dix personnes, membres des Associations eucharistiques de Paris, sous la conduite d'un prêtre religieux du Saint-Sacrement.

5° C'est pour le 30 mai qu'a été annoncé le pèlerinage annuel de la paroisse de Saint-Sulpice.

— La fête d'adoration mensuelle a eu lieu, le 18 mai, en l'église de Saint-Martin-au-Val, prédicateur : M. l'abbé Robinet, curé de Mainvilliers. La prochaine fête sera célébrée à la Communauté de Saint-Paul le 23 juin.

— M. l'abbé Claireaux, professeur à l'Institution Notre-Dame de Chartres, a obtenu le diplôme de licencié-ès-lettres à la dernière séance des examens de Sorbonne.

— Le mois de Marie a été très suivi dans l'église de Notre-Dame de Chartres. Excellentes instructions par le R. P. Boué, agréable exécution de mélodieux cantiques par le chœur des jeunes filles de la *Maison Bleue* et celui des Enfants de Marie, récitation du chapelet, salut solennel, que d'attraits pour la dévotion ! Attraits qui ont été puissants sur un grand nombre, puisque l'affluence a plutôt grandi que diminué à la fin de la station.

— Le 19 mai, fête de la Sainte Enfance à la cathédrale ; fête qui réunit près du Seigneur Jésus, en gracieuse assemblée et en

(1) Cette composition musicale se vend 50 cent. — Nous recommandons aussi le *Bouquet de Mélodies*, 9 poésies de Marie Denna mises en musique par M. l'abbé Geispitz. — Recueil : 2 fr. — S'adresser à l'auteur.

nombre considérable, les plus jeunes de ses disciples, les petits frères de ceux qu'il pressait sur son cœur au temps de sa vie évangélique. Le R. P. Boué a parlé pendant la messe, et son instruction, mise à la portée de l'auditoire, a rappelé le dévouement des missionnaires et des religieux qui vont, dans les pays des infidèles, sauver la vie à des milliers d'enfants ou du moins leur porter le baptême, au moment de la mort. Actes admirables que persistent à décrier certains journalistes de France qui ne sont certes pas Francais de cœur !

Nos sœurs de Saint-Paul de Chartres qui, depuis de longues années, vont travailler, en Chine, au salut des pauvres petits païens, nous ont transmis souvent, sur la coutume barbare de l'infanticide, des récits autrement dignes de foi que les diatribes et les dénégations de l'impiété.

La conjuration du mensonge n'empêchera point les chrétiens de donner le concours de leur prières et de leurs aumônes à l'œuvre de la Sainte-Enfance, et ils auront pour première récompense la protection des milliers d'âmes qui leur doivent l'entrée au ciel.

— Une communion générale pour le Jubilé a eu lieu, le jour de l'Ascension, dans la paroisse de Notre-Dame ; elle avait été préparée par une neuvaine de prières et d'instructions spéciales.

— Le 18, premier anniversaire du décès de S Em. le cardinal Pie, une messe a été dite à son intention dans l'église de Notre-Dame de Sous-Terre. C'est là que le vénéré pontife aimait à offrir le Saint Sacrifice lorsqu'il était de passage à Chartres ; il y a laissé des souvenirs précieux ; il est bien juste qu'elle soit témoin de nos prières pour lui, la Crypte dont il a jadis exalté les gloires en de magnifique discours.

A Poitiers, des services solennels ont été célébrés dans plusieurs églises à différents jours. Monseigneur l'évêque de Poitiers assisté de Monseigneur Gay, du Chapître et d'un nombreux clergé, présidait la solennité de la cathédrale, le 18. Le même jour, nous dit la *Semaine de Poitiers*, « l'église Notre-Dame, si justement fière de posséder le tombeau du Cardinal, a reçu une très nombreuse affluence de visiteurs, qui s'étaient fait un doux et pieux devoir de venir prier auprès de ses restes mortels. La pierre sépulcrale était couverte de magnifiques bouquets de fleurs naturelles ou artificielles. Les piliers de l'église avaient repris, pour la circonstance, leurs banderoles rouges aux armes du cardinal. Cette décoration, s'ajoutant à celle qui existait déjà pour le Mois de Marie, rappelait éloquemmeut la filiale devise de Mgr Pie : *Tuus sum ego.* Son berceau était à Notre-Dame de Chartres ; sa tombe est à Notre-Dame-la-Grande : deux sanctuaires déjà glorieux et devenus désormais plus glorieux encore depuis

qu'ils ont vu naître et mourir le grand docteur, qui a fait revivre de nos jours Saint-Hilaire lui-même. »

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Veuillez faire brûler une lampe pendant un mois à mon intention. Je désire par là, remercier N.-D. de Chartres pour une grâce que j'attribue à sa puissante intercession, grâce dont l'influence devait être bien précieuse relativement à ma famille et à mon commerce. (A. de M. diocèse d'Arras).

2. Bien des fois j'ai imploré le secours de Saint Joseph ; à l'exemple de sa bienheureuse servante, je puis dire que j'ai toujours été exaucée. Aujourd'hui j'ai un motif particulier d'associer, dans une expression publique de ma reconnaissance, les noms bénis de Notre-Dame et de son Saint Époux.
(F. L. à F. diocèse de Chartres).

3. Grâces soient rendues à N.-D. de Chartres qui a bien voulu me guérir d'une cruelle maladie ! Dès que la lampe fut mise devant la statue de la Vierge de Sous-Terre et que la neuvaine eut commencé, le mieux se fit sentir dans ma position ; il s'est continué. Une seconde lampe, s'il vous plaît. (A. B. de Montpellier).

4. Nous demandons une messe à Notre-Dame de Sous-Terre, en reconnaissance de la guérison de notre fils ; nous ne pouvons attribuer une telle guérison qu'à l'intercession de cette Bonne Mère. Gloire à Marie ! (X. du Mans).

5. Je vous ai invoqué pour obtenir la grâce de réussir dans mes examens, ô Marie ; soyez bénie, car vous m'avez exaucé. — Novembre 1880. — G. D. (Ce billet adressé à Notre-Dame de Chartres nous est arrivé du Mans).

6. Je reçois de bonnes nouvelles du malade pour qui je vous ai demandé une neuvaine. La religieuse, sa garde, a cru l'heure venue d'aborder résolument la question des sacrements ; elle tremblait, car il ne semblait pas avoir changé de dispositions. Or voilà qu'hier une lettte pieusement joyeuse m'apprend que le pauvre malade s'est confessé et a reçu l'extrême-onction dans les meilleurs sentiments. Notre-Dame invoquée a fait son œuvre de miséricorde ; nous la louons de grand cœur.
(C. D. R. à P. diocèse de Séez).

7. Notre-Dame de Chartres a protégé d'une manière visible notre cher enfant. Il montre des dispositions pour la piété ; c'est un grand sujet de joie pour nous et un motif de plus de remercier la Vierge bénie à qui nous l'avions consacré. Je vous envoie pour son

autel l'ex-voto promis, en demandant de nouveau à Notre-Dame de Sous-Terre la bénédiction spéciale qu'elle réserve aux heures les plus critiques pour les mères. (S. B. à Poitiers).

8. Ayant obtenu, par une neuvaine de prières, une grâce temporelle très importante, qui met fin à bien des chagrins, je viens exprimer ma vive reconnaissance et je demande une messe d'actions de grâces en l'honneur de la Très Sainte Vierge et de Saint Joseph à qui je dois cette inestimable faveur.

(A. L. L. A. B. diocèse de Chartres).

Le Patronage à Chartres. — Rien d'édifiant comme l'assemblée générale de patrons et d'industriels chrétiens qui s'est tenue à Paris, il y a quelques semaines. Aujourd'hui nous rappellerons volontiers une réunion plus modeste mais aussi édifiante : la pieuse réunion de jeunes ouvriers et employés de commerce qui a eu lieu à Chartres le jour du patronage de St-Joseph. M. l'abbé Reinert, professeur à la Maîtrise, a su vivement intéresser son auditoire, augmenté d'un nombre considérable de protecteurs de l'œuvre, en rappelant le bienfait de ces anciennes corporations d'ouvriers dont la devise était : « l'*union fraternelle, c'est la victoire.* »

Ces deux mots résument tout son discours.

La chapelle était ornée de ces fleurs dont le mois de mai est prodigue, et le cantique si électrisant adopté dans tous les patronages est venu, après le salut du Très-Saint-Sacrement, réjouir les cœurs et y laisser les plus doux souvenirs.

Le soir, tous les jeunes gens de l'œuvre prenaient part à un repas qui rappelait les agapes chrétiennes. Quelques membres de la société de St-Vincent-de-Paul, suivant l'exemple de leur président, faisaient l'office de serviteurs et s'en acquittaient à merveille. C'est bien sur les murs de l'humble salle où se passent de pareilles scènes que l'on pourrait mettre à juste titre cette inscription officielle. — *Liberté Egalité, Fraternité.*

Ce dernier mot surtout y trouve toujours une admirable application. C. de C.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières un prêtre défunt : le R. P. Laval, né à Saint-Léger-des-Aubées, le 6 janvier 1807, ordonné à Rouen, en vertu de dimissoires accordées par l'Evêché de Chartres. Ce d igne religieux, missionnaire aux îles Gambier, n'a jamais cessé d'appartenir à notre diocèse. Voici ce que nous lisons dans le *Monde* (nº du 26 mai).

« Les missionnaires catholiques français viennent de perdre un de leurs vétérans. Le R. P. Honoré Laval, de la Congrégation de Picpus vient de s'éteindre à Papeete (Tahiti), après 46 années du plus laborieux apostolat. C'est en 1834 que ce vaillant et zélé missionnaire partit de Bordeaux, en compagnie du P. Caret, pour aller le premier porter le catholicisme dans le Pacifique. Il fonda la mission des îles Gambiers et celle des Touamotous ; là, il eut à lutter non seulement avec la barbarie des sauvages, mais aussi et surtout avec la fourberie des révérends Mormons, Méthodistes et autres. Ses incessants travaux, les longues privations qu'il endura pendant son long apostolat l'avaient

obligé à quitter sa chère mission des Gambiers pour venir prendre sa retraite à Papeete. »

Mutations. — M. l'abbé Sainsot, précédemment curé de Blandainville, est maintenant curé de Sancheville.

— M. l'abbé Loriot a été transféré de Saint-Maurice à Oisonville. — M. l'abbé Legras Jérôme, ancien vicaire de Brezolles, est curé de Oinville-Saint-Liphard.

Une fondation d'école libre. — M. l'abbé Popot, curé d'Auneau (Eure-et-Loir) fait un appel aux dons de la charité pour une œuvre dont il expose le but en ces termes :

« On a chassé de l'école communale nos institutrices religieuses qui tenaient avec succès la classe à Auneau, Eure-et-Loir, depuis vingt-deux ans. Depuis plus d'un an, je les entretiens à grands frais dans un provisoire où elles ne peuvent rester. Après bien des tentatives infructueuses, on m'a offert une maison bien située, mais fort chère, où il restait, comme toujours, une classe à bâtir et des appropriations à faire pour une habitation de religieuses tenant un pensionnat. J'ai conclu cependant, comptant sur la Providence et sur le secours des bonnes âmes qui, en pareille circonstance, ne m'a pas fait défaut.........

A tous ceux qui nous viendront en aide, je promets de dire cinq *Pater* et cinq *Ave* tous les matins avec une petite prière pour que Dieu favorise toutes leurs entreprises moralement bonnes ; de plus, je leur enverrai un recueil de cantiques populaires pour les principales fêtes et les temps de l'année, déjà imprimés, promptement débités et chantés communément avec plaisir ; ce recueil sera augmenté d'un cantique nouveau au commun pour chaque patron, et de quelques cantiques en rapport avec les dévotions de notre époque. Ces derniers chants ont reçu l'approbation de personnes que je crois compétentes touchant la matière. Les religieuses qui enseignent à Auneau promettent une communion par semaine aux bienfaiteurs de l'œuvre. »

Monseigneur a donné son approbation et son aumône à l'œuvre. — Les offrandes destinées à la fondation dont nous venons de parler peuvent être remises à M. l'abbé Paty, économe des Séminaires.

— *Mignières.* — C'est à Mignières, on le sait, que se trouve le seul sanctuaire consacré au culte des Trois Marie dans le diocèse de Chartres. Cette antique chapelle, restaurée et ornée de peintures murales, possède maintenant des reliques des Trois Marie, de Saint-Lazare et de Sainte Marthe. Voilà un grand attrait pour un pèlerinage toujours cher à notre contrée. Le dimanche, 22 mai, les pèlerins ont afflué à Mignières et la fête des bonnes saintes a été fort solennelle.

BIBLIOGRAPHIE

Manuel de la triple couronne d'or du Sacré-Cœur de Jésus, par l'abbé Debeney, du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, 2e édition, disposée pour servir en même temps de mois de Sacré-Cœur. (Prix : 1 fr. 50. — Dépôt à l'Institution Saint-Jean, à Saint-Quentin, Aisne).

De hautes autorités ont jugé opportune cette nouvelle pratique de dévotion envers le Sacré-Cœur, vu l'état actuel de la Société. La triple couronne considère et honore le Sacré-Cœur de Jésus dans les Mystères de l'Incarnation, de la Rédemption et de l'Eucharistie. — C'est après une neuvaine conseillée par le vénérable curé d'Ars, en

1848, qu'un jeune homme, maintenant prêtre et religieux, fut inspiré par le Cœur même de Marie de recourir à la pratique si touchante des mystères du Sacré-Cœur de Jésus. En 1852, dans un nouveau pèlerinage à Ars, le même saint curé l'assura de toutes les bénédictions du ciel pour ses projets en l'honneur du Sacré-Cœur dont la Couronne d'or est la formule. Depuis cette époque, que d'approbations épiscopales ! 46,000 exemplaires de la prière et 2,000 exemplaires du Manuel sont déjà écoulés, témoignage manifeste de la bénédiction d'en Haut.

— **Blocus de Frigolet**, un fort volume : 530 pages, belles gravures, nombreuses poésies. (Prix : 1 fr. 50, — par la poste, 2 fr. — En vente à l'abbaye de Frigolet, à Tarascon (Bouches-du-Rhône, et chez MM. Seguin, libraires-éditeurs à Avignon.

Cet ouvrage, à la fois solide et agréable, plaisant et sérieux, savamment ordonné, et riche de documents authentiques, restera comme un monument complet de ce fait d'armes, unique dans l'histoire de nos gloires militaires contemporaines : Le siége d'un monastère par 3,000 hommes de troupes, cavalerie et infanterie, par ordre du Gouvernement français. L'ouvrage comprend deux parties distinctes : l'Histoire de l'Abbaye et l'Histoire du Blocus, avec gravures.

— **Le Livre d'Or des Proscrits**, par le R. P. Marie-Antoine, missionnaire capucin. (Un vol. in-12 Charpentier, 75 c. Pour recevoir *franco* par la poste, *Le Livre d'Or des Proscrits*, adresser en timbres ou mandat-postes, 90 c., à M. Ed. Privat, libraire, rue des Tourneurs, 45, Toulouse. — Des conditions seraient accordées aux demandes par nombre).

Ce Livre que S. Em. le cardinal de Bordeaux dit avoir considéré « comme une page détachée des *Acta Sanctorum* » en est à sa douzième édition.

— **Les Franciscains et l'exécution des décrets du 29 mars 1880** (Paris, Tolra, libraire-éditeur, 112, rue de Rennes). Prix : un franc.

Les marques d'intérêt données par les catholiques aux Religieux expulsés redoubleront après la lecture du livre ici annoncé. « C'est la Croix qui a sauvé le monde, c'est l'association à la Croix et aux douleurs de Jésus-Christ qui parachève le salut. » Ainsi s'exprime dans son bel avant-propos, l'auteur de l'ouvrage. Nous ajoutons, nous : On ne connaît pas assez les compagnons du Divin Crucifié. Il faut lire les détails de la dernière persécution dont ils sont victimes, propager les recueils où sont enregistrées leurs saintes douleurs souffertes pour la Religion. L'exemple des Confesseurs de la foi est, à notre époque, la grande force qui prouve et fait aimer la constante vitalité de l'Eglise.

— **Les écoles de Saint Luc et l'Enseignement de l'Art chrétien**, par le chanoine Fuzet ; — (Lille, rue Royale, 26, imprimerie Saint-Augustin, 1881 ; brochure, 50 c.) — « Voilà, dit le *Monde*, un éloquent plaidoyer que devraient lire, méditer et réaliser, chacun dans sa sphère et selon la mesure de son influence, les membres du clergé et tous ceux qui de près ou de loin sont appelés à s'occuper des œuvres de l'art chrétien. » L'école de Gand et celle de Lille ont déjà obtenu d'admirables succès.

— **Petit Recueil** de conseils et de prières pour la première communion et la persévérance, avec approbation, 4e édition, 25 c. *franco*. Charmant opuscule de 66 pages. (Lyon, chez Briday, avenue de l'Archevêché).

— **Le Christ rejeté**. Réponse à M. Havet, de l'Institut de France, sur son article de la « Revue des Deux-Mondes. » Critique des Récits sur la Vie de Jésus — Par l'abbé Augustin Lemann, docteur en théologie, professeur d'Ecriture Sainte et d'hébreu aux Facultés catholiques de Lyon. — In-8° de 84 pages. Prix : 1 fr. 50. (Paris, librairie de Victor Lecoffre, 90, rue Bonaparte.)

JUIN 1881.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois DE JUIN 1881.

Chaque semaine ou chaque mois, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux devant un crucifix, de la prière : *En ego.*

1er Juin, mercredi. —Ind. plén. p. le scap. du Carmel.

2, jeudi. — Indulg. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° pour la récitation à genoux devant le Saint Sacrement de la prière : *Regardez, Seigneur.*

3, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. la conf. du Cœur de Jésus ; 2° p. le scap. rouge.

4, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du St Sépulcre et de la Terre Sainte, au scap. bleu (moyennant visite à l'autel de la Ste V. — j. au ch.).

5, dimanche. — Indulg. pl.: 1° pour les Tert. Franç.; 2° pour le rosaire; 3° p. les cap. bl.; 4° p. la Conf. de N.-D. de Chartres; 5° p. la Confr. du Cœur de Jésus; 6° pour les posses. d'objets indulgenciés.
6, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Propag. de la Foi; 2° p. l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).
7, mardi. — Ind. plén. pour l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch.).
8, mercredi. — Indulg. plén. : 1° p. le scap du Carmel; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.).
9, jeudi. — Ind. pl. p. l'Ap. de la prière.
10, vendredi. — Indulg pl. : 1° p. le scap. rouge.
11, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 basil. romaines, au scap bleu (comme au 4. — j. au ch.).
12, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Confr. du C. de Jésus; 3° p. le scap bleu.
13, lundi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).
14, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la pr. : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).
15, mercredi. — Ind. pl.: pour le scap. du Carmel.
16, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. la Confr. du C. de Jésus; 2° p. la récit. quot. de la pr : *Loué et remercié* (j. au ch.)
17, vendredi. — Ind. pl. 1° p. le scap rouge; 2° p. l'Apost. de la pr. (vend. au ch.).
18, samedi. — Ind. pl. et part. nomb. du S. Sép. et de la T. S., au scap. bleu (comme au 4. — j. au ch.).
19, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus; 3° p. l'Archic. de St-Joseph; 4° p. le scap. bleu; 5° p. le rosaire; 6° pour les posses. d'objets indulg.
20, lundi. — Ind. plén. : 1° p. la Prop. de la Foi; 2° p. l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).
21, mardi. — Ind. pl. 1° en l'honneur de St Louis de Gonzague; 2° p. l'Archic. de S. Cœur de Marie (j. au ch.).
22, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Archic de St Joseph (mercr. au ch.).
23, Jeudi. — Ind. pl.: 1° p. la récit. quot. des actes de Foi, d'Espér. et de Charité (j. au ch.).
24, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. r.; 2° p. l'Archic. du S. Cœur de Marie; 3° p. les cap. bleu; 4° pour les possess. d'objets indulgenciés.
25, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 basil. rom., au scap. bleu (comme au 4 — j. au ch.).
26, dimanche — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus; 3° p. l'Apost. de la prière.
27, lundi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Œuvre de St François de Sales; 3° p. un quart d'heure d'oraison ment. chaque jour (j. au ch.).
28, mardi. — Ind. pl.: 1° p. le chapelet de l'Imm. Conc.; 2° p. la récit. quod. de la prière : *Angele Dei* (j. au ch.).
29, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour le scap du Carmel; 2° p. la recit. quotid. du chapelet brigitté; 3° du *Memorare* (j. au ch.).
30, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de *l'Angelus* (j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé Goussard,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE

7e NUMÉRO — JUILLET 1881

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Le R. P. HERMANN, carme déchaussé (*Suite et fin*) (1).

Le couvent de Carcassonne nouvellement fondé fut choisi, par le Père provincial, pour devenir le siège des études théologiques. Le Père Augustin y termina les siennes. L'année 1853 se passa en prédications et en voyages continuels; presque toutes les villes du midi le voient et l'entendent les unes après les autres; sa vue seule suffit pour toucher les âmes et sa parole pour les persuader et les convertir. Son passage, ainsi que le constatent les journaux du temps, produit un pieux ébranlement dans les cités qu'il traverse.

Le Cardinal de Bonald, écrit au provincial des Carmes pour confier à l'éloquent religieux la double mission de fonder à Lyon *l'Adoration perpétuelle*, et de prêcher dans toutes les paroisses de la ville sur ce sujet si important. Avignon, Marseille, l'entendent tour à tour avec une indicible enthousiasme.

Il se rend à Toulon visiter l'œuvre de *l'Adoration nocturne* fondée par son ami le capitaine de Cuers; il prêche à la cathédrale, revient à Marseille où il reçoit l'abjuration d'une dame protestante et de ses enfants. Cette dame était de Hambourg et ne savait pas le français: aux premières paroles allemandes que lui dit le Père, elle qui depuis trente ans résistait à toutes les instances, est touchée de la grâce, répand d'abondantes larmes et sollicite la faveur d'être initiée à la vraie foi......

(1) D'après sa vie écrite *in extenso* avec beaucoup de talent et d'intérêt par l'abbé C. Sylvain. — Oudin, éditeur, Paris, 51, rue Bonaparte. Prix: 5 francs.

Tous ces travaux, que nous indiquons bien succintement, causèrent un tel épuisement au Père Augustin, que les médecins l'envoyèrent à Castebelle où il obtint l'ineffable faveur de posséder le saint sacrement dans son humble demeure. « Je suis pour de bon sur la croix, écrivait-il le 23 juin, et j'en suis, je vous avoue, on ne peut plus content. En ce moment je suis étendu sur un matelas avec une forte éruption à la jambe; depuis le pied jusqu'au genou, je suis couvert de plaies vives... je suis ici dans un pays d'une beauté féérique. Figurez-vous le climat d'Hyères, un jardin au bord de la mer, une belle vallée garantie contre le vent du nord par une chaîne de montagnes en demi-cercle couverte d'oliviers, d'orangers, de pins en parasol et de charmants amandiers. Deux magnifiques palmiers s'élancent du pied de la maison solitaire que j'habite. On se dirait en plein Orient. Au fond de la vallée, la mer plus bleue que le ciel, et dans la mer, là, ces ravissantes *îles d'or* tant de fois chantées par les poëtes ; un chœur de rossignols infatigables qui, jour et nuit, nous bercent de leurs concerts ; et puis au milieu de cette admirable nature, ici, tout près de la litière où je suis étendu, une petite chapelle, et dans la petite chapelle, un petit tabernacle, et dans ce tabernacle..., lui, *Jésus ! notre amour*, qui est venu se renfermer tout exprès pour moi, pendant tout mon séjour dans cette solitude embaumée... Oh ! que d'actions de grâces à ce cher Jésus... On me gronde parce que j'écris trop longuement et que cela me fatigue beaucoup.

« Je n'ai pu écrire une seule ligne de musique. — Incapacité complète. — La volonté de Jésus est mon paradis ».

Cette joie céleste, cet ardent amour, ce bonheur au milieu des plus cruelles souffrances sont une plus grande preuve de la sainteté éminente du Père Augustin que la multiplicité et la grandeur de ses travaux apostoliques ; aussi nous avons préféré le peindre par lui-même, en rapportant textuellement ses brûlantes aspirations, que d'entrer dans de longs détails sur les nombreuses fondations de couvents de son ordre auxquelles il prit une part si active, bien que sa santé, ébranlée par tant de labeurs, vint souvent le forcer au repos : néanmoins nous tenons à

parler de l'établissement du couvent de Tarasteix, appelé le *saint désert*, qui nous fournit l'occasion de donner une idée exacte des trois branches composant l'Institut des Carmes déchaussés, enfants de Ste Thérèse. Les *religieux* envoyés aux Missions étrangères ; *ceux* qui dans les différents couvents de l'ordre unissent la vie active à la vie contemplative, partageant leur temps entre les œuvres du ministère apostolique et celles de l'observance ; les *troisièmes* enfin qui, dans un désert, éloignés du monde vivent exclusivement de la vie érémitique. Suivant les mêmes règles, obéissant aux mêmes supérieurs que les autres Pères, les ermites se proposent comme eux le salut des âmes, mais par une voie différente. Pendant que leurs frères combattent dans la plaine, à l'exemple de Moïse, ils se tiennent sur la montagne, élevant jour et nuit leurs prières et leurs mains suppliantes vers le ciel pour obtenir la victoire.

On peut dire que ces saintes retraites constituent l'essence même du *Carmel*, tel qu'il fut conçu par ses premiers fondateurs, les Prophètes Elie et Elisée ; aussi les constitutions prescrivent-elles qu'il y ait « un Couvent bâti à la façon des Chartreux, autant que faire se peut, dans chaque province. » Le Père Augustin, lancé par ses supérieurs et les circonstances dans une vie de prédications et d'œuvres incessantes, sentait cependant au fond du cœur un grand désir de la solitude ; il avait un très vif attrait pour la vie contemplative ; il aspirait à se consumer devant le saint tabernacle, comme la lampe du sanctuaire, sans bruit, sans éclat et sans fin. Une de ses grandes joies fut de pouvoir contribuer, en y consacrant sa fortune patrimoniale, à la fondation du *saint désert* de Tarasteix, situé à quelques kilomètres de Tarbes et des monts bénis où la Sainte Vierge apparut à Bernadette. On y bâtit une petite maison provisoire que deux religieux vinrent habiter à la fin de juin 1859, et, en 1867, l'observance canonique y était solennellement établie.

Le Père Hermann eut l'inexprimable satisfaction d'y être admis l'année suivante ; mais une grande épreuve devait troubler bientôt son bonheur ; il fut atteint de la terrible maladie

d'yeux appellée *glaucome* qui, si la moindre inflammation se produisait, devait nécessiter, selon la décision d'un habile spécialiste, une incision de l'iris. Le Père peu confiant dans cet effrayant remède, et son mal empirant pour ainsi dire d'heure en heure, tourna ses regards vers Marie, la conjurant d'avoir pitié de lui. Plein de confiance en N.-D. de Lourdes il commença aussitôt une neuvaine en son honneur, et le sixième jour il partit pour Lourdes à pied de son couvent de Bagnères-de-Bigorre, portant d'immenses lunettes, et abritant sa tonsure monastique sous une coiffure la plus chaude possible.

Le premier novembre, fête de la Toussaint, comme il se trouvait dans la grotte auprès de la fontaine, tous les symptômes du mal disparurent. Son cœur débordant de reconnaissance et d'amour, le saint religieux envoya le récit de sa merveilleuse guérison aux cinq confréries de l'action de grâces qu'il avait fondées. « J'écris et je lis tant que je peux (c'est le miraculé qui parle), sans précautions, sans efforts, sans fatigue. Je fixe la lumière du soleil, du gaz, des bougies, sans ressentir la moindre lésion, j'ai obtenu ce que je souhaitais avant tout, c'est-à dire de pouvoir reprendre la vie érémitique dans notre cher désert ; en un mot, je suis radicalement guéri et dans ma conviction intime, cette guérison est un miracle dû à l'intercession de la Sainte Vierge. » Le 12 novembre le Père Augustin retournait à Lourdes pour y célébrer une messe d'actions de grâces ; après le St-Sacrifice il parla... L'émotion le dominait, il ne songeait pas à dérober ses sentiments. On l'écoutait comme ceux qui, guéris par le Sauveur et tout éclatants de joie, émerveillaient aussitôt les foules en publiant les louanges du Seigneur.

Le Père Hermann était vraiment l'enfant gâté de la Très-Sainte Vierge ; il lui devait sa conversion, celle de sa sœur et celle de sa mère qui, d'après une révélation qu'en fit une sainte âme au curé d'Ars, protégée dans les derniers moments par la Divine Marie avait obtenu la grâce suprême de la contrition parfaite et d'un ardent désir de mourir dans la foi du Christ ; enfin il avait eu l'indicible bonheur de faire couler sur le front de son

cher petit neveu, l'eau régénératice du baptême... Le souvenir de tant de faveurs lui était un sorte d'aiguillon pour en solliciter de nouvelles: comme le Seigneur aime les cœurs généreux, reconnaissants, il exauçait les prières que le Père Augustin lui adressait pour la conversion des pécheurs, des hérétiques et de ceux de sa nation qu'il désirait si ardemment conduire dans le bercail de Jésus-Christ!

« Pour sauver une âme, » disait-il « j'irais au bout du monde quand je saurais que je devrais y mourir; » et, de fait, rien ne lui coûtait, ni la maladie, ni les fatigues, ni même les voyages, rien ne l'arrêtait s'il avait l'espoir de soulager une peine, de calmer une douleur; de raviver dans un cœur la flamme d'amour envers l'adorable Eucharistie.

La vie du Père Augustin fut presque entièrement consacrée à la prédication; il n'était peut-être pas *orateur* selon les règles généralement reçues : il ne recherchait point ce qu'on peut appeler l'éloquence académique et littéraire; il possédait mieux que cela!.. Ses discours, ses entretiens, fruits immédiats de la prière et de la méditation, sortaient tout brûlants d'une âme embrasée du feu de la divine dilection et produisaient par cela même, un effet saisissant sur ses auditeurs : on rapporte à ce sujet la petite anecdote que voici:

Dans la ville épiscopale de ***, un respectable chanoine, qui avait lu presque entièrement tous les principaux sermonnaires, était devenu, pour la plupart des prédicateurs de la cathédrale, un véritable sujet d'effroi. Il lui suffisait d'écouter l'exorde d'un sermon quelconque pour être de suite fixé sur le mérite du prédicateur; il avait vite reconnu si son œuvre était personnelle, souvent on l'entendit dire après le commencement du sermon: « je m'en vais, je sais le reste. » Le Père Augustin vint; le chanoine se montre empressé d'occuper sa stalle; il écoute attentivement l'orateur; l'exorde fini, il écoute encore; les développements se succèdent, le chanoine écoutait toujours et ainsi jusqu'à la fin. Cette parole l'avait profondément remué, et en quittant sa stalle, les yeux humides de larmes, il disait: « ce prédicateur n'est point comme les autres, voilà comme il en faut pour convertir les âmes. »

Pour bien connaître le P. Augustin, il fallait le voir à l'autel. Sa radieuse physionomie s'éclairait alors d'un rayon vraiment surnaturel : il n'était comparable qu'au curé d'Ars.

Cette existence que l'Eucharistie avait purifiée, transformée, qu'elle rendait si active et si féconde, qu'on pourrait la comparer à la flamme qui brille sur l'autel quand le Roi d'amour y apparaît pour bénir ses enfants, se consuma bien vite, comme le cierge lui-même. Le 19 janvier 1871, remplissant avec un incomparable dévouement les fonctions d'aumônier volontaire auprès des soldats français enfermés dans la forteresse de Spandau (Prusse), il mourut des suites de la petite vérole contractée au chevet d'un soldat qu'il avait administré.

Dans la soirée de ce jour il se confessa, se recueillit profondément et reçut la sainte communion à neuf heures du soir. Il resta longtemps absorbé dans l'action de grâces. A onze heures ses gardes lui demandèrent sa bénédiction. Il étendit alors les bras et prononça lentement, majestueusement, les paroles de la bénédiction. Il retomba sur sa couche : « Et maintenant, murmura-t-il, ô mon Dieu, je remets mon âme entre vos mains ! »

Ce furent ses dernières paroles. Nous avons la confiance que dans le Ciel, le P. Hermann prie tout particulièrement pour les intérêts du Roi de l'Eucharistie : puisse-t-il hâter son règne universel ! UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

Monseigneur de Ségur.

Le 12 juin, l'Association de Saint François de Sales a fait célébrer à la cathédrale de Chartres une messe pour Monseigneur de Ségur, décédé à Paris, le 9, à quatre heures du matin. La presse catholique a été unanime à déplorer la perte de ce vénéré Prélat. Aussitôt que la nouvelle en fut arrivée à Chartres, où il était venu plusieurs fois en pèlerinage, et où l'amena en dernier lieu le Congrès des Œuvres ouvrières de 1878, on put surprendre sur bien des lèvres l'expression de la douleur et un pieux hommage à ses grandes vertus. La Fraternité chartraine du Tiers-Ordre franciscain, alors réunie pour les exercices de la retraite annuelle, offrit à Dieu des prières communes pour l'illustre tertiaire qui a tant contribué à l'extension du culte de Saint-François d'Assise.

Monseigneur de Ségur est mort à l'âge de 61 ans. Ancien attaché d'ambassade à Rome, puis, après son entrée dans le clergé, auditeur

de Rote, il devint complètement aveugle, le 2 septembre 1854. Nommé, le 29 janvier 1856, chanoine de Saint-Denis, il se voua dès lors à des labeurs apostoliques qui se manifestèrent surtout par de nombreux écrits et par un concours incessant à toutes les œuvres saintes. Quel zèle que le sien ! Quel admirable élan pour attirer les âmes et surtout la jeunesse à l'Eucharistie ! On l'a appelé l'apôtre de la Communion.

Défenseur intrépide de l'Eglise et du Saint-Siège, honoré tout particulièrement de l'amitié de Pie IX et du Cardinal Pie, pour ne donner ici que ces deux grands noms, outragé aussi tout particulièrement par les libres-penseurs les plus fameux, il eut donc toutes les gloires.

C'est peut-être l'écrivain qui a le plus contribué à démasquer les plans de la franc-maçonnerie, et, pour cette raison seule, il mériterait déjà une grande reconnaissance de la part du monde catholique ; il lui a fait connaître ainsi ses pires ennemis qu'il eût tous voulu ramener à Dieu.

Monseigneur de Ségur a usé ses forces au service du Seigneur et de Marie-Immaculée. Il avait toujours travaillé et souffert avec joie ; c'est joyeusement qu'il vit arriver sa fin ; il fit effort, après la cérémonie de l'extrême-onction et les prières des agonisants pour jeter une fois encore son cri habituel : *Alleluia.* Il s'éteignit enfin au milieu des larmes de sa famille, après avoir consolé de ses douces paro les lesinnombrables amis qui le visitaient parmi lesquels S. E. le Cardinal Guibert, Mgr le coadjuteur, et le nonce apostolique.

Ce fut ensuite une procession ininterrompue auprès de sa couche; la cérémonie des obsèques à l'Eglise Saint-Thomas-d'Aquin a présenté le spectacle le plus magnifique. Ce saint Prélat qui avait voulu dans l'ordonnance de sa sépulture une marque de sa profession de tertiaire franciscain, et qui avait sollicité pour ses funérailles le convoi des pauvres, a reçu pour ainsi dire les honneurs d'un triomphe dans le concours immense des catholiques de tout rang qui ont voulu entourer son cercueil. Son cœur restera au Couvent de la Visitation où mourut sa sœur Sabine de Séguer, son corps a été transporté près de Sainte-Anne d'Auray-au-Nouettes où repose sa sainte mère. A. F. G.

— *La grande épreuve du serviteur de Marie.*

Nous empruntons le récit suivant au *Pellerin:*

Le jour de sa première messe, comme il brûlait d'un amour qui le transportait, Mgr Gaston de Ségur supplia la Ste Vierge, à laquelle il avait toujours voué une confiance sans bornes, de lui accorder pour sa vie sacerdotale la plus grande épreuve possible et la grâce de la supporter pour son amour et celui de son divin Fils. Il ne vit rien, n'entendit pas la réponse, mais elle s'imposa en son cœur, et il reçut avec joie la certitude qu'il était exaucé. Il attendait le *comment.*

Or, lorsque le 1er jour du mois de Marie, étant à Rome en 1853, à midi, au son de l'*Ave Maria*, il sentit tout d'un coup que son œil gauche cessait de voir, il comprit, à n'en pas douter, que c'était l'épreuve très grande, la plus grande pour lui qui servait Dieu en lui offrant ses tableaux. Cette épreuve était si grande, qu'il crut même n'y pas survivre ; car Mgr de Ségur était artiste avec passion.

et, même aveugle, il n'a cessé de s'occuper de tableaux, se faisant raconter les couleurs et les physionomies, proposant des changements et formant un petit musée autour de lui, dont il faisait les honneurs comme s'il avait vu ces cadres dont il ornait son appartement.

Mais si grande que fût l'épreuve, il ne recula pas, ne demanda point grâce pour le second œil, remercia avec effusion la Sainte-Vierge de l'exaucer, mais lui demanda une faveur : revoir une fois tous les siens avant de perdre l'autre œil.

La Sainte Vierge l'exauçait toujours, elle lui accorda ce sursis : il revint donc à Paris après avoir *vu* une dernière fois le Pape Pie IX, dont il venait de faire le beau portrait qu'on voit à Saint-Sulpice.

Sa famille était réunie au château des Nouettes en Normandie ; il s'y rendit pour les adieux. Seul son frère Anatole était absent ; il revint à son tour, et l'abbé Gaston, exaucé dans tous ses désirs, se prépara à devenir aveugle et apprit par cœur la messe de la Sainte-Vierge ; et le 2 septembre, un samedi, à l'anniversaire de la grande hécatombe des prêtres aux Carmes, la Sainte-Vierge lui préparait une grande gloire ici-bas et dans l'éternité, en lui enlevant la vue qui semblait l'instrument de la gloire du prêtre artiste.

Depuis ce jour, au 2 septembre de chaque année, il aimait accomplir quelque acte généreux. Et son testament, qu'on publiera, est daté : Au 26e anniversaire du jour à jamais béni ou je suis devenu aveugle.

On comprend pourquoi Mgr de Ségur ne voulut jamais prier pour recouvrer la vue, et quand M. Dupont, qui faisait des miracles à Tours devant la Sainte Face, le supplia de prier pour cela.

— J'estime, cher Monsieur, dit-il, que la Sainte Vierge m'a fait une très grande grâce quand je suis devenu aveugle ; et certes je ne veux pas m'en priver ; je ne ferai rien pour guérir.

— Vous ne m'empêcherez pas de prier.

— Certes non ! car le bon Dieu ne fera que ce qu'il voudra. — Vous allez prier avec moi.

— Oh non ! ou plutôt je prierai volontiers avec vous ; mais au lieu de demander ma guérison, je demanderai de rester aveugle, si c'est la volonté de Dieu.

Et les deux saints priaient en sens opposé devant la Ste Face où l'on obtenait les miracles.

Que va faire le bon Dieu ? Ecoutez ce détail absolument authentique, ajoute l'abbé X., et comment ils furent exaucés tous deux :

Après un moment de silence, le prélat s'écrie :

« Ah ! Monsieur Dupont, j'y vois. Je vois la Sainte Face ! Que Dieu est bon !

Et aussitôt, il ajoute : « Je ne vois plus rien », et il fait la description de l'image de la Ste Face, du cadre, de la guirlande qui l'entoure, de la lampe qui brûle, et de tout le petit oratoire qu'il a pu embrasser d'un coup d'œil. Mais le voilà redevenu aveugle. Mgr de Ségur avait vaincu M. Dupont ; celui-ci avait vaincu le bon Dieu.

ÉGLISE DE SAINTE-ANNE A JÉRUSALEM.

La fête de sainte Anne, que l'Eglise célèbre le 26 juillet, porte bien des âmes pieuses à lui consacrer ce mois par une suite d'invocations et de prières adressées à cette glorieuse Mère de la Vierge Marie... Déjà, pour satisfaire leur dévotion et la nôtre, nous avons rapporté sa vie ; parlé de son miraculeux sanctuaire d'Auray; rapporté différents faits de sa touchante protection; mentionné les lieux bénis où l'on conserve ses précieuses reliques, parmi lesquelles figure, au nombre des plus insignes, son chef vénérable que possède l'église de Chartres ; aujourd'hui nous venons attirer l'attention de nos lecteurs sur l'ÉGLISE DE SAINT-ANNE A JÉRUSALEM. Ce béni sanctuaire s'élève près de la Piscine probatique, sur le lieu occupé jadis par la maison de saint Joachim et de sainte Anne. Quoique ces pieux époux eussent leur demeure habituelle à Nazareth, ils descendaient néanmoins dans leur maison de Jérusalem, pour la célébration des fêtes de l'Ancienne Alliance, et ils étaient tous deux assidus au Temple qui en était tout proche. C'est dans cette maison qu'ils passèrent les dernières années de leur vie et qu'ils rendirent le dernier soupir.

« Mais la gloire dont brille cet auguste sanctuaire, lui vient surtout de la Très-Sainte Vierge Marie. C'est là, en effet, que la Mère de Dieu, après six mille ans d'attente, fut conçue par sainte Anne et qu'elle vint au monde. C'est là, par conséquent, que l'aurore du salut s'est levée sur le genre humain.

« Le lieu où s'accomplirent de si grands mystères a toujours été honoré d'un culte spécial. Les Chrétiens y construisirent, dès les temps les plus reculés, une église sous le vocable de la Nativité de Marie. Plus tard, par suite des bouleversements successifs dont la Terre-Sainte a été le théâtre, une nouvelle église s'éleva sur les ruines de la première ; et, comme on y transporta, pour un temps, le tombeau de sainte Anne et de saint Joachim, elle changea son nom pour celui qu'elle porte encore aujourd'hui.

« L'église de Sainte-Anne, transformée en mosquée par les Turcs, après la prise de Jérusalem par Saladin, en 1187, a été donnée à la France par le Sultan de Constantinople, à la suite de la guerre de Crimée, en 1857. Elle est desservie par la Société des Missionnaires d'Alger, fondée par Monseigneur Lavigerie, et dont ce prélat est le supérieur.

« Deux rescrits récents du Saint-Siège accordent à ce sanctuaire et, en particulier, aux deux autels de la crypte, qui est l'ancienne habitation de sainte Anne et le lieu même de l'Immaculée-Conception et de la Nativité de Marie, des faveurs précieuses; ils confirment claire-

ment les traditions de ce sanctuaire illustre, relativement à l'Immaculée-Conception et à la Nativité de Marie. » (1)

Un chaleureux appel est fait aux fidèles et aux communautés religieuses, qui sont en ce moment exposées en France à plus de périls, en faveur de la restauration complète et de l'embellissement de l'Eglise de *Sainte-Anne de Jérusalem.* (2)

En y contribuant on ne pourra qu'être agréable à la Très-Sainte-Vierge puisque c'est *là* même qu'elle est née au monde de la grâce avant que de naître à la vie ; *là* qu'elle a reçu à sa naissance les premiers embrassements et les caresses de sa sainte mère.

Nous rappelons ici, en particulier aux mères chrétiennes dont Ste-Anne est la patronne, l'existence d'un petit opuscule intitulé: mois de Sainte-Anne et de St-Joachim *par un dévot serviteur de Notre-Dame de Chartres* (3). Les bonnes choses ne doivent pas tomber dans l'oubli, et l'on peut mettre au nombre des bons écrits ces pages si pieusement remplies et qui offrent un véritable intérêt. C. de C.

UNE VISITE A LA GRANDE CHARTREUSE (4).

Un écrivain du siècle dernier avait visité en naturaliste un monastère célèbre et ses dépendances ; il écrivit sur un album du couvent : « J'ai trouvé dans ce désert des plantes rares et de plus rares vertus. » Il traduisait ainsi en peu de mots son admiration pour la Grande Chartreuse.

Comme Jean-Jacques Rousseau, car c'est lui que nous venons de citer, nous avons contemplé jadis sous le ciel du Dauphiné ce double spectacle : une belle nature et de belles âmes ; un monde moral méconnu par beaucoup de nos contemporains, plus haineux dans leur impiété que leur patron de Genêve, et en même temps un monde physique dont Rousseau n'avait noté qu'un détail convenant à ses goûts de botaniste, mais dont nous, visiteur obscur, voudrions louer dignement le magnifique ensemble.

Lorsque Saint Bruno et ses six compagnons arrivèrent dans ces parages, il y a huit siècles, ce n'était, selon la parole de Saint Hugues « qu'un séjour affreux, repaire de bêtes sauvages » ; partout bois épais et sombres entre les roches dont ils cachaient les parois. Grâce au travail des moines, la forêt est sillonnée de chemins taillés dans la

(1) Annales de N.-D. de Sion.

(2) Adresser ses offrandes à Mgr. Dauphin, rue du Regard, 12, Paris.

(3) Se trouve à la Maîtrise, chez Duchon et les principaux libraires de Chartres. — Prix : 30 centimes.

(4) Lorsque paraîtra le présent article le Pèlerinage national de 1881 sera parti de Paris pour la Salette et la Chartreuse. Nous unirons nos prières à celle des pèlerins.

montagne, suspendus au bord des précipices, ou serpentant au milieu des prés.

C'est une source d'émotions continues pour le voyageur que l'aspect toujours changeant de la route, surtout depuis Saint-Laurent-du-Pont. Nous avons espéré qu'une légère esquisse de tels tableaux ne déplairait pas non plus à nos lecteurs beaucerons ; essayons-la en quelques lignes.

Ici les montagnes se dressent à votre droite et à votre gauche comme les remparts d'une citadelle ; là elles s'étagent en amphithéâtre et profilent leurs crêtes dans une perspective sans fin, ou bien elles disparaissent sous les touffes de grands arbres qui s'élancent de toutes les arêtes. Ailleurs le chemin s'avance entre une masse de granit qui le surplombe et un précipice où la rivière roule ses eaux ; puis vous rencontrez une pyramide bizarre montant comme une immense aiguille à travers les sapins ; un tunnel percé dans le roc ; une sorte de carrefour où les monts disposés en triangles présentent de majestueuses façades.

Il y a partout des surprises pour les yeux. Il y a aussi des charmes pour l'oreille. Le bruit du vent dans les arbres qui inclinent leurs ramées comme une vaste tente au-dessus du passant, n'est rien en comparaison du mugissement des eaux ; le torrent lutte avec fracas contre les blocs de pierre et les cascades envoient du fond des ravins leurs notes monotones. Mais on trouve plus de silence en approchant davantage de la résidence des saints.

Enfin l'horizon s'agrandit ; voici au pied de longs côteaux un assemblage de constructions dont l'œil mesure difficilement les contours ; c'est la Grande Chartreuse. Comme elle est bien située au centre d'un désert où tant de merveilles de la nature proclament la puissance du Créateur, et aussi, il faut le dire, dans un lieu où les rigueurs de l'hiver assuraient l'isolement aux moines qui en furent les premiers habitants !

Ceux-ci, à leur arrivée dans le désert qui leur a donné son nom, avaient fixé leur séjour à une demi-lieue environ des habitations actuelles. A la base de la plus haute montagne des alentours, appelée le Grand Som, existe encore planté sur un roc l'antique oratoire de Saint Bruno ; le vénérable patriarche et ses compagnons avaient établi leurs petites cases en cet endroit si pittoresqne de la forêt ; aussi sur les parois de l'oratoire agrandi les a-t-on représentés dans de belles fresques ; ils y apparaissent tels qu'ils étaient, doux et austères, détachés des jouissances terrestres, désireux du ciel ; tout près du petit édifice, une source qu'on appelle la fontaine de Saint-Bruno, présente son eau limpide, symbole de la fontaine de vie à laquelle puisaient les contemplatifs.

Après un très court séjour dans les cabanes, les solitaires purent se

garantir des terribles frimas dans un vrai couvent que l'évêque Saint Hugues leur avait fait construire. Un jour le couvent croula sous le poids des avalanches, et il n'en resta que la chapelle de la Sainte Vierge, Notre-Dame de *Casalibus*, dont la vue aujourd'hui rappelle de beaux souvenirs. Nous y avons fait notre pèlerinage, à l'imitation des Chartreux qui s'y rendent de temps à autre en communauté, pour demander à leur céleste Patronne force et joie. La tradition rapporte que là le Prince des apôtres vint du ciel consoler les disciples de Bruno, après le départ du saint fondateur pour Rome où l'avait appelé le Pape ; Saint Pierre leur recommanda de se mettre sous la protection spéciale de la Bienheureuse Vierge Marie et de joindre son office à l'office canonial, leur déclarant cette pieuse pratique comme un sûr remède à leurs peines et un gage de leur persévérance.

Privés de leurs demeures par la catastrophe dont nous avons parlé, les moines allèrent vite en bâtir d'autres un peu plus loin du Grand Som ; c'est le monastère que nous admirons aujourd'hui, à l'abri de la forêt séculaire, au centre de la couronne des monts dont les Chartreux peuvent observer sans péril les pointes sourcilleuses.

Point de luxe d'architecture dans ce vaste groupe d'édifices ; la flèche en pierre et plusieurs companules émergent des toîts sans rien ôter au cachet de simplicité qui règne partout au dehors. Nous franchissons le mur d'enceinte et pénétrons dans les divers corps de bâtiments à la suite de l'aimable frère convers, chargé des premiers devoirs de l'hospitalité ; alors notre saisissement est profond. Les salles qui aboutissent à l'immense corridor, ont des proportions qui étonnent ; l'idée religieuse que semble avoir laissée partout le passage des hommes de Dieu impose le respect.

Notre cadre ne nous permet pas de longs détails sur les chapelles, le réfectoire, la bibliothèque riche de plusieurs milliers de volumes, la salle capitulaire où vingt-deux tableaux, copies d'après Le Sueur, représentent l'histoire du saint fondateur, et où figurent les portraits de tous les généraux de l'Ordre. Nous parlerions plus volontiers encore du cloître sur lequel s'ouvrent les cellules des moines ; ce cloître d'une longueur de 215 mètres et d'une largeur de 23 mètres qui développe ses 130 arcades autour d'un cimetière ne laisse pas que d'offrir un beau coup d'œil ; et que de bonnes pensées y surgissent auprès de ces modestes tombes qui font face aux cellules ! Le souvenir de la mort est précieux au chrétien qui ne soupire plus qu'après le ciel.

Et quels sont les chrétiens de ce lieu ? Des prêtres et des frères qu'une règle habitue à surnaturaliser de plus en plus leur vie. Plusieurs des religieux avaient occupé un rang d'honneur dans les Sociétés politiques ou les Sociétés savantes ; on nommait parmi eux, en ces dernières années, un aide-de-camp du czar de Russie, allié aux plus nobles familles de France : nous connaissons nous-même dans ce monastère

un de nos compatriotes de Chartres, qui jeune encore, a renoncé aux promesses d'un brillant avenir assuré par ses diplômes de docteur ès-lettres et de docteur en droit. Mais ce qui importe le plus aux membres de la célèbre communauté, c'est d'oublier leurs anciens titres de gloire humaine pour ne penser qu'à la gloire céleste, c'est de vivre individuellement oubliés du monde pour verser collectivement sur le monde d'innombrables bienfaits. Lesquels donc ?

D'abord celui de l'aumône matérielle. La communauté ne possède que quelques pâturages et des jardins potagers. Ces pauvres volontaires n'en ont pas moins trouvé de grandes ressources pour secourir toutes les indigences ; et cela, grâce à la fabrication d'une liqueur bien connue dont les plantes du désert leur fournissent les éléments. Combien de bonnes œuvres dans l'univers ont participé aux dons des Chartreux ? Le seul diocèse de Grenoble où ils vivent reconnaît actuellement avoir reçu de leurs mains généreuses au moins quatorze millions distribués aux pauvres, aux œuvres charitables, aux constructions d'églises, de presbytères et d'écoles ; pour relever après un incendie le bourg de Saint-Laurent qui les avoisine, ils ont dépensé un million cinquante cinq mille francs. Ces chiffres d'une statistique publiée par la *Semaine religieuse* de Grenoble suffiraient pour expliquer l'anxiété générale des populations de l'Isère devant les menaces d'expulsion suspendues sur la tête des moines bienfaiteurs.

Mais, quelque prodigieux que soit l'exercice de leur charité relativement aux besoins signalés plus haut, leurs aumônes spirituelles sont d'un bien autre prix. Ils offrent au Seigneur pour ceux qui l'outragent ou l'oublient, leurs prières et leurs pénitences. Aussi aimons-nous à nous les représenter au sommet de la montagne comme un chœur d'anges occupés à écarter la foudre qui plane sur nous ; ils élèvent vers le ciel un calice de larmes, et que de fois ce fut un paratonnerre entre les mortels pécheurs et la Justine divine !

Une abstinence perpétuelle, un silence qui n'est interrompu que pendant le pèlerinage commun du lundi à Notre-Dame *de Casalibres*, la solitude de la demeure où chacun partage sa journée entre l'oraison, l'étude et le travail manuel, soit au petit atelier soit au petit jardin attenant à chaque cellule, enfin les offices de la nuit, quels précieux moyens de combattre la nature et d'atteindre l'héroïsme de la vertu !

Malgré tant d'austérités habituelles aux disciples de Bruno, la joie est sur leur visage et respire dans leurs écrits. Nous avons vu de près ces hommes du cloître ; nous avons lu des lettres d'un Chartreux à sa famille et nous nous sommes écrié : Voilà la sainteté et le bonheur ! Pour ces deux causes les moines ont vraiment mérité la colère des grands coupables d'ici-bas qui voudraient supprimer Dieu et jouir !...

L'abbé GOUSSARD.

PÈLERINAGE A NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Un correspondant du *Rosier de Marie* a rendu dans l'article suivant ses impressions de pèlerinage, à son retour de Chartres où il était venu le 30 mai, avec la paroisse de Saint-Sulpice de Paris.

La paroisse de Saint-Sulpice conserve parmi ses meilleures traditions celle de clôturer tous les exercices du mois de Marie, qu'elle célèbre avec tant de pompe et d'édification, au sanctuaire si vénéré de Notre-Dame de Chartres. Il y avait cette année plus nombreux pèlerins que les années précédentes, et comme toujours cette journée a été ravissante de foi et d'amour envers Dieu et la Très-Sainte-Vierge que les prêtres si distingués et si vertueux apprennent si bien à faire connaître et aimer à ces chrétiens d'élite de la capitale.

Quand on visite cette incomparable merveille qu'on appelle la cathédrale de Chartres, on est tellement ému et ravi qu'on ne trouve pas d'expressions dignes d'exprimer ce qu'on éprouve. Je voudrais bien pourtant vous entretenir, quoique brièvement, de cette splendide basilique, œuvre immortelle et témoignage éloquent de la généreuse et tendre dévotion de nos pères envers Marie. Leur vive tendresse pour vous, ô divine Mère, explique seule cet entraînement immense qui les poussa à réaliser le gigantesque projet conçu par un de leurs pontifes. Ils y travaillèrent avec tant d'ardeur et d'amour qu'ils y vouèrent leur vie et leurs biens.

Je veux vous parler brièvement aujourd'hui de ce joyau de la couronne royale que la France a si artistement ciselée en l'honneur de la Très-Sainte-Vierge. La cathédrale de Chartres est l'expression la plus complète de la pensée chrétienne et artistique du moyen-âge ; cette pensée s'y manifeste effectivement dans tous ses développements, dans toute sa majesté, dans toute sa magnificence. Qui de vous, chers lecteurs, n'a entendu parler de sa vaste étendue, de sa belle statuaire, de sa riche clôture du chœur, de ses splendides vitraux et surtout de ses deux clochers !

Je n'ai eu que le temps d'admirer ces vitraux qui composent cent vingt-cinq grandes fenêtres, trois roses immenses, trente-cinq moyennes et douze petites et qui, sous le rapport de ces parfaits modèles, font de Chartres la première cathédrale du monde.

Alors que le soleil dardait sur ces verrières ses plus brillants rayons, je me suis rendu compte de l'effet général qu'elles produisent. Cet effet n'est pas le simple résultat du jeu de la lumière à travers l'assemblage fortuit des verres colorés. Cet un effet produit sciemment et savamment cherché par l'artiste ; tout est rationnel et symbolique.

L'obscurité pieuse qui règne au seuil du temple se dissipe légère-

ment en approchant du centre de la croix et emprunte des couleurs plus vives à la palette du peintre en tournant autour du chœur, puis enfin fait place, dans le sanctuaire, aux tons vifs et brillants qui s'échappent de la voûte.

Que de poésie dans cette immense gamme de tons si habilement ménagés, admirable symbole de la lumière chrétienne, qui s'échappe à grands flots du sommet de la croix et jette encore une lumière amoindrie sur ceux qui s'en éloignent.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — La cour de cassation, accueillant le recours de la congrégation de la Propagande, a annulé la décision des tribunaux autorisant la conversion des biens de la Propagande. Les considérants du jugement rendent hommage à l'importance civilisatrice de cette institution.

— Les pèlerins espagnols ont été reçus par Sa Sainteté le 7 juin, dans la salle ducale, en présence de douze Cardinaux. L'Evêque de Barcelone a présenté, dans une cassette de cristal, une offrande de 90,000 fr., et a lu une adresse à laquelle Léon XIII a répondu avec une grande bonté, louant la foi religieuse de la natiou espagnole.

— Le 10 juin, le Pape a reçu une caravane de pèlerins allemands revenant de Palestine.

Le pèlerinage slave, qui arrivera bientôt, sera très nombreux et apportera des offrandes s'élevant à près de 500,000 fr.

— Le Saint-Père a reçu dernièrement don Bosco en audience particulière. « Eh bien ! lui dit Sa Sainteté, où en êtes-vous de l'église et de l'hospice du Sacré-Cœur de Jésus ? Les travaux progressent-ils ? Va-t-on en avant ? » Le R. P. Bosco répondit : « Très Saint-Père, les travaux avancent et rapidement. Nous avons à l'œuvre environ cent cinquante onvriers. La charité des fidèles nous encourage ; mais nous en avons bien besoin, car les dépenses sont et seront grandes. — Voici, répliqua le Pape, 5,000 francs qu'une sainte personne vient d'offrir à Saint-Pierre. Ils arrivent bien à propos. Je suis heureux de vous les donner pour vos œuvres. Vous avez établi çà et là des collecteurs ; c'est bien.. En recueillant de cette manière, même de petites sommes, vous arriverez. » Puis, le Saint-Père, légèrement ému, s'écria : « O Cœur sacré de Jésus, soyez pour nous tous une source de grâces et de bénédictions. Bénissez les donateurs et surtout les collecteurs en considération de la peine qu'ils se donnent pour procurer votre gloire. »

— Son Eminence le cardinal archevêque de Paris a adressé à MM. les Sénateurs une lettre au sujet du projet de loi tendant à obliger les Ecclésiastiques au service militaire, loi déjà votée par la Chambre des Députés.

Elle astreint au service d'un an les séminaristes ; une fois engagés dans les ordres, chargés de paroisses ou de diocèses, elle soumet tous les ecclésiastiques âgés de moins de quarante ans, curés et même évêques, aux obligations militaires qui incombent aux citoyens ayant passé par le volontariat d'un an : service obligatoire en temps de guerre, et en temps de paix exercice de vingt-huit jours et de treize jours selon les règlements.

Le vénéré Prélat a protesté en montrant avec éloquence les résultats effrayants d'une telle loi, si le Sénat la confirmait : l'éducation des jeunes clercs interrompue par une année de milice, les vocations ecclésiastiques compromises par le séjour des camps, le nombre des prêtres réduit successivement jusqu'à la complète extinction du sacerdoce.

« On verrait quelque chose de plus étrange : ce ne seraient plus seulement des élèves ecclésiastiques, ce seraient des prêtres appelés chaque année, en temps de paix, aux exercices de la réserve et de l'armée territoriale ; appelés, en temps de guerre, à porter les armes contre l'ennemi. Dans le premier cas, le ministère pastoral serait interrompu une partie de l'année, les églises seraient fermées, les offices, les prédications, l'administration des sacrements seraient suspendus. La seconde hypothèse mettrait les prêtres en état d'infraction directe à l'une des lois les plus essentielles de l'Eglise. Au retour de la guerre, ils seraient sous le coup de l'*irrégularité canonique* ; ils ne pourraient plus remonter à l'autel ni exercer les autres fonctions sacrées, sans une dispense spéciale du Saint-Siège ; la confiance des fidèles s'éloignerait d'eux et leur ministère se trouverait frappé de discrédit. »

Son Eminence n'a pas manqué de faire ressortir la nécessité pour l'aspirant au sacerdoce de ne pas interrompre son noviciat ecclésiastique, qui doit le former à des devoirs austères par la séparation d'avec le monde et les habitudes du recueillement et de la prière.

— Dans le consistoire du 20 juin, le Saint-Père a demandé au Sacré-Collège le *placet* sur la canonisation prochaine du B. Rossi et du B. Benoît-Joseph Labre. — Monseigneur l'évêque d'Arras a publié un mandement relatif à la canonisation du B. Labre, amant passionné de la pauvreté.

Monseigneur Giustiniani à Chio. — Au milieu de la population schismatique qui vient d'être décimée par l'affreux tremblement de terre de Chio, il y avait un petit troupeau de ceux qui ont le bonheur de posséder la vérité et qui représentent l'Eglise véritable ; ces catholiques étaient au nombre de 508 et avaient à leur tête un vénérable évêque, Mgr Giustiniani, âgé de 86 ans. Cette chrétienté latine a été bien providentiellement protégée ; elle ne compte, en effet, que deux morts, et son quartier est le moins éprouvé.

On raconte que lorsque Monseigneur Giustiniani entendit les premiers éboulements, il se précipita vers son balcon qui fut détaché par une nouvelle secousse ; le vieillard tomba enseveli sous les ruines, mais non blessé. Il eût péri néanmoins, si une troisième secousse, au lieu de l'achever, ne l'eût merveilleusement dégagé des matériaux qui l'écrasaient.

On lui offrit de s'embarquer avec l'émigration générale, mais il refusa de quitter l'île tant qu'il aurait un des siens à secourir ; et il habita sous la tente. (Envoyer les aumônes pour les victimes de Chio, à M. Emile Clarisse, rue de Calais, à Saint-Omer, Pas-de-Calais.)

Weert (Limbourg-Hollandais). — Bonnes nouvelles de nos frères exilés, écrit un religieux franciscain ; pendant que nous combattons en France ils prient et se préparent par de fortes études au rude apostolat qui leur est réservé. Leur reconnaissance ne tarit pas, car ils savent apprécier la généreuse hospitalité offerte par nos Religieux hollandais, et toutes leurs lettres nous offrent des actions de grâces. La piété du peuple les touche également et ils pleurent en voyant ces hommes qui les suivent en procession dans le jardin

avec le cierge et le chapelet. — « Pauvre France ! s'écrie l'un deux, toi si généreuse, comme tu serais grande si tu étais aussi pieuse!... Et cependant tu aimes bien la sainte Vierge ! » — Oui, bien chers frères exilés, oui la France aime Marie ! Elle aime aussi le Sacré-Cœur, et nous avons des motifs sérieux pour affirmer que l'enfant prodigue saura bientôt se lever et dire comme celui de l'Evangile : *Surgam et ibo ad Patrem !* je me lèverai et j'irai à mon Père ! — A cette heure-là peut-être sa noble figure sera couverte d'une boue sanglante ; mais son Père la reconnaîtra quand même. — Alors vous reviendrez car ce sera votre heure ! (Revue Franciscaine. — Bureaux d'abonnement : librairie Tolra, 112, rue de Rennes, Paris.)

Mort chrétienne de M. Littré — M. Littré, le sénateur académicien, chef de l'Ecole positiviste, est mort le 2 juin, à dix heures du matin. Il n'avait pas été baptisé. Il a reçu le baptême au moment de mourir. Depuis six mois, un prêtre, devenu son ami, M. l'abbé Huvelain, vicaire de Saint-Augustin, lui faisait des visites presque quotidiennes et bien reçues du malade. Cet acte de religion avait donc été préparé par les dispositions qui n'ont cessé d'être les siennes pendant ces derniers mois.

Des renseignements particuliers nous ont appris que Notre-Dame de Chartres avait été depuis longtemps intéressée à cette conversion, Madame Littré est venue plusieurs fois avec sa fille recommander, dans la basilique chartraine, la réalisation de ses ardents désirs relativement à l'âme de son mari. Celui-ci pendant une séance du Sénat, entretint lui-même un de ses voisins des pèlerinages de sa femme à Chartres ; il en ignorait sans doute le but principal ; mais il approuvait toute démarche religieuse qui plaisait aux siens, il n'eut voulu pour rien au monde gêner leur liberté de conscience.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Trois cœurs.

Lampes.— 138 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en juin, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 106 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 5. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 10.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 306.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 658.

Nombre de visites faites aux clochers : 218.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En juin ont été consacrés 51 enfants, dont 22 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Les jeunes personnes qui font partie de la Confrérie de la Sainte Vierge dans la paroisse Saint-Gervais de Paris, sont venues, au nombre de quarante environ, faire leur pèlerinage à Notre-Dame de Chartres, le lundi de la Pentecôte. Nous avons vu, à des jours différents, beaucoup de pèlerins isolés ou en petits groupes ; des prêtres de Paris, de Versailles, de Poitiers, de Montpellier, de Tours, d'Autun, etc.

Premières Messes. — Sur les dix prêtres de l'ordination qui a eu lieu le 11 juin dans la cathédrale de Chartres, cinq ont dû leur éducation à l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame. Ce sont MM. Sévestre, Caillaux, Dureau, Gérondeau et Poyeau. Le dimanche de la Trinité, ils se trouvaient ensemble, revêtus de la chasuble, au pied de l'autel principal de la Crypte. Ils chantaient le *Veni Creator* et conjuraient leur commune Protectrice d'attirer sur eux toutes les bénédictions de l'Esprit-Saint. Auprès du sanctuaire étaient groupés des membres de leurs familles respectives, puis le personnel de la Maîtrise avec laquelle ils ont contracté les doux liens de la reconnaissance. M. l'abbé Bourlier, leur vénéré supérieur, a développé devant leurs parents et amis de belles considérations sur la mission sacerdotale des enfants de Notre-Dame ; en même temps qu'il adressait à ces nouveaux ministres des félicitations et des encouragements. Quatre des jeunes prêtres quittèrent ensuite le sanctuaire, et celui qui avait été désigné pour la messe de communauté, M. l'abbé Caillaux commença le Saint Sacrifice, au milieu des chants religieux exécutés par les enfants de chœur.

A peine cette fête de famille avait-elle pris fin, qu'un autre flot de fidèles se présentait aux abords de la même chapelle pour une cérémonie semblable : M. l'abbé Bellamy, de Chartres, ordonné la veille, allait à son tour célébrer les augustes mystères, en présence de nombreux amis ; la Société de Saint-Vincent de Paul à laquelle il appartient depuis longtemps était largement représentée ; un des sociétaires a servi la messe. M. l'abbé Robé qui assistait le célébrant, a prononcé, après le *Veni Creator*, un émouvant discours sur les grandeurs du prêtre.

Il est tout naturel que les ecclésiastiques qui ont passé leurs jeunes années à l'ombre de la vieille basilique de Marie, viennent aussi lui donner les prémices de leur vie sacerdotale. Daigne Notre-Dame de Chartres protéger maintenant leurs travaux, quel qu'en soit le théâtre, et quelle qu'en soit la direction spéciale ! Qu'Elle aide particulièrement son jeune clergé, comme les vétérans du sanctuaire, à recruter et à préparer pour le sacerdoce des enfants aujourd'hui si exposés à perdre le bienfait d'une vocation que trop de familles ont le malheur d'ignorer ou de dédaigner !

— La première communion des enfants de la paroisse Notre-Dame a eu lieu le 15 juin. Le prédicateur était M. l'abbé Le Nordez, chapelain de Sainte-Geneviève. C'est la première fois que nous l'entendions à la cathédrale ; sa parole facile et distinguée a su ajouter de l'intérêt aux exercices préparatoires ; le jour de la fête, les personnes d'âge mûr qui entouraient les enfants ont eu aussi leur grande part dans son enseignement qui leur arrivait sous un langage souvent très élevé, mais qui ne manquait pas de chaleur.

— C'est dans la haute ville que s'est développée, cette année, la procession de la Fête-Dieu Les reposoirs avaient été préparés comme toujours, avec magnificence ; le défilé des confréries, des pensionsionnats et du clergé a traversé une foule considérable et recueillie, aux accents des hymnes et des cantiques qu'interrompait agréablement la fanfare des élèves des Frères ; partout les maisons pavoisées et ornées de fleurs attestaient un hommage de reconnaissance au Seigneur qui passait pour bénir. — La procession de la paroise de Saint-Pierre, 26 juin, a été aussi très solennelle ; excellente attitude des spectateurs dans les rues où l'on a porté le Saint-Sacrement.

— Le Dimanche, 26, le R. P. Frédéric, vice-custodial de Terre-Sainte, a prêché à la cathédrale un sermon de charité en faveur des Œuvres des Saints-Lieux.

L'aumône pour les Saints-Lieux, est d'une grande importance ; elle aide non seulement l'exercice de la Religion catholique, mais l'influence française en Orient.

Le R. P. a dit avec éloquence les catastrophes par lesquelles ont passé les sanctuaires et missions de Palestine dans le cours des âges, puis les secours providentiels qui les ont suivies. Dans sa détresse actuelle et en face des périls qui la menacent, la Terre-Sainte attend encore sa meilleure protection de la charité française qui est le principal appui des bonnes œuvres dans le monde.

Le même jour, le R. P. Frédéric a parlé dans l'église de Saint-Aignan. Là, comme à la cathédrale, le succès de la quête a prouvé les sympathies de l'auditoire pour une cause qui intéresse d'ailleurs toute la Chrétienté.

Nominations. M. l'abbé Pichot, précédemment vicaire de Maintenon, est curé de Saint-Maurice-Saint-Germain. — M. l'abbé Favrot, précédemment vicaire d'Illiers, est curé de Marchéville,

— *Prêtres de la dernière ordination.* — M. l'abbé Bellamy, nommé vicaire de la Cathédrale ; M. l'abbé Caillaux, nommé curé de Saint-Christophe ; M. l'abbé Dureau, nommé vicaire de Maintenon ; M. l'abbé Gérondeau, nommé curé de Blandainville avec desserte d'Epeautrolles ; M. l'abbé Goursat, nommé vicaire d'Illiers ; M. l'abbé Poyeau, nommé curé de La Chaussée-d'Ivry avec desserte d'Oullins. — M. l'abbé Sevestre et M. l'abbé Trevé, sont professeurs au Petit-séminaire de Saint-Cheron. — M. l'abbé Barré et M. l'abbé Tremblay, attendent encore leur destination au moment où nous mettons sous presse.

— La fête prochaine d'adoration mensuelle est fixée au 21 juillet, à la chapelle de la Visitation. — C'est le R. P. Boué, qui a prêché à celle de Juin, dans la chapelle des Sœurs de Saint-Paul.

— Les élèves du Petit-Séminaire de Saint-Cheron ont fait, le 22, une excursion à Pontgouin, lieu natal de Monseigneur Pie.

Ils ont chanté une messe pour le repos de l'âme de l'illustre Cardinal qui, comme élève et comme professeur fut la gloire du Petit-Séminaire de Saint-Cheron-lez-Chartres.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

---

1. Je vous remercie mille fois des bonnes prières que vous avez bien voulu faire pour notre chere malade. Le danger a disparu.

Vous voudrez bien nous aider à remercier N.-D. de Chartres de la grande grâce qu'elle nous a obtenue. Je vais tâcher de l'aimer et de la faire aimer encore plus.
(T. P. C. de S. G. diocèse de Soissons).

2. Ayant obtenu une grande grâce par l'intercession de Notre-Dame de Chartres, je la prie de vouloir bien me continuer ses bienfaits et lui promets en retour de lui vouer mon enfant à sa naissance. (L. R. de X. diocèse du Mans).

3. Depuis plusieurs mois nous demandions une grâce temporelle à Notre-Dame de Chartres ; nos prières ont redoublé pendant le mois de mars et nous avons invoqué conjointement St-Joseph. Le 30 Mars nous avons obtenu la grâce que nous demandions. Gloire à Marie, gloire à Joseph ! Ci-joint notre offrande pour l'entretien d'une lampe pendant un mois selon la promesse que nous en avons faite à St-Joseph. (L. — diocèse de Chartres).

4. Une de nos pensionnaires a été frappée assez fortement de maladie, et, malgré le secours des médecins, son état continuait de nous alarmer. Je me suis souvenue des grandes faveurs que j'avais obtenues par l'intercession de notre Bonne Mère de Chartres, et aussitôt j'ai pris la résolution de vous écrire. Chose étonnante, à partir de ce moment le mieux s'est fait sentir et il a continué depuis. Oh ! avec quel bonheur je vous envoie un témoignage de reconnaissance ! (S. L. de M. diocèse de Versailles).

5. Veuillez dire une messe d'actions de grâces pour les dispositions édifiantes dans lesquelles mon père a terminé sa carrière. C'est à l'intercession de Notre-Dame de Chartres et de Saint-Joseph que j'attribue cette fin chrétienne.
(A. C..... du diocèse de Versailles).

6. Je vous avais demandé une neuvaine pour la réussite d'une très grave affaire. Dès le quatrième jour, à la grande surprise des gens qui y étaient intéressés, cette affaire se décidait très heureusement. Un pélerinage à Notre-Dame de Chartres est promis en reconnaissance d'un tel bienfait. (F. M. d'Orléans),

7. Gloire à Dieu et reconnaissance à N.-D. de Chartres et à N.-D. de Lourdes ! Notre malade va maintenant aussi bien que possible. A l'âge de 69 ans subir une opération pareille semblait une témérité, surtout à cause des suites. A la surprise des médecins tout va pour le mieux. Je ne crie pas au miracle ; rien de prodigieux dans le mode, mais les moyens naturels ont réussi à la perfection et, je le reconnais de bien bon cœur, c'est à Marie que nous devons de conserver encore ce cher oncle. Veuillez dire une messe d'actions de grâces à l'autel de N.-D. de Sous-Terre.
(F. J. de B. diocèse de Montpellier).

— On nous prie d'insérer les lignes suivantes :

LE MOIS DU SACRÉ-CŒUR A LA CATHÉDRALE.

Le R. P. Mathieu, dominicain, de passage en notre ville, a été prié de dire quelques mots d'édification, dans la Cathédrale, aux associés de l'Apostolat de la prière, après la messe du premier vendredi de juin. Il a répondu à l'invitation par une de ces allocutions fortifiantes

et pleines de charmes comme il nous en donna lors de sa station quadragésimale ; on ne pouvait mieux exciter la dévotion au Divin Cœur de Jésus.

A notre époque cette dévotion s'accroît de toutes parts ; dans la paroisse de Notre-Dame de Chartres; on sait qu' elle est en grand honneur. Cette année, et pour l'avenir, Monseigneur l'Evêque a accordé la faveur d'un salut du St-Sacrement chaque vendredi du mois de Juin à la chapelle du Sacré-Cœur. La confrérie du Sacré-Cœur, dont cette chapelle si gracieusement ornée et si assidûment fréquentée est le centre, est la plus ancienne institution de ce genre dans notre cité. Erigée à la cathédrale en 1803, sur l'autorisation du Cardinal légat Caprara et enrichie d'indulgences spéciales, elle fut affiliée en 1825 à l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur établie à Rome; par suite tous ses associés ont part aux faveurs spirituelles de l'Archiconfrérie romaine.

Rappelons ici que le salut du Saint-Sacrement donné à la cathédrale le premier vendredi de chaque mois était déjà en usage, il y a plus d'un demi-siècle, comme pratique de la Confrérie du Sacré-Cœur ; et que c'est l'exercice *public* recommandé aux directeurs et aux associés.

La Confrérie dont nous parlons est distincte de l'Apostolat de la prière. Depuis le 7 Juin 1879, les associés nouveaux de l'Apostolat, s'ils veulent participer aux avantages de l'Archiconfrérie romaine du Sacré-Cœur, doivent donner leurs noms soit à cette Archiconfrérie, soit à l'une des confréries légitimement affiliées et formant centre d'inscriptions. Celle de la cathédrale de Chartres a titre pour recevoir ainsi les noms des personnes qui ne seraient pas encore inscrites ailleurs. X.

Triduum à l'église de Saint-Aignan.

— L'église de Saint-Aignan a célébré le mois dernier, avec une grande solennité, son triduum annuel en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus. Plus encore que les années précédentes un auditoire nombreux et attentif entourait la chaire sacrée pour y entendre la parole chaleureuse et entraînante du R. P. Lemoigne, de la Compagnie de Jésus. Montrer l'amour immense du Rédempteur Divin dont son cœur est le centre, amour qui a sauvé le monde et relevé la créature tombée dans l'abîme du péché ; en tirer la sublime et rigoureuse conséquence de l'amour que cette pauvre créature déchue doit avoir en retour pour ce Cœur adorable, le regardant comme son modèle et s'efforçant de l'imiter ; tel est le plan grandiose que l'orateur du triduum a développé avec un incontestable talent.

Dans un de ses derniers discours le Père Lemoigne a présenté à ses auditeurs le splendide tableau du règne de Jésus-Christ sur les

âmes s'étendant à tous les siècles et à tous les lieux, malgré les efforts de l'esprit du mal qui tombe terrassé par cet immortel triomphateur auquel tout empire appartient ; qui soutient son église dans ses luttes incessantes, et, à un moment donné, la rend victorieuse de tous ses ennemis . . . . .

Dans son dernier entretien le pieux religieux, sondant les fibres les plus intimes du cœur humain, a fait ressortir cette disposition qui le porte presque invinciblement à rechercher un idéal auquel il puisse donner toutes ses affections ; après avoir prouvé que tout objet créé ne saurait le satisfaire d'une manière complète et durable, il a représenté le Divin Maître comme étant l'*idéal* parfait de la beauté, de la puissance et de l'amour, et renfermant dans sa personne adorable cette mystérieuse attraction qui attachait les foules à ses pas durant sa vie mortelle : attraction ravissante que l'Eucharistie a pour toutes les âmes avides de goûter le vrai bonheur.

Le cœur de Jésus mieux connu, et par suite mieux aimé, telle est la pensée pratique que le Père Lemoigne a laissée à ses auditeurs en les félicitant de leur recueillement dans la maison de Dieu et de leur ardente dévotion pour le SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS.....

C. de C.

RETRAITES ECCLÉSIASTIQUES.

Villa-Manrèze. (Clamart, rue Fauveau, 5.)

OUVERTURE : Lundi à 11 h. CLOTURE : Vendredi, dans l'après-midi, aux époques suivantes :

En Juillet : 11-15 ; 18-22. En août : 1-5 ; 22-26. En septembre : 12-16 ; 19-23. En octobre : 3-7 ; 10-14 ; 17-21 ; 24-28 ; En Novembre : 7-11 ; 21-25 ; 28-2 déc. ; En décembre : 12-16 ; 19-23 ; 26-30.

Prière d'adresser sa demande au moins quelques jours à l'avance au Directeur : *Clamart, rue Fauveau*, 5.

Moyens de transports. (De Paris à Clamart.)

1° Chemin de fer de Versailles, gare Montparnasse, train à toutes les heures 5 minutes, desservi par un omnibus à la station de Clamart.

2° Tramway partant de la place de St-Germain-des-Prés.

BIBLIOGRAPHIE

— **Le Saint Prêtre peint par lui même ou Vie de M. Louis-Léonard Gobaille,** curé-archiprêtre de Saint-Quentin, ancien chanoine titulaire de la cathédrale de Soissons et vicaire général du diocèse, ancien supérieur du grand séminaire, ancien professeur de théologie, par l'abbé Th. Poindron, curé de Saint-Gobain (Aisne); in-8°, prix : 3 francs, franco. — Chez l'Auteur.

Nous félicitons humblement et sincèrement l'auteur du nouveau travail qu'il vient de livrer au public. Sa belle biographie de M. l'abbé Tavernier obtenait, il y a

quelques années, un grand succès dès son apparition. La Vie de M. l'abbé Gobaille n'intéressera pas moins le clergé et toutes les personnes qui cherchent dans les lectures hagiographiques l'admiration du travail divin sur les âmes et l'encouragement à la vertu.

— **Efforts tentés en Europe et en Amérique en faveur de la Sanctification du Dimanche.** (Extrait des Annales de l'Œuvre dominicale de France.) Fontainebleau, imprimerie Alfred Pouyé, 19, rue de la Paroisse. Petite brochure de propagande.

— **Musique sacrée.** — Il vient de paraître à Rome une nouvelle édition de la messe à deux voix, œuvre du R. Père Pierre-Baptiste de Palconara, Franciscain de l'Observance et organiste de Sainte-Marie d'Ara-Cœli, dédiée à Mgr François Imparati du même Ordre, évêque de Venosa, en Italie.

Après le Piémontais P. Rossi, il n'y a peut-être personne qui ait su exprimer avec les notes musicales et d'une manière toujours artistique et élevée le vrai sentiment religieux au même degré que cet habile religieux. Dans tout le cours de sa composition la simplicité du style est toujours unie à la richesse de l'art ainsi qu'à la délicatesse du sentiment.

Citons spécialement le *Kyrie* le *Qui tollis*, l'*Incarnatus*, l'*Agnus Dei* et tout le motet *Oquam suavis* pour les beautés particulières qui s'y rencontrent. Ecrite pour soprano et contralto à l'usage des institutions de femmes et des communautés religieuses, cette messe s'adapte merveilleusement aux voix de tenor et de baryton.

On la trouve chez Melle *Dabremont*, rue Notre-Dame-des-Champs, 2, à Paris. — Prix : 4 francs.

JUILLET 1881.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois

DE JUIN 1881.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux devant un crucifix, après la communion, de la prière: *En ego.*

1er Juillet, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. la conf. du Cœur de Jésus; 2° p. le scap. rouge.

2, samedi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour le scap. du Carmel.

3, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 3° p. l'Archic. de St-Joseph ; 4° p. les posses. d'objets indulg.; 5° sept ans et sept quarantaines p. l'archic de N.-D. de Sous-Terre.

4, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).

5, mardi. — Ind. plén. pour l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch.).

6, mercredi. — Indulg. plén. : 1° p. le scap du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.).

7, jeudi. — Indulg. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la récitation à genoux devant le Saint Sacrement, de la prière : *Regardez, Seigneur.*

8, vendredi. — Indulg pl. : 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour le scap. rouge.

9, samedi. — Ind. pl. 1° p. les Tert Fr.; 2° pl. et part. nombr. du St Sépulcre et de la Terre Sainte, au scap. bleu (moyennant visite à l'autel de la Ste V. — j. au ch.).

10, dimanche. — Ind pl.: 1° p. les Tert.; Fr. 2° p. la récit. quotid. du trisagion : *Sanctus*; et 3° des actes de Foi, d'Espérance et de Charité (j. au ch.).

11, lundi. — Ind. plén. : 1° p. la Prop. de la Foi; 2° p. l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).
12, mardi. — Indul. plén. pour l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch.).
13, mercredi. — Ind. pl.: pour le scap. du Carmel.
14, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Ap. de la prière (j. au ch.).
15, vendredi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour le scap rouge.
16, samedi. — Ind. pl. 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour le scap du Carmel.
17, dimanche. — Ind pl. 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. de *l'Angelus* ; 3° et du chapelet de *l'Immaculé Conception* (j. au ch.).
18, lundi. — Ind. pl. 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. la récit. quotid. de la prière : *Loué et remercié* (j. au ch.).
19, mardi. — Ind. pl.: 1° p. la Ste Enfance; 2° p. la récit. quod. de la prière : *Angele Dei* (j. au ch.).
20, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.).
21, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.).
22. vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
23, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 basil. romaines, au scap bleu (comme au 9 juillet. — j. au ch.).
24, dimanche. — Indulg. pl.: 1° pour les Tert. Franç.; 2° pour la récit. quotid. du chapelet *brigitté* (j. au ch.).
25, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de St François de Sales ; 2° p. l'Archic. de St Joseph ; 3° pour les possesseurs d'objets indulgenciés.
26, mardi. — Ind. pl. 1° p. la récit. quotid. de la pr. : *Doux Cœur Marie* ; 2° sept ans et sept quarantaines pour une visite à N.-D. de Sous-Terre.
27, mercredi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour le scap du Carmel.
28, jeudi. — Ind. pl. et part. nomb. du S. Sép. et de la T. S., au scap. bleu (comme au 9 juillet. — j. au ch.).
29, vendredi. — Ind. pl. 1° p. le scap rouge ; 2° p. l'Apost. de la pr. (vend. au ch.).
30, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 basil. rom., au scap. bleu (comme au 9 juillet. — j. au ch.).
31, dimanche — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. un quart d'heure d'oraisonment. chaque jour ; 3° p. la récit. quotid. du *Memorare* (j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE

8e NUMÉRO — AOUT 1881

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Le R. P. LACORDAIRE, de l'ordre des frères prêcheurs (1)

Le Père Henri Lacordaire naquit, le 12 mai 1802, à Recey, petit bourg près de Châtillon-sur-Seine, en Bourgogne. Il perdit son père n'ayant encore que quatre ans; sa mère restée seule chargée de l'éducation de quatre enfants, dans un état de fortune qui n'était ni la pauvreté ni la richesse, ne s'effraya pas de cette lourde charge : « chrétienne courageuse et forte, elle cultiva dans l'âme de ses fils cette foi religieuse qu'ils devaient tous perdre ; mais à laquelle ils devaient tous aussi revenir un jour. »

Par une sorte de pressentiment de sa vocation future le petit Henri aimait à imiter le prêtre dans ses jeux enfantins. Sa mère lui avait arrangé une petite chapelle où rien ne manquait. Il était à l'autel ; ses frères lui servaient la messe, et sa bonne écoutait ses sermons : car il n'aurait pas voulu laisser échapper une si belle occasion de prêcher. A l'âge de dix ans il entra au collège de Dijon. Là, pour la première fois, la main de la douleur vint le saisir : ses camarades le prirent, à titre de *nouveau*, comme leur jouet et leur victime. Pour échapper à leurs mauvais traitements, pendant les récréations, il se blottissait sous un banc dans la salle d'études, et se dérobait ainsi à la recherche de ses maîtres et de ses condisciples. Abandonné de tous, « écrit-il, dans ses mémoires » je répandais

(1) D'après sa vie intime et religieuse si admirablement écrite par le R. P Chocarne, dominicain, 2 vol. in-8°, Poussielgue, éditeur, Paris, rue Cassette, 27.

devant Dieu des larmes religieuses, lui offrant mes souffrances précoces comme un sacrifice, et m'élevant vers la croix de son fils par une union très tendre. »

Nous suspendons ici la narration, dit son biographe, pour recueillir avec piété ces premières *larmes religieuses*; cette première révélation de Dieu à cet enfant par la douleur; cette première vision de son salut dans la croix de Jésus-Christ. Cette petite victime cachée sous un banc, dans le collège dont elle sera l'honneur, et se réfugiant aux pieds de la grande victime, c'est toute la vie du Père Lacordaire. Dieu ne l'élevera qu'après l'avoir abaissé. Il connaîtra la gloire; mais au prix des plus dures humiliations, des déceptions les plus amères, et, dans le succès comme dans le revers, son refuge, son remède, sa vie, sa passion, « ce sera la croix, la croix de CELUI qui était venu le chercher petit écolier sous le banc du collège.

Henri Lacordaire fit sa première communion en l'année 1814, à l'âge de douze ans : ce fut la dernière joie intérieure qu'il goûta au collège « et le dernier coup de soleil de l'âme de sa » mère sur la sienne. Bientôt les ombres s'épaissirent autour » de lui; une nuit froide l'entoura de toutes parts, et il » ne reçut plus de Dieu dans son âme aucun signe de vie. »

Elève médiocre dans les classes inférieures, il obtint en Rhétorique des couronnes sans nombre: et, tel était le prestige qui l'entourait, que, lorsque les externes se rassemblaient sous le portique avant l'ouverture des classes, les petits grimpaient aux barreaux de la grille pour voir le défilé des pensionnaires dans la cour et se montrant du doigt Henri Lacordaire : « Tiens ! *le voilà ! le voilà*, s'écriaient ils, avec un joyeux entrain.

Son cours de philosophie étant terminé, le brillant lauréat retrouva, tout en faisant son Droit à l'école de Dijon, la petite maison de sa mère et le charme infini de la vie domestique, tendre et modeste, à laquelle il attachait un grand prix.

Parmi les 200 étudiants qui fréquentaient l'école de Droit, il s'en rencontrait une dizaine voulant être autre chose que des

avocats *de murs mitoyens*. Ils se connurent bien vite, par cette sympathie mystérieuse qui, si elle réunit le vice au vice, la médiocrité à la médiocrité, appelle aussi au même foyer les âmes venues de plus haut et tendant à un but meilleur. Presque tous ces jeunes gens devaient au Christianisme leur supériorité : Bien que Henri n'eut pas leur foi, ils le reconnurent bientôt comme un d'entre eux, et, dans les luttes de parole et de plume « où toutes les grandes questions de la littérature, de la politique, de la religion, étaient abordées tour à tour par ces esprits, *d'autant plus volontiers absolus*, que leur sentence n'allait pas au delà de la salle des conférences, le jeune Lacordaire conquit du premier coup la place d'honneur entre tous ses égaux. »

Quand il eut fini son Droit, sa mère, malgré son peu de fortune, songea à lui faire faire son stage au Barreau de Paris. Elle y était poussée par ses espérances maternelles sur lui ; « mais Dieu avait d'autres desseins ; elle l'envoyait, sans le savoir, aux portes de l'Eternité. » En eflet, le séjour de la capitale devait lui faire retrouver ce qu'il enlève à tant d'autres : la foi religieuse qu'il avait perdue au collège, « parcequ'elle n'y avait rien trouvé pour la soutenir » et pour la raviver.

Notre stagiaire occupait, rue Mont-Thabor, une petite chambre sous le toit. Habitué dès l'enfance à une vie dirigée par la raison, il sut, sous une flamme qui le dévorait, se forcer à un travail assidu, monotone, contraire à ses goûts. Ce fut là d'ailleurs un des traits les plus saillants de son caractère. Esprit éminemment pratique, il a été l'homme du devoir avant tout. « Nul n'eut fait, comme il l'avoue lui-même, plus de sottises que lui par un certain côté de son être ; mais l'imagination, la fougue, *le besoin de se remuer*, toutes les forces inférieures enfin, étaient sous cette main ferme comme autant de coursiers frémissants toujours domptés et dociles. »

« Sur cette âme grave et douce ; tour à tour paisible et tourmentée, la vie extérieure trace son sillon régulier, mais peu profond, où s'élabore lentement le germe de l'avenir. Il plaide,

il rédige des mémoires, *cultive* la solitude plus que le Barreau, et suit sa carrière plus qu'il ne la fait. »

Ses premiers essais le font remarquer et lui valent, de la part de ses amis et de l'illustre Berryer, les plus flatteurs témoignages. Le président Séguier fit de lui cet éloge qui ressemble à une prophétie : « Messieurs, dit-il après une de ses plaidoiries, ce n'est pas *Patru qui a parlé* mais *Bossuet.* » Ces succès qui eussent suffi à l'ambition de plus d'un, glissaient pour lui à la surface et le défendaient mal contre l'envahissement irrésistible d'une mélancolie, d'un désanchantement de toutes choses qui placeront enfin sur ses lèvres ces paroles du Roi-Prophète : Pourquoi, o mon âme! es-tu triste et pourquoi me troubles-tu? ESPÈRE EN DIEU !!.. C'est Dieu en effet, c'est l'infini qui se remue dans son cœur éloigné de lui par *mégarde*, sans un parti pris d'incrédulité!

L'âme religieuse d'Henri Lacordaire triomphait ainsi chaque jour de son *esprit incrédule ;* et, au commencement de 1824, il écrivait à un ami : « Croirais-tu que je deviens chrétien tous les jours? c'est une chose incroyable que le changement progressif qui s'est fait dans mes opinions, j'en suis à croire, et je n'ai jamais été plus philosophe. Un peu de philosophie éloigne de la religion et beaucoup de philosophie y ramène : grande vérité ! »

Ses amis avaient bien remarqué un nuage de tristesse sur son front, sans en comprendre la cause ou sans vouloir y croire. On le voyait plus rarement; il était grave, préoccupé, soucieux. Parfois on le surprenait dans une église, à genoux derrière un pilier, absorbé dans une profonde méditation. Apres cinq années de ce travail intérieur, profond, mais presque insaisissable, il se trouva converti. Pour rendre ce moment sublime où le dernier trait de lumière pénètre dans l'âme et rattache à un centre commun les vérités qui s'y trouvent éparses, « il me semble disait-il, voir un homme qui s'avance au hasard le bandeau sur les yeux : on le desserre peu à peu, et au moment où le mouchoir tombe, il se trouve en face du soleil. »

Ayant obtenu, non sans quelque peine, l'agrément de sa mère, Henri Lacordaire qui avait entrevu avec admiration les

splendeurs du sacerdoce catholique, entra au Séminaire de de St-Sulpice, et fut conduit à la maison succursale d'Issy (appelée aussi *la Solitude*), le 12 mai 1824, jour anniversaire de sa naissance et de son baptême. Il avait 22 ans. Il était dans sa voie. Il était heureux...

Ce qui le frappa d'abord en pénétrant dans cette pieuse retraite, ce fut le calme, la paix, la sérénité et ce je ne sais quoi de Divin qui se reflète sur tous les visages; expression vivante d'un bonheur qui n'est pas de ce monde. Rien n'allait mieux à la situation d'esprit du nouveau converti. Il quittait le monde, non sans luttes, mais sans regrets. Il n'y avait rien rencontré de ce qu'il avait espéré; désabusé de tout, il s'y trouvait oppressé, à l'étroit. En cette solitude bénie au contraire, son âme, respirant à l'aise dans cette atmosphère plus éthérée, montait à Dieu pour unir sa joie à celle du Père de famille sur l'enfant qui était perdu, et qu'il venait de retrouver. L'abbé Lacordaire fut toujours d'une soumission parfaite, et ses maîtres n'eurent jamais qu'à se louer de son assiduité au travail, de son humilité, de son obéissance et de sa modestie.

Toutefois l'imprévu de ses allures, sa répulsion instinctive et irréfléchie pour entrer, par certains côtés, dans le moule uniforme, portaient quelques uns des Directeurs à douter de la réalité de sa vocation; ce qui prolongea son temps d'épreuve. A la vérité le supérieur général de la Congrégation, le vénérable abbé Garnier, ne s'y trompa jamais. Plein de confiance dans les lumières de ce bon vieillard, le jeune clerc le prit pour confesseur et lui fit connaître les vues, les pensées qui germaient dans son cœur : faire partie de la Compagnie de Jésus, ou bien embrasser la vie de Missionnaire pour porter dans les régions infidèles l'Évangile de la Paix. M. Garnier lui conseilla de mûrir encore ces généreux projets; mais il crut devoir les faire connaître au Conseil encore hésitant pour l'admettre aux saints ordres. Devant cette attestation toutes les indécisions cessèrent; l'entrée du sanctuaire lui fut immédiatement ouverte par le sous-diaconat; et le 22 septembre, 1827, après trois ans et demi de séminaire, il fut ordonné prêtre par Mgr de Quelen dans sa chapelle particulière.

Vers le même temps, la place d'auditeur de Rote à la Cour romaine fut proposée au jeune prêtre qui rejeta généreusement cette flatteuse distinction. Et telle était son humilité qu'après avoir refusé d'aller à Rome avec le titre de *Monseigneur*, et la perspective certaine d'un Évêché, l'abbé Lacordaire accepta volontiers de l'Archevêque de Paris, les modestes fonctions d'aumônier dans un couvent de Visitandines où son rôle se bornait à faire quelques instructions aux enfants et à confesser; ses loisirs ne restèrent pas inactifs, l'abbé Lacordaire en profita pour étudier sans relâche l'Écriture-Sainte, les Pères, et la Philosophie; se préparant par ces doctes labeurs à l'apologie du Christianisme : cadre vaste et grandiose qu'il devait un jour si magnifiquement remplir.

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

PRO ARIS ET FOCIS.

Les anciens sentaient redoubler leur courage aux jours des combats périlleux, quand la voix des chefs leur jetait ce cri : *Pro aris et focis!* En avant pour vos autels et vos foyers!

La secte impie qui, de nos jours, a résolu de traiter les catholiques en ennemis a longtemps dissimulé son action ; maintenant elle y met moins de feinte ; en une foule de circonstances, elle se montre à découvert par des attaques violentes et nous savons où paraissent avec le plus d'ardeur ses émissaires et ses bataillons. En présence d'une telle guerre, nos chefs nous font entendre aussi des cris de détresse, et leurs motifs d'appel à la défense nous semblent résumés dans ces deux mots : *Pro aris et focis;* En avant pour vos autels et vos foyers! Car c'est le double objectif de la Révolution qui nous menace.

I. *Pro aris. L'autel* est le point central de tous les symboles et de toutes les réalités de la Religion. S'attaquer aux choses ou aux personnes qui tirent de la Religion leur importance, leur raison d'être, leur vie, c'est bien poursuivre la destruction de l'autel ; forfait dont le renouvellement a été inscrit tant de fois sur les éphémérides de notre pays depuis plusieurs années! Les fermetures d'églises, l'enlèvement des crucifix, la démolition des monuments du culte sur les places publiques, la suppression de l'élément chrétien dans les institutions où l'on peut l'atteindre, voilà pour les choses, et notre nomenclature est fort incomplète.

Quant aux personnes, est-ce assez de rappeler la proscription du clergé régulier, les procédés mis en œuvre contre les congrégations,

le sytème de diffamation employé par la presse maçonnique vis-à-vis du clergé séculier, selon le vieux programme : Etouffons le catholicisme dans la boue ? Non, cela ne suffit pas ; il faut mettre en relief des faits plus navrants encore ; il faut dire qu'on a voulu attenter à la personne de Dieu même ; témoin l'opposition scandaleuse aux processions eucharistiques, témoin certaine discussion récente où le blasphême a déshonoré la parole publique devant la France consternée.

Eh ! bien, si l'autel, la Religion, est le *delenda Carthago* des utopistes radicaux, pour nous c'est le *palladium* à protéger. Sans doute partout se sont levés de fiers défenseurs. Nos évêques se sont présentés avec la puissance de leur mission et la majesté du talent ; le glaive de leur parole a porté coup. Des orateurs et des écrivains ont vengé dans de brillantes conférences ou des écrits vigoureux les droits de la justice et de la vérité. Au dessus de toutes ces voix a retenti celle du Pontife infaillible, et, à ses accents, on a compris que le chef magnanime des chrétiens, maniant une arme comme celle de la dernière Encyclique, pouvait à lui seul tenir en échec la grande ligne du Mal.

Il importe toutefois à chacun de nous de prendre sa part au formidable combat. Oui, tous isolément nous pouvons apporter quelque ennui à Satan au milieu même de ses conquêtes, lui livrer un assaut sur le théâtre même de ses victoires. Exemples :

Satan a résolu de diminuer la gloire du Seigneur en supprimant des sanctuaires ; raison pour nous de redoubler de ferveur et d'assiduité dans les sanctuaires qui nous restent. Offrons-y d'incessantes sollicitations qui attirent sur le camp de Lucifer l'humiliation : *Ut inimicos sanctæ Ecclesiæ humiliare digneris.* Contribuons aussi à rehausser la dignité du culte divin par les aumônes qu'appellent nos pauvres églises de ville ou de campagnes, je dirai plus, nos pauvres cathédrales.

En réparation des sacrilèges commis par les iconoclastes modernes, ayons plus de zèle à vénérer, à porter, à répandre les crucifix et les images des Saints. Au respect humain de chrétiens peureux, à l'impiété qui souille de ses plaisanteries tout ce qui est sacré et qui souvent prostitue ses hommages à des vilenies, opposons l'attachement aux dévotions populaires et aux pratiques extérieures encouragées par Rome.

Honneur à notre drapeau, à nos livrées, à nos exercices publics de soldats chrétiens !

Les personnes consacrées au Seigneur voient suspendu sur leurs têtes, comme une épée de Damoclès, l'anathème des Loges. La chasse aux prêtres et aux congréganistes est de mode avec la calomnie pour principal engin ; et l'on sait que parmi les calomniateurs ou les chroniqueurs de scandales beaucoup ne doivent leur entrée dans une carrière libérale qu'à des prêtres qui les avaient tirés du rang des

pauvres et des ignorants dans l'espoir. hélas! bien trompé, de les rendre utiles à leur pays. A ce genre de triomphe où le démon se délecte, avons-nous à opposer une direction particulière de nos efforts? Oui certes. D'abord nous aiderons de nos vœux la santification et le recrutement du clergé et des congrégations. La découverte des vocations ecclésiastiques et leur entretien dans les maisons cléricales c'est, en ce moment plus que jamais, le sujet de vives angoisses pour tous les cœurs qui vibrent à l'unisson du cœur de la Sainte Eglise notre mère.

Enfin Dieu lui-même est insulté, blasphémé, nié. Devant de telles audaces, présage d'épouvantables catastrophes, sachons comprendre qu'il n'y a plus de demi-mesure possible dans la pratique de la religion; bien plus participons aux œuvres d'apostolat, de prières et de charité qui sont comme l'expansion nécessaire du dévouement à la gloire du Très-Haut. A quiconque a été honoré du saint baptême, nous sommes en droit de dire. « Par nos protestations communes d'amour envers Dieu, et de fidélité à sa loi tout entière, empêchons que le ciel ne tombe sur notre tête. Il en est temps; car les iniquités s'entassent sur la terre comme des montagnes, et de ces hauteurs des voix ont semblé porter le dernier défi à la colère du Tout-Puissant! »

II. *Pro focis*. — Les intérêts de la patrie servent aujourd'hui de thème à de nombreux discours; c'est bien, si on les présente avec une saine intelligence des choses et selon l'ordre établi par le souverain Maître des Nations. Malheureusement il est un point qu'on oublie trop souvent, une loi primordiale dont on fait trop peu de cas, c'est le respect dû à la famille, la première des sociétés. Aujourd'hui, beaucoup de personnages, oublieux des trésors que leur âme puisa joyeusement au foyer domestique, osent soustraire aux enfants du présent et de l'avenir une partie des bienfaits que la Providence a voulu attacher à l'autorité d'un père et d'une mère, et ils se concertent pour faire de l'enfant la *chose* de l'Etat. Leurs théories mal étayées ont été combattues et détruites par les interprètes du bon sens populaire. Mais qu'importe à la Révolution? Elle ne veut pas de l'éducation du foyer. Elle craint que sous l'influence des leçons d'une pieuse mère, l'âme enfantine ne s'élance trop vigoureusement du côté de Dieu, comme on voit monter l'arbrisseau riche de sève sur le terrain qui convient le mieux à sa nature. Elle veut s'emparer au plus tôt des cœurs et des intelligences encore novices dans la vie, les transplanter sur un sol dont elle soit seule maîtresse, les imprégner, les pénétrer, dans une atmosphère à elle, de son suc doctrinal qui n'est certes pas celui du catholicisme; en un mot, constituant partout des officines de l'enseignement civique et moral en dehors de la Religion, elle voudrait y réunir toute la jeunesse pour n'avoir bientôt plus sous les yeux que des hommes sans Dieu. Bel avenir vraiment pour la patrie!

Or c'est pour la patrie aussi bien que pour la religion que les vrais catholiques, reconnus comme les meilleurs citoyens en tout temps et en tout pays, veillent avec un amour filial : *pro aris et focis*. Que faire pour le bien des enfants, point de mire des préoccupations de la famille ?.... Favoriser toute association chrétienne organisée en vue de leur éducation. Éclairer les pères et mères qui se désintéressent trop aisément des questions les plus graves : comme celle du choix des écoles et des pensionnats qui méritent la confiance des serviteurs de Jésus-Christ ; celle de la part laissée au prêtre dans la direction morale de l'écolier ; celle des garanties à prendre contre les leçons perfides de maîtres irréligieux ou les mauvais exemples de camarades peu surveillés. Enfin et surtout prier.

Nous nous sentons à l'aise pour recommander ici la prière en faveur de l'éducation. Un des buts principaux du Pélerinage de Notre-Dame de Chartres n'est-il pas d'invoquer cette Auguste Patronne comme « doux espoir des mères » et « secours des enfants » ?

Combien de familles sont venues confier à nos célèbres Madones de terribles inquiétudes sur le sort spirituel des objets de leur tendresse ?

Nous ne ferons la déclaration suivante, qu'après avoir rendu hommage aux instituteurs laïques qui ont laissé et laisseront courageusement leurs paroles et leurs actes sous la sauve-garde des principes religieux.

Il est peut-être des mères réservées à une sorte de martyre que ne soupçonneront point les innombrables semi-catholiques partisans d'une éducation à légère dose de christianisme. Ces mères verront leurs enfants livrés de bonne heure à des représentants de la Libre-Pensée, attentifs à éloigner Dieu de l'enseignement et par là même à priver les âmes de ce qui est vraiment la vie. Delà quelles souffrances ! Puissent les tortures morales de ces nouvelles Julittes valoir aux pauvres petits une grâce de force et de persévérance qui fasse d'eux de nouveaux Cyrs et les aide à répondre sans cesse aux propositions de pédagogues sans foi : Je suis chrétien ! L'abbé Goussard.

MONSEIGNEUR DE LATIL, ANCIEN ÉVÊQUE DE CHARTRES.

La Semaine liturgique de Marseille publie en ce moment une série de notes biographiques, sous ce titre : Souvenirs du Clergé Marseillais au XIXme siècle. Nous avons été heureux d'y rencontrer de précieux renseignements sur le Cardinal de Latil dont l'épiscopat, à Chartres, précéda immédiatement celui de Monseigneur Clausel de Montals ; ils doivent être consignés dans nos annales diocésaines.

Le Cardinal-Duc de Latil (Jean-Baptiste-Marie-Anne-Antoine)
1er décembre.

Archevêque de Reims, ancien pair de France, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, mourut à Gémenos, âgé de 79 ans. Il était né à l'île Sainte-Marguerite, près de Cannes, le 6 mars 1761.

D'abord sulpicien, il fut nommé vicaire-général de Vence en 1789. Il émigra en Belgique, rentra en France et y fut fait prisonnier, puis émigra de nouveau en Allemagne, où il devint aumônier et confesseur du comte d'Artois, plus tard Charles X. Sacré évêque *in partibus* d'Amydée le 7 avril 1816, il fut nommé évêque de Chartres en 1816, pair de France le 31 octobre 1822, archevêque de Reims le 26 avril 1824, et, en cette qualité, sacra le roi Charles X le 29 mai 1825. Créé cardinal le 23 mars 1826, il suivit Charles X dans l'exil. A la mort de ce prince, il rentra en France, avec l'intention de se fixer en Provence.

Il se trouvait à Gémenos et s'apprêtait à partir pour Nice lorsque, le 28 novembre 1839, il ressentit une indisposition qui le détermina à différer son voyage. Un médecin fut appelé et crut devoir par des saignées prévenir une congestion cérébrale, dont les premiers symptômes se manifestaient. Un autre médecin de Marseille fut mandé, en même temps qu'une lettre, écrite sous la dictée de l'illustre malade, fut envoyée par exprès à Mgr de Mazenod, évêque de cette ville, avec qui le cardinal désirait avoir un entretien.

Ce prélat se rendit en tout hâte auprès de son vénérable ami, et, après avoir conféré quelque temps avec lui, lui administra les derniers sacrements que le cardinal reçut dans une admirable sérénité d'esprit. Il répondait à toutes les prières et montrait la plus grande confiance en Dieu, avec un parfait détachement de la vie. Toutes ses paroles annonçaient le calme de son âme, et c'est lui-même qui demanda que l'évêque de Marseille lui appliquât l'indulgence plénière *in articulo mortis.*

Sa maladie était une fièvre pernicieuse. Lorsque, pendant la nuit du 30 novembre au 1er décembre, les symptômes devinrent alarmants et indiquèrent une agonie prochaine, le cardinal conservait encore toutes ses facultés intellectuelles, ainsi que l'usage de la parole et de l'ouïe. Mgr de Mazenod, qui, depuis trois jours, ne l'avait pas quitté un instant, lui fit la recommandation de l'âme. C'est alors que le cardinal montra avec quel sentiment de joie il quittait ce monde. Les paroles de piété que lui suggerait l'évêque de Marseille étaient répétées par lui avec expression et provoquaient de sa part des témoignages touchants de dévotion envers Dieu et d'intérêt pour ceux qui l'entouraient. Il n'oublia rien et s'occupa même de ses funérailles. Tout dans son langage fut, en ce moment suprême, charité envers Dieu et envers les hommes. Les assistants en étaient pénétrés de la plus grande édification. Le cardinal parla de lui-même avec une humilité remarquable, il pria pour sa famille, pour son diocèse, pour l'Église en général. Il fit mettre à un doigt de l'évêque de Marseille un anneau qu'il portait habituellement, et le pria de le garder comme un souvenir de lui. Enfin, à neuf heures du matin, le dimanche de l'Avent, 1er décembre 1839, Mgr de

Mazenod reçut son dernier soupir et lui ferma les yeux.

En attendant que le Gouvernement autorisât son inhumation dans l'Église métropolitaine de Reims, le corps du cardinal de Latil fut déposé, jusqu'au 20 décembre, dans une chapelle de la cathédrale de Marseille. Transporté à Reims, il y fut inhumé auprès de ses prédécesseurs.

PÈLERINAGE A NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Virgini parituræ

Console-toi, France, chère patrie,
Espère encor, même au sein des douleurs :
Tu fus toujours la terre de Marie ;
Elle t'entend... et sèchera tes pleurs.
Peuple affligé, sous sa blanche bannière.
Sous l'étendard de la Reine des Cieux,
Accourons tous implorer notre mère
Qui sauvera ses enfants malheureux.

France, à genoux !... De Chartres la Madone
A, maintes fois, protégé ton drapeau,
Elle est encor ta puissante patronne,
Et fera luire un avenir nouveau.

Les voyez-vous, ces flèches élancées
Marquant le but d'un voyage pieux ?
Entendez-vous dans les airs balancées,
Les voix d'airain aux sons harmonieux ?
Prosternons-nous !... Un souvenir antique
Là, de Marie atteste les bienfaits :
Elle a béni la sainte basilique
Où le secours ne manquera jamais.

France, à genoux !....., etc.

Aux jours d'attente où la terre coupable
Dans les soupirs demandait le Sauveur,
Le fier Carnute, en un bois redoutable,
Sacrifiait à ses Dieux de l'erreur ;
Lorsqu'à travers sa croyance païenne
Un doux rayon venant se refléter,
Annonce au monde, avant la foi chrétienne,
La Vierge pure et qui doit enfanter.

France, à genoux !....., etc.

Comme autrefois, le doute, l'ignorance
Voilent les yeux, obscurcissent les cœurs ;
Plus d'un païen, comme autrefois encense
L'idole impie et l'entoure de fleurs.
Mais, à travers la clameur sacrilège,
Un saint élan qui ne trompe jamais
Dit que bientôt Celle qui nous protège
Enfantera le salut et la paix.

France à genoux !....., etc.

L'obscurité de la crypte profonde
Où vont prier les nombreux pèlerins
Nous fait songer aux ténèbres du monde
Enveloppant tous les pauvres humains.
Mais, aux arceaux de la voûte bénie,
Voici que luit une douce clarté ;
Telle la foi, dirigeant notre vie,
Est le secours sur nos pas apporté.

France, à genoux !....., etc.

Ah ! suivons bien la paisible lumière
Qui nous conduit prier à son autel.
Peut-on périr en invoquant sa mère,
Quand cette mère est la Reine du Ciel ?
Là, redisons : « De notre chère France,
Aux jours de deuil, Vierge, souvenez-vous !
Vous qu'elle aimait avant votre naissance,
Mère..., pitié pour la France et pour nous !

France, à genoux !... De Chartres la Madone
A, maintes fois, protégé ton drapeau ;
Elle est encor ta puissante patronne,
Et fera luire un avenir nouveau.

X. (de M.)

LE PETIT JUIF CONVERTI PAR L'EUCHARISTIE (1)

On lit dans la belle vie du Père Hermann, dont nous avons reproduit quelques traits, le délicieux épisode de la conversion du petit Georges, le fils d'une sœur bien-aimée.

Nous allons le reproduire, en l'abrégeant un peu ; ne doutant pas que ce trait si touchant n'édifie nos pieux lecteurs.

En l'année 1851, Georges vint avec son père et sa mère, Juifs comme lui, visiter son oncle au monastère des Carmes près la ville d'Agen. C'était à l'époque des belles processions de la Fête-Dieu. On avait inspiré à cet enfant une profonde horreur pour notre divin Crucifié ; cependant la grâce, se répandant avec profusion du fond de l'ostensoir où Jésus daigne se cacher pour notre bonheur, se rendit victorieuse de cette âme si neuve, si inaccoutumée à nos mystères ; elle attira ce jeune cœur à son amour avec une si forte véhémence et une si suave douceur, que l'enfant crut à la présence réelle de Jésus-Christ dans le sacrement de son amour, avant de connaître aucune autre des vérités de notre divine Religion. Aussi, à force de prières et de supplications, obtint-il l'insigne faveur de pouvoir revêtir les ornements d'un de ces enfants de chœur qui, pendant les processions du Très-Saint-Sacrement, répandent des fleurs sous les pas de Jésus-Hostie. Ravi de

(1) Tiré de la vie du Père Hermann, par l'abbé Sylvain. Oudin, éditeur, 51, rue Bonaparte (Paris).

joie et de consolations célestes, après avoir rempli cette angéliquo fonction, il courut à son père : « O mon père, lui dit-il, quel bonheur ! Tu ne sais pas? Je viens de jeter des fleurs au bon Dieu. » Dans la bouche de ce petit enfant Juif c'était toute une profession de foi nouvelle.... Le père, redoutant qu'on ne fit changer de religion à ce fils unique sur lequel reposaient toutes ses espérances, le surveilla dorénavant et voulut repartir avec lui pour Paris, lieu de sa résidence. Mais, avant le départ, un trait victorieux parti du cœur de la divine Eucharistie avait frappé, pénétré, presque renversé la jeune mère, l'avait rendue chrétienne : et, dans le plus profond mystère d'une nuit silencieuse, celle-ci avait reçu le baptême et l'Eucharistie des mains sacerdotales de son propre frère ; le jour suivant, l'évêque lui donnait le sacrement de Confirmation. Rien n'avait transpiré de ce pieux secret, et la famille se remit en route pour Paris, sans se douter qu'il y eût une chrétienne dans son sein.

« Le petit Georges ne put oublier les saintes impressions que son âme avait puisées dans ces fêtes chrétiennes, et, dès ce moment sa jeune intelligence et son cœur ardent ne furent plus occupés que de la pensée et du souvenir de cette petite Hostie qui avait blessé d'amour son jeune cœur. Chaque soir, après s'être assuré que son père était endormi, il rouvrait les yeux, il se mettait à prier longtemps. « O mon Jésus ! disait-il, quand donc mon jeûne finira-t-il? « Quand donc pourrai-je vous recevoir dans la sainte communion « et vous presser sur mon cœur ? » — Ce qui le préoccupait vivement, c'était le changement qu'il avait remarqué dans sa mère depuis ce voyage dans le midi ; il lui voyait d'autres habitudes, d'autres démarches, des principes et des goûts plus sévères, et un jour il lui dit : « Jure-moi que tu n'es pas baptisée, autrement je « le croirai. » La mère embarrassée, ne sut que répondre. « Ah ! maman, reprit-il, je le vois bien, tu es déjà chrétienne, « et j'espère que le bon Jésus me réunira bientôt à toi. Aussi je te « pardonne de m'avoir précédé ; mais, du moins, m'auras-tu atten- « du pour ta première communion ? » Et la mère, tressaillant d'une émotion mêlée de joie et de crainte, osa avouer à son fils qu'elle recevait son Sauveur presque chaque matin.... Alors l'enfant se mit à pleurer à chaudes larmes, à sangloter, à se jeter au cou de sa mère : « Oh ! pourquoi ne m'as tu pas attendu ? Au moins, permets- « moi de me tenir tout près de toi quand Jésus sera dans ton cœur, « afin que je puisse embrasser avec respect ce divin Enfant si « aimable.... O mère bien-aimée, je t'en supplie, la prochaine fois, « garde-moi quelque chose de ta communion ; une mère partage « volontiers avec son enfant sa nourriture.... » Et le jeune enfant s'approchait alors de sa mère et baisait avec respect ses vêtements, à côté du cœur.

Les émouvantes cérémonies de la première communion des enfants de sa paroisse, dont il fut témoin, caché dans un coin obscur de l'église, vinrent encore augmenter son désir de recevoir Jésus-Hostie.

La mère écrivit alors au Père Hermann qu'elle ne pouvait résister plus longtemps aux larmes de son fils, qui menaçait d'aller demander le baptême au premier prêtre qu'il pourrait attendrir sur son sort, et que d'ailleurs on lui avait appris qu'il était dans les conditions voulues pour le recevoir. »

Après avoir mûrement pesé toutes les difficultés de la position, il fut décidé que *l'oncle* viendrait à Paris en secret.

Quand l'enfant entra, conduit par sa mère, dans la chapelle où il devait être baptisé, le pieux religieux lui fit ce solennel interrogatoire.

— Que demandez-vous mon enfant? Le baptême. — Mais savez-vous bien que demain, peut-être, on voudra vous contraindre à entrer dans la synagogue, afin de participer à un culte aboli? — Ne craignez rien, mon oncle, j'abjure le judaïsme. — Mais si l'on « voulait, avec menaces, vous obliger à fouler aux pieds le « Crucifix en haine de notre divine Religion? — N'ayez pas peur, « mon oncle, je mourrais plutôt. Cependant, ajouta-t-il, si on me « liait pieds et mains et si, malgré mes cris, mes protesta-« tions et ma résistance, on me portait dans la synagogue et on « plaçait mes pieds sur l'image du Crucifix, y aurait-il apostasie, « si ma volonté résistait? — Non, mon enfant, la volonté seule « constitue le péché. — Alors, je demande le baptême. De grâce, « de grâce, accordez-le moi! »

« La cérémonie continua au milieu de la plus profonde émotion des assistants. Au Baptême succéda la sainte Messe; après avoir fait descendre et reçu son Dieu, dans les transports de la reconnaissance, le célébrant se retourna et présenta à l'heureux enfant l'objet de tous ses vœux, de tous ses désirs. Jamais spectacle plus attendrissant n'avait frappé les regards de la foi chrétienne!... Agenouillé entre sa mère et sa marraine, il aspira dans un divin baiser etre cueillit dans son cœur ce doux Enfant Jésus qui venait lui apporter tout son ciel avec lui... Rien ne troubla son bonheur, pas même la crainte d'être surpris par son père... Quelques semaines après il communia encore pour la Toussaint avec la même allégresse, et puis vint l'heure de l'épreuve.

« Son père lui présenta un livre et lui dit: « Faisons la prière. — « Mon père, je ne puis pas prier dans ce livre des Israélites. — Et « pourquoi? — Je suis chrétien, je suis catholique. — Mon enfant, « tu te livres à un jeu cruel! tu ne parles pas sérieusement, je « pense. Du reste, tu sais bien que ton baptême ne serait pas « valide sans le consentement de ton père. — Pardon, mon père,

« dans notre sainte religion catholique, il suffit d'avoir l'âge de « raison, la foi et l'instruction religieuse, pour être validement « baptisé. » Le père dissimula d'abord sa violente irritation; mais, quelques jours après, — le 3 décembre 1856 — il enlevait son fils, partait avec lui, et le conduisait dans un pays protestant à 450 lieues de sa mère.

« Tous les efforts qu'on fit pour découvrir l'asile où l'on avait relégué cet enfant demeurèrent inutiles. On avait mis en mouvement toutes les autorités civiles et politiques pour le rechercher, mais comme il avait été placé sous un nom *supposé* dans un pensionnat dirigé par des hérétiques, toutes les démarches furent sans succès. Et la mère resta seule... et l'enfant comme Daniel dans la fosse aux lions, en butte à des assauts acharnés pour lui faire renier sa foi. « Je voudrais revoir ma mère, s'écriait-il sou- « vent en versant d'abondantes larmes. — Tu la reverras, lui « répliquait-on, si tu abjures. — Oh ! non, je suis chrétien, je suis « catholique et je préfère tout souffrir plutôt que de renoncer à ma « foi. »

« Plusieurs mois s'étaient écoulés dans de mortelles angoisses pour la pauvre mère, quand elle reçut une lettre venant du fond de l'Allemagne, qui lui disait « venez, votre fils est *ici* (1) Elle accourt et, après un voyage de plus de 500 lieues, au moment où elle aperçoit sa famille, elle s'écrie « Mon fils ? Où est mon fils ?

— Votre fils, lui est-il répondu, vous ne le reverrez qu'après avoir « fait serment devant Dieu que vous l'élèverez dans la religion « juive et que vous ne manifesterez par aucun signe extérieur la « religion catholique que vous avez embrassée. »

Cependant, après quelques semaines d'une déchirante agonie, le cœur du père se laissa attendrir; et il permit une entrevue en sa présence, à la condition qu'il ne serait pas question de religion. Le fils se jetta au cou de sa mère ; celle-ci le baigna de ses larmes et dans une lettre qu'elle écrivit au Père Hermann elle lui disait : « *Il* n'a rien pu me dire mais j'ai compris, j'ai senti, je suis sûre qu'il est resté fidèle. Oui j'ai senti dans ses regards, dans ses tendres baisers que mon fils est toujours chrétien. »

Le pauvre petit avait retrouvé sa mère, mais son Jésus quand le reverra-t-il. ?

Un jour pourtant il peut se soustraire à la surveillance de ceux qui le gardent; il va dans un bois, ou un prêtre missionnaire, prévenu par sa mère, put le confesser au pied d'un arbre protecteur ; il était déguisé et passa le fleuve (2) qui le séparait de sa mission sans être aperçu: se confesser ce n'était pas tout; mais

(1) C'est dans la ville d'Harbourg, qu'eut lieu l'entrevue (11 mai 1857).

(2) L'Elbe.

comment communier ? Le bon prêtre se déguisa de nouveau et, à un jour convenu, prenant sur lui un vase d'argent renfermant tout le trésor des cieux, *la sainte Eucharistie*, il s'embarqua sur un bateau à vapeur, au milieu d'une foule inconsciente qui ne se doutait pas que *le Verbe fait chair* était caché sur la poitrine de ce passager inconnu. Parvenu dans la ville d'Harbourg, le prêtre pénétra sans obstacles, dans la chambre, ornée de fleurs et de lumières, où Georges et sa mère l'attendaient frémissant de bonheur....

Nourri du Pain Divin « qui fait les forts dans la Foi, » ce cher enfant regagna son école sans qu'on se fut aperçu de son absence. L'épreuve dura encore, mais à la fin le Seigneur récompensa la fidélité et la ferveur du petit Georges. Il fut réuni à sa mère et depuis ils ne se sont plus séparés. C. de C.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Toute la presse s'est occupée de l'Encyclique du 29 juin commençant par ces mots : *Diuturnum illud teterrimumque bellum.* Le Pape y déplore les régicides, qui sont la conséquence des doctrines révolutionnaires.

Il expose la doctrine catholique sur l'origine du pouvoir, qui est Dieu, et il rappelle les devoirs des rois et des peuples.

Les désordres et les séditions actuels viennent de l'abandon de ces doctrines et de la proclamation de la souveraineté populaire. Par conséquent, le salut consiste uniquement dans le retour à la vraie doctrine en cette matière, si importante pour la société. Léon XIII conclut en offrant de nouveau l'appui de l'Église aux rois pour conjurer la ruine de la société.

— Les Slaves ont remis au denier de Saint-Pierre, une somme dépassant trois cent mille francs. Le pape a fait distribuer a chaque pèlerin une médaille commémorative frappée à l'occasion du pèlerinage. Le nombre des pèlerins s'élevait à plus de 1,100.

— La cérémonie de la translation du corps de Pie IX a eu lieu dans la nuit du 13 au 14 juillet. Le cortège est parti de Saint-Pierre à minuit. Le cercueil était placé sur un char éclairé aux quatre coins par des torches.

Derrière venaient environ deux cents voitures et des milliers de personnes portant des cierges. Sur le parcours, beaucoup de fenêtres étaient illuminées. Des désordres se sont produits. Sa Sainteté Léon XIII et tous les catholiques ont été douloureusement émus de la manifestation scandaleuse des révolutionnaires contre le saint Pontife défunt ; de toutes parts arrivent des protestations, bel hommage d'amour à Pie IX.

Lyon. — Démolition sacrilège de la croix qui s'élevait sur la place de la Croix-Rousse, et qui donnait son nom à ce quartier.

— Un grand nombre de Dames sont montées jeudi, 14 juillet, de 6 à 8 heures du matin, au sanctuaire de Fourvières pour implorer les bénédictions de Dieu sur la France.

Dijon. — Les fêtes de Dijon en l'honneur de saint Bernard ont été splendides, et plus splendide encore la solennité même de la translation des reliques. Grande procession, messe en plein air chantée par S. E. le cardinal Caverot, archevêque de Lyon.

Clermont. — Les fêtes du couronnement de Notre-Dame de Vassivières ont eu lieu le 4 juillet au milieu d'un immense concours de pèlerins qu'on n'évalue pas à moins de trente mille.

Alger. — Le Saint-Siège, avec l'agrément du Gouvernement français, vient de désigner un administrateur apostolique de la Tunisie. C'est l'archevêque d'Alger, Mgr Lavigerie, qui a été désigné pour ces fonctions ; il remplace un prélat italien, Mgr Sutter, qui a donné sa démission. Mgr Lavigerie connaît depuis longtemps la Tunisie, où il a fondé, sur l'emplacement de Carthage, un important établissement d'instruction, le collège Saint-Louis ; il a fait pratiquer, dans les ruines de la cité de Didon et d'Annibal, des fouilles qui ont amené d'intéressantes découvertes.

Toulouse. — Pendant la nuit, en présence de plusieurs bataillons de soldats sous les armes, M. le Commissaire central a fait démolir la statue de la sainte bergère de Pibrac, Sainte Germaine Cousin qui avait été élevée sur une des places de la ville, aux frais de milliers de souscripteurs. Les catholiques Toulousains sont dans la désolation. Monseigneur l'archevêque a prescrit des prières d'amende honorable dans les églises.

Belley. — On a fixé l'inauguration de la statue de Sainte Philomène à Ars, pour le 4 août, jour anniversaire de la mort de M. Vianney.

Cambrai. — Quelle belle cérémonie à Cambrai lors de l'intronisation du nouvel archevêque ! Son discours magistral, une des plus éloquentes affirmations des droits de la Sainte Église, a soulevé des clameurs dans le monde politique qui ne sait rendre hommage qu'au Dieu-État.

— Notre Saint-Père le Pape vient de confier à la Société des Missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun l'ancien vicariat de la Mélanésie et de la Micronésie. Cet ancien vicariat comprend la Nouvelle-Guinée, la Nouvelle-France et plusieurs autres îles de l'Océanie. Depuis 1854, ces contrées avaient dû être abandonnées par les Missionnaires. Un Français, M. le marquis de Rays, les visita, il y a peu, et résolut de fonder une colonie catholique aux îles Salomon qu'il appela *La Nouvelle-France*. Des âmes généreuses répondirent à son appel ; un premier navire partit en mars 1880 ; en juillet suivant, un second départ eut lieu de Barcelone et emporta à sept mille lieues de sa patrie, M. l'abbé Lannuzel, du Finistère qui, à son arrivée, sur ces plages en octobre, les consacra au Sacré-Cœur. D'autres navires s'y sont rendus depuis.

— *Congrès Eucharistique de Lille.* — Vœux du Congrès.

Le Congrès faisant humblement appel au clergé catholique, spécialement à tous les prêtres de France, convaincu que l'idée d'une messe réparatrice n'a besoin que d'être connue pour être adoptée par tous les membres du clergé sans exception, prêtres séculiers et réguliers, rassuré sur ce point par l'unanimité des prêtres présents au Congrès et par l'unanimité des prêtres consultés en dehors du Congrès ;

Émet le vœu que tous les prêtres offrent le saint Sacrifice, comme un suprême appel à Dieu, pour le triomphe de l'Église et le salut

de la France, *le 1er août, jour de Saint-Pierre-es-Liens*, ou, en cas d'empêchement, le jour disponible le plus rapproché, s'unissant à la très sainte Vierge, et priant Marie Immaculée d'offrir elle-même le sang de son fils pour le salut de la société, comme elle l'offrit au Cavaire pour la rançon du genre humain.

Émet, en outre, le vœu que chaque prêtre promettre d'offrir une seconde fois la sainte messe en actions de grâces, quand la paix aura été rendue à l'Eglise.

Émet aussi le vœu que les catholiques s'unissent à leurspretres ce jour-là dans le même but, et fassent la sainte communion, s'il le peuvent.

Allemagne. — *Pèlerinage d'Aix-la-Chapelle.*

L'exposition septennale des grandes reliques déposées à Aix-la-Chapelle par Charlemagne a eu lieu cette année du 9 au 24 juillet inclusivement conformément à l'antique manière du moyen-âge, traditionnelle depuis tant de siècles.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Plusieurs offrandes. — Un cœur.

Lampes.— 114 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en juillet, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 89 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 2 ; devant Sainte Anne, 1. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 5.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 306.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 696.

Nombre de visites faites aux clochers : 227.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En juillet ont été consacrés 55 enfants, dont 25 de diocèses étrangers.

— *Pèlerinages.* — Le 9 juillet Monseigneur Raimond-Marie Moreno, évêque de Chiapa (Mexique) a célébré les saints mystères à l'autel principal de la Crypte. Ce très digne Prélat, Mexicain de naissance, appartient à l'ordre des Carmes ; jeune encore, il est déjà exténué par les fatigues d'un laborieux apostolat : il est venu à Chartres tout exprès pour se recommander à Notre-Dame dans son glorieux sanctuaire.

— Le 20, un prêtre qui a été 22 ans missionnaire à La Louisiane (Amérique) disait la messe au même autel.

— Peu de temps auparavant, une Sœur de St-Paul, arrivant de Hong-Kong (Chine) se présentait au même sanctuaire au nom d'une foule de chrétiennes chinoises qui, avant son départ, l'avaient chargée de recommandation pour la bonne Notre-Dame de Chartres ; beaucoup même lui avaient confié quelques pièces de monnaie comme offrandes à notre antique Madone. — Nous avons remarqué plusieurs visiteurs étrangers à la France ; quant aux Français de différents dio-

cèses qui ont prié à la Cathédrale et à la Crypte depuis un mois, nous n'avons pas entrepris de relever leurs noms, bien entendu; nous citerons seulement un pensionnat de Dames de Sainte-Marie, dont une cinquantaine d'élèves sont venues, avec leurs maîtresses, le 19 ; puis des ecclésiastiques de Saint-Brieuc, de Paris, de Clermond-Ferrand, de Versailles, de Rennes, de Vannes, d'Angers.

— Le jour de l'Assomption ou l'un des jours de l'Octave, au choix des fidèles, il y a indulgence plénière pour le baisement du Pilier de Notre-Dame ; il faut la communion et la prière aux intentions du Pape.

— Douze prêtres de Chartres se sont réunis pour prendre leur rang parmi les adorateurs à la chapelle provisoire du Vœu National. C'est le 12 juillet, au soir, qu'il sont arrivés à Montmartre et qu'ils ont commencé leurs heures de station devant le Saint-Sacrement. Chartres ne pouvait rester étranger à ce nouveau mouvement de prières dont l'Eglise du Sacré-Cœur est le centre, qui appellent la miséricorde divine sur la France dans les circonstances si critiques où nous nous trouvons. (A cette occasion nous prions de nouveau nos lecteurs de s'intéresser de plus en plus à l'œuvre du Sacré-Cœur; un excellent moyen de la favoriser est de s'abonner au Bulletin du Vœu National : 3 fr. par an, 6, rue Furstenberg, Paris.)

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Je vous prie de remercier publiquement Notre-Dame de Chartres. Notre cher petit malade est sauvé ; la Sainte Vierge l'a guéri. (A. C. Le Pr. diocèse du Mans).

2. J'avais recommandé aux prières des Clercs une petite nièce qui était très malade et même condamnée. Comme vous me l'aviez fait espérer, la Bonne Mère a gardé l'enfant. Qu'elle daigne lui continuer sa puissante protection ! J'envoie une offrande en actions de grâces à Notre-Dame de Chartres.

(P. B. de D. diocèse d'Angers).

3. Je m'étais adressée à notre Bonne Mère de Chartres pour obtenir une faveur particulière. Elle m'a pleinement exaucée. Je vous prie de vouloir bien, comme actions de grâces, faire brûler une lampe à N.-D. de Sous-Terre. (E. C. du Mans).

4. J'ai eu l'honneur de réclamer votre pieux concours pour obtenir par l'entreprise de N.-D. de Chartres diverses grâces. L'une des plus pressantes m'a été accordée ; j'en ai remercié la Très Sainte Vierge. De nouveaux besoins m'engagent à solliciter vos prières. Ma confiance à Notre-Dame est bien grande.

(V. D. de M. diocèse de Cambrai).

5. La petite malade pour qui nous avions demandé deux neuvaines de lampes est maintenant en convalescence. Après quarante huit heures de délire et plusieurs heures d'agonie, nous avons pro-

mis : 1° de la vouer au bleu et au blanc jusqu'à l'âge de sept ans ; 2° de faire brûler toute une année une lampe devant la statue de Notre-Dame du Pilier. La Sainte Vierge a bien voulu exaucer vos prières et les nôtres.

(C. P. de B. diocèse de Chartres).

6. Ma femme était dangereusement malade ; elle s'évanouissait à tout instant et perdait connaissance. Dans mon anxiété je commence une neuvaine au Cœur de Jésus par Notre-Dame de Chartres. Aussitôt le mieux se déclare ; je fais pourtant venir le médecin, d'après l'avis de la Sœur qui visite nos malades. Le médecin n'a eu besoin de venir qu'une fois : la convalescence s'est promptement déclarée. Je remplis aujourd'hui l'engagement que j'avais pris devant Notre-Dame de Chartres, et je vous envoie les honoraires d'une messe d'actions de grâces. Je dois beaucoup à cette Bonne Mère. Vous vous souvenez sans doute de la protection qu'elle nous a montrée l'an dernier à l'occasion d'un procès dont nous lui avions confié l'heureuse issue.

(A. T. de Th. diocèse de Chartres).

7. La malade dernièrement recommandée est complètement guérie. La famille se propose une visite d'actions de grâces à N.-D. de Chartres, (A. de P. de R. diocèse de Séez).

8. Ma fille, recommandée à N.-D. de Chartres pour ses examens, les a subis avec succès. Je vous prie de faire acquitter plusieurs messes en actions de grâces à Notre-Dame de Sous-Terre.

(L. S. de Paris).

(Nous avons reçu de différents endroits d'autres lettres conçues à peu près dans les mêmes termes que cette dernière. Nous remarquons depuis plusieurs années que le nombre des demandes adressées à N.-D. de Chartres pour succès d'examens va croissant ; parmi les jeunes gens et les jeunes personnes qui réussissent, beaucoup nous adressent l'expression de leur reconnaissance à leur céleste Bienfaitrice).

— La fête de St Pierre et St Paul a été, comme chaque année, l'occasion d'une grande solennité à l'église Saint de Pierre de Chartres. Les élèves du Petit-Séminaire ont chanté les offices ; un très beau sermon à été prêché par le R. P. Joseph, des Frères Mineurs de l'Observance.

— Fête de Saint-Paul (30 juin) à la chapelle de la Cté des Sœurs de St Paul, prédicateur : M. l'abbé Hénault, chapelain de la Providence. — Fête de la Visitation, (2 juillet,) au monastère de ce nom prédicateur : le R. P. Michon. — Fête de N.-D. du Carmel (16 juillet) à la chapelle des Carmélites, prédicateur : M. l'abbé Hubert, professeur au Grand-Séminaire. — Fête de Saint-Vincent de Paul (19 juillet) à l'Hôtel-Dieu, prédicateur : M. l'abbé Chau, professeur de rhétorique à Saint-Cheron. — Fête de l'Adoration (21 juillet) à la chapelle de la Visitation, prédicateur : M. l'abbé Reinert, professeur à la Maîtrise.

— La prochaine fête d'Adoration aura lieu au Carmel, le jeudi 11 août.

— Le 15 juillet, il n'est guère de villes françaises où le Saint Sacrifice n'ait pas été offert à une intention spéciale que tous nos lecteurs connaissent. A Paris, c'est surtout à l'église de Saint-Germain-des-Prés qu'avait été demandée cette messe; à Chartres, c'est en l'église de Notre-Dame de Sous-Terre.

— Le dimanche, 24, la Société des Chanteurs Béarnais, de passage à Chartres, s'est fait entendre à la Messe capitulaire Leurs morceaux de musique ont été agréés de l'assistance ; style religieux et grande puissance de voix.

— La retraite pastorale commencera à Chartres le dimanche 21 août ; elle sera prêchée par un religieux Franciscain.

— *Nominations.* — M. l'abbé Hervé, professeur a l'Institution Notre-Dame de Chartres et ancien aumônier militaire, a été nommé chanoine honoraire. Nous joignons de grand cœur nos humbles félicitations à celles qu'ont déjà reçues et le nouveau dignitaire et la florissante maison d'éducation où il exerce depuis déjà bien des années son pieux dévouement.

— M. l'abbé Clerval, Alexandre, sous-diacre de l'église de Chartres, a subi avec honneur les examens de licence en Théologie, à l'Institut catholique de Paris. Il a été reçu le premier. M. l'abbé Clerval, originaire du diocèse de Besançon, est entré à la Maîtrise de Chartres, vers l'âge de neuf ans ; il appartient depuis cette époque à l'œuvre des Clercs de Notre-Dame. Après avoir passé au grand-séminaire de Chartres les quatre années ordinaires qu'il couronna par un excellent examen de baccalauréat en théologie, il a dû rester deux ans à l'École des Hautes Études de Paris, selon la règle imposée par l'Institut catholique aux aspirants à la licence ; il ne sortait de cette Ecole que pour prendre ses vacances à notre maison des Clercs.

— M. l'abbé Augereau, précédemment à Coltainville, est maintenant curé de Lucé. — M. l'abbé Jubault, ancien vicaire de Saint-Pierre est curé de Coltainville. — M. l'abbé Lecomte, précédemment à Aunay, est curé de Berchères-la-Maingot et de Poisvilliers. — M. l'abbé Laigneau, Jean, est curé d'Aunay ; il a été remplacé au vicariat de Saint-Hilaire de Nogent-le-Rotrou par M. l'abbé Barré, prêtre de la dernière ordination. — M. l'abbé Renard, précédemment à Sorel-Moussel, est curé de Frazé. — M. l'abbé Véron, est curé de Sorel ; il a été remplacé à Ecublé et à Theuvy par M. l'abbé Bourgeois, ancien curé de La Chaussée-d'Ivry. — M. l'abbé Tremblay, prêtre de la dernière ordination, est curé de La Saucelle.

BIBLIOGRAPHIE

— **Le Saint Prêtre peint par lui-même ou Vie de M. Louis-Léonard Gobaille,** curé-archiprêtre de Saint-Quentin, ancien chanoine titulaire de la cathédrale de Soissons et vicaire général du diocèse, ancien supérieur du grand séminaire, ancien professeur de théologie, par l'abbé Th. Poindron, curé de Saint-Gobain (Aisne); in-8°, prix : 3 francs, franco. — Chez l'Auteur.

Nous félicitons humblement et sincèrement l'auteur du nouveau travail qu'il vient de livrer au public. Sa belle biographie de M. l'abbé Tavernier obtenait, il y a quelques années, un grand succès dès son apparition. La Vie de M. l'abbé Gobaille n'intéressera pas moins le clergé et toutes les personnes qui cherchent dans les lectures hagiographiques l'admiration du travail divin sur les âmes et l'encouragement à la vertu.

Nouvelle Bibliothèque de Piété. — Œuvres ascétiques du P Crasset — I. *La Douce et Sainte Mort*, nouvelle édition soigneusement revue et remaniée par un Père de la Compagnie de Jésus. (1 vol. in-18 de 448 pages. Prix : 2 fr. 50. Paris, librairie Victor Lecoffre, 90, rue Bonaparte.)

Le livre que nous venons offrir avec la plus légitime confiance à toutes les âmes *vraiment* pieuses, écrit l'éditeur, inaugure toute une nouvelle bibliothèque où nous espérons renfermer ce que les Maîtres de la vie spirituelle des deux derniers siècles ont produit de plus solide et de plus pratique.

Le nom seul de l'auteur en est la meilleure recommandation. Le P. Crasset appartient en effet à cette grande école ascétique du XVIIe siècle et y occupe une place distinguée à côté des Surin, des Lallemant, des Nouet.

Nous croyons inutile d'insister d'une manière spéciale sur le mérite du volume de la *Douce et Sainte Mort*. D'après les juges les plus compétents, c'est peut être l'œuvre la plus parfaite de notre grand ascète. Voici, du reste, l'appréciation qu'en portait naguère un des professeurs les plus distingués de l'Université catholique de Lille (cette appréciation est fondée sur l'examen le plus attentif et le plus consciencieux) :

« Tout dans ce volume porte le cachet de la vraie et solide piété. Aussi ne saurais-je trop en recommander la lecture au clergé comme aux simples fidèles. A tous il sera d'une très grande utilité. »

— **Almanach catholique de France, 1881**. Il y a déjà six mois que cet almanach est de *saison* et l'année s'écoulera tout entière sans qu'il ait perdu de son charme et de son à-propos. C'est une grande brochure illustrée dont le texte et les dessins, le fond littéraire et la forme typographique font honneur aux connaissances et au bon goût des éditeurs. Sous le titre modeste d'almanach, la Société de Saint-Augustin (Lille, rue Royale, 26), nous a donné un vrai livre d'érudition, d'histoire et de poésie chrétiennes. (Prix : édition de luxe, 3 fr.; édition ordinaire, 1 fr. 50.)

ŒUVRE DES VIEUX PAPIERS

Nous rappelons à nos lecteurs que *l'Œuvre des Vieux Papiers*, honorée de deux brefs d'encouragement du Souverain Pontife Pie IX, est placée à Chartres sous le charitable et actif patronage de M. Richer. Il suffit d'envoyer à sa demeure, rue St-Pierre, N° 3, les papiers et livres *jeunes* ou *vieux* que l'on destine à l'Œuvre et il se charge de les faire parvenir à *Langres*, qui est le centre de l'Association. Il paraît que depuis quelque temps les envois sont en baisse.

Allons, un peu de bonne volonté.... Commencer le bien est une

excellente chose ; mais le continuer vaut encore mieux, puisque la persévérance ajoute un mérite de plus à nos petits efforts, et peut seule en consolider les heureux résultats.

AOUT 1881.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois D'AOUT 1881.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux devant un crucifix, après la communion, de la prière: *En ego.*

1er août lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).

A partir de ce soir vers 3 h., jusqu'au coucher du soleil demain, ind. plén., aux conditions ordinaires, pour chaque visite à une chapelle qui jouit du privilège de la Portioncule. (A Chartres, c'est la chapelle Sainte Madeleine, à la Crypte).



2, mardi. — Indul. plén. 1° pour le scap. bleu. ; 2° de la Portioncule.
3, mercredi. — Ind. pl.: pour le scap. du Carmel.
4, jeudi. — Indulg. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la récitation à genoux devant le Saint Sacrement, de la prière : *Regardez, Seigneur.*
5, vendredi. — Ind. pl. : 1° pour la conf. du Cœur de Jésus; 2° p. le scap. rouge.
6, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du St Sépulcre et de la Terre Sainte, au scap. bleu (moyennant visite à un autel de la Ste V. — j. au ch.).
7, dimanche. — Ind. plé. : 1° p. les Tert Fr.; 2° p. le scap. bleu ; 3° pour le rosaire; 4° pour la Confrérie de Notre-Dame de Chartres.
8, lundi. — Ind. plén.: 1° p. la Prop. de la Foi; 2° p. l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).
9, mardi. — Indul. plén. pour l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch.).
10, mercredi. — Indulg. plén. : 1° p. le scap du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.).
11, jeudi. — Ind. pl. p l'Ap. de la prière (j. au ch.).
12, vendredi. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour le scap rouge.
13, samedi. — Ind. plén.: 1° p. les Tert Fr.; 2° pl. et part. nombr. des 7 Basil. romaines, au scap bleu (comme au 5. — j. au ch.)

14, dimanche. — Ind pl.: 1° p. les Tert.; Fr. 2° p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Espérance et de Charité (j. au ch.).

15, lundi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du S. Cœur de Jésus ; 3° p. l'Archic du S. C. de Marie et de St Joseph ; 4° p. le scap. bleu et du Carmel ; 5° p. le rosaire ; 6° p. la Propag. de la Foi ; 7° p. les possess. d'objets indulg. ; 8° p. la récit. quotid. des litanies de la Ste-V. ; 9° p. baiser une fois, dans l'octave, le Pilier de Notre-Dame.

16, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. du chapelet de *l'Immaculé Conception* (j. au ch.).

17, mercredi. — Ind. pl. pour le scap. du Carmel

18, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.).

19, vendredi. — Indulg pl. : 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour le scap. rouge.

20, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre-S., au scap bleu (comme au 5. — j. au ch.).

21, dimanche. — Indulg. pl.: 1° pour les Tert. Franc.; 2° pour la récit. quotid. du chapelet *brigitté* ; 3° du trisagion : *Sanctus* (j. au ch.).

22, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de St François de Sales ; 2° p. l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch.).

23, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la pr. : *Angeli Dei* (j. au ch.).

24, mercredi. — Indul. plén. : 1° pour le scap du Carmel ; 2° pour l'Archic. de St Joseph ; 3° pour les possesseurs d'objets indulgenciés.

25, jeudi. — Indul. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour la récit. quotid. de la prière : *Loué et remercié* (j. au ch.).

26, vendredi. — Ind. pl. 1° p. le scap rouge ; 2° p. l'Apost. de la pr. (vend. au ch.).

27, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 basil. rom., au scap. bleu (comme au 5 — j. au ch.).

28, dimanche — Ind. plén. : 1° p. les Tert Fr. ; 2° p. le scap. bleu ; 3° p. la récit. quotid. du *Memorare* (j. au ch.).

29, lundi. — Ind plén. : 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. la récit. quotid. de *l'Angelus* (j. au ch.).

30, mardi. — Ind. pl. : 1° p. un quart d'heure d'oraison ment. chaque jour ; 2° p. la récit. quotid. de la prière *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).

31, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-CINQUIÈME ANNEE

9e NUMÉRO — LA VOIX — SEPTEMBRE 1881

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Le R. P. LACORDAIRE, de l'ordre des frères prêcheurs (1)

(*Suite*)

A la fin de 1828, l'abbé Lacordaire fut nommé aumônier-adjoint du collège Henri IV : ces nouvelles fonctions ne changèrent rien à sa vie d'étude, de retraite, et de préparation à son rôle providentiel.

« Qu'est-ce que je fais donc ? » s'écriait-il. « Je rêve, je pense, je lis, je prie le bon Dieu. Je m'échauffe de temps en temps contre l'Université qui est bien la fille des rois la plus insupportable que je connaisse. Ajoutez à cela quelques instructions improvisées à des élèves de troisième et de quatrième, voilà ma vie. »

Cependant, vers la fin de 1829, l'idée d'aller comme missionnaire aux Etats-Unis, parut avoir assez mûri dans son esprit pour le décider à partir. Le double consentement de sa mère et de son archevêque lui étaient acquis, quand une lettre que l'abbé Gerbet lui écrivit au nom de M. de La Mennais, vint changer ses projets. Il s'agissait d'accorder sa collaboration au journal l'*Avenir* qu'on lui représentait comme devant être tout à la fois une œuvre catholique et nationale, d'où l'on pouvait attendre l'affranchissement de la religion, la réconciliation des esprits, et par conséquent une rénovation de la société. — On était aux jours néfastes de la triste révolution de 1830 ; un tel programme, rempli d'illusions juvéniles,

(1) D'après sa vie intime et religieuse si admirablement écrite par le R. P. Chocarne, dominicain, 2 vol. in-8°, Poussielgue, éditeur, Paris, rue Cassette, 27.

rentrait doublement dans les idées d'Henri Lacordaire. « On allait donc, se disait-il, discuter sur un terrain balayé par l'orage, la grave question de ce siècle, les rapports de l'Eglise et de l'Etat. Pouvait-il quitter son pays au moment où de si graves intérêts allaient se débattre, et refuser son concours à l'étude publique d'une question qui obsédait son esprit depuis longtemps ? » Il ne le crut pas. Le même élan de liberté qui entraînait cette âme, ardente et généreuse vers une terre plus affranchie, vint l'arrêter au moment du départ, et l'attacher pour jamais aux destinées et aux luttes de son pays. Trois mois après la création du journal *l'Avenir*, tous les rédacteurs, au nombre desquels figurait le Comte de Montalembert, signèrent une déclaration contenant leurs principales thèses et renfermant ces lignes étincelantes d'orthodoxie : « si, dans les principes que nous professons, il y a quelque chose qui soit contraire à la foi ou à la doctrine catholique, nous supplions le Vicaire de Jésus-Christ de daigner nous en avertir, lui renouvelant la promesse de notre docilité. » La gloire de l'abbé Lacordaire est d'avoir été fidèle à ce factum.

Quand Rome, qui est calme comme la vérité, et patiente comme l'éternité, » eut élevé la voix pour condamner les violentes doctrines de la feuille française, il avait déjà compris le blâme dans le long silence qu'elle avait gardé ; et dès ce moment il s'était soumis de cœur au jugement qu'il prévoyait. Son nom ne devait donc plus reparaître dans *l'Avenir*, et ce fut sans restriction comme sans retour qu'il dit cette parole si dure à l'amour propre et cependant si noble parce qu'elle est courageuse : « *Je m'étais trompé.* »

A la fin de l'année 1833, M. l'abbé Buquet, alors préfet des études au collège Stanislas à Paris, vint lui proposer de donner des conférences religieuses aux élèves, dans la chapelle de l'établissement, il accepta : elles furent pour lui, de la part de ses jeunes auditeurs, l'occasion d'un véritable triomphe ; mais, le gouvernement auquel la malveillance le représenta comme une sorte de républicain fanatique, s'en émut. L'autorité

ecclésiastique, elle-même, crut apercevoir un danger dans ces discours qui renfermaient parfois un je ne sais quoi d'extraordinaire et de hasardé dans le fond des idées, de hardi, et presque de téméraire dans certaines expressions. Il s'en suivit que les conférences furent suspendues... L'orateur supporta cette humiliation sans se plaindre, de même qu'il accepta sans enivrement, 18 mois plus tard, la gloire imprévue d'inaugurer les conférences de Notre-Dame, l'une des plus grandes et des plus fécondes œuvres religieuses de ce siècle. Jours glorieux où la vieille métropole, depuis trop longtemps endormie et déserte, se réveillait au bruit d'une multitude envahissant ses parvis, et tressaillait sous le souffle du *nouveau prophète.* (1)

Il y avait plus d'une cause à cet empressement extraordinaire. Rarement, il faut l'avouer, orateur avait été mieux préparé pour son auditoire ; mieux façonné pour la séduire et l'entraîner. Revenu d'un siècle « dont il avait tout aimé, » il savait son mal, il en avait souffert, il avait connu, comme il le disait lui-même, *la magie* de l'incrédulité. Il venait lui apporter le remède plus en ami qu'en maître, plus en père qu'en juge. A voir ce jeune homme de trente-trois ans apparaître pâle, ému au-dessus du plus bel auditoire d'hommes qui fut jamais, on se sentait déjà sous le charme.

Il se faisait un grand silence. Sa voix, d'abord faible, prenait peu à peu de l'ampleur et du timbre. Il était vraiment beau à voir ce jeune apôtre, encore illuminé de la grâce de sa conversion, ce racheté de Jésus-Christ, entouré de tous les captifs de l'erreur, brûlant de les amener à la délivrance, entrant avec eux dans les obscurités de leur esprit, n'affaiblissant aucune objection, les ramenant par les sentiers qu'il s'était frayés lui-même, renversant sur son chemin toute doctrine ennemie, puis, arrivé au sommet de cette vérité conquise, s'éprenant pour elle d'une ardeur passionnée, s'identifiant avec elle et disant « *mon Eglise, ma doctrine, mon infaillibilité.* » Nouveau Saint Paul, il jetait fièrement le défi à toute gloire, toute

(1) C'est Mgr de Quélen qui salua publiquement l'apôtre de ce titre si beau, dans un mouvement d'émotion et de gratitude.

puissance, toute grandeur. « Vous êtes français ? » — Je le suis comme vous. — Philosophe ? — Je le suis comme vous. — Libres et fiers ? — Je le suis plus que vous. » Tout rayon de vérité et de beauté tombé du cœur de Dieu dans le cœur de l'homme ou sur l'univers, il le recueillait avec amour pour le faire remonter à sa source en hymne de triomphe. Cet enseignement à Notre-Dame dura deux stations consécutives. Le succès allait croissant, l'abbé Lacordaire commençait à recueillir les fruits de sa parole dans le commerce des âmes : « commerce surna-« turel qui est, selon son propre témoignage, la véritable « félicité du prêtre, et qui lui ôte tout regret d'avoir quitté « pour Jésus-Christ les biens, les espérances, les amitiés du « monde. Quand une fois on a été initié à ces jouissances qui « sont comme un arôme anticipé de l'autre vie, tout le reste « s'évanouit, et l'orgueil ne monte plus à l'esprit que comme « un souffle impur dont le goût amer ne peut le tromper. » Malgré ces liens si forts et si doux, malgré la fécondité de sa belle mission, tout à coup et sans prétexte apparent, il renonce à cette chaire de Notre-Dame pour (comme il le dit à son auditoire à la fin de la station de 1836), se retrouver seul quelque temps devant sa *faiblesse* et devant Dieu. Ainsi, alors que cette œuvre de cet enseignement apologétique, le rêve de sa vie, paraît assise et fondée, que cette jeune génération qu'il a captivée, applaudit à sa parole et fait bon marché de ses défauts, si même elle ne l'en aime davantage, lui seul hésite ; il s'arrête et demande trois années de recueillement, d'études et de prière. C'est le propre des grandes âmes de se posséder dans une enivrante gloire ; de se juger de sang-froid, non au vent de l'opinion, mais à la lumière calme de la raison ; et c'est le propre de la vertu de savoir s'arracher au triomphe, pour aller approfondir, dans la retraite, la science qui fait les saints et les grands docteurs.

Au mois de mai 1836, l'abbé Lacordaire partit pour Rome. C'est dans le séjour de dix-huit mois qu'il fit dans la ville aux traditions antiques, que la lumière se leva sur son âme, et qu'il se sentit appelé d'en haut pour rétablir en France un

ordre détruit. D'immenses obstacles se dressaient devant sa pensée: les plus grands à ses yeux, étaient son impuissance et sa faiblesse ; mais en approfondissant le mystère de la croix, « *scandale pour les juifs et folie pour les gentils* », il comprit que *ce qu'il y a de plus faible* en Dieu, n'a pas cessé *d'être, selon la parole de Saint Paul, plus fort que toutes les forces de l'homme* et s'encourageant par ces paroles inspirées, il porta toutes ses réflexions vers le choix de la famille religieuse dont il allait essayer de doter son pays.... La Compagnie de Jésus y avait reparu ; Dom Guéranger, venait d'obtenir l'érection de Solesmes en abbaye Bénédictine; l'ordre des Dominicains, qui avait autrefois tant de maisons florissantes en France, s'offrit dès lors à ses regards comme possédant aussi les quatre éléments dont chacun donne à un institut religieux sa part de grandeur . — une législation, un esprit, une histoire et une pléiade de saints et de bienheureux.

C'est donc à la restauration de cet ordre célèbre que l'ex-conférencier de Notre-Dame va travailler avec une patiente ardeur et une persévérance qui ne connut jamais les attermoiements de la faiblesse, ni les bouillonnements destructeurs de l'orgueil et de la volonté propre.

L'abbé Lacordaire, voulant préparer l'opinion publique à la grande œuvre qu'il projetait, fit paraître au printemps de 1839, un *mémoire sur le rétablissement des ordres religieux en France* Ce remarquable écrit produisit son effet. « Cette autorité, reine du monde, à laquelle il s'adressait, fut surprise par la hardiesse de l'entreprise, la franchise du langage, et se sentit favorablement disposé en faveur de cet homme singulier qui avait le don de lui plaire et le droit de tout oser. »

C'est à Paris que le mémoire avait paru, le futur religieux repartit de France au printemps de l'année 1839, avec son premier disciple, Hippolyte Requedat. Le 9 avril ils recevaient ensemble dans l'église de la Minerve, l'habit des *Frères Prêcheurs* des mains du Père Général des dominicains.

Quelques jours après tous deux partaient pour le couvent de la *Quercia*, ainsi nommé d'une forêt de chênes où fut trouvée

une image de la sainte Vierge qui existe encore(1).

Le Père Lacordaire et son compagnon y firent leur noviciat sans vouloir user d'aucun adoucissement, à la grande édification des religieux italiens; mais ce qui causait surtout l'admiration, c'était leur empressement à remplir les fonctions les plus infimes, et, pour l'illustre conférencier de Notre-Dame, le soin qu'il mettait à faire oublier des précédents si glorieux pour lui.

C'est dans l'année de son noviciat qu'il écrivit la vie de Saint-Dominique dont Châteaubriant a dit: « C'est immense comme beauté, comme éclat. Je ne sais pas un plus beau style. »

Le Père Lacordaire prononça ses vœux solennels au couvent de la *Quercia* en 1840, le 12 avril, dimanche des Rameaux. On lui assigna pour habitation le couvent de Ste Sabine, bâti sur le mont Aventin, où ses compagnons vinrent successivement se retirer avec lui, en attendant qu'on eût statué régulièrement sur le lieu et le mode de leur noviciat canonique.

Le 29 avril, la congrégation avait rendu sa réponse d'après laquelle les religieux français étaient libres de choisir un couvent de la province romaine pour y faire leur noviciat. Tout souriait donc au fondateur et à ses enfants, quand le Père Lacordaire reçut un ordre de la secrétairerie d'État qui lui enjoignait de rester seul à Rome, et envoyait, par moitié, la petite colonie à la *Quercia* près Viterbe, et à *Bosco* en Piémont. Humainement, l'œuvre était dissoute par la dispersion de ses membres, la séparation d'avec leur chef et la défaveur dont on le frappait. Cependant le Père Lacordaire ne se troubla pas; sans perdre le calme de l'âme, il répondit que l'ordre serait exécuté immédiatement, ce qui se fit en effet avec une sainte résignation de la part du maître et de ses disciples... Simple prêtre, encore à l'aurore de sa vie sacerdotale, l'abbé Lacordaire avait su garder le silence et se soumettre lorsque l'Eglise censurait certaines opinions soutenues par lui dans le journal *l'Avenir*. Après avoir reçu le baptême sacré de la virilité

(1) Elle est l'objet d'un pèlerinage fréquenté.

religieuse, *celui qui ensevelit l'homme tout entier dans la mort*, sera-t-il moins fort, moins généreux? Non, le courage du fils de Saint Dominique grandira avec l'épreuve : au moment de voir sombrer ses plus chères espérances, *il obéira, il se taira....*

Cette obéissance et ce silence, bien loin de détruire l'édifice qu'il voulait élever, en deviendront les plus solides fondements. UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

(*La suite au prochain numéro*).

LETTRE DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES A S. S. LÉON XIII.

Au dernier numéro nous avons parlé de l'ignoble manifestation des révolutionnaires à l'occasion de la translation des cendres de Pie IX. Il n'est bientôt plus un point de la Chrétienté d'où ne soit partie vers la Ville éternelle l'expression écrite et vivement accentuée de la douleur filiale des catholiques. Nous devons conserver dans nos annales la protestation adressée par Monseigneur l'évêque de Chartres à S. S. Léon XIII.

Très Saint-Père.

Quand a paru la lettre de S. Em. le cardinal Guibert, archevêque de Paris, au sujet de l'attentat commis à Rome le 13 juillet dernier, j'ai écrit aussitôt à son Eminence pour applaudir à sa démarche et l'en féliciter ; car sa lettre demeurera comme un monument de fermeté tout apostolique et de parfait dévouement à la chaire du Saint-Père.

Cette adhésion de ma part, n'ayant pas été connue par la voie de la presse, ne me suffit pas ; je veux, très Saint-Père, réprouver publiquement et flétrir, autant qu'il est en mon pouvoir, cet acte odieux qui a rempli d'une douleur profonde tous les catholiques et soulevé en leur âme une juste indignation. Hélas ! dès avant le concile du Vatican, nous nous étions élevés contre les iniques spoliations dont le Souverain Pontife Pie IX avait été victime, et pour mon compte je crois l'avoir fait souvent et avec énergie ; ce que nous avions prévu est arrivé : les spoliations ont continué ; car l'injustice publique et consommée amène l'injustice, un abîme appelle un autre abîme.

Daignez donc, très Saint-Père, agréer de nouveau, et en ce moment plus que jamais, l'hommage de mon entier et filial dévouement. Puisse ce témoignage d'amour, de vénération, de fidélité, uni à celui de mes

collègues dans l'épiscopat, consoler votre cœur abreuvé de tant d'amertumes !

Prosterné aux pieds de Votre Sainteté, je vous offre, très Saint-Père, tous ces sentiments bien sincères, avec lesquels je suis de Votre Sainteté le très humble serviteur et fils,

† L. Eugène REGNAULT,

Chartres, le 10 août 1881. Evêque de Chartres.

VOIX D'EN HAUT ET VOIX D'EN BAS.

Nous avons revu, sur la colline de Montmartre, les sanctuaires consacrés à l'amende honorable pour le passé de la France et à la prière pour son avenir.

Dire qu'un sentiment profond saisit le visiteur dès le seuil de la chapelle provisoire, c'est constater une fois de plus l'effet nécessaire de cette parole : « Je suis venu apporter le feu sur la terre, et quel est mon plus ardent désir, si ce n'est de le voir consumer tous les cœurs ? »

La terre sanctifiée où nous avions porté nos pas est un de ces foyers mystiques d'où s'échappera avec le plus d'intensité la flamme vivifiante du Cœur divin.

Nous arrivions à l'heure d'un exercice pour l'Apostolat de la prière, et une nombreuse assemblée se pressait dans l'enceinte de la chapelle. Les assistants, sans doute pour la plupart étrangers à la Capitale, représentaient bien des provinces de notre nation ; cette variété de lieux d'origine ne justifiait que mieux la devise inscrite en gros caractères au dessus de leur tête : « La France pénitente et dévouée au Sacré-Cœur de Jésus. »

Pénitente et dévouée ! Oui, la vraie France, et non pas celle que veulent former à leur image les révolutionnaires cosmopolites acharnés à la ruine de nos traditions chrétiennes. La vraie France : celle qui, bien loin de prétendre dater son histoire des jours néfastes de 89, se souvient avec fierté de son baptistère de Reims. La vraie France : celle que poursuit, de ses complots tramés dans l'ombre et approuvés ensuite par des foules idiotes, une horde de libertins et d'ambitieux ; celle enfin qui, attribuant ses malheurs à un engouement passager pour de faux docteurs, à des complaisances coupables pour les utopies libérales, à un oubli trop fréquent du titre glorieux de Fille aînée de l'Eglise, abjure ses erreurs et se rapproche du Cœur miséricordieux de Jésus, source de la vérité et de la force, seul salut des nations.

Tel est bien en effet le vœu de la France catholique, vœu exprimé par d'innombrables voix dont nous recueillons le témoignage sur la cime de Montmartre.

Ces voix, ce ne sont pas seulement celles qui modulent de pieux cantiques auprès de l'hostie sainte dans la chapelle provisoire. Il y en a d'autres, par centaines de mille, dont le chant d'amour s'est pour ainsi dire stéréotypé sur toutes les parties du vaste temple en construction. En effet, les contreforts et les arceaux aux proportions majestueuses ; chaque pilier, riche présent de diocèses ou de corporations diverses ; bien plus, chacune des pierres, offrande isolée ou don collectif d'un groupe de fidèles, offrent à notre imagination, outre la beauté matérielle, une mélodie idéale sur ce thème : le repentir et le dévouement de la France : *Gallia pœnitens et devota.*

Aussi n'est-ce pas sans émotion que nous avons pénétré dans les artères de la montagne où ces pierres, répondant aux ordres de l'architecte, se sont rangées symétriquement pour donner leur note à l'hymne du Vœu national ! *Lapides clamabunt.* Maintenant la Crypte se dessine, dans toute son étendue, avec ses pilastres, ses arcs doubleaux et ses fenêtres des chapelles absidales. Le travail de la voûte est bien avancé, et l'une des parties qu'elle abrite, la chapelle de Saint-Martin, sert au culte ; on y célèbre chaque jour les augustes mystères ; que les bienfaiteurs de l'Œuvre s'en réjouissent comme d'une première récompense au dessus de tous les dons !

Avant de quitter l'esplanade, niveau de l'église supérieure que l'on commence, nous avons contemplé à loisir le panorama de Paris : perspective admirable que l'œil suit jusqu'aux plus lointains horizons entre les clochers et les dômes d'une multitude de monuments. De notre incomparable observatoire, nous ne pouvions guère entendre les bruits de la grande ville ; mais il nous semble que si l'écho les eût apportés jusqu'à notre oreille, ils eûssent fait, du moins dans leur ensemble, un étrange contraste avec les voix d'en haut dont nous avons parlé.

Les voix d'en bas n'étaient pas généralement celles de la prière. A part quelques points de la cité comme les églises et les couvents, on ne distingue dans Paris que clameurs importunes ; et le langage d'affaires ou l'appel au plaisir entrent pour une partie importante dans ce concert bizarre.

Rien qui élève l'âme, surtout si à l'impression qui résulte de telles clameurs, se joint celle que produisent les bruits de la politique.

Vociférations de tribuns, hourrahs du club, cris précurseurs de l'émeute, véritables tempêtes où se heurtent trop fréquemment l'expression du mensonge et de la colère, l'exécrable blasphème et d'infernales provocations jetées à la justice de Dieu.

Quel triste abus de la parole ! Parole humaine primitivement destinée à honorer Dieu même dans ses vibrations relatives aux plus

vulgaires intérêts de ce monde, et qui souvent ne s'exclame que dans un but inique, celui de tromper les peuples !

Voix d'en bas, ne montez point jusqu'au faîte de la colline où le Sacré-Cœur a fixé son tabernacle privilégié. Là jadis c'était le tumulte et le fracas de l'insurrection armée ; il n'y faut plus que la douce résonnance des louanges de Dieu. Même pendant les intervalles qui sépareront les prières communes des adorateurs réunis au pied de l'autel, une sorte de cantique non perceptible à l'ouïe de l'homme, et pourtant traduisant les aspirations chrétiennes de toute une nation, ne cessera de charmer les anges dans l'immense édifice ; il promènera ses ondes sonores depuis les nefs souterraines jusqu'aux sommets des coupoles et de la tour pyramidale aujourd'hui à l'état de projet.

A ce *Te Deum* de la France qui sortira du mutisme apparent de la pierre, nous appliquerons les paroles d'un poëte sacré. « Ce n'est pas la voix mais le *vœu ;* ce n'est pas la corde musicale mais le cœur ; ce n'est pas le cri mais l'amour, quichante à l'oreille de Dieu » :

Non vox, sed votum ; non musica chordula sed cor :
Non clamans, sed amans, cantat in aure Dei.

L'abbé Goussard.

LE MONT SAINT-MICHEL AU PÉRIL DE LA MER !

Quis ut Deus ? « Cette parole, qui fut dans la bouche de Michel, l'ange des combats du Seigneur, le mot d'ordre jeté à la milice céleste tandis que Lucifer lançait le cri de l'orgueil et de la révolte « *non serviam* », est encore le signe de ralliement de toutes les âmes fidèles au Très-Haut, dans la grande lutte où le monde actuel se partage en deux camps bien tranchés.

La victoire des champions du Christ n'est pas douteuse ; mais le moment du triomphe est incertain, et c'est là ce qui produit dans les cœurs tant de découragements et de défaillances. Pour les prévenir, relisons souvent les pages de nos livres saints, qui présentent à notre admiration l'assistance merveilleuse des Anges dans la conduite du peuple de Dieu, dont Saint-Michel est désigné comme prince et protecteur (1). Ainsi quand Judas Macchabée, risquant contre les ennemis du Seigneur un effort suprême, marche avec sa petite troupe vers Jérusalem, on voit apparaître l'archange sous la forme d'un cavalier vêtu de blanc, avec des armes d'or, *allant en avant*, et brandissant sa lance, instrument et présage de victoire.

C'est encore Saint Michel qui accourt au secours de son peuple pour disperser l'armée de Lysias, chasser les démons de la ville sainte et donner la paix à Israël pendant plus d'un siècle et demi,

(1) Daniel. — X. 21 Michael principes vester.

jusqu'à l'heure bénie ou le Verbe de Dieu s'incarnera dans le sein de l'Immaculée.

Pierre, emprisonné entre deux soldats, voit ses liens brisés par un ange. La porte de fer de Jérusalem roule sur ses gonds pour lui laisser passage. Son libérateur le laisse alors sans lui dire son nom. Selon les commentateurs de l'Écriture sainte, c'était Michel devenu le défenseur de l'Église comme il l'avait été des Hébreux et de la synagogue..... Après trois siècles de persécution, un étendard sur lequel brille une croix lumineuse avec ces mots : « IN HOC SIGNO VINCES », apparaît à Constantin qui s'avance vers Rome où règne le tyran Maxence. Une vision lui explique les paroles mystérieuses et lui ordonne d'arborer un étendard semblable à celui qu'il a vu dans le ciel

Constantin obéit.... Maxence, écrasant un pont du poids de sa défaite, est enseveli dans le Tibre avec les débris de son armée. Le vainqueur arbore *le Labarum* au sommet du Capitole ; *la Croix* triomphante domine à jamais la ville des Césars et règne sur l'univers.

Mais quelle main avait tenu, à l'heure de la promesse, le signe prophétique éployé et comme suspendu dans la gloire du firmament ? L'empereur-apôtre le savait bien et, dans son culte reconnaissant, il éleva, de retour à Byzance, sur chacune des rives du Bosphore, un temple en l'honneur de Saint Michel « l'*ange porte-drapeau* », comme la Sainte Église l'appelle au jour de sa fête « *Signifer sanctus Michaël* ».

Nous allons voir l'archange reparaître encore et venir, en sentinelle vigilante, prendre son poste à la porte de la Rome papale et garder l'Église désormais souveraine.

C'est au Mont Gargan, en Apulie, qu'eut lieu cette célèbre apparition de l'archange Saint-Michel, à un homme riche de Siponte, qui amena la fondation d'une magnifique basilique où l'Orient et l'Occident affluèrent.

Un grand fait surnaturel devait, peu de temps après, montrer « *la Visée de Dieu* » sur le royaume des Francs. L'archange, du Mont Gargan où *il veille*, a entendu la voix de l'Eglise demandant la ligue universelle du bien contre le mal ; le saint-empire catholique des prophéties ; l'empire des mille ans (1) promis pour briser l'infidèle et ruiner l'hérésie. Saint-Michel a regardé du côté de la France. Il veut couronner l'œuvre du baptême de Clovis (2) et ouvrir avec solemnité ce grand huitième siècle ; ère marquée pour les actes de Dieu par les Francs « *Gesta Dei per Francos* ».

Nous arrivons à Saint Aubert et à l'apparition qui fit donner au Mont Tombe, (ainsi appelé parce qu'il sort du sable comme *un tumulus*), le nom de MONT SAINT-MICHEL.

(1) Apoc. 20

(2) On attribue à Saint-Michel d'avoir remis à l'évêque de Reims la Sainte-Ampoule qui servit au baptême de Clovis et depuis au sacre de nos rois.

Aubert avait été élu évêque d'Avranches en 704. Ce pieux pontife aimait à se retirer dans cette solitude au milieu des ermites qui l'habitaient, pour prier Dieu, et s'édifier de leurs vertus.

Des apparitions successives de l'archange dans les quelles il lui ordonnait de faire élever en ce lieu un édifice en son honneur, étant restées sans effet, Saint-Michel mit sa puissante main sur la tête de l'évêque et y laissa une empreinte profonde : Aubert n'hésita plus. Il construisit une chapelle sur le rocher druidique et, voulant procurer à cet oratoire des gages sensibles de la faveur de son patron céleste, il envoya en Italie des clercs chargés d'obtenir des religieux du Mont Gargan une parcelle du vêtement écarlate laissé par Saint-Michel lors de son apparition, ainsi qu'un fragment du marbre sur lequel il avait daigné se rendre visible. Leurs demandes furent accueillies avec joie et les moines, joignirent au don si désiré des reliques, celui de précieux manuscrits.

A leur retour, les populations se pressaient sous leurs pas. Cette longue procession à travers l'Italie et la France, devint l'occasion de grâces innombrables dont le récit attendrissait les foules et augmentait leur foi en la protection de l'Archange. On rapporte que le cortège étant arrivé à Astériac, en face du Mont, une femme aveugle, subitement guérie, s'écria : « qu'il fait beau voir », d'où le nom de *Beauvoir* donné depuis au village où avait eu lieu ce miracle.

La collégiale de Saint-Aubert fut remplacée, en 966, par des religieux Bénédictins. C'est à ces moines, si calomniés, si méconnus de nos jours, que l'on doit les gigantesques et patients travaux qui ont valu au Mont Saint-Michel le titre incontestable de *Merveille de l'Occident*. C'est que rien n'est complet comme cette montagne qui réunit en elle toute les beautés de la nature, de l'art et de l'histoire.

« Au sein d'une baie immense, encadrée par les campagnes pittoresques de l'Avranchin et les côtes abruptes de la Bretagne, s'élève ce rocher de granit qui porte dans les airs à plus de 400 pieds au-dessus des sables, une couronne de majestueux édifices.

« A ses flancs escarpés sont comme suspendues de petites maisons capricieusement échelonnées sur les anfractuosités du sol ; et, ça et là, on aperçoit des jardins dont la fraîche verdure contraste avec la teinte sombre des vieux toits qu'ils dominent. » Le Mont Saint-Michel, dont Vauban admirait les fortifications, était une des places les plus fortes du royaume ; « ses remparts sont là encore debout avec leurs tours, leur donjon, leurs créneaux, racontant sept siècles de gloire qu'aucune tache n'obscurcit, qu'aucun ennemi ne souilla. »....

Mais ce qui captive l'admiration, éblouit les yeux, émeut le cœur du pèlerin, c'est la vue de la basilique de l'Archange, « chef-» d'œuvre de son époque et de son style ; le dernier mot du gothique.

» son essor, sa dernière fleur ». (1) « Monte, monte, ô noble vaisseau, » s'écrie un des historiens du Mont Saint-Michel, « monte avec tes con- » treforts qui s'élancent au-dessus de ta carène, avec tes énormes fûts » que tu montres avec orgueil, comme un vaisseau de guerre la beauté » de sa mâture. Tes éperons, tes arcades, tes claires-voies, sont pour » toi des vergues, des voiles et des cordages. Ne crains rien, tu peux » maintenant affronter les orages ; tu peux, en toute sécurité, résister » aux tempêtes qui troublent l'immense Océan ».....

Cependant, après l'avoir abandonné à 70 ans de désolation, comme Jérusalem, quand les enfants de Juda furent emmenés captifs à Babylone, le Seigneur jeta un regard de pitié sur la demeure de l'Archange qui fut rendue à sa primitive destination sous l'épiscopat de Mgr Bravard (17 mai 1865).

Les fidèles reprirent alors le chemin de la Sainte Montagne, et le couronnement solennel de la statue de Saint Michel vint rendre au pèlerinage séculaire son antique splendeur.

Nous aurions voulu pouvoir donner au côté descriptif de notre sujet une certaine étendue, afin d'imprimer à ces lignes l'intérêt que font naître les chefs-d'œuvre produits sous le souffle inspirateur du génie et de la foi ; mais ce plan était trop vaste pour que nous ayons pu le développer selon le vœu de notre cœur. Cependant, le culte de Saint-Michel s'y rattache essentiellement, puisqu'il en est une efflorescence, une émanation grandiose.

Puissent toutes ces magnificences nous inspirer de joindre l'humble joyau de notre prière au *trésor* gardé dans le saint lieu Qu'il monte jusqu'au Ciel, mille fois répeté, le vieux cri de la France :

« SAINT-MICHEL A NOTRE SECOURS » :

et si, moins favorisés que la Vierge de Domrémy, l'Archange, ne se rend pas visible à nos regards, croyons bien qu'il nous donne à *tous* la consolante mission d'invoquer dans nos périls et nos malheurs, les anges tutélaires de la patrie !!...

C. de C.

FAITS RELIGIEUX

— *L'Osservatore romano* a publié un compte rendu détaillé du *meeting antipapal* du 7 août. Nous avons lu des extraits de ce compte rendu ; comment transcrire les blasphèmes et les outrages sans nom que la secte révolutionnaire a adressés, en cette occasion, au Saint-Siège et au Souverain Pontife ? La condition actuelle de la Papauté à Rome est telle que beaucoup de journaux ont dit probable le départ prochain du Saint-Père ; nous devons ajouter toutefois qu'aucun avis officiel ne les autorisait à parler ainsi.

(1) Les deux basiliques, la Crypte et l'église supérieure furent commencées au XI[e] siècle par le duc Richard et l'abbé Hildebert ; mais des incendies en retardèrent l'achèvement et amenèrent dans l'ensemble des constructions des merveilles successives.

— Le 4 août, réunion consistoriale dans laquelle le St Père a fait avec une grande dignité et une grande émotion le récit des scènes honteuses du 13 juillet, et dénoncé de nouveau le plan des sectaires de plus en plus acharnés contre l'Eglise. Il y a eu ensuite préconisation de plusieurs évêques

— *Les religieux à Haïti.* — Le Saint-Père a été vivement satisfait d'apprendre par Monseigneur Guilloux venu d'Amérique à Rome, que les congrégations religieuses, si injustement persécutées en Europe, prospèrent à merveille dans la capitale de la République de Haïti. Le Président de cette République, S. E. le général Louis Salomon tient à honneur de protéger la religion, base de toute prospérité sérieuse, ainsi qu'il le dit lui-même dans une lettre autographe adressée au Pape Léon XIII et apportée à Sa Sainteté par Mgr Guilloux. A la fin de cette longue audience, le Souverain Pontife a chargé l'éminent Archevêque du soin de transmettre la bénédiction apostolique à S. E. le Président de la République de Haïti, aux autorités constituées, au clergé, au peuple fidèle, à ces Ordres religieux qui se dévouent avec un zèle infatigable à propager partout la lumière de l'évangile.

— *La mission de Mélanésie. (Nouvelle-France, etc.)* Le R. P. Durin prêtre de N.-D. du Sacré-Cœur d'Issoudun, nommé supérieur de la nouvelle mission de Mélanésie, s'est présenté au Saint-Père avec la bannière de la mission, richement travaillée par une religieuse italienne qui a été guérie par Pie IX. Le pape a béni cet étendard et a encouragé, dans les termes les plus gracieux, les missionnaires de la Nouvelle-France.

Avant de se retirer, le R. P. Durin, demanda une bénédiction pour sa mère, âgée de 83 ans. « Oui, répondit Sa Sainteté, dites-lui que je la bénis, afin qu'elle retire une grande joie des travaux de son fils. »

— L'Ecole de Pont-Levoy (Loir-et-Cher) va offrir aux familles, à partir du 5 octobre prochain, un cours préparatoire à l'Ecole militaire de Saint-Cyr. Ce cours sera complètement distinct des autres divisions ; il aura des professeurs particuliers, des examinateurs spéciaux, et ne recevra que des élèves ayant déjà obtenu un diplôme soit pour les sciences, soit pour les lettres. (S'adresser à M. le chanoine Caussanel, directeur de l'Ecole.)

— Belles fêtes à Fribourg pour le centenaire du B. Canisius (10 août); et à Ars, pour l'anniversaire du Saint Curé (4 août.)

Les Jésuites à l'Ile Bourbon. — Les décrets du 29 mars, après être restés sans application à l'ile Bourbon pendant une année entière, y ont reçu un commencement d'exécution par rapport aux Jésuites de la mission de Madagascar. Ce commencement de persécution a eu une suite aussi grave qu'inattendue. Des pères Jésuites exerçaient les fonctions d'aumôniers dans les écoles communales, tenues par les frères à Saint-Denis, ainsi qu'au pensionnat de Mlle Bertho. Voici que l'administration a signifié aux Frères et à cette respectable institutrice qu'ils ne pouvaient garder plus longtemps de tels aumôniers, attendu que *le département ne reconnaît pas l'existence sacerdotale aux membres de la Société de Jésus. ! (Semaine catholique).*

Afrique. — Mgr Lavigerie cherche à raviver les souvenirs historiques et religieux qui intéressent la religion et la patrie. Après avoir achevé sur le rivage africain la chapelle élevée à la mémoire de saint Louis, il vient d'acheter sur la colline d'Hippone un vaste terrain sur lequel a vécu et est mort saint Augustin. Son intention est d'y faire

construire un petit séminaire, un asile pour les vieillards abandonnés, sous la direction des Petites-Sœurs des Pauvres, et d'y établir un pèlerinage en l'honneur du grand Docteur de l'Eglise.

— Sur un mot de leur Supérieur et à la demande de Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger et administrateur du vicariat apostolique de la Tunisie, cinq religieux capucins viennent de quitter la France pour aller suivre nos soldats d'Afriqne sur les champs de bataille ou pour les soigner et les consoler dans les hôpitaux. Deux de ces religieux ont été avec nos soldats pendant les rudes épreuves de 1870. Ils ont été chassés de leur demeure, l'année dernière; mais jetant dans l'oubli les outrages du passé, ils sont accourus avec allégresse à la voix qui les a appelés.

Prix de vertu. — Dans son discours prononcé à l'Académie sur les prix de vertu, le rapporteur a rendu un bel hommage à un prêtre du clergé de Paris : M. l'abbé Carton, curé du Petit-Montrouge, dont l'admirable et héroïque charité a créé et soutient d'importants asiles pour la vieillesse. Un prix de 2,000 francs a été donné à M. l'abbé Carton.

Léon XIII et la France. — Dans un banquet de catholiques, à Paris, présidé par M. Chesnelong, l'éloquent sénateur, ouvrant la série des toasts, a rendu un magnifique hommage à Léon XIII.

« Permettez-moi, a-t-il dit, de vous offrir un souvenir de Rome. C'était le jour de Pâques. Il m'a été donné d'assister à la messe du Saint-Père, dans la chapelle Sixtine.

« Plus tard, dans mon entretien avec le Saint-Père, le mot *France* se trouva sur mes lèvres. Aussitôt, avec une fermeté d'accent, un geste significatif que je vois encore, et en portant la main sur son cœur, le Pape me dit : « Quand je pense au monde et que je prie devant Dieu « pour toutes les nations dont j'ai la garde, je pense à la France en « particulier; c'est l'une des portions les plus chéries de mon troupeau. « Je n'y pense jamais sans compter sur elle. Je ne suis pas prophète, « et je ne sais pas quand arrivera le jour de sa rénovation chrétienne; « mais je sais bien que ce jour arrivera ; l'Eglise et la France n'ont pas « encore fini d'accomplir les grandes œuvres qu'elles sont destinées à « réaliser de concert ; elles se retrouveront encore pour se dévouer à « leur mission commune. »

Cette parole, je ne l'ai pas entendue sans émotion, et je vous la redis avec joie, car c'est une parole d'espérance.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Un étole pour les chapelains. — Deux cœurs.

Lampes. — 106 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en août, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 84 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 2 ; devant Sainte Anne, 2. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7 ; devant la statue du Sacré-Cœur, 1.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 333.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 858.

Nombre de visites faites aux clochers : 360.

Consécration des enfants à N D. de Chartres : En août ont ete consacrés 51 enfants, dont 14 de diocèses étrangers.

— Parmi les pèlerins remarqués en dernier lieu aux pieds de N.-D. de Chartres, nous mentionnerons un prêtre du Brésil, un autre d'Italie, deux d'Angleterre, beaucoup de divers diocèses de France ; plusieurs séminaristes venus à pied de Paris, d'autres d'Orléans, etc.

— La fête de Notre-Dame des Anges est devenue très populaire à Chartres, à cause des faveurs spirituelles qui s'y rattachent. La plupart des personnes pieuses qui pouvaient donner à une visite d'église quelques instants de leur journée, ont tenu à se rendre au lieu des prières assigné pour l'indulgence de la Portioncule. A la chapelle de Sainte-Madeleine, dans la crypte de la cathédrale, revient l'honneur de cette destination particulière, parce qu'elle est consacrée ordinairement aux exercices du Tiers-Ordre de Saint-François. Aussi quelle affluence, le 1er et le 2 août, dans l'enceinte privilégiée ! On y a prié beaucoup pour l'Eglise souffrante ; l'Eglise militante avait sa grande part aux suffrages, puisque, pour gagner l'indulgence *totiès quotiès*, il faut, à chaque visite, penser aux intentions du Souverain Pontife et que ces intentions portent en partie sur la délivrance de la Chrétienté. Les deux sermons ont été prêchés par le R. P. Célestin frère mineur de l'Observance. Il semble qu'en pareille circonstance une grâce spéciale est réservée aux paroles d'un enfant de Saint François.

— La fête du 15 août, commémorative de l'entrée de la Sainte Vierge dans le royaume de la gloire, rappelle de plus aux Français la consécration de leur patrie à Notre-Dame par le vœu de Louis XIII et puis le rétablissement du Culte catholique après les terribles années de la grande Révolution. Trois motifs donc pour donner à la solennité de l'Assomption un extraordinaire éclat, surtout dans les cités sur lesquelles Marie exerce un patronage plusieurs fois séculaire. A ce titre, la cité chartraine ne veut le céder à aucune autre pour les manifestations de la piété. Nous l'avons bien vu, dès les heures matinales, aux messes basses où se pressaient tant de communiants. Aux offices chantés il y avait encore foule ; le sermon des vêpres fut prêché par le R. P. Joseph, Franciscain, et le prédicateur parla doctement et éloquemment de Marie, à un auditoire très compacte. Mais c'est surtout pendant la procession extérieure, entre vêpres et complies, que nous avons pu admirer la fidélité aux vieilles traditions de foi et d'amour filial pour la Sainte Vierge. La Sainte-Châsse, contenant le précieux vêtement de Notre-Dame, a été portée dans les rues de la ville, à la suite d'un magnifique cortège de confréries, de clercs et de prêtres et la foule immense dont elle a traversé les rangs, n'a montré partout que sympathiques hommages et une vive expression de bonheur. Les chants alternaient avec la joyeuse fanfare des élèves des Frères. C'est M. l'abbé d'Hulst, vicaire-général et recteur de

l'Institut catholique de Paris qui a présidé la procession et, au retour, le salut du Saint-Sacrement

— Le 17 août, le pèlerinage national à N.-D. de Lourdes a quitté Paris et commencé son long trajet que devait interrompre un séjour à Sainte-Radégonde de Poitiers. Parmi les milliers de personnes qui ont formé les sept trains du pèlerinage a pris place un groupe chartrain relativement nombreux. Nous avons vu cette caravane particulière avant son départ de notre ville ; ces voyageurs étaient venus se mettre sous la protection de Notre-Dame de Chartres et lui confier leurs espérances. Leurs intentions ont été recommandées en notre vénéré sanctuaire. Le journal *Le Pèlerin* publie les récits authentiques des nombreuses guérisons obtenues par le pèlerinage national.

— Nos lecteurs apprendront avec bonheur que tous les jours est dite en l'église de Notre-Dame de Chartres une messe spéciale pour le salut de la France. La généreuse personne, qui a demandé cette messe quotidienne pendant toute une année, a donné là un bel exemple de foi et de patriotisme. Notre histoire nationale a montré l'intercession de la Vierge de Chartres influant, en plusieurs circonstances très graves, sur les destinées du royaume très chrétien ; pourquoi sa puissance auprès de son Divin Fils, la victime du Calvaire et de l'autel, ne se déclarerait-elle pas encore à l'époque si lamentable où nous vivons ?

— Le dimanche, 28 août, procession annuelle en souvenir de la cessation subite du choléra-morbus à Chartres, en 1832, et aussi en reconnaissance de la restauration de la Cathédrale après l'incendie de 1836.

— La fête mensuelle de l'Adoration aura lieu à la cathédrale le jeudi 15 septembe, octave de la Nativité. — Celle du mois d'août a été très suivie à la chapelle des Carmélites le prédicateur était M. l'abbé Couturier, curé de Champhol.

— Les exercices de la retraite pastorale, à Chartres, ont été prêchés par le R. P. Apollinaire, religieux franciscain. Sa parole apostolique avait déjà été très goûtée au Séminaire lors de la retraite de l'Ordination ; les prêtres du diocèse l'ont accueillie avec non moins de bonheur. M. l'abbé Arnou, curé de Thiron, a été l'interprète du clergé, au dernier jour des exercices ; son compliment gracieux et sincère a exprimé les félicitations de tous au zélé missionnaire.

— M. l'abbé Durand, Félix, précédemment professeur au Petit-Séminaire de Saint-Cheron, a été nommé vicaire de Saint-Pierre de Chartres. — M. l'abbé Ménager, Eugène, précédemment curé de Rohaire, a été nommé curé d'Ollé

— Le 15 septembre, après le sermon du soir, procession aux flambeaux dans la cathédrale et dans la Crypte. — Exposition de la Sainte-Châsse tous les jours pendant l'octave de la Nativité.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. J'ai demandé une neuvaine à Notre-Dame de Chartres pour une personne affaiblie par de longues et vives douleurs. Dès le premier jour le mieux s'est fait sentir, les douleurs ont disparu et les forces sont revenues. Nous reconnaissons tous ici la prompte et puissante intercession de notre bonne Mère.

(A. B. à B. diocèse de Chartres).

2. L'Etablissement d'instruction que j'avais recommandé à N.-D. de Chartres est sauvé du danger qui le menaçait. Je suis heureux de vous le dire et d'avoir à remercier Notre-Dame qu'on n'a jamais invoquée en vain. Veuillez faire célébrer une messe d'actions de grâces. (D. G. diocèse du Mans).

3. La Sainte Vierge a écouté les prières que je lui avait adressées. La protection de Notre-Dame de Chartres s'est fait sentir ; je viens demander en son honneur une messe d'actions de grâces.

(M. S. de Paris).

4. C'est une mère bien reconnaissante qui, au nom de tous les siens, vient remercier la Sainte Vierge de lui avoir conservé sa fille bien aimée.... Nous nous proposons d'aller remercier Notre-Dame de Chartres dans son sanctuaire.

(L. D. de.Ch. diocèse d'Orléans).

5. Au commencement de mars dernier, dans l'inquiétude où nous mettait une santé précieuse bien compromise, nous avons demandé une neuvaine de prières à Notre-Dame de Chartres ; Elle nous a pleinement exaucés. Amour et gloire à Notre-Dame de Chartres et à St Joseph ! (Une mère reconnaissante du diocèse de Chartres).

6. Je vous prie de remercier Notre-Dame de Chartres de la grande faveur qu'elle nous a obtenue. C'est à sa puissante intercession que nous attribuons la guérison de ma nièce, jeune religieuse recommandée à vos prières et à celles de vos clercs.

(X. de L. diocèse d'Arras).

7. Redevable d'une grâce à l'intercession de Notre-Dame de Chartres, j'avais promis un ex-voto. Veuillez être mon intermédiaire pour l'accomplissement de ma promesse.

(E. S. diocèse d'Evreux).

8. Je viens vous prier de faire brûler deux lampes pendant un an devant Notre-Dame. Je désire par là témoigner ma reconnaissance pour des grâces qu'elles m'a obtenues. (A. R. Paris).

9. La malade pour laquelle je vous avais demandé une neuvaine est complètement rétablie, et d'ici peu elle se rendra avec ses parents auprès de Notre-Dame de Chartres pour son pèlerinage d'actions de grâces. (M. G. d'Orléans).

BIBLIOGRAPHIE

— **La Bonne Nouvelle de Notre Seigneur Jésus-Christ**, (précédée de *l'Imprimatur* de Mgr l'Archevêque de Rennes, Dol et St.-Malo et d'une lettre du révérendissime père abbé de Solesmes à l'auteur.) Paris, Bray et Retaux, libraires-éditeurs, 82, rue Bonaparte, 1881.

Le laïque qui présente au public cet important ouvrage, a déjà publié, il y a plusieurs années, sous les auspices de Notre-Dame de Chartres, un livre qui fait honneur à ses connaissances philosophiques et à sa foi. Aujourd'hui c'est un Commentaire du Saint Evangile qui nous arrive avec des développements bien étudiés et sous une forme littéraire à laquelle la technologie scholastique donne un cachet austère et même parfois un peu original qui pique l'attention.

Le Tome premier, actuellement en vente, traite des Préambules de la Foi, et donne la concordance du saint Evangile jusqu'à la Prédication du Saint Jean-Baptiste. — Le Révérendissime Père abbé de Solesmes a adressé à l'auteur un témoignage précieux dont nous reproduisons quelques lignes :

« Votre livre est écrit d'une plume vigoureusement chrétienne, qui s'est imprégnée » de la meilleure substance de la grande Théologie. Mais chez vous la sûreté de » l'enseignement n'éteint pas, comme il arrive trop souvent, la sainte passion de la » vérité. Plus la lumière est abondante, plus on sent s'allumer à chaque pas la vraie » chaleur au cœur de l'écrivain...... Je crois pouvoir assurer qu'aucun Chrétien de » bonne volonté ne lira ces pages sans un grand profit pour son âme. Il y trouvera » un résumé original et lumineux de toute la démonstration évangélique, et, dans » l'étude du Texte sacré, le mot vrai et scientifiquement théologique sur la plupart » des questions que peut soulever la pieuse curiosité des fidèles.

» Heureux si par là il peut arriver à cet amour de la vérité qui fait le caractère » spécial de votre livre.

» C'est la plus belle récompense, cher ami, que je puisse souhaiter à vos » travaux. »

L'enclyclopédie ecclésiastique, paraissant tous les trois mois, en livraisons d'environ 325 pages chacune, sous la direction de M. l'abbé Regnaud et destinée à compléter la Somme du cathéchiste, du même auteur, en la rendant toujours actuelle. Deuxième année: 1879-1880. (4. impasse Saint-Eustache, Paris).

L'Abonnement est annuel et part, chaque année, de décembre. — Prix de l'abonnement : 5 fr. (Etranger : 8 fr.). — Prix de chaque Livraison demandée séparément 2 fr. (Etranger : 3 fr.)

Les questions de cathéchèses, de théologie, de philosophie, d'histoire et d'art religieux sont traitées dans chaque livraison d'une manière très intéressante.

Auneau. — M. l'abbé Popot, curé d'Auneau, dont nous avons publié l'appel à la charité pour la construction d'une école libre dans sa paroisse, a reçu dernièrement une offrande sous un pli cacheté qui renfermait ce simple avis : « Pour votre Ecole libre. Accusé de réception par la *Voix de Notre-Dame*. Dire ces seuls mots : J'ai reçu votre envoi de vingt francs. »

SEPTEMBRE 1881.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois
DE SEPTEMBRE 1881.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux devant un crucifix, après la communion, de la prière: *En ego*.

1er septembre, jeudi. — Indulg. plén.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pour la récitation à genoux devant le Saint Sacrement, de la prière: *Regardez, Seigneur*.

2, vendredi. — Ind. pl. : 1° pour la conf. du Cœur de Jésus; 2° p. le scap. rouge.

3, samedi. — Ind. pl. 1° p. les Tert. Fr.; 2° pl. et part. nombr. du St Sép. et de la Terre Sainte, au scap. bleu (moyennant visite à un autel de la Ste V — j. au ch.).

4, dimanche. — Ind. plé. : 1° p. les Tert Fr.; 2° p. le scap. bleu ; 3° pour le rosaire; 4° pour la Confrérie de Notre-Dame de Chartres.

5, lundi. — Ind. plén. : 1° p. la Prop. de la Foi; 2° p. l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).

6, mardi. — Indul. plén. pour l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch.).
7, mercredi. — Ind. pl. pour le scap. du Carmel.
8, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du S. Cœur de Jésus ; 3° p. l'Archic du S. C. de Marie et de St Joseph ; 4° p. le scap. du Carmel et le scap. bleu ; 5° p. l'Archic. de N.-D. de Sous-Terre, moyennant visite ; 6° p. les possess. d'objets indulg. ; 7° p. la récit. quotid. des litanies de la Ste-V
9, vendredi. — Ind. pl. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour le scap rouge.
10, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. des 7 Basil. romaines, au scap bleu (comme au 3. — j. au ch.)
11, dimanche. — Ind pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le rosaire ; 3° p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Espérance et de Charité (j. au ch.).
12 lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).
13, mardi. — Indul. plén. pour l'Archic. du Cœur de Marie (j. au ch.).
14, mercredi. — Indulg. plén. : 1° p. le scap du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.).
15, jeudi. — Ind. pl. p. l'Ap. de la prière (j. au ch.).
16, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
17, samedi. — Ind. pl. 1° p. les Tert. Fr. ; 2° pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre-S. (comme au 3. — j. au ch.).
18, dimanche. — Indulg. pl. ; 1° pour les Tert. Franc. ; 2° pour la récit. quotid. du trisagion : *Sanctus* 3° du chapelet *brigitté* ; (j. au ch.).
19, lundi. — Ind. pl. 1° p. l'Œuvre de St François de Sales ; 2° p. la récitation quotidienne du chapelet de *l'Immaculée Conception* (j. au ch.).
20, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la pr. : *Angeli Dei* (j. au ch.).
21, mercredi. — Ind. pl. pour le scap. du Carmel
22, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.).
23, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap rouge ; 2° p. l'Apost. de la pr. (vend. au ch.).
24, samedi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° pl. et part. nombr. des 7 basil. rom. , (comme au 3 — j. au ch.).
25, dimanche — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. du *Memorare* ; 3° p. un quart d'heure d'oraison mentale (j. au ch.).
26, lundi. — Ind plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; (j. au ch.).
27, mardi. — Ind. pl. 1° p. la récit. quotid. de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).
28, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.).
29, jeudi. — Indul. plén. pour la récit. quotid. de la prière : *Loué et remercié* (j. au ch.).
30, vendredi. — Ind pl. 1° p. la récit. quotid. de *l'Angelus ;* 2° p. le scap. rouge

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé GOUSSARD,
Chan. hon , Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

DISTRIBUTION DES PRIX

A L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Année 1880-1881.

INSTRUCTION RELIGIEUSE.

Quatrième. — 1er prix : Léon Potdevin, de Beurey, diocèse de Verdun. — 2e prix : Joseph Redaud, de Voise. — Accessit : Auguste Fournier, de la Grande-Loye, diocèse de Saint-Claude.

Cinquième. — 1er prix : Camille Michelot, de Beurey, diocèse de Verdun. — 2e prix : Charles Lemarinier, de Chartres. — Accessit : Alexandre Paillard, de Marnes-la-Coquette, diocèse de Versailles.

Sixième. — 1er prix : Albert Augereau, de Marboué. — 2e prix : Abel Lafosse, de Chartres. — Accessit : Ulysse Hetté, de Varize.

Septième. — 1er prix : Jean Loubet, de Chartres. — 2e prix : Alfred Mauger, de Cloyes. — Accessit : Louis Bourguet, de Coudray-au-Perche.

Huitième. — 1er prix : Edouard Marcigné, de Chartres. — 2e prix : Gaston Pionnier, de Beurey, diocèse de Verdun, — 1er accessit : Maurice Coulombeau, de Chartres. — 2e accessit : Louis Legrand, de Paris.

RAPPEL DU PRIX D'EXCELLENCE.

Quatrième. — 1er prix : Léon Potdevin, 2 fois nommé. — 2e prix : Joseph Redaud, 2 fois nommé. — Accessit : Auguste Romet, de Saint-Germain-la-Coudre, diocèse de Seez.

Cinquième. — 1er prix : Narcisse Lacroix, de Senonches. — 2e prix : Alexandre Paillard, 2 fois nommé. — Accessit : Stanislas Varoqueaux, de Saint-Denis-les-Puits.

Sixième. — 1er prix : Albert Augereau, 2 fois nommé. — 2e prix : Victor Gouhier, de Nogent-le-Rotrou. — Accessit : Paul Daret, de Voglans, diocèse de Chambéry.

Septième. — 1er prix : Jules Gallice, de Paris. — 2e prix : Paul Bruère, de Rouvray-Saint-Florentin. — Accessit : Louis Bourguet, 2 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Dominique Dudonné, de Neuvy-en-Dunois. — 2e prix : Maurice Coulombeau, 2 fois nommé. — Accessit : Edouard Marcigné, 2 fois nommé.

THÈME LATIN.

Quatrième. — 1er prix : Léon Potdevin, 3 fois nommé. — 2e prix Henri Alary, de Chartres. — Accessit : Joseph Redaud, 3 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Alexandre Paillard, 3 fois nommé. — 2e prix : Stanislas Varoqueaux, 2 fois nommé. — Accessit : Narcisse Lacroix, 2 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Albert Augereau, 3 fois nommé. — 2e prix ex æquo : Marie Baduffle, de Rouvray-Saint-Florentin ; Paul Daret, 2 fois nommé. — Accessit : Abel Lafosse, 2 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Auguste Martial, de Saint-Brice-sous-Forêt, diocèse de Versailles. — 2e prix : Louis Bourguet, 3 fois nommé. — Accessit ; Augustin Galerne, de Châteaudun.

Huitième. — 1er prix : Maurice Coulombeau, 3 fois nommé. — 2e prix : Eugène Bagland, d'Oucques, diocèse de Blois. — 1er accessit : Dominique Dudonné, 2 fois nommé. — 2e accessit : Edouard Marcigné, 3 fois nommé.

VERSION LATINE.

Quatrième. — 1er prix : Léon Potdevin, 4 fois nommé. — 2e prix : Joseph Redaud, 4 fois nommé. — Accessit : Joseph Parant, de Dompierre-aux-Bois, diocèse de Verdun.

Cinquième. — 1er prix : Narcisse Lacroix, 3 fois nommé. — 2e prix : Alexandre Paillard, 4 fois nommé. — Accessit : Henri Billault, de Rennes.

Sixième. — 1er prix : Albert Augereau, 4 fois nommé. — 2e prix : Abel Lafosse, 3 fois nommé. — Accessit : Marie Baduffle, 2 f. n.

Septième. — 1er prix : Jules Gallice, 2 fois nommé. — 2e prix : Louis Bourguet, 4 fois nommé. — Accessit : Augustin Galerne, 2 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Eugène Bagland, 2 fois nommé. — 2e prix : Maurice Coulombeau, 4 fois nommé. — 1er accessit : René Lefèvre, de Varize. — 2e accessit : Georges Faligan, d'Angers.

VERS LATINS.

Quatrième. — 1er prix : Joseph Redaud, 5 fois nommé. — 2e prix : Léon Potdevin, 5 fois nommé. — Accessit : Emile Perron, de Loigny.

Cinquième. — 1er prix : Narcisse Lacroix, 4 fois nommé. — 2e prix : Alexandre Paillard, 5 fois nommé. — Accessit : Camille Michelot, 2 fois nommé.

NARRATION FRANÇAISE.

Quatrième. — 1er prix : Henri Alary, 2 fois nommé. — 2e prix : Joseph Redaud, 6 fois nommé. — Accessit : Léon Potdevin, 6 f. n.

THÈME GREC.

Quatrième. — 1er prix : Joseph Redaud, 7 fois nommé. — 2e prix : Léon Potdevin, 7 fois nommé. — Accessit : Auguste Romet, 2 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Camille Michelot, 3 fois nommé. — 2e prix : Stanislas Varoqueaux, 3 fois nommé. — Accessit : Charles Lemarinier, 2 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Albert Augereau, 3 fois nommé. — 2e prix, Marie Baduffle, 3 fois nommé. — Accessit : Victor Gouhier, 2 f. n.

VERSION GRECQUE.

Quatrième. — 1er prix : Léon Potdevin, 8 fois nommé. — 2e prix : Joseph Redaud, 8 fois nommé. — Accessit : Joseph Parant, 2 f. n.

Cinquième. — 1er prix : Alexandre Paillard, 6 fois nommé. — 2e prix : Charles Aubert, de Belhomert. — Accessit : Narcisse Lacroix, 4 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Albert Augereau, 6 fois nommé. — 2e prix : Marie Baduffle, 4 fois nommé. — Accessit : Paul Daret, 3 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Jules Gallice, 3 fois nommé. — 2e prix : Louis Bourguet, 5 fois nommé. — Accessit : Charles Cloarec, de Lambezellec, diocèse de Quimper.

GRAMMAIRE FRANÇAISE ET ORTHOGRAPHE.

Quatrième. — 1er prix : Joseph Redaud, 9 fois nommé. — 2e prix : Léon Potdevin, 9 fois nommé. — Accessit : Fulbert Pelletier, de Voves.

Cinquième. — 1er prix : Charles Aubert, 2 fois nommé. — 2e prix : Camille Michelot, 4 fois nommé. — Accessit : Stanislas Varoqueaux, 4 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Albert Augereau, 7 fois nommé. — 2e prix : Paul Daret, 4 fois nommé. — Accessit : François Ropars, de Lambezellec, diocèse de Quimper.

Septième. — 1er prix : Alfred Mauger, 2 fois nommé. — 2e prix : Louis Bourguet, 6 fois nommé. — Accessit : Paul Bruère, 2 f. ne

Huitième. — 1er prix : Dominique Dudonné, 3 fois nommé, — 2. prix : Eugène Bagland, 3 fois nommé. — 1er accessit : Oscar Chapelain, de la Ferté-Villeneuil. — 2e accessit : Maurice Coulombeau, 5 f. n.

GRAMMAIRE GRECQUE.

Cinquième. — 1er prix : Stanislas Varoqueaux, 5 fois nommé. — 2e prix : Charles Aubert, 3 fois nommé. — Accessit : Narcisse Lacroix, 5 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Albert Augereau, 8 fois nommé. — 2e prix : Henri Benoist, de la Ferté-Bernard, diocèse du Mans. — Accessit : François Ropars, 2 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Henri Planchette, du Favril. — 2e prix : Louis Bourguet, 7 fois nommé. — Accessit : Alfred Mauger, 3 fois nommé.

GRAMMAIRE LATINE.

Sixième. — 1er prix : Henri Benoist, 2 fois nommé. — 2e prix : Marie Baduffle, 5 fois nommé. — Accessit : François Ropars, 3 f. n.

Septième. — 1er prix : Paul Bruère, 3 fois nommé. — 2e prix : Jules Gallice, 4 fois nommé. — Accessit : Louis Bourguet, 8 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Maurice Coulombeau, 6 fois nommé. — 2e prix : Dominique Dudonné, 4 fois n. — 1er accessit : Eugène Bagland, 4 fois nommé. — 2e accessit : Edouard Marcigné, 4 fois nommé.

HISTOIRE.

Quatrième, — 1er prix : Léon Potdevin, 10 fois nommé. — 2e prix : Joseph Redaud, 10 fois nommé. — Accessit : Joseph Parant, 3 fois n.

Cinquième. — 1er prix : Camille Michelot, 5 fois nommé. — 2e prix : Albert Margat, de Maule, diocèse de Versailles. — Accessit : Charles Aubert, 4 f. n.

Sixième. — 1er prix : François Ropars, 4 fois nommé. — 2e prix : Albert Augereau, 9 fois nommé. — Accessit : Victor Gouhier, 3 f. n.

Septième. — 1er prix : Jules Gallice, 5 fois nommé. — 2e prix : Jean Loubet, 2 fois nommé. — Accessit : Louis Bourguet, 9 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Eugène Bagland, 5 f. n. — 2e prix : Maurice Coulombeau, 7 f. n. — 1er accessit ex æquo : Charles Lailler, de Germignonville ; Dominique Dudonné, 5 f. n. — 2e accessit : Gaston Pionnier, 2 f. n.

GÉOGRAPHIE.

Quatrième. — 1er prix : Léon Potdevin, 11 f. n. — 2e prix : Joseph Redaud, 11 f. n. — Accessit : Joseph Parant, 4 f. n.

Cinquième. — 1er prix : Camille Michelot, 6 f. n. — 2e prix : Charles Aubert, 5 f. n. — Accessit : Narcisse Lacroix, 6 f. n.

Sixième. — 1er prix : Ulysse Hetté, 2 f. n. — 2e prix ex æquo : Paul Daret, 5 f. n. ; Victor Gouhier, 4 f. n. — Accessit : François Ropars, 5 f. n.

Septième. — 1er prix : Jules Gallice, 6 f. n. — 2e prix : Paul Bruère, 4 f. n. — Accessit : Louis Bourguet, 10 f. n.

Huitième. — 1er prix : Eugène Bagland, 6 f. n. — 2e prix : Maurice Coulombeau, 8 f. n. — 1er accessit : Dominique Dudonné, 6 f. n. — 2e accessit ex æquo : Victor Charpentier, de Saint-Arnoult-des-Bois ; Georges Faligan, 2 f. n.

ARITHMÉTIQUE.

1er *Cours.* — 1er prix : Léon Potdevin, 12 f. n. — 2e prix : Fréjus Tafforeau, de la Ferté-Villeneuil. — Accessit : Auguste Fournier, 2 f. n.

2e *Cours.* — 1er prix ex æquo : Joseph Parant, 5 f. n.; Charles Aubert, 6 f. n. — 2e prix : Louis Bourguet, 11 f. n. — 1er accessit : Emile Perron, 2 f. n. — 2e accessit : Modeste Bayeul, de Fontaine-Simon.

3e *Cours.* — 1er prix : — Alfred Mauger, 4 f. n. — 2e prix : Dominique Dudonné, 7 f. n. — 1er accessit : Charles Lailler, 2 f. n. — 2e accessit : Louis Legrand, 2 f. n.

4e *Cours.* — 1er prix : René Lefèvre, 2 f. n. — 2e prix : Georges Faligan, 3 f. n.— 1er accessit : Eugène Bagland, 7 f. n.— 2e accessit : Paul Sédillot, de Dammarie. — 3e accessit : Laurent Lecomte, de Chartres.

EXAMEN.

Quatrième. — 1er prix : Joseph Redaud, 12 f. n. — 2e prix : Auguste Jacoutot, de Montenois, diocèse de Besançon. — Accessit : Auguste Romet, 3 f. n.

Cinquième. — 1er prix : Camille Michelot, 7 f. n. — 2e prix : Charles Aubert, 7 f. n. — Accessit ex æquo : Narcisse Lacroix, 7 f. n.; Alexandre Paillard, 7 f. n.

Sixième. — 1er prix : Albert Augereau, 9 f. n. — 2e prix : François Ropars, 6 f. n. — Accessit : Paul Daret, 6 f. n.

Septième. — 1er prix : Alfred Mauger, 5 f. n. — 2e prix : Paul Bruère, 5 f. n. — Accessit ex æquo : Jules Gallice, 7 f. n.; Auguste Martial, 2 f. n.

Huitième. — 1er prix : Dominique Dudonné, 8 f. n. — 2e prix : Gaston Pionnier, 3 f. n. — 1er accessit : Edouard Marcigné, 5 f, n. — 2e accessit : Charles Lailler, 3 f. n.

MUSIQUE.

Chant : Soprano. — 1er prix : Paul Daret, 7 f. n — 2e prix : Philippe Arnoult, de Denain, diocèse de Cambrai. — 1er accessit : Victor Gouhier, 4 f. n. — 2e accessit : Charles Villeneuve, de St-Arnoult-des-Bois. — 3e accessit : Edouard Marcigné, 6 f. n.

Alto. — 1er prix : Camille Michelot, 8 f. n. — Accessit ex æquo : Abel Lafosse, 4 f. n.; Ernest Salmon, de Villars.

Plain-chant. — Prix : Auguste Romet, 4 f. n.; Alexandre Paillard, 8 f. n.; Marie Baduffle, 6 f. n.; Auguste Martial, 3 f. n. — Accessit : Joseph Parant, 5 f. n.; Albert Margat, 2 f. n.; Augustin Galerne, 3 f. n.

Piano. — 1re division. — 1er prix : Stanislas Varoqueaux, 6 f. n. — 2e prix : Auguste Jacoutot, 2 f. n. — 2e division. — Prix : Charles Cloarec, 2 f. n. — Accessit : Paul Bruère, 6 f. n.

PRIX D'ACCESSITS.

Quatrième. — Joseph Parant, pour 5 access.; Auguste Romet, pour 3.

Cinquième. — Narcisse Lacroix, pour 5 accessits.

Sixième. — François Ropars, pour 4 access.; Victor Gouhier, pour 3 access.; Paul Daret, pour 3 access.

Septième. — Louis Bourguet, pour 5 access.; Augustin Galerne pour 3.

Huitième. — Edouard Marcigné, pour 3 access.; Dominique Dudonné, pour 3 ; Charles Lailler, pour 3.

La première rentrée est fixée au 3 septembre.

La rentrée générale au 4 octobre.

Imprimerie et Lithographie J L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE

10e NUMÉRO — OCTOBRE 1881

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Le R. P. LACORDAIRE, de l'ordre des frères prêcheurs (1)

(*Suite et fin*).

Séparé de ceux qu'il appelait *ses enfants*, et retiré à Rome au couvent de la Minerve, le père Lacordaire reprit, avec sa tranquillité ordinaire, ses habitudes de travail et de retraite. A la fin de cette année 1841, il obtint la permission de revenir en France pour y continuer le cours de ses prédications. Il partit au mois de septembre et visita en passant ses chers exilés de la *Quercia* et de *Bosco*, dont la paix et la douce union le comblèrent de joie.

Le Père se rendit à Bordeaux où il prêcha quatre mois; de décembre 1841 à la fin de mars 1842. Cette longue station eut un succès prodigieux. L'émotion et l'enthousiasme de son immense auditoire élevèrent l'orateur au dessus de lui-même. Les fruits de conversion et d'ébranlement furent sérieux et abondants. Mais ce qu'il importe de ne pas oublier et de mettre en relief, c'est la portée et le résultat de ces triomphes sur l'opinion publique et sur la cause de l'Eglise.

On entrait alors dans la période des luttes glorieuses pour la liberté d'enseignement et d'association. Les évêques allaient élever la voix ; de puissants orateurs se chargeaient de répondre aux adversaires dans les deux chambres; la presse y ferait écho ; des comités allaient s'organiser pour diriger et soutenir le mouvement. C'est à ce moment, que l'orateur reparaissait en France. Or quel était-il cet homme qui pendant quatre

(1) D'après sa vie intime et religieuse si admirablement écrite par le R. P. Chocarne, dominicain, 2 vol. in-8°, Poussielgue, éditeur, Paris, rue Cassette, 27.

mois tenait la ville de Bordeaux sous la magie de sa parole; cet homme qui allait passionner de même Nancy, Lyon et tant d'autres villes ; cet homme qui le premier, depuis des siècles, avait fait à la parole sacrée des auditoires comme Bossuet et Bourdaloue n'en avaient jamais eus? C'était un proscrit; c'était un moine, un descendant des inquisiteurs, sa tête était rasée, et la laine blanche de son froc se cachait mal sous la dentelle de son rochet. (1) Sa seule présence était un délit, les foules l'acclamaient ; mais il avait contre lui je ne sais quel article d'une loi caduque. Il arrivait avec le prestige des plus pures gloires réunies sur une même tête : une parole de feu, le front illuminé du génie, des services rendus, des erreurs que la réparation avaient rendues moins grandes que ses vertus, le culte presque exagéré de son pays et de son temps, une âme de saint dans un cœur de grand homme, un chrétien antique dans un homme nouveau, mais il était moine.... il ne s'en effraya guère. Il semblait même n'avoir quitté Paris et la France que pour reparaître au plus fort de la lutte, et couvrir son nouvel habit de la popularité de son nom et de son irrésistible éloquence.

Ce ne sera pas un des moins admirables conseils de la Divine sagesse, d'avoir donné à la France, à l'époque où se plaidait le procès des ordres religieux, deux des plus grandes et des plus pures figures monastiques de ce siècle : le Père de Ravignan et le Père Lacordaire, et de les avoir présentés l'un à côté de l'autre dans la chaire de Notre-Dame, un peu au dessus des combattants, permettant ainsi de juger de l'arbre par ses fruits.

De Bordeaux, que le Père Lacordaire quitta au mois d'avril, il se rendit à *Bosco* et y passa tout l'été de 1842. Le temps de l'épreuve allait finir et les novices de *la Quercia* ayant prononcé leurs vœux, vinrent rejoindre leurs frères. Ils étaient 7 profès et 3 novices : ainsi se trouvait réunie de nouveau sous le Père commun, la petite famille dispersée un an auparavant par l'orage de St Clément.

(1) Par transaction il avait consenti à mettre un rochet et une mosette sous sa robe de religieux.

Au mois de novembre 1842, le Père vint à Nançy, où il prêcha pendant cinq mois. C'est dans cette ville qu'eut lieu sa première fondation. Il en laissa la direction au Père Jandel, et reparut dans la chaire de Notre-Dame le 3 décembre 1843. Qu'allait-il se passer? Tout le monde attendait : l'immense nef était trop petite pour contenir la foule qu'agitait un sourd murmure.... Après avoir promené un long regard sur ces rangs pressés où il put reconnaître les *loups* à côté des frères, il débuta ainsi. « Après la bataille d'Arbelles, Darius, roi de Perse. » Tout le monde tendit l'oreille. On n'avait pu se reconnaître et a sa troisième phrase, comme il l'avait prédit aux *timides* qui s'effrayaient de lui voir conserver la blanche robe dominicaine, il s'était fait dans le cœur de tous un asile sacré. » Il n'y eut aucun cri, aucun désordre. La presse se tut, on fut favorable, et le *Siècle* lui-même fit un article louangeur.

Tout en poursuivant dans cette chaire de Notre-Dame l'exposition du dogme catholique jusqu'en 1851, le fils de Saint Dominique n'en continua pas moins ses stations de province qui lui servaient comme d'esquisses pour ses grandes conférences, et lui donnaient l'occasion de ses principales fondations religieuses.

Celle de Chalais, vieux couvent en ruines, placé comme un nid d'aigle dans les montagnes, à trois lieues de Grenoble, fut une des plus importantes, l'ampleur des constructions, leur primitive destination, le calme de la solitude ayant permis d'en faire la première maison où la vie religieuse, les observances monastiques et les joies de la fraternité purent s'épanouir à l'aise. Les novices et les étudiants quittèrent alors Bosco, et le 4 août 1845, fête de St Dominique, le noviciat fut canoniquement institué au Couvent de *Notre-Dame de Chalais*. C'est ainsi qu'après six ans d'un laborieux enfantement, le rétablissement de l'Ordre en France se trouva solidement assuré.

Le Père Lacordaire établit la règle primitive dans toute sa rigueur, n'y apportant que les seules dispenses autorisées par les constitutions ou imposées par les nécessités du ministère de la prédication. Pour lui, il joignit à ces observances déjà si rigides, d'effrayantes austérités. Voulant expier sa gloire, il se

soumettait aux plus rudes flagellations et imposait à ses inférieurs de lui infliger de ces humiliations répugnantes que l'on retrouve dans la Passion du Sauveur. « *On le frappait on l'injuriait, on le souffletait, on lui crachait au visage* », il était heureux alors et sur ses traits ainsi flétris resplendissait un céleste rayonnement !... L'âme du saint religieux était trop rapprochée de Dieu pour qu'il laissât la moindre poussière d'orgueil en ternir la pureté. Son historien rapporte qu'un soir, après une de ses plus belles conférences, l'heure à laquelle il descendait pour dîner étant passée, il ne parut pas. Connaissant son exactitude, un ecclésiastique monte à sa chambre et frappe : personne ne répond. Il entre et voit le Père Lacordaire, aux pieds de son crucifix, la tête entre les mains, absorbé dans une prière entrecoupée de sanglots. Il s'approche et se jetant dans ses bras : « Mon Père, lui dit-il, qu'avez vous ? — J'ai peur, lui dit le Père, avec un visage baigné de larmes. — Peur, mon Père et de quoi donc ? — J'ai peur de ce succès !....

L'humilité du Père Lacordaire était cette vertu définie par St Bernard qui, prenant pour base la connaissance de soi-même, renvoie au Ciel le mérite du bien qu'elle voit en elle, à la terre le triste honneur de ce qui est mauvais ; elle lui faisait voir clairement ses fautes sans lui faire pour cela méconnaître la position élevée que Dieu lui avait créée dans son Eglise : et, loin de s'y complaire vainement, il n'y trouvait qu'une vocation gratuite accompagnée de plus de périls et de devoirs. Quant aux honneurs qui vinrent le chercher dans sa cellule de religieux, il les reçut non pour lui, mais pour la gloire de la cause qu'il défendait. Voilà pourquoi quand il fut appelé en 1848, par le suffrage de ses concitoyens, à siéger, malgré son froc, dans les conseils de la nation, il ne refusa pas cet honneur ; mais avant tout prêtre et religieux, il se retira bientôt des agitations d'une politique où il n'aurait pu voir l'éclosion de ses principes, et conserver l'indépendance de ses convictions.

De même, sur la fin de sa vie, il ne consentit à faire partie de l'académie française que parce qu'il lui parut impossible de

refuser ce qu'il regardait comme « un hommage extraordinaire rendu à la religion dans un *pauvre moine*, le premier qui ait pris place dans cette docte assemblée, depuis plus de deux cents ans qu'elle est fondée. »

Après avoir fait paraître sous leur véritable jour ces deux actes de la vie publique du Père Lacordaire, si diversement appréciés, nous allons jeter un coup d'œil sur l'œuvre capitale de son existence, en rapportant ses principales fondations.

Le Père prêcha l'Avent de 1848, à Dijon. Son séjour dans cette ville amena l'établissement de *Flavigny*. L'air y étant moins rude que celui de Chalais, le Père y transporta ses jeunes novices, en réservant la montagne du Dauphiné pour les étudiants. L'année suivante, le 4 novembre 1849, Mgr Sibour, archevêque de Paris, installait solennellement le Père Lacordaire et ses religieux dans l'ancien couvent des Carmes, là même où avaient eu lieu les massacres *des septembriseurs*.

L'Ordre possédait donc quatre maisons régulièrement établies. Le moment était venu de demander l'érection canonique de la province de France et de la faire entrer ainsi dans les rouages d'une administration régulière et dans tous les droits des anciennes provinces. Le Père Gigli, alors vicaire général de l'Ordre, souscrivit avec joie à la demande du fondateur et l'institua premier provincial.

Après le coup d'État du 2 décembre 1852, le grand orateur ne remonta plus dans la chaire de Notre-Dame, malgré les instances que lui en fit l'archevêque de Paris. Il partit presque immédiatement pour visiter les couvents de Belgique et de Hollande dont il était vicaire général, et de là se rendit en Angleterre, où la sève dominicaine française avait aussi pénétré. Il revint ensuite en France et se décida, pendant l'été de 1852, à faire l'acquisition du collège d'Oullins près de Lyon. Il envoya les premiers membres du *tiers-ordre enseignant* qu'il avait résolu de fonder, à Flavigny pour y faire leur noviciat. Depuis longtemps la grande pensée de l'éducation de la jeunesse lui était apparue comme le complèment de sa labo-

rieuse carrière, et il avait résolu d'y consacrer ses dernières années. Il n'abandonnait pas pour cela la direction du grand-Ordre ; c'était simplement un nouvel accroissement de famille qui augmentait pour lui les labeurs et les joies.

La fondation de Toulouse, le berceau de la famille dominicaine, amena celle de Sorèze, ancienne abbaye bénédictine dont l'école avait été longtemps célèbre. Le Père Lacordaire, aidé de ses religieux, devait renouer la chaîne des glorieuses et saines traditions des siècles écoulés. Il en prit possession le 8 août 1854, la joie au cœur et avec l'élan de sa noble nature. Il avait dit: « Sorèze sera le tombeau de ma vie, l'asile de ma mort et pour l'une et l'autre un bienfait. » Il épuisa en effet ce qui lui restait de forces pendant les sept années qu'il passa au milieu de cette jeunesse, dont il se montrait le père et pour laquelle il avait tant d'amour....

Cependant les soins qu'il donnait au collège ne l'empêchèrent pas de mettre le sceau à toutes les fondations du grand Ordre, en rachetant le couvent de St Maximin en Provence, où il établit, dans l'été de 1859, ses novices étudiants de Chalais. Les frères prêcheurs rentrèrent par suite de cette acquisition en possession de la grotte et du bois sacré ou Marie-Madeleine acheva sa vie comtemplative et pénitente.

Le Père voulut ensuite payer sa dette de reconnaissance envers la tendre amie du Sauveur, en écrivant sur elle avec son âme, un petit livre d'une beauté achevée, qu'il termina par ces paroles : « Puissé-je écrire ici ma dernière ligne, et comme Marie-Madeleine, l'avant-veille de la Passion, briser aux pieds de Jésus-Christ, le frêle et fidèle vase de ma pensée ! »

Son désir ne fut que trop exaucé ! ce furent-là ses derniers actes; et dès le mois de janvier 1860, apparurent les premiers symptômes du mal qui devait l'enlever prématurément à sa famille religieuse et à ses chers enfants. Après plusieurs alternatives causées par une amélioration de santé et de bien alarmantes rechutes, le vaillant athlète de la foi du Christ rendit son âme à son Créateur, le 21 novembre 1861. en la fête de la Présentation de la Très Ste Vierge, qui devait être

aussi le jour de sa présentation à Dieu par les mains de Marie... Il n'avait pas encore 60 ans.

Les obsèques du Père Lacordaire furent honorées de la présence de plusieurs Evêques. Mgr de la Bouillerie prononça l'éloge funèbre et trouva, dans les inspirations de son cœur et de sa foi, des accents d'une sublime éloquence pour redire les vertus de son illustre ami.

La cérémonie funèbre avait commencé à 10 heures ; à 2 heures tout était fini... Mais non, tout n'était pas fini, de telles existences laissent après elles une traînée lumineuse que le souffle destructeur du temps ravive au lieu de l'éteindre, transmettant ainsi le bien qu'elles ont fait à leurs contemporains, aux générations qui les suivent !......

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

LETTRE PASTORALE

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES A SON CLERGÉ

Au sujet de l'étude de l'Histoire Sainte et des moyens propres à inculquer dans l'esprit des enfants les faits de l'Ancien et du Nouveau Testament.

NOS CHERS COLLABORATEURS,

Ceux qui travaillent à décatholiciser la France et à laïciser l'école, je me sers de leurs expressions, voudraient rayer l'histoire sainte du catalogue des livres classiques. Comme cette histoire est la preuve sensible et permanente de l'action divine sur les événements qui se produisent dans le cours de la vie humaine, on conçoit que l'impiété veuille s'inscrire en faux contre des faits qui la flétrissent et la condamnent.

L'impie, selon la parole de l'Esprit Saint, a dit dans son cœur : il n'y a point de Dieu, et ce cri, ajoute le texte sacré, est le délire de la raison et le signe de la corruption du cœur. Mais, quoi qu'en disent les hommes aveugles ou libertins, l'histoire sainte demeurera comme la manifestation de la Providence de Dieu, de sa miséricorde et aussi de sa justice qui apparaît déjà en ce monde, jusqu'à ce que s'exécutent plus tard ses éternels et inexorables arrêts.

L'histoire sainte commence avec le monde. Dans les premiers temps, lorsque les limites de la vie humaine étaient moins restr[...] les pères racontaient à leurs enfants les merveilles du [...] et ces récits suffisaient alors à en perpétuer la mé[...] mesure que le genre humain, en se multipliant, [...] surface du globe, les antiques traditions a[...] s'effacer du souvenir des hommes. C'est [...] qui fut à la fois historien, législat[...] parfaitement jusqu'aux moindres [...]

miers temps, puisque quatre vies de patriarches, qui s'étaient vus successivement, le rattachaient à l'époque d'Adam lui-même (1). La majesté des écrits de Moïse n'a rien de commun avec les fables païennes qui ne sont bien souvent qu'une grossière imitation des faits rapportés par l'historien sacré. Au reste, celui-ci devance de plusieurs siècles les écrivains les plus célèbres de l'antiquité, puisqu'il a vécu cinq cents ans avant Homère, huit cents ans avant le philosophe Thalès, neuf cents ans avant Pythagore et plus de onze cents ans avant Socrate, Platon, Aristote, qui sont les maîtres de toute la science des Grecs.

L'histoire sainte contient l'ancien et le nouveau Testament. L'ancien n'était que la préparation au nouveau. Nous avons fait remarquer cet ensemble, et cette suite admirable de la vraie religion dans les courtes préfaces des diverses éditions de l'abrégé que nous avons publié. Les traits les plus saillants qu'il renferme sont propres à captiver d'abord l'attention des enfants ; ils réveillent leur foi et affermissent leur vertu naissante ; aussi ne pourra-t-on pas comprendre plus tard que l'on ait essayé d'écarter des écoles ce livre, le premier et le plus utile de tous. Mais on sera plus stupéfait encore, lorsqu'on saura qu'à cette même époque, en France, on a mis en délibération si le nom de Dieu serait prononcé dans l'enseignement public. Ce nom sacré avait été respecté aux jours les plus sinistres de nos malheurs publics, et voilà qu'aujourd'hui c'est à peine s'il peut trouver grâce ! Quelle inconcevable aberration ! Quelle honte pour notre pays !

Quant à nous, N. Ch. C., nous apprendrons l'histoire sainte à nos enfants ; nous voulons qu'ils en connaissent les principaux faits, au moins autant que leur âge le leur permet. La chose ne sera pas sans difficulté ; car, à l'heure qu'il est, c'est à peine si, après les heures réglementaires des classes, les enfants ont le temps de respirer. Les courts moments dont ils peuvent disposer leur sont bien souvent ravis par des entraves ou des arrangements pris au gré de MM. les Instituteurs, en sorte que MM. les Curés doivent enseigner, pour ainsi dire, à la dérobée les éléments de la doctrine sainte. Votre zèle, chers Collaborateurs, à la fois actif et patient, vous inspirera la conduite à tenir. Vous assurerez d'abord l'instruction essentielle, le catéchisme. Quant à l'histoire sainte, je vous conseille de ne présenter cette étude aux enfants que comme un délassement pour tous et une récompense pour les plus sages. Ceux-ci regarderont comme un honneur et un privilège de réciter une ou deux réponses à chaque séance ; les enfants moins instruits recueilleront de la bouche de leurs condisciples cette récitation, et telle est la facilité du jeune âge à retenir les traits historiques, qu'un seul pris au hasard, et qui n'avait pas paru d'abord fixer l'attention d'un enfant, restera pour toujours gravé dans sa mémoire. Vous savez quelle est la durée du temps que le synode diocésain assigne pour l'explication du caté-
...isme (2) ; il ne faudrait pas que celui que vous consacrerez à l'his-
...inte dépassât dix minutes ou un quart d'heure.

...issance de la partie de l'histoire sainte qui renfermo le
...ent sera d'une plus grande facilité encore pour les
...faits qui y sont rapportés ne sont que le texte

...eu que deux personnes, Mathusalem et Sem, et
...en a eu qu'une seule, qui est Lévi.

sacré lui-même, qui par sa clarté et sa simplicité est à la portée de l'intelligence des plus jeunes enfants, l'étude en sera plus agréable qu'applicante, d'autant que plusieurs, ayant déjà appris le Saint Evangile, le retrouveront presque mot à mot dans l'abrégé, mais dans un ordre de questions et de réponses qui leur montrera la suite des faits et excitera en eux le désir d'en savoir le dénouement. Pie IX, de glorieuse mémoire, a approuvé nos vues sur ce point et encouragé nos efforts, et sa bénédiction, nous l'espérons, continuera à en garantir le succès.

C'est pourquoi, le Saint Nom de Dieu invoqué, nous avons statué et statuons ce qui suit :

Article 1er. Dès la rentrée des classes, ou au plus tard, à dater du 1er janvier 1882, Messieurs les Ecclésiastiques de notre diocèse, en même temps qu'ils apprendront le catéchisme aux enfants, leur feront connaître l'abrégé de l'histoire sainte que nous avons publié (1)

Article 2. Pour qu'il y ait uniformité dans l'enseignement de l'histoire sainte et pour éviter toute confusion dans l'esprit des enfants, ce même abrégé sera seul adopté dans nos établissements ecclésiastiques et dans les maisons religieuses de notre diocèse.

Article 3. La disposition de l'article précédent s'appliquera même aux communautés qui, n'ayant pas leur maison mère dans le diocèse de Chartres, y ont formé des établissements particuliers d'enseignement libre.

Article 4. Comme d'après l'article 1er, Messieurs les Curés devront faire usage de notre abrégé lorsqu'ils instruisent les enfants à l'époque de la première communion, nous engageons les chefs d'établissements libres non congréganistes à mettre entre les mains de leurs élèves ledit abrégé, afin de leur en féliciter l'étude.

Donné à Chartres le 5 août de l'an de grâce 1881.

† L. EUGÈNE, *évêque de Chartres.*

Par Mandement :

Germond, *Secrétaire.*

— Au dernier numéro de la *Voix*, nous avons inséré la lettre adressée par notre vénérable évêque à Sa Sainteté Léon XIII, à l'occasion des manifestations révolutionnaires contre la mémoire du bien-aimé pontife Pie IX. Voici la réponse que Monseigneur de Chartres a reçue de Rome ; Sa Grandeur en a fait part à son clergé à la fin de la retraite pastorale.

ILLUSTRISSIME ET RÉVÉRENDISSIME SEIGNEUR,

La profonde amertume dont a été justement accablé le cœur du Saint-Père par les sacrilèges attentats commis dans la nuit du 13 juillet contre les dépouilles de son glorieux prédécesseur, a reçu un doux

(1) La première édition a paru en 1868 ; la seconde, au nombre de 11,000 exemplaires, allant être épuisée, la troisième paraîtra très prochainement. Tout ce qui concerne cette affaire au point de vue matériel a été abandonné gratuitement à M. Lecoffre, rue Bonaparte, n° 90, à la seule condition que celui-ci livrera chaque exemplaire au prix le plus réduit possible, afin d'en faciliter l'acquisition aux enfants peu aisés. Le nombre des gravures sera augmenté. Chaque exemplaire porte la lettre approbative de Notre Saint Père le Pape Pie IX.

soulagement de l'adresse que votre Illustrissime et Révérendissime Seigneurie, au nom du clergé et du peuple de son illustre diocèse, a déposée aux pieds du trône pontifical, pour réprouver ces excès et pour se déclarer d'autant plus unis au Saint Siège apostolique et au Pontife romain, que les offenses qu'on fait à leur dignité ont été plus graves.

Sa Sainteté, en me chargeant de vous exprimer sa juste reconnais- et de vous manifester les sentiments d'une bienveillance particulière pour ce pieux devoir, a donné avec une affection paternelle la bénédiction apostolique à votre Illustrissime Seigneurie et au troupeau qui lui est confié.

Il ne me reste qu'à joindre à cette manifestation l'assurance des sentiments de parfaite estime avec lesquels je suis

De votre Illustrissime Seigneurie,
le serviteur,

Rome, 19 Août 1881. L. Cardinal JACOBINI.

IMPRESSIONS DE PÈLERINAGE.

« Il n'est pas bon de garder le secret du Roi », dit la Sainte Écriture : cette parole m'encourage, à reproduire quelques unes des pieuses sensations que m'a fait éprouver mon pèlerinage à cette grotte aux miracles, où la Reine des Vierges est apparue 18 fois à un enfant des montagnes, lui adressant comme adieu ces paroles qui renferment un ineffable mystère:

« JE SUIS L'IMMACULÉE CONCEPTION. »

O Lourdes ! O vallée bénie des cieux ! Autrefois perdue sans renom dans un replis des Pyrénées, tu vois maintenant des foules, envieuses de ton bonheur venir demander à la source, qui a jailli sous le souffle de Marie, la santé pour les malades, à sa radieuse image, le salut de la patrie, la paix de l'âme et la conversion des pécheurs.

Ce double courant est le caractère propre de tous les pèlerinages qui affluent dans cette grotte de Massabielle dont une ravissante basilique est devenue le splendide couronnement. Aussi les miracles, fruit de la foi, de la confiance et d'une prière incessante qui se transforme en un cri du cœur, s'y multiplient à l'infini, rappelant dans la manière dont ils s'opèrent, ces grandes scènes évangéliques que le Sauveur résumait ainsi aux disciples de St Jean : « Allez dire à votre maître ce que vous venez de voir et d'entendre, les boiteux marchent, les aveugles voient, les sourds entendent, les muets parlent, les lépreux sont guéris. »... Oui, toutes ces merveilles ont lieu devant vous ; vous les voyez de vos yeux, vous les

touchez de vos mains; vous suivez les traces de ces pieds naguère inertes et devenus subitement agiles; vous apercevez les cicatrices de ces plaies qui, un instant auparavant, vous étaient apparues béantes; vous contemplez cette forêt de béquilles appendues à la voûte du rocher, comme autant de victoires de l'Immaculée Marie sur des maux réputés incurables; et, dans l'extase de la reconnaissance, vous redites en chœur, avec la foule qui vous environne, le cantique immortel de la Vierge de Juda: « *Magnificat anima mea Dominum.* »

A Lourdes, si bien nommé « *le paradis de l'église militante* », la personnalité s'efface, on prie avec tous et pour tous, on gémit avec ceux qui pleurent, on se réjouit avec ceux que le bonheur inonde. Les chants de la douleur et de l'action de grâces se succèdent et s'entrecroisent; mais la note qui domine toutes les autres est celle de *l'Ave Maria.* C'est par elle qu'on demande, qu'on obtient. On la jette vers les cieux comme une flèche d'amour, et la Vierge puissante la renvoie sur la terre en pluie de grâces et de bénédictions.... Mais, il faut le dire, les faveurs sont d'autant plus nombreuses qu'elles sont sollicitées avec plus de persévérance et d'ardeur. A la porte de la piscine où l'on baigne les malades, un religieux, bien connu à Chartres par ses touchantes prédications, le R. Père Gillot, récitait infatigablement le rosaire, entouré d'un groupe de pèlerins qui se renouvelaient comme les flots de la mer succèdent aux vagues expirées sur le rivage; mais *lui* restait là, immobile au poste d'honneur de la charité, priant avec un recueillement profond et une édifiante ferveur. Cependant tous les malades que l'on transporte à Lourdes ne sont pas guéris. Dieu a ses desseins sur les âmes, et la souffrance est pour le plus grand nombre le meilleur moyen de sanctification. D'autres fois le Seigneur diffère seulement ses dons pour les faire désirer davantage, ce qui produit des spectacles navrants qui brisent le cœur.

Une pauvre femme avait une petite fille aveugle; elle la conduit à la grotte et la place vis à vis de l'excavation du rocher, où se trouve la statue de l'apparition — Vois-tu la bonne Vierge? » demande-t-elle à l'enfant. — Non, je ne la vois pas. — Hé bien! prie ma petite, et en même temps la mère adresse à Marie des supplications désolées qu'elle interrompt pour redemander à l'enfant. — « Vois-tu la bonne Vierge? » et l'enfant de répondre toujours « Mère, je ne la vois pas... » Des larmes s'échappaient de tous les yeux devant cette scène si émouvante, et bien des prières s'unissaient à celles de cette femme éplorée. L'heure de la Providence se faisait attendre sans que l'espérance fut pour cela bannie du cœur de la mère et de celui de l'enfant. D'autres aveugles n'avaient-

ils pas tout dernièrement encore recouvré la vue ? Pourquoi ne pas solliciter avec instance, la même faveur ? Pourquoi ne pas espérer le même bienfait ?

Parmi les grâces extraordinaires dont le pèlerinage de Nantes a été favorisé, je citerai comme un des plus frappants, la guérison d'une femme affligée d'un cancer à la bouche, horrible à voir. Après une double immersion dans la piscine, il ne lui restait plus aucune trace d'affection cancéreuse, ainsi que le médecin le déclara. L'enflure avait complètement disparû et la lèvre, à l'endroit précis de son mal, avait repris instantanément une teinte rose et vermeille.

Les Belges (on connaît leur foi), nous avaient précédés. Parmi leurs malades se trouvait un homme entièrement perclus depuis plusieurs mois. Il était père de nombreux enfants qu'il nourrissait naguère du fruit de son travail. Un prêtre dévoué et plusieurs personnes qu'il s'était adjoints, le descendirent à grande peine dans la piscine. Le malade fit alors cette prière : « Mon Dieu, rendez-moi l'usage de mes membres pour que je puisse encore soutenir ma pauvre famille. » — Hé bien, lui dit le prêtre, voyant la foi de cet homme : « lève-toi et marche. » Aussitôt le paralytique se lève, il marche ; il était entièrement délivré de son infirmité......

Les paralysies de l'âme, plus funestes que celles du corps, trouvent aussi à Lourdes leur guérison. On rapporte qu'un journaliste, libre-penseur, venu pour se railler des prodiges qui s'y opèrent, fut prié, au nom de la charité, de soutenir le brancard d'un malade que l'on portait à la piscine ; il le fit, attendant au dehors avec impatience les résultats de l'immersion. Tout-à-coup la porte s'ouvre avec fracas et il aperçoit plein de vie, celui qui lui était apparu portant pour ainsi dire sur son visage les empreintes de la mort. A cette vue le journaliste tombe à genoux en disant JE CROIS, et le lendemain, après être sorti de la *piscine* sacrée de la pénitence, il vint s'asseoir au banquet euchâristique avec les autres pèlerins.

Cette conversion n'a rien d'étonnant pour ceux qui vont à Lourdes, et l'on voudrait y donner rendez-vous à tous les incrédules qui nient effrontément ce qu'ils ont pas vu, et veulent enlever à l'aimable souveraine du ciel et de la terre la douce gloire de faire des heureux !...

Pour nous tous, enfants de l'Eglise catholique, nous croyons à ces merveilles promises par le Sauveur lui-même à la prière de la foi, et nous y trouvons le gage de la maternelle protection de la Vierge sans tache dans tous les périls de l'Eglise et de la Patrie. Non, non, la nation privilégiée de Marie ne saurait périr, la Reine

de la France ne l'abandonnera pas. Puissante autant que bonne, elle couvrira toujours de son égide tutélaire ce beau pays où il se rencontre encore tant de cœurs qui battent à l'unisson pour la bénir et pour l'aimer.

Le pèlerinage annuel des Nantais, auquel je prenais part, se fait toujours remarquer par son entrain de foi joyeuse et patriotique, qui provient surtout des cantiques populaires auxquels tous les pèlerins joignent leurs voix.

Dans toutes les cérémonies, des milliers d'accents s'élevaient donc ensemble vers le ciel, exprimant les mêmes sentiments, les mêmes pensées, formulant les mêmes demandes, les mêmes vœux pour l'Église et pour notre France bien-aimée. Remarquable unisson qui devint encore plus grandiose pendant la magnifique procession aux flambeaux que firent à la nuit tombante nos trois mille pèlerins (1) formant des circuits lumineux à travers les lacets de la montagne, s'alignant ensuite dans les allées de la prairie, pour revenir stationner en cercles de feu autour de la statue de la Vierge couronnée, et retourner (2) enfin à leur point de départ, *la grotte de la Vision*, où ils redirent à Marie encore un chant d'amour. »

Nulle fête mondaine, ne saurait donner une idée de ces grandes manifestations chrétiennes qui ne parlent aux yeux que pour mieux élever vers Dieu les pensées et les cœurs.

Que pourrait-on d'ailleurs mettre en regard de ces longues phalanges de la prière s'avançant avec ordre, en faisant retentir les airs de leurs chants mélodieux. ?

Les lumières seules apparaissaient dans l'obscurité et scintillaient à travers le feuillage ; on croirait des esprits montant au ciel dans un vaste concert d'harmonie. Au firmament la lune brillait d'une douce clarté. Plus belle et plus pure que l'astre des nuits, LA VIERGE semblait à l'œil de la foi, présider, de son trône de grâce, cet immense défilé. N'avait-elle pas dit à Bernadette : « Je veux qu'on vienne ici en procession. »

Le lendemain, 8 septembre, jour fixé pour le départ, on attendait sous la pluie, au premier matin, l'heureux moment où le Saint Sacrifice pourrait être offert dans la grotte. Les nuages ayant disparu, la messe commença et les pèlerins purent, à travers la grille, recevoir le pain de vie.

Vers une heure eut lieu une dernière réunion générale. Mais combien les visages étaient changés ! plus de joie, plus d'acclamations ! on fixe de longs regards sur la grotte, sur l'image vénérée : des larmes silencieuses s'échappent de bien des yeux, et, en

(1) Ceux de Rennes s'étaient joints à ceux de Nantes.

(2) Une partie cependant prit le chemin de la Ville, musique en tête. La bannière de l'Alsace flottait dans leurs rangs.

s'éloignant, on murmure tout bas : « Vierge de Lourdes, au revoir » !.....

A ces douloureux regrets se mêlaient cependant pour moi la consolante perspective de revoir notre incomparable cathédrale de Chartres, et celle, non moins douce, de venir achever et compléter pour ainsi dire mon pèlerinage, aux pieds de *Notre-Dame de Sous-Terre.*

A Lourdes, le MIRACLE vous environne, vous saisit de toutes parts : il vous apparaît sous ses formes les plus sensibles et les plus émouvantes ; mais le miracle — cette dérogation divine à l'ordre naturel — ne produit, dans toute sa plénitude, son effet sur les âmes, que dans une contemplation solitaire. C'est ce qui a lieu dans la grotte *Druidique* que la pierre et le marbre ont pu recouvrir sans lui enlever son antique origine.

Admirable rapprochement qui fait de Lourdes et de Chartres deux sœurs, dont *l'aînée* semble avoir cédé de nos jours à la *cadette*, la puissance d'attraction qui conduisait, aux siècles écoulés, princes et rois, dans son béni sanctuaire, tout en conservant ses charmes mystérieux et son admirable fécondité.

Au revoir donc, O Notre-Dame de Lourdes ! Mais *salut* à vous, Vierge de Chartres ; à jamais vous serez unies dans mon cœur, et rien ne pourra séparer vos noms chéris de mon reconnaissant souvenir.

C. de C.

UN CHANT DE PREMIÈRE MESSE EN EXIL.

Récemment des religieux de la Société de Jésus, exilés de France, ont été ordonnés prêtres en Angleterre. Voici un cantique composé par l'un d'eux en cette occasion. Nous remercions vivement, au nom de nos lecteurs, l'ami qui a bien voulu nous adresser pour la *Voix* cette suave et touchante poésie.

Elle a sonné l'heure de la promesse.
Seigneur Jésus, je monte à ton autel.
Soutiens mes pas, relève ma faiblesse ;
Car c'en est trop pour le cœur d'un mortel.

Refrain : Adorable mystère !
Le roi des Rois
Vient à ma voix,
Pour la première fois.
Pauvre enfant de la terre,
De quel retour,
Puis-je, en ce jour,
Payer un tel amour ?

II.

Qu'ai-je besoin du vol de la colombe ?
Le Paradis n'est-il pas au saint lieu ?
Puisqu'en mes mains la manne du ciel tombe,
Puisque je bois à la coupe de Dieu....

Adorable mystère, etc.

III.

Froment choisi, qui nous dira tes charmes,
Et ta saveur, ô calice enivrant !
Pour vous chanter mon cœur n'a que des larmes ;
Seul le silence en parle dignement.

Adorable mystère, etc

VI.

On m'a proscrit aux rives étrangères.
Mais où sont-ils les moments douloureux ?
Près de l'autel je retrouve mes frères ;
Et dans l'exil je vois s'ouvrir les cieux.

Adorable mystère, etc.

V.

En toi j'espère, ô Vierge souveraine,
Toi qui veillas sur Jésus exilé ;
Conserve-moi sous ton manteau de reine,
Prêtre et Jésuite, et pour l'Eternité.

Adorable mystère, etc.

FAITS RELIGIEUX

Prorogation du Jubilé. — N. T. S. P. le Pape Léon XIII a daigné concéder à tous les Evêques d'Europe, par l'intermédiaire de la Sacrée-Pénitencerie, la faculté de proroger, dans leurs diocèses respectifs, le temps utile pour gagner le Jubilé jusqu'au 8 décembre, fête de l'Immaculée-Conception de la T. S. V. inclusivement. — Monseigneur de Chartres a annoncé cette prorogation pour son diocèse.

Rome.— Les documents que continue à publier l'*Osservatore romano* depuis le 13 juillet, formeront une des plus belles pages de l'amour des peuples pour le Saint-Siège et de la vivacité de son zèle pour l'indépendance du Pape.

Après la circulaire de Son Eminence le cardinal Jacobini et l'allocution de Léon XIII, le cabinet italien ne pouvait pas garder le silence. M. Mancini, ministre du roi Humbert, a donc écrit à ses représentants à l'étranger. « C'est un tissu d'effrontés mensonges, dit l'*Osservatore romano*, accumulés dans un langage qui manque absolument de convenance et de sérieux. »

— Le rapprochement survenu entre la cour de Rome et le gouvernement de Berlin a mis en émoi toute la presse révolutionnaire de l'Europe. Aujourd'hui tous les malentendus se dissipent. Bismarck, arrivé au faîte de sa carrière, comprend qu'il y a quelque chose de mieux à faire que d'exiler des évêques et de laisser des populations entières sans secours religieux.

— L'archevêque schismatique de Cettigne est arrivé à Rome, envoyé par le prince de Monténégro, pour nouer des relations avec le Saint-Siège. On peut voir dans ce fait et aussi dans les entrevues que le prince Milan, de Serbie, a eues récemment à Vienne avec Mgr Vanutelli, nonce pontifical, d'heureux indices des résultats du *mouvement religieux* qui se manifeste parmi les Slaves.

— Dans toute l'Italie foisonnent des Comités révolutionnaires organisés dans le but d'abolir la loi des garanties et par conséquent d'en-

lever au Pape tout reste de liberté et de sécurité. — La manifestation du 20 septembre, triste anniversaire de l'invasion de Rome en 1870, n'a pas été moins alarmante pour l'usurpateur du Quirinal que pour le Pontife-roi.

— Rome, 22 septembre. — Le gouvernement italien a demandé au Vatican l'autorisation d'établir un nouveau poste, gardé par une compagnie d'infanterie, près des jardins du Vatican, derrière la tribune de Saint-Pierre. Le Pape a accordé la permission demandée.

— *Un Vrai Chrétien.* — Les journaux de Rome nous font connaître un digne seigneur polonais, le comte Joseph Mlodecki, qui faisait partie du pèlerinage des Slaves. Ce comte, qui est parent des plus illustres familles de sa nation, est une des nombreuses victimes des troubles de 1863. L'empereur de Russie le dépouilla de ses propriétés qui sont situées dans la Pologne russe et qui sont estimées cinq millions de francs. Quelques temps après, le gouvernement de Kiew lui fit savoir que tous ses biens lui seraient rendus, s'il consentait à embrasser le schisme grec. Il répondit qu'il ne pouvait, pour recouvrer ses cinq millions, renoncer à la foi catholique, et il se retira dans ses propriétés de la Galicie, province de l'Autriche.

Voilà ce qui s'appelle être *un vrai chrétien.*

Valence. — Le 29 août est le jour anniversaire de la mort de Notre Saint-Père le pape Pie VI, à Valence, en l'année 1799. Ce jour-là, comme les années précédentes, une absoute solennelle a eu lieu à 8 heures du soir à la cathédrale. Elle a été précédée d'une oraison funèbre en l'honneur de l'immortel Pape martyr. C'est M. l'abbé Dufresne, le jeune prêtre aveugle de Genève, qui l'a prêchée.

Arras. — Monseigneur l'évêque d'Arras a fait un appel aux aumônes des fidèles pour subvenir aux frais de la grande cérémonie de canonisation du B. Labre. Les premières listes de souscriptions ont paru dans l'*Univers.* Envoyer les offrandes au Secrétariat de l'Evêché d'Arras.

Reims. — Dernièrement, la Sacrée Congrégation des Rites a examiné une cause qui avait pour objet la confirmation du culte rendu, de temps immémorial, au serviteur de Dieu le pape Urbain II, appelé saint et bienheureux. Ce grand pontife né à Châtillon-sur-Marne, près de Reims, fut d'abord disciple de saint Bruno et prieur du monastère de Cluny, à Reims, sous le nom de Eudes de Châtillon. Saint Grégoire VII le choisit comme un de ses plus fidèles conseillers, le créa cardinal, et le désigna avant de mourir, comme l'un des plus aptes à lui succéder. A peine élevé au souverain pontificat, Urbain II déclara solennellement qu'il suivrait en toutes choses les exemples de l'immortel Grégoire VII, et il le prouva, en effet.

Monseigneur l'archevêque de Reims vient d'écrire une lettre pastorale sur le culte rendu de temps immémorial au saint pape Urbain II et de promulguer le récent décret de la S. Congr. des Rites. Cette lettre est un bel hommage à l'héroïque pontife qui, au XI[e] siècle, arrêta l'invasion Musulmane, et sauva l'Eglise, la foi chrétienne, la civilisation Européenne et les Nations encore au berceau.

Angleterre. — Dernièrement, S. Em. le cardinal Manning a parcouru le pays de Galles et présidé chaque jour des conférences sur l'éducation. A Cardiff, le Cardinal a été reçu par le Maire, protestant, qui lui a souhaité la bienvenue en termes excellents. Nous remarquons cette phrase dans la réponse du Cardinal : « Il y a aujourd'hui des

hommes d'Etat qui veulent renverser cet ordre de choses, et qui disent : le cléricalisme, c'est l'ennemi. Ils prétendent en vain détruire ce que d'autres ont essayé d'anéantir depuis dix-huit siècles. Ceux-là ont la conscience du mal qu'ils font. » A Newport, la foule a dételé la voiture du Cardinal, et l'a conduit en triomphe jusqu'à sa résidence. Mgr Manning a aussi présidé, au Palais de Cristal, la réunion des sociétés de tempérance, qui comprenait plus de dix mille personnes.

Le Maire de Queenstown a fait son abjuration dans la cathédrale de Colman. On signale aussi l'érection d'une nouvelle église dans le pays de Galles et la construction de nouvelles écoles catholiques à Londres.

Vœu national. — Un exemple de générosité. — Une bonne paysanne, des environs de Metz, a remis dernièrement à un prêtre de cette ville, pour l'œuvre du Sacré-Cœur, à Paris, une somme de 1,000 francs, fruit de ses économies depuis 1826. Le prêtre lui a demandé son pays, son nom, lui faisant plusieurs questions adroites à cet effet. Elle répondait toujours : « Je suis de la campagne. »

Une Sœur de Charité devant la mort. — Il y a un mois nous avions d'effrayants récits sur l'épidémie qui a désolé l'île Bourbon. Dans la petite ville de Saint-Louis, qui compte 15,000 habitants, le nombre de décès était de 22 à 23 par jour. On signalait, entre autres décès, celui d'un frère de Ploërmel et de deux religieuses de l'ordre de Cluny. Ces dernières, écrivait-on de Saint-Louis, sont admirables de dévouement et d'abnégation. L'une de celles qui viennent de succomber a fait demander, au moment de mourir, l'aumônier de la marine ; lorsque celui-ci est accouru à son chevet, il la trouva versant des larmes. — Quoi ! vous pleurez, ma sœur ! — Hélas ! oui, je pleure de m'en aller sitôt, alors que d'autres ont besoin de moi ! Ce fut son seul regret.

Un trait de protection de la Sainte-Vierge à Marseille. — On sait la catastrophe terrible de l'effondrement du cirque, construit au Prado pour les courses de taureaux. Il y a eu 300 blessés et 17 morts.

Un fait à signaler dans cette terrible catastrophe : Il y avait un père de famille avec son jeune enfant. Le premier était indifférent, peut-être impie ; l'autre était animé des plus vifs sentiments de foi, et de piété. Quand le sinistre a eu lieu, le père a été séparé de son enfant. Il l'a cherché inutilement ; déjà il le croyait mort, lorsqu'on l'a découvert sous un amas de planches qui avaient formé comme un toit au-dessus de sa tête. — Comment, s'écrie son père étonné, comment as-tu pu éviter la mort ? — Mon père, a répondu l'enfant, quand j'ai vu le cirque s'écrouler, j'ai imploré le secours de la Sainte-Vierge, j'ai dit son nom avec foi et c'est elle qui m'a sauvé !

Devant une pareille déclaration, le père s'est écrié : — J'ai été un impie jusqu'ici ; eh bien ! maintenant, je crois en Dieu, je crois à la Sainte-Vierge et surtout je crois à sa puissance.

Tous les assistants ont été émus à ce spectacle attendrissant.

Paris. — Au quatre-vingt-neuvième anniversaire des horribles massacres du 2 septembre 1792, ordonnés par Danton et payés par la Commune de Paris, une foule nombreuse et recueillie a visité la crypte de l'église de Saint-Joseph, dite des Carmes, rue de Vaugirard, où reposent un certain nombre de victimes du monstre révolutionnaire. Des messes ont été dites toute la matinée par les membres des congrégations religieuses. Ce n'est qu'à six heures du soir, à la fermeture de la

crypte que l'affluence a cessé. Les messes expiatoires ont continué toute la semaine qui suivait l'anniversaire des massacres.

— Des Trappistes expulsés ont trouvé en Egypte et aux Etats-Unis l'accueil le plus bienveillant. — Cent jésuites français se sont embarqués pour les Missions d'Orient.

— Les insanités blasphématoires débitées au Cirque d'hiver par M. Paul Bert en présence de M. Gambetta qui lui a donné une adhésion enthousiaste ; les propositions abominables faites par les francs-maçons réunis en convent à Paris ; les vœux émis au Congrès de la Libre-Pensée en présence de 400 instituteurs qui applaudissaient à ces impiétés, etc., etc., nous indiquent le niveau toujours montant de la haine contre Dieu parmi les sectaires. Hélas ! que de crimes !

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Une bague avec perles fines et diamant. — Un collier (chaîne d'or avec perles fines et diamant). — Un très beau prie-Dieu pour la Crypte. — Trois plaques de marbre.

Lampes. 105 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en septembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 84 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7; devant la statue du Sacré-Cœur, 1.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 227.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 2049.

Nombre de visites faites aux clochers : 479.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En septembre ont été consacrés 63 enfants, dont 26 de diocèses étrangers.

— Monseigneur l'Evêque de Chartres a communiqué, le 16 septembre, au clergé et aux fidèles de son diocèse une lettre de Monseigneur Lavigerie, archevêque d'Alger et administrateur apostolique de la Tunisie, sollicitant la charité de la France en faveur des populations Tunisiennes dénuées de tout secours. Une quête a été prescrite par Monseigneur de Chartres dans toutes les églises du diocèse.

— Parmi les pèlerins remarqués à Chartres depuis un mois, nommons d'abord Monseigneur Blanger, évêque de la Basse-Terre (Guadeloupe). Sa Grandeur a rendu visite aux Sœurs de Saint-Paul qui ont des résidences sur plusieurs points de son diocèse. — Citons ensuite collectivement des prêtres de Paris, de Versailles, du Mans, de Beauvais, de Nantes, de Blois, de Reims, de Saint-Brieuc, d'Orléans, de Séez, etc. Nous avons compté des religieux de huit instituts différents. — Le 25, l'œuvre du patronage d'Etampes était représentée devant nos Madones par ses directeurs et une trentaine de jeunes gens.

— Le 19 septembre, Notre-Dame de Chartres a eu sa délégation vers Notre-Dame de la Salette dans le petit groupe de fidèles qui,

de sa ville, se sont rendus à Mignières. L'église de cette paroisse, on le sait, est comme une modeste succursale du célèbre sanctuaire de la Sainte Montagne. Les Beaucerons étaient sans doute bien moins nombreux ici que les Dauphinois là ; mais pourtant l'église de Mignières était remplie de pèlerins, et la fête y a été édifiante. M. l'abbé Rivierre, curé de Prunay-le-Gillon, invité à porter deux fois la parole, a donné d'excellentes instructions

— Le 29, fête de Saint-Michel, plusieurs messes ont été dites dans l'église de Notre-Dame de Chartres pour le salut de la France.

Ainsi en a-t-il été à l'église Saint-Germain-des-Prés, de Paris, et en beaucoup d'autres sanctuaires. Au Mont-Saint-Michel, les pèlerins ont redoublé d'ardeur dans leurs invocations à l'Archange protecteur de notre patrie.

— Quelques jours auparavant, le 25, le diocèse de Chartres célébrait la fête d'un de ses évêques : de Saint Solenne, que nous pouvons considérer comme un des principaux patrons de la monarchie française ; c'est lui qui catéchisa le roi Clovis ; il assista à son baptême auprès de Saint Rémi, et ses continuelles relations avec le prince contribuèrent beaucoup à l'extension du règne de Jésus-Christ parmi les Francs.

— Le 29 était aussi à Chartres et en d'autres lieux, le dernier jour d'une neuvaine de prières préparatoire à la rentrée des classes. Au Petit-Séminaire de Chartres revient l'initiative de cette neuvaine que l'on recommence chaque année à la fin des vacances. Puissent ces pieuses instances multipliées devant le Seigneur attirer de grandes bénédictions sur la jeunesse des écoles et en particulier sur la jeunesse lévitique ! Qu'ils se fortifient dans leurs saintes résolutions les séminaristes et les clercs, en raison même de l'accroissement de malice chez leurs ennemis qui méditent de si belles lois contre le clergé ! Que prêtres et fidèles rivalisent d'ardeur pour susciter et favoriser les vocations ecclésiastiques !

— La fête de la Nativité, fête patronale de l'église de Notre-Dame de Chartres, a été célébrée au milieu d'une grande affluence de fidèles. Les principaux pèlerins, en pareil jour, sont les petits anges de la terre, les enfants consacrés à Marie. Malgré les pluies abondantes, des mères par milliers avaient quitté leur maison du village ou de la ville, pour apporter à la cathédrale ce qu'elles ont de plus cher au monde ; il en arrivait de fort loin ; ces petites créatures, présentées aux bénédictions des chapelains, formaient autour de Notre-Dame le cortège de l'innocence. Puissent tous ces enfants répondre plus tard au sourire et aux faveurs de la Mère de Dieu par un dévouement profond à son culte !

Pendant qu'une foule compacte s'agitait ainsi aux abords de la chapelle du Pilier, le chœur capitulaire et la nef principale

avaient donné place à une assistance considérable pour la grand'-messe et pour les vêpres. Monseigneur a officié pontificalement.

Nous avons eu pour prédicateur, tous les jours du 8 au 15, le R. P. Joseph, franciscain. Il a vivement intéressé son auditoire par ses discours sur les vertus de Marie. Les cantiques et les motets chantés par l'Ouvroir de la *Maison Bleue* ont ajouté beaucoup de charme à la plupart des cérémonies du soir ; la Maîtrise s'est fait entendre aux trois journées plus solennelles.

La fête de l'Adoration mensuelle a coïncidé avec la clôture de l'octave ; les honneurs dus au Saint-Sacrement n'empêchaient pas les hommages à Marie ; les deux solennités se confondant donnaient aux cérémonies plus de magnificence. La messe a été chantée par M. l'abbé Allaire, curé de Gespunsart, au diocèse de Reims, chanoine honoraire de Chartres.

La procession aux flambeaux eut d'innombrables témoins ; pendant trois quarts d'heure environ la foule a continué le défilé dans les nefs de la Crypte illuminée. On priait et on admirait. Cette perspective maintes fois décrite de l'église souterraine est toujours d'un effet saisissant ; on y était préparé d'ailleurs par le fort beau spectacle qu'offrait l'église supérieure, surtout dans sa partie absidiale. La Madone du Pilier au milieu des faisceaux de lumière ; le groupe de l'Assomption ressortant de la verdure et des fleurs entre des lignes et des couronnes de feux, c'était un double point de mire de tous les regards, un double centre d'attraction pour les âmes. La procession, présidée par Monseigneur, s'est rendue de l'un à l'autre ; mais du lieu de départ au lieu d'arrivée quel intervalle, le trajet du pourtour de la Crypte s'ajoutant à celui des nefs d'en haut ! Aussi les étrangers ne savaient-ils qu'admirer le plus, de l'immensité ou des splendeurs de la basilique chartraine.

— Fête de l'Adoration à la chapelle de Notre-Dame de la Brèche, le jeudi 13 octobre.

— Ordination à Chartres, le 9 octobre, cinq prêtres.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Je viens vous prier d'insérer dans vos annales un témoignage de notre reconnaissance envers Marie. Ma petite fille était dangereusement malade de fièvre muqueuse. A partir du moment où je l'ai recommandée au sanctuaire de Notre-Dame de Chartres, l'heureuse influence de la bonne Mère s'est fait sentir, et le mal a disparu. Que Notre-Dame daigne agréer ma petite offrande comme tribut d'action de grâces ! (D. M. à Bordeaux).

2. Après une grâce obtenue il faut remercier ; aussi est-ce avec bonheur que je viens vous demander une neuvaine de messes en l'honneur de N.-D. de Chartres qui a exaucé nos vœux. Qu'elle continue de protéger le petit enfant qui lui est consacré et la mère reconnaissante ! (D. L. aux B., diocèse de Moulins).

3. Actions de grâces pour deux faveurs obtenues par l'intercession de Notre-Dame de Chartres ! Que son nom soit béni ! Au prix de mon abonnement je joins une offrande que je voudrais plus importante, me sentant si redevable à la bonne Mère ; mais Notre-Dame voit du moins ma bonne volonté.

(L. B. à L. C., diocèse du Mans).

4. On rend grâces à N.-D. pour la bonne réussite d'un procès et on lui demande la continuation de ses bienfaits.

(X. au diocèse de Chartres).

5. Les Sœurs de notre paroisse vous avaient écrit pour recommander aux prières des Clercs et des Associés une enfant (R. H.) qui était *mourante*. La très Sainte Vierge n'a pas fait attendre sa protection ; l'enfant a été guérie.

(X. à Y., diocèse de Chartres).

6. Vouée dès ma plus tendre enfance à Notre-Dame de Chartres, et préservée par cette bonne Mère des plus grands périls, je viens la remercier aujourd'hui d'une nouvelle faveur qu'elle a accordée à ma famille, en arrachant à la mort ma belle-sœur, jeune femme de 26 ans, et mère de deux petits enfants.

(Sœur C. M., au diocèse de Blois.)

7. Dans le cours d'une longue maladie, j'avais demandé une neuvaine de lampe devant N.-D. de Chartres pour implorer par son intercession sinon ma guérison (je suis septuagénaire), du moins une mort sainte et un parfait abandon. Marie a préféré m'obtenir un regain de vie. Je viens vous prier aujourd'hui de faire brûler un cierge devant son image, d'abord en action de grâces, puis pour qu'elle veuille bien au jour de sa Nativité compléter ma convalescence, qui a commencé le jour de sa glorieuse Assomption.

(L. prêtre à Ch., diocèse de Chartres).

Une Bénédiction de Croix a Saint-Christophe.

Depuis longtemps déjà la grande croix du cimetière de Saint-Christophe (près Châteaudun) avait subi les outrages du temps. Le zélé pasteur de cette paroisse eut la pensée de choisir, pour la remplacer, le jour même où l'Eglise célèbre dans la fête de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, le souvenir de Marie debout au pied de la Croix. Ce fut, pour toute la paroisse, une journée de douces joies. Monsieur l'abbé Hallier, vicaire de la Madeleine de Châteaudun, chanta la Messe solennelle. Plusieurs prêtres et séminaristes étaient venus prendre part à cette touchante solennité.

De pieuses mains avaient orné la petite église de guirlandes et de fleurs ; la croix s'élevait au milieu du chœur, couronnée de verdure.

Après les vêpres, Monsieur l'abbé Hautin, curé de Marboué prit la parole et exposa dans un langage digne d'un tel sujet, les titres de la Sainte Croix à notre vénération. Puis dans un commentaire fort heureux des paroles de la liturgie, il montra les divins secours dont elle est pour nous la source. Ce discours, aussi élevé de pensées que nourri de forte doctrine, fut écouté par la nombreuse assistance avec

une religieuse attention. Ce fut un touchant spectacle de voir cette grande croix de bois portée processionnellement sur les épaules des ecclésiastiques en habit de chœur, au chant du Vexilla Regis, et suivie par la foule qui était venue assister à cette solennelle bénédiction.

Après que le clergé et tous les assistants eurent adoré et baisé le signe sacré qui va désormais protéger les tombes des défunts, l'on rentra à l'église où fut donnée la bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

Plusieurs morceaux de musique religieuse y furent exécutés avec succès. Chacun s'en allait en répétant : Il y a qu'à l'Eglise que l'on éprouve de ces joies !...

— Après le récit qu'on vient de lire, nous mentionnerons deux autres cérémonies dont nous avons été témoin : 1° la bénédiction d'un autel de la Sainte-Vierge, à Ermenonville-la-Grande (le 18 septembre) en présence d'une dizaine d'ecclésiastiques et de paroissiens relativement nombreux qui, pour la plupart, avaient demandé le saint scapulaire et l'ont reçu à la suite d'une instruction sur ce sujet. — 2° la bénédiction des vitraux dans l'église de Lèves au jour de la fête patronale (4 septembre) ; sermon à la messe par M. l'abbé Provost, professeur à l'institution Notre-Dame, sermon aux Vêpres par M. l'abbé Genet, vicaire de Saint-Pierre ; bénédiction par l'officiant, M. le chanoine Germond. Nous sommes heureux de dire ici qu'une complète restauration, entreprise et menée à bonne fin par le zèle du vénérable curé, M. l'abbé Migneau, a fait de l'église Saint-Lazare de Lèves un remarquable monument ; les belles verrières qui garnissent chacune des fenêtres, sont sorties des ateliers de M. Lorin.

— *Nécrologie.* Le diocèse de Chartres a fait une double perte en la personne de M. l'abbé Safray (François-Antoine), curé d'Umpeau, décédé le 31 août à l'âge de 79 ans ; et en la personne de M. l'abbé David (Pierre-Jacques), curé d'Abondant, décédé le 15 septembre, âgé de 87 ans moins deux mois. — Ces deux bons prêtres ont été préparés au dernier passage par une longue maladie qu'ils ont supportée saintement. Nous recommandons leur âme aux prières.

— *Nominations.* M. l'abbé Legué, Gustave, précédemment à Saint-Léger, est nommé curé de Bailleau-le-Pin. — M. l'abbé Laigneau, François, précédemment à Neuvy-en-Beauce, est nommé curé d'Abondant

---

BIBLIOGRAPHIE

— LA CRITIQUE INTRANSIGEANTE *et les services qu'elle rend à la science apologétique.* Lettre à M. l'abbé Augustin Lemann, par Monseigneur Perraud, évêque d'Autun (Paris, librairie Gervais, 29, rue de Tournon — et à Autun, librairie Dejussieu). Monseigneur Perraud écrit au savant abbé à propos de la réponse remarquable que fit celui-ci aux assertions impies de M. Havet. Sa Grandeur démontre admirablement que l'attitude prise par la critique rationaliste fournit un argument décisif en faveur de notre foi . . . . .

— LE ROSAIRE MÉDITÉ ET RÉCITÉ SELON LA MÉTHODE DE SAINT DOMINIQUE — 40 opuscules formant chacun un rosaire spécial, où les quinze mystères sont parfaitement développés dans des considérations saisissantes.

Ces opuscules nous présentent les quinze mystères adaptés à tous les âges, à toutes les conditions, à toutes les circonstances de la vie. Ainsi, il y a le Rosaire de l'En-

fant, de l'Adolescent, de la Jeune fille, du Religieux, du Père et de la Mère de famille, du Riche, du Pauvre et de l'Ouvrier. On y trouve le Rosaire pour demander à connaître sa vocation, pour solliciter une grâce spéciale, pour surmonter la tentation, pour demander en particulier la pureté. Il y a encore le Rosaire du Malade, le Rosaire dans l'adversité. Les pécheurs et les âmes du Purgatoire ne sont pas oubliés. Il y a un Rosaire pour les uns et pour les autres. Enfin nous trouvons dans cette riche corbeille le Rosaire pour se préparer à la communion, à la confirmation, à l'ordination, au mariage, le Rosaire pour la confession, le Rosaire avant et après la communion, le Rosaire pour la visite au S. Sacrement et le Rosaire pour la visite à la sainte Vierge.

Cette précieuse variété d'opuscules permet aux directeurs et aux zélateurs de l'association de distribuer sagement à chacun de leurs associés ce qui convient le mieux et qui peut faire le plus de bien à leur âme. Quant au Rosaire vivant, sans doute le même opuscule renferme les 15 Mystères. Mais outre que rien n'empêche de se borner à celui que le sort a assigné pour le mois courant, il est très avantageux de pouvoir continuer les mois suivants à méditer les autres mystères envisagés sous le même aspect.

Prix de chaque Rosaire, 16 p. in-32 : 5 c

La collection des 40 Rosaires en un volume broché : 2 fr. franco.

S'adresser au R. P. Pradel, à Mazères (Ariége).

— Alliance catholique ou universelle pour le rétablissement des droits de Notre-Seigneur Jésus-Christ (premier bulletin) — Cette alliance a été proposée au *Congrès eucharistique* par M. l'abbé Joseph Lémann. Elle ouvre la série de ses bulletins par une exposition non pas de son but, que définit clairement son titre, mais bien de la nécessité et de l'urgence de poursuivre et d'atteindre ce but et des moyens à y employer. L'*Alliance catholique* s'adresse surtout aux hommes. En ce siècle où les droits de Notre-Seigneur Jésus-Christ sont niés et combattus avec acharnement, chacun devrait se faire un devoir de propager ces petites publications.

Les bulletins de l'*Alliance catholique* sont publiés et imprimés à Lille, rue Royale, 26, par l'imprimerie de Saint-Augustin, avec tout le luxe, le soin et le goût qui distinguent cette imprimerie. On les trouve à Paris, à la librairie Lecoffre, rue Bonaparte, 80, et à la Société bibliographique, 35, rue de Grenelle; à Lyon, chez Vitte et Perrussel, 3, place Bellecour. — Prix: édition de luxe (en rouge et en noir), l'exemplaire, 15 centimes ; la douzaine, 1 fr. 50; le cent, 9 fr. ; édition ordinaire, la douzaine, 60 centimes; le cent, 4 fr.

— **Le Sursum Corda du matin**, *ou première heure d'une journée chrétienne*, (Petit volume in-18) Se trouve: Chez M. Mazeau, libraire-éditeur, rue Saint-Pierre, 2, Nantes. — Prix : 60 centimes.

AVIS. — M. Emile Clarisse, propriétaire, à Saint-Omer (Pas-de-Calais), nous prie d'annoncer une vente de tableaux au profit d'une bonne œuvre. Une merveilleuse découverte qu'il explique dans les lignes suivantes permet de se procurer ainsi à bon marché les reproductions d'œuvres artistiques.

« Après cinq ans d'études, de tâtonnements et d'expérimentations, M Henri Bogaerts a enfin mis la dernière main à son œuvre et nous pouvons aujourd'hui proclamer comme une victoire complète l'invention de la peinture Bogaerts, c'est-à-dire la reproduction fidèle des tableaux

Nous avons vu des reproductions exécutées d'une manière si parfaite, qu'il est difficile, au dire même des artistes, auteurs des originaux, de distinguer la copie de l'œuvre du peintre ...,

Les écoles de peinture et de dessin, dont les budgets sont généralement restreints, pourront se procurer les reproductions des meilleurs artistes, de toutes les écoles modernes de peinture à des conditions de bon marché vraiment incroyables.

Les sujets religieux des grands maîtres pourront orner l'oratoire du riche, la chapelle du château, le couvent des religieux, les églises des paroisses, l'antichambre du prélat et le salon du prêtre. »

Pour tout renseignement, s'adresser à M. Clarisse.

OCTOBRE 1881.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois d'Octobre 1881.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice,

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux devant un crucifix, après la communion, de la prière: *En ego.*

1er octobre, samedi. — Ind. pl : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'Archic. du S. C. de Marie (j. au ch.),

2, dimanche. — Ind. plé. ; 1° p. les Tert Fr.; 2° p. le scap. bleu ; 3° p. le rosaire ; 4° p. la Confrérie de Notre-Dame de Chartres.

3, lundi. — Ind. plén.: 1° p. la Prop. de la Foi; 2° p. l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).
4, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. de la pr.: *Angeli Dei* (j. au ch.).
5, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel.
6, jeudi. — Indulg. plén.: 1° p. les Tert. Fr. 2° pour la récitat à genoux devant le St Sacr., de la prière: *Regardez, Seigneur.*
7, vendredi.—Ind. pl.: 1° p. la Conf. du Cœur de Jésus; 2° p. le scap. r.
8, samedi. — Ind. pl. 1° p. les Tert. Fr.; 2° pl. et part. nombr. du St Sép. et de la Terre Sainte, au scap. bleu (moyennant visite à un autel de la Ste V. — j. au ch.).
9, dimanche. — Ind pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Espérance et de Charité (j. au ch.).
10 lundi. — Ind. pl.: 1° p. la Propag. de la Foi; 2° p. l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).
11, mardi. — Ind. plén. p. l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch.).
12, mercredi. — Indulg. plén.: 1° p. le scap du Carmel; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.).
13, jeudi. — Ind. pl.: 1° p les Tert. Fr.; 2° p. l'Ap. de la pr. (j. au ch.).
14, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
15, samedi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. bleu; 2° p. le scap. du Carmel.
16, dimanche. — Indulg. pl.: 1° pour les Tert. Franc.; 2° pour la récit. quotid. du chapelet *brigitté*; (j. au ch.).
17, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de St François de Sales; 2° p. la récit. quotid. du *Memorare* (j. au ch.).
18, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière: *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).
19, merdredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap du Carmel.
20, jeudi. — Ind. plén. et part. nombr. des 7 Basil. romaines, au scap bleu (comme au 8. — j. au ch.)
21, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap rouge; 2° p. l'Apost. de la pr. (vend. au ch.).
22, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre-S. au scap bleu (comme au 8. — j. au ch.).
23, dimanche — Ind. plén.: 1° p. les Tert Fr.; 2° p. la récit. quotid. de *l'Angelus*; 3° du trisagion: *Sanctus* (j. au ch.).
24, lundi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).
25, mardi. — Ind. pl. p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.).
26, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel; 3° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.).
27, jeudi. — Indul. plén. pour la récit. quotid. de la prière: *Loué et remercié* (j. au ch.).
28, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap rouge; 2° p. l'Archic. de St Joseph; 3° p. les possess. d'objets indulgenciés.
29, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 basil. rom., au scap bleu (comme au 8 — j. au ch.).
30, dimanche. — Indul. plén.: 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la récit. quotid. du chapelet de *l'Immaculée Conception* (j. au ch.).
31, lundi. — Ind plén. p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE

11e NUMÉRO — NOVEMBRE 1881

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

MONSIEUR DUPONT, surnommé le saint homme de Tours.

Nous avons déjà parlé de M. Dupont, en rapportant le touchant épisode de la Bannière du Sacré-Cœur qui a jeté sur le combat de Loigny de célestes reflets; nous l'avons retrouvé encore en esquissant la vie de la sœur St Pierre, propageant d'une manière si merveilleuse la dévotion à la Ste Face, à laquelle la pieuse carmélite devait donner, avec son concours, une si rapide extension.

Ce n'est donc point un étranger que nous venons aujourd'hui présenter à l'admiration de nos lecteurs D'ailleurs, par ses immenses relations, par les prodiges sans nombre dont il fut l'actif instrument, que de pieux et reconnaissants souvenirs le récit de cette belle vie ne réveillera-t-elle pas dans bien des familles dont le *saint homme de Tours* a guéri les malades, consolé les chagrins et converti les pécheurs ? Et puis, il est bon de multiplier les exemples des personnes engagées dans le monde et parvenant cependant à un grand dégré de perfection. Celui-ci est des *vôtres*, peut-on dire, aux simples fidèles qui suivent le sentier commun de la vie. « Regardez, il est vêtu de l'habit que vous portez, il respire l'air que vous respirez, il vit dans le milieu où vous vivez. La barrière qui vous sépare du sacerdoce et de l'état religieux, il l'a respectée et honorée, mais, pas plus que vous, il ne l'a franchie. Il a été étudiant ; il a été époux, il a été père ; jusqu'à la fin, on le voit s'astreindre aux devoirs les plus ordinaires de la famille ou de l'amitié

Si pour servir Dieu et les pauvres, il dépense son temps, son argent, ses facultés, sa vie entière avec tant de largesse et d'amour, il le fait, non par suite d'un engagement préalable, du lien d'un vœu particulier : le seul vœu qu'il ait jamais prononcé devant les autels est celui de son baptême. Son caractère de chrétien lui suffit ; il y trouve sa force, sa consolation, sa joie ; il le manifeste et le fait resplendir de toute manière et par les plus pures vertus. »

Un si *brillant flambeau* ne saurait donc rester caché ; c'est ce que M. l'abbé Janvier a si bien compris en publiant la belle biographie de cet homme juste par excellence (1) : nous ne pouvons qu'y renvoyer nos lecteurs, lorsque le manque d'espace nous forcera de laisser, sans les reproduire, des traits charmants et des faits d'un véritable intérêt.

Léon Papin-Dupont, naquit à la Martinique, le 24 Janvier 1797. Son père, gentilhomme émigré de la Guadeloupe, appartenait à une ancienne famille de Bretagne ; sa mère, Mademoiselle de Marolles, était une noble et riche créole de la Martinique. Ayant perdu son père à l'âge de six ans, le petit Léon resta sous la tutelle de sa mère, femme aimable et pieuse, qui sut de bonne heure inspirer à son fils les grandes idées de la foi et le goût des choses de Dieu. Le temps des études étant venu, Mme Dupont envoya ce cher enfant dans uue pension des Etats-Unis, la Martinique étant alors au pouvoir des Anglais. Il y resta deux ans après lesquels sa mère le fit embarquer pour la France. Il fut placé au collège de Pontlevoy où il fit, à l'âge de 12 ans, sa première communion : grâce ineffable dont il garda précieusement la mémoire. « Je ne savais pas alors, » dit-il, « ce que c'était que les consolations divines ; mais, je m'en souviens, je versai un torrent de larmes, et mon cœur fut inondé de joie. » Tel fut le point de départ de cette vive et tendre dévotion pour le sacrement de l'Eucharistie qui l'a si éminemment caractérisé, et dans laquelle cet adolescent de 12 à 14 ans, privé de son père, éloigné de sa

(1) Vie de M. Dupont, mort à Tours en odeur de sainteté, par M. l'abbé Janvier. Tours, à l'oratoire de la Ste Face. — Larcher, Paris, rue Bonaparte, 57. — 2 vol. in-8°. ; une édition abrégée in-12 de 202 p , se trouve aux mêmes adresses.

mère, entouré de périls et de tentations, puisa la force nécessaire pour conserver son innocence et sa foi.

Il faut dire aussi que la Providence lui fit trouver un second père dans le comte de Marolles, son oncle maternel, qui chaque année, pendant les vacances, le recevait chez lui dans son château de Cissay, sur les confins de la Touraine. Là, en société de ses cousins et de Théobald, son frère cadet, qui était venu le rejoindre à Pontlevoy, le jeune Léon trouvait avec les souvenirs du pays natal, les joies affectueuses et les pieux exemples de la famille.

En 1815, ses études de collège étant terminées, il put retourner à la Martinique, rentrée au pouvoir des Français.

Mme Dupont, restée veuve à 22 ans, avec de grands biens à gérer, avait épousé, en secondes noces, M. d'Arnaud, propriétaire au Lamentin, et membre du Conseil général de la colonie.

Les enfants Dupont retournèrent en France après un court séjour auprès de leur mère. Léon, destiné à la magistrature, vint à Paris pour commencer ses études de Droit: il occupait avec son frère un appartement garni chez une excellente chrétienne, Mme Contour. Il suivait en dehors des leçons publiques, un cours spécial, sous un maître privé, et sa famille lui assurait dix mille francs à dépenser par an.

Dès son arrivée dans la capitale, Léon Dupont se mit en rapport avec la haute société aristocratique de l'époque, au milieu de laquelle il ne se trouva pas étranger par sa fortune, sa naissance, et ses manières distinguées.

Le séjour de Paris n'était cependant pas sans dangers pour ce jeune créole de vingt et un ans, éloigné de sa famille, ayant de l'extérieur, de l'argent et un grand cœur. Heureusement il rencontra dans un de ses anciens compagnons de collège, l'abbé de Freyssinous, un ami sûr et fidèle, qui exerça sur lui la plus favorable influence. Bientôt sa conscience délicate et pure, éclairée par ce pieux Mentor doué d'un esprit supérieur et de rares qualités, lui fit entrevoir le danger des plaisirs frivoles auxquels il prenait part. Des remords l'agitaient : il sentait intérieurement que cette vie légère et tout extérieure n'était

pas faite pour lui. — Il avait un tilbury et de jolis chevaux; il conduisait son équipage au bois de Boulogne; il aimait la danse et fréquentait les bals où sa bonne physionomie et sa bonne tenue le faisaient rechercher des mères qui pensaient à l'avoir pour gendre. Toutes ces choses, il le sentait bien, n'étaient point en rapport avec le sérieux de la vie chrétienne, l'indispensable affaire du salut! L'heureuse rencontre qu'il fit de M. Bordier, fervent chrétien, qui s'occupait avec d'autres pieux jeunes gens de l'œuvre des petits savoyards, acheva de dessillir ses yeux; il voulut, lui aussi, rendre sa vie utile; les petits ramoneurs devinrent ses protégés; la congrégation de la Très-Sainte Vierge, dans laquelle son nouvel ami le fit admettre, lui fournit les armes spirituelles pour vaincre tous les ennemis du dehors. A peine en fut-il membre, qu'il se livra à la pratique des règles et à l'exercice de la charité, sans respect humain, sans faiblesse, avec l'élan et la franchise propres à son caractère. Le trait suivant nous en donne la preuve.

M. Dupont entra un jour chez un marchand papetier pour y faire quelque emplette: frappé de l'air triste des visages, il en demanda la cause. On lui répondit qu'il y avait au même moment une réunion de créanciers pour la mise en faillite du pauvre marchand, débiteur d'une somme de 1,500 francs qu'il ne pouvait payer. Faisant un geste vers la rue: « Prenez mon cheval et mon tilbury, dit-il, vendez et payez. » Et certes, il avait une jolie voiture et un beau cheval, car c'était un élégant du jour. Cet acte spontané de charité fit sensation sur ceux qui étaient présents. La faillite ne fut pas déclarée et l'honnête marchand se remit à flot.... Ne pourrait-on pas dire, avec celui qui a raconté ce fait, que la sainteté de M. Dupont datât de cette époque?

La grâce, en effet, transformait peu à peu sa vie et son caractère, et le portait à la pratique des actes les plus parfaits.

Les études de droit de Léon Dupont ne furent pas sans succès. Déjà il appartenait à la cour royale de la Martinique en qualité de conseiller auditeur. C'était en 1821, notre jeune magistrat avait 24 ans; il revint auprès de sa mère, emportant avec lui le désir d'entrer à St Sulpice; mais la mort de son

jeune frère, le fit céder aux instances de Mme d'Arnaud, et le 9 mai 1827, il épousait aux trois Illets, Mademoiselle d'Audiffredi, jeune créole qui avait été élevée en France et qu'il avait connue chez M. de Marolles, au château de Cissay.

Pour être plus près de la Cour où ses fonctions de magistrat l'appelaient fréquemment, M. Dupont vint se fixer à Saint-Pierre. Il acheta dans cette ville une belle propriété appelée l'hôtel des Follets, il la nommait plaisamment *la maison Follette;* c'est qu'alors tout était joie et bonheur autour de lui. Après cinq ans de mariage, il devint père d'une petite fille qui reçut le nom de Marie-Caroline Henriette. L'ondoyement se fit le jour même de la naissance de l'enfant, mais la solennité et les cérémonies du baptême n'eurent lieu que huit mois plus tard. Il y eut à cette occasion une fête magnifique aux Follets. Tout à coup, au milieu de l'allégresse de la famille réunie, on s'aperçut que la jeune femme, avait disparu : longues furent les recherches. Léon la trouva enfin retirée à l'écart, le visage baigné de larmes. Pauvre petite mère ! elle avait l'intime pressentiment de sa mort prochaine, et versait des pleurs en pensant à l'amertume des longs adieux !

Elle mourut en effet peu de temps après. La douleur de M. Dupont fut si vive qu'il tomba dangereusement malade.

Quand il fut remis, on lui conseilla un voyage sur le continent. Comme la santé frèle et délicate de son enfant le préoccupait, il se détermina à quitter La Martinique et prit le parti d'aller en France chercher, pour sa fille et pour lui, un climat plus tempéré.

Le Seigneur qui avait de grands desseins sur M. Dupont, agit pour lui comme envers Abraham, le père des croyants: il fit quitter à ce pieux laïque sa riche demeure et sa *terre natale,* lui montrant une autre terre où il sera, sinon par le sacerdoce, du moins par l'apostolat de la prière et de la charité, le tuteur des orphelins ; le secours des pauvres ; le salut des pécheurs ; le modéle des chrétiens de son siécle. Sa vocation paraissait indécise et contrariée par les hommes, elle va se dessiner clairement à ses yeux au contact de la souffrance et

au flambeau de l'épreuve. La mère d'Henriette avait en mourant fait promettre à son époux de confier l'éducation de sa fille aux Ursulines de Tours où elle avait été pensionnaire sous la maternelle tutelle de Mme de Lignac. M. Dupont, fidèle à un engagement sacré, choisit donc la ville de St Martin pour résidence.

Les vues de la Providence sur son fidèle serviteur ne devaient pas tarder à se révéler. UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

(*La suite au prochain numéro*).

LA VIE DES SAINTS D'APRÈS NOS VITRAUX.

Deux fenêtres de la cathédrale de Chartres étaient privées de leurs vitraux de couleur depuis près d'un an ; ce sont celles qui dominent la première et la troisième travée de la grande nef à la suite du vieux clocher. Les verrières nous sont revenues habilement restaurées par M. Coffetier de Paris.

Il est facile de constater que le peintre-verrier moderne ajoutant son travail au travail du XIIIe siècle, a su garder dans l'ensemble une parfaite unité. Les bordures et tous les détails des tableaux ont leur cachet antique. Comme nous n'écrivons pas ici précisément pour les artistes, nous n'avons pas à insister sur la belle ordonnance des dessins et l'harmonie du coloris. Entrons dans la description des sujets.

1. Les annales hogiographiques sont remplies de faits touchants dont le simple exposé vaut de longs discours sur l'amour infini de Dieu pour les âmes. De ce nombre est la vie de sainte Marie Egyptienne devenue anachorète au bord du Jourdain. Ce sont les principaux traits de cette histoire qui nous frappent tout d'abord dans la première verrière de la grande nef.

La lancette de droite présente trois tableaux superposés ; dans celui d'en bas nous avons la première entrevue de la solitaire avec Zozime, moine centenaire, que le Seigneur a conduit vers elle au désert ; elle est enveloppée dans sa chevelure et le manteau que lui a jeté de loin, sur sa demande, le visiteur inattendu ; à genoux elle raconte son passé au ministre du Très-Haut et lui communique son admiration reconnaissante pour la divine miséricorde. L'ancienne pécheresse de l'Egypte et de Jérusalem s'est tellement purifiée dans la prière et les larmes que le surnaturel a pénétré tout son être et qu'elle semble avoir commencé sur terre la vie céleste.

Au second tableau, les derniers liens de la nature sont rompus, l'âme a décidément pris son vol, et la dépouille mortelle de l'Egyptienne, restée un an sans sépulture mais toujours in-

tacte, doit enfin être confiée à la terre. C'est pour lui rendre ce devoir que Dieu a ramené là Zozime. Le moine se fait aider par un lion qui creuse la fosse. A la vue de l'animal si docile aux ordres de l'anachorète et si obséquieux auprès des restes de l'admirable chrétienne, on se rappelle l'attitude qu'avaient autrefois les bêtes fauves dans l'Eden devant le roi de la création ; et l'on songe au respect qu'impose autour de soi l'innocence première ou l'innocence reconquise.

Après cet hommage rendu à une pénitente qui a vécu de miracles et que le miracle a accompagnée jusque dans sa sépulture, on peut nous la montrer glorifiée. Au-dessus des scènes que nous venons d'expliquer, la sainte, *S. Egiptiaca* comme porte l'inscription, *la Jussienne*, comme on l'a parfois appelée en archéologie, ne se montre-t-elle pas dans tout son éclat du ciel ? Cette image aux douces couleurs dessinée dans un cadre où rayonnent la pourpre et l'or ferait croire à une vision, qui sort de l'empyrée.

Le sceptre fleuronné que la bienheureuse tient à sa main convient à une souveraine ; elle a régné sur sa nature vaincue, et ses quarante-sept ans d'héroïsme dans la solitude lui ont mérité une belle part à l'éternelle royauté. Quelle majesté et en même temps quelle grâce juvénile sous l'auréole qui entoure sa blonde chevelure ! Son riche costume, composé d'une robe bleue, d'un manteau blanc doublé de violet avec ceinture d'or nous l'indiquerait peut-être comme une protégée de la Sainte Vierge. Elle a déclaré du reste à son pieux visiteur qu'elle devait tout à cette protection maternelle ; et, en mourant, elle voulu apprendre au prêtre que son nom, à elle aussi, était : Marie. Elle avait tracé sur le sable ces paroles : « Abbé Zozime, enterrez le corps de la pauvre Marie ; rendez à la terre ce qui lui appartient et priez pour moi. Je suis décédée la nuit même du vendredi saint, après avoir reçu le divin aliment de la sainte Eucharistie. »

2. La dévotion à Notre-Dame inspire et aide l'esprit de pénitence ; nous l'avons vu dans les confidences de la sainte représentée sur le vitrail que nous venons d'étudier. Le même enseignement nous paraît donné par le vitrail voisin. Toutefois il ne s'agit plus là d'expiation après une jeunesse coupable, mais du perfectionnement d'une âme restée pure et de l'accroissement de ses mérites par les austérités de l'ermitage ou du cloître.

Le personnage en relief sur la lancette de gauche fut contemporain de Marie Egyptienne, et, comme elle, donna l'exemple de la mortification à des chrétiens du sixième siècle ; c'est le saint abbé Laumer. Nous le voyons revêtu d'habits sacerdotaux, portant la crosse et bénissant. Jeunes lévites qui passez dans la basilique au-dessous de la verrière, levez les yeux et contemplez l'ancien petit pâtre de la Beauce, l'élève sans doute et l'enfant de chœur du prêtre Chérimir ; le voilà tel que le connut le monastère de Corbion, après qu'il eut renoncé à l'économat du

Chapitre de Chartres. Ses attraits pour la vie monastique l'arrachèrent aux délices du sanctuaire de Notre-Dame ; mais il devait y revenir et y sanctifier les derniers jours de sa vie. Une scène gracieusement peinte dans les panneaux inférieurs du vitrail nous le représente après son retour.

L'évêque de Chartres, que l'imagier a eu soin de couronner d'une auréole pour indiquer son titre de saint reconnu, a mandé auprès de lui Laumer, plus que centenaire alors, dont il veut admirer de près la sagesse et les vertus ; mais le pieux anachorète, à peine arrivé dans la ville épiscopale, est atteint de maladie mortelle ; il est préparé au passage suprême par le prélat qui le visite en compagnie de deux clercs. L'imagier nous fait assister à cette consolante entrevue ; nous apprenons comment se dispose à mourir un fidèle enfant de Notre-Dame de Chartres.

Ajoutons que le pontife dont saint Laumer eut ainsi les bonnes grâces, fut Pappolus et non pas saint Malard, comme l'ont cru certains historiens. Pappolus, d'après les petits Bollandistes, eut pour successeur sur le siège de Chartres Bohaire ou Béthaire, qui vit l'accomplissement d'une prophétie de Saint Laumer dès l'an 600, lorsque les troupes de Thierry et de Théodebert, qui faisaient la guerre à Clotaire II, prirent et saccagèrent la ville de Chartres.

3. La rosace renferme le portrait d'un saint revêtu de la chasuble et d'autres ornements ; portant la crosse dans la main droite et un livre dans la gauche ; il est assisté de deux moines qui ont un livre ouvert ; la science, sous le patronage de la Religion, a toujours eu son asile préféré dans les monastères ; elle s'est passée longtemps d'académies. — L'inscription désigne encore notre Saint Laumer. Son culte fut si populaire dans le pays Blésois et dans le Perche, comme à Chartres, qu'il ne faut pas s'étonner de cette double représentation. Les bénédictins ont conservé pour lui une affection spéciale ; les deux figures monastiques qui, près de lui, se détachent en brillantes couleurs aux extrémités de la rose, nous rappelent les disciples qui vinrent se ranger sous ses leçons et le forcèrent d'échanger sa cellule formée de branches d'arbres contre celle d'un couvent dont on garde le souvenir à Moutiers-au-Perche.

(A continuer.) L'abbé GOUSSARD.

Pitié, mon Dieu, pour nos pauvres défunts !

Chaque année le cycle de la liturgie sacrée ramène la fête si émouvante des fidèles trépassés. Le matin, avant la messe solennelle pour les défunts, une lugubre procession s'achemine vers le cimetière où, pendant le cours des douze mois écoulés, bien des tombes se sont ouvertes pour y recevoir des corps, naguère encore pleins

de vie, et que la mort est venue frapper de son implacable aiguillon.

Quel spectacle attendrissant présente aux regards cette longue file de personnes en deuil, suivant dans un morne silence, le signe rédempteur de la croix ! La douleur et les regrets sont peints sur tous les visages ; et, tandis que le ministre de Jésus-Christ parcourt en la bénissant, cette terre arrosée de tant de larmes, des groupes se détachent de la procession, cherchant la tombe *chérie* qu'ils vont orner de couronnes, emblême touchant de celle qui entourera le front des élus au grand jour de la résurrection.

Que de graves leçons ressortent pour les vivants de cette *course* funèbre à travers les tombeaux ! combien la vue de ces froides pierres entourées de sombres cyprès, ne porte-t-elle pas au détachement de tous les biens périssables de ce monde ! Combien ne dépose-t-elle pas dans les cœurs de compassion pour les pauvres âmes retenues peut-être encore dans la prison de feu du purgatoire, où elles attendent, dans des souffrances inexprimables, le moment inconnu de leur délivrance. Cette dette qu'elles doivent payer *jusqu'à la dernière obole*, nous pouvons en offrir le prix au *créancier divin*..... Ne leur refusons pas ce témoignagne suprême de reconnaissance et d'amour. Les bonnes œuvres, les mortifications, la prière, l'application des indulgences, de ferventes communions et par dessus tout le saint sacrifice de la messe, sont des remèdes efficaces, des moyens sauveurs pour faire cesser ou pour diminuer du moins leurs indicibles tortures.

La maladie vient-elle sous ses formes multiples visiter les personnes qui nous sont chères, que ne faisons nous pas pour les soulager ? Et pourtant, malgré l'étendue de nos sacrifices et de notre dévouement, tous ces soins, toutes ces peines restent trop souvent sans résultats ! Lorsqu'il s'agit des pauvres âmes du purgatoire, au contraire, nous agissons pour ainsi dire à *coup sûr*, sachant bien que si nous sommes dans la grâce de Dieu, rien n'est perdu de ce que nous faisons pour ces bien aimées du Sauveur et de la Vierge Marie que la sainte Église invoque sous ce vocable consolateur : « NOTRE-DAME DU SUFFRAGE ! » Pour notre part, nous avons tout à gagner dans ce négoce spirituel ; tout ce que nous faisons pour nos défunts dans une vue surnaturelle, *tout*, jusqu'au verre d'eau froide que nous donnons aux pauvres à leur intention, nous mérite une céleste récompense.

Rappelons-nous cette incomparable histoire de Noémi, veuve et mère désolée, pleurant son époux et ses deux fils, quittant le pays de Moab où ils dormaient dans leurs tombes, et disant à ses deux belles-filles au moment des adieux : « Allez, mes filles, rentrez dans la maison de votre mère, et que le Seigneur vous soit miséricordieux

comme vous l'avez été pour *mes morts* et pour moi. » Ne peut-on pas espérer que cette même prière ne soit répétée sans cesse dans le ciel par les âmes auxquelles nous aurons porté secours au purgatoire ?

« Quand nous interrogeons notre vie, nous nous demandons quelquefois où est l'origine de certaines grâces inattendues ; nous cherchons la main qui nous protégea, nous voulons savoir le nom de l'ange invisible dont la douce voix fut notre conseil et dont les ailes nous abritèrent. Qui nous dit que cette ombre souriante, passant à nos côtés, n'était pas une âme du purgatoire délivrée par nos prières ? » (1).

Échange sublime de secours et de bienfaits qui nous rattache à nos chers défunts ; jetant par là un défi à la mort, impuissante qu'elle est à briser des liens et si forts et si doux.

Le culte rendu aux trépassés perd ce caractère de tendresse chrétienne quand on le fait consister uniquement en des mausolées fastueux ; en des pompes extérieures. Tous les écrivains ascétiques n'ont qu'une voix, en parlant des âmes du purgatoire, pour réclamer en leur faveur, au nom de la sainte Église les suffrages des fidèles.

L'illustre matrone romaine, sainte Paule, avait marié la seconde de ses filles Pauline au noble et savant Pammachius. Jeune encore, Pauline suivait de près au ciel sa sœur Blésia. La douleur était profonde dans cette famille de saints : elle semblait inconsolable, car cette jeune femme était, au dire de saint Jérôme, « une rose « naissante, une grappe de fleurs moissonnées avant d'être épanouies, « une perle brisée, et nul ne pouvait, eût-il eu un cœur de rocher, « entendre sans pleurer prononcer seulement le nom de Pauline. » Or, dans la même lettre où il chante cet éloge, le saint félicite Pammachius des honneurs qu'il a su rendre à sa chère défunte : « les autres époux, » dit-il « couvrent de violettes, de roses et de « fleurs empourprées les tombes de leurs épouses et, par ces atten- « tions affectueuses, ils consolent leur douleur. Notre bien aimé « Pammachius fait autre chose, il répand sur ces ossements véné- « rables et sur cette poussière sanctifiée les parfums de l'aumône. « C'est par ces aromates et par ces essences qu'il se plaît à honorer « les cendres silencieuses, sachant qu'il est écrit : « Comme l'eau « éteint le feu, ainsi l'aumône efface le péché. »

Méritons le même éloge par nos pieuses largesses envers les trépassés. Croyons le bien, notre or remis pour eux dans la main du pauvre, tombera dans les geôles brûlantes du purgatoire en une bienfaisante rosée, tandis que pur de tout alliage, il nous vaudra le trésor sans prix d'une bienheureuse éternité. C. de C.

(1) Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Fréjus et de Toulon.

QUELQUES MOTS A L'OCCASION DE LA RENTRÉE DES SÉMINAIRES.

A Chartres, comme en d'autres villes épiscopales que nous pourrions nommer, la rentrée du Grand-Séminaire a été excellente. Les personnes qui fréquentent les offices de la cathédrale, auront été heureuses de voir, le premier dimanche d'octobre, cette phalange de lévites s'avançant dans la basilique, pour y prendre part au chant et aux cérémonies. Le placement et les évolutions au chœur offrent un beau coup d'œil ; l'unisson des voix est d'un imposant effet. Il y a bien là pour le spectateur un motif de joie. Une raison supérieure de vive satisfaction se trouve dans les espérances d'avenir que suggère la vue des séminaristes.

« Ces jeunes gens seront bientôt prêtres, se dit-on ; voilà donc des ordinations relativement nombreuses pour quelques années ! »

— Oui, à condition que les ennemis de l'Église laissent aux vocations leur liberté, et à l'existence des clercs les conditions qu'elle réclame pour tendre sûrement au sacerdoce. — Oui, à condition que les francs-maçons, précurseurs de l'Antechrist, antechrists eux-mêmes, n'en viennent, par leurs mesures violentes de désorganisation sociale, jusqu'à supprimer les noviciats ecclésiastiques qui préparent à Dieu des défenseurs de ses droits, à l'Église des continuateurs des Œuvres de Jésus-Christ, aux âmes des médiateurs et des sauveurs.

Mais, malgré toutes les menaces suspendues en ce moment sur le clergé séculier, menaces dont on peut s'inquiéter à bon droit au milieu de la persécution qui sévit contre les réguliers, supposons le *statu quo* dans l'attitude de la Révolution vis-à-vis des maisons lévitiques ; il est consolant de prévoir que pendant quelques années les ouvriers évangéliques ne feront pas trop défaut à la moisson du Seigneur. Sans doute le compte qu'il faut faire des paroisses actuellement vacantes, puis des vides que la maladie et les coups de l'inexorable mort multiplieront dans nos rangs, ne nous permet pas d'attendre de si tôt un personnel qui puisse vaquer sans surcharge à toutes les fonctions sacrées où sa présence est désirable ; toutefois, le Seigneur comptera des ministres là où le ministère a des exigences plus pressantes.

Mais si, dans un court espace de temps assez près de nous pour être l'objet de sérieuses conjectures, la statistique présumée des jeunes prêtres nous apparaît avec des chiffres assez convenables, au-delà l'avenir offre-t-il une perspective aussi rassurante ?

Non, à cause des difficultés qu'a éprouvées depuis déjà trop d'années le recrutement des élèves pour les petits Séminaires.

Il y a des familles qui veulent tenir l'enfant à grande distance du prêtre, par esprit d'hostilité contre la religion ; il y en a qui éloignent l'enfant de la carrière sacerdotale par peur des vexations qu'on leur dit imminentes pour les élèves du sanctuaire ; il y en a aussi qui ne son-

gent point à éveiller ou à favoriser chez l'enfant des aspirations naissantes vers la prêtrise, parce que personne n'attire leur attention sur ce point ; plusieurs familles enfin se gardent bien d'y penser, dans la crainte d'avoir à s'imposer pour une éducation plus ou moins dispendieuse des sacrifices qui ne sont pourtant pas toujours au-dessus de leurs ressources.

A ces considérants ajoutez-en un autre qui eût semblé plus étrange autrefois qu'aujourd'hui. Certains enfants fuient d'eux-mêmes l'appel de Dieu, sous l'influence non de leurs parents, mais d'autres conseillers qui remplissent volontiers le rôle de Satan.

Empêcher l'effet de tels conseils chez les adolescents qui les subissent, serait chose merveilleuse ; prétendre exercer une action immédiate sur ceux qui sont encore sous la tutelle de parents systématiquement ennemis de la religion, c'est une impossibilité. Mais diminuer les obstacles que suscite la famille uniquement par peur, par indifférence, ou par intérêt, c'est une entreprise qui a excité plus d'une fois le zèle de nos respectables confrères, et souvent leurs efforts ont été couronnés de succès.

Ne sommes-nous pas au moment où se multiplieront avec plus d'avantage des tentatives analogues ? Les premiers mois d'une année scolaire sont plus ordinairement l'époque où l'on dirige les élèves vers une étude spéciale.

Oh ! nous conjurons toutes les personnes qui liront ces lignes, de ne pas ménager le concours de leurs prières aux dignes prêtres qui se voueront désormais, comme par le passé, à la recherche et à la culture des vocations ecclésiastiques. Combien, dans la solitude de leur presbytère, se consoleraient mieux des angoisses de l'heure présente, s'ils parvenaient à initier à la vie cléricale un enfant qui, espérons-le du moins, arrivera au sacerdoce en des temps plus heureux, travaillera plus facilement que ses premiers maîtres à l'extension du règne de Jésus-Christ, et fera participer à ses propres mérites ceux qui ont découvert et secondé sa vocation !

Associés de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre, soyons fidèles à la récitation quotidienne de cette pieuse invocation recommandée, depuis bientôt vingt-cinq ans, par chaque numéro de notre bulletin ! « Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. » Plusieurs œuvres cléricales qui se sont formées en divers diocèses à l'instar de celle de Chartres, ont adopté à leur tour notre petite prière ; c'est une preuve de l'importance qu'on y attache. Plus les ligues maçonniques, à l'aide d'une publicité menteuse et par de perfides suggestions auprès des familles, essaieront de tarir la source des vocations ecclésiastiques, plus nous saurons nous intéresser d'une manière efficace aux établissements qui rassemblent les prédestinés de l'autel.

A. F. G.

LETTRE D'UN MISSIONNAIRE.

On vient de remettre entre nos mains une lettre de M. l'abbé Ligneul, datée du 19 juillet 1881.

Ce cher compatriote, nous l'avons déjà dit dans la *Voix*, est à Tokio (Japon septentrional). Son occupation spéciale est l'enseignement des Séminaristes indigènes et leur préparation à la prêtrise ; grande œuvre qui, dans sa pensée comme dans la nôtre, se lie intimement au culte de Notre-Dame de Chartres. Aussi ses correspondances nous apportent-elles toujours des recommandations aux prières dans notre auguste sanctuaire de Marie. Nous prenons sur nous la permission de livrer à nos lecteurs des extraits de la dernière lettre. Le missionnaire nous écrit :

« Les nouvelles qui nous arrivent de France, deviennent de plus en plus accablantes. C'est au point qu'on se demande si l'on rêve en lisant de pareilles choses. Le bon Dieu aura raison de ses ennemis à la fin ; mais à quel prix pour notre patrie ! C'est triste à dire, mais ne sommes-nous pas mieux au Japon ? Sans doute nous y avons des difficultés immenses ; toutefois lutter contre des payens, des bonzes, des hérétiques dont la contradiction éclate à tous les mots, c'est moins pénible.

Les préjugés contre notre sainte religion diminuent chaque jour ; le gouvernement, sans favoriser, laisse faire ; les particuliers sont libres de ne pas participer aux fêtes païennes, comme processions, illuminations. On peut se dispenser de passer par les bonzes pour les enterrements, à condition de leur donner l'argent qu'on payait autrefois pour leur intervention. Beaucoup cependant ont encore recours à eux, par crainte de la vieille loi de proscription qui existe toujours. Dernièrement un chrétien, qui avait fait enterrer un enfant sans le bonze, a été condamné à quarante jours de travaux forcés ; le tribunal a appliqué la loi ; puissions-nous obtenir qu'elle soit bientôt révoquée !

Tous les fonctionnaires et employés de l'Etat se reposent le dimanche ; il en est de même dans beaucoup de grands établissements ; (je parle ici comme un japonais, car en réalité les grands magasins ne sont que des boutiques trés ordinaires) ; quoi qu'il en soit, bon nombre de marchands et d'ouvriers se reposent le septième jour — et non le dixième — ce qui facilite aux chrétiens l'accomplissement du précepte divin.

Nous voyons en ce moment autour de nous, une confusion d'idées épouvantable : les anciennes traditions japonaises d'un côté, les nouveautés européennes de l'autre ; mille erreurs qui, par le moyen des professeurs impies et des mauvais livres, sont venues se mêler

à celles qui régnaient déjà. La question religieuse est la plus brûlante de toutes; il y a, à côté du catholicisme, quatorze sectes protestantes et le schisme russe, sans compter huit sectes boudhistes et la religion des empereurs. (Nous comptons trois mille six cents protestants, cinq mille quatre cents russes et vingt cinq mille trois cents catholiques dans le Japon.)

A l'heure qu'il est, presque tout le monde parle religion ou politique. Une nouvelle révolution paraît inévitable d'ici quelques années; de tout ce chaos que sortira-t-il? Dieu seul le sait. Nous y jetons tout ce que nous pouvons de principes utiles et saints; chaque chrétien se fait apôtre dans sa sphère; nous recueillons dans le sein de l'Eglise les âmes droites et de bonne foi que la grâce y amène, et nous allons avec confiance où la Providence nous conduit.

L'histoire des anciens missionnaires et martyrs du Japon est notre principale école. Nous menons demain nos élèves à l'endroit où ceux de Yédo sont morts pour la foi. — Il faut prier pour mes séminaristes; c'est ma part à moi, et notre principale espérance. Ils sont peu nombreux encore, mais qu'ils sont pieux et dévoués, pour des jeunes gens dont pas un n'est né de parents chrétiens, puisqu'il n'y avait pas un chrétien ici, il y a douze ans; les anciens chrétiens sont à Nangasaki. Nous aurons deux tonsurés le jour de l'Assomption et un à la fête des Saints Anges nous avons déja un minoré.

..... Les Sœurs de Saint-Paul de Chartres sont à Tokio depuis trois semaines; leurs débuts sont on ne peut plus heureux. Dieu veuille bénir une si belle entreprise! Leur école, leurs visites à domicile, leur exemple et leurs paroles produiront des merveilles dans une ville comme celle-ci, pourvu que le diable ne s'en mêle pas. Hélas, il se mêle de tout. — Je vous ai parlé, il y a quelque temps, de notre société de langue française au Japon. A la séance d'inauguration, un très beau discours sur l'influence du christianisme au point de vue de l'économie politique avait été prononcé par le légiste français le plus distingué au Japon, et traduit en japonais; l'assistance était composée de six cents personnes, parmi lesquelles deux ministres japonais, un général et un prince de la famille d'Espagne. Cela commençait trop bien pour continuer de même; de mauvais européens, dont l'un est un professeur de droit matérialiste et l'autre un apostat français, ont suscité des obstacles; cependant nous avons continué..... Invité pour mon compte, à donner des conférences sur la langue et la littérature françaises, je ne les ai interrompues qu'à cause des vacances. Le meilleur résultat que les missionnaires et ceux qui les soutien-

nent eûssent à attendre de ces réunions, c'était de faire connaissance avec un certain nombre de jeunes gens de bonne volonté, de leur enlever quelques préjugés, et de forcer les autres au silence sinon au respect. Dieu aidant, nous y avons à peu près réussi ; et nous désirons tenir jusqu'à la fin pour rendre témoignage à la vérité. Priez Notre-Dame de Chartres à nos intentions..... »

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Un des faits les plus saillants d'octobre a été l'immense réunion de pèlerins italiens dans l'église St Pierre de Rome ; près de 20,000 personnes s'y trouvaient : toutes les provinces d'Italie avaient là leurs députations. C'était le 16 octobre. Le Saint Père est descendu à la basilique, porté sur la Sedia gestatoria ; son discours aux pèlerins a exposé énergiquement la situation de plus en plus intolérable fait au Pape et les menaces de plus en plus outrageantes de la Révolution ; la pieuse assemblée, dans laquelle s'étaient pourtant glissés de faux frères, a répondu par d'universelles acclamations, en témoignage d'un dévouement absolu au pouvoir et à la personne sacrée du Père commun des fidèles. — Le 17, audience générale dans les Loges de Raphaël, présentation des groupes d'Italiens au Saint-Père par leurs évêques respectifs, adresses éloquentes et réponses paternelles du Pape. — Le soir, les pèlerins ont été soudainement assaillis, au sortir d'une église, par une foule furieuse qui criait : « Mort au Pape ! A bas le Vatican ! » Il y a eu des blessés.

— Relevons cet énergique passage de l'Adresse des catholiques suisses à S. S. Léon XIII, à l'occasion des sacrilèges outrages dont la mémoire et le cercueil de Pie IX ont été l'objet à Rome, dans la nuit du 13 juillet :

« Si le corps du grand Pie IX n'est plus respecté à Rome, nous prions Votre Sainteté de nous le confier ; nous le déposerons dans la plus belle église du centre de nos montagnes majestueuses, et nous l'y conserverons jusqu'au jour où les Papes vivants et morts pourront résider en sécurité dans la capitale du monde catholique.

« Cent Suisses ayant eu l'honneur de former la garde de Pie IX, pendant sa vie, au Vatican, vingt mille membres du Pius-Verein suisse serviraient de garde au tombeau du Pape défunt. »

— *Le curé de Montmartre et les Communards.* — M. Berthaud, curé de Montmartre, à Paris, vient de succomber aux suites d'une hydropisie.

C'est M. Berthaud qui, pendant la Commune, fut chargé d'aller à Versailles demander à M. Thiers l'échange de Blanqui, prisonnier, contre l'archevêque de Paris. La mission était périlleuse, il y allait de la tête du digne curé en cas d'insuccès. On sait quelle fut la réponse du gouvernemeut : on garda Blanqui et l'archevêque fut fusillé.

M. Berthaud revint néanmoins à Paris, il alla trouver Raoul Rigault et lui fit part du résultat de sa démarche.

L'audace de ce vieillard déconcerta le farouche membre de la Commune : « Je n'ai jamais vu de calotin aussi énergique, lui dit-il, « f... moi le camp ! »

M. Berthaud rentra à son presbytère, où il ne fut pas inquiété. Après la victoire des troupes de Versailles, M. Thiers le décora.

Afrique. — Dans la lettre qu'il adressait récemment à l'épiscopat français, Mgr l'archevêque d'Alger exposait ainsi qu'il suit, les efforts tentés par l'Eglise pour l'évangélisation de l'Afrique :

« Les fils de saint François sont dans la Tunisie, la Tripolitaine, l'Egypte, le pays des Gallas. Les Lazaristes sont dans l'Abyssinie. Les Pères du Saint-Esprit et du Saint-Cœur-de-Marie sont au Zanguebar, au Congo, dans la Sénégambie, au Sénégal.

« Les missions africaines de Lyon sont sur les côtes meurtrières de la Guinée, au Cap, au Dahomey. Les Pères de la Compagnie de Jésus sont à la grande île de Madagascar et sur les bords du Zambèze. Les Oblats de Marie-Immaculée sont à Natal. Le clergé d'Irlande et d'Angleterre est dans la colonie du Cap, celui du Portugal au Benguéla, celui d'Espagne au Maroc, celui de France en Algérie.

« En un mot, aucun point des trois côtes qui baignent la Méditerranée, l'océan Atlantique et l'océan Indien, n'échappe à ce siège immense que la miséricorde divine semble préparer pour mettre un terme à la malédiction de la pauvre race de Cham. »

— *Mgr le comte de Chambord.* — Nous lisons dans les Annales de la Mission de Notre-Dame de Sion : Monseignenr le comte de Chambord a daigné nous faire parvenir, par l'entremise de M. le marquis de Foresta, une offrande de mille francs destinée à l'entretien de nos pauvres enfants de Terre-Sainte.

Nous avons été d'autant plus touchés de la charitable attention du grand prince qu'elle n'a été provoquée par aucune demande de notre part. Le sachant obsédé par d'innombrables solliciteurs, la discrétion et le respect nous ont toujours imposé la plus stricte réserve à son égard.

Canonisation prochaine de Benoît-Joseph Labre. — Le saint pèlerin d'Amettes a été vu autrefois au sanctuaire de Notre-Dame de Chartres, comme en beaucoup d'autres églises célèbres, se prosternant derrière les piliers et ne demandant, par l'intercession de Marie, qu'à être plus fidèle encore à l'amour divin et à être plus méconnu des hommes. Depuis qu'il et entré dans son éternité, ses abaissements de la terre sont devenus pour lui une source de gloire même ici-bas. L'admiration pour sa vie extraordinaire est montée jusqu'à la hauteur d'un culte, et ce culte a été autorisé par l'Eglise. Au monde qui s'arrache si difficilement aux séductions de la richesse et du sensualisme, le Saint-Siège prêche une fois de plus les mérites de la pauvreté et de la mortification, en lui proposant un héroïque modèle dans la personne de Benoît Labre, le pauvre mendiant dont la canonisation est décidée.

On sait quelles objections ont été faite contre la glorification de ce saint pèlerin. On lui a reproché, en autres choses, d'avoir poussé trop loin la négligence pour le soin du corps et la propreté du costume... Que n'ont pas dit là-dessus les libres-penseurs et avec eux beaucoup de demi-catholiques, qui oubliaient que l'Eglise a des grâces d'en haut pour discerner les convenances en toutes choses et surtout pour juger des vocations exceptionnelles ? Nous ne pouvons résister au désir de citer la réponse que fit à cette objection notre tant regretté, cardinal Pie, dans son éloge de Benoît Labre :

« De grâce, s'écrie l'éloquent évêque de Poitiers, pas d'attention à

ce qui est du dehors, et un peu plus d'attention à ce qui est du dedans. Ne connaissez-vous pas la belle parole de Notre Seigneur Jésus-Christ : « L'âme est plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement. » J'en conviens, Benoît se nourrissait de vils rebuts et il se couvrait d'habits en lambeaux. Mais son intelligence vit de grandes révélations divines ; son âme est vêtue de la robe nuptiale de la grâce, du manteau de la charité sacrée. Et vous, tandis que vous vous asseyez aux tables les plus exquises, tandis que vous posez fièrement sous votre habit de fin drap, peut-être sous votre manteau de sénateur ou sous votre pourpre royale, quel aliment donnez-vous à votre intelligence, quel vêtement à votre âme ? Eh quoi ! ce sont de viles feuilles, maculées d'encre, de mensonge et d'ordure, qui vous dispensent votre pâture journalière ; pâture cent fois au-dessous de ces mets grossiers qui, après tout, contenaient encore quelque suc nutritif ! L'habillement de votre esprit, c'est un rapiècement de tous les sophismes, de tous les paradoxes, de tous les mensonges qui traînent la rue depuis bientôt un siècle ! « Idées modernes, » comme vous les appelez, qui sont depuis longtemps usées et suranées ; de votre aveu, elles ont au moins soixante-dix ans de date, trop pour être des nouveautés, trop peu pour être des vérités. « Principes immortels, » ajoutez-vous ; à coup sûr, s'ils ont en eux l'immortalité, ils n'ont pas la vertu de la communiquer, puisque aucun des régimes qui les a professés, même avec restriction, n'a pu vivre encore vingt ans. Mon frère, c'est sous ces vieilleries et ces pauvretés que vous vous drapez, comme si elles n'étaient pas encore arrivées à vous à travers la boue, le sang et les ruines ! Ah ! dans quel piteux équipage d'idées et de sentiment je vous vois ! Venez, ô mon Benoît-Joseph, laissez-moi reposer mes yeux sur vous. Votre vêtement, même extérieur, me paraît être de lin et de pourpre, vos aliments, même corporels, me semblent de la manne et de l'ambroisie, en comparaison de l'ignoble défroque et des vils rebuts dont vos contempteurs affublent et nourrissent leur esprit. »

Le jour fixé pour la canonisation solennelle du bienheureux Benoit-Joseph Labre approche. C'est le 8 décembre que doit avoir lieu à Rome cette grande fête. La postulation de la cause fait appel à la générosité des fidèles pour en couvrir les frais. Une souscription est ouverte dans cette intention au bureau du journal *Le Monde.*

Adresser les dons à *M. le directeur du Monde*, rue Cassette, 17, à Paris.

Nous engageons nos lecteurs à lui envoyer promptement leurs offrandes pour cette cause qui intéresse si particulièrement notre pays, envahi par les mauvaises doctrines et les agissements de sectaires sans foi et sans honneur. Ayons confiance ; ce grand saint continuera à donnerla France des marques de sa puissante protection.

Nous les prions, en outre, de presser leurs amis de se joindre à eux pour augmenter les ressources nécessaires à la postulation de la cause. On enverra à tous les souscripteurs une feuille de prières ou des maximes du saint, avec portrait venant de Rome.

Se vendent au profit de la cause : 1° Vie de saint Benoit-Joseph Labre, par un prêtre mariste. Vol. in-18 avec portrait venant de Rome, prix : 0,40 c. l'ex., 0,50 c. *franco;* 28 fr. le cent, port en plus. Imprimerie de Saint-Paul, rue de Lille, 51, à Paris. 2° Maximes et sentences du saint ; prières et paroles avec portrait, prix : 2 fr. 50 le cent et 20 fr. le mille ; même imprimerie. 3°. Des images du saint,

chez M. Boner, rue Bonaparte, 50 bis. 4° Des statuettes du saint, chez M. Pillet, rue de Sèvres, 14. 5° Des médailles du saint, chez M. Coltat, rue Vavin, 42.

Nantes. — L'église de Nantes a célébré, le 16 octobre, avec la plus grande pompe, l'inauguration de la Crypte dédiée aux jeunes martyrs Nantais, saint Donatien et saint Rogatien. Monseigneur Richard, coadjuteur de Paris, a présidé la solennité à laquelle dix prélats ont pris part. — Nombre considérable de pèlerins.

— L'Assemblée générale des catholiques de la province ecclésiastique de Cambrai, qui se tient tous les ans à Lille, et à laquelle assistent beaucoup d'hommes de zèle de toutes les parties de la France et des pays voisins, aura lieu du 9 au 13 novembre.

Cette année, le congrès de Lille doit emprunter un grand éclat de la présence de Mgr Duquesnay, archevêque de Cambrai, dont l'éloquente parole et la longue expérience des œuvres soutiendront avec de nouveaux succès pour la gloire de Dieu, l'intérêt qui, jusqu'ici, s'est attaché à ces réunions catholiques. (S'adresser pour tout renseignement au secrétariat, rue Négrier, 43, Lille).

— A l'occasion de la rentrée des Ecoles de Médecine et de Droit, le Cercle catholique du Luxembourg et les autres Cercles catholiques d'Etudiants ont renouvelé leur appel aux parents chrétiens dont les fils quittent le foyer paternel pour commencer leurs études à Paris. Il existe aujourd'hui de ces institutions dans la plupart des villes d'université et, Dieu merci, l'on peut dire qu'ils sont, pour un grand nombre de jeunes gens, la plus précieuse des sauvegardes.

Le plus ancien de tous ceux de Paris, le Cercle catholique du Luxembourg est situé au numéro 18 de la rue de ce nom. Dans ce cercle, fondé il y a trente ans, l'Etudiant chrétien trouve vraiment tout ce qu'il peut souhaiter, sous le double rapport de ses études, de ses délassements et de ses besoins religieux.

Munis d'une lettre de recommandation, les jeunes gens n'ont qu'à se présenter au Président de ce Cercle pour recevoir le plus fraternel accueil.

— Trois missionnaires d'Alger viennent d'être massacrés, dans l'Afrique équatoriale, par les Arabes Mahométans qui trouvaient dans leur présence et leurs prédications un obstacle à la traite des noirs ou commerce des esclaves. Les parents de l'un de ces prêtres, du R. P. Déniaud, habitent le diocèse de Nantes ; ils ont reçu de Monseigneur Lavigerie une bien touchante lettre qui présente les trois missionnaires comme martyrs de la foi et de la charité fraternelle. Le vénéré Prélat communique en même temps à la famille plusieurs correspondances du R. P. Déniaud, où nous voyons les plus admirables dispositions à toutes les souffrances jusqu'au sacrifice de la vie pour la gloire de Dieu et aussi pour le bien de la France dont nos prêtres missionnaires représentent l'honneur dans les régions africaines récemment explorées.

— Les Jésuites expulsés de la Rue des Postes, ont fondé un établissement analogue à Cantorbéry, en Angleterre.

— Onze sœurs de charité se sont rendues, il y a une quinzaine de jours, en Tunisie où elles étaient appelées à organiser des ambulances pour l'armée. Prions pour nos pauvres soldats morts en si grand nombre depuis le commencement de l'expédition.

— M. l'abbé Trégaro, ancien aumônier en chef de la marine et

vicaire-général de Vannes, est nommé coadjuteur de Monseigneur l'Evêque de Séez.

— L'Œuvre du Vœu National au Sacré-Cœur est de plus en plus menacée par les révolutionnaires. Ils pétitionnent pour que l'édifice, déclaré d'utilité publique par l'Assemblée de 1871, soit démoli et remplacé par quelque autre établissement, un gymnase par exemple, à l'usage des écoles primaires.

— Le Congrès des Directeurs des Associations ouvrières catholiques a eu lieu au Mans, dans la troisième semaine d'octobre. La *Semaine du Fidèle* du Mans donne le récit détaillé des séances ; les grandes feuilles catholiques en ont aussi entretenu leurs lecteurs. Nous avons retrouvé avec plaisir dans ces comptes-rendus les noms des principaux personnages qui figuraient, il y a trois ans, au Congrès de Chartres. Monseigneur de Ségur qui présidait alors, est maintenant, nous l'espérons, auprès du trône de Dieu, et ses prières doivent avoir une grande puissance pour obtenir à de telles assemblées la bénédiction du ciel.

Monseigneur l'Evêque du Mans a assisté aux séances générales; il avait ordinairement à sa droite le T. R. P. Delaporte, supérieur-général des Pères de la Miséricorde, président du Bureau central de l'Union, et à sa gauche, M. Vétillard, sénateur, ou Dom Couturier, le révérendissime abbé de Solesmes, le R. P. Ludovic, capucin, etc. M. le chanoine Roussillon, représentait Monseigneur l'évêque de Chartres. Puissent les délibérations, les discours et les vœux qui ont occupé successivement l'attention des Congressistes pendant ces précieuses journées, montrer une fois de plus à toutes les classes de la Société, les avantages de la religion pour le bien-être même matériel des peuples, puisqu'elle inspire et règle avec tant de sagesse pratique les relations entre les riches et les pauvres, entre le patron et le travailleur ! — Dans son adresse au Pape, l'Assemblée a proclamé son attachement aux admirables encycliques par lesquelles le successeur de Pierre illumine la marche des Sociétés contemporaines ; elle a indiqué son but unique : la restauration sociale du règne de Jésus-Christ.

L'ŒUVRE DE LA PREMIÈRE COMMUNION.

Au congrés eucharistique de Lille, M. le chanoine Baunard, professeur aux facultés catholiques et supérieur de l'Ecole Saint-Joseph de cette ville, a prononcé un remarquable discours sur les *Catéchistes volontaires*, et ce discours a été publié en brochure (à Paris, Poussielgue, rne Cassette, 57, et à Lille, librairie Lefebvre, rue Esquermoise).

Nous citons un passage dont la lecture pourra inspirer à quelques personnes une résolution généreuse vis-à-vis de l'enseignement religieux aujourd'hui mis en péril.

« Une de nos œuvres orléanaises les plus sympatiques, a dit l'orateur, est l'Œuvre toute récente encore de la préparation à la première communion des petites enfants délaissées, des vagabondes, des mendiantes, des enfants renvoyées du catéchisme de la paroisse. Je ne connais pas d'œuvre qui soit plus visiblement marquée du signe de Dieu que celle-là. Une pieuse et généreuse fille d'une paroisse des faubourgs en eut la première pensée et en prit la première charge. Le curé de la paroisse, aujourd'hui chanoine de la Cathédrale, en fit une

institution dont l'Evêque a voulu qu'il gardât la direction. Les jeunes filles d'un florissant pensionnat du voisinage viennent chaque semaine assister et catéchiser ces pauvresses. C'est un admirable apprentissage de ce qu'elles devront faire quelque jour dans le monde! Grâce aux dons de la charité, grâce surtout à une confiance en Dieu qui ne s'effraye de rien, les enfants, — on n'a encore admis que les petites filles, — sont recueillies, nourries, logées, mais surtout instruites et formées, pendant un an que dure leur préparation, jusqu'à ce que leur transformation pour la première communion permette de les placer dans quelque famille chrétienne, à la condition qu'elles reviendront passer le dimanche à la maison de l'Œuvre. Elles ne sont encore que douze à bénéficier à la fois de cette adoption : mais, depuis deux ans et demi, l'Œuvre en a préparé une trentaine, qui, jusqu'ici, donnent presque toutes les meilleures espérances pour leur fidélité. »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Plusieurs cœurs.

Lampes. 102 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en octobre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 79; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant Saint Joseph, 4; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7; devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 357.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 838.

Nombre de visites faites aux clochers : 729.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En octobre ont été consacrés 43 enfants, dont 20 de diocèses étrangers.

— L'ordination du 9 octobre, à la fin de la retraite annuelle du grand Séminaire, a compté cinq prêtres et un diacre. — Les prêtres sont : MM. Baumer, Bourgine, Duchon, Fagnoue, Harranger. Le lendemain, 10, MM. Bourgine, Fagnoue et Harranger, anciens élèves de la Maîtrise, ont dit leur première messe à l'autel principal de la Crypte, en présence de leurs parents et des clercs de Notre-Dame C'est toujours là une belle cérémonie de famille pour nous ; plusieurs de nos Associés ne manquent jamais d'y assister, attendant avec raison leur part des bénédictions que la Sainte-Vierge réserve, pour de pareilles circonstances, aux bienfaiteurs et aux protégés de son Œuvre Chartraine des vocations ecclésiastiques.

— Le 4 octobre, solennité à la Crypte, dans la chapelle Sainte-Madeleine. La Fraternité du Tiers-Ordre célébrait sa fête patronale, en union avec les enfants de Saint-François, répandus dans tout l'univers. Ce jour là surtout que de vœux seront montés au ciel, pour appeler sur les religieux, dispersés et en grand nombre exilés, la protection du saint fondateur qui a si bien connu l'amour de la croix !

— Le 6, fête de Sainte-Foy, point de cérémonies en l'honneur de l'illustre vierge, hélas ! sa chapelle est toujours fermée. Les passants saluent ce gracieux monument qui a ses portes sur la voie publique dans un quartier assez fréquenté, et se demandent tristement si les conséquences des fameux décrets du 29 mars priveront longtemps encore des hommages qui lui sont dus, une glorieuse patronne de notre cité.

— Le 13, Adoration mensuelle à la chapelle de Notre-Dame de la Brèche. Monseigneur présidait la cérémonie du soir. Prédicateur M. l'abbé Auger, vicaire de la Cathédrale. La fête mensuelle de décembre aura lieu à la chapelle des Petites-Sœurs des Pauvres, le 10 novembre.

— Le 15, fête de Sainte-Thérèse, au Carmel. Beaucoup de personnes ont été prier au sanctuaire que les vierges du cloître animent de leur austère psalmodie et encore plus de leurs prières ardentes. Prédicateur : M. l'abbé Gouache, curé d'Epernon.

— Le 17, anniversaire de la Dédicace de la Cathédrale de Chartres et le dimanche suivant, jour de la solennité publique, on a pu entendre de nouveau avec émotion la prière chantée en cette circonstance : « Ce que je vous ai demandé avant tout, ô mon Dieu, ce que je solliciterai, c'est d'habiter la maison du Seigneur tous les jours de ma vie pour y goûter les joies du Seigneur en visitant son temple. » — On sent la vérité de ces paroles dans notre incomparable basilique, où tout est charme pour les yeux comme pour le cœur ; elles ne sont pas moins vraies pour l'homme de foi, dans l'humble église de village. Et cependant en combien de lieux ne se plaint-on pas de la désertion du saint temple ? C'est que trop de chrétiens ne se soucient plus des douces satisfactions qui viennent de Dieu, surtout au jour du dimanche..... et alors que veulent-ils donc?... Au lieu de joies nous ne voyons plus parmi eux que troubles et terreurs. Oh ! puissent-ils retrouver tous le chemin de l'Eglise et ils n'auront plus autant à craindre les fléaux, témoignages du courroux céleste.

— La congrégation des Sœurs de St-Paul de Chartres vient d'ouvrir deux établissements dans le Limbourg Belge. — D'autres départs de Sœurs de la même Communauté ont eu lieu il y a peu de jours, pour les colonies.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières M. l'abbé Thirouard (Marin-Toussaint), curé de Fresnay-le-Comte, décédé dans la nuit du 13 au 14 octobre, à l'âge de 76 ans. Depuis un an des alternatives de graves souffrances et de langueurs plus calmes, faisaient présager une fin prochaine. Néanmoins il vaquait encore à la plu-

part de ses fonctions ; l'avant-veille de sa mort il quitta le lit pour faire le catéchisme à ses enfants et se coucha immédiatement après pour ne plus se relever. Le catéchisme avait toujours paru être son travail de prédilection et il y réussissait bien. Il aimait ses enfants ; malgré des apparences un peu rudes, on lui savait un cœur affectueux et bon pour ses paroissiens. Ce que nous avons à noter principalement à son éloge, c'est que, pendant les longues années de son ministère, il a toujours été exact à se rendre à son église dès cinq heures du matin, hiver comme été, pour y faire sa méditation : il la retarda d'une heure, dans sa dernière année seulement, à cause de l'aggravation de son état. Cette constante régularité atteste une foi énergique qui aura valu sans doute à notre digne confrère des grâces puissantes pour le moment suprême.

Nominations. — M. l'abbé Perrier, précédemment professeur au Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou, est curé de Saint-Léger-des-Aubées ; M. l'abbé Paragot, Sosthène, est transféré de Dommerville à Neuvy-en-Beauce ; M. l'abbé Martin, de Croisilles à Faverolles ; M. l'abbé Houdebine, du vicariat de Senonches à celui de Saint-Valérien (Châteaudun) ; M. l'abbé Daviau, précédemment vicaire de Saint-Valérien, est aumônier des Dames des Sacrés-Cœurs à Châteaudun ; M. l'abbé Havard est professeur à Saint-Cheron.

Jeunes prêtres : M. l'abbé Baumer est vicaire de La Bazoche-Gouet ; M. l'abbé Bourgine, est vicaire de Senonches ; M. l'abbé Duchon, est curé de Dommerville ; M. l'abbé Fagnoue, est curé de Garancières-en-Drouais ; M. l'abbé Harranger, est curé de Croisilles.

Deux respectables vieillards sont démissionnaires pour cause d'âge et de santé : M. l'abbé Perdreau, curé de Faverolles, et M. l'abbé Vigouroux, curé de Réclainville.

BIBLIOGRAPHIE

— **Méditations et prières à l'usage des jeunes gens**, par le Père Clément de Laage, de la Compagnie de Jésus. — Un joli volume in-12 de 500 pages. Prix : 3 fr. — *Imprimerie de S. Augustin, Lille, 26, rue Royale.*

Ecrit spécialement pour la jeunesse des deux sexes, par un membre de cette société, maîtresse en matière d'éducation, qui doit à sa suprématie l'honneur de la persécution, par un prêtre que l'expérience du confessionnal et l'expérience du professorat ont initié à tous les besoins de ceux à qui il s'adresse, ce livre a des lumières pour toutes les obscurités, du courage pour toutes les hésitations, des consolations pour toutes les peines qui attendent l'homme au début de sa carrière. Voilà bien aussi le livre qu'il faut mettre dans le petit bagage de l'étudiant, lorsqu'il quitte les bancs surveillés du collège pour ceux de l'Université, ou des grandes écoles de l'Etat, et lorsque, ses études terminées, il entreprend le combat de la vie.

Qui s'en nourrira, démentira en ce qui le concerne, le mot de Labruyère : « La plupart des hommes emploient la première partie de leur vie à rendre l'autre misérable. »

— **Saint François d'Assise** (1182-1226) par le R. P. Léopold de Cherancé. (O. N. C.) Troisième édition, avec portrait. (Paris, Poussielgue frères, 15, rue Cassette) Monseigneur Freppel a fait un bel éloge de cet ouvrage qui jette de nouvelles

lumières sur la vie du Patriarche séraphique Aujourd'hui que plus de cent mille chrétiens se glorifient d'appartenir à la famille franciscaine dans l'un des deux ordres proprement dits ou dans le tiers-ordre, il est heureux qu'un habile écrivain ait présenté de nouveau dans un livre plein de vérité et de charmes, les grandes vertus d'un saint qui a été l'une des copies les plus fidèles du divin Sauveur. (Prix : 3 francs).

— **La Vraie Fraternité.** Entretiens spirituels à l'usage des cordigères de Saint François, d'après le T. R. P. Henri Jonghen, des Frères mineurs, par le R. P. Flavien, de Blois, des Frères mineurs capucins — Ouvrage approuvé et fortement recommandé par le T. R. P. Provincial. (Se vend trois francs : à la librairie catholique Libaros, place du Change, Nantes.

— **Ave Cœsar,** *ou le Salut de ceux qui vont mourir.* — Les deux derniers discours de la chapelle Jean-de-Beauvais, prononcés par le R. P. Constant, les 17 et 24 octobre 1880 Troisième édition. (Se vend à Chartres, à la librairie Durand-Pie : 50 centimes)

— **LES MISSIONS CATHOLIQUES**. Bulletin hebdomadaire illustré de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, — (Administration et rédaction à Lyon, 6, rue d'Auvergne. Prix d'abonnement. France, 10 francs : Union postale, 12 francs) Le produit des abonnements aux Missions catholiques et des ventes de volumes et numéros parus antérieurement est versé dans la caisse de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

Nous avons déjà signalé plusieurs fois cette belle Revue ; nous le ferons de nouveau. Outre l'immense intérêt qui s'attache à l'Œuvre qu'elle soutient, elle offre de grands attraits par sa rédaction. Les derniers numéros contenaient sur la Tunisie, l'Inde, la Chine, la Mésopotamie, les Etats-Unis, etc., des récits fort curieux entremêlés de gravures fort appréciées.

NOVEMBRE 1881.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois DE NOVEMBRE 1881.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux devant un crucifix, après la communion, de la prière : *En ego.*

1er novembre, mardi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la confr. du C. de Jésus ; 3° pour le scap bleu ; 4° pour les porteurs d'objets indulgenciés.

2, mercredi, — Indulg. plén. : 1° p le scap du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.).

3, jeudi. — Indulg. plén. : pour la récitat. à genoux devant le St Sacr., de la prière : *Regardez, Seigneur.*

4, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 2° pour le scap. rouge.

5, samedi. — Indul. plén. et part. nombr. du Saint Sép. et de la Terre Sainte, au scap. bleu (moyennant visite à un autel de la Ste V. — j. au ch.).

6, dimanche. — Ind. plén. : 1° p. les Tert Fr. ; 2° p. le scap. bleu ; 3° p. le rosaire ; 4° p. la Confrérie de Notre-Dame de Chartres.

7, lundi. — Ind. plén. : 1° p. la Prop. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).

8, mardi. — Ind. pl. : p. l'Archic. du S. C. de Marie (j. au ch.).

9, mercredi. — Ind. plén. p. le scap. du Carmel.

10, jeudi. — Ind. pl. p. l'Ap. de la pr. (j. au ch.).

11, vendredi. — Ind. pl. p. le scap rouge.

12, samedi. — Ind. plén. 1° p. les Tert. Fr. 2° pl. et part. des 7 basil. rom., au scap bleu (comme au 5 — j. au ch.).
13, dimanche. — Ind pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Espérance et de Charité (j. au ch.).
14, lundi. — Indul. plén. : 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la Propag. de la Foi; 3° pour l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).
15, mardi. — Ind. plén. p. l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch.).
16, mercredi. — Ind. pl. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour le scap. du Carmel.
17, jeudi. — Ind. pl.: 1° p les Tert. Fr.; 2° p. la Confr. du Cœur de Jésus (j. au ch.).
18, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
19, samedi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° pl. et part. nombr. du Saint Sépul. et de la Terre-Sainte, au scap bleu (comme au 5 — j. au ch.).
20, dimanche — Ind. plén. : 1° p. les Tert Fr.; 2° p. la récit. du trisagion : *Sanctus* ; 3° de *l'Angelus* (j au ch.).
21, lundi. — Indul. plén. : 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour le scap. du Carmel; 3° p. la Ste Enfance.
22, mardi. — Ind. pl. p. la récitation quotidienne de la pr. : *Angeli Dei* (j. au ch.).
23, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.).
24, jeudi. — Indul. plén. pour la récit. quotid. de la prière : *Loué et remercié* (j. au ch.).
25, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap rouge; 2° p. l'Apost. de la pr. (vend. au ch.).
26, samedi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° plén. et part. nombr. des 7 basiliques romaines, au scap. bleu (comme au 5. — j. au ch.).
27, dimanche. — Indul. plén. : 1° pour les Tert. Fr.; 2° pour la récit. quotid. du *Memorare;* 3° du chapelet de *l'Immaculée Conception* (j. au ch.).
28, lundi. — Ind plén. : 1° p. les Tert. Fr; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 3° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).
29, mardi. — Ind. pl. : 1° p. la récit. quotid. du chapelet *brigitté* ; 2° de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).
30, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap du Carmel; 2° p. l'Archic. de St Joseph; 3° p. les porteurs d'objets indulgenciés.

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE

12e NUMÉRO — LA VOIX — DÉCEMBRE 1881

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

MONSIEUR DUPONT, surnommé le saint homme de Tours [1].
(Suite)

Une fois installé à Tours, M. Dupont, devint l'âme et le soutien des grandes œuvres déjà établies et de celles qui devaient s'y établir sous son inspiration, comme l'adoration nocturne, la réparation des blasphèmes, la fondation d'une maison de Petites Sœurs des Pauvres, le culte de Saint-Martin et celui de la Sainte-Face.

Il s'empressa de s'associer à la conférence de St-Vincent-de-Paul qui, trois fois par semaine, réunissait cent cinquante ouvriers de tous les métiers pour leur faire la classe. M. Dupont, de sept à neuf heures du soir, était au poste accueillant ceux qui se présentaient, prenant pour sa part les plus ignorants qu'il faisait passer à un cours plus élevé après les avoir un peu dégrossis.

Il n'était jamais de si belle humeur, qu'assis sur un petit banc entouré de ces pauvres gens en habits de travail tout couverts de poussière, tout imprégnés des miasmes de leurs besognes souvent repoussantes et de leurs réduits misérables; il rayonnait au milieu d'eux, souriant, jamais rebuté, parfois triomphant. Avec une joie et une simplicité que l'on ne saurait décrire, il arrêtait au passage quelqu'un des membres de la conférence, pour faire *admirer* la science et le progrès d'un pauvre homme qui parvenait péniblement à assembler deux ou trois syllabes. Il fallait alors applaudir avec le maître, complimenter et encourager l'élève. « Il marche, il marche, disait M. Dupont, il parviendra. »

Il y en avait un, entre autres, qui, depuis quatre ans

(1) D'après sa biographie écrite par M. l'abbé Janvier, avec un pieux intérêt. Paris, Larcher libraire, 57, rue Bonaparte.

suivait la classe sans avoir pour ainsi dire rien appris, et cependant l'instituteur zélé pouvait dire avec vérité : « Il marche, il marche, » si ce n'est dans la culture des lettres, dans celle bien supérieure de la piété. Il assistait aux offices, fréquentait les sacrements, et c'était à son maître qu'il devait de connaître le chemin de l'église qu'il ne parcourait guère autrefois.

L'âme ardente de Monsieur Dupont sentait vivement l'étendue de l'outrage que le blasphème fait à la Majesté Divine ; aussi employait-il tous les moyens possibles pour l'empêcher, et pour réparer cette injure inqualifiable en prononçant avec un profond respect ce nom incommunicable devant lequel tout genou doit fléchir, toute âme doit s'anéantir et tout cœur s'embraser !

M. Dupont, pour se rendre de St-Malo à Rennes, avait pris place sur l'impériale d'une diligence à côté du postillon ; ce malheureux blasphémait à chaque instant ; malgré la présence de deux ou trois commis voyageurs, à chaque juron le saint homme récitait un *gloria patri* réparateur. Enfin, n'y tenant plus, il saisit le postillon par le bras et lui dit : « Mon bon ami, cessez, je vous prie, de blasphémer le saint nom de Dieu ! Chaque fois que vous avez envie de jurer, donnez moi un soufflet, j'aime mieux cela !

Il proposa, un jour, le même échange à un individu qui blasphémait avec fureur sur la voie publique. — Pourquoi, Monsieur, vous donnerai-je un soufflet ? lui demanda celui-ci tout interloqué : — parcequ'il m'est moins pénible de le recevoir que de vous entendre outrager le saint nom de Dieu. » Impressionné par cette parole, le blasphémateur lui fit des excuses, et promit de se corriger.

Il lui arrivait souvent, quand il voyageait, de payer le postillon tant par lieue pour qu'il cessât de jurer. On ne saura qu'au jugement dernier, disait une bonne religieuse témoin de ce fait, le nombre de blasphèmes que ce saint homme a empêchés par ce pieux *négoce*. On comprend dès lors, le zèle qu'il mit à répandre l'Association établie, *en réparation des blasphèmes et de la violation du Saint Jour du Dimanche*, que la sœur St-Pierre, carmélite du monastère de Tours, avait reçu du ciel

mission de propager. Le culte de la Ste Face s'y rattachait essentiellement; aussi, dès que M. Dupont, par des circonstances toutes providentielles, se trouva en possession d'une Image de cette face adorable *fac-simile* du voile de Véronique conservé au Vatican, il lui rendit un culte de vénération et d'hommage que le Seigneur devait bénir d'une manière sensible par des prodiges éclatants et multipliés.

Avant d'y consacrer tous les moments de son existence, M. Dupont devait s'occuper d'une manière bien active de la recherche du tombeau de St-Martin(1)et du rétablissement de la Basilique, placée sous son vocable béni. Nous avons déjà dit (2), comment lorsque le précieux étendard du Sacré-Cœur, qui devait figurer si glorieusement au combat de Loigny, parvint à M. Dupont, il fit broder au revers, par les carmélites de Tours, cette invocation qu'il leur avait suggérée; « St-Martin, patron de la France, priez pour nous. » C'est qu'il y avait dans l'âme de ce grand chrétien, un amour pour le Thaumaturge des Gaules qui lui faisait espérer le salut de la patrie, de sa puissante méditation auprès du Cœur adorable de Jésus.

Plusieurs années avant la triste phase pour la France de l'invasion prusienne, la Très-Sainte Mère de Dieu était apparue à deux petits bergers sur la montagne de la Salette : elle versait des pleurs, et les instruments de la Passion étaient attachés sur sa poitrine !!! C'était vraiment la mère des douleurs venant apprendre aux hommes l'énormité du blasphème et de la violation du saint jour du Seigneur afin de les exciter au repentir et à la réparation. Cette apparition, en confirmant les révélations de la sœur St-Pierre, impressionna au plus haut point M. Dupont; il partit pour la sainte montagne, voulant puiser dans ces lieux sanctifiés par la présence de Marie, une nouvelle ardeur pour venger la gloire de Dieu si méconnue par les blasphémateurs et les violateurs du repos dominical.

Ce voyage fournit à M. Dupont l'occasion de connaître et de voir le curé d'Ars.

L'entrevue de ces deux serviteurs de Dieu rappelle celle de St-Dominique et de St-François d'Assise. Au milieu de la foule

(1) Voir, pour tous les détails si importants qui s'y rapportent, la vie de M. Dupont.
(2) N° d'avril 1879, page 74.

mouvante qui l'entourait, M. Viannay aperçoit le *pèlerin de Tours* qu'il n'avait jamais vu. Il va droit à lui, le contemple quelque temps d'un regard doux et profond; puis souriant, levant les yeux et joignant les mains : « O mon cher ami », lui dit-il « qu'il sera bon de nous trouver un jour dans le ciel et de chanter les louanges de notre Dieu! » Il n'en fallut pas davantage à M. Dupont, il se retira content, gardant dans son cœur la bonne parole du saint curé.

Peu de mois après son pèlerinage de la Salette, M. Dupont eut à subir une cruelle épreuve. Henriette, sa fille unique, le doux et cher trésor de son cœur, lui fut enlevée à la fleur de son âge par une maladie épidémique qui régnait au pensionnat et qu'on avait espéré pouvoir conjurer en la ramenant chez son père. L'enfant reçut le St-Viatique avec un grand amour ; l'extrême-onction lui fut administrée en pleine connaissance. La cérémonie achevée, M. Dupont prit la main de sa fille « Maintenant » lui dit ce courageux chrétien, « que tu as reçu tant de grâces » tu es contente, n'est-ce pas ? Oui papa — « tu ne regrettes rien en quittant cette pauvre vie, n'est-ce pas ? — Mais si papa ! — « Quoi donc mon enfant ? » — de te quitter ! — « Oh ! non, ma fille, tu ne me quitteras pas ! nous ne serons pas séparés. Dieu est partout. Tu seras devant lui dans le ciel et tu le verras ; moi, ici-bas, je serai aussi avec lui, et par lui, je serai avec toi. Deux murailles en ce moment nous séparent. La tienne va tomber, la mienne aussi un jour tombera ; nous serons alors unis et ce sera pour toujours. — »

Pendant ce colloque digne des anges, tous les assistants attentifs, émus, fondaient en larmes. Lorsque la mourante eut exhalé le dernier soupir, M. Dupont, se tournant vers le docteur Bretonneau, lui dit avec une expression céleste que rien ne peut rendre : « Ma fille voit Dieu !... » Et dans le transport de joie surhumaine que cette pensée lui suggera, il entonna le Magnificat...

Toute sa vie, M. Dupont remercia Dieu d'avoir appelé à lui son enfant dans un âge encore tendre. « Les jardiniers » disait-il gracieusement mettent en serre chaude à l'approche de l'hiver leurs plantes les plus tendres et les plus précieuses ; ainsi Notre Seigneur a pris et appelé à lui ma chère Henriette

au moment ou comme une fleur délicate, elle allait être exposée dans le monde au souffle glacé des passions ; il a voulu la préserver à temps en la transportant dans la *serre chaude* de son paradis. »

Le curé d'Ars aurait parlé ainsi... C'est qu'il y avait dans ces deux saintes âmes, d'ineffables similitudes et de douces affinités produites par la flamme d'amour qui les consumait.

Tous deux aussi avaient voué à Satan une haine et un profond mépris qui se traduisaient par des surnoms particuliers et humiliants ; M. Viannay l'appelait le *Grapin* et M. Dupont, *le vieux menteur, l'ancien, l'animal amphibie*, faisant allusion à l'expression de l'Ecriture Sainte qui l'appelle *l'antique serpent* ; en retour ils furent également tourmentés par cet ennemi de tout bien.

La formule de la médaille de St-Benoit, *vade retro satana*, était souvent sur les lèvres de M. Dupont : il avait tant de foi dans cet arme anti-satanique, qu'il l'employait partout où il entrevoyait une ruse du malin esprit, et il obtenait par elle des choses merveilleuses.

Un célèbre magnétiseur, menait avec lui dans ses courses à travers la France, une jeune fille somnambule dont il tirait grand profit ; s'étant arrêté à Tours, il prit, pour local de ses séances, une ancienne église qui avait été vendue à la révolution ; comme elle était située près du Carmel, M. Dupont alla trouver la prieure, et lui proposa de jouer un *bon tour* à Satan en suspendant à l'extérieur de la fenêtre de sa cellule, une médaille de St-Benoit du côté où la réunion devait avoir lieu... La prieure y consentit volontiers, et le soir même, la médaille fut attachée ainsi qu'il en avait été convenu. Qu'arriva-t-il ? la foule immense qui, poussée par la curiosité, s'était rendue à l'appel du magnétiseur, trompée dans son attente, fut contrainte de se retirer. *La double vue* dont jouissait la somnambule étant *simple* ce soir-là, l'action du magnétiseur se trouvait sans effet... On remit donc l'expérience au lendemain, mais cette fois encore la déception fut complète. Le magnétiseur confus, quitta Tours au plus vite à la grande joie de M. Dupont qui, se frottant les mains gaiement, s'applaudissait de ce départ précipité.

Aux environs de Tours, on bâtissait une maison a laquelle les ouvriers travaillaient le dimanche au grand scandale du voisinage. M. Dupont, témoin de cette profanation, jeta une médaille de St-Benoît dans les maçonneries. Le lendemain matin, les ouvriers trouvèrent avec stupéfaction la maison tout entière écroulée.

Le feu s'était mis à une usine, il était dans sa plus grande force, quand des médailles de St-Benoit jetées au milieu de l'incendie l'éteignirent aussitôt.

La plus grande joie qu'avait l'homme de Dieu en employant la médaille si redoutable au démon, était d'obtenir la conversion des pécheurs. En voici deux exemples frappants, choisis, entre plusieurs traits non moins remarquables. M. Dupont rencontra un jour un ecclésiastique qui lui dit ses appréhensions au sujet d'un jeune homme de 17 ans gravement malade. Vainement s'était-il présenté trois fois à sa porte, la famille avait refusé de le recevoir ; ce dont le cœur du bon prêtre était navré. « Prenez cette médaille, lui dit M. Dupont, et retournez à l'assaut. » Le ministre de Dieu se présente de nouveau, le même accueil lui est fait. Alors il montre la médaille qu'il vient offrir au malade. — Ceci est différent, entrez, Monsieur. A la vue du prêtre, le jeune homme se cache la tête sous ses draps ; mais il se découvre dès qu'il entend dire : « Acceptez cette médaille, mon cher ami ! » Il la prend avec respect, se confesse avec un admirable componction et meurt dans les dispositions les plus édifiantes.

Le même jour, à 11 h. du soir, une pauvre vieille femme hydropique qui comptait bien peu d'actes de religion dans sa longue vie, éprouva les symptômes d'une mort prochaine. On lui parle de se confesser, elle refuse ; on lui fait prendre la médaille. Elle demande le prêtre aussitôt et ne s'inquiète que d'une chose, de ne pas le voir arriver assez vite... « Me donnera-t-il le bon Dieu » disait-elle, « il tarde bien à venir. » Elle se confessa, toutefois le mal faisant des progrès elle ne put faire la sainte communion ; mais elle reçut l'extrême-onction avec de grands sentiments de piété.

Le culte de la Sainte Face, les dernières années et la mort

de M. Dupont, seront l'objet d'un troisième et dernier article sur ce grand serviteur de Dieu.

Un humble servant de Marie.

LA VIE DES SAINTS D'APRÈS NOS VITRAUX *(Suite).*

Les sujets réunis dans la troisième fenêtre ne méritent pas moins une étude attentive que ceux de la première ; ils offrent un grand attrait à la piété chartraine.

1. C'est d'abord la Vierge-Mère que nous remarquons à droite, dans une attitude majestueuse qui n'exclut pas l'expression d'une grande bonté. Elle est debout, revêtue d'un manteau de couleur verte et d'une robe violette que décorent deux bandes dorées. Selon l'usage adopté par nos peintres verriers, sa chevelure disparaît totalement sous le voile ; ici la couronne fleuronnée est étincelante de pierreries.

Ce portrait, dans la pensée de l'artiste, devait-il caractériser tout spécialement la maternité de Marie vis-à-vis des hommes comme vis-à-vis de Dieu ? Nous serions porté à le croire d'après une particularité qui aujourd'hui peut étonner la délicatesse de plus d'un spectateur, mais qui autrefois s'expliquait mieux par une plus grande simplicité des mœurs publiques.

L'enfant divin, au lieu de s'incliner sur le sein prêt à le nourrir, se tourne vers nous et nous bénit. Et qu'attend donc l'auguste Marie dans cette pose maternelle ? C'est qu'elle a d'autres enfants qui comptent sur les fonctions de son amour ; ces enfants, sont les hommes rachetés par le sang de son Fils. Le pinceau naïf du XIIIe siècle a traduit matériellement la parole de saint Bernard que nous comprenons dans un sens moral : « Elle découvre à tous le sein de sa miséricorde . . . . . . pour que tous reçoivent de sa plénitude. » Son Fils bien aimé nous exhorte à y puiser des trésors de grâces ; il semble déjà nous dire que Marie en est le canal. Voilà les prémices de l'apostolat de Jésus encore petit enfant !

Au-dessous de cette grande figure de la Vierge Mère est un tableau en plus petites proportions et dont le sujet a été compris différemment par les archéologues. Les uns déclarent y voir la scène du *noli me tangere*, l'apparition de Jésus ressuscité à Madeleine qui le cherche. D'autres pensent que c'est l'entrevue de Notre-Seigneur avec sa Mère qu'il est venu consoler en sortant du tombeau. Nous préférons cette seconde interprétation, parce qu'un tel témoignage de l'amour filial du Sauveur pour sa tendre mère se plaçait avantageusement auprès de l'image qui rappelle la Maternité de Marie. Ne serait-ce pas ce tableau sur verre qui aurait inspiré plus tard une belle œuvre de sculpture, l'un des groupes du tour du chœur qui se trouvent en regard de Notre-Dame du Pilier ?

N'oublions pas de signaler, aux angles du vitrail que nous venons de décrire, et dans sa partie inférieure, la présence des

deux donatrices. Elles avaient droit à cette place d'honneur; depuis six cents ans, leur aspect a dû provoquer chez beaucoup de dames Chartraines des élans de générosité envers leur chère cathédrale.

2. A côté de Notre-Dame le parallélisme exigeait, dans la lancette de gauche, une autre physionomie virginale. Il fallait une de ces admirables chrétiennes qui doivent suivre la Reine des Vierges aux pieds du grand Roi : *Adducentur regi virgines post eam ; proximæ ejus afferentur tibi.* Et l'on a pensé à celle qu'honorait depuis plusieurs siècles le culte populaire dans une église voisine de la basilique. C'est Sainte Foy, *sancta Fides*, qui resplendit dans ce vitrail ; Sainte Foy, la jeune patricienne, première martyre d'Agen, qui, par son courage devant les propositions du persécuteur et au milieu du supplice, inspira à d'autres chrétiens et à son digne évêque les mêmes désirs d'immolation pour la foi de Jésus-Christ qu'ils confessèrent en effet au prix de leur sang.

Nous apprenions récemment qu'un architecte de Conques, lieu où se trouve la plus grande partie des reliques de Sainte Foy, venait de faire sculpter et peindre pour Monseigneur l'évêque d'Agen une statue de la noble vierge, après avoir préparé, par d'importantes études sur les monuments antiques le type iconographique qui convenait à une pareille œuvre ; on l'a félicité avec raison de ce travail consciencieux entrepris pour la gloire de la servante de Dieu. Nous ignorons si le vieil imagier chartrain s'était livré, lui aussi, à de longues recherches ; mais son imagination fut certainement guidée par la science dans la composition du vitrail de Sainte Foy.

Le manteau rouge doublé de blanc indique par ses couleurs le martyre et la virginité ; il se drape sur une robe violette que traversent des bandes d'or et de pierreries, parure qui sied bien à une patricienne et encore mieux à une Bienheureuse dont on célèbre l'apothéose. Le sceptre et le livre symbolisent : l'un, l'autorité qu'exerce autour d'elle une si haute vertu ; l'autre, la sagesse qu'éclairent les divines Ecritures, et qui dirigent les aspirations de l'âme du côté du ciel.

Pour l'atteindre, le ciel, que de souffrances a endurées la jeune Sainte de treize ans ! Voyez dans le bas de la verrière l'histoire de son supplice. Elle est couchée sur un gril enflammé ; deux bourreaux jettent de l'huile sur le feu que deux autres activent avec des soufflets : Dacien le proconsul assiste au spectacle des tortures qu'il a commandées ; un autre personnage est auprès de la victime, mais pour l'encourager et prier avec elle ; celui-là, c'est le saint évêque Caprais qui a laissé sa retraite de la montagne voisine et veut cueillir à son tour la palme du martyre. Foy sourit à la récompense qui approche ; déjà une blanche colombe apporte du ciel une magnifique couronne qu'elle tient dans son bec et plane au-dessus de la victime. Ce détail de la légende était trop gracieux pour être omis ici.

Selon notre humble avis, l'auteur de cette grande verrière a

donné à son sujet les charmes d'un poème tout en lui laissant l'entière vérité de l'histoire.

Quels poèmes aussi en l'honneur de la noble Agennaise, que les discours prononcés à Chartres par les illustres évêques de Poitiers et de Tulle lors de nos solennités de 1859 et de 1862 !

Alors, par les cérémonies de réconciliation et de consécration, l'église de Sainte-Foy, si longtemps profanée, était rendue à sa gloire primitive; aussi retentissait-elle de nos chants de triomphe alternés avec une musique de l'armée, en présence de hauts fonctionnaires de l'Etat. Et maintenant ! . . . . . Maintenant, le même temple saint est fermé à l'exercice de la religion par arrêté gouvernemental, et des sceaux de cire en gardent les portes. Etrange coïncidence ! L'enlèvement de notre belle verrière de Sainte-Foy pour la restauration projetée à Paris, a précédé de quelques jours seulement la fermeture de son église; nous n'avions point considéré le premier fait comme le signe avant-coureur d'un acte funeste. Aujourd'hui que l'image de la vierge martyre est revenue, éblouissante de beauté, prendre sa place aux parois de la basilique, puisse ce retour être le présage d'une prochaine réouverture de la petite église où les anges solitaires attendent la présence des Chartrains fidèles au culte d'une sainte protectrice de la cité !

Après ces réflexions sur les deux lancettes, œuvres d'art et de foi, tableaux remarquables pour la richesse des bordures comme pour la variété des compositions principales, disons quelques mots de la rosace.

3. C'est encore un saint de notre contrée, c'est un enfant de Châteaudun, le pontife qui occupe le fond de la rosace entre deux autres personnages couronnés, comme lui, d'un nimbe éclatant. Il est assis et donne sa bénédiction.

Un jour que cet homme vénérable entrait à la cathédrale où il espérait passer inconnu, des fidèles le désignèrent comme leur compatriote, jadis élu évêque de Chartres, qui s'était soustrait par la fuite à ce redoutable honneur, et bientôt la multitude s'écria : « Voici Solenne, voici notre évêque ! »

C'est aussi le cri du spectateur devant ce vitrail qui nous rappelle non-seulement un bel exemple d'humilité, mais encore de glorieux souvenirs d'histoire nationale.

Le fier Sicambre qui, sous le nom de Clovis, inaugura dans la Gaule la monarchie chrétienne, source de tant de prospérités pendant de longs siècles, séjourna à Chartres avant la cérémonie de Reims. C'est dans notre basilique qu'il parut en catéchumène, recevant les pieuses leçons de Solenne et priant avec lui aux pieds de Notre-Dame. L'un des jolis bas-relief du porche méridional a pour sujet la bénédiction épiscopale donnée au roi franc agenouillé devant notre Pontife.

Le monarque dut s'en souvenir au jour de la victoire que lui avait prédite Solenne et surtout au jour de son baptême pendant lequel il était assisté de l'évêque de Chartres. Les successeurs de Clovis s'en souvinrent à leur tour dans leurs fré-

quents pèlerinages, ils venaient confier leurs intérêts et ceux de la Nation à Notre-Dame de Chartres, que nos aïeux nous ont appris à invoquer comme Reine de la France.

L'abbé GOUSSARD.

ASSOCIATION DU CŒUR AGONISANT DE JÉSUS.

Délivrer, soulager, les pauvres âmes détenues dans le purgatoire est une de ces œuvres qui excitent les plus douces, les plus tendres sympathies : et la sainte Église en mettant pour conclusion à toutes ses prières un memento pour les morts, engage par là, même tous ses enfants à se souvenir d'eux sans cesse devant le Seigneur. — Cependant si ces pauvres âmes souffrent des tourments inénarrables, elles ont la certitude de voir Dieu, de posséder un bonheur sans fin, quand le feu vengeur aura purifié toutes leurs souillures ; tandis que pour celles dont la mort va briser les liens mortels, leur salut est encore incertain, et quelques heures, quelques minutes peut être les séparent seules de la sentence du Divin juge, qui fixera leur éternité, sans remise comme sans fin. Ces âmes en si grand péril, nous pouvons leur venir en aide par nos prières, nos supplications, nos bonnes œuvres, offertes en union avec les douleurs et les mérites infinis du cœur agonisant de Jésus. Marie, au pied de la croix, partageant toutes les tortures de son adorable fils est *là* pour nous encourager, nous soutenir dans ce suprême apostolat, si redoutable au démon, qui se voit enlever les victimes de sa rage maudite au moment où, se croyant victorieux, il se réjouissait de les entraîner avec lui dans son infernal séjour.

Trois causes, entre plusieurs autres, ont rempli le cœur de Jésus d'une mortelle tristesse dans ses deux agonies de Gethsémani et du Calvaire : — nos péchés à prendre sur lui ; — le châtiment qu'il devait en subir ; — l'inutilité de ses souffrances pour un grand nombre des rachetés — hé ! bien, cette poignante douleur, nous pouvons l'adoucir et répondre aux plus ardents désirs de notre Dieu, en embrassant cette dévotion au cœur agonisant de Jésus, non-seulement pour compatir à ses tourments, mais aussi pour en prévenir la cause en procurant, par de ferventes prières, aux 80,000 agonisants qui chaque jour quittent la vie, ces grâces de choix, ces grâces *triomphantes* qui découlent du cœur sacré de Jésus..... Combien de fois, en écoutant le récit de quelque merveilleuse conversion n'avons-nous pas dit au bon Dieu : « Seigneur, donnez-moi des âmes à convertir, à sauver ; » puis ne trouvant pas aussitôt l'occasion directe de le faire, nous sentions le découragement s'emparer de notre âme attristée. L'association *du cœur agonisant de Jésus* nous fournit des moyens faciles et sûrs pour satisfaire notre zèle.

Réciter à trois différentes fois, chaque jour, la touchante prière : « O miséricordieux Jésus, plein d'amour ponr les âmes, je vous prie et

« conjure par l'agonie de votre cœur sacré et les douleurs de votre « Mère Immaculée, de purifier dans votre sang tous les pécheurs « qui sont à l'agonie et qui aujourd'hui doivent paraître devant « vous.— Cœur agonisant de Jésus, ayez pitié des mourants. » — Se retirer par la pensée, sans même interrompre ses occupations ordinaires, dans ce cœur adorable, de deux heures et demie à trois heures pour intercéder la miséricorde de Dieu en faveur des pauvres âmes en proie aux angoisses des derniers moments ; telles sont les pratiques quotidiennes proposées aux personnes qui embrassent cette belle dévotion : de plus on leur recommande instamment de faire dire des messes pour les agonisants. Par l'inscription sur le registre de l'association, on participe à de nombreux avantages spirituels ; de précieuses indulgences sont d'ailleurs tout spécialement attachées à la prière : *O Miséricordieux Jésus*, et à l'invocation qui la suit.

De même que les *Auxiliatrices des âmes du Purgatoire* consacrent toutes leurs œuvres à leur soulagement ; de même aussi les *Religieuses du cœur agonisant de Jésus*, offrent toutes leur actions et font le sacrifice de leur vie pour procurer une bonne mort aux agonisants. Ordre admirable, qui donne à cette dévotion répandue dans les familles un puissant appui. — Ne restons pas en arrière de tant de dévouement, utilisons notre temps, donnons à nos prières, si elle ne l'ont pas eu jusqu'alors, un mobile de plus : consolons le cœur de Jésus cruellement outragé dans son sacrement adorable, par le refus si souvent répété de le recevoir en viatique au moment de faire le redoutable voyage du temps à l'éternité ; offrons pour tant d'ingrats qui méconnaissent cet ineffable bienfait de son amour, des aumônes, des privations, des sacrifices ; n'épargnons rien pour atteindre le but sublime présenté à nos efforts. Ah ! tandis que les *solidaires de la libre pensée* ne cessent d'obséder les moribonds pour empêcher le prêtre de Jésus-Christ d'approcher jusqu'à eux, *obsédons*, pour ainsi dire, le Seigneur, les bons anges et tous les saints du paradis, de nos pieuses clameurs, et si nous connaissons quelque malade en danger, si surtout nous avons sur lui les droits que donne la parenté ou l'amitié, bien loin de céder à une crainte trop souvent cruelle dans ses résultats, efforçons-nous de lui procurer les secours de la religion ; soutenons son courage par de pieuses consolations : et, si prêt à exhaler son dernier soupir, il semble ne plus nous entendre, murmurons encore à son oreille avec les noms bénis de Jésus, de Marie et de Joseph, des paroles de foi, d'espérance et d'amour. Ne cessons pas de prier : car, tant qu'un souffle de vie anime le malade, la lutte avec le démon n'est point achevée. L'eau bénite, nous le savons, le fait fuir, servons nous donc de cette arme sainte dont Sainte Thérèse a si souvent éprouvé la puissance. . . . . Par pitié pour les êtres chéris que la mort va soustraire à nos regards, mais non pas à notre amour, surmontons notre douleur pour ne songer qu'à leur venir en

aide : le moment est solennel, décisif, au nom de JÉSUS AGONISANT, au nom de ce JÉSUS mort en croix pour nous sauver, ne les abandonnons pas ! C. de C.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Les préparatifs pour la canonisation du B. Benoit-Joseph Labre continuent à Rome avec une grande activité.

Les fêtes auront lieu devant un nombreux concours d'évêques venus de tous les points de l'univers pour rendre hommage aux élus de l'Eglise triomphante et pour venir consoler Léon XIII au milieu de ses travaux et de ses persécutions. — Un pèlerinage a été organisé de France à Rome pour favoriser la participation à la solennité qui mettra sur les autels un de nos compatriotes.

Plusieurs consistoires ont eu lieu en novembre : l'un, le 18, pour des préconisations d'évêques ; un second, plus tard, dans lequel l'avocat consistorial, M. de Dominicis, sollicita la canonisation de quatre Bienheureux.

« Trois nouvelles béatifications sont annoncées pour le mois de janvier.

« On s'attend à la création prochaine de nouveaux cardinaux, parmi lesquels on nomme l'archevêque d'Alger, l'archevêque de Séville et l'archevêque de Cologne; celui-ci viendrait résider à Rome. Dans ce même consistoire, seraient publiés trois cardinaux réservés *in petto.* »

— La Supérieure Générale des *Sœurs de la Mère de Dieu*, de cette congrégation qui dirigeait naguère plusieurs maisons de la Légion d'honneur en France : à Ecouen et aux Loges, était dernièrement à Rome. Elle se rendait en Egypte, au Caire, où elle fonde une maison d'éducation.

Union de zèle pour le règne de N.-S. Jésus-Christ sur la terre. — Tel est le titre d'une petite feuille qui se répand de toutes parts en ce moment, et ce titre seul dit assez combien elle est de circonstance. La propagande en est gratuite. On peut en demander la quantité d'exemplaires que l'on se propose de distribuer en s'adressant à l'un des bureaux indiqués par cette feuille elle-même, particulièrement au bureau central, à Bourges, chez M. Pigelet, rue Joyeuse, 15.

Le Directeur de l'Œuvre, en vue de propager cette excellente idée, sous diverses formes, fait appel à tous les talents pieux pour exprimer, promouvoir et glorifier le Règne du divin Roi : poésie, musique, imagerie, etc., concours gratuit et tout bénévole, il ne saurait en être autrement, mais ayant ses récompenses assurées au ciel. Parmi les productions présentées on choisirait et l'on ferait valoir, avec l'agrément des auteurs, ce qui pourrait surtout contribuer à la cause de ce divin Règne. Il importerait, en particulier, d'en voir sortir une belle et expressive image, traduisant ces paroles : « *Je suis Roi... Toute puissance m'a été donnée au ciel, sur la terre — et dans les enfers.* » Une image de ce genre, en grand format trouverait très utilement sa place dans les familles, et en moindres formats dans les livres. Puis, ce qui ne serait pas moins à désirer, un chant de grand caractère, et noblement populaire.

Les différentes communications à ce sujet doivent être adressées au Directeur de l'*Union*, au couvent des Dames Bénédictines, rue Porte-Jaune, 26, à Bourges (Cher).

Paris. — Le Sénat a tristement inauguré la reprise de ses travaux par l'abrogation de l'article 15e du décret de l'an XII sur la police des

cimetières. Ce vote est, à proprement parler, une simple concession aux libres-penseurs, qui pourront se faire enterrer civilement parmi les chrétiens.

— A l'occasion du douloureux anniversaire de l'exécution des décrets à Paris, des messes ont été célébrées dans plusieurs églises, et des visites nombreuses faites dans les diverses communautés aux religieux qui sont constitués les gardiens des immeubles.

— On vient de publier la liste des récompenses décernées par le jury de l'Exposition de géographie.

Un diplôme d'honneur a été accordé au séminaire des Missions étrangères, de la rue du Bac (Paris), pour un grand nombre de cartes de la Chine, de la Cochinchine et de l'Indo-Chine.

— Quels vont être vis-à-vis de la religion les actes des nouveaux ministres du gouvernement français ? Le chef du cabinet est suffisamment connu des catholiques. L'homme choisi par M. Gambetta comme ministre de l'Instruction publique et des Cultes, est celui qui, naguère, définissait la religion en ces termes : « C'est l'école du fanatisme, de l'imbécillité, de l'immoralité, et elle tue en nous l'amour de la patrie. »

Et c'est avec M. Paul Bert qui a tenu publiquement un pareil langage que les évêques auront à traiter fréquemment pour affaires ecclésiastiques. — Déjà l'on s'occupe fort de différents projets pour l'abolition du Concordat, la suppression du budget des Cultes et la confiscation au moins partielle des biens de couventi.

Vocations religieuses. — La persécution attire à Dieu les grandes âmes ; elles sont bientôt gagnées par l'ambition de souffrir pour la justice.

Ces jours derniers, M. G. M..., docteur en droit, maître de conférences et bibliothécaire à la Faculté catholique de Toulouse, a quitté une position acquise, un avenir assuré, pour aller s'enfermer au noviciat de la Compagnie de Jésus, transporté à Ono (Espagne).

A Marseille, le docteur Jules Rouvier, parent du député radical du même nom, vient aussi de quitter le monde pour entrer à la Trappe d'Aiguebelle. Un avenir brillant s'ouvrait devant M. Rouvier qui, jeune encore, avait conquis une grande réputation comme praticien.

M. Conelly, conseiller à la Cour de Cassation, et doyen de la Faculté de droit à l'Institut catholique de Paris, a abandonné le siège qu'il occupait avec tant de distinction à la Chambre des requêtes, et est entré dans l'état ecclésiastique.

A la rentrée de la Cour, M. Berthauld, procureur général, a fait de l'éminent conseiller l'éloge le plus flatteur, et exprimé les regrets qu'il laisse dans la haute magistrature.

Congrès du Mans. — Au dernier numéro, nous avons parlé du Congrès catholique réuni au Mans.

Cette assemblée a émis les vœux suivants :

1° Que partout, au prix de tous les sacrifices, on maintienne ou l'on fonde des écoles catholiques libres.

2° Que les catholiques s'imposent des sacrifices pour que la question de la gratuité ne cause pas la ruine des jeunes âmes et que cette gratuité soit étendue par les catholiques aux familles aisées.

3° Que les publications catholiques périodiques surveillent leurs annonces financières ou autres, le caractère catholique du journal étant un préjugé en faveur de ces annonces.

4° Qu'il soit établi, dans les maisons secondaires d'éducation chrétienne, des conférences sur les œuvres et qu'on mette cette question à l'ordre du jour du prochain congrès.

5º Qu'en ce qui regarde le courtage des assurances, le choix des compagnies étant laissé à l'appréciation de chacun et le courtage permettant de trouver en faveur des ouvriers des ressources nouvelles, chaque membre du congrès étudie et fasse connaître autour de lui les détails de cette combinaison.

6º D'après l'exposé de Mgr Jeannin, de Besançon, sur les Hospitaliers veilleurs, que la visite des ouvriers malades soit pratiquée partout avec un redoublement de zèle et que, partout où cette création sera possible, on organise un groupe d'Hospitaliers veilleurs en s'inspirant des exemples de Besançon.

7º Que la réunion des propriétaires chrétiens étende de plus en plus son action et que, dans les œuvres ouvrières, une Commission agricole soit créée à l'exemple de celle de la Flèche.

Congrès de Lille. — Nous avons également signalé le Congrès eucharistique de Lille, où ont été traitées avec grande édification les différentes questions relatives au Saint-Sacrement de l'autel, et où l'on a remarqué, entre autres rapports, celui de M. l'abbé Dousse, curé de Berchères-sur-Vesgres, au diocèse de Chartres, travail qu'on aurait pu intituler : « La paroisse de campagne régénérée par l'Eucharistie. »

A Lille, les 10, 11, 12 et 13 novembre, s'est tenu un autre congrès : la neuvième Assemblée générale des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais, présidée par Monseigneur Duquesnay. A cette Assemblée ont participé, comme chaque année, des catholiques appartenant à d'autres diocèses que ceux de Cambrai et d'Arras.

La *Semaine Catholique* de Cambrai et les grands journaux, ont donné le compte-rendu des séances. Nous voudrions pouvoir citer tous les sujets de discours et autres travaux dont on s'est occupé. Que de choses intéressantes sur les Associations ouvrières, sur la Congrégation des Petites-Sœurs des Ouvriers (maison-mère à Vizille), sur la vitalité doctrinale de l'Eglise, sur les catéchistes volontaires, sur la propagande des bons journaux, sur les droits des Congrégations religieuses, sur la défense des droits de J.-C., sur les Comités libres de charité.

Un chartrain, cette fois encore, a eu une part active au Congrès. M. Dubreuil, rédacteur en chef du *Courrier d'Eure-et-Loir,* à Chartres, a lu une très remarquable étude sur la restauration de l'ordre chrétien dans la famille. Il se place à ce point de vue particulier qu'un Etat chrétien, — et Dieu veut que la France soit telle, — doit favoriser par toute son organisation la formation des « parfaits, » et, pour cela, offrir aux vocations religieuses une atmosphère propice à leur développement. M. Dubreuil a insisté aussi sur la mission que le Tiers-Ordre devait remplir dans la Société chrétienne.

Une épouvantable catastrophe. — S. G. Mgr Puginier, vicaire apostolique du Tongking occidental, a envoyé de Hongkong, le 8 novembre, la dépêche suivante :

Un typhon terrible vient de ravager le Tongking occidental et de porter partout la ruine et la désolation. Deux cents églises, trente-quatre cures, deux mille maisons, le collège, ont été renversés, abattus, anéantis. Ce désastreux ouragan laisse plus de soixante mille chrétiens sans abri et sans aucune ressource. Les pertes sont immenses. Demandez instamment et rapidement des secours.

« C'est à M. le supérieur du séminaire des Missions étrangères, rue du Bac, 128, que l'on peut faire parvenir directement les dons. »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Plusieurs cœurs. — 2 plaques de marbre.

Lampes. — 97 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en octobre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 78 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 2 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 303.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 195.

Nombre de visites faites aux clochers : 105.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En novembre ont été consacrés 41 enfants, dont 16 de diocèses étrangers.

— *Nous reproduirons au numéro prochain la suite des Extraits de Correspondances.*

— Nous rappelons qu'à Chartres le correspondant du Comité de Paris pour le *Denier des expulsés* est M. de Lubriat (rue Muret). Le Comité fait un nouvel appel aux offrandes en faveur des pauvres et vaillants serviteurs de J.-C. dont les besoins s'augmentent avec la prolongation de l'isolement et de l'exil.

— Il y a trois semaines, un avis affiché à la cathédrale a fixé l'attention des fidèles sur les collectes organisées à l'occasion de la canonisation du B. Benoît-Joseph Labre. On sait de quelles formalités est précédée une solennité comme celle qui se prépare à Rome : enquêtes multipliées pendant plusieurs années, déplacements de témoins quelque fois très éloignés, écritures volumineuses et traductions en plusieurs idiômes, personnel considérable mis en mouvement pour la décoration des locaux destinés aux fêtes de la canonisation. On conçoit qu'il faille des sommes d'argent assez considérables pour couvrir tant de frais. Autrefois les nations y pourvoyaient elles-mêmes généreusement ; ou bien si la famille du Bienheureux était riche, elle s'honorait de suffire à toutes les dépenses. Pour le saint mendiant d'Amettes, il a fallu faire appel à des aumônes individuelles dont l'ensemble atteindra certainement le chiffre nécessaire. A Chartres, beaucoup de personnes ont répondu à l'invitation qui leur était faite en donnant une offrande ; nous sommes heureux de le constater. Plusieurs prêtres et quelques fidèles diocèse ont pris le chemin de Rome avec les pèlerins français pour assister à la canonisation.

— A la fête de la Toussaint, Monseigneur de Chartres a tenu chapelle et prêché pendant la messe capitulaire. Le soir, entre les deux vêpres, un excellent sermon a été donné par M. l'abbé Piauger, vicaire de Saint-Aignan.

— Le prédicateur du premier dimanche de l'Avent, M. l'abbé Darssonville, vicaire de Dreux, a parlé éloquemment sur l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Les autres prédicateurs de l'Avent seront :

le R. P. Joseph (sermon pour la Conférence de St-Vincent-de-Paul) ; M l'abbé Durand, vicaire de St-Pierre, M. l'abbé Aiglehoux, curé de Dampierre-sur-Avre ; et, pour le jour de Noël, M. l'abbé Tissier, professeur à l'Institution Notre-Dame.

— Nous pouvons annoncer comme devant être fort solennelle la fête de l'Immaculée-Conception à la cathédrale de Chartres. Monseigneur Richard, archevêque de Larisse, coadjuteur de Monseigneur Guibert, archevêque de Paris, a promis d'accomplir ce jour là son pèlerinage à Notre-Dame de Chartres; Sa Grandeur a accepté l'invitation qui lui était faite d'officier et de prêcher. La procession aux flambeaux dans l'église supérieure et dans la Crypte aura lieu vers quatre heures et demie. En ce jour aura lieu la clôture du Jubilé.

— Le 14 novembre, à l'issue des vêpres, le Chapitre de la Cathédrale et le clergé de ville ont été offrir leurs hommages à Monseigneur l'évêque de Chartres, à l'occasion de la fête de son patron, Saint-Eugène, qui devait être célébrée le lendemain. Le 15, a eu lieu, à l'évêché, la réunion annuelle de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Après le rapport lu par M. le chanoine Germond, Monseigneur a adressé aux zélateurs et zélatrices une exhortation en faveur de l'Œuvre apostolique qui réclame de nous tous les efforts d'un généreux dévouement.

— Le 21 novembre, en la fête de la Présentation de la Sainte-Vierge, il est d'usage dans les maisons ecclésiastiques de renouveler au pied de l'autel les promesses cléricales. Nous avons redit ce jour-là, à la Crypte de Notre-Dame, comme les séminaristes dans leur chapelle, le chant du *Conserva me* qui exprime si bien les sentiments des cœurs consacrés à Dieu. Quel heureux enthousiasme dans la répétition du verset : *Dominus pars hæreditatis meæ;* Le Seigneur est la portion de mon héritage. Ces paroles font la consolation du prêtre, si affligé qu'il soit par les sujets de peines personnelles ou par le malheur des temps présents. Partout où il se trouve, que ne peut-il rencontrer plus souvent des jeunes âmes qui veuillent suivre son exemple pour goûter plus tard, elles aussi, les délectations surnaturelles réservées par le Seigneur aux hommes de sa droite, à ses clercs et à ses ministres fidèles : *delectationes in dexterâ tuâ usquè in finem !*

— Fête prochaine de l'Adoration à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, le jeudi 15 décembre.

Nominations. — M. l'abbé Chevallier, Emile, curé de Saint-Ouen, remplace M. l'abbé Vasseur, curé de Soizé, qui, à cause de sa santé et de son grand âge a donné sa démission. — M. l'abbé Hébert, précédemment vicaire de La Bazoche, est maintenant curé de Saint-Ouen. — M. l'abbé Baumer, vicaire d'Epernon et M. l'abbé Villain, vicaire de Cloyes, ont permuté et sont maintenant, le

premier à Cloyes et le second à Epernon. — M. l'abbé Mulot a été transféré de Conie à Civry.

ŒUVRE DES PAUVRES MALADES

Un sermon de charité, en faveur de l'Œuvre des Pauvres Malades des paroisses St-Pierre et St-Aignan, a été prêché dans cette église, le dimanche 6 novembre, par le R. P. Lefèvre de la Cie de Jésus. Ce vénérable religieux, blanchi dans les travaux de l'apostolat, a développé avec une autorité de parole, et une force entraînante de conviction, ce texte du saint évangile : « Donnez, et il vous sera donné ». Le montant de la quête qui a suivi ce touchant discours a prouvé que l'avocat des pauvres malades, si bien secondé par Mmes les quêteuses, avait été compris de son nombreux auditoire.

Un salut chanté en musique et la bénédiction du très Saint Sacrement, donnée par Mgr. l'évêque de Chartres, ont été le pieux couronnement de cette cérémonie dont les résultats seront pour les bienfaiteurs de l'Œuvre, une augmentation de mérites et pour les membres souffrants de Jésus-Christ un allégement à leurs maux.

NÉCROLOGIE

Depuis cinq semaines, la mort a enlevé au diocèse de Chartres quatre vénérables ecclésiastiques que nous recommandons aux prières. Ce sont :

1. M. l'abbé Guet (Étienne-Julien), transféré de la cure de Jouy à la cure cantonale de Brezolles en octobre 1865, décédé dans cette paroisse le 27 octobre à l'âge de 63 ans et deux mois. Une paralysie l'ayant mis dans l'impossibilité de continuer les fonctions du ministère, il avait démissionné dans les premiers mois de l'année courante et s'était préparé aux dernières phases de sa maladie, dans l'exercice de la prière pour lui-même et pour ses anciens paroissiens au milieu desquels il voulait mourir.

2. M. l'abbé Perdreau (Henri-Alexandre), curé de Faverolles pendant quarante-six ans, décédé à Dreux le 7 novembre, après quatre semaines seulement de séjour dans cette ville, lieu de sa naissance ; il était âgé de 78 ans. Sa carrière sacerdotale a débuté par le vicariat d'Illiers où il resta deux ans ; il devint ensuite curé de Luplanté ; c'est après sept années passées dans ce poste, qu'il fut nommé curé de Faverolles. Nous avons reçu de cette paroisse une lettre touchante, témoignage de l'affectueuse reconnaissance que promettent à M. l'abbé Perdreau ses enfants spirituels. Ils ont toujours été édifiés de ses relations douces et bienveillantes avec eux, comme ils le furent des tendres soins qu'il eut pour la vieillesse de ses parents, et en particulier de sa bonne mère, centenaire moins trois mois quand elle quitta ce monde, il y a quelques années seulement.

3. M. l'abbé Joly (Pierre-Hippolyte), curé de Monthireau, décédé le 8 novembre, à l'âge de 73 ans. Il était infirme depuis bien longtemps ; s'il quitta, en 1865, le vicariat de Saint-Aignan de Chartres où il avait rempli un très long et fructueux ministère, ce fut pour cause de fatigues dont il profita admirablement pour sa sanctification ; il fut chargé de la paroisse de Monthireau en 1869 ; là de nouvelles épreuves physiques et morales sont venues terminer sa carrière bien remplie devant le Seigneur. La messe des obsèques a été célébrée à Monthireau par M. le Curé de Laons, l'un des élèves de M. Joly, en présence de beaucoup de prêtres et de très nombreux fidèles ; huit jours après, la paroisse de Saint-Aignan fit célébrer à son tour un service pour le repos de l'âme de l'ancien vicaire si digne de ses regrets.

4. M. l'archidiacre Levassort, vicaire-général honoraire, curé de Dreux, décédé le 12 novembre, à l'âge de 88 ans. Le jour même de la mort, parut son éloge funèbre ; car nous pouvons appeler ainsi la lettre que Monseigneur notre évêque se hâta d'adresser au clergé pour annoncer la fin du vénérable curé. Nous n'avons rien à ajouter à cette lettre épiscopale, si ce n'est un mot sur la cérémonie des funérailles que présida M. l'abbé Barrier, vicaire-général, le 15 novembre, et que la ville de Dreux sut rendre très imposante par l'affluence considérable de ses habitants autour des restes de son bien aimé pasteur. — Voici la lettre de Monseigneur :

« Nous venons de perdre Monsieur l'Archidiacre Levassort, qui a parcouru une longue carrière parmi nous en faisant le bien. Il a toujours été l'exemple du clergé et des fidèles. Son dévouement pour le Souverain Pontife était sans bornes ; il aimait tendrement ses paroissiens et montrait en toute circonstance une soumission et un attachement tout filial à son Evêque. Avec quelle effusion de cœur ne nous recevait-il pas dans son église, lorsque nous y allions administrer le Sacrement de Confirmation ! Dans les mesures administratives qui pouvaient provoquer diverses appréciations, il se rangeait toujours du côté de l'autorité ; et il n'a eu qu'a s'applaudir de cette sage conduite. Son esprit était élevé ; on remarquait en lui une grande convenance et distinction. Parfois, dans les causes justes, surtout lorsqu'il s'agissait de l'honneur de Dieu et de la Sainte Eglise, une noble ardeur exaltait son âme. Quelle bonté, quelle bienveillance il conservait pour ceux qui l'approchaient ! Comme il encourageait les Dames de charité, si admirables de zèle et de piété, ainsi que toutes les bonnes œuvres en honneur dans la ville de Dreux ! Il a montré une grande patience dans les infirmités qui ont accablé sa vieillesse. Il voyait sa santé décliner de jour en jour, et ses facultés intellectuelles, encore intactes, lui faisaient sentir le poids de cette épreuve.

Au moment de rendre le dernier soupir, son premier vicaire, M. l'abbé Leroy, qui lui était si dévoué, a recueilli de sa bouche ces paroles : « Exprimez à Monseigneur mes sentiments les plus respectueux, ma gratitude la plus profonde, mon attachement le plus filial. Priez-le de me recommander à Notre-Dame de Chartres et de m'accorder sa paternelle bénédiction. »

Dieu, N. C. C., se souviendra des vertus sacerdotales de son serviteur et de tout le bien qu'il a fait pendant son long ministère. Nous prions notre tendre mère la Très Sainte Vierge de lui venir en aide ; afin que son âme, déjà purifiée par la maladie, ressente au plus tôt dans le ciel les effets de l'infinie miséricorde de notre Dieu. »

— A cette page de nécrologie diocésaine nous ajouterons quelques lignes pour recommander également aux suffrages de nos lecteurs : 1° Un pieux ecclésiastique du Mans qui a beaucoup contribué à l'extension du culte de N.-D. de Chartres dans la région très vaste que pouvait atteindre son zèle. Nous voulons parler de M. l'abbé Lochet, vicaire de Notre-Dame de La Couture, décédé le 31 octobre. C'était un homme d'œuvres : il avait fondé et rédigeait la *Semaine du Fidèle.* M. l'abbé Lochet profitait de la publicité de cette intéressante revue pour rappeler souvent les faveurs obtenues au sanctuaire du Pèlerinage Chartrain.

2° Un jeune clerc de Notre-Dame de Chartres, Dominique Dudonné, de Neuvy-en-Dunois. Cet enfant a été enlevé à l'affection de sa famille, de ses maîtres et de ses condisciples par une mort bien rapide, le 5 novembre. Le 4, il avait encore tenu à suivre la classe, et malgré son état morbide, rien n'avait paru annoncer une fin prochaine. Le lendemain il a expiré dans les bras de sa mère qu'on avait eu le temps de faire venir à Chartres ; il a quitté la terre, muni des derniers sacrements, laissant à la Maison des Clercs le souvenir de bons exemples. Nous lui avons fait à la Cathédrale une belle cérémonie funèbre ...

BIBLIOGRAPHIE

— **Corbeille de légendes et d'histoires**, par un aumônier de communauté, — 1 vol. in-8°, 5 fr. (librairie Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris.)

Le succès obtenu par cet ouvrage à peine paru nous engage à le présenter à ce moment de l'année où les catéchismes et les classes reprennent. C'est un livre indispensable aux directeurs de catéchisme et aux maîtres de la jeunesse.

Ne pas attendre la fin de l'année pour éviter les retards.

— **Manuel de la Croisade des Francs-Catholiques**, par Mgr Amand-Joseph Fava, évêque de Grenoble. — Un beau volume in-18 de XII-295 pages. — Prix : 2 fr., franco par la poste, 2 fr. 50.— Vincent et Perroux, imprimeurs-éditeurs, 9, rue de Strasbourg, Grenoble. — Se trouve à Chartres, à la librairie de Madame Mercier, place Billard.

Ce manuel, véritable école du Franc-Catholique, vient à son heure. Monseigneur y dévoile la Franc-Maçonnerie comme le grand adversaire à vaincre, et il nous montre la Vierge Marie comme prenant la direction d'un immense mouvement de réparation envers son Divin Fils.

— **Méditations pour l'Avent et le temps de Noël**, extraites des œuvres du Vén. P. Louis Dupont, S. J., — volume in-12 — Prix : 3 fr. — Imprimerie St-Augustin, Desclée, De Brouwer et Cie, Lille (Nord), rue Royale, 26.

Des différents choix de Méditations du Père Dupont, les *Méditations pour l'Avent et le temps de Noël* sont peut-être les plus intéressantes. La naïveté charmante du style de l'auteur acquiert une grâce incomparable lorsqu'il expose les plus doux mystères de notre sainte religion. La traduction est nouvelle, faite de l'espagnol directement sur le texte primitif de Valladolid, par le P. Jeannesseaux, S. J.

— **LE MONDE.** — Nous recommandons à nos lecteurs *LE MONDE, JOURNAL RELIGIEUX ET POLITIQUE*, paraissant tous les jours, excepté le dimanche. — Parmi les journaux religieux politiques, *Le Monde* est l'un des plus importants et des plus répandus, placé aujourd'hui sous le patronage d'un comité de catholiques et d'hommes politiques éminents et considérables, il est appelé à exercer une action de

plus en plus grande. — Depuis le 10 octobre 1880, *Le Monde* publie un *SUPPLÉMENT HEBDOMADAIRE*, contenant un résumé de la semaine et des Nouvelles littéraires du plus haut intérêt.

Conditions d'abonnement : un an, 45 fr. — Six mois, 23 fr. — Trois mois, 12 fr. — *AVEC LE MONDE HEBDOMADAIRE* : un an, 48 fr. — Six mois, 25 fr. — Trois mois, 13 fr. — *MONDE HEBDOMADAIRE* seul, 6 fr. par an.

Rédaction et Administration, 17, *RUE CASSETTE*, à Paris. — *Le Monde* sera envoyé, pendant huit jours, *à titre d'essai* et sans indemnité, à toute personne qui en fera la demande.

— **Méthode d'Harmonium**, facile et raisonnée pour accompagner tout cantique à première vue, — par M. l'abbé Alphonse Chabot, curé-doyen de Pithiviers. — Prix net : 2 fr. 50 chez l'Auteur.

Cette méthode a été très bien accueillie dès son apparition. Un chanoine d'Orléans, que nous savons excellent musicien, en a fait l'éloge dans un long et charmant article publié par les *Annales religieuses*.

— **Attention au choix des ALMANACHS !** — Il y en a tant de corrupteurs. Parmi les bons, nous recommandons ceux de la Société bibliographique (Maurice Tardieu, Paris, 35, rue Grenelle : *L'Almanach historique et patriotique*, 0 fr.35 cent. et 20 fr. le cent. — *L'Almanach des Campagnes*, 20 cent. et 10 fr. le cent. — Ceux de M. Paul Decaux (Paris, 6, rue Furstenberg) : *Le Coin du feu*, 65 cent. et 4 fr. 60 la douzaine. — *L'Atelier*, *Le Laboureur*, *Le Soldat*, *Le Marin*. Ces quatre différents almanachs (aussi rue Furstenderg, 6), sont au même prix : 35 cent. chaque et 2 fr. 50 la douzaine.

Mais, comme chaque année, nous recommandons avec instance spéciale à nos lecteurs : **LE MESSAGER DE LA BEAUCE ET DU PERCHE**. (Prix : 40 centimes.) Édité chez M. J. L'anglois, imprimeur et lithographe à Chartres. — Ce recueil, moral et amusant, a une vogue toujours croissante.

TABLE DES MATIÈRES DE LA VOIX DE NOTRE-DAME durant l'année 1881.

I. Œuvre des Clercs et de la Crypte.

II. Chronique de N.-D. de Chartres

Pèlerinages à N.-D. de Chartres.

III. Religion, Littérature, Beaux-Arts.

IV. Articles biographiques.

Nécrologie.

V. Faits divers.

VI. Chronique diocésaine.

VII. Œuvres diverses.

VIII. Bibliographie.

DÉCEMBRE 1881.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois
DE DÉCEMBRE 1881.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux devant un crucifix, après la communion, de la prière: *En ego.*

1er décembre, jeudi. — Indulg. plén. pour la récitat. à genoux devant le St Sacrement de la prière : *Regardez, Seigneur.*

2, vendredi.—Ind. pl.: 1° p. la Conf. du C. de Jésus; 2° p. le scap. rouge

3, samedi. — Ind. pl. 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. la Ste Enfance.

4, dimanche. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. beu ; 3° pour le rosaire ; 4° pour la Confrérie de Notre-Dame de Chartres.

5, lundi. — Ind. plén. : 1° p. la Prop. de la Foi; 2° p. l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).

6, mardi. — Ind. pl. p. l'Archic. du S. C. de Marie (j. au ch.).

7, mercredi. — Ind. plén. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. la récit quotid. du *Memorare* (j. au ch.).

8, jeudi. — Ind. pl.: 1° p les Tert. Fr.; 2° p. la Confr. du Cœur de Jésus ; 3° p. l'Arch. du C. de Marie et de St Joseph ; 4° p. une visite à N.-D. de Sous-Terre ; 5° p. le scap bleu et du Carmel ;

6° pour l'Apostolat de la prière; 7° pour les porteurs d'objets indulgenciés; 8° p. la récit. quotid. des litanies de la Ste Vierge.

9, vendredi. — Ind. pl. p. le scap rouge.

10, samedi. — Indul. plén. : 1° p. une visite à N.-D. de Sous-Terre ; 2° pl et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre Sainte, au scap. bleu (moyennant visite à un autel de la Sainte Vierge. — j. au ch.).

11, dimanche — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. du trisagion : *Sanctus* ; 3° de *l'Angelus* (j au ch.).

12, lundi. — Indul. plén. : 1° pour les Tert. Fr. ; 2° pour la Propag. de la Foi ; 3° pour l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).

13, mardi. — Ind. plén. p. l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch.).

14, mercredi. — Indulg. plén. : 1° p. le scap du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.).

15, jeudi. — Ind. pl. p. l'Ap. de la pr. (j. au ch.).

16, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.

17, samedi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° pl. et part. nombr. des sept Basiliques romaines, au scap bleu (comme au 10 — j. au ch.).

18, dimanche. — Ind pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Espérance et de Charité (j. au ch.).

19, lundi. — Ind. pl. : 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. la récit. quotid. du chapelet de *l'Immaculée-Conception* (j. au ch.).

20, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la pr. : *Angeli Dei* (j. au ch.).

21, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph ; 3° p. les porteurs d'objets indulgenciés.

22, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du Cœur de Jésus (j. au ch.).

23, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap rouge ; 2° p. l'Apost. de la pr. (vend. au ch.).

24, samedi. — Ind. plén. et part. nombr du Saint Sépul. et de la Terre-Sainte, au scap bleu (comme au 10 — j. au ch.).

25, dimanche. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la confr. du C. de Jésus ; 3° p. une visite à N.-D. de Sous-Terre ; 4° p. l'Archic. de St Joseph ; 5° pour le scap bleu ; 6° p. le rosaire ; 7° pour les porteurs d'objets indulgenciés.

26, lundi. — Ind plén. : 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° pour la récit. quotid. du chapelet *brigitté* (j. au ch).

27, mardi. — Ind. plén. : 1° p. la Confr. du C. de Jésus ; 2° p. l'Archic. du S. C. de Marie et de St Joseph ; 3° p. les portenrs d'objets indulg.

28, mercredi. — Ind. pl. : 1° pour le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.).

29, jeudi. — Indul. plén. : 1° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour ; 2° pour la récit. quotid. de la prière : *Loué et remercié* (j. au ch.).

30, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap rouge ; 2° p. la récit. quotid. de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).

31, samedi. — Ind. plén. et part. nombr. des 7 basiliques romaines, au scap. bleu (comme au 10. — j. au ch.).

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

LA VOIX
DE NOTRE-DAME
DE CHARTRES

PETIT JOURNAL MENSUEL EN L'HONNEUR DE MARIE,

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868.

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal. c. IV., 19.)

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident : on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr. l'Ev. de Poitiers 31 mai 1855.



3 fr. par an pour la France.

5 fr. par an pour l'Etranger.

Notre-Dame de Sous-Terre.

Invocation.—O VIERGE immaculée, QUI DEVEZ ENFANTER à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, je vous conjure de me recevoir dans votre sein maternel et de me former en vous, pour que je ressemble à Jésus.

XXVI° ANNÉE.

1er NUMÉRO. — JANVIER 1882

S'adresser pour les abonnements, à M. le DIRECTEUR de la *Voix* ou à l'un de MM. les Chapelains de Notre-Dame de CHARTRES (Eure-et-Loir).

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

BULLETIN MENSUEL DE L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME OU DES VOCATIONS PAUVRES, ET DE L'ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE.

Vingt-sixième année d'existence.

La Voix de Notre-Dame de Chartres est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'Œuvre des Clercs de Notre-Dame a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever pour le service de l'Eglise, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Eglise ; ils aident l'Œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Eglise des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Eglise et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune ; mais, en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de sous-terre le 25 *de chaque mois* et *le samedi de chaque semaine;* ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'Association ; 2° à l'article de la mort ; 3° le jour de la Nativité de la sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que de plus les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie, ou, s'ils ne le peuvent, leur *propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite, aux fêtes : 1° de saint Joseph (19 mars) ; 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin) ; 3° de la Présentation de la sainte Vierge (21 novembre) ; 4° des saints Innocents (28 décembre).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire

(D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours, à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à NOTRE-DAME DE LORETTE)

La Voix de Notre-Dame de Chartres paraît au commencement de chaque mois.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance, soit en timbres-poste, soit, comme nous le jugeons préférable, par un mandat sur la poste. Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

La date de l'abonnement est fixée pour chacun au 1er *du mois qui suit celle de son inscription.*

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible *de faire droit aux réclamations.*

Les demandes de rectification d'adresse après le 18 du mois, arrivent ordinairement trop tard pour le mois suivant.

VINGT-SIXIÈME ANNÉE

1er NUMÉRO — JANVIER 1882

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

NOS VINGT-CINQ ANS.

Avec le numéro de janvier 1882 commence la 26me année de notre publication.

Souvent, au sein des familles chrétiennes, une série de vingt-cinq ans écoulés dans l'exercice de fonctions honorables ou sans trop d'obstacles à la prospérité d'un établissement, est couronnée par une réjouissance commune et de communes actions de grâces au Seigneur.

Dans les circonstances présentes, nous n'osons parler de joie; un autre mot, celui de « crainte » revient plus naturellement sur les lèvres et sous la plume des publicistes ou chroniqueurs religieux de tout ordre, qui regardent le noir horizon de l'avenir et pensent à la suppression possible d'un reste de liberté.

Remercier Dieu du passé, nous ne faillirons point à ce devoir.

Le Ciel a béni le succès de la *Voix;* c'est évidemment à cause du Pèlerinage qu'elle veut faire aimer, et en vue de l'Œuvre des Vocations dont elle est l'organe et le soutien.

Les rédacteurs n'ont jamais compté sur la valeur de leur travail personnel pour donner à ce petit journal un attrait suffisant.

Ils ont compris d'ailleurs que, fûssent-ils à la hauteur de leur tâche au point de vue littéraire, ils resteraient encore dans des conditions peu favorables en face de la multitude toujours croissante de feuilles quotidiennes, hebdomadaires ou bi-mensuelles. Restreints dans le choix des matières, et n'arrivant au public qu'à des intervalles trop éloignés, ils ne peuvent donner qu'un maigre aliment à la curiosité, passée aujourd'hui en tant d'esprits à l'état de fièvre permanente.

Si, malgré tout, nous avons vu le nombre de nos abonnés prendre de très belles proportions, comment ne pas reconnaître une aimable attention de la divine Providence qui a bien disposé des milliers de lecteurs vis-à-vis de la pieuse Revue? Comment notre amour filial ne dirait-il pas un continuel « merci » à Notre-Dame de Chartres qui daigne sans doute envoyer des bénédictions à plusieurs âmes à travers nos feuillets plus ou moins indignes de sa gloire, et faire entendre, à l'occasion des humbles accents de la *Voix,* quelques paroles beaucoup plus suaves provenant de son cœur maternel ?

Notre gratitude s'étend à toutes les personnes qui ont concouru à la diffusion du petit journal. Il en est qui, particulièrement dévouées à l'apostolat de la presse religieuse ou plus sensibles aux besoins d'une institution lévitique, ont montré pour la propagande une admirable ardeur; de celles-là nous ne louerons jamais assez les bienveillants et méritoires efforts. Puisse leur exemple inspirer à d'autres un semblable zèle ! Il est grand le bien qu'on se fait à soi-même, en inspirant à autrui le désir efficace d'une bonne œuvre. Et la vraie charité agrandit volontiers le cercle de ses relations, pour exercer sur son prochain plus d'influence et indiquer un but nouveau à ses affections et ses bienfaits.

A la maison des Clercs de Notre-Dame, les remerciements se traduisent par des prières pour les bienfaiteurs.

Amis de l'Œuvre, abonnés à la *Voix*, membres de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre, sur quoi porteront les vœux des Clercs pour vous, au commencement de l'an nouveau ? Ils demanderont :

Que votre foi en Jésus-Christ et votre confiance en sa très Sainte Mère, s'affermissant de plus en plus au milieu de tant de défaillances et de tant d'apostasies, demeurent comme le rocher immobile au milieu des vagues furieuses;

Que votre amour pour la Sainte Eglise s'accroisse toujours en proportion des douleurs qui pèsent sur elle et sur son auguste Chef ;

Que cet attachement à Jésus, à Marie, à l'Eglise se mani-

festent par un grand dévouement au sacerdoce, colonne visible de la Religion, et par là même à tous les asiles ecclésiastiques qu'il faut peupler d'aspirants à l'autel et soutenir de généreuses aumônes.

L'abbé Goussard.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

MONSIEUR DUPONT, surnommé le saint homme de Tours [1].
(Suite et fin).

Avant d'entrer dans les détails concernant le Culte de la Sainte-Face dont M. Dupont fut un si ardent propagateur, il est utile (ce nous semble), pour mieux en faire comprendre l'immense portée, de rappeler le fait miraculeux opéré à Rome sur le voile de Sainte-Véronique, conservé au Vatican, et qui eut des milliers de témoins.

C'était au mois de Juin 1849, pendant l'exil de Pie IX, à Gaëte. Des prières publiques ayant été ordonnées par le Saint-Père pour implorer la miséricorde du Tout-Puissant sur l'Etat pontifical, on exposa, dans cette occasion solennelle, à Saint-Pierre de Rome, le bois de la vraie croix et le voile de Sainte Véronique. Or, sur ce voile on ne distingue presque plus les traits sacrés de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le troisième jour de l'exposition, le voile se colora de lui-même et la figure de Notre-Seigneur se montra toute vivante au milieu d'une douce lumière. Les chanoines de garde auprès de la sainte relique firent immédiatement avertir le clergé de la basilique ; on sonna les deux bourdons, le peuple accourut. L'impression la plus inexprimable était peinte sur tous les visages ; beaucoup pleuraient et tous éprouvaient une crainte mêlée d'espérance en contemplant ces traits divins où se peignaient les indicibles souffrances de la Passion du Sauveur des hommes.....

Le prodige dura trois heures. Le soir, on fit toucher quelques voiles de soie blanche portant l'effigie de la Sainte-Face pour les envoyer en France ; M. Dupont eut toujours l'intime croyance que celui qu'il possédait avait eu cette incomparable faveur..... Aussi avec quel respect plaça-t-il la pieuse

(1) D'après le bel ouvrage de M. l'abbé Janvier, 2 vol. in-8°, chez Larcher, rue Bonaparte, 57, Paris. Prix : 12 francs.

image dans son salon au-dessus d'un petit meuble sur lequel il déposa une lampe qui fut allumée, pour ne plus s'éteindre, le mercredi-saint 1851 : jour choisi à dessein, parce qu'étant celui où Notre-Seigneur a été vendu par Judas, il semblait convenable entre tous pour une réparation « éclatante. »

La conversion d'un commis voyageur ; la guérison d'un mal d'yeux qui causait à une pieuse demoiselle de Richelieu de vives douleurs ; celle d'un boîteux qui, après une onction d'huile de la lampe se mit à courir dans le jardin avec une incroyable agilité ; tels furent les prémices des merveilles sans nombre « qui devaient répandre la renommée du pèlerinage de la Sainte- « Face dans tous les coins de l'univers. »

La foule des pèlerins et des visiteurs s'augmenta bientôt d'une telle manière que M. Dupont se crut obligé de renoncer à toute absence, même pour un jour ; son appartement était devenu en réalité un oratoire de la Sainte-Face et le centre de prières journalières et presque non interrompues. On y accourait de tous les pays, et ce qui s'y passait avait au loin un immense retentissement. Le nombre des guérisons opérées, des grâces de tout genre obtenues est incalculable et restera toujours inconnu. Mais les certificats authentiques des médecins, les lettres des personnes miraculées, forment un dossier dont on ne peut récuser l'authenticité. Il en est de même de cette masse de béquilles de toutes grandeurs, de toutes formes, appendues dans un petit cabinet voisin du salon appelé la *salle aux miracles* : éloquents témoignages des transformations prodigieuses opérées en ce lieu béni du ciel. Outre la foule des visiteurs qui affluaient chez M. Dupont, il faut compter les personnes qui avaient recours à lui par lettres et auxquelles il envoyait, sur leur demande, avec quelques mots d'édification, une certaine quantité d'huile de la Sainte-Face dans de petites bouteilles qu'il prenait la peine de ficeler et de cacheter : obscur labeur auquel il se livrait pendant plusieurs heures chaque jour sans jamais témoigner ni lassitude ni ennui. On évalue le nombre de ces pieux envois à près de deux millions : ce qui peut donner une idée de la vaste correspondance que ce dévot

adorateur de la Sainte-Face entretenait en France et à l'étranger.

« Nous voyons encore notre saint ami, » dit son historien, « assis à son bureau ou agenouillé au coin de sa cheminée, les yeux et le visage tournés vers l'auguste image : il prie ; il reçoit ceux qui se présentent ; il inscrit leurs demandes ou leurs actions de grâces ; il expédie ses lettres et les petites fioles d'huile qu'on lui réclame ; » ou bien, debout devant un grand pupitre, il lit dans une vieille bible in-folio quelques versets des saintes écritures dont son âme attentive savoure les sublimes beautés. « L'affluence des pèlerins et des malades est telle parfois, que la petite cour d'entrée, le porche et les abords de sa maison, du côté de la rue Saint-Etienne, se trouvent encombrés de gens, de sacs de voyage, de véhicules de toutes sortes.

Au milieu de cette affluence publique, M. Dupont, sans le vouloir, sans le paraître, se faisait prédicateur et apôtre. Il est impossible de dire le bien produit par ses instructions et sa parole enflammée. Que de pécheurs convertis ! Que d'incrédules, de protestants même ramenés ! Que de bonnes œuvres soutenues par le souffle fécond de sa charité ! Et lui, le saint homme, vivant au milieu des prodiges attribués souvent à ses prières, ne songeait jamais à la part qui lui en revenait. Aussi, bien loin de rejeter, par une fausse humilité, la réalité de toutes ces merveilles, il en proclamait la grandeur ; ranimant la confiance des pèlerins de la souffrance, en leur rappelant les promesses divines faites à la prière de la foi, et les excitant à demander leur guérison sans *conditions*, sans hésiter, dans le but de réparer les outrages que font à la Face de Notre-Seigneur les blasphémateurs et les violateurs du repos domical.

Ce grand serviteur de Dieu surabondait de joie à chaque manifestation de la toute puissance miséricordieuse du Seigneur envers les malades et les pauvres pécheurs ; mais pour éviter les rechutes, il leur recommandait de joindre l'action de grâces aux faveurs célestes qu'ils avaient reçues.

Les foules se succédèrent chez M. Dupont pendant plus de vingt ans. Durant la guerre d'invasion, ce mouvement se ralentit. Dans les derniers temps, la visite des étrangers avait presque complètement cessé : mais les demandes de prières qu'on lui adressait devenaient de plus en plus nombreuses. Du reste le but direct de sa mission était largement atteint. Il avait comme renouvelé et popularisé parmi les chrétiens, le culte de la Sainte-Face, avec l'application spéciale de la *Réparation,* afin de compenser les outrages de ces *insulteurs* de la Divinité si si multipliés de nos jours.

Au nombre des pèlerins qui vinrent à Tours visiter M. Dupont, nous citerons, avec le respect qui s'attache à son souvenir, Mgr de Ségur. Le saint aveugle ne voulait pas demander sa guérison ; mais seulement satisfaire sa piété et s'entretenir avec celui qu'il regardait comme un grand ami du bon Dieu. Après les doux épanchements d'une pieuse affection, M. Dupont conjure Mgr de Ségur de prier avec lui la Sainte-Face pour recouvrer l'usage de la vue. Mais, malgré ses instances, il ne peut obtenir le consentement du prélat qui veut à tout prix conserver le cher trésor d'une volontaire cécité ; tous deux cependant se mettent à genoux et M. Dupont demande en son cœur au bon Dieu d'exaucer sa prière : en ce moment le vénérable aveugle levait ses yeux sans lumière vers la Sainte-Face ! O prodige ! O bonheur ! « Je la vois !... Je la vois ! » s'écrie-t-il dans un inexprimable transport d'amour ! M. Dupont semblait être le vainqueur dans cette lutte sublime ; mais le *vaincu* n'avait pas encore lancé vers Dieu sa dernière prière, et voilà que tout à coup ses yeux se recouvrent d'un voile ténébreux. En perdant de nouveau la vue, il a recouvré sa croix chérie..... C'est lui qui maintenant est devenu le triomphateur.

La mort de Mme d'Arnaud, la mère si bonne et si pieuse de M. Dupont, vint briser un lien bien doux pour son cœur. Voici les détails édifiants qu'il donne lui-même sur cette douloureuse séparation : « Ma digne mère, » écrit-il, « a eu la mort la plus douce dont on puisse se faire une idée. J'ai eu le devoir de lui dire que l'éternité s'approchait. C'était vers deux heures

du matin : « Je crois, me répondit-elle, que je vais bientôt mourir ! Eh bien ! *Je n'ai pas peur !* » Et ce mot était dans sa bouche une grande chose, puisque durant sa vie entière, ma mère a été sous la vive impression des jugements de Dieu. Elle était souriante, le cœur plein de charité, les plus ardentes prières sur les lèvres. Après *l'Angelus* que nous récitâmes ensemble, le pouls baissant de plus en plus, je pris le courage de faire entendre à ma mère qu'elle approchait de son agonie, et cette fois encore elle me dit avec un pieux sourire : « Tu crois que je vais entrer en agonie ! » et, levant ses mains, elle dit tout haut : « Jésus, mon Sauveur, venez ! »

« Comment dire ce qui s'est passé pendant cinq heures au milieu d'une contemplation de l'heureuse éternité ? Elle est morte après une agonie d'une minute seulement. Je n'eus que le temps de placer sa main sur mon front pour recevoir sa dernière bénédiction, puis, quand je retirai cette main pour la baiser, je vis que les yeux étaient naturellement fermés ; elle était, dans toute la rigueur de l'expression, plongée dans un doux sommeil. « Ne pourrait-on pas dire en lisant un tel récit que, dans cette âme prédestinée, « la vie et la mort se sont données un saint baiser ? »

M. Dupont, tout en s'affligeant profondément des scandales dont notre époque offre de si tristes exemples, entrevoyait cependant le triomphe de l'Eglise : « Nous sommes vraiment dans le siècle des prodiges » disait-il un jour, « et en cela il n'y a rien d'étonnant, puisque la génération actuelle, *totus in maligno positus* (1), n'a plus que l'enfer pour perspective, ce qui dérange singulièrement les vues divines ; » et aussitôt le serviteur de Dieu se mit à raconter ce trait charmant :

« En 1858, vivait dans une des principales villes d'Angleterre, un ministre des plus frénétiques, lequel faisait partager sa haine contre l'Eglise à une famille haut placée dans la localité. Cette famille prit à son service, pour un petit garçon de quatre ans, une jeune personne catholique. Le dimanche venu, la bonne se rend à la chapelle catholique avec l'enfant

(1) 1, Jean, V, 19.

qui, au retour, s'empresse de raconter tout ce qu'il a vu. La dessus grande rumeur au logis, le compte de la bonne est aussitôt réglé ; mais on convient qu'elle attendra pour partir que sa remplaçante soit trouvée. Dans l'intervalle survient un autre Dimanche. La bonne se met en devoir d'aller à la messe ; la mère gronde l'enfant qui ne veut pas se séparer d'elle, l'enfant tempête ; pour avoir la paix et lui éviter des convulsions, on le laisse partir. — Vous allez voir! — Le petit, au retour, dit à sa mère qu'au moment où l'enfant de chœur sonnait une cloche, il avait vu d'abord entre les mains du prêtre quelque chose de blanc, et puis un petit garçon qui lui faisait signe de venir à lui, et qui disparut ensuite. — La mère qui voyait sans doute, en ce moment, un doux reflet de Jésus sur la figure de son enfant, se mit à pleurer ; le père et les autres membres de la famille partagèrent bientôt cette émotion. Et quinze jours après, grands et petit rentraient joyeux dans le sein de l'église. Gloire à Dieu seul et aux hommes de bonne volonté, paix et lumière ! »

Le Sacré-Cœur de Jésus et la Conception-Immaculée de Marie étaient comme les deux pôles de son espérance pour l'exaltation de la Sainte Eglise, objet de tous ses vœux ; ce qui augmentait la confiance du saint homme en ce qu'il appelait la « rénovation de la terre », c'était le dévouement de tant de victimes volontaires qui offrent sans cesse le sacrifice de leur vie pour faire cesser les maux causés par la philosophie délétère du dernier siècle, et dont le nôtre éprouve les désastreux contre-coups. Avant de le retirer de ce monde, le Seigneur réduisit son fidèle et actif serviteur à une complète impuissance. La goutte et la paralysie se disputèrent pendant plusieurs années l'empire de son pauvre corps ; mais son âme restait paisible au milieu de tant de souffrances, et, bien qu'il ne put prendre une part agissante aux bonnes œuvres, on le savait *là* priant continuellement, et l'on se sentait encouragé et soutenu par son doux souvenir et par l'efficacité qu'on attribuait à ses fervents suffrages. Il semblait faire à lui seul l'effet de tout un monastère, d'où la louange divine et le parfum de l'oraison s'élevaient

sans cesse vers le ciel. — Un moment pourtant on le vit anxieux, agité ; « le malheureux », dit-il, (c'est de Satan qu'il parlait), « il veut me faire *un cadeau !* » De l'eau bénite jetée sur son lit fit cesser l'affreuse vision et le saint malade rentra dans sa paix. — Enfin le moment de la délivrance arriva pour lui... Après avoir sollicité et reçu tous les sacrements il tomba en agonie ; mais conservant toute sa connaissance, il témoignait de temps en temps par signes qu'il s'unissait aux prières qu'on ne cessait de faire auprès de lui. Immobile, couché sur le dos, les yeux fermés, le visage empreint d'une grande sérénité, il avait une respiration haletante, exprimant ainsi le sens de son invocation chérie à la Sainte-Face que son cœur, sans doute, à défaut de ses lèvres, répétait encore : « *Faites Seigneur que j'expire altéré de voir* LA FACE ADORABLE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST ! » Enfin, le samedi 18 mars 1876, vers quatre heures du matin, il poussa trois grands soupirs à des intervalles assez longs et il expira. Il avait soixante-dix neuf ans.

Ses obsèques furent une sorte de triomphe religieux ; une de ces manifestations publiques telles que l'influence de la vertu sait en produire ; mais ce qu'on peut regarder comme le digne couronnement de tous les efforts de M. Dupont pour propager le culte de la Sainte-Face, c'est l'achat que l'on fit de son habitation avec l'autorisation épiscopale, afin d'y établir un oratoire public dans lequel la pieuse image serait vénérée et placée près de l'autel, où chaque jour on célèbrerait les saints mystères. — Une communauté de prêtres dessert le béni sanctuaire qui est devenu, plus encore peut-être que du vivant de M. Dupont, le centre de visites, de supplications, d'œuvres saintement réparatrices : on y vient de toutes parts. Des diverses contrées de la France (et l'on peut dire des *quatre vents* du ciel), arrivent des demandes de prières, et des recommandations pour toutes sortes de besoins spirituels et temporels dont il est fait mention deux fois par jour ; enfin de nouveaux *ex-voto* placés auprès des anciens, autour de la Sainte Image, redisent aux pèlerins, dans leur muet langage, comment le Seigneur exauce

les vœux qui lui sont adressés au nom de la Face adorable de son Divin Fils..... UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

(On peut s'adresser aux prêtres de la Ste Face, pour avoir des prières, de l'huile, et aussi pour être reçu dans la confrérie)

UNE NOTE SUR SAINTE FOY

L'article publié dans la *Voix* en décembre dernier sur le vitrail de Sainte-Foy, a trouvé bon accueil à Agen comme à Chartres ; il nous est permis de nous en réjouir pour la gloire de la Sainte. Un digne ecclesiastique, M. l'abbé B., dont les fonctions, à Agen, se rattachent au culte de la bien-aimée Patronne de cette cité, nous a écrit une gracieuse lettre dans laquelle se trouvent des détails précieux au point de vue de l'archéologie et de l'histoire ecclésiastique. Les voici :

« ...... Sainte-Foy, Monsieur le Rédacteur, par son généreux martyre a décidé de la victoire entre le paganisme et la religion chrétienne, pour notre patrie. Ainsi l'ont cru pieusement nos pères. Et la place qu'elle occupe dans votre cathédrale, à côté de la Reine du Ciel, n'est qu'une preuve nouvelle de cette pieuse croyance. Ici, à Agen, dans la trop modeste église qui s'élève sur l'emplacement même du martyre de Sainte-Foy, un chapiteau la représente, pour ainsi dire en parallèle avec la Très-Sainte Vierge. D'un côté en effet, on voit Marie écrasant de son pied virginal la tête de l'antique serpent; de l'autre, Sainte Foy foule aux pieds et brise la tête non pas du serpent, mais d'une idole vomie par ce même serpent. Cette idole figure sans nul doute le paganisme, qui régnait dans les Gaules.

Notre petite Sainte a donc commencé par sa mort l'œuvre qu'un siècle ou deux plus tard devaient couronner les vertus de St Martin et la piété de Ste Clotilde.

Le culte de Sainte-Foy semble se ranimer de toutes parts, et nous espérons que la martyre d'Agen contribuera, avec les autres saints protecteurs de la France, à sauver une seconde fois notre patrie de cet autre paganisme, qui s'appelle la Révolution. — Agréez, etc..... — »

UN CURÉ DE BAILLEAU-LE-PIN. — 1676.

(Nous insérons bien volontiers le document suivant trouvé dans un vieux registre paroissial. M. l'abbé M. qui l'a découvert et transcrit, y a joint, en nous l'adressant, quelques explications dont le lecteur lui saura gré.)

Le lundy huitième jour de Juin 1676, messire Denys Sarrazin, curé de Baillau-le-Pin cy-devant chanoine et curé de Guise, natif de Crecy en Picardie, au diocèse de Laon, aagé de cinquante six ans ou environ, après avoir reçu le Saint Viatique et l'Extrême Onction est décédé en sa maison presbyteralle, et le lendemain mardy neu-

fième desdits mois et ans, a esté inhumé dans le cœur de l'Eglise dudit Baillau, vis a vis le milieu du maistre autel, proche le balustre, audessus du letrin, par moy Pierre Félibien prêtre Prieur de St-Clémentin.

Etant assisté à cette pieuse et triste cérémonie M. Sarrazin Docteur de Sorbonne et Theologal de Chartres, frère dudit deffunt, M. Leferon chanoine de Chartres et docteur de Sorbonne, Messieurs les curés de *St-Saturnin*, de St- Maurice et de S. Michel de Chartres, M. le Prieur de Courville, MM. les Curés de Nogent-sur-Eure, de St-Luperce, de Champrond, de Sandarville, d'Aulay, de Chaufours, de S.-Georges-sur-Eure, d'Orrouer, de St-Germain-le-Gaillard, de Magny, d'Armenonville-la-Grande, M. Hardy vicaire dudit Baillau, et les sieurs Greffier, Bailly de Courville, et Pintart Pr en l'Officialité de Chartres, avec la plus part des habitans de la paroisse les larmes aux yeux et les regrets dans le cœur de se voir privés d'un pasteur qui les avait elevés et nourris dans la piété depuis vingt ans et sept mois qu'il estoit titulaire de cette paroisse avec toute la vigilance, la sagesse et la piété d'un vray Père de leurs ames dont il a uniquement recherché le salut et a quoy il s'est employé sans cesse par ses bons exemples et ses continuelles instructions. Ainsy sa mémoire sera autant en bénédiction en cette paroisse que sa piété a esté sensible à ceux qui connoissoient son mérite et ses vertus. La plus grande partie des susnommés ont souscrit avec moy susdit Prieur de S-Clémentin qui ay rendu ce dernier devoir au deffunt avec toute la douleur, l'affection et la tendresse que l'on doit à un parfait amy.

P. Sarrazin	Le Grand	P. Cabar
T. Henry		E. Le Roy
Marie		Vigneau
J. B. Thiers		M. Hardy
F. Larcher		
Du Mousset	Félibien	

Il est bon, il est utile que l'on sache quels étaient les sentiments des populations pour leurs pasteurs, à une époque où l'on voudrait persuader aux ignorants que le clergé paroissial rançonnait les fidèles. On voit ici quel tribut de larmes et de regrets est payé à un saint prêtre, véritablement père de ses paroissiens.

Mais si l'acte est digne d'intérêt, les noms des assistants ne le sont pas moins. C'est une singulière et unique rencontre des célébrités chartraines de l'époque,

On y remarquera :

1. La signature du vénérable M. Gilles Marie, curé de St-Saturnin de Chartres. Son amitié et se présence valent, à elles seules, un Éloge funèbre.

Les lecteurs de la *Voix* savent que se vie a été rééditée par deux de nos confrères et enrichie de notes précieuses. Le premier imprimeur de cette vie, Nicolas Besnard a été inhumé dans cette même église de Bailleau-le-Pin.

2. Le second signataire est le fameux Jean-Baptiste Thiers, curé de Champrond, auteur d'un grand nombre d'ouvrages connus des érudits.

La satyre qu'il composa plus tard contre le doyen du Chapitre, intitulée La Sauce-Robert, devait lui valoir, de la part du charitable Monsieur Gilles Marie, une appréciation peu flatteuse.

3. Blaise Le Feron, docteur de Sorbonne, chanoine de Chartres, faisait paraître deux ans après cette cérémonie funèbre, une édition des œuvres de Guillaume de Paris, chez F. Hatot, à Orléans. Ce travail avait été revu d'après un manuscrit précieux de l'Eglise de Chartres.

4. Pierre Félibien, membre de cette illustre famille chartraine qui a fourni plusieurs écrivains. Celui-ci est moins connu. Le prieuré de St-Clémentin doit être en Poitou. Un Pierre Félibien, aumônier du Roi, est Prieur de Courville en 1659.

5. Alexandre Pintart procureur en l'Officialité de Chartres, percepteur des revenus des maladreries et léproseries du Diocèse est auteur d'une histoire chronologique de Chartres restée inédite.

— E. Leroy, curé d'Ollé. — F. Larcher, curé de Chauffours, N. Cottin, prieur de Courville. Legrand, curé de St-André à Chartres. Jean Vigneau, curé de St-Luperce, « fit les pauvres ses héritiers. » Michel Caillaut, curé d'Ermenonville-la-Grande, mort à Vendosme, Pierre Cabart, curé de St-Germain-le-Gaillard. — R. Remy, curé d'Orrouer.

L'abbé M.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Lorsque paraîtront ces lignes, il y aura très peu de nos lecteurs habituels qui n'aient eu connaissance de la grande fête du 8 décembre à Rome. Les feuilles religieuses auront passé sous les yeux d'une foule de personnes pour les informer des détails de cet événement, et de plus, les pèlerins français, revenus de la Ville éternelle, auront semé autour d'eux le récit de leurs impressions qu'on devait être partout si désireux de recueillir. Nous n'avons plus à nous étendre longuement sur ce beau sujet qui a fixé l'attention générale des catholiques. Résumons donc :

Le 8 décembre, anniversaire mémorable de la définition dogmatique de l'Immaculée-Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu, a été célébré, dans le Palais Apostolique du Vatican, un des actes les plus solennels de l'autorité suprême du Pontife Romain. Sa Sainteté Léon XIII a décrété la canonisation des Bienheureux **Jean-Baptiste de Rossi**, chanoine de la Basilique de Sainte Marie in Cosmedin, **Laurent de Brindes**, prêtre profès de l'Ordre des Mineurs Capucins, **Benoît-Joseph Labre**, laïque de Boulogne-sur-Mer, diocèse

d'Arras, Confesseur, et **Claire de la Croix,** Vierge de Monte Falco, religieuse professe de l'Ordre de Saint Augustin, lesquels pratiquèrent les vertus au degré héroïque et dont la glorification eut pour preuves les miracles opérés par Dieu à leur intercession.

La grande solennité a eu lieu dans la grande salle *(Aula)* supérieure au portique de la Basilique Vaticane, et disposée avec magnificence. Environ 400 Prélats étaient présents, tant cardinaux que patriarches, archevêques, évêques et abbés mitrés, — les membres des corps diplomatiques s'y trouvaient aussi. La députation du diocèse d'Arras, pays natal de Benoît Labre, a eu des places de faveur. — Le Saint-Père a prononcé une homélie.

« Il a déploré la tristesse des temps qui n'ont pas permis l'éclat ordinaire à ces solennités en empêchant de célébrer celle-ci dans la majestueuse immensité de la basilique vaticane.

Il a fait ressortir l'honneur et la gloire que le triomphe des nouveaux saints procure à l'Eglise qui a pu engendrer de tels enfants.

Et, par contre, l'Eglise militante trouve ici de grands motifs d'espérance et de confort par la protection puissante que légitimement on attend des nouveaux saints. Elle voit en eux des exemples de parfaite vie chrétienne, des modèles à imiter : et cela pour toutes sortes de personnes : les ecclésiastiques séculiers ou réguliers ont saint Jean de Rossi et saint Laurent de Brindes ; les vierges consacrées à Dieu ont sainte Claire de Montefalco : les fidèles du siècle ont saint Benoît-Joseph Labre.

Il a terminé en demandant pour l'Eglise universelle les prières et l'intercession de Marie Immaculée et des nouveaux saints. »

— A l'occasion de la fête, le Pape a fait distribuer dix mille francs aux pauvres. — Les pèlerins français se sont rendus, le 10, à l'église de Sainte-Marie-des-Monts, au tombeau de Saint Benoît Labre, puis de là à l'église de Saint Laurent, au tombeau de Pie IX. Ce double pèlerinage leur a permis de témoigner, dans une manifestation commune, leur confiance au Saint compatriote comme leur attachement au glorieux Pape défunt, et de prier ensemble deux vrais amis de la France. Ils ont eu, le 13, la faveur d'une messe spéciale célébrée, en leur présence, par S. S. Léon XIII dans la chapelle des cérémonies de la canonisation.

Année de messes et de communions réparatrices pour le salut de la France. — L'Association de Notre-Dame du Salut vient de proposer à ses associés une œuvre de réparation qui commencera le 1er janvier 1882 et finira le 1er janvier 1883.

Il s'agit de fonder en chaque diocèse des messes quotidiennes de réparation et d'expiation dans les sanctuaires et les paroisses. On trouvera pour cela des dévouements.

Les 365 messes d'un sanctuaire, d'une paroisse, ou des paroisses d'un ou de plusieurs cantons réunis, pourraient être réparties entre douze zélateurs ou zélatrices, un ou une par mois, s'entendant, s'il est nécessaire, avec des zélateurs ou zélatrices de semaine. (Des listes de mois sont imprimées.) Afin de multiplier chaque jour les prières, les communions, les supplications pour la France, on inviterait les personnes pieuses à assister à ces messes avec leurs enfants.

Des fondations de 365 messes sont déjà assurées dans plusieurs grands sanctuaires. Nous avons dit, il y a quelques mois, qu'une dame généreuse en avait fondé une pour chaque jour, durant une année, dans l'église de Notre-Dame de Chartres.

Les catastrophes récentes. — Environ mille personnes disparues dans l'incendie du théâtre de Vienne; 70 victimes de l'explosion de feu grisou à Cockerille en Belgique ; beaucoup de morts et de blessés dans un accident de chemin de fer sous un tunnel anglais, etc. Que de terribles catastrophes se succèdent, capables d'inspirer aux âmes les plus insouciantes de sérieuses réflexions sur l'autorité de Dieu qui dispose de notre vie et de notre mort, et aussi sur la situation générale de la Société qui s'éloigne du Seigneur, bien que des coups de foudre réitérés la rappellent au respect de ses saintes lois ! Si nous faisons entrer le récit de tels événements dans le cadre destiné à la chronique religieuse, c'est surtout à cause de l'élan de charité qu'ils ont suscité de toutes parts. Les aumônes matérielles arrivent au secours des blessés et des familles consternées ; n'oublions pas l'aumône des suffrages pour les défunts.

Allemagne. — M. de Bismarck vient d'avouer avec sincérité au Reichstag qu'il transforme sa politique relativement aux questions religieuses. Il a annoncé son intention de rétablir l'ambassade prussienne auprès du Saint-Siége. Les commentaires dont M. de Bismarck a accompagné cette déclaration sont significatifs : « Nous nous rapprocherons de la paix avec Rome, a-t-il dit, autant que le permettront nos traditions et les litiges pendant depuis des siècles entre nous et le Vatican. *Je trouve inutile de continuer contre l'Eglise catholique la lutte que j'ai entreprise.* »

Évêques décédés. — En novembre, l'Eglise de Besançon perdait son archevêque, Monseigneur Paulinier. Au commencement de décembre c'est l'Eglise de Séez qui a perdu son premier pasteur. Monseigneur l'Evêque de Séez, est décédé à l'âge de 86 ans. Il administrait depuis trente-huit ans le diocèse de Séez avec la plus grande sagesse. Mgr Charles-Frédéric Rousselet était né à Saint-Amand (Cher), le 15 septembre 1795. Brillant élève de l'Ecole polytechnique, il en était sorti officier ; mais se sentant appelé à l'état ecclésiastique, ordonné prêtre, il entra daus la congrégation de Saint-Sulpice. Il enseigna avec une grande distinction la théologie morale au grand-séminaire de Bourges. Ses élèves se rappellent encore avec quelle élévation d'idées, quelle ampleur de vues il développait son enseignement, et comme il captivait leur attention. Il quitta la congrégation de Saint-Sulpice et fut nommé vicaire général de l'évêque d'Autun. Il fut appelé au siége de Séez en 1843.

Mgr Rousselet était comte romain, prêtre assistant au Trône pontifical, officier de la Légion d'honneur.

Les prêtres polonais exilés. — Nous lisons dans une lettre de M. Ladislas Plater, fondateur et directeur de l'Œuvre d'assistance des prêtres polonais, les lignes suivantes :

« Les dénégations pleines de mauvaise foi des représentants de la Russie nous ont contraint d'envoyer à Rome la liste des prêtres exilés avec l'indication de leur lieu de séjour *forcé* et d'autres détails. Les nouvelles qui m'arrivent de Varsovie, me font savoir que deux prêtres y ont été arrêtés, dont un Curé dans cette ville, pour avoir administré les Sacrements aux Uniates. C'est ainsi que procède le gouvernement russe, au moment où il négocie avec le Saint-Siége, et où il a l'air de faire quelques concessions. Non-seulement il n'y a point d'amélioration, mais nous constatons, au contraire, une recrudescence d'arbitraire et de violence. (Adresser les offrandes pour les prêtres Polonais, à M. Emile Clarisse, propriétaire à Saint-Omer (Pas-de-Calais).

Paris. — Une proposition a été déposée à la Chambre, contre l'église du Vœu National, à Montmartre.

— M. l'abbé d'Hulst, vicaire-général, recteur de l'Institut Catholique, vient d'être nommé Prélat de la Maison du Pape.

Espagne. — L'évêque de Santander a fait excommunier du haut de la chaire les directeurs de trois feuilles libérales qui soutenaient le mariage civil, ou concubinage légal.

Lille. — Un anonyme a versé, le 8 décembre, à l'Institut catholique de Lille, cent mille francs pour une nouvelle chaire sous le nom de chaire de St-Benoît Labre.

— On continue à signaler des maires décrochant et profanant les croix dans les écoles ; un entre autres, dans une grande ville, profitant du congé des enfants, le jour de l'Immaculée-Conception, pour arracher les crucifix. — Des vols avec profanations horribles et sacrilèges ont eu lieu dans plusieurs églises, à Orléans, à Paris et ailleurs. Les fidèles ont été admirables aux cérémonies expiatoires.

Fruits de la nouvelle éducation.—Voici une histoire aussi effrayante qu'elle est vraie. Un père avait deux enfants, un garçon et une fille. Lorsque le temps de leur instruction arriva, il dit à son épouse : « Tu peux faire élever ta fille comme tu l'entendras ; tu peux la confier même aux Dames du Sacré-Cœur. Quant à mon fils, je veux qu'il soit élevé virilement, et, par conséquent, je vais le placer dans une maison universitaire. » Ainsi fut dit et fait.

Hélas ! le pauvre enfant, sorti candide et pur de la maison paternelle, ne tarda guère à entrer dans la voie de la perdition, et y fit de tels progrès, que, avant ses vingt ans, se sentant dégoûté de la vie, il en sortit par le suicide. Quelques mois après, la mère mourut de chagrin. Le père ouvrit les yeux, et, pour se punir de son aveuglement, il en a écrit et publié l'histoire, désirant que son malheur serve de leçon aux parents qui se laissent conduire par de sots préjugés et d'injustes préventions.

Le livre contenant cette lugubre histoire se vend sous le titre de l'*Expiation d'un père*, chez M. Palmé, Paris, rue des Saints-Pères, 76. Prix : 3 francs.

— A Montpellier, l'Inspecteur d'Académie a supprimé les emblêmes religieux dans les écoles et interdit la prière que faisaient encore certaines maîtresses laïques.

— Une somme de mille francs vient d'être envoyée au Comité du denier des expulsés par M. le *Comte de Chambord.*

— Procession de 4,000 hommes à N.-D. de Fourvières et une autre de 2,000 femmes pour la fête de l'Immaculée-Conception.

— A Notre-Dame de Paris, fête d'Adoration le 4 ; il y a eu environ 3,000 hommes en procession, le cierge à la main.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Trois cœurs. — Une offrande pécuniaire destinée au sanctuaire mais sans désignation de l'objet auquel elle devait-être consacrée.

Lampes. — 94 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou

plus, ont brûlé en décembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 73 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 2 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant l'image du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 276.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 117.

Nombre de visites faites aux clochers : 51.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En décembre ont été consacrés 42 enfants, dont 14 de diocèses étrangers.

— — La *fête de l'IMMACULÉE-CONCEPTION*, à Chartres, avait été annoncée comme devant être très solennelle. L'espérance commune s'est bien réalisée. La Vierge sans tache, gloire de Jérusalem, joie d'Israël, honneur de son peuple, a reçu, dans sa superbe basilique, les hommages de ses enfants au milieu de cérémonies fort imposantes.

La présence de Monseigneur Richard, archevêque de Larisse, coadjuteur de S. E. le Cardinal Guibert, archevêque de Paris, a contribué pour beaucoup à l'éclat de la fête. Sa Grandeur a tenu chapelle pendant l'office du matin, et a présidé, le soir, les vêpres et la procession aux flambeaux dans l'église supérieure et dans la Crypte. Le chœur de chant a fait entendre l'accent de la prière dans de religieuses harmonies ; la belle messe de Laurent de Rillé et les motets du salut ont été interprétés avec succès.

Mais ce qui donne surtout à une pieuse solennité un caractère de grandeur, c'est le nombre des fidèles qui s'y associent dans l'attitude du recueillement et de la prière. Or l'assistance, dans la cathédrale, était considérable ; nous l'avons constaté particulièrement à l'heure du sermon prêché entre vêpres et complies par Monseigneur Richard. Le vénérable archevêque a répondu à l'attente de son auditoire par un docte et intéressant discours que nous ne pouvons reproduire, mais dont nous donnerons quelques linéaments :

L'éminent orateur prend pour texte ce passage de la Genèse : *Inimicitias ponam inter te et mulierem ; et ipsa conteret caput tuum.* Je mettrai des inimitiés entre toi et la femme ; et elle te brisera la tête. Sa Grandeur expose les victoires de la Vierge d'Israël sur le serpent infernal.

Marie triomphe de Satan au jour de sa Conception-Immaculée. L'insigne privilège qu'elle reçoit de Dieu porte un coup terrible à la puissance du démon et annonce le grand libérateur.

Marie triomphe de Satan dans le cours des siècles. Lorsque aux différentes époques, « le père du mensonge, » a semé l'hérésie dans l'univers, c'est Marie qui a fermé « le puits de l'abîme d'où sortait la fumée de l'erreur. » C'est elle qui a sauvé la foi dans le

monde, comme le chante l'Eglise : » *Gaude, Maria Virgo, cunctas hœreses sola interemisti in universo mundo.*

Enfin, Marie triomphe de Satan en lui ravissant les âmes qu'il croyait tenir à jamais sous sa domination. Bien qu'infiniment élevée au-dessus des hommes par sa pureté ineffable, Marie se souvient de ses frères selon la chair ; et parce qu'elle est Mère de Dieu, elle a voulu être aussi le Refuge des Pécheurs. ».....

En parlant des rapports de l'Eglise avec Marie, Monseigneur a fait admirablement ressortir la gloire que l'Eglise tire de ses saints, et, à cette occasion, Sa Grandeur a fixé l'esprit de ses auditeurs sur le magnifique spectacle que Rome offrait, le même jour, au monde entier par la canonisation des quatre Bienheureux.

C'est peu de temps après le sermon que la procession aux flambeaux a eu lieu. La foule était devenue encore plus compacte dans les nefs ; la plus grande manifestation en l'honneur de Notre-Dame allait commencer. Enfin le *Te Deum* qui clôture le Jubilé a retenti dans la Basilique, la bénédiction du Saint-Sacrement a fait descendre sur l'assemblée chrétienne, des trésors de grâces ; l'intonation des Litanies donne le signal du départ pour l'église de Notre-Dame de Sous-Terre.

Le défilé des confréries et du clergé précède de ses lignes interminables les deux vénérables Prélats, Monseigneur l'évêque de Chartres et Monseigneur l'archevêque de Larisse, tous deux en crosse et en mitre, tous deux bénissant. — Dans la vaste crypte étincelante de lumières, on stationne en chantant un motet à Notre-Dame qui, à cette heure surtout, environnée de tant de magnificences, nous apparaît, suivant le langage de Saint. Germain, comme le trône du Seigneur, le propitiatoire de tout l'univers, le ciel racontant la gloire de Dieu.

Derrière le cortège épiscopal arrivent, à flots pressés, les fidèles qu'attire la Vierge-Immaculée. Puissent toutes les âmes, qui viennent contempler et prier Notre-Dame, rechercher toujours ainsi la présence de la Divine Mère, cédant aux attraits de son Cœur si pur, aspirant les parfums de ses vertus : *curremus in odorem unguentorum tuorum !*

Le parcours dura plus d'une demi-heure. Quand les derniers rangs de la foule remontaient, au bout de la galerie souterraine, dans les nefs de l'église supérieure, le clergé avait achevé depuis longtemps les invocations saintes devant la Madone du Pilier, et Nos Seigneurs les Prélats étaient rentrés au palais épiscopal.

Là nous attendait une phase dernière de la fête ; mais celle-là devait présenter un aspect moins grave. Nous voulons parler de la réception d'un certain nombre d'invités au salon de l'évêché, après

le repas du soir. Monseigneur de Chartres tenait à présenter à son éminent collègue le clergé de la ville et des laïques dans l'intimité d'une soirée de famille. Beaucoup d'ecclésiastiques et d'autres personnes avaient été fidèles au rendez-vous.

A peine l'échange de compliments respectueux et de bienveillantes paroles avait-il commencé entre les évêques et les invités, que des visiteurs plus jeunes arrivèrent à leur tour. Monseigneur de Chartres avait désiré une députation d'enfants de chœur, et quatre clercs de Notre-Dame, entraient revêtus de leur plus beau costume d'église ; l'un d'eux apportait un bouquet de fleurs ; ils allaient offrir ensemble un hommage musical, en chantant des couplets dont on nous a demandé l'insertion dans la *Voix*.

Monseigneur de Larisse a quitté Chartres, dans la matinée du lendemain, après avoir célébré la sainte messe au monastère du Carmel.

---

8 DÉCEMBRE 1881... { *Immaculée-Conception de la Sainte-Vierge.* *Canonisation de B. J. Labre.* *Clôture du Jubilé.* }

Strophes chantées devant N. N. S. S. de Larisse et de Chartres au palais épiscopal.

I

C'est la Vierge Immaculée
Que nous fêtons si joyeux.
Au saint temple agenouillée
La foule exprime ses vœux.
En contemplant la Madone,
Le prêtre dit : « Vierge bonne,
Ta tendresse me l'ordonne,
Je vivrai mieux pour l'autel (*bis*)
Et le ciel (*bis*)
Lieu du *cantique* éternel.

II

Dans sa belle cathédrale
Chartres put voir autrefois
Prier, en baisant la dalle,
Un pèlerin de l'Artois.
Méprisé d'un monde impie,
C'est lui que Rome ravie
A cette heure glorifie.
Il va briller à l'autel
Comme au ciel,
Lieu de l'*éclat* éternel.

III

Labre ici suivant l'office,
Montrait une âme de feu ;
L'archevêque de Larisse
Y prêche en homme de Dieu.
A Lutèce qu'il doit plaire !
Un Cardinal le vénère
Et l'appelle « Mon bon frère ».
Ensemble ils sont près l'autel
Comme au ciel,
Lieu de l'*amour* éternel.

IV

Et toi, Prélat notre père,
Dont l'hôte auguste a charmé
La demeure hospitalière,
Avec lui sois acclamé !
Qu'à vous deux, chefs de milice
Contre l'erreur et le vice,
Notre-Dame soit propice !
Vous combattez pour l'autel
Et le ciel,
Lieu du *triomphe* éternel.

V

Le dernier jour jubilaire
Nous a donné ses faveurs.
Notre-Dame de Sous-Terre,
Féconde-les dans nos cœurs !
De l'enfer s'accroît la rage,
Mais devant ta Sainte-Image,
On redouble de courage ;
Nous regardons ton autel
Et le ciel
Lieu du *repos* éternel.

L'abbé GOUSSARD.

— La Société de Saint-Vincent-de-Paul a eu, le 2e dimanche de l'Avent, son sermon de charité pour les pauvres qu'elle soutient. Le prédicateur, le R. P. Joseph, franciscain, a commencé, le soir même, les exercices de la retraite sollicités par les membres de la Conférence. Cette retraite, prêchée dans la chapelle Saint-Martin, à la Crypte, a été close, le 8 décembre, par la messe que Monseigneur l'archevêque de Larisse a bien voulu célébrer devant les pieux amis des pauvres. Sa Grandeur a présidé, à l'évêché, la réunion générale de la Conférence.

— La paroisse de Saint-Aignan a célébré, le dimanche 11, sa fête patronale. Rien ne manquait à la majesté des offices. Aux vêpres, M. l'abbé Lemoine, aumônier du collège, exaltant la gloire de Saint-Aignan, pontife, a mis en relief dans un beau discours les œuvres de l'épiscopat à travers le monde.

— L'ordination des quatre-temps de l'Avent, à la Crypte, a donné huit diacres. M. l'abbé Augis, à qui il ne manquait que peu de jours pour l'âge canonique le 17, ne devait être ordonné prêtre que le lendemain de Noël.

— A la fête des Saints Innocents, office chanté par les enfants de chœur. Prédicateur : M. l'abbé Pardos, vicaire de Saint-Aignan. — Fête d'Adoration mensuelle, à la Crypte, jeudi 26 janvier. C'est M. l'abbé Piauger, vicaire de Saint-Aignan, qui a préché à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, en la fête de l'Adoration du mois de décembre.

— *Loigny.* — Le 10me anniversaire de la bataille de Loigny (2 décembre) a été célébré au milieu d'une assistance plus nombreuse encore que l'année précédente. Le beau discours prononcé, après l'office, par M. Collier-Bordier, président du Comité départemental de Chartres, vient de paraître en brochure.

— Une lettre pastorale de Monseigneur l'évêque de Chartres avait

annoncé la quête pour le Pape fixée au jour de Noël. Sa Grandeur, nous présentant le Souverain Pontife comme le chef de notre famille spirituelle, nous excite à accomplir envers le Pape les devoirs qui incombent aux enfants envers leur père dans l'ordre temporel. « ...Ils doivent le respecter, lui prodiguer des soins affectueux, le consoler dans ses peines et, autant qu'il dépend d'eux, lui venir en aide par ce sentiment délicat et généreux que l'amour inspire. »

« Voyez, Nos très chers Frères, si, à raison de tous ces titres, Sa Sainteté le Pape Léon XIII ne doit pas compter sur votre dévouement, votre vénération profonde et votre affection . . . . »

— M. l'abbé Tondut, curé de Saint-Victor-de-Buthon, a été installé chanoine honoraire le jour de l'Immaculée-Conception. Que le digne curé, modèle de dévouement dans le ministère paroissial, agrée nos humbles félicitations !

— M. l'abbé Poyeau, jeune prêtre de l'ordination de juin dernier, curé de La Chaussée-d'Ivry, a été reçu bachelier en théologie, le 6 décembre, à l'Institut Catholique de Paris.

— Le 18 décembre, l'Œuvre du Patronage des ouvriers et apprentis, si bien dirigée à Chartres, a eu sa fête de distribution de prix présidée par M. l'abbé Barrier, vicaire-général. Discours et rapports très édifiants, pièce de comédie jouée avec beaucoup d'intelligence par les jeunes gens patronnés, tout concourait à rendre la soirée agréable ; mais ce qui nous a causé une satisfaction plus vive encore, c'est l'affluence des personnes les plus honorables de la Société qui apportaient le témoignage de leur sympathie à l'ouvrier chrétien.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières un jeune ecclésiastique décédé, le 28 novembre, à Berchères-sur-Vesgres, sa paroisse natale. M. l'abbé Hoyeau, c'était son nom, n'avait pas achevé sa dix-neuvième année ; il était clerc-minoré. Sa conduite édifiante au petit-séminaire de Nogent-le-Rotrou qui regrette en lui un de ses bons élèves, puis au grand-séminaire de Chartres, a toujours répondu aux espérances qu'avait données sa pieuse éducation première, dirigée d'abord par son vertueux oncle, M. l'abbé Joyeux, ancien curé de Berchères, et ensuite par un autre prêtre.

M. Hoyeau, préparé à une sainte mort par son état de souffrance qui durait depuis longtemps, et surtout par les grâces que son âme pleine de foi rapporta, au mois d'août dernier, du pèlerinage de Lourdes, a fort édifié ceux qui l'entouraient dans les derniers jours. On l'entendit remercier le bon Dieu d'avoir été séparé du monde dès l'enfance, et parler avec calme de sa fin prochaine. Il fit volontiers le sacrifice de sa vie, s'entretint avec son crucifix et rendit sa belle âme à Dieu. Ses restes reposent maintenant au lieu qu'il avait désigné lui-même, auprès de son cher oncle. — Beaucoup de paroissiens de Berchères et plusieurs de ses maîtres, venus de Chartres, assistaient à la cérémonie de ses funérailles.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. J'avais fait une promesse à Notre-Dame de Chartres en demandant ma guérison par son intercession. Ayant vu mes prières exaucées, je viens acquitter mon engagement. (B. F. de Chartres).

2. J'ai obtenu une grande grâce. Je viens en témoigner ma reconnaissance à N.-D. de Chartres; qu'elle daigne agréer mon offrande et m'accorder de nouvelles bénédictions !

(H. V. du diocèse de Chartres).

3. Veuillez me pardonner le retard que j'ai mis à vous adresser le prix de mon abonnement. J'étais en instance auprès de N.-D. de Chartres pour obtenir une grâce fort importante ; cette grâce vient de m'être accordée. Aussi je m'empresse de vous envoyer une double offrande, l'une pour la *Voix* et l'autre comme témoignage de ma reconnaissance envers notre Bonne Mère.....

(V. B. à S. B. diocése de Clermont).

4. Je vous envoie ci-joint un mandat-poste, en vous priant de consacrer la somme à un ex-voto qui portera cette inscription : « Reconnaissance à N.-D. de Chartres. » C'est pour la remercier d'une guérison obtenue. (E. S. à Ch. diocèse de Beauvais).

5. Aussitôt la neuvaine commencée, un changement s'est produit dans l'état de notre chère malade. L'amélioration a été tellement grande que les docteurs en sont excessivement étonnés. Ce n'est pas la première fois que N.-D. de Chartres nous montre ainsi d'une manière sensible sa maternelle protection. Je demande une lampe devant son autel. (M. C. à V. diocèse de St Claude).

6. En action de grâces d'une grande faveur que N.-D. de Chartres vient de m'obtenir de Dieu, je désire une lampe pour un mois à la Crypte : Je vous envoie cinq francs à cette intention.

(B. C. de Tours).

7. Veuillez dire trois messes d'actions de grâces à N.-D. de Chartres pour plusieurs faveurs obtenues par son intercession, et la prier de nous continuer sa sainte protection. Gloire à Marie !

(M. de Bayeux).

8. Les années précédentes j'étais revenu de Chartres plein de reconnaissance pour les maternelles bontés de Notre-Dame ; cette année mon pèlerinage n'a pas été moins heureux ; j'ai rapporté du sanctuaire vénéré une grâce bien précieuse et que je sollicitais depuis 1877. Bénie soit Notre-Dame de Chartres !

(A. de G. diocèse de Reims).

9. Au mois de mai dernier, dans l'inquiétude où nous mettaient deux santés précieuses bien compromises, nous avons demandé une neuvaine de prières à Notre-Dame de Chartres ; elle nous a pleinement exaucés. Nous venons exprimer notre reconnaissance à notre bonne Mère. (Sœur. X. diocèse d'Arras).

L'ÉVÊCHÉ DE CHARTRES

Un journal rédigé par des radicaux d'Eure-et-Loir a osé réclamer, comme conséquence du retour prochain au régime concordataire, la suppression de l'évêché de Chartres qui, en 1801, fut réuni à celui de Versailles. Le même journal manifestait l'espoir de voir affecté à l'un des lycées en projet la demeure épiscopale qu'il appelle un palais somptueux.

Naturellement plusieurs feuilles républicaines ont fait chorus avec celle dont nous venons de parler.

Bien que le bruit causé par cette réclame soit tombé aujourd'hui, nous croyons devoir insérer ici, au moins en partie, un bel article dont il a été l'occasion. Il a été publié par l'*Echo Dunois* sous cette signature : « Un vieux Romain — Marboué, le 2 décembre 1881. »

L'auteur, après avoir traité la question de droit, et montré que par la restauration de l'évêché de Chartres, le roi de France et le Pape ne firent qu'ajouter au pacte concordaire un corollaire parfaitement permis et de tout point légal, entre dans la question de fait et la développe d'une façon éloquente. Voici le texte :

« *En fait*, ç'a été une des plus heureuses conceptions du gouvernement royal que le rétablissement en question. Il n'entre pas dans notre dessein de dire ici l'origine et toutes les grandeurs d'une institution locale dont les chefs, après une ère de persécutions sanglantes, ont fini par dompter la puissance draconienne des proconsuls romains. Nous savons tous, sauf peut-être la rédaction d'un journal radical et antireligieux, nous savons, dis-je, que c'est sur les ruines du druidisme frémissant, au milieu des tempêtes soulevées de toutes parts contre la croix du Christ, en dépit *des lois existantes* de l'époque, à deux pas de la tombe des martyrs, que fut inauguré dans le travail et la douleur le siège épiscopal de Chartres ; et si nous avons en France une église qui se recommande soit par l'antiquité vénérable de ses origines, soit par les épreuves crucifiantes qu'elles a subies, soit par les services rendus, certes on voudra bien nous accorder que c'est la nôtre. Est-ce que cette terre bénie que vous voulez inféoder au sol versaillais n'est pas la terre fécondée par les sueurs des Solemne, des Aventin, des Yves, des Godet-des-Marais, des de Fleury, des Clausel, de tant d'autres dont, avec vos hypocrites retours à la loi, vous lacérez sans vergogne l'héritage et la gloire ? Est-ce que hier encore vous n'aviez pas, parmi les plus doctes et les plus illustres représentants de la littérature française, un enfant de cette église dans la personne de l'immortel évêque de Poitiers ? Est-ce que vous ne savez pas que sous le règne de Louis XIII, alors que Versailles n'était qu'un simple rendez-vous de chasse, nous avions l'honneur d'être appelés le *grand diocèse des Gaules* et que nos limites allaient de Mantes jusqu'à Blois ? Est-ce que vous verriez d'un cœur joyeux et d'un œil sec notre cathédrale réduite à pleurer une seconde fois son veuvage et à demander avec ses bras suppliants vengeance au ciel de la félonie de ses enfants ? Regardez-la donc et dites s'il est séant que cette reine étincelante de rubis passe ainsi qu'une esclave sous le sceptre, si paternel et si doux qu'il soit, de l'étranger ? Est-ce qu'enfin c'est faire œuvre de politesse et de bon goût que de parler de suppression à l'oreille d'un vieillard de quatre-vingts ans, de compromettre ainsi les œuvres admirables qu'il a fondées, de lui laisser entrevoir les douleurs de l'exil comme récompense de ses longs travaux et de lui donner à comprendre que des appartements, non pas « somptueux »

mais décents qu'il occupe, on fera quelque chose comme un collège de filles ? Un peu de pudeur, Messieurs, et laissez-le donc au moins en paix sur ses vieux jours ! »

BIBLIOGRAPHIE

— **Annales du St Sacrement et du Sacré-Cœur.** — Elles vont commencer leur 24e année d'existence. Désormais, conformément au vœu du congrès Eucharistique de Lille, la rédaction de cette petite feuille, sera faite par un comité d'ecclésiastiques aussi distingués par leur piété que par leur talent; tous animés par le zèle et l'amour du Dieu de l'Eucharistie Les Annales, dans cette nouvelle série, subiront aussi d'importantes améliorations dans l'étendue et dans le format de leur publication, sans trop grande augmentation de prix. Par **Unité 2** fr. par an ; par **Dix** abonnements servis à la même adresse **17** fr. **50**, pris au bureau, **15** fr

Tous les abonnements partent du 1er Janvier et sont payables d'avance

Le meilleur mode de paiement est l'envoi d'un **mandat poste,** à l'adresse de MM. VITTE et PERRUSSEL, place Bellecour, 3, à Lyon. Le bulletin de la Poste constatant le dépôt sert de reçu.

— En vente au profit des *prêtres polonais mourant de faim et de froid en Sibérie* et de la *dotation temporelle en faveur de la Mission de la Mélanésie et de la Micronésie :* le **Magasin Catholique** *illustré,* in-quarto de six cents et des pages avec quantité de gravures dans le texte, ouvrage aussi attrayant que moral. S'adresser pour recevoir cet excellent livre de propagande à M. Emile Clarisse, propriétaire, correspondant de M le comte Ladislas Plater, directeur de l'œuvre des prêtres martyrs, à Saint-Omer (Pas-de-Calais). Envoi franco par la poste ou par le chemin de fer. Prix : *cinq francs.*

— **Histoire du Concile du Vatican** *suivie du SYLLABUS* (texte latin et français), par le P. SAMBIN (un volume in-8°, 300 pages) — Mgr Mermillod écrivait de ce livre qu'il s'étonnait de voir comment l'auteur avait pu condenser dans un petit volume l'exactitude des faits et *l'admirable exposition de la doctrine proclamée par le Concile.* — Le récit est bien conduit et présente avec autant d'intérêt que de vérité la suite des événements de ce grand fait historique. Nous voudrions que tous nos amis et tous les défenseurs de l'Eglise eussent dans leur bibliothèque l'*Histoire du Concile* et le livre l'*Eglise et l'Etat.* — Ces deux ouvrages, même format in-8°, forment un ensemble de doctrine. — Il n'est pas inutile de dire que l'*Histoire du Concile* est suivie du *Syllabus,* texte latin et français.

Prix : 2 fr *franco.* Pour la propagande, cinq exemplaires 8 fr.; dix exemplaires 15 fr. *franco*

Envoyer les demandes à Grenoble (Baratier et Dardelet, Grand'rue, 4) ou à M. Oudin, rue Bonaparte, 51, à Paris.

JANVIER 1882.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois

DE JANVIER 1882.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux devant un crucifix, après la communion, de la prière: *En ego.*

1er janvier, dimanche. — Ind. plén. : 1° p. les Tert Fr.; 2° p. l'Archic. du S. C. de Marie et de St Joseph ; 3° p. le scap. beu ; 4° pour le rosaire ; 5° pour la Confrérie de Notre-Dame de Chartres.

2, lundi. — Ind. plén. : 1° p. la Prop. de la Foi; 2° p. l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).

3, mardi. — Ind. plén. p. la récit. quotid. de la pr. : *Angeli Dei* (j. au ch.).

4, mercredi. — Ind. plén. p. le scap. du Carmel.

5, jeudi. — Indulg. plén. pour la récitat. à genoux devant le St Sacrement de la prière : *Regardez, Seigneur.*

6, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. : 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. le scap. rouge.

7, samedi. — Indul. plén. et part. nombr. du S. Sépul. et de la Terre Sainte, au scap. bleu (moyennant visite à un autel de la Sainte Vierge. — j. au ch.).
8, dimanche. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'Archic. de St Joseph ; 3° p. les porteurs d'objets indulgenciés.
9, lundi. — Indul. plén. : 1° pour la Propag. de la Foi ; 2° pour l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).
10, mardi. — Ind. plén. p. l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch.).
11, mercredi. — Indulg. plén. : 1° p. le scap du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.).
12, jeudi. — Ind. pl. p. l'Ap. de la pr. (j. au ch.).
13, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
14, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des sept Basiliques romaines, au scap bleu (comme au 7 janvier — j. au ch.).
15, dimanche. — Ind pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Espérance et de Charité (j. au ch.).
16, lundi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. du chapelet de *l'Immaculée-Conception* (j. au ch.).
17, mardi. — Ind. pl. p. l'Archic. du S. C. de Marie (j. au ch.).
18, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
19, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du Cœur de Jésus (j. au ch.).
20, vendredi. — Ind. pl. p. le scap rouge.
21, samedi. — Ind. plén. et part. nombr du Saint Sépul. et de la Terre-Sainte, au scap bleu (comme au 7 janvier, — j. au ch.).
22, dimanche. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. du *Memorare* (j. au ch.).
23, lundi. — Ind. pl. : 1° p. l'Archic. de St Joseph ; 2° p. la récitat. quotid. du chapelet de *l'Immaculée-Conception* (j. au ch.).
24, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).
25, mercredi. — Ind. pl. : 1° pour le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. du S. Cœur de Marie ; 3° pour l'Archic. de St-Joseph (mercr. au ch.).
26, jeudi. — Indul. plén. pour la récit. quotid. de la prière : *Loué et remercié* (j. au ch.).
27, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap rouge ; 2° p. l'Apost. de la pr. (vend. au ch.).
28, samedi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° pl. et part. nombr. des sept basiliques romaines, au scap. bleu (comme au 7 janvier — j. au ch.).
29, dimanche — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. du trisagion : *Sanctus* ; 3° de *l'Angelus* (j au ch.).
30, lundi. — Ind plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 3° pour un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.).
31, mardi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. du chapelet *brigitté* (j. au ch).

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-SIXIÈME ANNÉE

2e NUMÉRO — LA VOIX — FÉVRIER 1882

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Le Révérend Père MILLERIOT de la Cie de Jésus

Le 30 juin 1880, tandis qu'on procédait à l'expulsion des Pères Jésuites de leur résidence, rue de Sèvres, un vieillard de quatre-vingts ans, encore droit et vigoureux, sortit vers sept heures du matin de sa cellule, parvint au seuil de la maison, et dit aux sergents de ville étonnés et à la foule émue : « Place ! je suis d'une demi-heure en retard, je vais à Saint-Sulpice. » C'était le Père Milleriot, qui, ce jour-là, se rendait, comme à l'ordinaire, à ce confessionnal où, depuis près de quarante ans, il instruisait les ignorants et convertissait les pécheurs.

Ce fait est à lui seul un résumé de la vie dont nous allons redire les principaux faits, renvoyant nos lecteurs, pour les connaître en détail, à la biographie (1) du Père Milleriot, écrite avec un grand intérêt, par le Père Clair, comme lui, de la Compagnie de Jésus.

Louis-Etienne Milleriot naquit à Auxerre, le 11 janvier 1800. Ses parents étaient d'excellents chrétiens ; mais, comme Dieu le permet souvent pour éprouver ceux qui l'aiment, ils avaient été frappés par de cruels revers de fortune; et ce fut à une rude école que grandit cet enfant, prédestiné à porter le nom de Jésus et à souffrir pour lui. Louis Milleriot eut envers les siens une tendresse d'autant plus vive que dès ses premières années il avait partagé leurs peines ; son cœur généreux ne cessa de leur témoigner, tant qu'ils vécurent, une efficace et touchante

(1) Se trouve chez Victor Palmé, Paris, rue des Saints-Pères, 76, in-12 de 183 pages.

sollicitude. C'était d'ailleurs une dette qu'il acquittait, en retour de la mâle éducation qu'il en avait reçue.

Son père, dès sa première enfance, le reprenait de ses moindres fautes ; vieillard, il se plaisait à raconter qu'à l'âge de trois ans, ayant répété, sans le comprendre, un blasphème prononcé dans la rue : « Que dites-vous là Monsieur ? lui demanda son père qui, de sa fenêtre, avait tout entendu. Venez ici : » L'enfant se crut mort, mais son père lui fit bien sentir qu'il ne l'était pas.....

Lorsque vint, pour Louis Milleriot l'époque bénie de sa première communion, Dieu se servit de la douce influence de sa mère pour ouvrir cette âme pure aux inspirations de la grâce. Trouvant un jour son fils tout en larmes, elle lui demande la cause de son chagrin, — il lui montre quelques passages effrayants de *l'instruction sur la pénitence* (livre rempli de maximes jansénistes), et ajoute, en sanglotant : « J'ai peur de mal faire ma première communion. »

« — Mon ami, lui répond la mère, *on ne peut pas mal communier quand on veut la bien faire* », et l'enfant fut consolé.

Madame Milleriot, qui aurait bien préféré l'état religieux à celui du mariage, désirait vivement que Dieu daignât *la dédommager* en appelant son fils au sacerdoce ; mais, sage et prudente, elle ne voulait exercer sur lui aucune pression ; seulement, la veille de sa première communion, elle lui dit avec une pieuse tendresse : « Je sais, mon petit Louis, qu'il est bon, à l'occasion de cette belle fête, de demander à Dieu de connaître sa vocation. N'oublie pas de le faire demain matin. » — Il le fit le soir venu. — « Eh bien ! lui demanda la mère, as-tu pensé à ce que je t'ai dit ? « — Oui maman. » « — Eh bien ! que veux-tu être ? » — « Maman je veux être prêtre. » On comprend la joie de la mère..... C'était bien une inspiration divine ; la résolution fut irrévocable et jamais le moindre doute ne vint l'ébranler.

Amené dans la capitale à l'âge de treize ans, par ses parents qui, dès lors, y séjournèrent, Louis Milleriot reçut du premier

vicaire de Sainte-Valère des leçons de latin ; il entra plus tard dans la maison d'éducation, fondée par l'abbé Liautard, prêtre d'un noble caractère et d'un grand talent ; Louis XVIII devait donner à cet établissement l'un de ses noms en l'appelant collège *Stanislas*.

Ses études étant achevées, le jeune Milleriot fut envoyé, en qualité de professeur, au Petit Séminaire de Châlons-sur-Marne. Le directeur de Stanislas, pour faire d'un mot l'éloge de son protégé, écrivait : « C'est un homme qui n'a jamais menti. » — De Châlons, où il fit un séjour de trois ou quatre ans, il alla remplir le même poste au Petit Séminaire de Reims pour revenir enfin à son cher collège Stanislas. Joignant aux grâces attachées à l'onction sacerdotale, un dévouement à toute épreuve dans les charges importantes de directeur et de préfet de discipline, qu'il remplit tour à tour pendant quinze ans, l'abbé Milleriot était aimé autant que redouté. Avant tout, homme de la règle, il commençait par se l'appliquer rigoureusement à lui-même, afin d'être plus en droit d'en exiger des autres une fidèle observation : aussi bien, c'était la pente de sa nature essentiellement méthodique et ordonnée.

Un mot; et le plus souvent un regard, suffisait pour rétablir l'ordre quand il tardait à se faire, tant son autorité était irrésistible ; on peut en mesurer l'étendue par le fait suivant : Un soir d'hiver, à la rentrée d'une longue promenade dirigée par un maître d'étude antipathique aux écoliers, qui le nommaient le tyran (uniquement peut-être parce qu'il s'appelait Denys), les malins élèves qui lui avaient fait mille misères en chemin, avaient organisé une révolte en règle, qui devait éclater au moment où l'on arborerait un drapeau aux trois couleurs formé par des mouchoirs et des foulards, fournis par les élèves ; les grands étaient les moteurs du complot. A peine dans la cour, et au signal convenu, la manifestation commence par des cris : la cloche sonne la rentrée en classes, on ne lui obéit pas ; vainement le maître d'étude va, vient, demande le calme, les clameurs redoublent : le malheureux, haletant, éperdu, cherche, sans les découvrir, les meneurs dans l'obscurité. Pour la pre-

mière fois peut-être, M. Milleriot n'était pas là. L'émeute triomphante avait donc le champ libre, quand tout à coup la porte de la cour s'ouvre ; une grande ombre se dessine et une voix qui parut à tous le grondement du tonnerre, fit entendre ces paroles : « Qu'est-ce que cela ? Allons, vite, en rang et en silence. » Elles suffirent pour apaiser cette tempête d'écoliers ; chacun courut à son rang ; le drapeau de la révolte fut abandonné sur le champ de bataille et, le lendemain, ce fut à qui ne reconnaîtrait pas le mouchoir ou le foulard qui lui appartenait et avait servi d'étendard à la révolte avortée.

M. Milleriot, quand il dirigeait le petit collège, prenait souvent part aux jeux des enfants ; il préludait ainsi à son entrée dans la Compagnie de Jésus, dont les maisons d'éducation présentent aussi ce touchant exemple des maîtres se mêlant aux récréations de leurs élèves. Mais c'était surtout par ses habitudes religieuses que l'abbé Milleriot se disposait à suivre la règle de Saint-Ignace. Il consacrait à la méditation et à la prière presque toutes ses heures de liberté ; et, pour les passer dans un silence et un recueillement plus profonds, pendant qu'il était au petit collège, il s'était ménagé dans un grenier attenant à sa chambre, un modeste oratoire ayant une ouverture dans la chapelle, par laquelle il pouvait apercevoir le Saint Tabernacle.

Dans tout ce qui regardait la vie matérielle, il était d'une austérité monastique, acceptant et recevant même toutes sortes de privations ; néanmoins, vingt années s'écoulèrent avant que l'abbé Milleriot put répondre à ses aspirations vers un état plus parfait, dont mille obstacles semblaient l'éloigner indéfiniment, quand une circonstance fortuite vint tout à coup aplanir les voies.

M. Milleriot ayant besoin de remplacer un jeune surveillant, se rendit auprès d'un Père de la Compagnie, auquel il désirait parler de cette affaire et demander conseil. Il se levait pour prendre congé, lorsque, se ravisant sans y avoir préalablement pensé, il s'ouvrit à lui du désir qu'il nourrissait depuis plus de vingt ans d'entrer dans la Société de Jésus. Le Père lui promit d'en parler au R. P. Provincial. « — Mais, reprit l'abbé Mille-

riot, le supérieur de Stanislas, que j'ai entretenu de mon projet, trouve que j'ai *trop de volonté* pour être jésuite. Quant à moi, ajouta-t-il, ma volonté est de me faire *broyer* en entrant dans la Compagnie, qu'en pensez-vous ? — « J'en *pense* bien, répondit le Père, ce sont des hommes taillés comme vous qu'il nous faut. »

Quelques jours après, le Révérend Père Guidée l'écoutait, l'interrogeait et l'inscrivait pour entrer au noviciat de Saint-Acheul à la fin de l'année scolaire. — « Mais, vous ne me connaissez pas, mon Révérend Père, objecta le postulant. Je vous admets, répondit le Provincial », et tout fut dit.

L'entrée de l'abbé Milleriot à Saint-Acheul eut lieu le 10 septembre 1841. Le Père Rubillon, alors maître des novices, lui demanda entre autres choses :

« — Avez-vous une bonne santé ?

« — Magnifique !

« — Etes-vous quelque fois malade ?

« — Tous les vingt-cinq ans.

« — Supportez-vous le jeûne ?

« — Je ne déjeûne jamais, mais si vous me commandez de déjeûner tous les jours, je le ferai. »

Le Père fut très édifié de cette réponse. L'obéissance religieuse avait désarmé l'*homme de fer*, comme M. Liautard surnommait l'abbé Milleriot.

Dieu qui donne le lait aux enfants et le vin aux forts, retira au novice toutes les douceurs spirituelles qu'il avait goûtées jusqu'alors. « La dévotion sensible, écrivait-il dans sa vieillesse, *fut coupée comme avec un rasoir*, juste quelques minutes avant mon entrée à Saint-Acheul. A partir de ce moment, je suis resté sec et aride, — (bonne chose à noter pour les personnes qui se tourmentent de ces dispositions.) — Un jour je m'en ouvre au Père maître, après quelque temps de noviciat :

« Je ne suis plus comme auparavant, lui dis-je, j'avais des années de dévotion ardente.

« Il me répondit une parole que je n'ai jamais oubliée : — (ne l'oublions pas non plus,) — *années de dévotion ardente, pré-*

cieuses sans doute ; années de sacrifice, plus précieuses mille fois !

« J'ai bien compris cette réponse, du moins en théorie. Dans la Compagnie, on apprend à se tremper dans la force, et non à se répandre dans la douceur. »

Le père Milleriot eut à vaincre une peur de la prédication qui semblait devoir être presque insurmontable. La première fois qu'il dut dominer cette appréhension au noviciat, *il se crut perdu,* « je resterai court, se disait-il, je me pâmerai, je tomberai ! N'importe, monte toujours dans la chaire; » il le fit et cet acte héroïque qui lui coûta autant, selon son aveu, *que s'il se fut agi de lui couper un bras,* le rendit maître de sa timidité, sans la détruire encore complètement. Le trait suivant que l'on croirait, par sa naïveté, emprunté aux *fioretti* de Saint-François d'Assise, en est une preuve évidente.

« Un jour, envoyé (c'est le *craintif* novice qui parle), à la prison d'Amiens, en compagnie d'un Père qui s'en allait prêcher de son côté et qui n'était guère plus rassuré que moi, j'entendis chanter des poules et ne pus m'empêcher de dire : « Sont-elles heureuses les poules ! Elles n'ont pas à prêcher. » Quelques années plus tard, il eut été bien malheureux le Père Milleriot, si on lui avait interdit ce ministère de la parole qui devait lui valoir le beau titre de *Ravignan des ouvriers !* »

Un humble servant de Marie.

(La suite au prochain numéro).

Nous sommes heureux de publier ici une étude biographique écrite pour la *Voix* d'après des documents qu'on n'avait pas encore mis en œuvre. Le sujet traité se rapporte à l'histoire de N.-D. de Chartres, et met en lumière l'état de la science au Moyen-Age.

HILDIER, élève de SAINT FULBERT

Parmi la foule des jeunes gens, intelligents et avides de savoir, qu'une commune admiration avait réunis de tous les points de la Chrétienté, autour de la chaire de l'illustre Fulbert, il y en avait un qui, par la vivacité de son regard, la douceur de sa voix, la noblesse de ses manières, excitait particulièrement l'attention.

C'était Hildier ou Hildegaire, l'ami intime du maître et son disciple favori.

Rien n'est plus intéressant que l'histoire de leurs relations ; surtout rien n'est plus utile pour quiconque veut se faire une idée exacte de ce qu'était Saint Fulbert, et cette fameuse école groupée autour de lui. Hildier fut assurément le reflet le plus vrai du grand écolâtre, le type le plus accompli de ses élèves.

Etait-il né sur le sol chartrain...? Une charte de 974 (1) l'indique assez clairement. Parmi les membres de l'Eglise de Chartres, elle porte un *Hildegarius Levita*. C'est probablement le nôtre : car dans la série des chartes locales qui se déroule pendant toute cette époque (970-1040) on ne voit pas en dehors de lui d'autre lévite qui ait porté ce nom. De plus, le Nécrologe de Notre-Dame inscrit, sous le 14 septembre, l'obit d'un (2) Hildegaire lévite qui est certainement le nôtre, et cela dans les mêmes termes que la charte mentionnée plus haut « *Obiit Hildegarius, levita.* » — Il est malheureux que certaines difficultés ne laissent jusqu'ici à cette conjecture, qu'une sérieuse probabilité ; car si nous pouvions de cette charte conclure avec assurance qu'Hildier fut chartrain, nous pourrions en faire autant pour son glorieux maître, dont, au récit d'Adelmann (3), il était le compatriote « *communiceps præsuli.* »

Quel que soit le lieu où il reçut le jour, il est certain qu'il grandit à Chartres et que son adolescence s'épanouit sous les doux auspices de ceux qu'il devait tant aimer plus tard : de sa Notre-Dame, la bonne Mère de Dieu, comme il l'appelait « *Alma Dei Genitrix* » et de Fulbert, son cher Maître et Père. Tout porte à croire que, jeune encore, il fut employé au service des autels, à rehausser la pompe des cérémonies, à chanter les gloires de Celle dont il aimait à se dire « le petit nourrisson (4) ».

Et quand les offices divins ne l'appelaient point au temple saint, avec quelle ardeur ne s'adonnait-il pas à l'étude des sciences divines et humaines ! Avec quel enthousiasme n'applaudissait-il pas, au milieu de ses condisciples, leur savant écolâtre, digne disciple du fameux Gerbert ! Les lettres qu'il écrivit plus tard nous le laissent bien entrevoir. Aussi Fulbert ne tarda-t-il point à être attiré vers ce jeune lévite, dont le regard vif et pénétrant, la petite taille, la docilité commandaient une amitié pour ainsi dire involontaire. Il l'aima : et, dès lors, l'adopta non plus seulement pour son disciple, mais pour son ami de cœur. Epoque solennelle et douce pour tous deux, puisque longtemps après, voulant toucher son maître par un souvenir cher et précieux, Hildier ne croyait

(1) Vide Gallia christiana, col. 292 Instrumenta.

(2) Cartulaire de N.-D. T. III, p. 175.

(3) Adelmann, disciple de Fulbert et condisciple d'Hildier fut depuis écolâtre de Liège (1048) et évêque de Brescia. — La petite élégie qu'il composa sur l'école chartraine est en Mabillon Vetera Analecta. Nous la citerons souvent.

(4) Lettre 135. Migne Tome 141, col. 274.

pouvoir mieux faire que de la lui rappeler en lui disant avec grâce : Je suis votre petit familier, votre petit disciple dès l'enfance *Sum namque divina procurante gratia, disciplinæ tuæ vernaculus a puero* (1).

Et cette préférence de Fulbert, cette place de faveur qu'Hildier s'était conquise bien avant dans le cœur de leur vénérable et bien-aimé Socrate, n'avait pu se dérober à l'œil toujours perçant de ses condisciples. Aussi parlaient-ils quelquefois de lui avec une bienveillante jalousie. Et même dans leur langage imagé mais bien expressif, l'avaient-ils surnommé la Pupille ou la Prunelle, *Pupilla* (2). Epithète aussi heureuse vraiment que délicate, qui traduisait parfaitement et l'esprit pénétrant et la fine démarche du favori, mais surtout la tendresse paternelle et protectrice dont il était l'objet. D'ailleurs il l'acceptait de bonne grâce : et nous le voyons dans une charte, où il paraît avec Fulbert, l'apposer lui-même à son nom comme un titre de noblesse et signer : *Hildegarius Pupilla* (3).

Quand Fulbert eut été porté, plus encore par sa sainteté et son génie que par l'amitié de son noble condisciple de Reims, le roi Robert, de sa chaire d'écolâtre à la chaire épiscopale de l'Eglise de Chartres, il se garda bien d'oublier son intelligent et sympathique élève, son bien-aimé Hildier. Hildier reçut alors, si toutefois il ne l'avait déjà, un canonicat dans l'église de Notre-Dame, qui lui permettait de rester auprès de cette bonne Mère de Dieu qui avait élevé sa jeunesse (4). De plus, il dut être attaché à la personne du Pontife, en qualité de secrétaire intime. Le grand évêque, occupé tantôt à défendre ses biens contre la rapacité des seigneurs voisins, tantôt à pacifier les querelles épiscopales ou monastiques, aujourd'hui à réprimander un archevêque, à relever le courage d'un évêque, à punir l'avare cruauté d'un troisième, demain, à faire rentrer ses propres clercs dans le devoir, bref, à supporter le poids de toutes les églises et de la sienne, pouvait à peine se consacrer à ses affaires personnelles, et répondre aux demandes particulières qui lui étaient adressées. C'était Hildier, qui le remplaçait dans ce délicat office, c'était lui qui expédiait les remèdes envoyés par le prélat aux évêques qui le consultaient (5), c'était encore lui qui, plus tard, notifiait au doyen de St-Hilaire, à Poitiers,la démission de son ami comme trésorier de cette abbaye (6).

Il est juste d'ajouter que, reconnaissant de tant de confiance et d'affection, Hildier ne ménageait point en retour son amour filial à celui dont il se disait : le petit serviteur, *Servulus*. Plein de Fulbert comme il l'était, enthousiasmé de ses vertus, il ne crut pouvoir mieux

(1) Lettre 25. — Migne T. 141, col. 211. Patrologie latine.

(2) Adelmann, loc. cit.

(3) Charte pour Marmoutiers. Migne, T. 141, col. 353.

(4) Lett. 134 et 135, eodem vol.

(5) Lettre 118. (6) Lettre 135.

faire que de l'imiter, le copier, de s'en faire le portrait vivant. C'est Adelmann qui nous l'apprend ; il voulut tout lui dérober : ses manières, son regard, jusqu'à son accent. *Is magistrum referebat vultu, voce, moribus.*

Parfois, cependant, il oubliait son modèle. Si Fulbert était aimable et doux, Hildier avait le naturel irascible et, malgré ses efforts, il lui arrivait quelquefois de s'y laisser entraîner. Un jour donc vint où il se fâcha. Fulbert l'avait-il plaisanté sur sa petite taille ? l'avait-il trouvé prétentieux ? Ce qu'on sait, c'est qu'Hildier s'emporta publiquement, et même devant son ami. Puis il rompit toutes relations et s'éloigna : il boudait (1).

Ce ne fut pas pour longtemps. Bientôt Fulbert recevait une lettre dont l'écriture lui était bien connue, où l'on demandait humblement pardon d'avoir cédé à la colère, surtout en la présence de celui qui méritait plus de respect que personne au monde. Hildier le suppliait de lui continuer quand même ses salutaires avis : « N'êtes-vous pas, « disait-il, avec une simplicité tout enfantine, celui que j'ai recom- « mandé à mon cœur, à mes entrailles, d'aimer par-dessus tous les « autres. Le bon Dieu m'a fait la grâce d'être votre petit disciple « depuis mon enfance. Il n'est personne à qui j'aie dévoilé comme à « vous les secrets de ma conscience : si j'en ai révélé quelque chose à « d'autres, à vous j'ai tout découvert. Je vous en prie donc, les larmes « aux yeux, ne me refusez point l'aumône si nécessaire de vos répri- « mandes et avis. Car si vous le faisiez, si je me voyais délaissé par vous, « ce qu'à Dieu ne plaise, ce serait mon plus grand malheur. — Corri- « gez, s'il vous plaît, mon petit travail et soyez heureux, vous qui « êtes après Dieu mon conseil et ma suprême espérance. »

Fulbert était trop bon pour rebuter son ami qui lui faisait si délicatement ses excuses. Voici le billet tout parfumé qu'il lui écrivit en réponse : (2)

« Tranquillise-toi, mon fils, et que ton cœur ne cesse de m'accorder « son amour et sa confiance. Non, mon âme ne t'a point délaissé : te « voyant moins confiant, moins soumis, j'ai seulement, à l'exemple du « maître, composé mon visage et feint d'aller plus loin. Mais mainte- « nant que tu as rappelé tendrement mon âme pour être l'hôte de ton « cœur aimant, que tu l'as réjouie en lui offrant le pain des divines « Ecritures, dans la fraction de ce même pain, elle rejette tout men- « songe et te sourit avec la même joie qu'autrefois. Je t'en prie donc, « si tu as quelque moyen de transport, viens en personne me visiter. »

Une affection si naïve devait faire sourire qnelquefois le grand

(1) Lettre 25.

(2) Lettre 19. Les manuscrits donnent D pour l'initiale de son destinataire. C'est une erreur, croyons-nous. Toutes les analogies montrent qu'elle est une réponse à la lettre 25.

évêque, mais elle devait aussi lui apporter une salutaire et douce relâche au milieu des graves occupations qui l'assiégeaient sans cesse.

Ce qui devait aussi le rendre heureux, c'étaient les progrès rapides qu'Hildier faisait à son école et dont témoignaient les opuscules soumis à sa correction. Hildier, dit Adelmann, réunissait la triple connaissance de la médecine, de la philosophie ou dialectique, et de la musique :

Hippocratis artem jungens Socratis sermonibus
Nec minus Pythagoreis indulgebat fidibus.

L'art d'Hippocrate ! Que de fois n'avait-il pas, pour le compte de son maître, cueilli dans la campagne les fleurs et les simples des champs, et n'en avait-il pas composé avec lui de ces remèdes qu'il envoyait au futur archevêque de Reims avec la manière de s'en servir ! (1)

Les sentences philosophiques de Socrate ! Fulbert que ses disciples appelaient leur vénérable Socrate ne lui adressait-il pas un jour (2), entre autres livres, Porphyre, auteur d'une Introduction aux Prédicaments d'Aristote ?

La musique ! Ne sait-on pas que l'Eglise chartraine conquit surtout alors cette gloire musicale qu'elle soutient avec tant d'honneur ? Les maîtres en musique pullulaient autour de Fulbert. Dans une de ses lettres, Hildier salue comme un grand artiste *artibus magnum* son ami Sigon qui fut depuis préchantre (3).

Ce n'est pas tout. Hildier possédait encore d'autres connaissances qu'Adelmann resserré par le rythme de sa poésie n'a pu énumérer. Les lettres qui nous restent de lui en font foi.

(*La suite au prochain numéro.*)

UN CŒUR D'ÉVÊQUE

Dans les derniers jours du mois de mars de l'année 1790, un antique château, situé dans les montagnes du Dauphiné, silencieux en tous temps, prenait un air de fête. Le seigneur de la terre était le marquis de Saunhac, ancien major du régiment de Béarn, chevalier de Saint-Louis, père d'un jeune officier. Mme la marquise, après avoir retiré des armoires les grandes livrées de ses gens, ornait les salons et donnait à la chambre d'honneur des soins particuliers.

Dans la vaste salle à manger le couvert se dressait, et des messagers apportaient à chaque instant, aux cuisines, gibiers, poissons et fruits.

Un prêtre modestement vêtu, les pieds chaussés de gros souliers, un bâton à la main, vint frapper à la porte du château, demandant l'hospitalité. Le marquis de Saunhac lui dit : « Vous arrivez mal à propos, Monsieur l'abbé ; toutes nos chambres sont occupées ou vont l'être ; nous ne pouvons disposer du moindre réduit ; excusez-nous, mais nous avons l'honneur de recevoir aujourd'hui Mgr d'Aviau,

(1) Cf. lettres 4, 9, 118. (2) Lettre 63. (3) Lettre 132.

archevêque de Vienne, ses grands vicaires et la noblesse des environs.

Le voyageur ne demandant qu'un abri et une botte de paille pour la nuit, Mme de Saunhac ajouta ces paroles : « Il y a dans le pavillon d'entrée une petite chambre sous le toit où vous pourrez vous coucher. La journée étant peu avancée, vous pourriez, Monsieur l'abbé, aller jusqu'au village et voir notre vénérable curé, qui est bien malade ; nous avons aussi le père Jacques, notre vieux berger, qui se meurt. Allez, et ce soir, au retour, vous aurez à souper et des provisions pour la journée de demain. » Le jeune officier, comte de Saunhac, lieutenant dans Royal-Vaisseau, avait tout entendu. « Ma mère, dit-il, permettez-moi d'offrir ma chambre à M. l'abbé et de le prier à dîner à la table de Monseigneur. »

Le pauvre prêtre jeta un regard ému sur le jeune homme, qui atteignait sa vingtième. Il s'excusa de ne pouvoir accepter ses offres généreuses et s'éloigna attendri jusqu'aux larmes. Une heure après, le prêtre voyageur se présentait au presbytère du village. Là tout était pauvre. Le curé, plus que septuagénaire, soumis aux privations, accablé de douleurs, gémissait sur une couche misérable. Le voyageur entra et fit à la servante un signe qu'elle comprit, car elle se retira, laissant seuls les deux prêtres. Ce qu'ils se dirent, nul ne l'a jamais su. Mais lorsque, après une longue conversation, l'étranger s'éloigna, la vieille servante vit son curé baiser la main du voyageur. Sur l'angle de la cheminée, des pièces d'or étincelaient au soleil.

Le prêtre reprit son bâton de voyage et pénétra dans la chaumière du père Jacques, une petite fille veillait près du moribond. Aux douces paroles du prêtre le vieillard se ranima. Il exprima le désir de recevoir les derniers sacrements.

— Non, mon ami, dit le voyageur. Vous guérirez promptement. Dès demain une religieuse viendra vous donner des soins. Elle apportera linge et médicaments. Le meilleur médecin de la ville accompagnera cette religieuse. En attendant, petite fille, va chercher ta mère.

Cette femme était la sœur du berger : « Ma bonne, dit le prêtre, achetez un bon pot-au feu, faites du bouillon et donnez-le à votre frère. Achetez aussi du bois, et que le foyer soit rallumé. Procurez-vous encore deux bonnes couvertures de laine et des vêtements chauds. Tenez, voilà ce que le bon Dieu vous envoie. » En prononçant ces derniers mots, le prêtre glissa sur le lit du berger de bons gros écus de six livres.

La journée s'avançait et le marquis de Saunhac recevait successivement ses convives dans le splendide salon. Les laquais devaient l'avertir lorsque paraîtraient dans l'avenue les carrosses de Mgr l'archevêque de Vienne.

On les vit s'avancer solennellement tandis que le marquis, la marquise et le jeune comte se tenaient debout sur le perron aux rampes dorées. Les portières s'ouvrirent et les deux grands vicaires en sortirent : le second carrosse renfermait quatre secrétaires de l'archevêché. « Monseigneur n'est-il pas avec vous ? s'écria d'une voix tremblante M. le marquis de Saunhac, — Monseigneur a dû venir seul, il y a quelques heures, dans un premier carrosse, » répondit l'un des grands vicaires.

Au salon, les conversations interrompues devenaient languissantes.

Le marquis et la marquise échangeaient des regards pleins de trouble. Le jeune lieutenant interrogeait les secrétaires, qui n'avaient pas vu Monseigneur de la journée.

La petite fille qui veillait le berger se présenta un billet à la main. Ce billet était à l'adresse du secrétaire intime de Monseigneur ; il ne contenait que ces mots : « Je désire entrer au château, et pénétrer sans être vu, dans la chambre qui m'est destinée. » Le jeune abbé, habitué à ce genre de missive, ne se troubla pas pour si peu, il manda le valet de chambre de Monseigneur, et tous deux se tinrent près d'une porte de service, veillant au dedans et au dehors.

Après un quart d'heure d'attente, la porte de la chambre d'honneur s'ouvrait et donnait passage au pauvre curé qui, le matin, avait demandé l'hospitalité. Nul n'avait remarqué l'absence du secrétaire, qui rentra au salon, où les entretiens devenaient bruyants, car l'absence de Monseigneur donnant lieu à mille commentaires.

Pendant ce temps, sous les mains habiles du valet de chambre, le pauvre curé se transformait. La vieille soutane usée, les gros souliers ferrés étaient remplacés par les splendides vêtements d'un archevêque. Très simple en sa vie, Mgr d'Aviau pensait que, par considération pour l'Eglise, le prélat devait conserver aux yeux du monde le rang qui lui était dû.

Les portes du grand salon s'ouvrirent à deux battants et S. G. l'archevêque de Vienne parut. D'une taille élevée, magnifique en sa tenue, le regard imposant, Monseigneur s'avança, la tête haute. Tous s'inclinèrent, tandis que le marquis et la marquise de Saunhac balbutiaient quelques paroles confuses. Le prélat promena un coup d'œil autour de lui, et découvrant le jeune officier, lui adressa un sourire bienveillant en lui tendant une main que le comte porta à ses lèvres. Ce n'était plus le pauvre curé qui, le matin, demandait l'hospitalité, mais un prince de l'Eglise bien au-dessus des mesquines passions du monde.

Habitué aux grandes façons de la cour de France, profondément instruit, spirituel, n'ignorant rien des affaires de la province, Monseigneur présida le repas avec une supériorité pleine de charmes. La conversation, tour à tour sérieuse et gaie, toujours instructive, fut pour les convives une véritable fête de l'esprit.

Le festin se terminait lorsqu'un grand bruit se fit entendre dans la principale cour du château. Un cri dominait tous les autres : *Vive Monseigneur !* Les villageois réunis voulaient saluer le pauvre prêtre qui avait visité leur curé et le père Jacques. Ils racontaient comment ce pauvre prêtre était venu panser les plaies horribles d'un idiot, dont tous avaient tant de crainte ; chacun connaissait un trait particulier de sa charité.

Mgr d'Aviau, profondément touché, se leva et dit : « Madame la marquise, je gronderai M. le curé de la paroisse, qui ne sait pas conserver un secret. » Et, quittant le salon, il marcha vers la cour, éclairée par les torches des villageois. Monseigneur embrassa d'un regard cette foule couverte de terre, et qui tombait à genoux à la vue du prélat. « Voilà mes vrais amis, dit-il, car ce sont les meilleurs amis de mon Dieu ? — Après avoir donné sa bénédiction, le prélat se mêla à ce monde pauvre et ignorant.

Ce n'était plus l'illustre archevêque, mais le curé voyageur qui avait visité le père Jacques et pansé les plaies de l'idiot : il se faisait humble pour aller au cœur des humbles ; il parlait leur langage

pour être compris, il pressait dans ses blanches mains les mains calleuses du bûcheron, et son anneau pastoral, présent du pape Pie VI, touchait sans cesse les grossiers vêtements de travail. Le secrétaire intime suivait, comprenant les signes pour se souvenir des aumônes le lendemain. Car, ce soir, il n'y a pas la moindre aumône, mais la charité chrétienne.

Mgr d'Aviau resta au milieu des pauvres jusqu'à minuit.

Le lendemain, au moment du départ, il dit à voix basse au Seigneur de la terre : « Ouvrez toujours votre demeure au pauvre qui s'y présente, soit qu'il porte besace, ou soutane ; c'est peut-être un apôtre.

— Et quelquefois un saint, ajouta la marquise.

Après la Révolution, qui avait contraint les nobles châtelains de quitter en fugitifs leurs belle demeure, pillée par quelques bandes du voisinage, le jeune comte de Saunhac se fit prêtre, et devint Evêque du diocèse du Midi de la France.

Dans cette haute dignité, l'ancien officier rappela les vertus et la charité dont il avait reçu de Mgr d'Aviau de si admirables exemples.

D'après le général Ambert.

C. de C.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — De plus en plus il paraît bien que la *Question Romaine* est nettement posée sur le terrain diplomatique. L'opinion s'en émeut partout. Les amis espérent ; les ennemis sont furieux. Le devoir des chrétiens est de prier pour que Dieu fasse son œuvre, pour le plus grand bien des hommes !

— Mgr le Cardinal Archevêque de Rouen écrit, à son retour de Rome, une lettre fort grave sur la question romaine. Mgr de Bonnechose résume lui-même les impressions de son voyage de Rome en trois mots : grandeur, tristesse, espérance. Il envisage la grandeur des destinées de Rome et de l'Italie, puis il gémit sur les tristesses présentes du Souverain Pontife et de son intolérable situation ; heureusement l'espérance peut renaître de la préoccupation qui s'empare nécessairement des meilleurs esprits et qui ouvre jusqu'à une solution peut-être prochaine la question romaine.

Instruction religieuse au lycée. — Dans son zèle de laïcisation, M. Paul Bert avait devancé le décret du 24 décembre qui rend facultatif l'enseignement religieux dans les lycées, et par une circulaire il avait enjoint aux proviseurs de demander aux parents des élèves, s'ils voulaient que leurs enfants reçussent l'instruction religieuse. Déjà l'on connaît les résultats de cette enquête pour les lycées de Paris et de Versailles. Sauf un député opportuniste qui a refusé l'instruction religieuse pour son fils, interne au lycée Saint-Louis, et six autres pères dont les fils sont au lycée de Versailles, et qui ont négligé de répondre, les parents de tous les internes ont déclaré vouloir l'instruction religieuse.

Le Kiang-si. — Le journal les *Missions catholiques*, bulletin officiel de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, a inséré dernièrement une lettre de M. Adrien Rouger, pro-vicaire apostolique du Kiang-si

méridional (Chine), racontant le sinistre épouvantable qui vient de désoler ce pauvre Kiang-si méridional, déjà si malheureux ! Le 8 et le 15 août, des tempêtes affreuses, suivies de pluies torrentielles, ont amené subitement une inondation telle qu'on ne se rappelle pas en avoir jamais vu de pareille, surtout à l'époque de la canicule. Les torrents entraînaient non-seulement les moissons, mais jusqu'à la terre des rizières, renversant les fermes, les villages, les marchés, etc., etc. On comptait par centaines les victimes ensevelies sous les flots dans plusieurs districts. Les pauvres missionnaires, entourés d'une multitude de chrétiens dans la détresse, implorent en leur faveur la compassion des personnes charitables. (On est prié d'adresser les offrandes au correspondant, Frère Genin, de la Congrégation de la Mission, rue de Sèvres, 95, Paris).

— Une profanation épouvantable accomplie par le Maire de Gières (près Grenoble) qui jeta un crucifix dans les latrines publiques, a provoqué une lettre émouvante de l'Evêque du diocèse. Monseigneur Fava, déclarant qu'après le déicide, on trouverait difficilement une offense plus grave contre N.-S. J.-C., affirme que les profanations de la croix ont toujours été punies par l'effusion du sang. « Vous dites, répond-il à des hommes de mauvaise foi qui ont mal interprété sa parole, vous dites, Messieurs, que j'appelle de mes vœux la guerre pour avoir du sang ; non, je n'appelle pas la guerre, mais je la redoute. Cela est certes bien permis à un homme qui aime son pays et qui a plus d'une fois exposé sa vie pour le faire respecter, qui est prêt à verser son sang pour son bonheur et celui de ses frères.

Sainte mémoire vengée. — Quelques-uns de nos lecteurs ont peut-être entendu parler d'un immonde pamphlet publié par le sieur Jogand, dit Léo Taxil, contre le pape Pie IX, de sainte mémoire. Cette ignoble élucubration, ayant été portée devant la justice française par le neveu du pape défunt, le tribunal de Montpellier s'est montré d'une juste sévérité en condamnant ledit sieur Léo Taxil à *soixante mille francs* de dommage et intérêts et à l'insertion du jugement dans soixante journaux, ce qui représente plus de 10,000 francs de frais. De plus le tribunal a ordonné la suspension de la publication sous peine de 100 francs d'amende pour chaque jour où elle serait continuée.

— *A Rome*, le 15 janvier, béatification du vénérable Alphonse d'Orozco, religieux espagnol de l'ordre de Saint-Augustin ; la cause du Vénérable de La Salle est en bonne voie pour la béatification que l'on espère pour une époque peu éloignée. — *En Afrique*, trois des missionnaires de Monseigneur Lavigerie ont été massacrés par les Touaregs, au moment où ils pénétraient dans l'intérieur du Sahara pour y porter la foi. — *En Allemagne*, sur la proposition de M. Vindhorst, le chef du Centre catholique, le Reichstadt a aboli celle des loi de mai qui portait contre les ministres du culte catholique la peine d'expulsion ou d'exil. — *En Suisse*, à Genève, on a compté, le jour de Noël, près de 4,000 communions, dont 1,100 à Notre-Dame ; admirable effet du mouvement produit par la persécution. — *En Angleterre*, on signale le succès de l'école récemment fondée par les Jésuites et actuellement dirigée par le R. P. Dulac, ancien directeur de la célèbre école Ste-Geneviève de Paris ; 160 élèves français ; on s'occupe d'une construction pour 1,500 élèves. — *En France*, projet de loi déposé par M. Paul Bert sur le bureau de la Chambre, projet dont la réalisation apporterait de nouvelles

entraves à la liberté de l'enseignement secondaire. — Jouissance du Petit Séminaire d'Auxerre enlevée par un décret ministériel à Mgr l'archevêque de Sens. — On s'occupe, dans la presse, d'un arrêté du préfet d'Eure-et-Loir, défendant aux nourrices de porter les petits enfants aux lieux de pèlerinages. — Mort du R. P. Le Vavasseur, supérieur-général de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint Cœur de Marie. — Mort du R. P. Soimié qui, autrefois, prêcha plusieurs retraites à Chartres ; décédé dans sa 82e année.

— *Chiffre des aumônes faites en 1881 par la Société de St-Vincent-de-Paul.* — En France : 2,768,701 francs. Dans le monde entier : 8,932,419 francs.

— *Pèlerinage populaire de pénitence à Jérusalem.* — Il est organisé sous le patronage de St-Benoît-Labre. Départ de Marseille le 27 avril et retour dans la même ville le 5 ou 6 juin. Prix : en 1re classe, 550 fr. ; en 2e, 425 fr. ; en 3e, 260 fr. S'adresser pour renseignements, à Paris, au secrétariat de l'Œuvre, rue François Ier, n° 8.

Le dernier jour d'un martyr et la puissance d'un Ave Maria.

Le fait suivant est extrait d'une notice biographique, qui a paru dans la *Semaine de Saint-Dié*, sur M. l'abbé Raclot, ancien curé de Thivet (Haute-Marne), mis à mort le 8 février 1794.

Pendant sa longue et dure captivité, l'abbé Raclot priait beaucoup, et souvent il versait des larmes. Il se recommandait instamment aux prières des bonnes personnes qui avaient le courage de venir le visiter et le consoler dans son cachot. Prévoyant sa condamnation prochaine, il manda le bourreau pour le conjurer de bien préparer son instrument; la crainte de ne pas être achevé d'un seul coup était presqu'aussi vive chez lui que la crainte même de mourir ; ce vœu fut loin d'être exaucé.

Nous ignorons s'il put se confesser à un prêtre légitime, et recevoir le Saint Viatique. Mais les quatre ou cinq heures qui lui furent accordées avant de monter à l'échafaud, il les passa dans une continuelle et fervente oraison. Après les prières des agonisants, il récita l'Office des morts. Il le terminait à peine, au coup de deux heures après midi, quand on vint le saisir, lui lier les mains derrière le dos, et l'emmener entre deux haies compactes de spectateurs, vers la place de Poussay. On lui avait jeté une redingote verte sur les épaules.

Tout à coup le silence de cette foule émue est rompu par les clameurs injurieuses d'une certaine femme Blaise, qui aurait voulu, hurlait-elle, boire le sang des prêtres et s'en saoûler. L'humble patient ne lui répond que par un regard de compassion ; puis il lève les yeux sur la croix du clocher, la seule dont la vue lui fût offerte pour réconforter son âme agonisante. De plus en plus exapérée par ce silence et cette attitude si capable de toucher le cœur même d'un sauvage, la mégère redouble ses injures à la face du condamné, pour le forcer à répondre, pour lui arracher au moins une parole de plainte ou de reproche. Sans s'émouvoir, l'abbé Raclot lui demande avec douceur de dire pour lui un *Ave Maria.* Frappée de je ne sais quelle soudaine vertu d'en haut, elle se mit à dit sincèrement son *Ave Maria*, et aussitôt transformée dans tous ses sentiments, elle demanda pardon au martyr en versant des larmes, et le suivit en gémissant jusqu'à l'échafaud ; et, comme l'exécuteur, ayant mal préparé son instrument

malgré la recommandation du supplicié, le manqua une première et une seconde fois, et dut à la fin achever de séparer la tête d'avec le tronc avec son coutelas, elle poussa des cris de douleur qui couvrirent tous ceux de la foule.

Depuis, elle a fait chaque année, tant que ses forces le lui ont permis, le pèlerinage de Notre-Dame des Ermites, à pied et en mendiant son pain, pour expier une faute si énorme.

Les juges, eux, pendant la scène d'horreur qui révoltait même le peuple abruti, prenaient le café dans une auberge en face de la guillotine, et se repaissaient philosophiquement du supplice de leur victime.

Le corps et la tête du supplicié restèrent jusqu'à 10 heures du soir sur l'échafaud qu'ont avait enveloppé de toiles.

Œuvre de Notre-Dame de la Nouvelle-France. — Une circulaire émanant du consulat général de la Nouvelle-France (Bruxelles, Belgique, 25, rue Bériot), et traitant de la dotation temporelle et perpétuelle des Missions de la Nouvelle-France, est venue tout dernièrement apprendre à beaucoup de personnes, comment M. le Marquis de Rays, fondateur de la Colonie libre de Port-Breton (Océanie), s'appliquait à assurer l'avenir et les ressources matérielles des Missions océaniennes confiées à la Congrégation du Sacré-Cœur d'Issoudun. Le nombre des souscripteurs aux bons d'hectares de terrain dans la Colonie en formation est déjà certes une garantie de succès pour l'entreprise civilisatrice et avant tout chrétienne de M. le Marquis de Rays ; mais le principal motif d'espérance, aux yeux de la plupart des adhérents, c'est que la Colonie a été tout d'abord consacrée au Sacré-Cœur par le fondateur et par M. l'abbé Lannuzel, le premier prêtre qui ait abordé dans ces parages, l'an dernier. Le R. P. Durin et ses confrères, partis de Barcelone, pour Port-Breton, le 1er septembre, auront, en leur qualité de religieux du Sacré-Cœur, des bénédictions toutes spéciales pour leurs travaux apostoliques. N'est-ce point déjà un fruit de ces bénédictions que l'apaisement qui se produit parmi les publicistes opposants à l'entreprise du Marquis de Rays. Il y avait des mauvais bruits et des calomnies ; des journaux d'abord mal informés reviennent maintenant sur leurs dires et déclarent que la Colonie est réorganisée dans de bonnes conditions. La faveur renaît. Un des faits qui le prouveront le mieux, c'est l'établissement à Lyon (avec succursales en d'autres villes) de l'*Œuvre de Notre-Dame de La Nouvelle-France.* Elle consiste à procurer des linges et ornements d'églises à la Mission de la Colonie et des vêtements pour les sauvages : On confectionne le tout à l'Ouvroir de Lyon ou ailleurs, selon les modèles indiqués par cet Ouvroir.

S'adresser pour renseignements et pour dons à Mme la Présidente : chez M. Depralon, rue du Bœuf, 28, à Lyon.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto: — Une garniture d'autel. — Une nappe d'autel avec sa garniture, donnée par une personne de *Nice.* — Six corporaux en batiste, donnés par une personne du Mans. (Le don de nappes et de corporaux est d'une grande utilité.) — Une petite lampe à pied pour l'autel Saint Joseph. — Deux cœurs.

Lampes. — 93 lampes ont été demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en janvier, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 71 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant Saint Joseph, 2; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant l'image du Sacré-Cœur, 3.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 401.
Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 103.
Nombre de visites faites aux clochers : 43.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En janvier ont été consacrés 53 enfants, dont 20 de diocèses étrangers.

— Au moment où nous mettons sous presse (26 janvier), la fête de l'Adoration est commencée à l'église de Notre-Dame de Sous-Terre. Des chœurs de chant se succèdent aux différentes messes pour en rehausser la solennité ; toujours nombreuse assistance et beaucoup de communions. Ce soir, cérémonie du salut présidée par Monseigneur, après le sermon que doit prêcher M. l'abbé Pichot, curé de St-Maurice-St-Germain.

— A la cathédrale, fête de la Confrérie de Notre-Dame de Chartres, le 29 janvier.

— Monseigneur l'évêque de Chartres a fixé au 12 février prochain, la quête pour l'Institut catholique. Les comptes de l'année précédente ont été rendus à Paris le dernier mercredi de janvier, dans la séance des évêques fondateurs présidés par leurs Em. le cardinal Guibert et le cardinal de Bonnechose.

— Parmi les recommandations aux prières que nous apportent les correspondances ou les inscriptions journalières devant le Pilier de Notre-Dame de Chartres, il en est dont nous ne pouvons voir le fréquent retour sans une vive édification. Ce sont celles qui ont pour objet la situation actuelle des religieux exilés.

De temps à autre ce sont quelques uns de leurs frères, restés en France, qui se présentent personnellement ; nous avons vu, en janvier, des Jésuites, des Dominicains et des Franciscains ; plus souvent ce sont d'autres intermédiaires, parents ou amis, qui expriment les désirs des émigrés. Et avec quelle ardeur les fidèles ne donnent-ils pas, le samedi matin surtout, le concours de leurs pieux suffrages pour les congrégations recommandées à Notre-Dame de Chartres ?

Mais ces hommes de Dieu, qu'en de telles occasions notre pensée va suivre en Angleterre, en Hollande, en Espagne, au Canada, aux Indes, etc., que deviennent-ils donc ? Depuis qu'on leur a défendu de mettre leur zèle et l'immense trésor de leurs talents collectifs au service de la patrie ?..... Ils travaillent et ils souffrent sur la terre étrangère pour la gloire de Dieu, et Dieu récompense par d'admirables succès leurs labeurs et leurs immolations. Voyez par exemple les Jésuites en Orient. Le rapport présenté au congrès de Lille en novembre 1881 nous a fait connaître l'état de leurs missions en Syrie, en Egypte et en Arménie. Ils sont maintenant en ces contrées 160 religieux et ils y ont 15 maisons ; leur collège Saint-Joseph de Beyrouth vient d'être érigé par le Pape en Université catholique avec les diverses facultés, y compris une école de médecine qui se fonde actuellement. Que ne font pas de leur côté, sur d'autres plages, les fils de Saint François et ceux de Saint Dominique ?.....

Oh ! pauvre France, jusques à quand resteras-tu privée de tels ouvriers, si dignes de ton estime et de ton amour ?

— En vertu de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, la cérémonie des prières publiques a eu lieu le dimanche qui a suivi la reprise des travaux législatifs pour 1882. C'était le 15 janvier. A la cathédrale de Chartres, les autorités, contrairement à l'usage des années précédentes, ne sont arrivées au chœur qu'après la grand'messe. Le clergé était resté pour le chant des prières. Puissent les invocations à l'Esprit-Saint et à Notre-Dame porter leurs fruits en des circonstances aussi graves que celles où les Chambres ont ouvert leur session.

— Le même jour, aux vêpres, sermon et quête, en faveur de l'Œuvre des Jeunes-Economes. Le prédicateur, le R. P. Apollinaire, a montré dans la religion catholique la source de la vraie charité. On sait combien l'Œuvre que venait recommander son éloquente parole, est sympathique à la population chartraine.

— La réunion générale des membres de l'Œuvre du Très Saint-Sacrement a eu lieu, le 15, à l'Evêché sous la présidence de Monseigneur.—Trois jours après, le 18, Sa Grandeur a célébré la sainte messe à la Crypte pour le repos de l'âme du Cardinal Borroméo, protecteur de l'Œuvre des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul ; les membres de la Conférence de Chartres ont été heureux de reconnaître en cette circonstance une nouvelle marque du haut intérêt que le vénéré Prélat porte à leur Société.

— L'anniversaire du 21 janvier est à Paris, dans la chapelle expiatoire, l'occasion d'une grande solennité ; des hauts personnages, auxquels est chère la mémoire du roi-martyr, se rendent nombreux à la cérémonie. Des messes à la même intention sont célébrées en beaucoup d'autres églises de la capitale et de la province. Il en a toujours été ainsi ; mais depuis quelques années, cette pieuse coutume semble s'être répandue davantage. Quel Français chrétien ne se féliciterait de voir ainsi sanctifié par le plus bel acte de religion un jour de deuil national ? A Chartres aussi, on a demandé la célébration du Saint Sacrifice.

— La propagande catholique s'occupe en ce moment de petites feuilles qui sèmeront partout les idées les plus salutaires. Citons celle qui a pour titre : Union de zèle pour le règne de N.-S. Jésus-Christ sur la terre (Editeur : M. Pigelet, rue Joyeuse, 15, à Bourges). Quantité d'exemplaires en ont été répandus dans le diocèse de Chartres depuis quelques semaines. — Citons aussi les bulletins de M. l'abbé Joseph Lémann, intitulés : Alliance catholique ou universelle pour le rétablissement des droits de Notre-Seigneur Jésus-

Christ. Le deuxième bulletin, qui vient de nous arriver a pour sujet : *Les défenseurs des droits de Notre-Seigneur J.-C.* (Se trouve chez tous les libraires catholiques de France. Prix : 10 centimes l'exemplaire. Remise pour la douzaine et au-dessus).

Le besoin de Jésus-Christ s'atteste de toutes parts ; la franc-maçonnerie a voulu le chasser du monde ; nous tous, catholiques, participons au mouvement général de protestations en faveur de son règne et de son culte.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Veuillez remercier N.-D. de Chartres, en notre nom, et acquitter une messe à son autel. Nous avons obtenu deux guérisons par son intercession. (X., abonnée à la *Voix*, dioc. de Troyes).

2. Le malheur m'avait obligé à vendre mon avoir et le moment approchait où j'allais me trouver avec mes quatre enfants sans moyen de subsistance et sans asile. Je ne perdis pas espoir en la divine Providence et je recourus à l'intercession de la Très Sainte Vierge. La bonne Mère voulait m'exaucer en son sanctuaire même de Chartres. Et voici comment : Vers la fin de novembre, un homme de mon pays me charge inopinément d'une commission pour Chartres. Je m'y rends à ses frais ; et je trouve ainsi l'occasion d'assister à la messe à l'église de Notre-Dame de Sous-Terre. Oh ! avec quelle ardeur j'ai recommandé alors à la Sainte Vierge ma pauvre petite famille ! Quelques jours après, de retour au pays, je me vis exaucé ; on venait m'offrir un emploi qui me permet de gagner le pain de chaque jour pour mes enfants. Veuillez commencer une neuvaine de prières en actions de grâces et pour une autre intention.

(V. D. à E., diocèse d'Orléans).

3. Mon enfant a subi l'opération dangereuse et douloureuse, à l'occasion de laquelle nous avions demandé une neuvaine. La Sainte Vierge a béni nos prières ; le succès de l'opération a été complet. Nous remercions Notre-Dame. (G. du G., diocèse de Chartres).

4. Nous avions demandé la guérison d'une de nos élèves par l'intercession de N.-D. de Chartres, en promettant une messe d'actions de grâces si nous étions exaucées. La guérison ayant été obtenue, nous venons acquitter notre promesse.

(Une Sœur de St-Paul à S. R., diocèse de Clermont).

5. Veuillez remercier N.-D. de Chartres de faveurs insignes que j'ai obtenues par son intercession, et faire prier vos clercs tant pour actions de grâces et que pour une autre intention.

(H. de N., à Paris).

6. Il y a quelque temps, je venais recommander à N.-D. de Chartres un malade dont la position était bien peu rassurante. Le mal augmentant à vue d'œil donnait lieu à de sérieuses appréhensions ; mais Celle qu'on n'a jamais invoquée en vain était là : le dernier jour de la neuvaine a été le point de départ d'un mieux prononcé, lequel mieux s'accentua visiblement de jour en jour.

Grâces soient rendues à N.-D. de Chartres !

(S. B., curé à M., E.-et-L).

7. Après bien des années j'hésite à rendre public un fait qui me concerne et que je ne suis pas seul à reconnaître comme merveilleux. Enfant de Chartres, mais loin de ma patrie, comblé chaque jour de nouveaux bienfaits par Notre-Dame, je croirais manquer de reconnaissance envers Celle qui nous est si chère à nous, enfants de sa vieille cité, en ne livrant pas à votre appréciation ce fait dont je vous garantis l'entière exactitude.

Vers la fin de mars, 1863, étant à Paris, je suivais, entre 3 et 4 heures de l'après-midi, le trottoir de gauche, rue du Bac, pour me rendre rue Vaugirard ; j'étais presque en face du séminaire des Missions étrangères. Une femme, dans un accès de fièvre chaude, se jeta par la fenêtre de son logement situé au quatrième étage. En même temps que j'entendais les cris des passants, je ressentis au côté gauche une violente douleur produite par la chute de la malheureuse femme qui, après m'avoir fortement heurté à l'épaule, gisait morte au milieu de la rue. Pendant à peu près un mois je ressentis une douleur insignifiante. Comment avais-je échappé à des suites plus funestes ?

Le lendemain, employé dans une importante maison de la rue Vaugirard, les mains négligemment jointes derrière le dos, je sentis sur moi un objet dur, comme une pièce de monnaie. C'était une médaille de Notre-Dame, cachée à mon insu entre l'étoffe et la doublure de mon vêtement.

Des mois étaient passés, et je ne pensais plus guère à cet accident. Quelle ne fut pas ma surprise, lorsqu'un jour ma pieuse mère à qui je racontais le détail du talisman précieux et inconnu auquel j'attribuais mon salut, se mit à rire en m'embrassant et m'engagea à bien chercher en diverses parties de mes habits. Qu'ai-je trouvé ?... des médailles.

M. le Directeur, j'ai cru pouvoir vous écrire cette lettre pour acquitter ma dette envers Marie. En même temps je supplierai vos nombreux lecteurs de lui recommander, avec notre chère France, ses enfants catholiques français du Canada.

(E. M. à Montréal, Canada).

— M. l'abbé Havard, professeur au Petit Séminaire de Saint-Cheron, a subi avec succès les examens de licence en théologie à l'Institut catholique de Paris ; nous regrettons de ne l'avoir appris que très longtemps après la session. Le diocèse de Chartres compte déjà, parmi les jeunes ecclésiastiques sortis du grand Séminaire dans ces dernières années, trois licenciés en théologie : M. l'abbé Darsonville, vicaire de Dreux, M. l'abbé Clerval et M. l'abbé Havard, professeurs à Saint-Cheron.

— L'Œuvre des pauvres malades vient de publier son rapport sur l'année 1881. Nous y lisons que l'Œuvre a gagné, pendant cette année, 24 associées nouvelles, et que 7 des anciennes ont échangé cette terre pour un monde meilleur. Ce sont Mesdames Larcher, Leduc, Pottier, Travers, Lelong, Melin, et Mademoiselle Dubois ; 679 malades ont été assistés des secours de l'Œuvre et 3,240 visites charitables leur ont été faites, soit par les dames visitantes, soit, à leur défaut, par les Sœurs de charité.

Champhol. On nous écrit :

— Une mission vient d'être donnée à Champhol par le R. P. Apollinaire, franciscain de l'Observance. La majorité de la population, gagnée bientôt par la parole sympathique du Père, suivit les exercices avec une assiduité qui ne se démentit pas, et l'antique église de Saint-Denis, si savamment restaurée par Monsieur Paul Durand, revit, aux soirs de la Consécration à la Sainte Vierge et de la Réparation, des fêtes semblables, par l'élan de la foi et la beauté des cérémonies, à celles dont elle avait été le témoin en des temps meilleurs.

Tout avait apporté son concours au succès de la mission : le Père, son zèle, son entrain, son affabilité communicative ; les fidèles, leur piété bien connue, les flambeaux de leurs maisons et les bougies nécessaires aux brillantes illuminations ; Dieu, la bénédiction particulière de sa grâce et une température constamment douce. Aussi le jour de la clôture fut-il un de ces jours de bonheur intime et d'enthousiasme vrai dont la religion seule a le secret. A la messe de minuit, on aperçut au banquet eucharistique, à côté des habitués redoublant de ferveur, de nouveaux convives agenouillés ensemble, serrés les uns contre les autres, vainqueurs du respect humain. Il y avait joie au ciel d'où descendait la paix sur ces hommes de bonne volonté, joie à l'église heureuse comme une mère du retour de ses enfants, joie au fond des consciences. Dix nouvelles familles influentes de la paroisse se couronnaient d'un chef déterminé à donner désormais l'exemple de la pratique des devoirs religieux.

Cet exemple sera fécond, et les germes de conversion déposés en plus d'une âme par les prédications du R. P. Apollinaire lèveront plus tard pour compléter la moisson évangélique et assurer le salut de tant d'hommes que l'honnêteté de la vie, l'intelligence et le bon sens ramènent comme tout naturellement à la religion et désignent d'avance au choix de la grâce divine.

— La fête de l'Adoration à l'église Saint-Pierre de Chartres aura lieu le 9 février.

Nominations. — M. l'abbé Sainsot, curé de Sancheville, a été nommé à la cure cantonale de Terminiers, en remplacement de

M. l'abbé Morchoisnes. Ce vénérable titulaire a donné sa démission pour cause d'âge et de santé.

M. l'abbé Buisson, précédemment curé de Sandarville, est nommé à Sancheville.

ASSOCIATION DE PRIÈRES POUR LES PRÊTRES DÉFUNTS.

(Note donnée par le Secrétariat de l'Évêché.)

L'administration des Postes refuse de transmettre désormais en franchise les lettres de décès de nos confrères. A l'avenir avis en sera donné par la *Voix de Notre-Dame.* MM. les Ecclésiastiques, qui sont tous, ou à peu près, abonnés à cette publication religieuse, voudront bien s'assurer, chaque mois, si elle ne contient pas l'annonce de la mort de quelque Prêtre. Si du reste on venait à l'apprendre d'une manière certaine, dans l'intervalle d'un numéro à l'autre, on ne devrait pas hésiter à dire la messe, parce que tous les Prêtres résidant actuellement dans le diocèse font partie de notre Association, excepté quatre ou cinq seulement des dernières Ordinations, qui n'ont pas encore pensé à s'y faire inscrire.

De plus, nous continuerons à insérer à la fin de l'*Ordo* diocésain le nécrologe de chaque année, en indiquant par une croix les Prêtres qui faisaient partie de l'*Association de prières.* Nous engageons MM. les Ecclésiastiques à consulter cette liste afin de se rendre compte s'ils ont dit exactement la messe prescrite pour chacun des Prêtres décédés dans le cours de l'année précédente.

N° 299. M. *Boyer* (Jean-Antoine-Louis), ancien curé de Gohory, décédé à Chartres le 13 janvier, à l'âge de 74 ans

N° 300. M. *Bigarne* (Charles-Hippolyte), chanoine honoraire, curé de Senonches, décédé le 25 janvier, âgé de 73 ans et trois mois.

Tous deux membres de l'*Association de prières.*

BIBLIOGRAPHIE

— **Commentaires sur les Epitres de Saint Paul**, par M. l'abbé Maunoury, chanoine de Séez : 4 volumes in-8° (chez MM. Blond et Barral, 4, rue Madame, Paris).

M. l'abbé Chère, docteur en théologie et professeur au Grand-Séminaire de Lons-le-Saulnier, a donné dans la *Semaine* de Saint-Claude, une étude sérieuse sur cet excellent ouvrage. Nous le citons en partie.

« Chacun sait que M. l'abbé Maunoury, comme le rappelle avec tant d'autorité le vénéré et regretté Mgr Rousselet, évêque de Séez, dans l'approbation donnée à l'ouvrage, est un de nos philologues les plus distingués. Ses études sur la langue grecque, qui en ont fait un helléniste consommé, jointes à la science du prêtre, le préparaient merveilleusement au travail qu'il a entrepris. Aussi excelle-t-il a découvrir le sens véritable du latin de la Vulgate, par le rapprochement qu'il sait faire du texte grec : son commentaire est précieux, avant tout pour l'interprétation naturelle de la phrase et le sens littéral des passagés obscurs.

« Ses guides, dans ce premier et important travail ont été Saint Jean Chrysostome et Théodoret. « Nul, dit très bien M. Maunoury, ne peut être comparé à ces savants hommes, pour l'intelligence dn texte grec, si ce n'est l'auteur de la Vulgate, c'est-à-dire Saint Jérôme, correcteur de l'ancienne Italique. » Le résultat des longs et

consciencieux travaux de l'auteur sur le texte grec a été de lui montrer de plus en plus, dans Saint Jérôme, le Docteur suscité par la Providence, pour donner à l'Eglise le texte original fidèlement traduit en latin, et qui n'aurait point vaincu si heureusement tant de difficultes, sans une assistance particulière de l'Esprit-Saint.

M. Maunoury, au courant des idées modernes venues d'Allemagne ou d'ailleurs, bien décidé à profiter de la liberté que laisse l'Eglise dans l'interprétation du texte grec et dans le choix des variantes, s'est vu presque toujours ramené invinciblement à l'antique version : et l'examen minutieux de toutes les variantes, qu'il avait sous les yeux, l'a laissé convaincu que l'auteur de la Vulgate travaillait sur d'excellents exémplaires, meilleurs que tous les manuscrits qui nous restent ; « un peu de grec, conclut le commentateur faisant allusion à une parole célèbre, éloigne de la Vulgate, plus de grec y ramène. »

— **Lettres de Mgr de Ségur** (1854-1881), publiées avec une Introduction et des Notes, par le marquis de Ségur, 1 joli vol. in-18 raisin, caractères elzéviriens, 3 fr. 50. (Paris, Bray et Retaux, éditeurs, 82, rue Bonaparte.)

En attendant qu'il publie *la Vie de Mgr de Ségur*, son frère le marquis de Ségur a eu la pensée de présenter dès aujourd'hui aux innombrables amis du saint prélat au clergé et au peuple catholique, un recueil de ses lettres où ceux qui l'ont connu le retrouveront tout entier. Quoique son infirmité l'obligeât de dicter, et que sa pensée écrite dût nécessairement passer par un intermédiaire, sa simplicité était telle que ces lettres dictées semblent couler de source et sont d'un naturel, d'un entrain, d'un abandon incomparables. Nulle correspondance, que nous sachions, ne reproduit à un égal degré l'esprit, le cœur, le tout de l'écrivain.

— **51e Édition des Méditations sur l'Eucharistie**, par Mgr de la Bouillerie, 1 joli vol. petit in-32 avec encadrement, 2 fr. Le même ouvrage, relié toile, tr. rouge 3 fr. Reliures en tous genres. (Paris, Bray et Retaux, éditeurs, 82, rue Bonaparte).

Quel grand bien a déjà fait aux âmes ce livre charmant, qui contient, pour ainsi dire, la moelle des divines Ecritures, avec des conseils et des élévations dignes de cette haute source d'inspiration !

— **Bibliographie Catholique**, revue critique des ouvrages de religion, de philosophie, d'histoire, de littérature, d'éducation, etc.

La *Bibliographie Catholique* paraît le 25 de chaque mois, par numéros composés de 5 feuilles 1/2 d'impression (88 pages), grand in-8, et d'une couverture. Elle forme chaque année, 2 volumes de 500 à 600 pages, terminés chacun par deux tables, l'une des ouvrages, l'autre des auteurs.

L'abonnement est annuel : il part du 1er janvier : France, 15 francs ; Union postale) 18 francs. Prix de la collection des 64 volumes, les 3 tables générales comprises : 390 fr. Demander un numéro spécimen. (Paris, rue Bonaparte, 82).

Bref du Saint-Père, encouragement de l'épiscopat, accueil favorable du public depuis quarante ans : voilà les titres de la *Bibliographie Catholique* à la confiance du public.

— **Le Zèle Pastoral** ou **Vie** de M. Tavernier, curé de Saint-Quentin, par M. l'abbé Poindron (2e édition) Librairie Jules Moureau, à St-Quentin : 3 fr. 50. — A la même librairie, Vie de M. l'abbé Gobaille, par le même auteur.

FÉVRIER 1882.

Mèmorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois
DE FÉVRIER 1882.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux devant le crucifix, de la prière: *En ego.*

1er février, mercredi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert Fr.; 2° p. le scap. du Carmel.

2, jeudi. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Confr. du Cœur de Jésus ; 3° pour l'Archic. du S. C. de Marie et de St Joseph ; 4° p. le scap. bleu et du Carmel ; 5° pour le rosaire ; 6° pour les porteurs d'objets indulg. ; 7° p. la récit. quotid. des litanies de la Ste V.

3, vendredi. — Ind. plén. ; 1° p. la Confr. du Cœur de Jésus ; 2° p. le scap. rouge.

4, samedi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la T. S., au scap. bleu (moyennant visite à l'autel de la Ste V. (j. au ch.).
5, dimanche. — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. blen ; 3° p. le rosaire ; 4° p. la Confrérie de Notre-Dame de Chartres.
6, lundi. — Ind. plén. : 1° p. la Prop. de la Foi; 2° p. l'Œuvre de St François de Sales (j. au ch.).
7, mardi. — Ind. pl. pour l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch.).
8, mercredi. — Ind pl. : 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.).
9, jeudi. — Ind. pl. p. l'Ap. de la pr. (j. au ch.).
10, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
11, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des sept Basiliques romaines, au scap bleu (comme au 4 — j. au ch.).
12, dimanche. — Ind pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. du trisagion : *Sanctus;* 3° des actes de Foi, d'Espérance et de Charité (j. au ch.).
13, lundi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Propag. de la Foi ; 3° p. l'Œuvre de Saint François de Sales (j. au ch.).
14, mardi. — Ind. pl. p. l'Archic. du S. C. de Marie (j. au ch.).
15, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
16, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus (j. au ch.).
17, vendredi. — Ind. pl. p. le scap rouge.
18, samedi. — Ind. plén. et part. nombr: du Saint Sépul. et de la Terre-Sainte, au scap bleu (comme au 4, — j. au ch.).
19, dimanche. — Ind. pl.: 1° pour les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. du chapelet brigitté (j. au ch.) ; 3° p. visite au S. Sacrem. exposé, aujourd'hui, lundi ou mardi.
20, lundi. — Ind. pl. : 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. la récit. quotid. du chapelet de *l'Immaculée-Conception* (j. au ch.).
21, mardi. — Ind. pl.: 1° p. la récit. quotid. de la prière : *Angeli Dei;* 2° p. les Tert. Fr.
22, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. du Carmel ; 3° p. l'Archic. de St-Joseph (mercr. au ch.).
23, jeudi. — Indul. plén. pour la récit. quotid. de la prière : *Loué et remercié* (j. au ch.).
24, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap rouge ; 2° p. l'Apost. de la pr. (vend. au ch.).
25, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des sept basiliques romaines, au scap. bleu (comme au 4, — j. au ch.).
26, dimanche — Ind. plén. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. de *l'Angelus*.
27, lundi. — Ind plén. : 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° pour la récit. quotid. de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.).
28, mardi. — Ind. pl. : 1° p. la récit. quotid. du *Memorare*; 2° pour un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour.

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-SIXIÈME ANNÉE

3e NUMÉRO — LA VOIX — MARS 1882

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Le Révérend Père MILLERIOT de la Cie de Jésus.

Le Père Milleriot, pendant son noviciat, fut employé à l'ingrat ministère des prisons ; il l'exerça avec le succès qui accompagna toutes ses œuvres. Entre plusieurs traits, se rapportant à cette phase de son existence, en voici un dont lui-même a fait le récit et qui est comme un spécimen de bien d'autres du même genre et offrant le même intérêt.

« Je visitais, dit-il, les prisonniers dans une grande ville, accompagné d'un de nos Pères. Je vois dans la cour un prisonnier revêtu d'un habit rouge avec la chaîne rivée aux pieds. Oh ! la bonne proie, dis-je à moi-même ; je l'aborde. « Mon ami, d'où venez-vous ? « de Toulon. » — A quoi êtes-vous condamné ? « Aux galères à perpétuité. » — Pourquoi ? « Pour participation à un assassinat. « — Êtes-vous marié ? « Oui. » — Où est votre femme ? « En prison pour vol. » — Avez-vous des enfants ? « Quatre. »

« Oh? il fallait entendre ces réponses saccadées! Il fallait voir ces yeux de bête féroce ! Alors ému, touché, j'emploie toute ma rhétorique pour arriver à ce cœur. — Mon ami, il faut vous réconcilier avec Dieu. Il me fait une réponse désolante, intraduisible.

« Nous commençons une neuvaine pour sa conversion. Je reviens à la prison. — « Mon ami, confessez-vous. (La confession était toujours l'objectif, le point de mire du bon Père). — Je le veux bien ! ! ! »

« Le lendemain, il communiait avec vingt autres prisonniers que nous avions évangélisés. Le curé de la paroisse, qui vint pour la clôture de la retraite, disait ensuite à mon confrère et à moi : « —Quel est donc ce galérien vêtu d'un habit rouge à qni j'ai donné la sainte communion ? Quelle douceur dans les traits ! Je n'ai jamais vu quelqu'un recevoir la Sainte Hostie avec plus de dévotion ! » — Le loup était devenu agneau. — L'année suivante, nous retrouvons le Père à N.-D. de Liesse, où s'achève son noviciat. A partir de cette époque, jusqu'à son retour à Paris en 1843, sa vie est une course perpétuelle à travers les diocèses de Soissons et de Beauvais. Après deux missions de campagne données à Erigny et à Antin, il écrit sur son livret ce chiffre qui ne manque pas d'éloquence: « Deux mille cinq cents confessions. » C'était avoir assez travaillé pour un novice.

Envoyé ensuite dans la capitale, le Père Milleriot se fit avant tout confesseur, sans négliger pour cela aucun autre devoir de l'évangélisation populaire à laquelle il devait consacrer sa parole et consumer une partie de son existence. Affable et bon pour tout le monde, il eut dès lors un faible pour les plus pauvres et les plus rebutants. Les *hommes*, et parmi eux les ignorants, les retardataires, les grands pécheurs, les *gros poissons*, comme il disait en souriant, formaient sa clientèle habituelle et préférée.

Veut-on savoir qu'était la journée, — toujours la même, — de ce *grand pénitencier* de Saint-Sulpice ? Voici son règlement, fidèlement suivi, jusqu'à la veille de sa mort.

Le P. Milleriot se levait à trois heures, afin d'avoir une heure de plus à donner au bon Dieu, dans la méditation et la prière. — Messe un peu avant 5 heures, action de grâces, une tasse de café noir et un *frustule* de pain pris debout ; — à 6 h. 1/2, départ pour Saint-Sulpice. A peine arrivé, installation dans son confessionnal au milieu des médailles, des images, des scapulaires (1), des livrets de toute sorte qu'il distribuait *à ses*

(1) Nous réservons pour le mois de mai un petit recueil de faits, tous relatifs aux conversions et autres merveilles de grâce dont ces différents objets furent les visibles instruments.

enfants. Vers dix heures et demie, retour à sa cellule de la rue de Sèvres, d'où plusieurs fois la semaine il repartait pour continuer son pénible ministère durant toute l'après-midi.

Le reste de la journée était consacré au bréviaire, à la préparation de ses instructions; ou bien à ses visites de malades, ses œuvres d'ouvriers, et à toutes celles auxquelles il prêtait l'appui de sa parole et de ses conseils.

Pendant plus de trente-six ans, le Père Milleriot a mené joyeusement cette rude vie, soutenu dans ces pénibles labeurs par un dévouement à toute épreuve pour les âmes de ces déshérités de la fortune, de ces travailleurs obscurs, dont le monde ignore le nom, mais pour lesquels le Sauveur a versé son sang et donné sa vie : embrassant, dans ses bras étendus sur la croix, tous les hommes, sans distinction de rang et de peuple, montrant ainsi à ses disciples comment il fallait s'aimer.

Le Père Milleriot avait un si grand ascendant sur les malades que, lorsqu'on désespérait de réussir auprès de quelque mourant bien obstiné, on allait le prévenir, et vite il partait, disant force *Pater* et *Ave* en chemin ; car il savait bien que la conversion des âmes ne s'opère que par la prière..... Bien des fois il eut à souffrir de cruels rebuts ; les soufflets, les coups de bâton ne lui manquèrent pas ; mais ces injures, supportées avec une héroïque patience, devenaient pour lui des échelons pour arriver jusqu'à l'âme de ces insulteurs et y graver, comme des trophées de victoire, la réconciliation et la paix !...

En voici une preuve *frappante :*

Le double sens de cette épithète convient admirablement au fait que nous allons raconter. Dans une famille dont presque tous les membres avaient le sot orgueil de se dire libres-penseurs, une pauvre femme était à la dernière extrémité. Des voisins, des personnes charitables, ayant essayé vainement de faire pénétrer un prêtre dans la maison, on songea au bon P. Milleriot. Il n'était pas homme à manquer une occasion si belle, de souffrir quelque chose pour le salut d'une âme. Il se présente donc hardiment, frappe à la porte, et met le pied sur le seuil. On lui refuse brutalement l'entrée ; il insiste...

Alors ces furieux se jettent sur lui, le précipitent dans l'étroit escalier, et, à grands coups de pieds dans les reins, le lançent contre le mur du palier inférieur. Le Père se relève tout meurtri et se recueille un instant, « en se frottant les côtes », disait-il ensuite ; on s'observait de part et d'autre ; les forcenés restaient au haut de l'escalier, menaçants, les poings fermés, vomissant des injures et des blasphèmes. Mais l'apôtre, acharné au salut de cette âme, et comptant sur la grâce de Dieu, sent redoubler sa confiance, remonte lentement les degrés, la figure calme et souriante, et dit simplement : « Mes bons amis (il faut convenir qu'ils étaient gentils, les amis), je le mérite..... Mais ne perdons pas de temps ; cette pauvre âme *veut être sauvée.* » A ces mots, les bras tombent, les cris cessent ; le passage s'ouvre devant le Père. Arrivé au chevet de la malade, il la confesse sans peine, la prépare à recevoir les derniers sacrements ; et, non seulement il la met en état de paraître devant Dieu ; mais il profite de l'occasion pour convertir plusieurs membres de cette famille, si impie et si hostile à son égard quelques instants auparavant.

Tout servait au Père Milleriot d'excitant pour son zèle. Un jour une personne arrive en toute hâte à son confessionnal : Mon Père, venez vite, lui dit-elle, un homme se meurt ici près ; c'est un sergent de ville, et il consent à vous recevoir. Il part aussitôt en disant aux personnes qui attendaient leur tour : Un petit moment de patience, je ne tarderai pas à revenir ; priez tous pour le salut d'un mourant. » Et le voilà parti..... Mais laissons lui la parole, la nôtre ne pouvant la remplacer. « Je traverse la place Saint-Sulpice, j'enfile la rue du Vieux-Colombier ; je force la marche, sans cependant oser courir, me rappelant la règle de modestie qui nous est donnée. Au milieu de ces pensées, je rencontre un détachement de sapeurs-pompiers courant avec tout leur équipage pour éteindre un incendie qui s'était déclaré dans le voisinage. A cette vue, je me dis à moi-même : Hé quoi ! voilà des hommes qui courent pour éteindre le feu matériel, et moi je ne courrais pas pour éteindre l'incendie des âmes ! Cours, *sapeur-pompier* des âmes,

cours éteindre le feu qui menace de dévorer une âme rachetée du sang de Jésus-Christ.

« Aussitôt je précipite ma course, tâchant toutefois de courir modestement. J'arrive juste aux derniers moments du mourant. La confession ne fut pas longue. Je n'eus que le temps strictement nécessaire pour lui faire recevoir les sacrements par le prêtre de garde. Alors je revins triomphalement à mon confessionnal où je retrouvais mes ouailles que je remerciai du concours qu'elles m'avaient prêté par leurs prières. »

Le Père Milleriot, une fois en possession de son apostolat, n'aurait plus, comme à ses débuts, félicité les *poules* de ne pas avoir à prêcher. Il le faisait avec un entrain, une force, une originalité qui entraînait son auditoire. Laissant de côté ce qui passe la portée commune, il tâchait de se faire bien comprendre, et, tout en instruisant l'esprit, il s'adressait de préférence au cœur pour l'émouvoir et le porter au bien. Après l'avoir entendu prêcher une retraite pastorale à Orléans, Mgr Dupanloup ne put s'empêcher de lui dire : « Mon Père, vous êtes éloquent. » Un ouvrier qui avait assisté à ses sermons, exprimait son jugement avec cette façon pittoresque dont le peuple se sert pour exprimer ce qu'il ressent : « Pas moyen de résister, il vous fait entrer les paroles dans le corps malgré vous. » — Un autre disait à l'un de ses camarades : « Si tu ne veux pas te ranger, ne va pas l'entendre, tu n'y pourrais pas tenir ; il vous dit des choses... c'est que, vois-tu, on est bientôt pris avec celui-là.... » Un Jésuite, ça ? disait un jour d'un ton d'incrédulité à l'un de ses compagnons, un blousier qui venait de l'entendre. « Oui, un Jésuite, ça ! Tu ne sais donc pas que les Jésuites, c'est tout ce qu'il y a de plus *chic* dans les prêtres. — Un homme distingué, converti par le P. Milleriot, disait de lui dans un langage plus choisi : « Cet orateur a une puissance immense. Les autres, on les voit venir ; nous savons tous comment en littérature on tire les ficelles ; mais il y a chez celui-là quelque chose d'imprévu, de convaincu, de divin qui vous saisit et vous terrasse. »

Chaque mois, il adressait la parole à la Société de Saint Fran-

çois-Xavier et, plus souvent encore à l'Association de la Sainte-Famille ; œuvres admirables, dont le Père dit au respectable M. Hamon, lorsqu'il fut proposé à la cure de St-Sulpice : « Ce sont les deux plus beaux fleurons de votre couronne. » Il leur donnait une retraite annuelle et achevait de développer au confessionnal le germe que ses chaleureux accents avaient déposé dans les cœurs. » Les cruelles épreuves de la commune, loin d'abattre son courage, ou de paralyser son zèle, allumèrent au cœur du P. Milleriot une ardeur toute guerrière ; dans le prêtre il y avait du soldat. Les fédérés avaient fermé l'Eglise Saint-Sulpice, le Père se présente hardiment devant les portes closes demandant qu'on le laisse entrer. Qui êtes-vous ? — Le père des ouvriers ; je tends la main aux riches pour aider les pauvres..... — Retirez-vous, si non... — « Allons, les amis, est-ce que par hasard vous auriez l'idée de me faire fusiller ? A quoi bon, un vieux comme moi, qui vais avoir bientôt soixante-douze ans... Qu'est-ce que vous feriez de ma peau ? Elle n'est même pas bonne à couvrir un tambour. » Cela dit, il les salue amicalement et s'en va de son pas vigoureusement marqué. Les fédérés applaudirent, et leur capitaine, désarmé par cette joyeuse fermeté, dit à ses gens : « C'est égal, voilà un brave homme ; laissez-le passer. »

L'exécution des décrets du 29 mars porta au P. Milleriot un coup dont il ne devait pas se relever.

Le 30 juin, les exécuteurs de cette triste besogne étaient à l'œuvre depuis quatre heures du matin..... Cependant le dénouement de ce drame, que nous n'essaierons pas de décrire, traînait en longueur ; il était environ sept heures quand, tout à coup, le Père Milleriot, le chapeau sur la tête, le parapluie sous le bras, se montre dans la petite cour intérieure de la résidence envahie par les gens de police. Son air est sévère, son regard plus vif que jamais, sa parole ferme, un peu saccadée. On comprend qu'il a peine à contenir l'indignation prête à déborder. — Place, dit-il, je suis d'une demi-heure en retard, il faut que j'aille à Saint-Sulpice.

Les pauvres sergents de ville s'écartent respectueusement, et

quand on leur dit : c'est le *P. Milleriot*, la manière dont ils le suivent du regard jusque dans la rue, montre assez que ce nom, pour plusieurs, n'est pas celui d'un inconnu.

Chassé de sa pauvre cellule, le Père trouva un refuge rue de la Chaise : rien ne fut changé dans sa vie, seulement chaque soir, en revenant de Saint-Sulpice, au lieu de se rendre directement à sa demeure, il suivait la rue de Sèvres jusqu'au nº 35, s'arrêtait un moment devant la porte de la Chapelle et regagnait ensuite la chambre du Proscrit.

Au mois de février 1881, ce bon vieillard (il était dans sa quatre-vingt-deuxième année), y rentra pour ne plus la quitter que le vendredi 4 mars, jour de ses funérailles.

Mais alors son âme sainte était remontée vers son Dieu.

Ses obsèques, où tous les rangs se trouvaient confondus, donnèrent lieu à une touchante manifestation de foi, de piété et d'espérance chrétienne. Ceux qui suivaient ou qui voyaient passer son convoi, éprouvaient un sentiment où la tristesse avait moins de part que la joie. Ces hommages suprêmes rendus au religieux, au *jésuite* persécuté, furent le digne couronnement d'une existence dont la devise fut toujours celle des fils de Saint Ignace :

Ad Majorem Dei Gloriam.

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

HILDIER, ÉLÈVE DE SAINT FULBERT

(*Suite et fin*).

Voici à quelle occasion ces lettres furent écrites. Vers l'an 1019, Guillaume-le-Grand, duc d'Aquitaine, voulant témoigner à Saint Fulbert son amitié et son admiration, lui confia la charge de trésorier à l'abbaye de St-Hilaire de Poitiers. L'évêque dut alors déléguer un homme sûr qui le remplaçât dans cette fonction que sa dignité épiscopale lui défendait de remplir personnellement. Hildier était naturellement désigné pour cet office. Mais comment se séparer de lui? Comment le faire consentir à s'éloigner? D'après ce que les lettres nous laissent entrevoir, il fut convenu entre les deux amis qu'ils agrémenteraient leur séparation par de fréquentes visites. A cette condition, ils se résignèrent, Hildier à partir, Fulbert à rester seul.

Ce fut alors qu'il y eut, comme parle un illustre chartrain trans-

planté, lui aussi, chez les Poitevins, Mgr Pie, de si regrettée mémoire, ce fut alors qu'il y eut entre Chartres et Poitiers un délicieux commerce, et pour les anges saints, célestes messagers qui présidaient à ces voyages multipliés, l'aller et le retour sur ces routes difficiles étaient devenus une course familière (1).

Hildier avait à peine informé Fulbert de son heureuse arrivée à St-Hilaire, et déjà celui-ci tout éploré lui répondait que par son éloignement il avait appris à juger combien sa présence était nécessaire à son cœur (2). Comme la mère, que son enfant quitte pour de lointaines régions, trouve en tout un sujet d'alarmes et multiplie ses recommandations, ainsi Fulbert ne peut s'empêcher de trembler pour celui qui n'est plus sous son aile. Il accumule les conseils : il lui trace un plan où rien n'est oublié. Depuis la trésorerie jusqu'au potager et à la treille, tout est passé en revue par cet homme dont l'occupation ordinaire était de traiter les affaires de l'Eglise et du royaume. « Prends garde aux « voleurs, dit-il, aies soin que les habits sacrés et autres ornements « d'église qui se lavent, embellissent par leur blancheur les fêtes pas- « cales. Que notre laurier et tout le verger soient bien tenus. Souviens- « toi que tu es agriculteur et vigneron. » — Mais l'attention de Fulbert se porte principalement sur l'école ouverte au monastère par Hildier. En envoyant un Porphyre, un Cyprien, les Vies des Pères, un Psautier, il lui recommande la prière, la lecture et l'instruction des frères. « Prends soin de leur âme comme de leur corps, de peur que la fatigue de celui-ci n'émousse la vigueur de celle-là. » — Et plus bas il ajoute : « En expliquant Donat, n'y mêle rien de léger qui prête occasion de rire. Sois sérieux en tout et veille sur toi, car tu es en spectacle à un grand nombre. »

Ces derniers mots nous révèlent ce qu'Adelmann avait omis : qu'Hildier se connaissait assez en grammaire pour expliquer Donat avec aisance, trop d'aisance peut-être. Ils nous révèlent aussi dans son caractère une pointe de jovialité que Fulbert supportait bien dans la vie ordinaire, mais non dans l'enseignement. A ses yeux, l'enseignement était un sacerdoce qui requiert la maturité de l'âge et la gravité des mœurs (3).

Pour Hildier, à peine était-il arrivé, qu'il désirait déjà la visite de celui qu'il venait de quitter, et le priait de lui fixer le jour précis où il entrerait à Poitiers. Mais pendant plus de deux ans Fulbert, toujours surchargé d'occupations, le remit de délais en délais (4). Alors un nuage s'éleva dans son âme et désormais ses lettres sont pleines de la mélancolie qui l'oppresse.

(1) Lettre de prise de possession par Mgr Pie de l'évêché de Poitiers en 1849.

(2) Lettre 63.

(3) Lettre 64. (4) Lettres passim.

Il priait sans doute, il enseignait, il lisait : comme un fidèle intendant, il s'occupait de tout. Mieux que cela, il s'entretenait souvent avec le duc Guillaume qui avait déversé sur lui quelque chose de son amitié pour Fulbert (1). Mais rien ne pouvait remplacer dans son cœur ce qu'il avait perdu.

Il regrettait sa Notre-Dame et gémissait de ne pouvoir plus depuis si longtemps lui faire sa cour (2). Il regrettait ces offices divins dont il aimait tant la splendeur et demandait s'ils étaient toujours aussi beaux qu'autrefois (3). Il regrettait la foule de ces écoliers, la plupart ses amis, avec lesquels il applaudissait jadis son maître, et qui jetaient sur lui des regards d'envie : et dans ces lettres il envoyait mille et mille saluts à Sigon son autre lui-même, *ad dominum meum Sigonem Animum meum*, et à Hilduin, la moitié de son âme, *Animæ meæ dimidium* (4)

Il regrettait aussi son père et son maître, il regrettait sa présence et surtout ses leçons. Rien n'est plus touchant que ses plaintes naïves : « J'obéis à vos ordres, dit-il, car je suis le plus petit des vôtres et « mérite à peine d'être appelé votre ami ; je vous dirai cependant, en « connaissance de cause, qu'il m'est bien pénible d'être privé de votre « présence, à moi, pauvre ignorant, qui tous les jours ai besoin de vos « leçons, et qui depuis longtemps déjà ne puis plus vaquer au service « de la Mère de Dieu : néanmoins je m'y résignerais encore ainsi « qu'à vos délais, tout pénibles qu'ils soient, et cela parce que vous le « voulez, si j'avais l'assurance de voir dans un avenir prochain « l'église de St-Hilaire rehaussée quelque peu par votre visite. Il m'en « reviendrait tant d'honneur à la face de Dieu et des hommes ! C'est « même cet espoir, dont j'ai été merveilleusement épris, qui m'a fait « supporter d'être si longtemps privé de votre compagnie et comme « émancipé du service de Notre-Dame » (5).

Une autre fois il module encore ses regrets. Il se compare au cerf qui soupire après les sources des eaux. Avec la même ardeur il désire être imbu des enseignements de son maître, de ces enseignements plus précieux à son avis que l'or, l'argent, que la vie même (6).

Pour assouvir sa soif de science, Fulbert lui envoyait bien des livres : mais ce n'était point la parole, ce n'était pas la pensée de son maître. Il lui fallait jusqu'à Poitiers un écho de l'enseignement qui se donnait à Chartres. Aussi importunait-il l'évêque de ses pressantes demandes, et le questionnait-il sur les choses théologiques qu'il savait être de son goût. Tantôt c'était de liturgie qu'il s'agissait : et Fulbert lui envoyait une longue citation d'Amalarius sur le symbolisme des vêtements sacrés (7). Tantôt le droit canon avait la préférence, et

(1) Lett. 119, 120, 125, 134, 135.
(2) Lett. 132, 134, 135. (3) Lett. 125. (4) Lett. 125, 132.
(5) Lettre 132. (6) Lett. 134. (7) Lett. 163.

Hildier provoquait une lettre soit sur l'administration des biens ecclésiastiques, soit sur la conduite des évêques qui allaient à la guerre (1). Une autre fois les clercs de St-Hilaire se demandaient sur quoi reposait leur usage d'ajouter, dans les jours de pénitence, plusieurs psaumes aux heures canoniques. Et Hildier s'en référait à Fulbert sur ce point de rubrique. — Plus tard le duc Guillaume et Hildier étudiaient sans doute ensemble ce que dit l'Ecriture sur les devoirs des princes. Et l'on n'y avait rien trouvé touchant la destinée éternelle du roi Salomon. Que faire ? On écrivait aussitôt à Fulbert pour lui demander l'avis des principaux interprêtes (2). Aujourd'hui à propos d'un métropolitain penchant vers l'hérésie, l'on parlait du T. S. Sacrement de l'Autel : demain, l'on agitait les questions les plus délicates de la morale (3). Bref, dans cette correspondance assidue, chacune des branches ecclésiastiques avait son tour et se voyait traitée.

Mais si des lettres assez fréquentes venaient, Fulbert, lui, n'arrivait pas. En vain Hildier, en vain le duc Guillaume même lui reprochait-il de n'avoir point encore visité St-Hilaire depuis le jour où il en avait pris possession (4). Toujours des obstacles : c'étaient les difficultés du chemin, les affaires diocésaines, la restauration de l'église incendiée ou bien le mauvais état de sa santé (5).

La patience d'Hildier était à bout. Un jour Poitiers le vit partir tout joyeux sous prétexte d'aller chercher ce Fulbert qui ne venait pas (6). Mais on ne le revit plus à St-Hilaire. Et quand le duc Guillaume, affligé de n'avoir plus près de lui aucun de ses deux amis, demandait qu'on lui renvoyât au moins Hildier, Fulbert répondait au nom de celui-ci « qu'il pleurait de s'en retourner si vite ; il y avait si longtemps « qu'il n'avait reposé sur le cœur de son évêque et n'avait savouré, « comme un lait bienfaisant, les douceurs de son affection *deplorat « quasi jam diu non suxerit ubera pectoris mei ;* il demandait en grâce, « qu'il lui fut permis de les goûter quelque temps encore. Ainsi fortifié, « il pourrait ensuite avec plus d'entrain se consacrer à son service (7). »

Ce n'était là qu'une promesse dilatoire. Bientôt Hildier écrivait lui-même, non au duc, il n'aurait pas osé, mais au doyen de St-Hilaire qu'il ne pouvait plus se résoudre à quitter « ni son maître, ni sa Notre-Dame laquelle il mettait, à l'exemple de Dieu lui-même, au-dessus de St-Hilaire. » Il le priait donc de transmettre à Guillaume d'Aquitaine la démission « de son vieil évêque » avec la sienne, et de porter ses saluts et ses adieux à tous ceux qui l'avaient honoré de leur estime et de leur amitié (8),

Que fit-il après son retour ? Les indications sur le reste de sa vie

(1) Lettres 112 et 113.
(2) Lettres 64 et 65. (3) Lettre 139. (4) Lettre de Guillaume. Migne T. 141, col 830,
(5) Lettres 72 et 78, 59, 60, etc. (6) Lett 134.
(7) Lettre 132. (8) Lettre 135.

sont désormais assez rares. Tant que vécut son maître, il resta près de sa personne, le suppléant sans doute dans l'enseignement. Quand le frère Ebrard avait passé de la chancellerie au monastère, Fulbert avait écrit à sa Pupille qu'il lui réservait avec les tablettes du chancelier, la férule du scolastique (1). Il eut au moins cette dernière : car le Nécrologe de Notre-Dame lui donne le titre de *magister scolæ* (2). Plus tard au témoignage du même Nécrologe, il fut sous-doyen du Chapître, et vers 1040, il l'était encore, comme l'atteste une charte de cette époque (3).

En 1029, un grand deuil affligea son âme. Entre ses bras et ceux de Sigon, le grand évêque mourut, et la gloire des lettres, au dire des contemporains, sembla comme éteinte avec lui. Mais il se survécut longtemps encore dans le cœur de ses chers disciples, surtout dans le cœur de celui qui avait été son ami intime. Hildier, dans ses lettres, se plut dès lors à s'appeler le disciple de Fulbert, *discipulus Dni Fulberti* (4). Et quand on voulait, sur les questions les plus ardues de la théologie, savoir ce qu'en avait dit ou pensé l'illustre Pontife, on ne croyait pouvoir mieux faire que d'écrire à celui qui avait été son confident, à son Hildier (5).

Aussi lorsque la mort l'eut saisi à son tour, les autres amis de Fulbert, les siens par là même, composèrent-ils en son honneur des éloges funèbres vraiment inspirés par la plus fraternelle amitié. Engelrand, le chancelier d'alors, inscrivait son obit dans le Nécrologe, le lendemain de son décès, et oppressé par la douleur et les larmes, il ne pouvait que lui souhaiter l'éternel repos : *Obiit Hildegarus, subdecanus et magister scolæ hujus ecclesiæ; cujus anima potiatur æterna requie* (6).

Et vers 1048, Adelmann, évêque de Brescia, repassant dans une élégie touchante les sympathiques figures qu'il lui avait été donné de voir aux pieds de Fulbert et que, depuis, la sombre mort avait voilées, s'arrêtait avec douleur devant celle d'Hildier, et lui consacrait ces quelques vers que nous avons déjà rappelés, vers qui sont pour lui le meilleur des éloges : (7).

..... Hildierum, quem Pupillam nuncupare soliti,
Quod pusillus esset, imo perspicacis animi,
Ceterorum princeps atque communiceps prœsuli.
Is magistrum referebat vultu, voce, moribus :
Hippocratis artem jungens Socratis sermonibus,
Nec minus Pythagoreis indulgebat fidibus.

A. C.

(1) Lettre 60. (2) Cartul. III, 194.
(3) Concil. T. IX p. 939, et Cf. Cartulaire de Marmoutiers et de St-Père.
(4) Lettre 117. (5) Lettre 139. (6 et 7) Cf. locis citatis.

SAINT JOSEPH, Père adoptif de Jésus et le Nôtre.

La dévotion envers Saint Joseph a grandi de nos jours et le Souverain Pontife Pie IX reconnaissait dans la diffusion de son culte, un gage de salut ; mais cet élan des cœurs vers cet incomparable Saint, ne progresserait-il pas encore davantage si l'on approfondissait plus qu'on ne le fait, ses admirables prérogatives et la sublimité de ses vertus ?

L'adoration de Saint Joseph, — petit traité du père Tesnière, le savant et pieux religieux du Très Saint-Sacrement — (1), renferme sur ce sujet de si belles considérations que nous ne pouvons résister au désir d'en extraire quelques pensées auxquelles le mois de *Mars*, dans lequel nous entrons, donne une double actualité.

« Le Père éternel, en choisissant Saint Joseph pour être sur la terre le père adoptif de son fils unique, lui a communiqué les droits et les prérogatives de sa paternité divine. C'est donc l'ombre de l'adorable paternité de Dieu qui enveloppe Saint Joseph ; qui, l'unissant à lui d'une admirable manière, le fait monter jusqu'à ces hauteurs où de toute éternité le Père dit au Verbe : « VOUS ÊTES MON FILS. » Ils sont deux seulement auxquels Jésus dit : « Mon Père » c'est Dieu et c'est Joseph ! Et le Verbe incarné apparaîtra et vivra entre Joseph et Marie ; ils seront un cadre parfaitement approprié à ce chef-d'œuvre ; des ministres dignes de ce mystère. Jugez de là quelle est la sainteté de Joseph ! Quelle intensité de grâce sanctifiante ! Quelle abondance de dons gratuits ! Quelle intime et perpétuelle assistance il dut recevoir de l'Esprit saint ! La paternité de Saint Joseph fut la source sans fond de toutes ces grâces, de tous ces dons, de toutes ces prérogatives.

« Tout en Jésus est grâce, sainteté et amour ; grâce qui se donne ; sainteté qui se communique ; amour actif qui se répand sans cesse, et selon toute la capacité qui lui est offerte. On peut avoir par là une idée de l'action de Jésus sur Joseph pendant les trente années qu'il vécut avec lui. Mais si cette action était pour ce grand Patriarche une effusion de grâces précieuses, les services qu'il rendait au doux Sauveur étaient une autre source puissante de mérites qui, après avoir glorifié le saint enfant, retombaient sur son père nourricier en richesses presque infinies, en ornements inappréciables, en trésors impérissables que, dans un langage pratique, nous appellerons : « Humilité ; — abnégation ; — abandon à la Providence, — fidélité à la grâce ; — dévouement sans bornes ; — détachement des créatures ; — patience inaltérable ; — vie silencieuse, laborieuse,

(1) Se trouve en opuscule de 0,15 c., et dans la revue des Œuvres Eucharistiques. Paris, Palmé, éditeur.

cachée, enfin amour ; amour désintéressé. Amour pour Jésus, que celui de Marie a pu seul surpasser ! « Joseph a aimé son Sauveur quand le monde l'ignorait ! Il lui a ménagé un abri dans l'étable, au moment de sa naissance, pour compenser les rebuts de Bethléem ; à l'heure du danger il le préserva des poursuites d'Hérode, l'emmena en Egypte et le reconduisit à Nazareth ; et c'est lui encore qui, pendant toute son enfance, le garda, le nourrit et veilla sur lui. A Saint Joseph par conséquent nous devons que Jésus ait pu prêcher la vérité, que Jésus soit mort sur la croix pour nous racheter.

« C'est donc à vous aussi, à vous fidèle gardien, doux père nourricier de Jésus, que je dois l'Hostie que j'adore et celle que je reçois ! Ce froment ne devait devenir le pain du Sacrement qu'à l'automne de la vie de Jésus ; vous en avez protégé la semence, cultivé le germe, sauvé la moisson, sage *fermier* du divin Seigneur.

« Et maintenant quand je le mange, ce Christ eucharistique, quand sa chair me nourrit, quand son sang m'abreuve, c'est de vous que je le reçois ; c'est à vous, pour une grande part, que je le dois ; il est fait de vos labeurs, de vos sueurs fécondes, de votre dévouement sans trève, du pain dont vous l'avez nourri ! O Eucharistie ! Hostie de la Vierge Mère ! Pain du juste Joseph ! que tu es belle, que tu es douce, que tu es bonne, composée du sang de la Mère, du pain du Père ! C'est des mains de ma Mère et des mains de mon Père ; c'est de Joseph et de Marie qui me la présentent comme les deux bras de Jésus tendus jusqu'à moi, que je la reçois, que je veux la recevoir. Joseph, père de Jésus, nourricier de la chair de Jésus, gardien de la présence de Jésus ici bas, n'êtes vous pas aussi mon Père ? Ne voyez-vous pas sur mon front le sceau du baptême qui m'a fait le frère véritable de Jésus et son propre membre ? Jésus en entrant dans sa gloire m'a cédé sa place dans votre protection ; il m'a donné à vous pour enfant, comme à Marie. Votre paternité ne pouvait s'éteindre ; elle s'est accrue, et maintenant, c'est envers tous les chrétiens que vous avez à remplir vos devoirs et à exercer votre dévouement de père : Père ! Ah ! Ce mot vaste comme l'amour, me dit tout ; je ne vois pas (si ce n'est devant celui de *Mère*), où se peuvent arrêter la bonté, le dévouement qu'il implique. — Père ! c'est un nom fait d'amour et c'est votre nom..... »

Recueillons pieusement ces fleurs écloses au pied du Tabernacle, et déposons les pieusement dans le vase de notre cœur pour en respirer souvent le céleste parfum.

C. de C.

Le Saint abbé BOURDOISE

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur une publication nouvelle de la maison H. Oudin (Paris et Poitiers) destinée à faire

sensation dans le public savant et religieux, c'est la réédition de l'*Histoire du saint abbé Bourdoise*, d'après des documents inédits, par le bibliophile Jean Darche.

Adrien Bourdoise, aussi humble et modeste que grand par son caractère et ses vertus, était lié d'une amitié intime avec les plus saints personnages de son temps, François de Sales, Vincent-de-Paul, Bérulle, Olier, Eudes, Boudon d'Evreux, etc., et avec l'Episcopat français, sous l'autorité duquel il exerça son zèle apostolique dans presque tous les diocèses. Son pieux génie le mit à la tête du mouvement religieux qui, après les ruines de la réformation de Luther, sauva l'Eglise et la France.

Par son influence, cet infatigable apôtre du clergé donna la plus forte impulsion aux œuvres et institutions catholiques de son époque. On lui doit particulièrement l'initiative et la fondation des premiers séminaires diocésains, l'établissement des conférences ecclésiastiques, des catéchismes, des écoles chrétiennes, l'introduction des Quarante-Heures (origine de l'Adoration perpétuelle) dans les paroisses, etc., qui ont amené la régénération sociale et religieuse de notre Patrie.

« Vous êtes notre maître à tous, écrivait M. Olier à Bourdoise, vous nous avez donné les premières teintures de la cléricature, entre autres à ce pauvre novice qui vous écrit. » — A son tour, le vénérable De La Salle répétait à ses disciples : « Feu M. Bourdoise de sainte-mémoire, passionnément dévoué à l'éducation du peuple, nous a donné à nous-même l'exemple du zèle qui doit animer les instituteurs chrétiens... »

Tandis que plusieurs de ses nobles amis sont glorifiés par l'Eglise et célébrés dans le monde, la mémoire d'un si saint prêtre, comme le nommaient Saint François de Sales, Saint Vincent de Paul, et une infinité d'autres, ne devait pas être plus longtemps ensevelie dans un ingrat oubli. *Si hi tacuerint, lapides clamabunt !*

Le *Prospectus* de l'*Histoire du saint abbé Bourdoise* fait connaître les raisons de l'auteur à la publier et sa très grande opportunité en ces jours de douloureuses épreuves. — Plusieurs cardinaux et évêques, NN. SS. du Puy, de Damas, d'Annecy, de Pella, coadjuteur de Mgr de Gand, Mgr Mermillod, etc., MM. les supérieurs ou directeurs des grands séminaires de Bordeaux, de Séez, d'Alby, de Marseille, d'Autun, de Viviers, etc., des Vicaires Généraux, des Chanoines titulaires, des Doyens, des Communautés religieuses, etc., dont la liste serait longue, ont affirmé l'actualité de cette publication, en l'honorant d'une ou plusieurs souscriptions, et en donnant des encouragements à l'auteur.

Son Excellence, Mgr l'archevêque d'Auran, visiteur apostolique de toute la Syrie, écrit de Damas : « J'apprends avec bonheur que vous vous proposez de publier l'*Histoire du saint abbé Bourdoise*... Je ne puis qu'applaudir à votre pieuse entreprise, et en encourager l'exécution de tous mes efforts. J'y souscris d'avance..., et je prie Dieu de vous bénir, vous et votre œuvre, afin qu'elle contribue à sa gloire, à l'édification du clergé et à la sanctification des âmes. »

Son Eminence, Mgr le Cardinal de Malines, écrit aussi, à la date du 8 février, une lettre dont nous détachons ces lignes : — « Je suis heureux d'apprendre que vous allez publier la *Vie du saint abbé Bourdoise*. La vie de Saint Vincent-de-Paul m'a fait connaître ce saint prêtre, mais votre grand travail me le fera bien mieux

connaître encore. Je sais quel est votre talent et quels sont vos travaux, et j'ai pleine confiance en vous... »

L'*Histoire du saint abbé Bourdoise* formera deux magnifiques volumes, grand in-8°, elzévir de plus de 1200 pages, imprimés avec soin sur très beau papier vergé teinté et enrichis de deux superbes portraits du saint abbé. Prix, en librairie, *sans remise*, 15 fr. Prix *spécial* aux souscripteurs, 12 fr. et *franco*.

— On souscrit à l'adresse de M. H. Oudin, rue Bonaparte, 55 ; ou à celle de M. Jean Darche, rue de Savoie, 12, à Paris.

Nos lecteurs ne s'étonneront pas de l'extension donnée dans la *Voix* à l'annonce d'un si important ouvrage. Outre qu'il se recommande par l'intérêt du sujet et le talent de l'auteur, nous avons une raison spéciale d'insister ici sur cette publication. M. Bourdoise appartient tout particulièrement au diocèse de Chartres, dont il sera l'éternel honneur, non seulement par sa naissance, mais encore par les œuvres de son zèle apostolique. L'illustre enfant de Brou avait une extraordinaire dévotion pour Notre-Dame de Chartres. Que la Bonne Mère bénisse le travail consacré à la gloire de son dévoué serviteur, de son clerc bien aimé ! A. F. G.

FAITS RELIGIEUX

— La béatification du vénérable Umile de Bisignano a été accomplie le 29 janvier selon le même programme que les béatifications des 12 et 22 du même mois.

— Le 7 février, 4e anniversaire de la mort du Pontife de l'Immaculée-Conception, Pie IX, un service de requiem a été célébré à la chapelle Sixtine. Ce jour là, les fidèles ont fait le pèlerinage au tombeau du Saint Pontife que la révolution maçonnique a non-seulement dépouillé de sa souveraineté temporelle, mais toujours persécuté, calomnié et insulté..... même après sa mort.

— Un comité vient définitivement de se constituer à Rome pour la célébration de la grande fête du centenaire de St François qui aura lieu cette année à Assise, sept centième anniversaire de sa naissance.

— La question de l'indépendance du Pape continue d'occuper les journaux, et des nouvelles contradictoires circulent au sujet des négociations engagées ou à engager. Mais l'ensemble des appréciations peut se résumer en ceci, que le Pape ne peut rester indéfiniment dans cette situation, qu'il y a quelque chose à faire, que c'est là une question internationale et non une question purement italienne, qu'elle intéresse toutes les nations parmi lesquelles se trouvent des catholiques.

— *Le Saint-Père et la France.* — Le deuxième dimanche de janvier, fête de l'Epiphanie, Mgr l'Evêque de Tulle est monté en chaire. Son discours a été le récit des impressions de son voyage à Rome. Il a dit en finissant : « Nos très chers Frères, lorsque nous avons présenté vos offrandes au Saint-Père, il nous a été donné d'entendre une parole consolante pour nous et glorieuse pour la France : « Si je n'avais pas la France, nous a dit N. S. P. le Pape, il me serait impossible de subvenir aux charges du gouvernement de l'Eglise. »

— *Les nouveaux projets de loi.* — Il y en a contre l'enseignement religieux, contre les associations religieuses, contre la magistrature, etc. Les règlements d'écoles primaires et secondaires, le personnel des écoles ecclésiastiques relativement aux diplômes, aux bourses, etc., la liberté de se réunir en communauté, la réglementation de divers points touchant les évêchés, les cures, les fabriques, etc. Les francs-maçons ne dorment pas. Mais comment ces sectaires osent-ils parler si fort contre les associations religieuses, lorsqu'ils sont eux-mêmes livrés par des serments terribles aux Sociétés secrètes.

— Le Comité de l'Œuvre du Vœu National nous a prié de prévenir nos lecteurs, que cette Œuvre n'avait pas eu de fonds engagés dans la banque de l'Union générale.

La Pénitence. — M. Giraud, supérieur des missionnaires de la Salette, prêchant (mai 1881) la retraite pastorale à Besançon, a dit publiquement aux ecclésiastiques de ce diocèse : « Quelques mois avant la mort de Pie IX, j'ai demandé à Sa Sainteté la permission de l'interroger sur le secret de La Salette. — Le secret de La Salette ! m'a répondu le Saint-Père..... « *Nisi pœnitentiam egeritis, omnes similiter peribitis.* »

Lettre de Sa S. Léon XIII. — L'encyclique adressée par le Souverain Pontife au clergé italien, en date du 15 février, fait appel à l'action des catholiques, tant prêtres que laïques, pour lutter contre les périls qui menacent l'Eglise et la civilisation chrétienne. Multiplier les cercles catholiques, les associations catholiques, soutenir une presse qui puisse éclairer les populations, redoubler de zèle pour maintenir ou élever la science ecclésiastique, tels sont les moyens signalés ; et ils s'appliquent à la situation de tous les pays aussi bien qu'à celle de l'Italie.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes. — Jamais l'Institut du vénérable de La Salle ne cessera d'être populaire. Aussi dès que, par suite de la persécution qui se généralise, un acte hostile est commis contre les Frères, ils rencontrent autour d'eux, de la part des honnêtes gens, de nouveaux témoignages de respect, de confiance et de sympathie. Quelle affluence toujours auprès de ces Maîtres consciencieux et instruits ! Rien que dans le département de la Seine les 73 écoles tenues par les Frères comptaient, au 31 décembre dernier, 25,153 élèves de toutes catégories. Nous savons que, malgré leur grand nombre, les religieux du Vénérable de La Salle, ont été loin de pouvoir répondre à toutes les demandes qui leur venaient de différents points de la France pour la formation d'écoles nouvelles.

A l'étranger, leurs établissements ne cessent d'être prospères. A Constantinople, au Caire, à Alexandrie, à Smyrne, à Jérusalem, etc., les représentants de la France se déclarent heureux de leurs succès. Le 1er octobre 1881, ils ont commencé une communauté à Trebizonde, en Arménie, non sans une recommandation du Gouvernement français lui-même ; depuis, ils ont ouvert une école à Jaffa, dans les mêmes conditions.

Lycées de Jeunes Filles. — Vers 1856, l'opinion publique commença à se préoccuper, en Russie, de ce qu'on appelait l'ignorance des femmes. On fonda pour elles des gymnases destinés à en faire des membres utiles de la nation, mais où, en réalité, on leur enseignait des connaissances qui ne conviennent qu'aux hommes, l'anatomie et le reste. Aucun frein, aucune notion de religion ne retenant plus ces

jeunes filles émancipées, elles mirent leur amour-propre à s'affranchir de tout ce que leurs mères avaient respecté. S'occuper des travaux féminins devint une honte. Vêtement, chevelure ont pris un aspect masculin et une tenue cynique.

Les cours des universités furent encombrés de filles curieuses qui apprirent, des professeurs en vogue, le réalisme et les principes démocratiques. En 1878, 500 étudiantes s'étaient déjà inscrites au cours de médecine et de clinique de Saint-Pétersbourg. Les autres universités suivirent cet exemple. Jetées hors de leur voie naturelle, elles arrivèrent vite aux derniers accès de folie. Elles ont pris part en grand nombre aux complots et aux assassinats nihilistes. Plusieurs centaines d'entre elles sont aujourd'hui déportées en Sibérie. Ces monstruosités sont les suites inévitables de cette autre monstruosité qu'on appelle *l'enseignement sans prêtre et sans Dieu*, joint à l'enseignement hors de sa voie.

L'Enfant de Marie et le Vieux Général. — Un ami demandait à l'un de nos vieux généraux : « Comment, après avoir passé votre vie dans les camps, en êtes-vous venu jusqu'à faire ainsi la communion plusieurs fois la semaine ? — Mon cher, répondit le brave soldat, ce qu'il y a de plus curieux, c'est que je me suis trouvé changé par un prédicateur qui ne m'a jamais dit un mot de religion. Vrai, comme vous voilà. Vous allez entendre.

« Après mes campagnes, Dieu m'a donné une femme pieuse, dont je respectais la foi, sans la partager. Elle faisait, jeune fille, partie de toutes les congrégations de sa paroisse, et sa signature était suivie de ce titre : *Enfant de Marie.* Jamais sa timidité ne lui permit de me dire un mot sur Dieu, mais je lisais sa pensée sur son visage. Quand elle priait, sous mes yeux, chaque matin et chaque soir, ses traits étaient illuminés par la foi et l'amour ; quand elle revenait de l'église, où elle avait communié, avec un calme, une douceur, une patience, qui avait quelque chose de la sérénité du ciel, c'était un ange. Lorsqu'elle me prodiguait ses soins et qu'elle pansait mes plaies, c'était une sœur de charité.

« Tout à coup, moi aussi, je fus pris, je ne sais comment, du désir d'aimer le Dieu que ma femme aimait si bien, et qui lui inspirait les douces vertus qui faisaient le charme de ma vie, le dévouement dont mes vieux jours avaient besoin. Un jour, moi qui naguère encore ne me sentais pas de foi, moi si étranger aux pratiques de la religion, si éloigné des sacrements, je lui dis : « Conduis-moi à ton confesseur « aujourd'hui. »

« Par le ministère de cet homme de Dieu, et par la grâce divine, je suis devenu ce que je suis si heureux d'être. »

Voilà ce que peut, dans chaque foyer, l'apostolat d'une femme chrétienne.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — 3 cœurs.

Lampes. — 94 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Février, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 72 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 2. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 287.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 104.

Nombre de visites faites aux clochers : 55.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Février ont été consacrés 40 enfants, dont 9 de diocèses étrangers.

— L'impression du dernier numéro de la *Voix* était achevée, quand on a célébré la fête de la Confrérie de Notre-Dame de Chartres. C'est le 29 janvier, que les paroissiens de la Cathédrale rendirent ainsi un solennel hommage à notre auguste Patronne. Et de loin s'unissaient à eux les très nombreuses personnes associées à la même Confrérie isolément ou par groupes désignés ordinairement sous le nom de *couronnes*. Les zélateurs et zélatrices de couronnes qui habitent hors de Chartres, dans notre diocèse ou en des régions plus éloignées manifestent de temps à autre, par leurs correspondances, l'ardeur croissante que l'on rencontre partout pour le culte de Notre-Dame de Chartres. Mais c'est principalement dans la grande église dédiée à sa gloire qu'une telle dévotion doit donner tout son éclat. Nos compatriotes le comprennent. Aussi la fête du 29 a-t-elle causé une sainte joie aux Chartrains qui fréquentent le plus souvent le sanctuaire de Notre-Dame du Pilier. Les congréganistes de la paroisse, les Enfants de Marie proprement dites, les fidèles de toute condition formaient une assemblée bien édifiante autour de la Madone. La procession, les recommandations aux prières, le sermon prêché par M. l'abbé Bellamy, vicaire de la cathédrale, enfin le salut du Saint Sacrement, c'était assez pour le programme de la pieuse cérémonie qui devait clore cette journée riche en bénédictions.

— Nous disions tout-à-l'heure que le culte de la Vierge Druidique, ayant Chartres pour centre, rayonnait de plus en plus à des distances considérables. Nous en avons eu une nouvelle preuve, il y a quelques semaines, en ouvrant une revue italienne qui nous arrivait de Naples, sous ce titre : *Fiori cattolici e bullettino ecclesiastico.* L'un des rédacteurs de cette charmante revue, M. l'abbé Ant. Bonito, docteur en théologie, professeur au Grand Séminaire de Naples, a fait un article spécial sur le Jubilé d'un journal catholique en l'honneur de Marie, et le journal qu'il signalait ainsi, c'est la *Voix de Notre-Dame de Chartres* dont nous avons dit, en janvier dernier, les vingt-cinq ans d'existence. M. le docteur Bonito veut bien prendre occasion de ce Jubilé, pour adresser à notre humble feuille des éloges dont nous ne pouvons lui être assez reconnaissants, et, ce qui vaut mieux encore, pour recommander à l'attention de ses compatriotes les œuvres dont notre chère *Voix* est l'organe. La juste renommée du pèlerinage de Notre-Dame de Chartres, ainsi

que l'utilité de l'Œuvre des Clercs attachés au service de la basilique et destinés au sacerdoce, ont inspiré au digne prêtre de Naples des paroles qui feront du bien parmi ses lecteurs et dont nous garderons un précieux souvenir.

— Le rapport sur l'Association des Mères-Chrétiennes de Chartres, pour l'année 1881, a été imprimé récemment, et nous désirerions que la lecture en fut propagée dans les familles. M. l'abbé Vassard, curé de Saint-Pierre, directeur de cette Association, a développé dans son rapport une pressante exhortation à la *fermeté*, en disant aux mères comment elles doivent appliquer au salut des âmes, trois grandes forces : la prière, la souffrance et le silence parfois accompagné de larmes.

— L'Œuvre des Pauvres Malades, dans la paroisse de Notre-Dame, a eu sa quête annuelle, le dimanche, 5 février, à la suite d'un excellent sermon prêché par le R. P. Jouan, de la Compagnie de Jésus. Jamais quête pour cette œuvre si intéressante n'eut chez nous un pareil succès.

— Le dimanche suivant, 12, un nouvel appel était fait aux aumônes, et cette fois tout le diocèse devait s'intéresser à l'Œuvre recommandée, savoir : celle de l'Institut catholique qui a son siège à Paris mais qui travaille pour le bien de plusieurs provinces. Les journaux ont rendu compte dernièrement des succès de cet Institut. Le rapport présenté par le recteur, Monseigneur d'Hulst, aux archevêques et évêques fondateurs, lors de leur réunion de février 1882, a confirmé leurs espérances sur les résultats de l'enseignement supérieur donné aux étudiants des Facultés catholiques.

— La station du Carême sera prêchée, à la Cathédrale, par le R. P. de Bigot, jésuite.

— La fête mensuelle de l'Adoration aura lieu le jeudi, 16 mars, en l'église Saint-Aignan. Celle de février, à l'église Saint-Pierre a été brillante ; les messes et les cérémonies du soir rehaussées par de beaux chants ont été suivis par une assistance nombreuse ; le prédicateur était M. l'abbé Robé, aumônier de l'Ecole Normale.

— L'Association du Saint Sacrement, de plus en plus florissante à Chartres, a célébré comme tous les ans, sa solennité d'amende honorable le jeudi d'avant la Quinquagésime. Le prédicateur a été M. l'abbé Provost, professeur à l'Institution Notre-Dame. Cette fête de réparation des outrages à l'Eucharistie se généralise le dimanche suivant à la Cathédrale où le Saint Sacrement est exposé pour les prières des Quarante-heures.

— La lettre pastorale dont Monseigneur l'Evêque de Chartres accompagne son mandement pour le Carême de 1882 a pour sujet :

La Vérité. Monseigneur est conduit par le développement de son sujet à d'énergiques protestations contre les fausses doctrines qui s'attaquent aujourd'hui à l'Ecole et à l'Hôpital pour en écarter la religion.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Permettez-moi, selon la promesse que j'en ai faite, de m'adresser à la *Voix de N.-D.* de Chartres pour publier une fois de plus que l'on n'invoque jamais en vain N.-D. de Chartres. Voici les faits :

Le malheur des temps voulut que mon père et ma mère se connussent lors du schisme de la petite église et ce fut devant un ministre de ce culte qu'ils se présentèrent pour se marier. Jugez de ma désolation lorsque je fus en état de comprendre dans quel état irrégulier vivaient mon père et ma mère, et quelle était ma propre situation.

Ni les désirs de mon père qui regrettait cet état de choses, ni mes supplications n'arrivèrent à décider ma mère, et je n'eus plus d'autre espoir qu'en la toute puissante et miséricordieuse Vierge Marie, refuge des pécheurs. Je remis tout entre les mains de *Notre-Dame de Chartres.* Pour obtenir la conversion de ma mère, j'embrassai un état de vie plus parfait, et j'acceptai la voie de bien des humiliations.

Hélas ! le temps passait, les années s'écoulaient, et ma mère persistait dans une obstination qui durait depuis 23 ans, cependant je redoublais de prières auprès de Notre-Dame de Chartres.

Or, jugez de mon bonheur, un jour, le 18 mars, ma mère sentit tout à coup ses forces défaillir. Effrayée elle se rendit péniblement à l'église et déclara à Monsieur le Curé qu'elle était enfin résolue à se réconcilier avec le bon Dieu.

La réconciliation eut lieu ; le mariage légitime fut conclu et béni en présence d'un ministre de notre sainte religion et, quelques semaines plus tard, ma mère profitant des dernières forces de son intelligence qui l'ont depuis en partie abandonnée, a fait ses pâques.

Vous comprenez maintenant, Monsieur le Directeur, quel besoin ressent mon cœur de se servir de l'organe officiel de Notre-Dame de Chartres pour crier en union avec tous les associés de l'Archiconfrérie : Gloire à Notre-Dame de Chartres toujours et plus que jamais le refuge des pauvres pécheurs !

Agréez, etc. (Une Religieuse.)

2. Une personne de mon village avait un fils souffrant depuis longtemps d'un mal de jambe, pour lequel des médecins de Paris avaient essayé inutilement tous les remèdes. La mère désolée a eu

recours à Notre-Dame de Chartres, et a demandé aux clercs plusieurs neuvaines de prières. Maintenant elle me charge de faire dire des messes d'actions de grâces ; son fils est guéri.

(J. S. de L. M., diocèse de Blois.)

3. La famille de la jeune mère que vous avez eu la bonté de recommander à N.-D. de Chartres, m'a chargé de transmettre l'expression d'une sincère reconnaissance. C'est à la fin de la seconde neuvaine que nous avons vu se manifester la protection de Marie sur la personne recommandée. (A. de D., diocèse de Versailles.)

4. Reconnaissance à N.-D. de Chartres et à St Joseph pour l'obtention d'une grâce, qui avait été vivement sollicitée ! (X. de Paris.)

Nominations. — M. l'abbé Augis, jeune prêtre, est curé de Saint-Ange. — M. l'abbé Saglier est curé de Monthireau. — M. l'abbé Mauté, précédemment curé de Mérouville, est maintenant curé d'Intreville.

M. l'abbé Evette, précédemment curé de Saint-Lubin-de-la-Haye, est démissionnaire pour cause de santé.

Association pour les Prêtres défunts.

301. MM. les Ecclésiastiques sont priés de dire une messe pour le repos de l'âme de M. Morchoisnes (Jean-Bernard), chanoine honoraire, curé démissionnaire de Terminiers, décédé le 19 février à l'âge de 82 ans, membre de la dite association.

M. l'abbé Morchoisnes fournit, dans sa grande paroisse, une longue carrière pleine de zèle et dévouement. Les habitants de Terminiers avaient montré leur reconnaissance par de très louables procédés envers le bon vieillard démissionnaire ; leurs hommages au défunt en ont été une nouvelle preuve.

Nécrologie. — *M. l'abbé Bigarne.* — La note que nous avons insérée au numéro de février sur l'Association des prêtres défunts, se terminait par l'annonce de deux décès. Nous recommandions aux prières M. l'abbé Boyer et M. l'abbé Bigarne. Depuis, nous avons lu dans le *Courrier d'Eure-et-Loir* un article consacré à la mémoire de M. l'abbé Bigarne ; le récit de la cérémonie de ses funérailles et le beau discours prononcé sur sa tombe par M. Chouet, maire de Senonches, y mettaient en relief des qualités et des vertus qui méritaient d'être connues. On vient de nous communiquer une charmante notice, publiée en brochure, qui donne plus de détails. L'auteur de cet écrit « suprême hommage de respect, d'affection et de reconnaissance » raconte dans un style gracieux et facile, l'éducation, le noviciat ecclésiastique et la vie sacerdotale du vénérable défunt ; l'éloge funèbre prononcé en chaire par un de ses anciens

élèves, M. l'abbé Foucault, et le discours de M. le Maire complètent la biographie dont nous allons reproduire ici un extrait.

« Les pauvres connaissaient bien le chemin du presbytère, où ils étaient sûrs de trouver l'assistance dont ils avaient besoin. Malgré les secours régulièrement accordés par l'administration de l'hospice, s'il se trouvait un déficit dans leurs ressources ordinaires, ils venaient sans crainte vers le bon curé pour lui demander le moyen d'aligner leur budget de la semaine ; ou bien encore, à l'échéance du loyer, on passait par le presbytère avant d'aller chercher la quittance du propriétaire. La bourse du pasteur n'était pas toujours en mesure de fournir toute la somme, mais on recevait du moins un à-compte, qui n'était pas à dédaigner.

L'hospitalité était une vertu gracieusement pratiquée au presbytère de Senonches : les confrères y rencontraient à toute heure le plus bienveillant accueil. Cérémonieux dans les occasions plus solennelles. Simple dans les réunions hebdomadaires, l'excellent doyen se sentait heureux parmi ses collègues dont il encourageait les efforts et dirigeait le zèle avec autant de sagesse que de sollicitudes. Ses vicaires promptement et sûrement façonnés à son école, n'avaient qu'à ouvrir les yeux pour s'instruire : prêtre de grande expérience leur curé était pour eux un maître autorisé ; il tenait surtout à devenir et à rester leur ami.

Son zèle à visiter les malades deviendra légendaire : les courses de ce bon pasteur à travers les sentiers de sa vaste paroisse laisseront un souvenir impérissable, car il n'y a pas une maison dans laquelle il n'ait consolé et béni quelque victime de la mort, enfants trop tôt moissonnés par le trépas, chefs de famille brisés dans la force de l'âge, vieillards succombant au poids des années.

Enfin il avait constamment à cœur deux grands objets : implanter parmi ses paroissiens le culte de la Sainte Vierge et assurer le recrutement de la milice sacerdotale, en suscitant les vocations ecclésiastiques. Ses vœux ont été remplis. Car sa dévotion si tendre et si communicative envers Marie a jeté de profondes racines dans toutes les âmes, et son zèle incessant a donné huit prêtres à l'Eglise.

Monsieur l'abbé Bigarne a traversé des mauvais jours. Son cœur de prêtre a goûté des amertumes qu'il n'avait pas méritées ; son âme vraiment française a cruellement souffert des malheurs de la patrie. L'invasion étrangère de 1870 l'avait plongé dans une sombre tristesse : sans les témoignages d'affection qu'il reçut alors de toutes parts, sa robuste constitution n'aurait pas résisté aux étreintes de la souffrance morale. Il attribua sa guérison aux prières de ses paroissiens et à la maternelle protection de la Sainte Vierge. Aussi pour laisser un témoignage public de sa reconnaissance ; il voulut édifier dans la cour de l'hospice cette ravissante chapelle dont la rustique ordonnance fait l'admiration de tous les visiteurs. »

BIBLIOGRAPHIE

— **Actualités ou réponse aux objections de la science antichrétienne,** par l'abbé V. Aubin.

Cet ouvrage, format in-8° de 600 pages environ, spécialement destiné au clergé et aux catholiques instruits, est en souscription. Prix net pour les souscripteurs, 6 fr. 50, pour les non souscripteurs, 10 fr.

Adresser les demandes, avant le 30 mars, à M. Leguicheux-Gallienne, imprimeur-libraire, 15, rue Marchande, au Mans (Sarthe).

— **De la manière de méditer,** par le T. R. P. Roothaan, général de la Compagnie de Jésus. Un vol. in-32, filet rouge : chez tous les libraires. Prix : 1 fr. *Société Saint-Augustin*, Lille, rue Royale, 26.

Tolle, lege et fac, prenez, lisez et pratiquez, pourrait-on dire de cet opuscule. C'est un fruit de l'expérience, et l'expérience surtout en fera bien apprécier la valeur. Composé spécialement pour les religieux de la Compagnie de Jésus, par le T. R. P. Roothaan, général de cette compagnie, il convient parfaitement aux prêtres, aux religieuses et à toutes les personnes adonnées à la pratique de l'*oraison mentale* : c'est l'avis du R. P. Chaignon, dont on connaît l'autorité en cette matière.

— **Méditations sur la Passion de N.-S. Jésus-Christ pour le Saint Temps du Carême,** par Mme L. Egée. (Paris, impr. de l'Œuvre de Saint-Paul, 51, rue de Lille. — A Chartres, dépôt chez Mme Mercier, libraire, place Billard). Deux évêques ont encouragé la publication de ce petit volume. L'un déclare que les personnes pieuses trouveront dans ces méditations un secours précieux pour la contemplation du mystère de la croix. L'autre dit aussi les tenir en grande estime, surtout parce que la forme adoptée par l'auteur est des plus propres à faire naître les réflexions et à donner à une âme l'habitude de la véritable méditation.

— **Méditations du Prêtre, avant et après la sainte Messe,** par le Père Edme Cloyseault, de l'Oratoire. — Nouvelle édition, précédée d'une notice sur l'auteur par un prêtre de la même Congrégation. — Un vol. in-18, de xv-362 p. Prix : 2 fr. — Imprimerie Saint-Augustin, Lille-Bruges, et chez tous les libraires.

— **Officia propria Passionis.** — Parmi les publications de la *Société de Saint-Jean-l'Evangéliste*, il en est une qu'il est opportun de rappeler en ce moment : les *Officia propria Passionis*.

Les éditeurs ont réuni dans ce petit volume tout ce qui est nécessaire à la récitation des offices propres de la Passion. Les Psaumes de Vêpres, de Matines, de Laudes, ceux de Complies et des Petites Heures y sont tout au long ainsi que la IXe leçon et la commémoraison de la Férie, etc. Le texte, collationné sur l'édition authentique, est revêtu de l'approbation épiscopale et de celle de la Sacrée Congrégation des Rites — Ce petit volume, charmant au point de vue typographique et artistique, se vend au siège de la Société St-Jean. Lille, rue Royale, 26, — 1 fr. 50.

MARS 1882.

Mèmorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Mars 1882.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux devant un crucifix, après la communion, de la prière: *En ego.*

1er mars, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph.

2, jeudi. — Ind. pl. pour la récit. à genoux, devant le S. Sacrem., de la prière : *Regardez, Seigneur.*

3, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. la confr. du Cœur de Jésus ; 2° p. le scap. rouge.

4, samedi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. bleu ; 2° plén et part. nombr. du S. Sép. et de la T. S., au scap. bleu (moyennant visite à l'aut. de la Ste V. — j. au ch.)

5, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. bleu ; 3° p. le rosaire ; 4° p. la conf. de N.-D. de Chartres.

6, lundi. — Ind pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 3° p. la Propag. de la Foi.

7, mardi. — Ind. pl. p. l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch.)

8, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. bleu ; 2° p. l'Archic. de St Joseph.

9, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'Apost. de la prière (j. au ch.)

10, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.

11, samedi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. bleu ; 2° p. les Tert. Fr. ; 3°

pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (comme au 4 mars, — j. au ch.)

12, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la conf. du Cœur de Jésus ; 3° p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Espérance et de Charité (j. au ch.)

13, lundi. — Ind. pl. : 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. la Propag. de la Foi (j. au ch.)

14, mardi. — Ind. pl. p. l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch.)

15, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph.

16, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la confr. du Cœur de Jésus (j. au ch.)

17, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. rouge ; 2° p. la récit. quotid. du *Memorare* (j. au ch.)

18, samedi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. bleu ; 2° pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la T. S., au scap. bleu (comme au 4 — j. au ch.)

19, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la conf. du Cœur de Jésus ; 3° p. l'Archic. du S. C. de Marie et de St Joseph ; 4° p. le scap. bleu et du Carmel ; 5° p. la Ste Enfance ; 6° p. les porteurs d'objets indulg.

20, lundi. — Ind. pl. : 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. la récit. quotid. du trisagion : *Sanctus* ; 3° et du chapelet de l'Imm. Conc. (j. au ch.)

21, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.)

22, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. du Carmel ; 3° p. l'Archic. de St Joseph.

23, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Loué et remercié* (j. au ch.)

24, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. les scap. rouge et bleu ; 2° p. l'Apost. de la prière (vend. au ch.)

25, samedi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la conf. du Cœur de Jésus ; 3° p. l'Archic. du S. C. de Marie et de St Joseph ; 4° p. les scap. bleu et du Carmel ; 5° p. le rosaire ; 6° p. visite à N.-D. de Sous-Terre ; 7° p. la Propag. de la Foi ; 8° p. les porteurs d'objets indulg. ; 9° p. la récit. quotid. des litanies de la Ste V.

26, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. bleu ; 3° p. la récit. quotid. du chapelet brigitté (j. au ch.)

27, lundi. — Ind. pl. : 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. un quart d'heure d'oraison ment. chaque jour (j. au ch.)

28, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Angele Dei* (j. au ch.)

29, mercredi. — Indul. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. du Carmel.

30, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. de l'*Angelus* (j. au ch.)

31, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. bleu ; 2° p. l'Archic. du S. C. de Marie ; 3° pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (comme au 4 — j. au ch.)

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-SIXIÈME ANNÉE

4e NUMÉRO — LA VOIX — AVRIL 1882

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

LA R. MÈRE THÉRÈSE-CAMILLE DE SOYECOURT, Religieuse de l'Ordre du Mont-Carmel (1).

La vie de Mme de Soyecourt, traversée par des épreuves si amères, par des révolutions si étranges, ornée de vertus et d'œuvres qui ont eu tant de retentissement dans le monde religieux, nous a paru de nature à intéresser nos lecteurs et à les édifier en même temps. Cette pensée a déterminé le choix que nous avons fait de cette pieuse biographie pour nos esquisses du mois de la *Passion* et de celui de *Marie*, dévotions bien chères au cœur de la sainte carmélite.

Sans nous étendre sur son enfance et sa première jeunesse où se révélaient déjà les plus nobles qualités, nous dirons que sa faible santé ayant supporté, contre toute attente humaine, les rudes épreuves du noviciat des carmélites, elle fit profession au monastère de la rue de Grenelle, le 18 août 1785, à l'âge de 28 ans.

La sœur Camille (c'était son nom de religion), voyait enfin arrivés pour elle ces jours de paix et de bonheur après lesquels son cœur avait tant soupiré. Sa modeste cellule était comme le tabernacle où, à l'imitation du Dieu caché dans nos temples, elle s'immolait perpétuellement au milieu des flammes de l'amour divin ; s'offrant en victime pour ses propres fautes et pour ceux du monde entier ; embrassant dans son ardente charité tous les pécheurs de la terre.

(1) D'après sa vie écrite avec intérêt par l'auteur du mois du Sacré-Cœur — Vic, rue Cassette, 11, Paris

Les deux hivers qui suivirent sa profession, furent des plus rigoureux. Sa délicatesse naturelle en souffrit beaucoup. Un soir, à l'issue de Matines, elle entra au chauffoir et approcha ses pieds si près du feu, qu'une de ses chaussures en fut endommagée. On la réprimanda de cet accident qui portait atteinte à la pauvreté religieuse. « Mais, disait-elle, plus tard en riant, je ne pus m'empêcher de faire réflexion, qu'il était beaucoup plus facile de raccommoder ma chaussure que mon pauvre pied dont la peau avait été enlevée. »

L'onction de la grâce soutenait cette âme courageuse dans toutes ses épreuves. Ne sollicitant jamais d'exemptions, elle se livrait avec une assiduité sans pareille à des travaux auxquels son éducation l'avait tenue complètement étrangère, ce qui les lui rendait encore plus rudes. Les jours de lessive, les glaçons pendaient parfois à ses doigts endoloris sans que jamais une plainte ne s'échappât de ses lèvres. A l'office de laveuse en succédait un autre non moins fatigant. On montait le linge au moyen d'une poulie jusqu'au grenier où il devait sécher. La nouvelle aide, peu faite à un tel métier, tirait cependant à son tour les paniers, étendait le linge, et le courage, suppléant chez elle à la force, elle se *piquait* d'être comptée parmi les plus habiles, et ne voulait le céder à personne en activité et en persévérance. La chère sœur voyant que sa santé se soutenait assez pour lui permettre de suivre la règle sans adoucissement, sollicitait sans cesse la permission d'y ajouter des pénitences extraordinaires : l'obéissance modérant cet attrait, elle se fit un doux devoir de graver dans son cœur et de mettre en pratique ces paroles de Notre-Seigneur à l'une des religieuses de son ordre : « Je suis venu au monde pour faire comme les « autres hommes ; je veux que vous vous conformiez à la règle. « Je regarde celles qui travaillent avec plus d'amour *et non « pas celles qui en font le plus, car l'amour est ma mesure.* » — Toute âme chrétienne peut s'appliquer ce divin enseignement et en faire le régulateur de sa conduite. — Après avoir supporté pendant quelques années l'abstinence et le jeûne, la Mère Camille tomba dans un état de langueur qui semblait

menacer ses jours. Mais la perspective d'une mort prochaine, bien loin de l'attrister, la réjouissait au contraire comme étant l'avant-coureur d'une éternelle félicité. Le bon Dieu avait d'autres vues sur cette âme prédestinée ; il lui ménageait l'occasion de lui offrir les plus douloureux sacrifices et de pousser jusqu'à l'héroïsme la pratique des plus hautes vertus. Le moment de bien terribles épreuves était arrivé pour l'Église et pour la France. Les couvents devaient avoir une large part dans ce calice d'amertume.

La suppression des vœux, décrétée en 1789, puis celle des corps religieux en 1790, la spoliation des biens ecclésiastiques ne firent que trop pressentir les malheurs dont les communautés étaient menacées et qui les accablèrent en effet en 1792. Voulant cependant les conjurer selon leur pouvoir, les carmélites eurent recours à l'Assemblée nationale, au nom de tout l'ordre, dans une adresse que présenta Mgr l'Évêque de Clermont. En réponse, on leur promit de les laisser vivre et mourir à l'ombre de leurs cloîtres, et les confiantes religieuses, sur la foi de telles assurances, entonnèrent joyeuses le cantique de l'action de grâces. Bientôt elles reconnurent, par la dispersion des autres couvents, le sort qui leur était réservé. En effet, pour ne parler que du Carmel de la rue de Grenelle, le 14 septembre 1792, deux commissaires vinrent en faire ouvrir les portes et demandèrent à être conduits dans tous les endroits de la maison. Ils brisèrent les reliquaires, laissant les précieux ossements qu'ils renfermaient et s'emparèrent de l'or et des diamants qui entouraient le cadre contenant la sainte face miraculeuse rapportée d'Espagne par la Reine Marie-Thérèse qui en avait fait don au monastère de la rue de Grenelle (1).

Lorsque nos deux dévastateurs eurent terminé leur sacrilège spoliation, ils signifièrent aux religieuses l'ordre qu'ils avaient reçu de les faire sortir. La Révérende Mère Nathalie, alors prieure, qui depuis longtemps prévoyait ce coup, avait eu le soin de pourvoir ses filles d'habits séculiers, et de leur faire préparer des logements dans divers quartiers. Elle divisa la

(1) Ce tableau est encore au Carmel de la rue de Vaugirard.

communauté qui comptait alors trente et une religieuses en six résidences composées de cinq ou six personnes, mettant à la tête de chaque groupe une présidente, qui devait correspondre avec elle.

M. et Mme de Soyecourt, étant dans leurs terres au moment de la dispersion des carmélites, ne purent rien faire pour leur chère fille; mais à leur retour, ils lui offrirent les secours temporels dont elle avait un si grand besoin. Sa tante, Mme de Feuquière, fit même tous ses efforts pour la décider à venir avec sa petite colonie dans une de ses propriétés. La fervente religieuse préféra l'humble demeure que l'obéissance lui avait choisie et dans laquelle, malgré leurs privations, elle et ses compagnes se trouvaient heureuses.

Cependant le temps était arrivé où cette parole de l'apôtre devait avoir plus que jamais son accomplissement : *Tous ceux qui veulent vivre avec piété en Jésus-Christ seront persécutés*. La tête du Roi-Martyr était tombée sur un échafaud, et la France vivait sous ce régime de sanglante mémoire qui se nomma lui-même la *Terreur*. Le calme relatif dont jouissait la Mère Camille avec ses sœurs dans leur petite résidence de la rue Mouffetard, devait faire place à de bien cruelles angoisses. Le vendredi-saint 1793, un polonais, commandant de leur section, vint avec trente hommes armés de piques, chercher dans leur pauvre demeure, des armes et des prêtres qu'on les accusait de cacher. Par bonheur la Mère Camille qui les avaient vus de sa fenêtre, eut le temps de prendre sur elle le saint ciboire qui renfermait plusieurs hosties. — « *Mon Dieu*, répétait-elle pendant ce temps, *Mon Dieu, gardez-vous, vous-même !* » Elle servit ainsi de Tabernacle à Notre Seigneur pendant les 7 heures que dura la perquisition. Les malheureux qui s'acquittaient de cette triste besogne, ne trouvant ni armes ni prêtres, se jetèrent sur les correspondances de la Mère Camille avec de respectables émigrés, et les renfermèrent dans une armoire sur laquelle ils apposèrent des scellés. La Mère Camille obtint le lendemain de la préfecture qu'ils fussent levés, mais le chef de section se montrant outré de cette per-

mission, deux gendarmes la conduisirent dans une des salles de la préfecture où une quarantaine de personnes avaient déjà été jetées ce jour-là. La Mère Camille écrivit aussitôt à son père de venir la réclamer. Après bien des démarches, M. de Soyecourt obtint de se retirer avec sa fille, toutefois dans la compagnie d'un gardien. C'était le samedi-saint. Le jour de Pâques on alla chercher ses compagnes qui étaient restées à la maison ; deux avaient pris la fuite, les trois autres furent conduites, après un court interrogatoire, à la prison de Sainte-Pélagie où la Mère Camille les rejoignit le lendemain ; les scellés apposés sur les papiers avaient été levés le même jour et les correspondances apportées à la mairie.

Cependant les parents des pieuses prisonnières et leurs amis mirent tout en œuvre pour les rendre à la liberté. On obtint qu'elles seraient présentées au tribunal érigé à Sainte-Geneviève. La Mère Camille eut à subir d'interminables interrogatoires sur les papiers saisis ; son admirable présence d'esprit la servait admirablement, mais la vivacité de sa foi la secondait mieux encore : dans les circonstances embarrassantes elle s'adressait intérieurement à Marie, et alors il n'y avait plus pour elle de difficultés ; et la Reine des anges disposait tellement toutes choses qu'on mettait de côté, comme papiers inutiles, les lettres les plus compromettantes.

Les images du Sacré-Cœur étaient très suspectes en ce temps. Les Vendéens en portaient ostensiblement et leurs scapulaires représentaient cet emblême si cher à leur foi. On trouva plusieurs de ces pieuses images dans les papiers de la Mère Camille.

— « Combien, lui demande-t-on, en avez-vous fait et donné à peu près ?

— « J'en ai tant fait et tant donné, répond l'accusée sans s'émouvoir, que je ne saurais en dire le nombre. »

On était plus acharné contre elle que contre ses compagnes, à raison de sa naissance et des grands biens de sa famille. Cependant la douce persuasion qui découlait de ses lèvres transforma l'un de ses juges en protecteur dévoué, et, plus

tard, lorsque de magistrat il fut redevenu maçon *comme devant*, la Mère Camille par reconnaissance, le chargea de carreler le cloître de l'antique monastère des Carmes.

Le jour de la Pentecôte nos quatre captives virent s'ouvrirent devant elles les portes de leur prison. Elles se réunirent alors aux petits détachements de leur communauté dispersée, à l'exception de la Mère Camille que ses parents retirèrent chez eux ; elle s'adjoignit alors une carmélite de Pontoise qui se trouvait sans asile. Il y avait huit mois qu'elle avait quitté Sainte-Pélagie quand Mme de Soyecourt y fut elle-même détenue : on lui donna le cachot que sa fille avait occupé, triste et doux souvenir à la fois pour son cœur : M. de Soyecourt fut incarcéré au couvent des Carmes.

La Mère Camille s'attendait à partager le sort de ses parents. Surprise de la liberté qu'on lui laissait, mais le cœur navré de douleurs, elle s'enfuit dès le matin de la maison paternelle emportant pour toute richesse un écu de six francs ! Elle se trouva donc réduite à une extrême misère ; toutefois, avant d'atteindre le sommet du calvaire, il lui restait encore un long parcours à faire dans la voie douloureuse. Nous l'y verrons marcher avec ce courage sans défaillances que Dieu seul peut donner.

Un humble servant de Marie.

(La suite au prochain numéro).

LE CLERGÉ DANS L'AVENIR.

La lecture des feuilles publiques, au temps où nous sommes, cause aux esprits chrétiens de vives préoccupations. Au milieu des scènes qui se succèdent sur le théâtre de la politique, ils distinguent de plus en plus la main de la Franc-Maçonnerie dirigeant les faits et gestes des acteurs qui s'escriment à l'envi pour rendre dans leur jeu la pensée commune : Haine à la religion du Christ ! Que l'on consulte les comptes-rendus des assemblées les plus importantes ou les récits de clubs, toujours se dresse devant vous le Génie de la Révolution qui, comme un coryphée puissant et exalté, impose à des milliers de voix le même refrain : « Le cléricalisme voilà l'ennemi ! Guerre à l'Église ! »

Jusques à quand le Seigneur laissera-t-il cet ouragan d'impiété troubler la paix de ses serviteurs fidèles ? Il n'a pas abdiqué sa

toute-puissance devant de pauvres petits hommes, nains qui s'érigent en Titans, et qui réclament la suppression des droits divins, bien plus la suppression de Dieu. Un jour viendra où les révoltés sentiront le bras vengeur du Très-Haut ; jour, où, selon l'énergique langage de l'Écriture, il se rira de ceux qui se rient de Lui. Puissent les apostats devancer l'heure terrible de sa justice, en sortant au plus tôt des voies de l'iniquité !

Mais, en attendant, que de victimes autour d'eux, que d'intelligences bouleversées, que d'âmes perdues !..... Parmi les effets les plus désastreux de leurs systèmes oppresseurs, il en est un que nous ne pourrons jamais assez déplorer, dût l'expression de notre tristesse accroître encore la joie des aides de Satan. Nous avons en vue la diminution du nombre des aspirants à l'état ecclésiastique.

Le Souverain Pontife qui a toujours grâce spéciale pour discerner les périls de son époque et pour mettre sa grande famille en garde contre les maux les plus redoutables, n'a pas oublié, dans sa belle Encyclique du 15 février, la question des séminaires. Parmi les solennelles paroles que Sa Sainteté adressait à l'épiscopat, n'avons-nous pas remarqué les suivantes ?

« L'objet principal de vos pensées et de vos sollicitudes, Vénérables Frères, doit être la préoccupation de former de dignes ministres de Dieu. Que s'il est du devoir des Evêques de travailler assidûment à la bonne éducation de la jeunesse en général, ils doivent consacrer beaucoup plus de soins encore à la formation de ceux qui grandissent pour l'espoir de l'Eglise et qui seront appelés à exercer les plus saints ministères. »

Si les désirs d'un père bon et sage sont des ordres, et si les avertissements d'un Pape font loi quelque part, c'est bien au séminaire certes. Sans examiner ce qui se passe en dehors de la France, il nous est facile de voir et d'admirer, dans notre patrie, le parfait accord entre Léon XIII et nos vénérables évêques pour les soins donnés aux lévites.

Il faut que les séminaristes soient excellents, oui ; mais il faut aussi qu'ils soient nombreux. Or il est certain que le recrutement du clergé rencontre plus d'obstacles depuis quelques années dans certaines régions. La famille, l'école, les divers milieux où vit l'enfant présentent trop souvent une atmosphère funeste à son âme ; les germes de vocation que Dieu peut y avoir déposés restent sans développement.

Il y a tant à défricher et à moissonner dans les champs du Père de famille ! Il nous répugnerait de croire que le Bon Dieu ne se choisit plus de futurs ouvriers dans les générations récentes d'enfants baptisés. Ce serait, dans un prochain avenir, la stérilité du

sol arrosé par le sang de son Fils ; ce serait la victoire rendue facile aux ennemis de sa gloire et de son nom ; ce serait le suprême malheur de son peuple.

Non, non ; la persuasion générale des prêtres consacrés aux œuvres de jeunesse est que, maintenant comme autrefois, le Ciel suscite des vocations ecclésiastiques dans la demeure du riche et dans celle du pauvre. L'important, c'est d'abord que les riches et les pauvres n'aient pas peur de rencontrer un jeune Samuel à leur foyer ; c'est ensuite que ce Samuel soit préservé de toute impulsion contraire à ses aspirations natives, et de plus tout-à-fait libre de se présenter à l'appel d'un Héli qui lui parlera du Seigneur et l'habituera à la vie du saint temple.

Nous connaissons personnellement des familles riches où ces conditions ont été remplies, et où présentement l'honneur d'avoir donné un pieux ministre à l'Eglise est considéré comme un des plus glorieux titres dont se pare leur blason. — Nous n'oublierons point, entre autres, ce père chrétien consacrant au Seigneur son nouveau-né pour le service de l'autel, si le Ciel daignait agréer ses plus vifs désirs, et bientôt accoutumant son petit ange à user lui-même de paroles à peine formées pour appeler les divines bénédictions sur sa carrière future dans les rangs du sacerdoce.

Dans la noblesse et dans la bourgeoisie, il n'y a pas assez de cœurs ainsi désintéressés des soucis mondains ; de personnes généreusement catholiques qui comprennent et désirent pour leurs proches l'honneur de la prêtrise. Chaque année soixante ou quatre-vingt mille jeunes gens sortent des écoles et courent aux fonctions publiques ; combien y en a-t-il pour qui l'on a souhaité la fonction sublime de ministre du Seigneur ? Que de responsabilités oubliées sur ce point ! Oubli dont la Société subit les conséquences.

Mais la milice sacerdotale se recrute le plus souvent dans les familles qui n'ont pas reçu en partage les biens de ce monde. Et qu'arriverait-il si, à son tour, la classe des honnêtes travailleurs refusait de payer à Dieu son tribut en fait de vocations ? Peu d'années s'écouleraient avant que le peuple soit privé de ses meilleurs amis ; les prêtres manqueraient aux enfants, aux malades, aux pauvres, à tous. Quand une cure devient vacante, la plupart des paroissiens, même ceux qui ont crié le plus haut contre la religion avant le départ ou le décès de leur pasteur, assiègent l'autorité épiscopale de leurs réclamations dans le but d'obtenir au plus vite un curé nouveau. C'est une preuve de la considération dont jouit le prêtre généralement auprès des populations et du besoin qu'elles ressentent de son ministère, de sa prière, de sa présence.

Donc il faut beaucoup d'aspirants au sanctuaire.

Aussi ne nous lasserons-nous pas d'appeler sur ce sujet l'attention des Associés de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de Sous-Terre. Sollicitons ensemble les miséricordes du Seigneur, afin qu'il suscite toujours nombreuses des vocations ecclésiastiques, qu'il leur conserve une précieuse tutelle dans les soins religieux des parents ou des amis, enfin qu'il bénisse le zèle de nos confrères, appelés par sa divine Providence à préparer des élèves aux séminaires et institutions cléricales.

Heureuses les familles de tout rang social, qui se consolent des amertumes de l'existence, en considérant auprès du tabernacle un fils, un frère, un proche parent dont elles peuvent dire : Le voilà près de l'autel du temple, avec l'encensoir d'or à la main ; c'est notre ange protecteur : *Stetit angelus juxta aram templi, habens thuribulum in manu suâ.*

L'abbé GOUSSARD.

L'AMOUR DES CINQ PLAIES.

Nous connaissons tous le *fait* des cinq plaies. Contemplons aujourd'hui l'amour qui fit accepter cet horrible supplice à notre divin Sauveur.

« Certes, O Jésus ! vos bourreaux vous tenaient en leur puissance ; ils vous avaient lié avec des cordes ; ils étaient le nombre, ils étaient la force : mais si vous ne l'aviez voulu positivement, eussent-ils pu vous tenir un seul instant ? Vous vous livriez plus qu'ils ne vous prenaient. C'est votre amour qui vous enchaînait. C'est lui qui maintenait dans l'inaction les légions impatientes de vos Anges, prêtes à vous venger ; c'est lui qui contenait votre puissance, votre majesté, votre sainteté, et qui réduisait tous les droits de votre divinité à subir jusqu'au bout ces odieux traitements. Chacun des mauvais traitements de vos bourreaux, vous le vouliez, vous l'acceptiez librement et par amour ; à chaque coup de marteau, vous répondiez par un nouveau battement de votre Cœur qui disait « amour, amour encore ! » Et la souffrance de chaque muscle brisé, de chaque nerf rompu, de chaque goutte de sang qui coulait, vous l'aviez prévue distinctement, acceptée individuellement, et vous l'accompagniez du silencieux cantique d'amour que vous chantiez dans votre Cœur à votre Père, et de la parole secrète de pardon que vous répandiez sur nous.

« Frappez, bourreaux, percez, déchirez : sous votre pressoir, cette grappe vermeille jette sans cesse les flots de l'amour le plus pur, le plus chaud, le plus doux ! Ouvrez ces mains qui ont tant travaillé, ces pieds qui se sont fatigués et montrez-nous l'amour qui les soutenait et les conduisait, qui rendait ces mains si bienfaisantes, ces pieds si beaux et si empressés à courir au secours de toutes les misères !

Ouvrez, ouvrez surtout sa poitrine, et que nous voyions à découvert le Cœur qui animait cette vie, tout entière dépensée à faire le bien, le foyer de tant de paroles de lumière et de vie, la source de tant d'amour et de tant de tendresse, le centre de tant de vertus sublimes et humbles, fortes et douces, si humaines et tout à la fois si divines !

« Vos Plaies, ô Jésus, sont la grande leçon de l'amour qui souffre pour ceux qu'il aime, la leçon de la patience dans la souffrance.

« Vous pouviez satisfaire la justice de votre Père par mille autres moyens que sait votre sagesse infinie ; mais vous pensiez à moi ; vous saviez que je souffrirais et devrais subir la torture du fer et du feu dans mes membres, et vous avez voulu me donner l'exemple et m'encourager. Héroïque Jésus ! d'un seul coup vous avez été plus loin dans la souffrance que créature humaine n'ira jamais, et vous avez porté plus de douleur qu'elles n'en porteront jamais toutes ensemble.

« Et ce fut sans vous plaindre, sans vous révolter, ni contre le mal, ni contre vos bourreaux qui vous torturaient, ni contre vos amis qui vous délaissaient ! Et c'est l'amour qui vous livrait à ce supplice, l'amour qui vous y maintenait, l'amour qui fermait votre bouche à la plainte et répandait dans votre regard cette douceur, cette paix, cet abandon ! Jésus, ô Jésus ! merci ! j'ai le secret de ma souffrance, le remède à mon impatience : j'ai la réponse à ma raison dépassée et aux cris de ma nature qui succombe. Que je vous voie, et il suffit ! Si je crie encore, si je pleure, si je défaille, du moins que ma main en pressant votre image, que mes lèvres en baisant vos Plaies, que mes yeux levés sur vous, vous disent que j'accepte tout pour vous et que mon amour vous dit le *fiat* qui triomphe de moi-même et de la douleur, et qui vous aime malgré tout !

« Mais l'amour s'est écrié : Percez, poussez plus avant ; élargissez ; ouvrez encore. Je veux que ces plaies soient un sanctuaire et une citadelle, un asile et un refuge, une retraite et une demeure, un port et un abri. Je veux qu'on y entre, qu'on y habite, *qu'on y soit à l'aise*, que l'on s'y abrite et que l'on s'y puisse cacher et disparaître entièrement.

« Venez à moi, vous tous qui souffrez, qui êtes peinés, alarmés, tentés, accusés, trompés, trahis, calomniés, méconnus, repoussés, méprisés, incertains, menacés, poursuivis, délaissés, accablés, découragés, désespérés ; vous dont les yeux pleurent, dont le cœur saigne, dont l'esprit est plongé dans les ténèbres, l'âme noyée dans l'amertume,... et la vie brisée pour jamais ; qui que vous soyez, quelle que soit votre douleur et sa durée, et son intensité, et sa cause ; que vous l'ayez méritée par vos péchés ou qu'elle ne soit qu'une épreuve, venez à moi ! Ne désespérez pas, ne vous condamnez pas ; cessez de descendre vers l'abîme ; ou si l'abîme vous appelle inexorablement, jetez-vous dans l'abîme de

mes Plaies et de mon Cœur ! Mon Cœur vous est ouvert ! Je vous attends là les mains ruisselantes de baumes salutaires, je les verserai sur vos douleurs avec des attentions et une délicatesse et une patience qu'ignore même la meilleure des mères pour son enfant, et le plus charitable des médecins pour son malade de prédilection !

« O parole de vie, de paix, d'espérance et de salut pour ma pauvre âme coupable et malheureuse ! — Mais, Jésus, où êtes-vous ? Est-ce au Calvaire de Jérusalem que vous m'attendez ? Est-ce au ciel que je devrai chercher vos Plaies pour m'y réfugier ? Jésus ! nous sommes si loin du Calvaire déjà, si loin du ciel encore ! Ne pourrons-nous pas trouver vos Plaies dans le lieu même de nos souffrances, et tout à côté de nous ? L'amour a prévenu ce désir et satisfait ce besoin de mon cœur ! — En l'Hostie, sous le voile sacramentel, le Sauveur garde en ses mains, en ses pieds et à son côté, les Plaies de sa Passion. Entrez-y par la communion. Baisez en esprit le seuil de ces salutaires retraites ; collez votre bouche à ces veines d'une eau si limpide et si fraîche ; laissez ces sources pures couler sur vous et vous couvrir; baignez-vous dans ces flots de vie ; versez sur vos plaies l'essence de ces roses si belles ; enfin reposez-vous-y, goûtez-y combien le Seigneur est doux ! Faites-en souvent, faites-en chaque jour la consolante expérience ; mais ayez foi, confiance ; et bénissez avec les accents de la vraie reconnaissance l'HOSTIE AUX CINQ PLAIES, l'*Hostie* de la souffrance acceptée, voulue, portée par amour ; l'*Hostie* où le Sauveur vous apporte toutes les grâces, tous les exemples, toutes les vertus de sa souffrance ; l'*Hostie* qui vous aura rendu la patience et la résignation, la force et l'espérance, l'*Hostie* qui aura souffert vos propres douleurs avec vous, en vous et plus que vous, unissant à ses Plaies vos Plaies, toutes vos Plaies, celles de vos membres et celles de votre âme, pour les adoucir, les sanctifier et les féconder ! »

En ces jours consacrés à rappeler les douleurs de l'homme-Dieu ; nous ne saurions trop recommander les opuscules du R. P. Tesnières (1) — *Le Sacré-Cœur.* — *L'Heure-Sainte.* — *L'Adoration réparatrice des quarante heures*, et celle *des Cinq Plaies*, dont nous venons de donner un bien faible aperçu. Divisés d'après la méthode d'adoration du P. Eymard, ils offrent aux associés des œuvres eucharistiques un aliment tout rempli d'une incomparable saveur. Ils en est de même des *Quinze Mystères du Rosaire* (2), proposés pour l'adoration du très Saint Sacrement. On y retrouve, comme dans *les opuscules*, un grand fond de doctrine joint à la plus tendre piété.

C. de C.

(1) Chez Palmé, éditeur, 15 c.
(2) Id., 1 fr. 50.

LE LIVRE DES MIRACLES DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Une revue savante (1) consacrée spécialement à l'étude du Moyen-Age, a inséré, dans sa dernière livraison de 1881, un faisceau de pièces inédites auxquelles les archéologues attachent la plus grande importance et que l'Église de Chartres doit recueillir comme une pierre précieuse.

Le trésor de notre cathédrale a d'autres joyaux que les diamants et les émeraudes qui ornent son insigne reliquaire ; les principaux ouvrages consacrés à l'histoire de nos Madones et de leurs sanctuaires, ont aussi leur genre d'éclat auprès de la Châsse étincelante. Il manquait depuis longtemps à l'écrin littéraire une perle antique toujours regrettée. Et voilà qu'elle a reparu aux yeux d'un chercheur érudit. Il s'agit du texte latin racontant les miracles de Notre-Dame de Chartres, texte que Jehan Le Marchant traduisit en vers français au treizième siècle.

C'est seulement, en 1855, que fut publiée pour la première fois, d'après un manuscrit de la bibliothèque de Chartres, la traduction dont nous venons de parler. M. G. Duplessis exhuma les feuillets respectables par leur âge et par le sujet traité, les encadra dans une préface, des notes et un glossaire, et nous vîmes avec joie sortir de l'imprimerie Garnier le beau volume intitulé : Le Livre des Miracles de Notre-Dame de Chartres.

Jehan Le Marchant avait fait sa version, en 1262 ; œuvre fort intéressante pour quiconque parvient à lire couramment ce français archaïque. Mais ce n'était qu'une version. Rendait-elle avec transparence toute la pensée et rien que la pensée de l'auteur ? Les séductions de la poésie et les exigences de la mesure n'avaient-elles point été cause d'additions ou de suppressions malheureuses ?..... Voilà une question permise à la critique. Enfin, avec le vieil interprète, dont nous ne récusions point d'ailleurs la bonne foi, nous avons le narrateur premier qui expose ses témoignages personnels dans la langue sacrée de l'Église. Les documents reçoivent un nouveau cachet d'authenticité.

C'est au Vatican, le palais préféré des sciences et des arts comme la forteresse de la foi, qu'on a découvert le texte original. M. Antoine Thomas, membre de l'École française de Rome, maître de conférences à la Faculté des lettres de Toulouse, a su profiter d'indications à lui données par deux bibliophiles, et, dans un recueil de fragments de manuscrits, sont apparus les précieux feuillets qu'il cherchait. Une note en belle écriture du XIIIe siècle le renseignait sur le lieu de provenance : l'abbaye des Vaux-de-Cernai. Nous citons deux des titres

(1) Bibliothèque de l'École des Chartes. A la librairie d'Alphonse Picard, rue Bonaparte, 82, Paris.

renfermés dans cette note. *Liber Sancte Marie de Sarnaio..... Miracula Beate Marie Virginis in Carnotensi ecclesia facta vel ad laudem ipsius patrata et ibis scripto mandata.* — Livre de Sainte Marie de Cernay..... Miracles de la Bienheureuse Vierge Marie accomplis dans l'Église de Chartres ou opérés ailleurs pour sa gloire et consignés ic par écrit.

L'abbaye de Cernay, sur la limite du pays Chartrain, est tombée en ruines. Ses chartes (1), recueillies avec soin, nous apprennent que le pape Alexandre III, le pèlerin de Notre-Dame de Chartres, avait placé les religieux de Cernay et leurs biens sous la protection spéciale du Saint-Siège. L'hospitalité du Vatican pour les pages gothiques provenant de l'abbaye, a été un nouveau bienfait. — Puisque le souvenir d'un vieux couvent passe devant notre esprit, saluons-le d'un regret ainsi que tous les monastères antiques ou contemporains, asiles détestés par les Vandales de nos Révolutions, sans doute parce que là, à côté de la science, régnait la Charité avec ses immenses bienfaits pour le peuple, avec son immense pouvoir contre Satan.

M. Antoine Thomas rapporte approximativement à l'an 1210 l'époque où a été rédigé l'ouvrage qu'il tire de l'oubli. Quant à l'auteur, était-ce un chanoine de la cathédrale, ou un membre du clergé régulier, habitant Chartres ? Certaines phrases du texte favorisent cette seconde hypothèse.

Les récits offrent un véritable intérêt à plusieurs points de vue. Les littérateurs pourront y étudier un type de style légendaire aux 12e et 13e siècles ; ils aimeront la simplicité et la naïveté des récits, le mouvement des mises en scène, la peinture de luttes pénibles qui précédaient parfois dans une âme l'obtention d'une grâce. — L'historien sans doute ne compte point recueillir là d'autres faits que ceux qui lui ont été transmis par la traduction de Le Marchant ; il est possible toutefois qu'il y ait pour lui des surprises au milieu de détails que le poëte français négligeait volontiers ou rendait trop librement.

Mais un fait sur lequel le manuscrit de la traduction, visiblement modifié par une main étrangère, avait altéré la vérité, c'est la date de l'événement après lequel a été construite la cathédrale actuelle. MM. Rossard de Mianville et Chasles ont prouvé, par une longue et belle dissertation, que cette merveilleuse construction avait suivi l'incendie de 1194. Or notre texte latin leur donne raison dès le commencement du premier récit. Il n'y a donc plus lieu à controverse sur ce point important.

(La suite prochainement). A. F. G.

(1) Voir le Cartulaire composé d'après les chartes originales et enrichi de notes par MM. Luc. Merlet et Aug. Moutié. Typog. de Henri Plon, 1858.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Après avoir reçu les félicitations du Sacré-Collège à l'occasion de l'anniversaire de son couronnement, Léon XIII a prononcé un discours où il a parlé des graves difficultés qui portent atteinte à sa liberté et à son indépendance, et justifié de nouveau les craintes que doit inspirer le sort réservé au Pontife romain, pendant qu'on cherche par des expédients à calmer les inquiétudes des catholiques sur ce point.

Sa Sainteté a donné, par l'intermédiaire de son aumônier secret, Mgr Sanminiatelli, cent cinquante lits neufs et complets à autant de familles pauvres ; puis d'autres secours pour une somme de 10,000 francs.

— S. G. Mgr Lequette, évêque d'Arras, a fondé une messe quotidienne à perpétuité à l'autel de saint Benoît Labre, dans l'église de Sainte-Marie des Monts, où repose la dépouille mortelle du saint pèlerin français. Cette fondation a pour but d'assurer, dans la ville de Rome, près du tombeau de saint Benoît Labre, la prière perpétuelle *pour les besoins de la France et, en particulier, pour ceux du diocèse d'Arras.* La messe quotidienne ainsi fondée sera célébrée : les dimanches et jours de fête, à 9 heures, et, les autres jours, à 8 heures.

La franc-maçonnerie. — Il paraît que le titre de franc-maçon n'est pas un brevet dont il plaise à tout le monde de se glorifier. Un industriel très connu dans une grande ville du Midi de la France se croit obligé de défendre son honneur par la déclaration suivante :

« Depuis quelque temps déjà des bruits malveillants circulent sur mon compte, je tiens à les dissiper afin d'en arrêter les effets. Ils me seraient trop nuisibles à tous les points de vue pour que j'y demeure insensible. On a dit que j'étais *franc-maçon.* A cela je réponds sans hésiter : J'étais franc-maçon, mais lorsque l'Eglise s'est prononcée et que j'ai connu l'incompatibilité de ce titre avec celui de chrétien, j'ai sollicité mon *exeat.* Il m'a été donné le 7 avril 1875, après plusieurs années pendant lesquelles j'avais rompu toute relation avec la loge. J'ai en main et j'offre de les présenter à qui le désirera les pièces qui constatent la vérité de mon affirmation. J'espère donc, que désormais renseignés sur la portée des accusations dont je suis l'objet, vous voudrez bien m'accorder encore votre confiance... »

Dieu et l'Ecole. — L'amendement de M. Jules Simon qui avait fait prévaloir une première fois, dans la loi sur l'enseignement primaire, l'introduction de l'enseignement des « *devoirs envers Dieu et envers la patrie* » vient d'être rejeté par le Sénat. Il y a eu 123 voix pour et 167 contre. — Dieu biffé de l'enseignement et le prêtre mis à la porte de l'école ! N'est-ce pas le comble de l'apostasie ? Voilà la France au ban des nations chrétiennes.

MM. de Broglie, Chesnelong et autres ont vainement voulu préserver les pauvres enfants de l'*enseignement civique et moral* qu'on a inscrit dans la loi au lieu du catéchisme ; ils ont cité l'abus que Paul Bert a fait de ce nouvel enseignement dans un petit catéchisme d'un nouveau genre édité par lui..... Le ministre J. Ferry

a osé déclarer que le nom de Dieu serait, dans une loi, un danger pour la République.

Les paroles énergiques de MM. de Carayon-Latour et Lucien Brun contre une loi d'enseignement obligatoire qui menace les enfants d'athéisme, etc., etc., ont fait grande sensation. — Malgré toutes les protestations des catholiques la loi a été votée.

Principaux actes anti-chrétiens en ces dernières années. — Avant d'en arriver au vote dont nous venons de parler, la France a compté déjà bien des actes qui faisaient avancer l'œuvre de sa déchristianisation. Rappelons :

La suppression des aumôniers militaires ; — La suppression des lettres d'obédience ; — La suppression de la collation des grades par les jurys mixtes ; — L'abrogation des articles de la loi de 1850 en ce qui concerne la surveillance des écoles confiée aux ministres du culte ; — La réforme du conseil supérieur qui a servi à fermer les collèges tenus par les religieux et à traquer les religieux eux-mêmes, de chaire en chaire, de classe en classe ; — La création des lycées de filles ; — Le clergé expulsé des administrations de bienfaisance, en même temps que du conseil supérieur et des conseils académiques ; — L'abrogation de la loi de 1814 sur le repos du dimanche ; — La loi Rameau relative à la promiscuité des cimetières ; — Le droit d'outrage à la religion, reconnu par la loi sur la presse ; — Les congrégations dissoutes, leurs couvents assiégés, les religieux chassés de leur domicile ; — L'achèvement de cette sinistre proscription par le vote de mesures fiscales destinées à ruiner toutes les congrégations d'hommes et des femmes qui se consacrent au soulagement des misères humaines ; — Les sœurs chassés des hôpitaux ; — Les frères chassés des écoles. Et enfin, la prise en considération d'un projet d'abrogation du Concordat.

— Dieu nommé dans la prestation du serment au tribunal, c'était aussi une anomalie, paraît-il, pour les partisans dévoués de la R. F. et le Ministre de la Justice a changé cela. On ne sera plus obligé de jurer devant Dieu, si le projet passe.

— Et maintenant voici les actes solennels que viennent d'accomplir nos voisins :

En Angleterre, à la Chambre des lords, le comte de Redesdale a déposé un bill tendant à empêcher les athées d'être admis au Parlement et établissant que chaque membre des deux Chambres doit déclarer publiquement qu'il croit à Dieu tout-puissant. Le bill a été adopté en première lecture.

En Allemagne, la Chambre des députés a voté le crédit demandé pour l'établissement d'une légation prussienne près du Vatican.

Vœu des parents pour l'éducation religieuse. — Dans tout le ressort académique de Paris *huit* pères de famille seulement sur plusieurs milliers ont demandé pour leurs enfants l'éducation *sans Dieu*.

A Toulouse, sur douze cents élèves que compte le Lycée de cette ville, *un seul*, d'après le vœu de sa famille, ne recevra pas l'instruction religieuse. — Au Lycée de Nevers (250 élèves) tous les parents réclament l'instruction religieuse.

Le catéchisme en famille, le soir. — Dans le dispositif du mandement de Mgr l'archevêque de Rennes, l'article 4 est ainsi conçu :

« Dans plusieurs paroisses, les parents font réciter, à certains

jours, une leçon de catéchisme à leurs enfants, même à ceux qui ne fréquentent plus le catéchisme de la paroisse, et cette pratique est particulièrement utile pour ces derniers. Nous voudrions voir se généraliser dans tout le diocèse cette salutaire coutume, qui, aujourd'hui surtout, doit être considérée comme une nécessité. Cette récitation, à laquelle prennent intérêt tous les membres de la famille, peut se faire dans la soirée et surtout le dimanche, et il est à désirer que l'usage s'en continue, même après le Carême. Nous engageons MM. les curés à en faire l'objet d'exhortations spéciales. »

— A propos du catéchisme, nous lisons dans la *Semaine* d'Albi :

« Une personne pieuse de Loubers, près Cordes, a établi, avec l'agrément de M. le curé, deux prix de religion consistant en livrets de la Caisse d'épargne. Un de ces prix sera décerné aux enfants du petit catéchisme, et l'autre aux membres du catéchisme de persévérance. Tous les ans, au jour fixé par M. le curé, il sera tenu dans l'église une séance solennelle de catéchisme, et le pasteur de la paroisse, assisté d'au moins cinq notables de l'endroit, fera subir un examen de catéchisme aux candidats pour pouvoir décerner les prix aux plus méritants. »

— On voit avec stupeur se multiplier les vols sacrilèges et profanations d'églises ; les démolitions de croix ou de statues de la Sainte Vierge. Quand Dieu n'est plus compté pour rien dans la Société, à quel débordement de crimes ne doit-on pas s'attendre ?

L'Ecole libre. — Au moment où le Sénat, pris de peur par les menaces de révision que lui a lançées M. Jules Ferry, venait de chasser Dieu de l'école, les défenseurs des droits imprescriptibles du père de famille chrétien, faisaient au Cirque d'été une imposante manifestation : l'assemblée générale de l'Œuvre de l'enseignement chrétien. Discours de M. Chesnelong, M. Denys Cochin et M. Keller, vivement applaudis par les trois mille assistants. Quels beaux résultats déjà atteints à Paris ! Sur 134 écoles laïcisées, 126 immédiatement remplacées par des écoles congréganistes libres !

Alliance catholique. — Nous avons reçu le troisième bulletin de M. l'abbé Joseph Lémann ; il nous a fort édifié comme les précédents dont nous avons parlé dans la *Voix*. Celui-ci met sous les yeux du lecteur : 1° La force pacifique et rayonnante du Pape et des Evêques au milieu des écroulements de notre époque ; 2° L'appui que l'Alliance catholique a trouvé dans leurs bénédictions.

Parmi les lettres épiscopales qu'il cite, nous trouvons ces lignes de Monseigneur l'Evêque de Chartres : « Je bénis la publication que vous entreprenez pour la défense des droits de N.-S. Jésus-Christ. Oh oui, il faut que le nom de N.-S. Jésus-Christ soit aimé, loué, adoré, exalté ouvertement par toutes les nations de la terre. Il faut vivre de la vie de ce divin Sauveur, ou bien on est condamné à la mort. »

(Prix des bulletins de l'Alliance : 10 centimes. — Remises pour les libraires, 15 pour 12, etc. — Librairie de la Société bibliographique, rue Grenelle, 35, Paris.)

Tracts destinés au Clergé ; aux Mères chrétiennes ; aux Jeunes gens. — Voilà que les tracts se multiplient ; félicitons-en les auteurs et éditeurs. C'est l'apostolat de la presse catholique comme on le réclamait depuis longtemps. Nous conseillons de demander ces tracts au

Bureau des Etudes ecclésiastiques rue Turenne, 23, Paris. — Prix : 0,15 cent. la douzaine ; 1 fr. 25 le cent.

Nouvelle expulsion des Bénédictins. — Préfet, sous-préfet, commissaire, gendarmes, nombreux soldats, quelle force armée pour chasser quelques pauvres moines ! C'est le 22 mars que ce beau coup a été exécuté à l'abbaye de Solesmes. Le préfet et sa suite ont pénétré jusqu'au sanctuaire de l'église, et sur son ordre, les religieux ont été, un à un, violemment emportés par les gendarmes. Tous les bénédictins ont été ainsi mis à la porte de leur cher couvent. Pendant leur expulsion, ils chantaient le *Miserere*, les litanies, *l'Ave Regina*.

— Le duc de Norfollk, en Angleterre, a fait construire, au prix de plusieurs millions, un vaste monastère où pourront se réfugier, en cas d'expulsion, les religieux dès quinze ou seize Chartreuses qui existent en France. L'Angleterre s'enrichit de nos pertes.

La Mère Marie-Madeleine. — C'est une simple et merveilleuse histoire que celle de cette humble femme. Née vers le milieu du siècle dernier, dans un petit port de la côte Normande, elle vécut ses quatre-vingt-dix ans, sans jamais sortir du coin de province où Dieu l'avait placée, et sans y faire grand bruit ; mais, si retirée qu'ait été son existence, Julie Postel n'en fut pas moins un des instruments dont se servit la Providence pour réparer les ruines de la Révolution.

On l'a prouvé, et il est bon de le redire, la France avant 89, possédait une organisation scolaire très complète, sans qu'il en coûtat rien à l'Etat. Elle avait une école au moins par paroisse, 562 collèges fréquentés par 73,000 étudiants et 24 universités ; dans certaines régions, en Normandie par exemple, la moyenne des illettrés parmi les paysans était de 25 pour cent seulement. — Vint la Révolution, qui ne se contenta pas de proscrire les maîtres ; par deux décrets qui sont une de ses hontes, elle supprima les établissements d'instruction et confisqua leurs biens Après sept ans de république, Paris qui, sous l'ancien régime, comptait plus de 10,000 élèves dans ses écoles, n'en réunissait plus que 900 à peine ; c'était pis encore en province.

Les choses en étaient là quand Julie Postel se fit maîtresse d'école et fonda l'œuvre féconde qui, multipliant et les institutrices et les locaux, donne à l'heure qu'il est ce superbe résultat : 1,200 sœurs de sa congrégation instruisent 15,000 enfants dans 160 écoles, soignent 90 malades dans 3 hôpitaux, et élèvent dans des maisons spéciales 200 orphelines.

Comment cela s'est-il fait ? Tout simplement par le concours de deux forces invincibles, la toute puissance de la grâce de Dieu et l'humilité vraie d'une pauvre fille : c'est ce qu'expose avec un grand charme l'historien de la Mère Marie-Madeleine, et rien n'est touchant comme ces victoires de l'humilité : « Dieu est assez bon ouvrier pour faire d'excellente besogne avec de mauvais instruments » disait la fondatrice ; et en effet la besogne faite était excellente, et la congrégation grandit « sans autres rentes que les dix doigts de ses membres », car la règle voulait « que les sœurs pratiquassent la sainte pauvreté par nécessité autant que par vœu. »

Mais l'auteur ne se borne pas à faire connaître et aimer son héroïne, ce livre va plus loin : c'est une œuvre d'actualité qui résout

en passant plus d'un problème relatif à la question scolaire ; c'est une œuvre de justice qui venge les ordres enseignants des injures dont on les poursuit ; c'est une œuvre apologétique qui glorifie l'Eglise en signalant son zèle pour l'instruction des peuples. — Aussi nous croyons qu'on lira avec grande utilité la *VIE de LA MÈRE MARIE-MADELEINE* (Julie Postel), fondatrice des Sœurs de la Miséricorde des Ecoles chrétiennes, par l'abbé V. Postel, prélat domestique de Sa Sainteté. — Un vol. in-12 de 300 pages. — Prix : édit. ordinaire, 1 fr. ; édit. de luxe, 1 fr. 50. — Imprimerie de St-Augustin, Desclée, De Brouwer et Cie. — Lille, 26, rue Royale, — Bruges (Belgique).

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Beaux ornements et vases d'autel offerts par un prêtre dévoué au culte de Notre-Dame de Chartres.

Lampes. — 125 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Mars, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 74 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 33. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 1.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 314.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 187.

Nombre de visites faites aux clochers : 130.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Mars ont été consacrés 44 enfants, dont 15 de diocèses étrangers.

— Parmi les pèlerins de mars citons deux vieillards, un époux et son épouse, qui sont venus, le 5, de Paris pour célébrer leur cinquantaine de mariage et mettre la fin de leur carrière sous la douce tutelle de Notre-Dame de Chartres.

— Le 4 mars, samedi des Quatre-temps, Monseigneur a ordonné deux prêtres dans l'église de N.-D. de Sous-Terre : M. l'abbé Clerval, professeur au Petit Séminaire de Saint-Cheron, et M. l'abbé Leroy, professeur au Petit Séminaire de Nogent-le-Rotrou.

— Le 15 mars, fête de Notre-Dame de la Brèche, la procession traditionnelle a été favorisée par un temps magnifique. Monseigneur la présidait ; malgré son grand âge et la difficulté d'une longue marche en des rues fort escarpées, Sa Grandeur avait tenu à ne rien perdre de cette belle cérémonie, voulant solenniser, par un pèlerinage, le trentième anniversaire de sa préconisation. Il y a trente ans que S. S. Pie IX l'a proclamé évêque ; et c'était, par une coïncidence imprévue mais remarquable, le jour d'une des principales fêtes de N.-D. de Chartres.

Cette année, il nous a semblé que l'assistance à la procession ou du moins le nombre des spectateurs rangés le long des rues repré-

sentait un chiffre plus considérable que d'ordinaire. Mais nous ne pouvions nous empêcher toutefois de songer à l'affluence des siècles passés, affluence encouragée par l'indispensable participation de toutes les autorités de la ville à une solennité qui leur rappelait en même temps un miracle de la Sainte Vierge pour la délivrance de Chartres et l'héroisme des ancêtres morts en défenseurs d'une cause sacrée.

Dans la petite chapelle, très bien ornée, nous avons chanté, selon la coutume, la gloire de la Sainte Vierge en lui appliquant les versets de l'Ecriture qui convenaient à Judith ; et qui donc, dans l'assistance, n'a pensé à d'autres ennemis de Dieu, à l'armée d'un autre Holopherne dont la France demande maintenant à triompher par Marie ?

Le long du parcours la musique de l'Ecole des Frères alternait avec la psalmodie et les cantiques du cortège composé des confréries et du clergé de la ville. La grand'messe a eu lieu au retour dans la cathédrale.

Monseigneur s'est rendu de nouveau, mais en voiture, à la basse ville pour la cérémonie du soir ; l'oratoire de N.-D. de la Brèche et l'annexe qui lui sert de nef étaient remplis de monde. Trente enfants du quartier, quinze petits garçons et quinze petites filles, préparés *ad hoc* par une attention délicate du chapelain, s'approchèrent de Sa Grandeur, un bouquet à la main, et lui offrirent, à l'occasion de son trentenaire épiscopal, leurs gracieux hommages dont Monseigneur parut vivement touché. Ce sont aussi des enfants qui ont chanté le salut après un excellent sermon prêché par M. l'abbé Guérin, vicaire de la Cathédrale.

— La station quadragésimale, qui va bientôt finir, a été suivie à la cathédrale de Chartres avec un vif intérêt, et nous avons lieu d'en espérer beaucoup de fruits. Le R. P. de Bigault (et non de Bigot, comme on nous l'avait fait écrire au dernier numéro), se distingue par un riche fonds de pensées et une parole sympathique. Ses conférences spéciales pour les hommes et ses retraites aux dames, ont été particulièrement goûtées. Daigne Notre-Dame bénir d'aussi solides instructions inspirées par un zèle vraiment apostolique !

— Le mois de Saint Joseph, à la Crypte, a montré de nouveau quel accroissement prend dans les âmes la dévotion à l'admirable patriarche, patron de l'Eglise universelle. L'empressement à l'intérieur et aux abords de sa chapelle n'a pas cessé aux heures des messes, surtout les mercredis, jours des instructions données par les chapelains de N.-D. de Sous-Terre.

— Le 16 mars, à la fête de l'Adoration, dans l'église de Saint-Aignan, la piété chartraine s'est manifestée, comme toujours en

pareille circonstance, à la grande édification de tous. A la cérémonie du soir, beau sermon sur l'Eucharistie par le R. P. de Bigault ; salut en musique. La décoration du sanctuaire et l'illumination étaient d'un heureux effet.

— L'Annonciation n'est-elle pas la grande fête dédiée, à la Vierge druidique : *Virgini Pariturœ ?* Il ne faut donc pas s'étonner de la popularité dont elle jouit à Chartres. Que de communions, à la Crypte surtout, ce jour-là !

— L'Exposition des objets destinés à être distribués aux églises pauvres de la campagne par l'Œuvre des Tabernacles, a eu lieu les 11, 12 et 13 mars à l'évêché. Sous l'admirable impulsion qui lui a été donnée, cette Œuvre n'a pas tardé à prospérer parmi nous. Le nombre et le choix des objets du culte qui ont attiré tant de visiteurs, attestaient, aux yeux de tous, le bon goût et la générosité des personnes qui consacrent des offrandes, du temps et le travail de leurs mains, à l'ornementation des sanctuaires, pour la plus grande gloire du Dieu de l'Eucharistie.

— Tout ce qui rappelle le souvenir de l'illustre cardinal Pie doit être particulièrement cher aux enfants de l'Église de Chartres. Aussi que de personnes se sont arrêtées avec complaisance, auprès de la cathédrale, devant le nouveau portrait que l'art a donné du regretté Prélat ! Ces bustes plastiques, actuellement en vente à la librairie Durand-Pie, sont d'une parfaite ressemblance ; ils méritent d'être recherchés comme les récentes gravures représentant le grand évêque de Poitiers.

— L'Association de St François de Sales a donné le tableau de ses recettes et de ses dépenses pour l'année 1881. Le diocèse de Chartres y figure avec un chiffre de 2,617 francs 10 c. pour les recettes. Une somme de 1,375 fr. 40 a été allouée pour œuvres paroissiales, écoles et patronages ; sans compter 752 fr. 20 pour les livres.

— Nous sommes heureux d'apprendre que le diocèse de Chartres ne manquera pas de représentants au pèlerinage de Jérusalem, dont l'organisation s'achève en ce moment. On sait que le Saint-Père a encouragé ce pèlerinage par une touchante lettre adressée aux Pères Augustins de l'Assomption.

— Dans toutes les églises du diocèse la quête de Pâques sera faite au profit des séminaires, selon l'usage annuel.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Notre-Dame de Chartres tant de fois invoquée pour notre respectable pasteur, M. l'abbé D., l'a préparé à sa fin par les abon-

dantes grâces spirituelles qu'Elle lui a obtenues de son Divin Fils. Toutes les personnes qui ont pu s'entretenir avec le vénéré malade ont été édifiées au delà de toute expression, de ses admirables sentiments. « En le quittant, me disait un prêtre, je suis embaumé de tout ce qu'il m'a dit. L'action de la grâce est on ne peut plus sensible chez ce bon confrère ; c'est la récompense de sa dévotion à la Sainte Vierge. » — A un Jésuite qui le visitait, le patient s'exprimait en ces termes : « Si vous saviez, mon Révérend Père, comme c'est bon de souffrir, comme cela purifie, comme cela sanctifie ! » Pendant les quinze derniers jours de son existence, toutes ses pensées étaient si complètement tournées vers le bon Dieu et son éternité, que son âme ne semblait déjà plus être sur la terre. Aussi n'était-on pas surpris de l'entendre dire : « Il est doux de mourir ! »....

Tout en éprouvant une vive douleur de la perte que nous avons faite par la mort de cet excellent prêtre, nous avons à remercier le Seigneur des faveurs dont son âme a été l'objet. Aujourd'hui nous demandons, à son intention, une neuvaine et surtout le saint sacrifice de la Messe à l'autel de Notre-Dame de Chartres pour qui notre regretté doyen avait une dévotion si ardente.

(M. L. de P., diocèse d'Amiens.)

2. La grande consolation de notre deuil filial est de penser que Notre-Dame de Chartres a secouru, fortifié notre cher père à ses derniers moments. La précieuse parcelle de la grande relique chartraine que nous avons l'immense avantage de posséder était entre ses mains, pendant qu'il se sentait mourir ; il pressait pieusement sur lui avec le crucifix ce petit reliquaire du Saint Voile de Notre-Dame. La Très Sainte Vierge ne pouvait manquer de bénir, dans son passage à l'éternité, son fidèle serviteur que vous avez vu bien des fois si heureux de la prier dans ses pèlerinages à Chartres.

(J. P., au Mans.)

3. C'est avec bonheur que je peux vous apprendre le plein succès de nos prières communes; le dernier jour de la neuvaine nous avons été exaucés ; nous venons témoigner notre reconnaissance à N.-D. de Chartres. (Une abonnée à la *Voix*, S., dioc. de Saint-Claude.)

4. Nous avions demandé lampe et neuvaine, afin d'obtenir de Notre-Dame de Chartres qu'elle nous délivrât d'un procès injuste qui nous menaçait. Le procès n'a pas eu lieu ; une pièce importante qu'on a pu trouver le rend aujourd'hui impossible. Reconnaissance à Marie ! Une nouvelle lampe à son autel, s'il vous plaît !

(U. C. de S., dioc. du Mans.)

5. Je m'étais adressée à notre Bonne Mère de Chartres pour obtenir une grâce importante ; et je promettais, si j'étais exaucée,

de vous demander l'insertion de cette faveur dans la *Voix*. La Très-Sainte Vierge a béni mes désirs. Aujourd'hui j'accomplis ma promesse. Je vais faire dire une messe d'action de grâces.

(E. B. de X., dioc. de Chartres).

6. J'ose demander une petite place dans la *Voix de N.-D.* pour y déposer l'expression de notre gratitude et de notre reconnaissance envers la Très-Sainte Vierge et le glorieux Patriarche Saint Joseph après deux grâces obtenues.

(V. P., à Et., diocèse de Versailles, 9 nov. 1881.)

7. J'avais demandé avec confiance à N.-D. de Chartres de m'obtenir la grâce de bien passer mes examens. Je viens aujourd'hui vous demander une neuvaine de lampe, le succès ayant couronné mes petits efforts.

(L. du Pensionnat des Sœurs de St-Paul à I., dioc. de Chartres.)

— Nous avons reçu plusieurs lettres conçues à peu près dans les termes et arrivant de différentes directions après les examens, pour le brevet de capacité.

8. Ma petite fille, Marie, mourante quand je vous écrivais pour la recommander aux prières et abandonnée de trois grands médecins, a été merveilleusement sauvée, alors que déjà elle donnait des signes de la mort. J'en remercie Dieu du fond du cœur ; le père et la mère joignent leurs prières aux miennes ; veuillez être notre interprète aux pieds de N.-D. de Chartres et employer mon offrande en actions de grâces. (P. de P., diocèse de Paris.)

BIBLIOGRAPHIE

— **La Révérende Mère Jeanne Chézard de Matel** : *sa Vie, son Esprit et ses Œuvres*, par M l'aumônier d'une des maisons de l'Ordre du *Verbe-Incarné* ; 2 forts volumes in-8°. — Cet ouvrage est publié par souscription, au prix de 10 francs. S'adresser à Mme la supérieure du couvent du Verbe-Incarné, à Evaux (Creuse). On ne payera qu'après la réception des deux volumes.

Jeanne Chézard de Matel vivait dès la première moitié du XVII[e] siècle. Elle fut un des principaux ornements de cette époque si féconde en grands personnages. Ses vertus, ses écrits, les prodiges de sa vie et surtout la fondation de l'ordre des *Sœurs du Verbe-Incarné*, peuvent la faire considérer comme une émule des Thérèse et des Jeanne-Françoise de Chantal.

L'Ordre du *Verbe-Incarné*, rétabli après la grande Révolution, compte aujourd'hui un assez bon nombre de maisons qui sont dans les diocèses de Limoges, Bourges, Lyon et Galveston (Etats-Unis).

— **L'Attaque et la Défense** — *Luther et Loyola*, par Melle Marie Maugeret — (Le Mans. Librairie Leguicheux-Gallienne).

— **Notre-Dame de Lourdes** — *Impressions et Souvenirs*, par Alfred Monbrun. Chevalier de l'Ordre du St-Sépulcre. — Dédié à S. G. Mgr Fonteneau, évêque d'Agen, — Précédé de lettres et approbations de NN. SS les Archevêques et Evêques, etc. (Un beau vol. in-12 de 400 pages. Prix : 3 fr. 50.) Les 300 premiers souscripteurs l'auront, *franco* par la poste, à 3 fr. L'ouvrage sera mis sous presse aussitôt que l'on aura recueilli 500 souscripteurs. Envoyer un mandat-poste de 3 fr. à l'auteur M. Alf. Monbrun, à Bordeaux, rue de la Monnaie, 18.

— **Cent cinquante beaux Miracles de Notre-Dame de Lourdes**, recueillis d'après les documents les plus authentiques, par Mgr de Ségur. Deux forts et beaux volumes grand in-18 jésus. — Prix : 6 fr. (A la librairie St-Joseph — Tolra, éditeur, 112, rue de Rennes, Paris.

— A la même librairie : **Journal d'un Voyage en Italie**, *Impressions et Souvenirs*, par L.-G. de Ségur (Mgr de Ségur), attaché d'ambassade à Rome en 1842, publié par les soins et avec une Introduction du comte Ed. de Ségur-Lamoignon. Un très beau et fort volume grand in-18 jésus. — Prix : 3 fr. 50.

— **La Semaine Sainte** — Nous signalons aujourd'hui à nos lecteurs une édition des *Offices de la Semaine-Sainte*, plus belle que toutes celles que nous avons vues jusqu'ici, et imprimée par la *Société de St-Jean l'Evangéliste* avec tout le soin et tout le luxe qui porte si haut la réputation de ses *Missels* et de ses *Bréviaires*. Impression en rouge et noir, encadrements rouges, vignettes, têtes de pages, culs de lampe, tout est de bon goût et d'une exécution parfaite. Le texte latin, fort complet, est celui du *Missel* et du *Bréviaire* romain. La traduction française, exacte et facile, est mise en regard avec la traduction des rubriques, ce qui permet de suivre la cérémonie dans ses moindres détails. (Prix : broché, 4 fr. Société de St-Jean, rue Royale, 26, Lille.)

Aux ecclésiastiques, la même Société offre cette année : **L'Officium hebdomadæ sanctæ et octavæ Paschæ**, extrait du Bréviaire. Tous les prêtres qui ont pu apprécier la commodité des *Officia propria Passionis*, publiés séparément par la même Société, seront enchantés de pouvoir se procurer ce nouvel opuscule.

— **L'abbé Bonnel de Longchamp**, par le R. P. Durand de la Congrégation des prêtres du Saint Sacrement. 2e édition.
Cet ouvrage honoré de plusieurs approbations peut-être une lecture agréable et pieuse aux simples fidèles, mais elle convient spécialement aux élèves des séminaires et des *noviciats*, puisqu'elle confirme pour eux les plus salutaires exemples et les plus utiles enseignements — in-18 de 380 pages. Poussielgue, éditeur.

— Nous recommandons la **Bibliographie Catholique** (Prix : 15 francs). Revue critique des ouvrages de religion, de philosophie, d'histoire, de littérature, d'éducation, etc., destinée à toutes les personnes qui aiment bien à connaître les livres qui paraissent, soit pour les lire elles-mêmes, soit pour en permettre, en conseiller, ou en défendre la lecture. Paraissant le 15 de chaque mois. A Paris, rue Bonaparte, 82, au Bureau de la Bibliographie.

AVRIL 1882.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois d'Avril 1882.

Chaque semaine ou chaque mois, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux devant un crucifix, après la communion, de la prière: *En ego.*

1er avril, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sépulcre et de la T. S., au scap. bleu (moyennant visite à la Ste V. — j. au ch.)

2, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. bleu ; 3° p. le rosaire ; 4° p. la Conf de N.-D. de Chartres.

3, lundi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Propag. de la Foi ; 3° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)

4, mardi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'Archic. du S. C. de Marie (j. au ch.)

5, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. du Carmel ; 3° p. le scap bleu.

6, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Confr. du C. de Jésus ; 3° p. le scap. bleu.

7, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. les scap. rouge et bleu ; 3° p. une visite au reposoir. (La communion d'hier ou de Pâques suffit pour gagner les indulg. du vendredi et du samedi.)

8, samedi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. du *Souvenez-vous* (j. au ch.)
9, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. la Confr. du C. de Jésus ; 2° p. les Tert. Fr. ; 3° p. l'Archic. de St Joseph ; 4° p. le scap. bleu ; 5° p. le rosaire ; 6° p. les porteurs d'objets indulg.
10, lundi. — Ind. pl. : 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. l'Apost. de la prière (j. au ch.)
11, mardi. — Ind. pl. p. l'Archic. du S. C. de Marie (j. au ch.)
12, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.)
13, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. à genoux, devant le S. Sacrem., de la prière : *Regardez, Seigneur.*
14, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. rouge ; 2° p. l'Apost. de la prière (vend. au ch.)
15, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (comme au 1er. — j. au ch.)
16, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Espér. et de Charitté (j. au ch.)
17, lundi. — Ind. pl. : 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. la Propag. de la Foi (j. au ch.)
18, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Angele Dei* (j. au ch.)
19, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.)
20, jeudi. — Ind. plén. p. la récit. quotid. de la prière : *Loué et remercié.* (j. au ch.)
21, vendredi. — Ind. pl. pour le scap. rouge.
22, samedi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la T. S., au scap. bleu (comme au 1er. — j. au ch.).
23, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. du trisagion : *Sanctus ;* 3° du chapelet brigitté (j. au ch.)
24, lundi. — Ind. pl. : 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale ch. jour. (j. au ch.)
25, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.)
26, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. la récit. quotid, du *Regina* (j. au ch.)
27, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. du chapelet de l'Imm. Conc. (j- au ch)
28, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. rouge.
29, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (comme au 1er. — j. au ch.)
30, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'Archic. de St Joseph ; 3° p. les porteurs d'objets indulg.

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé Goussard,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-SIXIÈME ANNÉE

5e NUMÉRO — LA VOIX — MAI 1882

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

LA R. MÈRE THÉRÈSE-CAMILLE DE SOYECOURT, Religieuse de l'Ordre du Mont-Carmel (1).

La Mère Camille avait changé plusieurs fois de retraite, et vivait dans un complet dénuement. La R. Mère Nathalie, sa prieure, qui seule en connaissait le secret, eut bientôt à lui faire parvenir la triste nouvelle de la mort de Mme de Soyecourt : la noble prisonnière ayant succombé le 25 mars (1794) aux chagrins et aux privations de sa position. Sans avoir le temps de se recueillir dans sa douleur, la Mère Camille dut se rendre à l'hôtel de son père pour être présente à l'apposition des scellés. Le lendemain, elle courut aux Carmes pour voir M. de Soyecourt et s'entretenir avec lui de leur commune douleur, mais cette consolation lui fut refusée. Elle put cependant lui écrire et recevoir de ses lettres, et quand, le jour de Pâques 1794, le décret de l'exil des nobles fut promulgué, ce bon père lui conseilla de se retirer au château de Tilloloy où il se faisait l'illusion de pouvoir aller un jour la rejoindre ; mais l'humble religieuse préféra la ferme des Moulineaux près Paris : elle s'y serait un peu reposée de ses fatigues, si elle n'avait été contrainte de se rendre chaque jour pendant la grande chaleur, à une demi-lieue de sa résidence pour y porter son nom. C'était une mesure exigée par les tribunaux de sang qui régissaient la France ; ils voulaient être sûrs d'avoir toujours leur victime

(1) D'après sa vie écrite avec intérêt par l'auteur du mois du Sacré-Cœur — Vic, rue Cassette, 11, Paris

sous la main. Le séjour de la Mère Camille aux Moulineaux était semé de mille angoisses. Chaque jour d'effroyables récits venaient révéler à la pauvre fugitive les maux qui désolaient la France entière ; ce ne fut pas sans une vive émotion qu'elle avait appris successivement la fin tragique de Mme Elisabeth, (l'ange gardien du trône des lis) ; puis celle de ces admirables Carmélites de Compiègne dont les prières, le calme et la joie célestes, avaient eu le pouvoir d'imposer silence *à ces furies* de la guillotine, qui accompagnaient ordinairement de leurs clameurs insultantes les victimes dévouées à la mort. Neuf jours après ce dernier événement, Dieu allait demander à la Mère Camille le plus douloureux des sacrifices. Le 23 juillet, elle entendit crier sous ses fenêtres *la vente des biens du condamné Soyecourt.* A cet instant, son cœur fut atteint d'un de ces traits qui épuisent, selon l'expression de la Sainte Écriture, comme goutte à goutte le sentiment et la vie. Elle acquit bientôt la cruelle certitude du malheur qu'elle soupçonnait assez.

M. de Soyecourt avait été arrêté et incarcéré aux Carmes, le 12 février 1794 ; sa détention se prolongea jusqu'au 23 juillet de la même année, jour de la mort cruelle qui lui donna la liberté des cieux.

Trois jours après, la Ctesse d'Hinnisdal allait rejoindre son vertueux père ; ce nouveau malheur accabla la chère Mère Camille, sans cependant lui enlever ni son courage, ni sa touchante résignation.

Enfin le moment était venu où le Ciel allait frapper un grand coup sur une tête infiniment coupable.

La mort de Robespierre (9 Thermidor 1794), mit fin à cette ère de sang à laquelle son nom est pour jamais attaché. Les prisons furent ouvertes ; un commencement de liberté fut rendu au culte ; un décret permit aux nobles de rentrer dans leurs biens, et la France, sortant de sa stupeur, se prit à espérer un meilleur avenir.

La Mère de Soyecourt, autorisée par le Souverain Pontife Pie VI à jouir de ce qui lui appartenait, racheta l'ancien cou-

vent des Carmes afin de sauver cette sainte retraite d'une ruine complète. L'Église, qui gardait encore la trace sanglante des martyrs, des pontifes et des ministres du sanctuaire, fut bénite solennellement par l'Évêque de Saint Papoul, au milieu d'une grande affluence de monde : et M. de Pancemont ayant réuni près de lui les anciens prêtres de Saint-Sulpice, dont il était curé, mais où était installé un *intrus,* y faisait célebrer les offices avec beaucoup de pompe.

La Mère Camille désirait vivement qu'il fut permis aux Pères Carmes de rentrer dans leur demeure ; mais toute tentative à ce sujet étant impossible, elle fit disposer le monastère de manière à pouvoir offrir à ses sœurs un asile convenable. Rien ne saurait donner une idée de l'état du délabrement où était ce couvent. Il y avait tant de décombres qu'on se demandait comment poser les échelles. On balayait la neige dans l'intérieur de la maison comme dans un jardin..... La généreuse Carmélite ne recula devant aucun des travaux nécessaires pour faire changer cet état de chose. Elle s'occupa aussi tout particulièrement de la chapelle des *Martyrs* située au bout du jardin, dont les murs avaient été labourés par des balles et teints du sang de tant de courageuses victimes.

Jusqu'au mois de juillet 1830, on célébrait, le 2 septembre, dans l'église des Carmes, une fête dite de l'*expiation*, en mémoire du massacre dont ce jour était le funèbre anniversaire... Les temps ont bien changé !.....

Dans le partage des cellules qui fut fait à toutes les carmélites réunies autour de la Mère Camille, la fondatrice se réserva celle que son père avait occupée comme prisonnier ; et, bien qu'elle fut glaciale en hiver étant exposée au nord, elle l'occupa pendant quarante-cinq années, et ne la quitta que pour aller à l'infirmerie sur l'ordre du médecin.

Le Concordat ayant en 1812 rendu à l'Église cette existence légale qui lui permettait de rentrer, sinon dans ses biens, au moins dans le plus cher de ses droits ; — l'exercice libre et public du culte, — les prêtres si zélés qui avaient rempli aux Carmes les fonctions de leur saint ministère rentrèrent avec

leur chef dans l'église Saint-Sulpice, si longtemps privée de son pasteur légitime.

La mère Camille, nommée prieure de son monastère, s'efforça d'y réunir celles des carmélites qui n'étaient point de sa maison ; mais que la tourmente révolutionnaire avait dispersées. Plusieurs acceptèrent avec joie cette offre généreuse, et les sept prisonnières de Sainte Pélagie qui, après leur élargissement, étaient allées demander l'hospitalité au Carmel de Termonde, en Flandre, revinrent avec bonheur dans la patrie où elles furent reçues à bras ouverts par la Mère Camille.

Il serait impossible d'entrer dans le détail de toutes les œuvres qui, jointes au poids de l'autorité, accablaient la sainte fondatrice, éprouvée par des souffrances continuelles. Son grand cœur restait sans faiblir au niveau de l'épreuve, et sa vaste intelligence lui faisait conduire à bien toutes ses entreprises ; mais toujours simple et humble, elle rapportait à Dieu seul le bien qu'elle faisait, puisant dans sa constante union avec son Divin Maître le calme et la lucidité d'esprit qui ne l'abandonnaient dans aucune de ses actions.

Les supérieurs et les visiteurs de l'Ordre avaient une grande part à sa sollicitude. Les maisons qui tentaient de se rétablir furent aussi puissamment et constamment aidées par ses soins; et, avant sa mort, Dieu lui donna la consolation d'apprendre que plus de soixante monastères étaient en quelque sorte *ressuscités* de leurs propres cendres, répandant dans les villes où ils avaient repris la vie, le parfum de vertus des anciens jours. Ses aumônes franchissaient les mers et allaient soulager de pauvres prêtres exilés, tandis qu'en France elles soutenaient de pieux jeunes gens qui se disposaient à recevoir les ordres sacrés.

Pour tout dire en un mot, les secours sans nombre que reçurent de sa générosité les *indigents* du sacerdoce, les temples du Seigneur, les asiles de l'enfance, lui valurent le beau surnom de *Mère de l'Église*. Ce titre, elle devait le payer par la persécution et l'exil. Napoléon parvenu au faîte des grandeurs humaines n'était point encore satisfait. Au milieu

de l'enivrement de sa gloire, il avait signé l'ordre qui réunissait à son vaste empire les États Romains. Pie VII avait répondu à cet abus de la force par la seule arme qui fut en son pouvoir : l'excommunication. La Mère Camille fit copier et distribuer plusieurs exemplaires de la bulle du Souverain-Pontife, contre les ordres de l'Empereur ; elle fut ensuite compromise dans une lettre adressée d'Italie à Mgr Grégorio, alors prisonnier en France, et envoyée en surveillance dans la ville de Guise. Elle y reçut des autorités et des habitants un accueil auquel elle était bien loin de s'attendre, et son humilité s'effrayant de tant de témoignages de dévouement et de respect, elle sollicita et obtint une chambre dans l'hospice des Sœurs de Charité. Cependant sa santé s'altérant d'une manière sensible, le maire de Guise écrivit à Paris pour demander son retour dans cette ville, ce qui lui fut accordé.

La Mère Camille, de retour au milieu de ses chères filles, eut l'insigne faveur de communier de la main de Pie VII, transporté de Savone à Fontainebleau ; de plus, tenant à lui donner une marque d'estime particulière, il lui fit servir à déjeuner et lui présentant un des mets qui étaient sur la table il lui dit gracieusement : — « Je veux que vous puissiez dire que vous avez été servie de la main d'un pape. »

La vie de notre sainte Carmélite ne se rattachant plus à aucun événement politique, nous ne chercherons pas à faire l'historique des diverses révolutions qui vinrent encore agiter notre chère patrie ; et, passant à tire d'aile sur toutes ces phases si mouvantées et si diverses, nous dirons quelques mots de la grande détermination que prit, à l'âge de 87 ans, la vénérable Mère, de quitter avec ses filles le monastère des Carmes rempli pour elle de si chers et si douloureux souvenirs. — Cet acte héroïque couronne dignement cette longue vie dont la trame fut le sacrifice. — Le dernier Carme était mort à Versailles, des propositions faites en Italie et en Belgique avaient échoué, et cependant leur couvent n'était point approprié pour des religieuses tendant à l'entière application de leurs constitutions; la Mère de Soyecourt, après en avoir

longtemps conféré avec Mgr Affre, mit à sa disposition l'établissement des Carmes dont une partie devint le couvent des dominicains ; et l'autre fut consacrée à l'école normale ecclésiastique, autrement appelée maison des *hautes études* (1).

Mme de Soyecourt et ses filles dirent un courageux adieu à ces murs bénis qui les avaient abritées au sortir de leurs cruelles épreuves et, en entrant dans le nouveau Carmel préparé pour les recevoir, elles se rappelèrent ces consolantes paroles que Salomon adressait au Seigneur après la dédicace du temple de Jérusalem :

« J'ai sanctifié cette maison que vous avez bâtie pour mon nom et mes yeux et mon cœur s'y reposent à jamais. » C'est dans cette pieuse retraite que la vénérable Mère de Soyecourt exhala son dernier soupir, le 9 mai 1849, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, après avoir reçu, avec les témoignages de la plus tendre piété, tous les sacrements de la Sainte Eglise, en présence de ses chères filles dont elle avait fait pendant sa longue vie l'édification et la gloire.

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

LE LIVRE DES MIRACLES DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

(*Suite*).

Après avoir annoncé la publication du texte latin retrouvé au Vatican, nous espérons faire plaisir aux lecteurs en traduisant l'un des récits qu'il contient. Plus soucieux de l'exactitude que de l'élégance dans notre traduction, nous avons fait notre possible pour rendre toutes les expressions de l'original du treizième siècle.

— L'inénarrable miséricorde du Dieu Tout-Puissant qui a voulu la réparation du genre humain par le supplice de son propre Fils sur la croix, selon le texte sacré : « Dieu n'épargna point son propre Fils et le livra pour nous tous », a tourné ses regards vers les enfants des hommes pour voir s'il en est qui comprennent ou qui cherchent Dieu ; tous se sont détournés de leurs voies et sont devenus des serviteurs inutiles; il n'en est pas un qui fasse le bien, pas un seul. Ces cœurs si froids, elle a daigné les rappeler à l'ardeur de la divine dilection par la grâce du Saint-Esprit et la vertu des miracles ; miracles dont elle a favorisé non seulement les Prélats de l'Église, comme le Bienheureux

(1) Aujourd'hui ces bâtiments sont occupés par l'Institut Catholique.

Thomas, archevêque de Cantorbéry et maint autre, non-seulement de très nombreux princes comme Henri, roi d'Angleterre et ses fils, ou des personnages d'une classe moyenne, comme Saint Guillaume de Pontoise et autres dont l'énumération serait longue et difficile, mais aussi bien les personnes du dernier rang, comme les pauvres attachés à la culture de la terre; car éternellement se confirmera cette parole : « Je ne perdrai aucun de ceux que vous m'avez donné. »

Il arriva ainsi qu'à Sours, paroisse située à quatre milles environ de Chartres, au mois de juillet de l'an de grâce 1206, en la fête de Saint Germain, évêque et confesseur, un certain Guillaume, dit de Lavardin, pressé par la pauvreté, était à couper son avoine dans la première moitié de la journée. Des paroissiens du même lieu, venant à passer, lui dirent : « Qui te rend si hardi de faucher quand nous fêtons notre saint ! Dimanche dernier n'as-tu pas entendu notre prêtre défendre, sous peine d'excommunication, à tout paroissien de travailler aujourd'hui ? » — « Si Saint Germain, répond Guillaume, avait tout le pouvoir que prône notre curé dans notre église, il le manifesterait sur moi et sur ses autres paroissiens. » — Là-dessus les passants s'éloignèrent. A leur départ, Guillaume se sent du froid au cœur, du trouble dans ses membres, un ébranlement dans tout son corps..... Bientôt, arrivé à sa dernière poignée d'avoine, il veut déposer faucille et gerbe, mais il essaie inutilement de s'en débarrasser ; en vain des hommes vigoureux lui prêtent-ils secours ; la faucille reste attachée à sa main droite, et la gerbe à sa main gauche. Bouleversé, rempli d'effroi, Guillaume s'enfuit à l'église de Saint Germain ; on sonne les cloches, la foule s'assemble et crie : « Salut et honneur à notre Saint Germain ! » Puis, le cœur contrit et les yeux en larmes, on prie Dieu, sa glorieuse Mère, Saint Germain et tous les Saints pour la délivrance de Guillaume ; on continue ainsi toute la soirée et toute la nuit.

Le lendemain matin on célébra la messe, puis les clercs de la dite église, avec les paroissiens, tant hommes que femmes, se dirigèrent en masse vers la Cathédrale où ils conduisaient le pauvre perclus au milieu d'eux : « Aussitôt, ne cessait-on de répéter, aussitôt qu'il passera sous la châsse où repose la sainte chemise de Notre-Dame, il sera délivré. »

Or, le voilà près du maître-autel de l'église de Chartres ; il le baise maintes fois avec gémissements et pleurs, sans ressentir l'effet de la miséricorde du Sauveur ; le clergé et les laïques à genoux offrent leurs prières et leurs larmes au Seigneur et à la Sainte Vierge sans plus de succès ; alors s'élève un cri unanime : « Qu'il passe sous le reliquaire où est la sainte chemise de la glorieuse Mère de Dieu ! » On le fait ; Guillaume reste longtemps sous la Châsse et la grâce de la délivrance n'arrive point. Aussi chez lui quelle stupéfaction, quelle angoisse, c'est presque du désespoir ; et on l'entend dire à très haute voix : « Y a-t-il

quelqu'un d'assez sûr de sa vertu pour oser prier avec confiance le Dieu tout puissant, qu'il prie pour ce pauvre pécheur ainsi lié à cause de sa faute, au vu et connu de tout le monde. » Ses doigts étaient enflés et tout noirs. Chose étrange à dire et encore plus à voir, un chanoine de Chartres, homme pieux et craignant Dieu, le sieur Guillaume de Coltainville, et d'autres comme lui, en présence des nombreux spectateurs et devant l'autel Notre-Dame, essayèrent d'arracher à la gerbe au moins un épi ; vains efforts. Ce fut pour le chanoine et pour tous un nouveau sujet de douloureux étonnement : « Eh ! bien, s'écrie un diacre de Sours, nommé Gilon, vous tous, paroissiens et paroissiennes de Saint Germain de Sours, venus dans cette sainte église avec un cœur contrit et humilié, dans l'espoir de délivrer cet homme, voulez-vous retourner pleins de joie et de bonheur à vos foyers, ne doutez plus de la miséricorde divine, puisqu'elle demeure éternellement, comme dit le psalmiste : « Je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur », et allons confiants au lieu où les fidèles déposent les offrandes pour la réparation de cette basilique ; portons là notre espoir. »

On se rend donc devant la châsse de Saint Lubin où l'on se prosterne avec larmes et gémissements, en suppliant Dieu de manifester sa grâce sur le malheureux ; on s'adresse au Seigneur, à sa glorieuse Mère et à tous les Saints, surtout à Saint Germain, à Saint Lubin, et au bienheureux Thomas, martyr, dont plusieurs reliques reposent en ce lieu, savoir : une fiole de son sang et le couteau (ou glaive) qui a servi à son supplice. Le gardien des dites reliques touche avec le couteau la main qui serrait la faucille et aussitôt l'infirme voit ses doigts se détendre, et tout le monde de s'exclamer aussitôt : Gloire à Dieu au plus haut des cieux ! De même le couteau est approché de la main gauche et la gerbe se détache. Les cloches se font entendre et une joie immense remplit les cœurs. Prêtres, diacres et paroissiens rendirent gloire à Dieu, à la Sainte Vierge et à tous les Saints, et reprirent le chemin de leur demeure.

— Ce récit que le scepticisme orgueilleux de notre époque taxera sans doute d'exagération, mais que la foi des contemporains accueillait d'autant plus facilement que beaucoup des lecteurs d'alors avaient pu être témoins des faits, nous montre, entre autres choses édifiantes : 1° la rareté extrême des infractions à la sainte loi du dimanche et des fêtes d'obligation, et l'horreur générale qu'inspirait ce genre de faute ; 2° la charité fraternelle qui faisait de toute une paroisse une vraie famille, disposée à la pitié, au dévouement, à la prière commune pour quiconque de ses membres était atteint par le malheur.

L'abbé Goussard.

ENCORE LE PÈRE MILLERIOT (1)

En commençant le mois de mai il nous est doux de nous retrouver avec le bon Père Milleriot, l'ardent propagateur de la dévotion à la très Sainte Vierge Marie. Ainsi que nous l'avons promis à nos lecteurs, nous proposerons à leur édification plusieurs traits rapportés par le bon Père, et dans lesquels la protection maternelle de Marie ressort d'une manière sensible et bien propre à exciter notre confiance dans le *Saint Scapulaire* et la *Médaille miraculeuse :* engins bénis auxquels le bon Père avait recours avec tant d'efficacité.

Comme il donnait une retraite dans une prison, une femme vint le trouver au saint tribunal ; il la confesse et la revêt ensuite du scapulaire, lui faisant promettre de ne jamais le quitter. Quinze jours se passent, il retourne à la prison et trouvant la femme dans la cour :

« — Eh bien, mère, comment allons-nous ?

« — Très mal, mon Père..... Depuis que je ne vous ai vu je me suis pendue.

« — Pendue ma pauvre fille ! Eh ! quoi, fit le Père en souriant, pendue par le cou ?

« — Oui, mon Père, pendue par le cou ; si vous saviez comme ça fait mal.

« — Mais contez moi donc ça.

« — Voilà. Coupable d'un léger vol, j'étais condamnée à un mois de détention. Aussitôt confessée, je rentre parmi mes compagnes, je me vois accusée d'une infamie. Moi, m'écriai-je, coupable d'une pareille chose, vous êtes des abominables ! Puis, dans un moment de désespoir, je cours pour me jeter dans le puits de la cour ; on m'arrête : épiant un moment favorable, je m'échappe, je monte au grenier et je me pends à un gros clou ; déjà j'étouffais ; je tirais la langue (qu'on nous pardonne cette citation littérale), lorsque, pensant à mon scapulaire, j'élève mon cœur à la Sainte Vierge. Tout à coup la corde casse et je tombe sur mes pieds. »

Eh bien ! ma fille, dit le Père à son tour, s'il en est ainsi, vous devez *un beau cierge* à la Sainte Vierge.

« La pauvre femme fut, comme on peut bien le penser, guérie de l'envie de se pendre. »

Le Père Milleriot avait aussi l'histoire de *son noyé* à mettre en regard de celle de sa *pendue*. L'homme qu'il appelait ainsi, après *son accident*, ayant failli gravement à l'honneur, redoutait les poursuites de la justice et s'abandonnait au désespoir. Le Père Milleriot, auquel il ouvrit son cœur, le soutint quelque temps par la fréquen-

(1) Sa vie écrite par le Père Clair est à sa 16[e] édition (Palmé, éditeur). C'est à cette intéressante biographie que nous avons emprunté ces extraits.

tation des sacrements ; mais un jour tous ses efforts se trouvèrent inutiles. Il aborde le Père et lui dit :

« — Mon Père, c'est pour la dernière fois que je viens, vous ne me reverrez plus.

— Au moins, mon ami, accordez-moi une grâce, je vais vous donner un scapulaire, promettez-moi de ne le quitter jamais.

« — Mon Père, je vous le promets, vous avez été si bon pour moi !.....

Il s'en va et le Père de se dire *in petto :* « mon ami, je te tiens. Tu peux te tuer si tu veux, tu n'en mourras pas. »

Le lendemain, sa tante accourt :

« — Mon Père, dit-elle, votre homme est mourant. Hier il s'est jeté dans la Seine et s'y est repris à deux fois ; il ne sait pas nager et il n'a pu se noyer ; mais il a gagné une bonnne pleurésie, venez vite ». Le Père y court, le confesse et lui fait recevoir les derniers sacrements... Quelques jours après, *le noyé* revient le revoir avec un visage rayonnant et le cœur rempli de reconnaissance envers la puissante protectrice dont il portait le saint habit.

— Un enfant de quatre ans reçoit la Médaille miraculeuse. Le jour suivant il tombe du quatrième étage sur le pavé ; deux heures après il courait dans la rue. Sa mère était protestante ; pleine de reconnaissance pour la Sainte Vierge, elle s'est faite catholique.

— Un jeune homme de vingt-deux ans, pénitent du Père Milleriot, tombe d'un sixième..... le lendemain il reprenait son travail. Il portait également la Médaille.

— Six soldats, avant de partir pour la guerre de Crimée, assistent à l'une des réunions d'ouvriers du Père Milleriot ; il leur donne à chacun une médaille miraculeuse en ajoutant qu'elle leur portera bonheur. Ils partent, ils prennent part aux plus chaudes affaires de cette terrible campagne, ils voient tomber autour d'eux une multitude de leurs camarades, et ils reviennent tous les six sans une *égratignure* — (Textuel.)

Terminons ces citations que nous pourrions prolonger encore, s'il ne fallait se restreindre, par deux faits d'un ordre supérieur : la conversion des âmes étant bien au-dessus de la préservation des maux qui n'atteignent qne les corps.

Le Père Milleriot prêchait une mission de campagne. Un jeune homme vient prendre son paquet, il lui remet une médaille de l'Immaculée-Conception pour lui ; et trois autres, pour chacun de ses frères, exigeant la promesse qu'ils la porteront tous. La mission s'ouvre, et dès le soir, le jeune homme aborde le Père et lui dit :

« — Mon Père, je vous prie d'entendre ma confession. Depuis ce matin votre médaille me dit : *va te confesser, va te confesser.*

« — C'est bien, mon ami, mais il faut aussi m'amener vos frères.

« — Mon Père, je tâcherai.

« — En effet, un second et un troisième sont fidèles au rendez-vous.

Restait le quatrième un peu rétif. Néanmoins, bon gré, malgré, ses frères l'amènent et le poussent dans le confessionnal.

« — Mon *Père, v'là le quatrième, chargez-vous en !*

La tâche était légère. Le jeune homme se laissa faire, et des quatre il ne fut pas le moins content. »

Un homme distingué par son savoir et par sa naissance, était sur le point de mourir dans un âge fort avancé. Le digne curé de la paroisse se hâta de le visiter.

« — Monsieur le Curé, lui dit le malade, je vous remercie de votre zèle, mais je n'ai pas la foi, je suis voltairien. »

Le bon pasteur se retire en pleurant. Il essaie une seconde visite.

« — Monsieur le Curé, je vous prie de ne plus revenir. » On a recours à notre intrépide apôtre. — « Père, lui dit-on, si vous y alliez ?.....

« — Moi, après que le saint homme a échoué ? Impossible ! Mais si vous voulez m'aider, je vais envoyer au mourant une personne qui n'échouera pas.

« — Et qui donc ?

« — La Sainte Vierge.

« — Et comment ?

« — Faites porter cette médaille à M. de ***, comme moyen de guérison, en lui suggérant simplement de s'unir aux prières qui seront faites à son intention.

« — Il ne voudra pas .....

« — Famille chrétienne, si tous ensemble, vous ne parvenez pas à lui faire porter cette médaille, je dirai que vous n'avez pas d'esprit. On voulut *avoir de l'esprit ;* on parvint à faire agréer le précieux objet. « C'était ce que j'attendais, » dit le Père dans son récit. « J'étais le condisciple d'un parent du malade, j'obtins de ce dernier d'être reçu comme un ami.

« J'arrive au salon. Les dames présentes s'inquiètent. Mais mon Père, comment allez-vous vous y prendre ?

« — Comment ? La chose et à moitié faite. Précédez-moi et vous allez être témoins d'une petite scène de cœur.

« J'entre et je remercie tout d'abord le malade de l'honneur qu'il me fait en me recevant. Je le félicite de ses nobles sentiments et de sa bienfaisance pour les pauvres, qui m'était connue. Peu après à un signal convenu, on me laisse seul avec lui, et, me sentant appuyé par la Sainte Vierge, je lui fais quelques questions aux-

quelles il répond avec la simplicité d'un enfant. Enfin, poussant ma pointe, j'obtiens une confession très suffisante, relativement à son état. Alors je fais rentrer la famille.

« — Eh bien ! cher Monsieur, dites aux personnes ici présentes si vous êtes content.

« — Très content.

« — Avons-nous fait ensemble une bonne petite confession ?

« — Certainement.

« — Eh bien, vénérable ami, permettez-moi ce mot, nous allons achever de vous sauver en vous faisant recevoir le plus grand médecin, le bon Dieu.

« — Très volontiers.

« — Et nous allons vous accorder un privilège que ces dames et moi n'avons pas ; vous allez communier sans être à jeun. Et pour ce faire, vous recevrez les Saintes-Huiles pour le corps, et la Sainte Eucharistie pour l'âme.

« — Tout ce que vous voudrez.

« Le tout se fit avec une grande édification pour les assistants. Le malade gardait toute sa présence d'esprit. Peu après, il perdit connaissance. J'y retournai le lendemain, il était dans le même état.

« — Je vais lui faire recouvrer la connaissance, dis-je aux parents. M. de M***, me reconnaissez-vous ?

« — *Parbleu*, si je vous reconnais !

« Je lui suggère les sentiments qui doivent animer un chrétien à ses derniers moments, et je lui donne l'indulgence plénière. Le jour suivant il était mort — »

En rappelant ses propres souvenirs, quel est celui d'entre nous qui ne pourrait citer quelque fait prouvant combien le tutélaire patronage de Marie est aussi un puissant *antidote* contre le péché ; car si la Vierge sans tache aide le pécheur à se convertir, elle aide également le juste à persévérer. Invoquons-la dans tous nos périls ; et, à cette époque troublée où nous voyons les principes du beau, du bon et du vrai attaqués de toutes parts, refugions-nous par la prière dans les cœurs de Jésus et de Marie, dans lesquels nous trouverons force, lumière et consolation.

C. de C.

DONS DE DIEU AUX PETITS ENFANTS

Le R. P. Emonet, de la Congrégation du Saint-Esprit, prêchant dernièrement à l'église de N.-D. des Victoires, a fait admirablement ressortir le rôle des enfants dans la conversion des peuples. Après avoir dit le genre particulier d'apostolat auquel sont employés les enfants rachetés de l'esclavage sur la terre d'Afrique, le missionnaire a parlé des pays infidèles en général ; il a présenté les millions

d'enfants qui sont partis pour le ciel après le baptême, comme puissants intercesseurs pour le salut de leurs familles, pour la conversion de toute une contrée. Le trait suivant a vivement ému l'auditoire.

« ..... Parmi les tout petits enfants, il en est parfois que Dieu prévient de grâces vraiment extraordinaires ; il en fait de grands saints à un âge où d'ordinaire la raison ne s'est point encore fait jour à travers les langes qui la retiennent captive. Au rang de nos martyrs les plus intrépides et les plus illustres, n'avons nous pas des enfants de trois et de six ans.

« Dans le cours de nos missions, j'ai rencontré un petit enfant mort dans des sentiments de foi et de piété tout à fait surprenants. Il se mourait d'une maladie aiguë qui le faisait horriblement souffrir. De nombreux amis environnaient le lit du petit moribond, cherchant à consoler sa pauvre mère (son père n'avait jamais eu le bonheur d'être catholique et il était mort). Sentant son dernier moment arriver et oubliant ses terribles souffrances, notre petit prédestiné dit à sa mère : « Maman, mets-moi à genoux sur mon lit. » Cette mère chrétienne s'empresse d'accéder au désir de son ange, qui joint alors ses petites mains, lève les yeux au ciel et dit aux assistants : « Priez tous. » On récite un certain nombre de fois l'Oraison dominicale et la Salutation angélique. Puis la mère se met en devoir d'étendre de nouveau le malade sur son lit. « Non, s'écrie-t-il, non, je veux mourir comme çà, priez encore. » Toute l'assemblée se mit à pleurer ; la mère, étouffant de sanglots, dut se faire remplacer par une amie dans son pieux et maternel office. Les prières continuèrent au milieu de larmes d'attendrissement. Quand l'enfant put être étendu sur sa couche, son âme avait déjà pris place au milieu des anges. »

Voilà l'œuvre de la grâce dans les âmes innocentes. Quel malheur que tant de parents et tant de maîtres ne comprennent rien à de telles merveilles ! A cause de leur ignorance et de leur insouciance religieuse, les bienfaits divins restent trop souvent stériles ; on voit les ronces à la place des fleurs dans le champ si méconnu de l'éducation. Nous ne parlons pas des semeurs impies qui veulent y jeter à pleines mains l'ivraie maudite. Les familles n'auront jamais assez de larmes pour pleurer sur leurs enfants ainsi traités. A. F. G.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Présentation au Vatican de M. Schlœzer, ambassadeur d'Allemagne auprès du Pape — puis réception du roi de Wurtemberg, dont on a annoncé la conversion au catholicisme — Par une lettre que le grand duc Wladimir de Russie a apportée au Saint-Père, l'empereur schismatique de Russie reconnaît qu'il faut désormais laisser une grande tolérance au catholicisme parmi ses sujets polonais et autres. — Députation irlandaise venue à Rome pour remercier Léon XIII d'avoir créé cardinal l'archevêque de Dublin.

— Parmi les cardinaux préconisés au Consistoire dernier, la France chrétienne a été heureuse de compter un de ses plus illustres enfants : Monseigneur Lavigerie, archevêque d'Alger, administrateur apostolique de la Tunisie, délégué apostolique pour les missions du Sahara, du Soudan et de l'Afrique équatoriale.

Une brochure, actuellement en vente aux bureaux de l'Œuvre des Ecoles d'Orient, rue du Regard, 12, Paris, donne de longs et intéressants détails sur la personne et les œuvres du vénéré Prélat ; après l'avoir lue, nous avons compris mieux encore ses titres à la dignité cardinalice.

Mgr Lavigerie rappelle par plusieurs côtés de sa vie apostolique les grandes et saintes figures de Saint François-Xavier et de Saint Vincent de Paul.

Aussi l'approbation du choix de Sa Sainteté n'eut qu'un immense applaudissement sur les deux continents et le *Journal des Débats*, du 30 mars, dit : « Mgr Lavigerie a fait plus en Tunisie pour la France que les généraux de nos armées. » Le cardinal Pie auquel il succède lui écrivait le 27 mai 1879 : « Cette pourpre dont je suis honoré aujourd'hui, l'Eglise vous la doit, Monseigneur, et vous la donnera. »

La Loi de malheur. — Les Conseils généraux de plusieurs départements ont émis des vœux contre la loi d'enseignement primaire, que nous appelons : loi athée, ou loi de malheur. Des Comités se constituent de toutes parts pour la fondation et le soutien des Ecoles libres. Les protestations de l'épiscopat se multiplient contre la loi du 28 mars. S. E. le cardinal de Paris a répondu aux instituteurs congréganistes qu'ils devraient continuer à faire les prières et le catéchisme. Cette lettre est l'objet, de la part de la presse républicaine, de commentaires qui ne sont pas de nature à diminuer les appréhensions des catholiques. Il résulterait de l'appréciation de ces journaux qu'il y aurait interdiction légale aux instituteurs des écoles publiques de donner tout enseignement religieux, *même en dehors des classes.* Les catholiques n'exagèrent donc point quand ils se montrent effrayés des conséquences de cette loi et cherchent les moyens pratiques de soustraire leurs enfants à sa pernicieuse influence.

Nous avons lu déjà plusieurs des protestations rédigées par des pères de familles en différents départements. Quelle énergie de conviction et de parole ! Celle du département de l'Hérault se termine ainsi :

« Ils (les signataires) protestent de toute la force de leur conscience outragée.

« Comme Français, comme chrétiens, ils refusent de se rendre complices des conséquences qu'entraînerait la mise à exécution d'une loi qui supprime l'autorité des pères de famille, viole les libertés les plus sacrées et préparerait par l'instruction athée des enfants d'irrémédiables catastrophes.

« En conséquence ils se déclarent disposés à affronter toutes les poursuites, condamnations et violences qu'on voudrait leur faire subir plutôt que de laisser inculquer à leurs enfants des principes contraires à la loi de Dieu et aux commandements de son Eglise. »

(Suivent les signatures).

Lourdes. — Un pieux pèlerin de la république de l'Equateur (Amérique du Sud), M. l'abbé Nicanor Corral, chanoine de Guyaquil, a été guéri à Lourdes, le saint jour de Noël, d'une oreille sourde depuis trente ans. Chaque jour, à genoux à la grotte, tenant à la main un cierge allumé, il récitait le saint rosaire. Puis il allait à la fontaine injecter de l'eau dans son oreille sourde, qui enfin s'est ouverte.

Le matin même de la fête de la Purification, Notre-Dame a, on peut presque dire, *ressuscité* un prêtre malade, condamné sans espoir,

M. l'abbé Félix Buurmans, vicaire à Saint-Joseph d'Anvers en Belgique. Il était venu à Lourdes pour obtenir la grâce de sa guérison, ou celle d'y mourir. Au départ d'Anvers, tous lui disaient : « Adieu et au revoir en paradis. » Arrivé à Lourdes, il s'est plongé trois fois dans la piscine ; la troisième fois il a senti comme un déchirement dans la poitrine, et il s'est écrié : « Je suis guéri. » Ce qui s'est trouvé vrai. — M. l'abbé Buurmans a voulu faire son pèlerinage d'action de grâces à Notre-Dame de Chartres à son retour du midi ; nous avons conversé avec lui et nous avons pu admirer sa bonne santé, contrastant singulièrement avec son état antérieur décrit par les Annales de Lourdes qui ont raconté au long cette sorte de résurrection.

Vingt-deux prêtres dans une même famille. — Un correspondant de la *Semaine de Poitiers*, écrivant un article nécrologique sur M. l'abbé Cotillon, aumônier de l'hôpital de Niort, exprime des considérations et signale un fait qui doivent trouver place dans notre bulletin d'œuvre cléricale. Nous extrayons de son récit le passage suivant :

« .....Nous ne croyons pas nous éloigner de la vérité en constatant ici un fait que confirme l'expérience. La fleur de la vocation ecclésiastique que le bon Dieu laisse tomber où il lui plaît, cette fleur parfois si fragile, ne se développe et ne s'accroît que sous l'influence du cœur maternel. Elle a besoin de ces chaudes émanations et de cette touche délicate, dont ce cœur a seul le secret. C'est au prêtre sans doute qu'il appartient de cultiver la fleur en ces jeunes Samuels ; mais la vocation semble toujours le fruit des prières d'une mère chrétienne, quand elle n'est pas la récompense de ses vertus.

Julie Réthoré, devenue Madame Cotillon, était douée d'une nature d'élite. Ses traits portaient un cachet de distinction, de finesse et de bonté, dont avait hérité surtout son fils Julien. Elle eut douze enfants, dont six moururent en bas âge. Parmi les survivants Dieu prit pour lui les deux aînés : c'était son droit, et ce choix fut considéré comme un grand honneur par la famille, mais principalement par la mère. Non-seulement elle ne s'opposa point à la vocation de ses fils, mais sitôt qu'elle en eut remarqué les germes, elle se plut à les encourager, et par la douce influence de sa piété elle aida à leur développement.

Le père, ouvrier très chrétien, secondait selon son pouvoir l'action maternelle.

Cette famille était une pépinière bénie, et sa fécondité ne semble pas devoir cesser longtemps encore de donner aux autels de nouveaux serviteurs. Jusqu'à ces dernières années le diocèse de Poitiers a compté jusqu'au nombre de vingt-deux les prêtres appartenant à cette famille privilégiée. L'un d'entre eux, et le plus connu, est le vénérable Père Baudry, aujourd'hui bénédictin, qui, au Petit comme au Grand-Séminaire, a su façonner tant de générations sacerdotales..... »

Œuvre de Notre-Dame des Prêtres. — Une association de prières pour la sanctification des prêtres est canoniquement érigée à la chapelle du Sacré-Cœur de Jésus de l'église abbatiale de Lérins.

Plusieurs ordres religieux lui ont octroyé des lettres d'affiliation, la faisant ainsi participer à leurs prières et suffrages.

NN. SS. les évêques et les prêtres, soit séculiers, soit réguliers, peuvent seuls faire partie de cette association.

Le but de l'association est d'obtenir du Sacré-Cœur de Jésus la sanctification des prêtres, et de procurer par ce moyen la conversion des pécheurs, le triomphe de l'Eglise et le salut du monde.

Pour y être admis, il suffit de donner son nom, ses prénoms et ses titres au P. directeur, et de réciter, chaque jour avant la célébration de la messe, la prière liturgique : *O Mater pietatis et misericordiæ Beatissima Virgo*, etc.

On adresse les lettres au Révérendissime abbé de Lérins.

Tous les associés reçoivent, après leur inscription, un billet d'agrégation. Ce billet renferme les prières : *O Mater pietatis... O Jesu, nos sacerdotes...*, et les indulgences accordées à l'œuvre. De très précieuses faveurs pour bénédictions avec indulgence et autel privilégié, leur sont accordées.

Les douloureuses circonstances des temps que nous traversons donnent une importance exceptionnelle à cette pieuse association ; c'est aussi la pensée de N. T. S. P. le Pape ; car Sa Sainteté a daigné se faire inscrire elle-même en tête de l'œuvre et lui accorder plusieurs autres privilèges. L'Œuvre compte actuellement environ sept mille membres, au nombre desquels figurent près de cent prélats.

— Le savant abbé Moigno, chanoine de Saint-Denys, docteur de Saint-Thomas-d'Aquin, etc., vient de recevoir de Sa Sainteté Léon XIII un nouveau témoignage de haute approbation pour ses importants travaux. Le Saint-Père se réjouit de voir les ouvrages de M. Moigno, et particulièrement la grande collection du célèbre journal scientifique le *Cosmos-les-Mondes* prendre place au Vatican, et prie Dieu d'accorder à l'auteur forces et assistance pour la continuation de travaux qui lui font si bien mériter de la Religion.

Nous lisons dans les MISSIONS CATHOLIQUES *(Bulletin hebdomadaire de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Lyon, rue d'Auvergne, 6. Prix : 10 fr.; Union postale, 12 fr.)*

Indo-Chine. — A Saïgon, capitale de la Cochinchine française, le Conseil colonial a refusé de voter la subvention accordée jusqu'ici au clergé. Le vicaire apostolique Monseigneur Colombert, évêque de Samosate, a été obligé de mettre sa voiture en loterie pour se créer les ressources indispensables. Tout récemment, dans la même ville, l'autorité expulsait des écoles publiques les frères des écoles chrétiennes, si éminemment français d'origine et de cœur. En même temps, presque à la même heure, le gouvernement anglais de Hong-Kong, en Chine, inaugurait solennellement une école subventionnée dont la direction était confiée aux fils du vénérable de la Salle.

États-Unis. — Le 15 mars dernier, septième anniversaire de l'élévation au cardinalat de S. Em. Mgr. Jean Mac-Closkey, archevêque de New-York, toute la presse protestante de cette ville a adressé au vieil archevêque de cette ville avec une unanimité touchante, ses félicitations lui souhaitant bonheur, santé et longue vie.

Le *Freeman's journal* commente dans un brillant article cet accord de la presse non catholique et fait ressortir le contraste entre la protestante Amérique félicitant un prélat et l'Italie insultant le vicaire de Jésus-Christ.

Les Catéchistes volontaires. — Mme de Mac-Mahon et Mme la marquise de la Panouse se sont établies catéchistes volontaires ; elles recueillent dans leurs maisons les petites filles chassées de chez les Sœurs de la paroisse de Sainte-Clotilde. En attendant qu'une école libre soit ouverte, on fait la classe à ces enfants trois heures le matin et trois heures le soir.

Que l'apostolat du catéchisme se généralise partout ! L'Eglise fait appel à tous les dévouements chrétiens pour cet enrôlement.

Nous rappelons à cette occasion les intéressantes et utiles brochures de M. le chanoine Baunard publiées à la librairie Lefort de Lille sur ce sujet : les *Catéchistes volontaires*, appel aux catholiques..... Nous croyons que ses exhortations puissantes continueront de provoquer bien des dévouements pour l'éducation religieuse des enfants plus que jamais exposés à l'oubli de Dieu.

Les Vêpres Siciliennes. — Les révolutionnaires de Sicile ont voulu donner un éclat extraordinaire à la célébration du sixième centenaire des Vêpres Siciliennes, fin de mars. Ils ont saisi cette occasion d'exhaler leur haine contre la France, surtout contre l'Eglise et contre la papauté. Les évêques de Sicile ont écrit une lettre de protestation au Souverain Pontife.

Une belle réponse. — Un juge de paix, fort honnête homme, estimé et considéré de tous les partis, à cause de cela et aussi à cause de sa situation personnelle, n'a pas été révoqué. Il y a quelques jours, on vint lui dire, de la part du sous-préfet, qu'il devait faire enlever le crucifix qui se trouvait dans la salle des audiences. « Si je reçois un ordre écrit, je m'y conformerai, répondit-il, mais je vous préviens de ce qui se passera : le curé, sur ma demande, viendra lui-même prendre l'image du Christ, il la transportera à l'église ; je l'accompagnerai en robe, suivi de mon greffier, de l'huissier audiencier et de tous les notables du canton. Maintenant que M. le sous-préfet est prévenu, il peut faire ce qui lui convient. »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Une riche garniture d'autel qu'une dame de Chartres, maintenant décédée, a brodée pendant sa longue maladie — Une belle robe destinée à la statue de N.-D. du Pilier, et offerte par une communauté de Paris — Plusieurs cœurs — Une offrande d'un genre exceptionnel pour le service divin, savoir : du vin de messe offert par une famille de Marseille.

Lampes. — 94 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Avril, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 69 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 6. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 331.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 523.

Nombre de visites faites aux clochers : 235.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Avril ont été consacrés 55 enfants, dont 14 de diocèses étrangers.

— Si, dans la plupart des villes de France, on a constaté un accroissement notable pour l'assistance aux offices et même les communions, le jour de Pâques, nous croyons que la ville de

Chartres n'est pas restée en arrière de cet heureux progrès. Quel grand spectacle offrait ce jour-là notre vieille basilique, remplie de fidèles et retentissant de belles harmonies pendant l'office divin ! Monseigneur a parlé après l'évangile dans le chœur capitulaire, et son instruction sur les sentiments du vrai chrétien en pareil jour s'est terminée par un appel chaleureux aux pères de famille en faveur de l'éducation religieuse. — Le soir, le R. P. de Bigault a couronné par un beau discours la station quadragésimale. Cette dernière instruction a été une des plus remarquées, ainsi que la conférence donnée aux hommes sur la confession le mardi-saint.

— Les exercices du mois consacré tout spécialement au culte de la Sainte Vierge vont être suivis cette année avec plus de dévotion que jamais, nous l'espérons. Les âmes sont si tristes en face des évènements actuels, et l'on doit si bien comprendre qu'il n'y a pour nous d'espoir que dans le secours céleste ! Or Notre-Dame se présente à nous comme la médiatrice bien aimée entre le Seigneur et la terre ; elle est la Toute-Puissance suppliante, et les jours de mai sont les jours de grandes audiences et d'exceptionnelles faveurs à la cour de cette Reine auguste.

Le mois de Marie sera prêché, à la cathédrale de Chartres, par le R. P. Yves, de l'ordre des Capucins.

Les personnes qui ne pourront participer à des exercices publics chercheront de bons livres, de pieuses lectures en rapport avec la circonstance. Nous pourrions en indiquer beaucoup ; il y en a de longues listes sur la plupart des journaux religieux. Il est tout naturel que nous signalions ici de préférence : 1° le Mois de Marie de Notre-Dame de Chartres, par M. l'abbé Bulteau, annoncé sur la couverture de notre revue ; 2° le Mois de Marie, extrait de la Vie et des Œuvres du Cardinal Pie, par un prêtre du diocèse de Poitiers ; prix : 3 francs ; 3° la Vierge Marie, d'après Monseigneur Pie, par le R. P. Mercier : 4 fr. Nous avons déjà, l'an dernier, fait connaître ces deux derniers livres, magnifique exposé de l'enseignement catholique sur la Sainte Vierge. On les trouve chez l'éditeur Oudin, à Poitiers ; ou, à la librairie Durand-Pie, à Chartres.

— Les pèlerins de Jérusalem sont partis pleins de ferveur et d'espoir. Nous comptons dans l'importante caravane qui s'embarque à Marseille plusieurs diocésains de Chartres, dont quatre ecclésiastiques. A ce groupe s'unissent de cœur des centaines de personnes qui se sont fait inscrire dans la croisade de prière et de pénitence organisée par les Pères Augustins et hautement encouragée par N. S. Père le Pape. Les tertiaires de l'ordre de Saint François ont figuré les premiers parmi ces inscriptions ; comment ne montreraient-ils pas un intérêt vraiment efficace pour tout ce qui concerne la

Terre-Sainte, quand ils voient les disciples de François d'Assise garder depuis des siècles les Saints Lieux au prix de tant de travaux et même, à plusieurs époques, au prix de leur sang ? Du reste nous avons déjà eu l'occasion de dire que Chartres avait toujours participé avec zèle aux œuvres de Palestine. Pour ne parler que de faits récents, nous avons vu de belles offrandes partir de notre cité, il y a deux ans, vers le Saint Sépulcre où un petit pèlerinage portait nos précieux ex-voto Chartrains ; et l'an dernier nous avions encore une collecte pour un vitrail qui doit rappeler Notre-Dame de Chartres à Béthléem. Chrétiens, tertiaires et autres, qui avez pris un engagement pour toute la durée du Pèlerinage de Jérusalem, soyez-y fidèles. Prions tous de concert avec nos compatriotes qui se rendent en Orient, et nous obtiendrons beaucoup du Dieu des miséricordes.

— L'asile des Petites-Sœurs des Pauvres a eu sa quête annuelle le vendredi-saint à la cathédrale et, la veille, dans les autres églises de Chartres. La multiplicité croissante des œuvres et institutions qui sollicitent nos aumônes, n'empêchera point celle des Petites-Sœurs de garder son rang d'honneur. Le dévouement de ces admirables religieuses vis-à-vis des membres souffrants de Jésus-Christ, vis-à-vis des pauvres qu'Il a toujours aimés, est une provocation continuelle à la charité catholique ; la charité doit y répondre par ses dons.

— Trois départs de Sœurs de Saint-Paul de Chartres pour l'étranger ont eu lieu depuis un mois. A la fin de mars, c'étaient trois Sœurs qui se rendaient en Chine ; le 20 avril, trois autres s'embarquaient pour la Martinique ; le 27, quatre partaient à leur tour pour la Chine et le Japon. Elles ont appelé la bénédiction du Seigneur et de Notre-Dame sur leur traversée et sur leur mission lointaine, par un pèlerinage à la Crypte où elles ont communié avant les adieux à la Maison-Mère.

— Vendredi, 28, le R. P. Cartier, du Mans, a présidé, dans la Crypte, une réunion des Associés de l'Œuvre Dominicale. Messe, salut et sermon. Les efforts de l'Association pour l'observation de la sainte loi du Dimanche ont obtenu des résultats sensibles dans les villes. Puissent les exemples de fidélité au grand précepte du Seigneur atteindre les populations rurales et diminuer, là aussi, le nombre des fautes qui attirent sur la France la colère du ciel !

Nominations. — M. l'abbé Desvaux, précédemment curé de Courtalain et ancien professeur de rhétorique au Petit-Séminaire de Saint-Cheron, a été installé le dimanche de *Quasimodo* à la cure cantonale de Senonches. Il est remplacé à Courtalain par M. l'abbé Gouache que l'état de sa santé a contraint de quitter Epernon.

M. l'abbé Plamondon, chanoine de Montréal (Canada) et chanoine honoraire de Chartres étant décédé, Monseigneur l'évêque de Montréal a proposé un autre de ses prêtres pour la même dignité. Monseigneur l'évêque de Chartres vient d'envoyer des lettres de chanoine honoraire à M. l'abbé Hicks. C'est en 1843 que les deux évêques de Chartres et de Montréal se sont engagés réciproquement à avoir dans le chapitre de leur cathédrale un prêtre de l'autre diocèse, pour renouveler et perpétuer le souvenir des relations qui ont existé jadis entre le chapitre de Chartres et les tribus canadiennes des Hurons et des Abnaquis. Depuis lors voici les ecclésiastiques Canadiens qui ont été chanoines de Chartres : M. Hudon, en 1843 ; M. Trutteau, en 1848 ; M. Paré, en 1877 ; M. Plamondon, en 1878 ; M. Hicks, en 1882. — Les Chartrains chanoines de Montréal ont été : M. Pie, depuis évêque et cardinal, et après lui en 1849, M. Olivier, secrétaire de l'évêché.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. La jeune femme recommandée remercie le ciel. Les médecins ont déclaré qu'elle était guérie d'une façon inattendue ; ils ont considéré le fait comme un cas très rare. M. C. . . . , qui malheureusement n'est pas dévot, m'a écrit lui-même que sa femme était guérie miraculeusement ; c'est le mot dont il se sert. Mille actions de grâces à N.-D. de Chartres ! Je voudrais lui offrir mieux, pour le moment ; je ne le puis à mon regret. (M. B. du Mans.)

2. Le malade pour qui je vous avais demandé une neuvaine, il y a plusieurs semaines, a reçu tous les sacrements avec des sentiments bien chrétiens ; sa pauvre femme, heureuse d'une telle conversion, offre ses actions de grâces à Notre-Dame de Chartres qui lui a obtenu cette immense consolation spirituelle.

(D. T. à E., dioc. de Versailles.)

3. Je vous demande une messe d'actions de grâces à Notre-Dame de Sous-Terre ; c'est à Elle que je dois ma guérison ; les prières qui lui ont été adressées pour moi ont touché son cœur maternel.

(H. L. à M. L., dioc. d'Evreux.)

4. Reconnaissance à Marie qui a daigné me prendre en pitié et aplanir de grandes difficultés qui pouvaient nuire beaucoup à ma situation. (C. C., dioc. de Chartres.)

5. Veuillez avoir la bonté de faire dire des prières d'actions de grâces à Notre-Dame de Chartres ; j'ai gagné un procès que j'étais allé lui recommander. Je mets d'autres affaires importantes sous sa spéciale protection et je lui promets un pèlerinage.

(H. N., de Paris.)

6. Je demande messe et lampe devant Notre-Dame de Sous-Terre ; je désire témoigner ainsi ma reconnaissance pour une faveur obtenue. (M. de F. à C., dioc. d'Evreux.)

7. Il y a huit jours un télégramme vous fut adressé afin que vite commençât une neuvaine pour ma fille très dangereusement malade. C'est avec bonheur qu'aujourd'hui je vous apprends le changement survenu ; notre chère malade a été complétement guérie ; Notre-Dame de Chartres s'est montrée de nouveau et en notre faveur la consolatrice des affligés. (C. M. de R., dioc. de Chartres.)

8. Combien nous remercions Notre-Dame de Chartres pour la protection qu'elle nous a accordée ! La mission qui a eu lieu dans notre paroisse a été couronnée de succès ; mon mari que je vous avais spécialement recommandé est du nombre de ceux qui sont revenus à la pratique des sacrements.

(V. V. à R., dioc. de Troyes.)

La Loupe. — Une station quadragésimale vient de finir à La Loupe et nous avons la joie de constater que le bien s'y est fait largement ; *suaviter et fortiter.* Un excellent missionnaire, le P. Bourgeot, Mariste, a secondé heureusement le vénéré curé de La Loupe. Par sa parole douce et persuasive, par ses prières et sa charité, il a fortifié les bons et ravivé la foi dans les âmes qui sont revenues dociles et joyeuses se ranger sous la houlette du bon Pasteur. Qu'ils sont beaux les pieds du Missionnaire qui va porter la paix et annoncer la bonne nouvelle ! Chez les nations barbares les Missionnaires sont les hommes d'avant-garde qui marchent à la conquête des âmes, et sont leurs premiers civilisateurs. Pour les nations civilisées c'est l'armée mobile de l'Eglise qui se porte partout où les Evêques les envoient pour réveiller la foi, ranimer les défaillances. Corps de soutien ou de réserve, ils sont vaillants et toujours prêts pour consoler ou relever. Toujours voyageurs, ils passent en faisant le bien ; mais si le P. Bourgeot, est venu à nous avec un cœur d'apôtre et s'il nous a quittés à regret, qu'il sache bien qu'il emporte avec lui la vénération et les regrets de nos cœurs reconnaissants.

— Nous avons eu aussi de bonnes nouvelles de la station prêchée à Bonneval par le P. Besson, mariste, et de celle prêchée à Nogent-le-Rotrou par le P Joseph, franciscain.

— La fête de l'Adoration a eu lieu, le 27 avril, dans la chapelle des Sœurs du Saint-Cœur de Marie. Prédicateur, R. P. Gay.

La fête de mai est fixée au 25 mai, dans l'église Saint-Martin-au-Val.

LE MOINE GEORGES VIOLE, DE SOULAIRES

Une notice historique sur l'abbaye de Corbie, récemment publiée par la *Semaine d'Amiens*, met en relief un personnage chartrain du XVIIe siècle que nos lecteurs seront heureux de connaître.

« .....On donna pour successeur (au prieur D. Bernard Tubœuf en 1637) Georges Viole, l'une des gloires de la Congrégation de Saint-Maur, à cause de son érudition et plus encore de sa piété. Né à Soulaires, au diocèse de Chartres, en 1598, il était frère d'un président au Parlement, et comptait dans sa famille de hauts dignitaires ecclésiastiques. Mais, dédaignant tous les avantages qu'il tenait de sa naissance, il voulut assurer sa sanctification dans la retraite du cloître, et prit l'habit bénédictin au monastère des Blancs-Manteaux de Paris, à l'âge de 24 ans, en 1622. Les supérieurs l'envoyèrent ensuite terminer ses études sous les ordres d'Anastase de Mongin, à Corbie, où nous le voyons, en 1626, figurer comme prévôt de Bus. Il y revint plus tard exercer les fonctions de prieur, après les avoir remplies aux monastères de Saint-Lomer de Blois, de Saint-Benoit-sur-Loire et de Saint-Germain d'Auxerre. Saint-Fiacre de Meaux eut le bonheur de passer aussi sous sa direction, avant qu'on lui permit de se retirer en simple religieux à Saint-Germain d'Auxerre, pour y consacrer à l'étude et aux exercices de piété la fin de sa vie. Il en sentit arriver le terme avec joie, le jour de Pâques, 21 avril 1669. Les ouvrages fort nombreux sortis de sa plume forment pour l'histoire du diocèse d'Auxerre, une source non moins inépuisable que les écrits de D. Grenier sur la Picardie.

Tandis que Georges Viole était prieur de Corbie, le nonce du pape Urbain VIII, Mgr Ranuce, comte de Scot, évêque de Saint-Donin, honora l'Abbaye de sa présence ; il y conféra même l'onction sacerdotale à plusieurs religieux, et donna le sacrement de confirmation aux fidèles, le 29 septembre 1640.

C'est aussi du temps de Georges Viole que le duc de Guise abandonna la commende du monastère (1642). » Hector Josse.

BIBLIOGRAPHIE

— **Annuaire de l'Enseignement libre** (7me année), fort in-12 d'environ 600 pages — Paris, Gaume et Cie, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye.

— Notice sur **Victoire Brielle**, dite la Sainte de Méral.—A la librairie Chailland, place des Arts, Laval. Prix : 35 centimes, et la douzaine, 4 fr On lira avec intérêt ces délicieuses pages sur la vie, ignorée des hommes, mais précieuse aux yeux de Dieu, d'une humble fille des champs.

— **La Famille et l'Eglise Catholique**, ou *influence de Jésus-Christ, de l'Eglise et de la Grâce, sur la société domestique*, par l'abbé E. Franqueville, docteur en théologie et en droit canonique, prêtre du diocèse d'Amiens.— Un vol. in-12 de 525 pages. Prix : 3,50. — Imprimerie de S. Augustin. Desclée, De Brouwer et Cie, Lille, 26, rue Royale. — 1882.

La Famille, fondement, rempart et type de la Société, est, aujourd'hui plus que jamais, en butte aux attaques de la Révolution. Tout est mis en œuvre pour la désorganiser, afin de consommer dans sa ruine la ruine de l'édifice social. Mais l'Eglise n'a garde, aujourd'hui moins que jamais, d'abandonner la défense des vérités et des institutions qui lui sont confiées. C'est ainsi que Léon XIII, voulant donner à la fois un puissant exemple et une sage direction aux écrivains catholiques, est intervenu lui-même dans la lutte, par son admirable encyclique sur le mariage.

L'ouvrage de M. l'abbé Franquoville est un docte commentaire de ce précieux document. Il a, sur plusieurs autres, l'avantage de ne pas répondre seulement à quelques objections, de ne pas exposer, seulement quelques points de doctrine, mais d'embrasser dans une large synthèse tout ce qui concerne les rapports de la famille avec l'Eglise.

— La même Imprimerie de Saint-Augustin vient d'éditer les ouvrages suivants :

1° **Jérusalem et le Saint-Sépulcre,** par Alfred Monbrun. Un vol. petit in-12, de 180 p. Prix : fr. 1,50.

2° **Saint Pierre ou le premier Pontife Romain.** Tragédie en quatre actes, en vers, par le Père Houard de la Compagnie de Jésus, un vol. in-8° de IV, 116 pages, — Prix : 1 fr.

Tout le monde connaît l'horrible incendie qui, sous le règne de Néron, dévora dix des quatorze quartiers de Rome : ce crime affreux, imputé aux chrétiens par son véritable auteur, fut le point de départ de la première persécution sanglante. « Rapprocher ces deux événements intimement liés, » dit l'auteur dans sa préface, « faire mouvoir sur la scène les hommes qui personnifièrent à cette époque, les uns la décrépitude du paganisme, les autres le dévouement et l'héroïsme de la primitive Eglise, montrer la charité chrétienne, se heurtant aux haines jalouses d'une société qu'elle va régénérer, mettre en face du premier des persécuteurs le premier des Pontifes Romains; tel est le but de ce drame. Il s'ouvre sur les ruines fumantes de Rome ; il se ferme sur la tombe glorieuse de St Pierre et de St Paul ; il se déroule au milieu des luttes d'un peuple las de la tyrannie avec un tyran qui cherche à redevenir populaire »

3° **Le mois de Mai,** tiré de *l'année de Marie*, ouvrage traduit du latin, par l'abbé Ch Declèves. Petit in-32, prix : 0,30.

4° **Les joies, les douleurs, et les gloires de Jésus et de sa mère** ou *nouveau mois de Marie*, par le chanoine Herbet. Nouvelle édition, 1 vol. petit in-18, 400 pages, impression rouge et noir. Prix : 2 fr.

5° **Marie au temple,** modèle des jeunes filles chrétiennes, par Mme de Gentelles, petit in-32, 220 p. Prix : 1 fr.

— La librairie Dejussieu, Grande-Rue, Autun (Saône-et-Loire), a mis en circulation une petite brochure de circonstance : **DIEU HORS LA LOI.**

— **Appel à la Conscience publique** par Monseigneur Perraud, évêque d'Autun. Prix : 0,15 cent.; la douzaine 1 fr. 40 ; le cent 9 francs.

MAI 1882.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois DE MAI 1882.

Chaque semaine ou chaque mois, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant le crucifix, de la prière: *En ego.*

1er mai, lundi. — Ind. pl. : 1° p. l'Archic. de St Joseph ; 2° p. les possesseurs d'objets indulg.

2, mardi. — Ind. pl. p. l'Archic. du S. C. de Marie (j. au ch.)

3, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. le scap. du Carmel.

4, jeudi. — Ind. pl. p. la récit., devant le S. Sacrem., de la prière : *Regardez, Seigneur.*

5, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. la Confr. du Cœur de Jésus ; 2° p. le scap. rouge.

6, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre-Sainte, au scap. bleu (moyennant visite à l'aut. de la Ste V. — j. au ch.)

7, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. du *Memorare ;* 3° p. le scap. bleu ; 4° p. le rosaire ; 5° p. la Confr. de N. D. de Chartres.
8, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
9, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Angele Dei* (j. au ch.)
10, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.)
11, jeudi. — Ind. pl. p. l'Apost. de la prière (j. au ch.)
12, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
13, samedi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° pl. et part nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (comme au 6 — j. au ch.)
14, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. du chapelet brigitté (j. au ch.)
15, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
16, mardi. — Ind. pl. p. l'Archic. du S. C. de Marie (j. au ch.)
17, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. du Carmel.
18, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Confr. du Cœur de Jésus ; 3° p. l'Archic. de St Joseph ; 4° p. le scap. bleu ; 5° p. le rosaire ; 6° p. les poss. d'objets indulg.
19, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. rouge.
20, samedi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la T. S., au scap. bleu (comme au 6 — j. au ch.)
21, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. du trisagion *Sanctus ;* 3° des actes de Foi, d'Espér. et de Ch. (j. au ch.)
22, lundi. — Ind. pl. : 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. la récit. quotid. du chap. de l'Immac. Conc. (j. au ch)
23, mardi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.)
24, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.)
25, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Confr. du Cœur de Jésus (j. au ch.)
26, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. rouge ; 2° p. l'Apost. de la prière (vend. au ch.)
27, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (comme au 6 — j. au ch.)
28, dimanche — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. le rosaire ; 4° p. les possess. d'objets indulg.
29, lundi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 3° p. un quart d'heure d'oraison ment. chaque jour (j au ch).
30, mardi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. de la prière : *Loué et remercié* (j. au ch.)
31, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. du *Regina ;* 3° p. le scap. du Carmel ; 4° p. avoir fait les exercices du mois de Marie.

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé Goussard,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-SIXIÈME ANNÉE

6e NUMÉRO — LA VOIX — JUIN 1882

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

LA SAINTE DE MÉRAL (1)

L'Église de Jésus-Christ a été douée par son Divin fondateur d'une admirable fécondité ; ni les persécutions, ni les hérésies, ni les attaques de l'impiété, ne sauraient tarir la sève de vie qui coule dans ses veines et se transforme, sans jamais s'interrompre, en une merveilleuse floraison.

La simple histoire que nous allons raconter à nos lecteurs, d'après une notice approuvée par Mgr l'Évêque de Laval, est une preuve de plus de cette consolante vérité. Elle montre aussi comment Dieu se choisit des âmes inconnues du monde pour les élever par sa grâce aux plus sublimes vertus. Telle fût au XVIe siècle Germaine Cousin, la petite bergère de Pibrac, telle fut aussi de nos jours Victoire Brielle, humble fille des champs, que la voix populaire a surnommée *la Sainte de Méral.....*

Le père et la mère de Victoire habitaient le village de la Crihaine, sur la paroisse de Méral : ils appartenaient l'un et l'autre à l'honorable bourgeoisie assez nombreuse dans cette partie de la Mayenne, qui sait allier à une certaine aisance l'amour du travail et la simplicité chrétienne dans les habitudes de la vie. Les huit enfants dont le Seigneur bénit leur union,

(1) La notice de Victoire Brielle, dite la Sainte de Méral, étant le résumé des dépositions et témoignages qui résultent de l'enquête ordonnée par Mgr l'Évêque de Laval, ne renferme que des choses certaines et bien prouvées ; néanmoins, comme l'auteur, nous entendons nous conformer aux décrets pontificaux en ce qui concerne les expressions de *Sainte*, de *Bienheureuse* et pour les faits surnaturels dont l'Église n'a pas pris connaissance.

furent tous élevés à la Crihaine par les soins de leur pieuse mère jusqu'à l'âge où ils durent momentanément s'en éloigner pour aller à l'école. Dans cette maison vraiment patriarcale, au milieu d'une atmosphère de foi et de charité, les enfants s'instruisaient par tout ce qu'ils voyaient, par tout ce qu'ils entendaient; ils aimaient : la prière qui se faisait en commun, et leur conscience était déjà formée quand ils arrivaient à l'âge de raison. Grande leçon pour les parents qui, à l'heure où nous sommes, vont avoir plus que jamais le rigoureux devoir d'initier eux-mêmes les petits êtres qui leur sont confiés comme un précieux dépôt, à la connaissance et à la pratique de notre sainte religion.

Victoire avait à peine six à sept ans que déjà elle se faisait remarquer par sa piété précoce qui la portait à rechercher, au lieu des jeux bruyants, la solitude et le calme afin de prier en silence. Cependant elle était gracieuse et complaisante avec ses petites compagnes qui l'aimaient et la vénéraient malgré son jeune âge. En grandissant ces heureuses dispositions ne firent que s'accroître et quand, après avoir passé chez les Sœurs d'Evron de Baulieu quatre ans environ, elle revint à l'âge de quatorze ans à la Crihaine, ses parents furent touchés et heureux de voir leur fille si avancée dans la vertu. Ils se sentaient *éclairés*, suivant l'expression du père, et comme dominés par son incomparable douceur. Aussi la mère se déchargea-t-elle bientôt sur elle d'instruire ses jeunes frères, et comme Victoire savait allier l'autorité à un je ne sais quoi d'attrayant qui lui gagnait les cœurs, elle exerça bientôt dans la famille un véritable apostolat.

Elle prépara ses frères et ses sœurs à leur première communion avec un soin tout particulier. On se rappelle encore comment en les conduisant à l'église pour se confesser, elle faisait leur examen de conscience et les exhortaït avec une onction admirable, à bien recevoir le sacrement de pénitence. Elle les formait aussi par ses paroles et plus encore par ses exemples au respect et à l'obéissance envers leurs parents ; et telle était son humilité qu'elle se faisait la servante de tous, *se privant de*

bien des choses pour faire plaisir à ses frères, ainsi que l'affirma sa belle-sœur dans sa naïve déposition.

Victoire n'avait aucun goût pour les frivolités et la toilette, elle suivait pour la mise les usages de la famille, *restant toujours un peu au-dessous de sa condition.* Un de ses oncles, qui était aussi son parrain, lui donna un jour une très belle robe ; Victoire ne put la refuser, mais elle ne la porta jamais. Cependant, par une de ces délicatesses du cœur dont les saints ont si bien le secret, pour ne pas faire de peine au bon oncle, de temps à autre, elle la lui montrait afin qu'il vit avec quel soin elle conservait son précieux cadeau.

La famille Brielle cultivait ses terres elle-même et sans domestiques. Une partie de l'année Victoire était occupée au rude travail des champs ; trouvant *son seul délassement dans la prière.....* Cependant il semblait à cette âme avide de sacrifice et tout éprise du divin amour, qu'elle devait faire plus encore et quitter le séjour paisible de Nazareth pour gravir les rudes sentiers du Calvaire, afin de pratiquer les conseils évangéliques dans toute leur perfection.

Ses pieux parents, instruits de ses désirs qu'ils entrevoyaient depuis longtemps, cédèrent à ses instances, non sans éprouver de profonds déchirements de voir s'éloigner d'eux celle qu'ils regardaient comme l'ange gardien de la famille.

Ce fut dans l'année 1835 que Victoire Brielle, âgée de vingt ans, entra au couvent des religieuses bénédictines du Très-Saint-Sacrement, fondé à Craon par la Révérende Mère de Cossé-Brissac, qui était en grand renom de sainteté. Tout dans cette communauté répondait aux attraits de la jeune postulante : vie très austère, adoration perpétuelle du Saint-Sacrement ; instruction des enfants ; elle regardait donc cet asile de la prière comme devant être son séjour pour jamais ; mais le Seigneur qui avait d'autres vues sur cette âme prédestinée, permit qu'elle fut atteinte d'une de ces maladies que l'air de la compagne, au dire du médecin, pouvait seul guérir. Après six mois passés dans les exercices prescrits par la règle de Saint Benoit qui étaient devenus si chers à son cœur, mais dont sa santé n'avait

pu soutenir l'épreuve, la postulante dut quitter le couvent, au grand regret des bénédictines dont elle avait acquis l'estime et l'affection.

Avant de rentrer chez ses parents, Victoire voulut tenter un nouvel essai chez les Sœurs d'Evron ; mais là encore ayant été jugée trop faible pour y rester, elle revint à la Crihaine où son existence devait désormais s'écouler dans la pratique des vertus les plus héroïques. Ainsi, conduite au couvent pour y puiser dans toute sa perfection l'esprit religieux, elle est ramenée dans le monde pour l'édifier en pratiquant au foyer domestique les saintes observances qu'elle avait appris à aimer dans le silence du cloître. En rentrant au sein de sa famille, Victoire y reprit ses occupations habituelles, travaillant *comme tout le monde* malgré sa faible santé ; mais tandis qu'elle arrosait les sillons de ses sueurs, la rosée céleste rafraîchissait son âme et lui faisait supporter sans se plaindre le poids du jour et de la chaleur.

Lorsque les autres se reposaient de temps en temps ou prenaient quelques rafraichissements, on la voyait se retirer dans un coin, se jeter à genoux et prier. Toutefois elle savait parler à propos pour récréer et surtout pour édifier ceux qui l'entouraient ; ses entretiens étaient si pieux que tout le monde, en entendant *ses belles remontrances*, se sentait enflammé du désir de pratiquer la vertu. Malgré ses rudes travaux, *elle faisait* plusieurs carêmes et déchirait sa chair innocente par des instruments de pénitence. Elle passait une partie de ses nuits en oraison ; mais ni ses jeûnes, ni ses austérités, ni ses veilles prolongées, n'altéraient la sérénité de son doux visage ; elle n'était jamais ni sombre, ni importune. La nourriture dont elle se privait devenait la part du pauvre, et plusieurs des heures qu'elle dérobait à un repos que lui commandait pourtant la fatigue, elle les passait à travailler pour les indigents, leur portant elle-même les habits qu'elle avait faits. Elle visitait aussi les malades et leur adressait de si bonnes paroles qu'ils en étaient tout consolés.

La Crihaine est à six kilomètres de l'église de Méral et à un

kilomètre de celle de Saint-Poix. La pieuse Victoire y allait entendre la messe et communier en semaine ; mais le dimanche, malgré la distance, elle se rendait en toute saison à sa paroisse, ce que firent à son exemple ses parents et ses voisins ; mais elle partait seule de son logis sur les trois heures et demie du matin et avant cinq heures, elle était à la porte de l'église, après avoir passé pour y arriver soixante et douze échaliers ! ! On raconte qu'une nuit des pluies torrentielles avaient tellement inondé la Chrihaine et ses environs, que personne ne put sortir de toute la journée. Victoire néanmoins arriva à l'heure ordinaire dans l'église de Méral sans que nul ne put expliquer le mystère de sa présence par ce temps diluvien..... Les eaux d'un ruisseau devenu tout à coup un torrent infranchissable, ne s'ouvrirent-elles pas pour laisser passage à la bienheureuse Germaine qui se rendait à l'église selon sa coutume ? Ne peut-on pas croire qu'un prodige semblable s'est renouvelé en faveur de Victoire Brielle, son émule en innocence et en piété ?

Arrivée à l'église, la fervente jeune fille se confessait ; ce qu'elle faisait en quelques minutes, *preuve*, disait une de ses amies, de la *grande droiture de son âme ;* elle entendait la première messe à laquelle elle communiait. Elle allait ensuite manger un peu de pain dans une maison du bourg et retournait bien exactement à la grand'messe. L'assistance aux vêpres, le Chemin de la Croix, la visite au Saint-Sacrement, et quelques tournées chez les pauvres achevaient de remplir sa journée. C'est qu'elle avait une haute idée du repos dominical qui ne devient une sanctification qu'autant qu'il substitue aux travaux du corps, cette alimentation du cœur et de l'esprit si nécessaire pour raviver les forces de l'âme, et pour rendre à Dieu le tribut d'adoration et d'amour qui lui est dû.

Ainsi que nous venons de le voir, par le récit succint de cette existence si remplie, *la Sainte de Méral* avait, en Vierge prudente, préparé *sa lampe* pour être toute prête *à suivre l'époux dans la salle du festin.* On assure que par une faveur de Celui qui était l'unique objet de son amour, qu'elle

fut avertie, dans un ravissement, du jour de sa mort ; mais cette céleste communication, en redoublant les saintes ardeurs qui consumaient son âme, ne lui fit rien changer à ses occupations habituelles, et ce fut pendant qu'elle tournait son rouet que le Seigneur brisa la trame de ses jours ; toutefois avec une telle douceur, que M. et Mme Brielle la voyant sans mouvement, la crurent endormie..... Cependant comme ils l'appelaient sans avoir de réponse, ils s'aperçurent enfin du malheur qui venait de les frapper.

La famille se rassembla aussitôt ; on accourut du voisinage au bruit de la triste nouvelle. Chose merveilleuse, le corps de Victoire restait dans la même attitude, ses membres n'avaient rien perdu de leur souplesse et nulle trace de la mort n'apparaissait sur son doux visage. La chère défunte était dans sa trente-deuxième année. Elle fut inhumée au cimetière de Méral, le 30 avril 1847. Ceux qui assistèrent à ses funérailles éprouvèrent une joie intérieure indéfinissable et tous se disaient les uns aux autres : on vient d'enterrer *une sainte.*

Quinze ans plus tard, le 20 août 1866, son corps fut retrouvé dans un parfait état de conservation, en des circonstances à peu près analogues à celles de l'invention des restes mortels de sainte Germaine Cousin. Les enquêtes les plus sérieuses, les constatations les plus multipliées confirmèrent le prodige. On déposa ce corps ainsi glorifié par le trépas, dans un nouveau cercueil. Un marbre avec une inscription fut placé sur la tombe et bientôt de nombreux *ex-voto*, suspendus à l'entour, marquèrent aux pèlerins où repose la *Sainte de Méral !.....*

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

PÈLERINAGE DE JÉRUSALEM *(Correspondances particulières)*

Les Pèlerins seront bientôt de retour en France. Ils achèvent leur croisade avec le saint enthousiasme qui en a signalé le commencement. Avec quelle ardeur leurs compatriotes, restés sur le sol natal, ne les ont-ils pas suivis de leurs vœux ! Avec quelle avidité ne recueillait-on pas sur les feuilles publiques les nouvelles de leur pieuse et courageuse expédition ! Les dépêches arrivées successivement de Malte, de Kaïffa, du Carmel, de Jérusalem ont produit certainement grande sensation

dans le monde catholique. Après les dépêches qui racontaient succinctement les péripéties de la traversée, les joies du débarquement, et les diverses manifestations religieuses en Terre-Sainte, des lettres particulières sont venues donner plus de détails. Elles étaient bien édifiantes ces journées remplies d'actes de piété dans des navires transformés pour ainsi dire en chapelles ! Ainsi sur la *Guadeloupe*, cérémonie générale pour la bénédiction du vaisseau ; d'autres pour l'érection de la grande croix en bois d'olivier, pour la bénédiction d'un tableau de St Benoît Labre, etc., plus de cinquante messes chaque matin quand le temps était favorable ; messes chantées avec diacre et sous-diacre, communions générales, mois de Marie, processions, chemins de croix, sermons, rosaires ; adoration perpétuelle au reposoir entouré de tentures et délicatement orné par les dames du pèlerinage. La *Picardie* suivait ordinairement une marche parallèle avec sa sœur La *Guadeloupe* et de ces deux points s'élevaient vers le ciel de communes prières favorisées par les pieux exercices auxquels présidaient les Pères Assomptionnistes.

— Un de nos pèlerins, prêtre de Chartres, écrivait à sa mère :

« Ici (sur le vaisseau) on peut prier longtemps, c'est notre unique affaire dans les loisirs que laissent le mal de mer et les repas. Oui, j'ai dit la Sainte Messe, j'ai trouvé cette faveur d'autant meilleure que j'en avais ressenti vivement la privation. D'ailleurs je n'étais pas seul ; depuis 4 heures du matin les messes se sont succédé à sept ou huit autels ; la Guadeloupe n'était plus qu'un calice, tant le précieux sang y coulait abondamment ; ceux qui ne célébraient pas s'étaient empressés de communier. »

« . . . . Il y a je ne sais quoi de touchant à prier ainsi en commun avec la France entière sur le navire de la Guadeloupe. — C'est une de nos traditions que Chartres envoya autrefois à la Vierge, du vivant de cette divine Mère, des délégués et que Marie accepta l'offrande qu'ils lui firent de leur ville ; c'est depuis cette époque que Chartres est la cité de Marie. — Or il me semble présentement que je suis l'un de ses délégués aussi j'espère que Marie acceptera de nouveau la consécration que mes confrères chartrains et moi nous lui ferons de notre ville.

C'est après le mois de Marie que nous arrêtâmes en vue de la ville de Malte. Ah ! que de souvenirs ! C'est là que nos pères les Croisés abordèrent souvent, c'est là qu'ils combattirent. Alors cette île devint française ; aujourd'hui elle est à l'Anglais. Mais les cendres de nos pères qui reposent là, ont dû tressaillir à notre approche ; et à notre zèle pour le Christ, à notre amour pour Marie, à nos chants en l'honneur de Notre-Dame, ils ont dû reconnaître en nous leurs enfants, la vraie et unique France . . . . . »

Dans les notes écrites au jour le jour par le même pélerin à l'adresse de ses amis, nous emprunterons encore les passages suivants :

— Mardi, 2 mai ; fête de Saint Athanase. Les journées à bord se succèdent et se ressemblent en ce point que c'est toujours la prière sous un mode ou sous un autre. — Après la messe du Pèlerinage à 7 heures, on fut privé du Saint Sacrement, mais en son lieu et place on installa la relique de la vraie Croix entourée de toutes les reliques que les pèlerins avaient avec eux ; c'est ainsi que la journée eut un caractère spécial. Le soir pendant le mois de Marie, vent très favorable, le navire filait rapidement.

— Mercredi, 3 mai : Invention de la Sainte Croix. Tout naturellement c'est une bonne journée pour les pèlerins de la Croix. Le Bon Dieu a calmé les vents, les messes sont nombreuses, les communions aussi ; et nous jouissons de la présence du divin Maître. Les îles de la Méditerranée disparaissent une par une ; déjà on s'occupe des précautions pour le débarquement qui se fera, si le temps est favorable, vendredi prochain. Nos regards, comme nos désirs, se tournent sans cesse vers la Terre-Sainte ; nous approchons ; quel bonheur ! — Nous faisons de ces quelques jours une retraite afin de nous sanctifier pour mettre le pied sur la terre où Jésus a marché et qu'Il a imbibée de son sang.

Le soir, nous eûmes une touchante cérémonie : la consécration de notre vaisseau qui représente la France pénitente au Sacré-Cœur. Allocution, vénération d'une relique de la vraie Croix, enfin consécration improvisée prononcée, selon l'inspiration du moment, d'abord par un laïque au nom de tous les laïques, par le R. P. Matthieu au nom de tous les ordres religieux, par un prêtre espagnol au nom du sacerdoce des pays étrangers, enfin par un prêtre français au nom du sacerdoce français. C'était émouvant, et l'on chantait de tout cœur. Pour finir, on reçut la bénédiction de ce Divin Cœur que nous avions avec nous . . . . .

— Vendredi 5 mai. — Magnificat ! Magnificat ! C'en est fait ; ce matin, fête de Saint Pie V, le Pape vainqueur, par sa prière, de l'invasion musulmane, le Pape de la Confiance en Marie, à trois heures, le pilote a donné le signal ; nous étions en vue de Kaïffa et du Mont Carmel ; et chacun de s'écrier avec transport : Terre, terre, terre !... Quelques instants après le vaisseau entre en rade, et une messe commence, avec chant du *Lœtatus sum* et invocations à la Sainte Vierge, secours des chrétiens. Pendant cette messe, communion générale ; puis on entend..... le son des cloches, l'Angelus. Oh ! quelle douce joie ! Ce son de la cloche, pour nous c'est la France et la France en Terre-Sainte. On prie de bon cœur, trois messes se succèdent ; et après cela nous nous permettons un premier regard sur la Terre-Sainte ; on ne

le peut faire sans tomber à genoux. Le temps est magnifique ; le soleil monte à l'horizon, mais il se lève sur des montagnes dont l'aspect, humainement parlant, est désolant ; c'est l'aridité... Sur le haut de la colline qui se présente devant nous domine le couvent du Mont Carmel. Marie est ici la Reine ; elle a enfanté ici le plus ancien ordre religieux qui existe. Elie, la nuée mystique, Elisée, l'école des prophètes, puis plus tard le scapulaire, Saint Simon Stock, que de souvenirs ! En apercevant la Terre-Sainte, quels sentiments ne devaient pas affluer dans l'âme du prêtre ! sentiments de foi, sentiments d'amour, respect pour cette terre de la Rédemption, véhément désir d'y puiser la sainteté pour nous et pour les âmes vers lesquelles Dieu nous enverra ; puis confiance sans bornes pour Marie, et dévouement complet à son service..... »

— Après le bel accueil qu'ils trouvèrent au Carmel, les pèlerins se divisèrent en groupes, prenant des directions différentes ; cinq cents d'entre eux firent le long et périlleux voyage de la Samarie ; mais quelle splendide réception à Jérusalem ! patriarcat, custodie, consul de France, *gouverneur turc*, communautés, la population, tout le monde s'empressait pour une entrée vraiment triomphale. Nos compatriotes ont passé d'heureux jours à Nazareth, au Saint-Sépulcre, au Mont des Oliviers. La fête de l'Ascension a été particulièrement belle en ce lieu béni d'où partit le divin Sauveur pour le ciel.....

Chrétiens de France, qui vous associez au pèlerinage populaire de pénitence et qui, tous les jours, priez avec vos compatriotes visiteurs des Lieux Saints, continuez vos ferventes oraisons et vos pieuses pratiques. Puis ne désespérez plus du salut de la Fille aînée de l'Eglise !

A. F. G.

LE DIMANCHE TU SANCTIFIERAS

> « *Je vous ai donné six jours pour travailler, je me suis réservé le septième, et on ne veut pas me l'accorder : c'est ce qui appesantit tant le bras de mon fils.* »
>
> (Paroles de la T.-S. Vierge aux petits bergers de La Salette, le 19 septembre 1846.)

L'œuvre dominicale, qui a pour but direct la sanctification du jour du Seigneur, est sans doute une efflorescence de l'apparition de la Mère des douleurs sur la montagne de la Salette ; mais elle vient de plus haut encore puisqu'elle découle des paroles mêmes que le Seigneur fit entendre à Moïse sur le sommet du Sinaï, au milieu des éclairs et des tonnerres, appareil terrible qui glaçait d'effroi le peuple d'Israël.

Dieu nous a donné six jours pour le travail et pour nous occuper de nos intérêts matériels, sans cependant négliger ceux de notre

âme ; il s'est réservé le septième pour lui et sous la nouvelle loi il a reçu son nom... Les prévaricateurs, d'après la législation mosaïque, devaient être punis de mort ; mais quand ce crime devenait général parmi les hébreux, ils en étaient punis par d'épouvantables fléaux. Cette sanction légale n'existe plus depuis l'établissement du christianisme, sans qne la faute ait rien perdu pour cela de sa gravité, et si c'est une nation entière qui s'en rend coupable, elle ne saurait échapper au châtiment qu'elle mérite que par le repentir et le retour à la pratique sérieuse du troisième commandement de Dieu. C'est ce qu'a démontré d'une manière saisissante le R. P. Cartier, dans ses instructions faites en l'église de Notre-Dame de Sous-Terre au mois d'avril sur l'œuvre dominicale.

Avant de rapporter quelques-uns des faits qu'il a raconté pour appuyer ses chaleureuses exhortations, nous croyons entrer dans son esprit en empruntant à deux des plus beaux mandements de son éminence le Cardinal Pie, quelques réflexions qui portent ce cachet d'élévation que l'illustre Evêque de Poitiers imprimait à toutes ses œuvres. Après avoir démontré la divinité du précepte de la sanctification du Dimanche et l'obligation de s'y conformer, il le fait envisager comme étant la clef de voûte de l'édifice religieux et social. « Ah ! » dit-il, en s'adressant aux pères de famille, aux propriétaires, aux chefs d'industrie, en un mot à tous ceux qui ont reçu en dépôt une part de commandement. « Trève, de grâce, à ces longues récriminations contre vos enfants, vos serviteurs, vos ouvriers, vos administrés. Tout se tient et s'enchaîne dans l'ordre moral. Vous êtes obéis de vos inférieurs comme Dieu est obéi par vous. Non, non, ne parlez pas trop haut du discrédit dans lequel est tombé la loi humaine, l'autorité humaine, vous qui tenez l'étendard levé contre l'autorité divine, contre la loi divine. Vous êtes coupables, et ceux que vous accusez sont logiciens. En les faisant travailler *aujourd'hui* vous leur enseignez ou qu'il n'y a pas d'autorité au ciel, ou qu'on peut se moquer impunément de cette autorité. Ils seront conséquents *demain* en vous montrant qu'il n'y a point d'autorité dont on ne puisse se jouer sur la terre. Hélas ! nous avons vu quelquefois ce hideux et désolant spectacle d'une multitude d'hommes qui allaient à leur chantier, à leur atelier, au jour du Dimanche, armés de tous leurs instruments de travail comme d'autant de glaives dirigés contre le ciel, ou qui se rendaient à la foire, au marché, escortés de leurs femmes, de leurs enfants, de leurs marchandises. Cohue sacrilège qui, durant tout le jour, stationnait, vociférait, s'agitait jusque sur le seuil d'un temple presque désert, dont on eût dit qu'elle prenait à tâche de troubler les solennités, de narguer le prêtre et de détrôner Dieu..... O roi du ciel ! nous

ameutons le ciel contre vous, nous fomentons la révolte contre votre loi ; puis nous nous plaignons des passions révolutionnaires *qui montent comme un flot impétueux, menaçant de tout engloutir !*

Comment ne comprennent-ils pas, ces violateurs de la loi dominicale que sans elle ni la vie de famille, ni la vie de cité, n'existeraient pour le plus grand nombre des habitants de nos campagnes et de nos villes, astreints qu'ils sont à un travail qui les tient le plus souvent éloignés tout le jour de leur demeure ou bien les assujettit, quand ils y restent, à un labeur fatigant et continuel. Ainsi s'écoulent avec une désolante uniformité les six jours de la semaine ; « heureusement le Dimanche revient ; il rend, lorsqu'il est chrétiennement observé, l'époux à l'épouse, le père aux enfants. Ce jour-là, on le voit, on l'entretient, on l'apprécie, on l'honore, on l'aime. Après le tribut d'amour payé à Dieu dans son saint temple, tous les membres de la famille se trouvent enfin réunis auprès du foyer domestique. Le repas, pris en commun, peut s'appeler réellement un *festin*, c'est-à-dire un repas de *fête*. La confiance, l'intimité, la gaieté, le bonheur reparaissent dans la maison. Ce jour-là l'artisan devient l'égal des rois, non point par la possession d'une félicité factice, mais par le sentiment des joies les plus douces et les plus vraies qu'on puisse goûter. »

Délicieux tableau auquel l'éloquent pontife joint celui non moins ravissant qu'offre une population chrétienne au sortir de l'église le jour du Dimanche..... « La foule s'écoule lentement du temple, recueillie, satisfaite, épanouie. On se cherche, on s'accueille avec le sourire sur les lèvres, avec des paroles d'intérêt réciproque, avec un air de bienveillance général. L'acte religieux qu'on vient d'accomplir a donné à tous ces visages je ne sais quoi de plus poli, de plus délicat qu'à l'ordinaire : le pauvre cotoie le riche, les petits s'approchent des grands, les ouvriers, les serviteurs adressent la parole aux maîtres ; une exquise convenance tempère la familiarité ; aucun ne s'isole dans ses préoccupations égoïstes ; la villageoise aborde la châtelaine et les deux mères se parlent de leurs enfants comme si elles étaient sœurs ; les cœurs sont exempts d'envie, de rivalité ; le sentiment dominant qui résulte des exercices religieux auxquels on vient d'assister, c'est l'attente d'un bonheur dont la possession n'est ni bornée, ni exclusive, *et qui peut devenir le partage de tous.* »

Après cette grande vue d'ensemble nous allons reproduire deux *exemples* fournis par le R. P. Cartier, dans ses entretiens qu'animait un souffle tout apostolique.

Dans une grande ville de France où de beaux et nombreux magasins étalent aux regards les richesses de notre industrie, l'œuvre

dominicale devait trouver un aliment pour son zèle ; et la fermeture de ces magasins en devenir le constant objectif. — Parmi les négociants il y en avait un qui, primant les autres par l'importance de son commerce, pouvait avoir sur ses confrères une influence décisive. Mais il ne répondait aux sollicitations réitérées d'une pieuse épouse pour fermer ses magasins le dimanche, que par un refus formel. — Son commerce était prospère et il ne voulait rien changer à ses habitudes — ; sur ces entrefaites, le premier né de ses enfants tombe malade. — C'est peut-être un châtiment, lui dit sa femme. — Laisse-moi tranquille avec tes superstitions. Quel rapport y a-t-il avec cet enfant et ton œuvre du Dimanche ? — Si Dieu veut nous punir ? — C'est assez comme cela — et la pauvre mère retourne auprès du lit de son enfant en essuyant ses pleurs. — Le cher petit fut bientôt enlevé à son amour, et le second, atteint du même mal, le suivit quelques jours après dans la tombe. La mère désolée, conjure avec larmes son mari de fermer le dimanche, exemple que d'autres négociants ne manqueraient pas de suivre ; même refus. ... Cette obstination, en présence de tant de douleurs, broyait le cœur de la malheureuse mère. — Tout à coup retentit un cri d'effroi dans cet intérieur désolé, le troisième enfant vient d'être pris comme les autres... Alors la mère court trouver son époux, se jette à genoux... Grâce, grâce, s'écrie-t-elle, pitié pour ce *dernier*... Mon ami veux-tu donc que nous restions sans enfants ? — Le père se sent ébranlé, mais il résiste encore...... Écoute, lui dit son épouse, en levant sur lui ses yeux baignés de larmes, je ne te demande qu'une chose, promets de fermer dimanche prochain tes magasins ; et si l'enfant est sauvé, promets aussi de ne jamais les ouvrir le Dimanche. S'il meurt, hé bien, tu feras ce que tu voudras. L'amour paternel reprenant ses droits : « Je promets ce que tu me demandes », répond le mari...

La grâce ne se fit pas attendre. Quelques instants après l'enfant éprouvait un mieux sensible, et sa guérison vint bientôt combler de joie le cœur de ses parents.

Le commerçant fut fidèle à ses engagements et l'on vit bientôt ces mots écrits en gros caractères sur les volets qui servaient de clôture à ses magasins : — « FERMÉS LES DIMANCHES ET FÊTES. » La majorité des commerçants imita cet exemple et tous n'eurent qu'à se louer, même au point de vue du gain, de leur chrétienne détermination.

Le trait suivant, également cité par le Père, est peut-être encore plus frappant :

« Notre chère œuvre dominicale essayait de s'implanter dans une ville dont les nombreuses usines marchaient le dimanche sans que

les maîtres fissent le moindre effort pour respecter le repos du septième jour. On fit des instructions pratiques pour éclairer les esprits et porter les cœurs à s'émouvoir d'un fait qui pouvait attirer sur la ville entière les effets de la justice d'un Dieu irrité par ce travail prévaricateur, et un assez grand nombre d'auditeurs vinrent les écouter.

Parmi eux se trouvait la femme de celui qui tenait la tête des industriels; profondément pieuse, elle comprit la gravité du mal et prit la résolution de mettre tout en œuvre pour le faire cesser. Son mari avait pour elle une vive affection, il appréciait ses douces vertus; au besoin il aurait écouté ses conseils : cependant, quand elle essaya de lui démontrer la nécessité de fermer son usine le Dimanche, et l'immense responsabilité qu'il assumerait sur lui s'il ne le faisait pas, ses paroles et ses supplications restèrent sans effet : ne pouvant vaincre ces refus obstinés, un dimanche qu'elle assistait à une messe du matin, elle répandit son âme devant le Seigneur, le conjurant de lui montrer ce qu'elle devait faire pour que ses vœux fussent exaucés : — elle entendit alors, au fond du cœur, une voix suave et forte qui lui disait : « ce que je demande, c'est un abandon complet de toi même. »

La généreuse chrétienne comprit alors ce que Dieu attendait de sa foi et de son amour... Elle était heureuse; elle était jeune; elle était belle; hé bien! elle fit sans hésiter le sacrifice de tous ces bonheurs et, s'offrant comme victime, elle dit à son bien aimé Sauveur dans toute l'effusion de son âme : « prenez ma vie Seigneur, mais en échange, tournez ces cœurs vers vous pour qu'ils observent désormais vos saintes lois. Elle venait de recevoir Jésus-Hostie; ce fut son action de grâces... Le mari de Mme X. remarqua dans les traits de sa femme, à son retour de l'église, une grande altération; elle-même, éprouvait un malaise indéfinissable, elle voulut néanmoins, pour l'exemple, assister à la grand'messe; en rentrant chez elle, la courageuse femme perdit connaissance. On la transporta dans son lit..., le médecin fut appelé et déclara qu'elle était atteinte d'un mal intérieur des plus dangereux. Cependant Mme X. qui avait repris l'usage de ses sens, voyant auprès d'elle son mari tout en larmes, lui dit avec une angélique douceur : « Mon ami, Dieu m'appelle à lui....., je vais mourir *pour* toi et *par* toi....., tu m'as refusé d'interrompre le travail de tes établissements le Dimanche; pour t'éviter les châtiments du ciel qui retomberaient peut-être aussi sur cette cité, je me suis adressée au Seigneur, et lui m'a exaucée... Je te demande maintenant de faire venir tous les industriels qui forment notre parenté. Je veux leur adreser un suprême adieu. » A l'appel de l'époux désolé, ils accourent aussitôt et entourent

le lit de la mourante. « — Mes amis, leur dit-elle, avant de vous quitter, je veux solliciter de vous une grâce..... Cette grâce, je vais dans quelques instants en acquitter le prix ». A ces mots, le mari de la mourante éclate en sanglots. — « Je vous adjure, continue la sainte femme, au nom de vos plus chers intérêts de faire cesser vos travaux le Dimanche ». — Nous vous le promettons, répondent tous ces hommes subjugués par tant d'héroïsme...

Un ineffable sourire courut sur les lèvres de Mme X. ; un léger soupir sortit de sa poitrine..... son âme avait brisé ses liens mortels pour voler dans le sein de Dieu !.....

A partir de ce jour, les usines de la ville d'A... *se reposent* le Dimanche, et les affaires des industriels, bien loin d'en souffrir, ont pris depuis un nouvel accroissement. C. de C.

NÉCROLOGIE. — *M. le chanoine Dengihoul-Olivier.*

Le diocèse de Chartres vient de faire une perte bien sensible en la personne de M. le chanoine Dengihoul-Olivier, décédé le 15 mai, dans la demeure qu'il occupait au palais épiscopal.

M. Dengihoul (Jean-Baptiste-Frédéric), naquit le 15 octobre 1804 à Paris où son père, belge de naissance, occupait un petit emploi. Il reçut une éducation très chrétienne et fit d'excellentes études littéraires ; bachelier à dix-huit ans, il fut nommé professeur au collège de Domfront où il a laissé de bons souvenirs ; c'est le témoignage qu'un de ses élèves, aujourd'hui chanoine de Séez et savant distingué, s'est plu à rendre sur son ancien professeur.

M. Dengihoul dut son entrée dans l'état ecclésiastique à une circonstance bien inattendue et dont il a remercié souvent la divine Providence, maîtresse de notre fin et des moyens destinés à nous la faire atteindre. Aux vacances scolaires de 1824, le jeune universitaire se reposait des fatigues de l'enseignement au château de Compiègne dont ses parents tenaient alors la conciergerie. Un jour un ecclésiastique de haute distinction, nommé récemment à l'épiscopat, vient rendre visite aux châtelains et a l'occasion de s'entretenir avec le modeste régent de Domfront ; la conversation fait bientôt deviner au Prélat les qualités du jeune homme et il lui propose de l'emmener dans son diocèse, si, après avoir prié Dieu, il se sent le désir d'être prêtre. Le Prélat, c'était Monseigneur Clausel de Montals, qui se préparait à prendre possession de l'évêché de Chartres. M. Dengihoul réfléchit, invoqua le Seigneur, et enfin se décida à changer de carrière. Dès la rentrée d'octobre, il suivait les cours du grand séminaire de Chartres et il recevait la tonsure le 5 mars 1825. Deux ans après, le 15 mai 1827, n'étant que clerc minoré, il était choisi par Monseigneur pour succéder à M. Trin-

chant comme secrétaire-général de l'évêché ; du reste il allait être titulaire de cette grave fonction, sans pouvoir n'y vaquer encore qu'à de rares intervalles, puisque son évêque l'envoya à Saint-Sulpice finir ses études théologiques.

Le 18 avril 1829, M. l'abbé Dengihoul, que l'on s'habituait dès lors à appeler du nom d'Olivier, selon les désirs de Monseigneur, recevait la prêtrise à Chartres et il était le même jour, nommé chanoine honoraire ; c'est sept ans après, le 1er mai 1836, qu'il fut pourvu d'un canonicat titulaire. Nous avons dit, au dernier numéro de la *Voix* comment, en 1849, il succéda à M. l'abbé Pie, pour le titre de chanoine de Montréal.

Le vénéré défunt a passé presque toute sa vie sacerdotale dans les premiers emplois de l'administration diocésaine ; ce n'est que le 31 décembre 1871 qu'il donna sa démission de secrétaire-général. Est-il besoin de dire, que durant cette longue suite d'années consacrées à un travail qui intéressait le diocèse tout entier, le bon chanoine se montra toujours digne de la confiance générale ?

Monseigneur Clausel de Montals put se réjouir, jusqu'à la fin de sa carrière, de n'avoir point été trompé dans les espérances que lui avait donnée l'entrevue de Compiègne. Non content d'assigner à son chancelier une grande part au mouvement des affaires administratives, il l'honora, on peut le dire, de relations amicales qui allaient jusqu'à l'intimité ; et quand, vieillard à son tour, M. l'abbé Olivier se trouvait dans une réunion de confrères, il pouvait être sûr du charme de ses causeries, en exhumant de sa mémoire un trésor de souvenirs se rattachant à la personne du célèbre Prélat.

Le digne successeur de Monseigneur de Montals eut bientôt apprécié, lui aussi, les mérites du chanoine secrétaire et il tint à lui conserver sur tout point son importante situation ; bien plus il lui témoigna sa haute estime en lui confiant des fonctions nouvelles ; il le fit promoteur de l'officialité en 1853 et vicaire-général honoraire en 1858.

Dans l'exercice de ses charges diverses comme dans les relations de la vie privée, M. Dengihoul-Olivier se distinguait par un esprit conciliant, des manières aimables et une parole facile ; il rendait service par inclination comme par dévouement. Nous l'avons entendu bien des fois parler avec inquiétude de la situation des curés ; rien d'étonnant qu'il ait toujours désiré leur être utile ; sa part de ministère à lui ne consistait-elle pas à faciliter le ministère des autres ?

Parmi les œuvres qu'il affectionnait dans ce but, aucune ne lui fut plus chère que l'Œuvre des Tabernacles. Dès qu'elle fut établie à Chartres, il en fut le directeur ; les préoccupations qu'elle lui causait semblent avoir été acceptées par son cœur de prêtre comme occasions précieuses de mille actes de foi et de piété ; il avait pris à cœur

ce ministère eucharistique ; et, quelques semaines avant sa mort, il voulut encore surveiller l'exposition publique des objets fournis par l'œuvre aux églises pauvres du diocèse.

Ce fut la dernière fois qu'on le vit s'arracher à la solitude où l'avait condamnée la souffrance. La maladie, un cancer d'estomac, parcourut rapidement sa dernière phase ; le bon vieillard sentit sa fin approcher et il répéta à ses visiteurs la parole du chrétien résigné : « Que la sainte volonté de Dieu s'accomplisse ! »

Le lundi, 15, à cinq heures du matin, il reçut avec un bonheur visible le saint viatique et deux heures après il avait cessé de vivre.

Ses obsèques furent très pompeuses le surlendemain à la Cathédrale. Une telle solennité convenait bien au doyen du Chapitre comme aussi à l'homme qui, pendant tant d'années, avait eu le souci des intérêts de l'église Notre-Dame en qualité de secrétaire de la Fabrique.

Monseigneur assista à l'office funèbre, accompagné des chanoines et de beaucoup de prêtres : l'affluence des fidèles était grande. M. le chanoine Germond, intime ami du défunt et son successeur au secrétariat, chanta la messe et présida la cérémonie d'inhumation qui se fit au cimetière de Saint-Cheron.

Quelques parents du défunt suivaient le Chapitre dans le cortège funèbre. Bien d'autres amis tinrent à suivre ses restes mortels jusqu'à la tombe, et là sans doute la dernière prière de tous pouvait se résumer ainsi : Seigneur, recevez au plus tôt dans votre palais céleste votre serviteur qui a aimé ici-bas la beauté de votre maison et le lieu qu'habite votre gloire.

L'abbé GOUSSARD.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Sa Sainteté veut fonder des écoles chrétiennes libres dans chacune des 52 paroisses ; 25 en sont déjà pourvues.

— Le Pape Léon XIII, tout en reconnaissant ce qu'il y a de légitime dans les aspirations des bons Irlandais, vient de leur écrire pour ordonner aux catholiques de déclarer dans les documents publics qu'ils séparent nettement leur cause de celle des sectaires. — Une autre lettre apostolique en date du 12 mai, vient d'être publiée ; elle traite de la restauration de l'ordre basilien parmi les Ruthènes de la Galicie.

Paray-le-Monial. — Le jour de la fête du Sacré-Cœur, 16 juin, il y aura à Paray-le-Monial pèlerinage général. L'initiative en revient à l'Union de zèle pour le règne de N. S. J. C. sur la terre. On s'y propose la réparation des outrages faits à la Croix, et l'action de grâces pour le pèlerinage de Jérusalem. Des groupes ou des trains peuvent se former de toutes les contrées. Réductions de prix pour 40 personnes ensemble. Bureaux généraux à Paris, rue François Ier n° 8, à M. le vicomte de Damas — A Paray, M. le

baron Alexis, rue de l'Hôpital, 12 — A Bourges, M. le baron de Maistre, rue Joyeuse, 15.

— Le Pèlerinage à La Salette partira de Paris le 14 juin, s'arrêtera à Paray-le-Monial et à Fourvières et sera trois jours à La Salette.

Paris. — Malgré l'opposition de Mgr Freppel, qui a pris trois fois la parole, la Chambre des députés a pris en considération, par 280 voix contre 130, la proposition de M. Jules Roche, — « tendant « à la sécularisation des biens des congrégations religieuses, des « fabriques des séminaires, des consistoires et à la séparation de « l'Eglise et de l'Etat. » — Autre loi antireligieuse et antisociale : le rétablissement du divorce voté par 234 voix contre 124.

— Contre le projet de loi Marcou exigeant ce qu'il appelle « des garanties de capacité » de la part des directeurs et professeurs dans les institutions libres d'enseignement secondaire, discours admirables de Mgr Freppel et de M. de Mun (séances des 22 et 23 mai).

— *Le congrès des Cercles ouvriers* a tenu, en Mai, ses réunions. Plusieurs excellents discours ont été prononcés. Le plus applaudi a été, a bon droit, celui de M. le comte de Mun, le généreux fondateur de l'œuvre. Le Congrès a clôturé, le 7 mai, sa session dans l'église de Notre-Dame. Une foule immense remplissait les quatre nefs de la basilique. Les délégués des ouvriers de Paris se tenaient près de l'autel, portant chacun leur bannière.

Le père Monsabré a parlé éloquemment sur la nécessité de l'union des ouvriers qui, depuis l'abolition des anciennes corporations, restent isolés et livrés à toutes les exploitations. Il a déclaré la question sociale insoluble sans le christianisme. Il a terminé en disant que le mot d'ordre de l'avenir doit être : *Un cœur, une âme.* — Le cardinal archevêque a donné ensuite la bénédiction papale envoyée par Sa Sainteté Léon XIII. La foule s'est inclinée et a entonné la prière pour le Pape, suivie d'autres cantiques populaires.

— La *Société générale d'éducation et d'enseignement* a tenu ses assises annuelles, dans l'enceinte du Gymnase Pascaud. La réunion était présidée par Mgr d'Hulst, vicaire général, recteur de l'Institut catholique de Paris. M. Chesnelong a tracé à grands traits le programme des nouveaux efforts et des nouveaux sacrifices que les circonstances actuels imposent à la Société.

— Du mardi 9 mai au samedi 13, c'était l'Assemblée générale des catholiques. Nombreuses questions étudiées : œuvres de foi et de prières ; enseignement et presse ; contentieux ; économie sociale, etc.

Lille. — A Lille on signe la déclaration suivante :

« Catholique par mon baptême, et jusqu'à la mort, je m'engage devant Dieu : « 1° A ne jamais confier mes enfants à une école sans Dieu, c'est-à-dire à une école où l'on n'enseigne pas les devoirs de l'homme envers Dieu, me soumettant pour les cas exceptionnels au jugement de l'autorité ecclésiastique ; 2° A ne prêter aucun concours aux écoles sans Dieu ; 3° A affronter toutes poursuites, condamnations, destitutions ou violences, plutôt que de manquer à mes engagements ; 4° A détourner des écoles sans Dieu toute personne et toute famille sur laquelle j'aurai quelque influence, et à combattre ces écoles par tous les moyens légitimes. »

Il y avait déjà 800 signataires au commencement du mois de Mai. — Un mouvement analogue doit s'étendre dans tous les départements.

— *Grand pèlerinage de Sainte-Clotilde* aux Andelys, le 2 Juin. Vénération des reliques de la Sainte, grande procession, sermon le soir. A minuit, messe de communion.

Les Petites-Sœurs de l'Ouvrier. — L'Eglise qui, selon les temps, trouve des remèdes à tous les besoins, ne pouvait oublier, à notre époque, la classe ouvrière entraînée de toutes parts loin de Dieu par les apôtres du mal. Elle ne pouvait oublier surtout ces innombrales essaims de jeunes personnes, tirées de nos campagnes pour être employées dans l'industrie, et exposées sans défense à une complète démoralisation de l'esprit et du cœur. Comment voir sans douleur et les offenses envers Dieu, et les âmes qui se perdent, et le déplorable avenir préparé à notre patrie ?

Mais il ne suffit pas de gémir sur ces maux, il faut prendre des moyens efficaces. Les Petites-Sœurs de l'Ouvrier se sont dévouées à cette œuvre de salut.

Le champ à cultiver est immense. On supplie donc les jeunes personnes de toutes les classes de la société, qui entendront dans leur cœur l'appel de Dieu à ce noble apostolat auprès de la classe ouvrière, de ne pas laisser éteindre en elles cette flamme divine que l'enfer a tant d'intérêt à étouffer, et de se préparer, en prenant rang parmi les Petites-Sœurs de l'Ouvrier, à partager les travaux, les souffrances et les joies de celles qui ont ouvert la route.

Messieurs les Ecclésiastiques sont priés de faire connaître cette œuvre, ainsi que cette vie religieuse, et de protéger l'action de Dieu dans les âmes qui se sentiraient appelées vers les Petites-Sœurs de l'Ouvrier. — La maison-mère est à Basse-Jarrie par Vizille (Isère).

Mgr l'Evêque de Grenoble est Supérieur de la Congrégation.

Orléans. — La fête nationale de Jeanne d'Arc a été splendide ; un admirable panégyrique de l'héroïne a été prononcé en l'église de Sainte-Croix par Monseigneur Germain, évêque de Coutances. Sa Grandeur a mis en pleine lumière le surnaturel de la mission de Jeanne d'Arc.

Le Saint Abbé Bourdoise. — Son histoire dont nous avons annoncé la prochaine publication, est en ce moment sous presse. L'auteur, M. Jean Darche, bien connu pour ses excellents ouvrages hagiographiques, nous fait savoir que, malgré la difficulté des temps, il a trouvé déjà bon nombre de souscripteurs dont plusieurs au sommet de la hiérarchie ecclésiastique, Son Eminence le Cardinal de Malines ..... ou de l'échelle sociale, Monseigneur le Comte de Chambord.

Le but de l'ouvrage est de promouvoir la glorification terrestre du saint abbé Bourdoise, si zélé pour les intérêts de l'Eglise et de sa patrie.

Cet apôtre du Clergé, né à Brou (Eure-et-Loir) et par conséquent enfant de Notre-Dame de Chartres s'était fait mendiant pour couvrir les frais d'éducation de clercs sans ressources ou de maîtres d'écoles chrétiens. « Former un bon prêtre, disait-il, est la plus grande, la plus divine et la plus salutaire des œuvres. »

L'Histoire du saint abbé Bourdoise formera deux magnifiques

volumes grand in-8° elzévir de 1,300 pages environ, imprimés avec soin sur beau papier verger teinté et enrichis de deux superbes portraits du saint abbé. (Prix en librairie sans remise : 15 francs ; prix spécial aux souscripteurs, 12 francs.) Adresse de l'auteur : M. Jean Darche, à Paris, rue de Savoie, 12.

Besançon. — Le 21 janvier, la statue de la Vierge était enlevée de son piédestal, sur la place d'Ormoy (Haute-Saône), par le caprice du maire Briot, avec l'assentiment du préfet Michel et le concours effectif du brigadier de gendarmerie. Le brigadier, rentrant chez lui après cette brillante équipée, trouva son fils unique mort. M. Michel s'est cassé la jambe d'une façon fort grave. On annonce la mort de Mme Briot. En moins de trois mois chacun des acteurs de la scène du 21 janvier aura été frappé, soit dans sa personne, soit dans ses plus chères affections.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Trois plaques de marbre. — Trois cœurs.

Lampes. — 123 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Mai, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 103 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant Saint Joseph, 2. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 1.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 342.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 624.

Nombre de visites faites aux clochers : 812.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Mai ont été consacrés 42 enfants, dont 19 de diocèses étrangers.

— Au jour où le présent numéro doit paraître, les exercices du mois de Marie finiront dans les églises. A la Cathédrale, la cérémonie annuelle du 31 mai déploiera ses splendeurs tant aimées, avec salut solennel et procession présidée, nous l'espérons, par deux vénérables Prélats — Le prédicateur de la station du Mois de Marie, le R. P. Yves, de l'ordre des Capucins, a pleinement satisfait l'assistance toujours nombreuse par ses excellentes instructions sur les Litanies de la Sainte Vierge ; en développant le sens de ces pieuses invocations, il a su trouver des conclusions pratiques à l'adresse des différentes classes d'auditeurs qui s'intéressaient à sa parole — Nos sincères félicitations aux chœurs de chant qui ont rivalisé de zèle pour rehausser les cérémonies de chaque soir par des motets et des cantiques bien choisis et bien exécutés !

— Les processions des Rogations ont eu lieu à Chartres comme les années précédentes.

— Parmi les pèlerins de Mai, nous pourrions citer, avec le nouvel

abbé de la Grande-Trappe, M. le Curé de La Madeleine de Paris et ses vicaires, d'autres religieux de plusieurs ordres et d'autres prêtres de différents diocèses. Nous aimons mieux pour cette fois fixer l'attention sur les mères chrétiennes qui sont venues présenter leurs petits enfants à Notre-Dame de Chartres ou recommander leurs familles respectives dont la Religion seule saura sauvegarder l'avenir. Nous avons vu aussi prier devant les Madones ces vrais chrétiens, généreux laïques dont plusieurs portent de grands noms, qui s'étaient donné rendez-vous à Chartres pour se concerter sur la ligne de conduite à tenir vis-à-vis de la nouvelle loi scolaire. A qui pouvaient-ils demander des conseils plus sûrs qu'à la Vierge druidique, patronne de l'éducation, par là même qu'il lui appartient d'enfanter Jésus dans les âmes : *Virgini pariturœ ?*

— Le pèlerinage annuel de la paroisse Saint-Sulpice à Chartres a été fixé au 29 mai ; trop tard par conséquent pour que le récit détaillé en fut possible dans notre numéro de juin.

— Le jeudi, 11 mai, concours de catéchisme et de plain-chant au palais épiscopal. Environ 75 enfants ou jeunes gens amenés par leurs curés et représentant quinze paroisses de la campagne, ont subi devant des jurys spéciaux un examen qui a vraiment fait honneur à leur travail et à leurs connaissances. Le concours s'est terminé par une belle distribution de prix. Bénis soient les efforts tentés pour répandre l'instruction religieuse dans la jeunesse et pour conserver des chantres aux églises !

— Le 25, fête de la Sainte-Enfance à la Cathédrale ; solennité gracieuse à laquelle tiendront toujours les familles chrétiennes, qui désirent initier de bonne heure leurs enfants aux leçons et à l'exercice de la charité.

— Le vendredi, 19, en la fête de Saint Yves, un de nos glorieux évêques, trois Sœurs de Saint-Paul de Chartres sont venues faire leurs adieux à Notre-Dame de Sous-Terre et à Notre-Dame du Pilier ; elles partaient pour la Martinique.

— La fête d'Adoration mensuelle dans l'église Saint-Martin (25 mai) a été bien suivie malgré la distance qui sépare du centre de la cité cette belle église ; le prédicateur était M. l'abbé Dagier. — La fête de juin aura lieu dans la chapelle des Sœurs de Saint-Paul, le jeudi, 22 juin.

— Monseigneur a fini ses tournées de confirmation, Sa Grandeur a visité plusieurs paroisses des cantons de Chartres, de Voves, d'Orgères, de Châteaudun, de Cloyes — Il y a eu près de quarante cérémonies de confirmation.

— Nous avons lu avec plaisir dans la Revue du diocèse de Lyon (n° du 19 mai) un long et intéressant article sur les verrières récemment placées dans l'église de Notre-Dame de Saint-Chamond (Rhône) et sorties d'un atelier chartrain. Notre peintre-verrier, M. Lorin, reçoit dans ces pages écrites par un connaisseur, de grands éloges pour son magnifique travail. Il n'est pas étonnant, après tout, qu'un artiste, toujours placé en vue des admirables compositions du Moyen-Age, couronne d'honneur de Notre-Dame de Chartres, s'inspire si heureusement et cherche de plus en plus à atteindre le beau et le parfait dans les différents styles qu'il doit suivre selon les églises pour lesquelles on fait appel à son talent.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Amour et reconnaissance à Celle qu'on n'a jamais invoquée en vain — Nous avons confié à Notre-Dame de Chartres nos craintes et nos désirs, et le succès a répondu à notre ardente prière.
(Une enfant de Marie et ses compagnes — Chartres, le 8 Mars 1882.)

2. Je vous avais prié de recommander au sanctuaire de Notre-Dame de Chartres deux affaires temporelles d'un intérêt pressant pour nous ; l'une d'elles a réussi au-delà de nos désirs. Je vous demande encore messe, neuvaine de prières et lampe, pour remercier le Seigneur et sa Sainte Mère, et pour implorer de nouveau leur toute puissante protection.
(M. L. d'A., diocèse de Bayeux.)

3. J'ai invoqué dans une maladie grave Notre-Dame de Chartres et Saint Joseph ; et leur secours ne s'est pas fait attendre. Je viens les remercier de l'amélioration de ma santé.
(M. B. à L'E., diocèse de Marseille.)

4. Je suis heureuse de vous dire que vos bonnes prières à Notre-Dame de Chartres ont été exaucées. Les difficultés se sont aplanies et le projet réussit ; la sainte volonté de Dieu s'est manifestée si clairement que c'est pour nous un devoir et un besoin de lui rendre grâces. Veuillez inscrire dans la *Voix* l'expression de notre reconnaissance.
(D. L. à V., diocèse de Soissons.)

5. Action de grâces d'une mère pour la réussite de son fils qu'elle avait ardemment recommandé à Notre-Dame de Chartres ; puis nouvelle demande de sa persévérance dans la vie chrétienne.
(M. L. à L. F., diocèse de Meaux.)

6. Mon enfant était bien malade de bronchite et de fluxion de poitrine. Ma grande espérance était en Notre-Dame de Chartres

que j'ai priée et fait prier pour mon cher malade. La Bonne Mère n'a pas fait attendre l'effet de sa protection ; au bout de quelques jours la guérison était complète. Veuillez acquitter la messe que j'avais promise. (E. L. à D., diocèse de Chartres.)

7. Il y a près de dix ans, brisée par la peine, vivant dans le veuvage et une position très pénible avec trois enfants, j'eus la pensée de participer à un pèlerinage organisé pour Chartres. J'accomplis en effet ce dessein, malgré de grands obstacles ! Devant Notre-Dame de Chartres la confiance revint dans mon âme et je sentis que toutes les difficultés de ma position, insurmontables aux yeux même de personnes sérieuses, allaient être aplanies. A mon retour en effet tout changea pour moi, selon l'espérance que m'en avait donnée la Bonne Mère en son église vénérée ; depuis ces dix ans que de faveurs elle m'a faites ! Mes enfants que je lui ai consacrés ont grandi et nous irons bientôt ensemble à Chartres visiter notre auguste Protectrice. (V. B. à S. D., diocèse de Paris.)

BIBLIOGRAPHIE

— **Histoire de l'Eglise,** par l'abbé V. Postel, prélat domestique de Sa Sainteté, docteur en théologie — 6[me] édition revue et augmentée. — Un fort vol in-12 de xxiv, 730 pages. Prix : 5 fr. — Imprimerie de St-Augustin. Desclée, De Brouwer et Cie. — Lille, rue Royale, 26 et chez tous les libraires.

L'*Histoire de l'Eglise* de Mgr Postel en est à sa sixième édition, c'est déjà une forte présomption en faveur de son mérite car le succès d'un ouvrage de cette nature ne s'établit point sans de bonnes raisons. Et, en effet, il serait difficile de trouver en moins de pages une exposition aussi complète des développements de la société chrétienne depuis St Pierre jusqu'à Léon XIII.

Ce livre offre pour la lecture en famille une suite de récits instructifs et vivants, rattachés entre eux par le lien de la succession chronologique, comme les perles d'un collier par le cordon qui les tient à leur place ; de plus, il présente un excellent et suffisant cours d'histoire ecclésiastique où rien d'essentiel n'est omis.

— **Petite mosaïque littéraire,** in-12, 272 pages. Edition de luxe, 1 fr. Edition ordinaire, 75 cent. — Imprimerie St-Augustin.

Dans cette mosaïque on a voulu présenter au lecteur sous une forme éloquente ou gracieuse toujours originale et brève, tantôt une idée juste, tantôt un noble sentiment, ici de riantes images, là de grands souvenirs. Sur 230 écrivains cités, 210 appartiennent à la France et s'échelonnent pour ainsi dire de génération en génération depuis l'année 850 jusqu'à nos jours.

L'éclectisme le moins intolérant a présidé au choix des matériaux et l'on rencontre dans ce volume des noms fort étonnés de se trouver voisins. Qu'on se rassure cependant ; si tous sont admis, toute chose n'est pas reçue et malgré les signatures de certains forbans de lettres, il n'y a pas un morceau qui dépare l'harmonie chrétienne de la mosaïque. Il ne faudrait pas, bien entendu, juger Rabelais, Voltaire, Rousseau et nombre de modernes sur leur attitude ici. De ce qu'ils s'y comportent en gens de bien on ne doit pas inférer que ce soit leur ordinaire allure, et se permettre de les aller visiter chez eux sous prétexte qu'on les a vus une fois en bonne compagnie.

— **Vie de Mgr le cardinal Mathieu,** archevêque de Besançon, par Mgr Besson, évêque de Nîmes, Uzès et Alais. 2 vol. in-12, avec portrait et fac-simile, 7 fr. (Paris, Bray et Retaux, éditeurs, 82, rue Bonaparte).

La vie du cardinal Mathieu n'aura pas seulement des lecteurs dans l'Eglise de Besançon que cet illustre prélat a administrée pendant quarante ans ; elle intéresse tous les catholiques, parce qu'elle a été mêlée à tous les évènements de l'Eglise de France et à toutes les épreuves de l'Eglise Universelle.

A côté de la vie publique, l'auteur a fait une place à la vie privée Autant la première a d'intérêt et de grandeur, autant la seconde est simple, édifiante, vraiment digne d'être citée comme modèle.

— **Le Peuple sous l'ancien régime.** — Quelle était la situation de ce peuple avant la florissante Révolution et les principes sacrés de 1789 ? M. Eugène Loudun, l'auteur du grand ouvrage, *Le Mal et le Bien*, nous le dit, mais ses études l'ont mené à une conclusion absolument différente de nos révolutionnaires.

Il nous montre, preuves en mains, par des chiffres, par des faits et par des textes, le peuple non-seulement gouverné avec douceur, mais jouissant de droits qu'on réclame vainement pour lui aujourd'hui ; les villes, les communes, heureuses ruches, presque indépendantes, presque de petites républiques, sans que la stabilité de l'Etat et le pouvoir central en fussent ébranlés. — Il nous dit la liberté de parole, la dignité de ces bourgeois, de ces « roturiers » vis-à-vis des grands, des seigneurs, du roi même ; puis, ces classes inférieures, que l'on a représentées comme bassement asservies et avilies, il nous dépeint leur vie facile, aisée, leur repos d'esprit, leurs réjouissances, leurs fêtes, fêtes vraiment nationales et populaires ; les spectacles du temps, ces « mystères » qui faisaient accourir les « multitudes » et que le peuple aimait tant, parce qu'ils exprimaient ses sentiments et ses pensées.

On voit quel attrait présente ce petit écrit dans les circonstances actuelles. Nous en recommandons la propagande à nos lecteurs. Une petite brochure in-12, de 72 pages, 25 centimes. — Le cent 20 fr. et le mille 150 fr. — Adresser les demandes à M. Victor Palmé, éditeur, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

— En vente, au profit des pauvres prêtres Polonais :

1° Le *Magasin Catholique illustré*, beau volume in-quarto de six cents et des pages, avec quantité de gravures dans le texte ;

2° La *Nouvelle France*, remarquable historique de cette colonie, par le docteur de Groote, in-octavo de trois cent soixante huit pages avec gravures bien choisies. S'adresser, pour recevoir ces excellents ouvrages de propagande, à M. Emile Clarisse, propriétaire à Saint-Omer (Pas-de-Calais), correspondant de M. le Comte Ladislas Plater, qui a fondé l'œuvre d'assistance en faveur de ses héroïques compatriotes polonais ou à M. l'abbé Polin, à l'œuvre de St-Paul, rue de Lille 51, à Paris. — Le *Magasin Catholique* et la *Nouvelle France*, qui sont des ouvrages aussi attrayants que moraux, ne coûtent ensemble que *huit francs*, ils sont expédiés *franco*.

— **Bibliographie Catholique** — Revue critique des Ouvrages de Religion, de Philosophie, d'Histoire, de Littérature, d'Éducation, etc., destinés à toutes les personnes qui aiment à bien connaître les livres qui paraissent, soit pour les lire elles-mêmes, soit pour en permettre, en conseiller ou en défendre la lecture. Paraissant le 25 de chaque mois. On s'abonne à Paris (prix 15 fr.), au bureau de la Bibliographie Catholique, rue Bonaparte, 82 ; en province et à l'étranger, chez tous les libraires.

JUIN 1882.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois de Juin 1882.

Chaque semaine ou chaque mois, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un crucifix, de la prière: *En ego.*

1er juin, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. à genoux, devant le S. Sacrem., de la prière : *Regardez, Seigneur.*

2, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. rouge ; 3° p. la Confr. du Cœur de Jésus.

3, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre-S., au scap. bleu (moyennant visite à l'autel de la Ste V. — j. au ch.)

4, dimanche. — Indul. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. le rosaire ; 4° p. le scap. bleu ; 5° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.

5, lundi. — Ind. pl.: 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)

6, mardi. — Ind. pl.: p. l'Archic. du St C. de Marie (j. au ch.)

7, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.

8, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. l'Apost. de la prière; 2° p. la récit. quotid. de la prière : *Loué et remercié* (j. au ch.)
9, vendredi. — Ind. pl. p. le scap rouge.
10, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (comme au 3 — j. au ch.)
11, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus; 3° p l'Archic. de St Joseph; 4° p. le scap. bleu; 5° p. le rosaire; 6° p. les objets indulg.
12, lundi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Propag. de la Foi ; 3° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j.au ch.)
13, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Archic. du S. C. de Marie (j. au ch.)
14, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Arch. de St Joseph (mercr. au ch.)
15, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. la Conf. du C. de Jésus; 2° p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Esp. et de Ch. (j. au ch.)
16, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. rouge; 2° p. l'Apost. de la pr. (vend. au ch.)
17, samedi. — Ind. part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bleu (comme au 3 — j. au ch.)
18, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du C. de Jésus; 3° p. un quart d'heure d'oraison ment. ch. jour (j. au ch.)
19, lundi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
20, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Angele Dei* (j. au ch.)
21, mercredi. — Ind. pl.: 1° en l'honn. de St Louis de Gonzague ; 2° p. le scap. du Carmel.
22, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. du chapelet de l'Imm.-Conc.; 2° du trisagion : *Sanctus* (j. au ch.)
23, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
24, samedi. — Ind. pl.: 1° p. l'Archic. du S. C. de Marie; 2° p. le scap. bleu; 3° p. les objets indulg.
25, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr ; 2° p. la récit. quotid. du chapelet brigitté (j. au ch.)
26, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales; 2° p. la récit. quotid. de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.)
27, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. de l'*Angelus* (j. au ch.)
28, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.)
29, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. du *Memorare* (j. au ch.)
30, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. rouge; 2° pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (comme au 3 — j. au ch.)

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-SIXIÈME ANNÉE

7e NUMÉRO. LA VOIX JUILLET 1882.

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Monseigneur de SÉGUR (1)

Ce nom si souvent répété de nos jours réveille, dès qu'on le prononce, ou des souvenirs personnels — ceux-ci certes ne sauraient s'effacer, — ou des souvenirs se rattachant au bien produit dans les âmes par les exemples, les conseils, les écrits du saint aveugle qu'on ne pouvait connaître sans lui porter affection et respect. C'est que rien n'était plus sympathique que sa parole, plus franc que son sourire, plus noble que sa tenue, plus distingué que ses manières ; plus gais, plus attrayants que ses entretiens. Le *moi* disparaissait complètement dans cette nature d'élite si bien façonnée par la grâce ; Mgr de Ségur rappelait Saint François de Sales par la douceur et l'onction de ses discours, et Saint François d'Assise, qu'il aimait tant, par sa naïve simplicité et ses élans tout séraphiques.

La cécité dont il fut frappé, bien loin de rendre cette belle figure moins radieuse, devint une de ses gloires en imprimant à toute sa personne l'indéfinissable prestige que le malheur donne à la vertu.

Louis-Gaston de Ségur vit le jour à Paris, le 15 avril 1820.

A l'illustration de sa famille paternelle se joignait celle de sa mère, fille du général, comte Rotopschine, le célèbre gouverneur de Moscou en 1812.

Le nouveau-né fut reçu avec un sentiment de joie tout particulier par *ses grands-pères et grand'mères* réunis autour de

(1) D'après *les Souvenirs et Récits d'un frère* du Mis de Ségur. — Bray et Rétaux, éditeurs, rue Bonaparte, 82. — 2 vol. in-12, prix 6 fr.

son berceau, bien que nul ne put se douter alors quel genre de grandeur il ajouterait à son nom.

A l'âge de six ans il fut mis dans une pension assez médiocre, à Fontenay-aux-Roses, près de Paris. Dès cette époque deux sentiments se partageaient son âme : d'abord et avant tout l'amour de sa mère; puis la passion ou pour mieux dire le génie du dessin, qui se revélait par des essais au crayon ou à la plume des plus remarquables.

Le 16 juin 1833, Gaston de Ségur fit sa première communion, préparé par le curé du village, la pension où il était placé n'ayant pas d'aumônier. Le bon pasteur tirait le meilleur parti possible d'une position difficile. L'âme naturellement tendre et élevée de l'enfant s'ouvrit tout entière à ses enseignements et à ses conseils, et il accomplit pieusement ce premier acte per sonnel et fondamental de la vie chrétienne. Il fut confirmé huit jours après.

Mais ces moments de grâce et d'amour passèrent bien vite. « Nous n'étions pas impies au collège, disait-il souvent à son secrétaire intime, l'abbé Diringer, mais nous étions indifférents, vivant (et encore pas tous) dans une certaine honnêteté naturelle. Il m'a fallu quinze ans pour me défaire complètement des idées et des impressions que m'avait laissées cette fatale Université. A chaque instant je me surprenais avec mes préjugés sur l'Église, sur les miracles, sur les saints. Seul mon séjour à Rome pendant quatre ans, comme auditeur de Rote, a pu en faire disparaître les traces. » Cependant l'indifférence religieuse n'alla jamais chez Gaston de Ségur jusqu'à la perte totale de la foi, ni jusqu'à la négligence totale des devoirs chrétiens, et la vie de famille raviva promptement en lui des sentiments assoupis plutôt qu'éteints dans son âme. Sa grand'mère Rotopschine eut une grande part dans ce qu'il appelait sa *conversion*. Il subit sans retard et sans résistance l'influence salutaire de cet esprit supérieur, de cette âme toute vivante en Jésus-Christ ; et le 8 septembre 1853, fête de la Nativité de la Très Sainte-Vierge, dans l'humble petite paroisse d'Aube, près le château des Nouettes, le Dieu de l'Eucharistie, descendu sur

ses lèvres, rentra en vainqueur dans son âme pour ne plus la quitter. « *Le chrétien* d'où est sorti Mgr de Ségur, date de ce jour solennel. » Il avait alors dix-huit ans!

Depuis ce moment le *vieil homme* disparut en lui pour faire place à *l'homme nouveau;* à l'homme de foi, d'espérance et de charité. A partir de sa conversion jusqu'à son entrée dans les ordres, Gaston de Ségur partagea sa vie entre sa famille, la peinture et ses œuvres de charité.

Son père, voulant lui ouvrir une carrière où il put cultiver sa vocation artistique, le proposa pour être attaché d'ambassade près du comte de Latour-Maubourg, ambassadeur de France près du Saint-Siège et ami d'enfance du Cte de Ségur. L'affaire s'arrangea sans difficultés, et le départ du jeune diplomate eut lieu au commencement de l'année 1842. Avant de quitter la France, *le peintre diplomate* apprit que le portrait de son père, fort remarqué à l'exposition, avait mérité la médaille d'or. Lorsqu'il revint à Paris après un séjour d'un an en Italie, il la reçut des mains de sa mère, ce qui la lui rendait doublement précieuse. Néanmoins la charité l'emporta bientôt sur tout autre sentiment, et un beau jour, en face d'une misère urgente, il la fit vendre par un de ses amis, et en donna le prix à Jésus-Christ, son seul amour, résidant dans la personne de ses pauvres.

Chose étrange, ni son père, ni sa mère, ni aucun de ses proches ne s'étaient demandé si ce départ de Gaston pour la ville éternelle ne serait pas la cause et le prélude de son entrée dans le sacerdoce, où il deviendrait auprès du riche comme de l'indigent, du pauvre comme du petit, *l'ambassadeur* du Roi des rois. C'est pourtant ce qui advint. Un pèlerinage à la *Santa Casa* détermina sa vocation. En traversant Assise pour se rendre à Lorette, il se fit recevoir tertiaire franciscain. Le pieux jeune homme emporta de son court séjour au tombeau du saint patriarche des Frères mineurs, un amour, pour lui et pour ses trois ordres, qui le suivit jusqu'à la mort.

Trois mois plus tard, à la messe de minuit qu'il entendit dans l'église du *Gesù* à Rome, il fit le vœu solennel de chasteté,

s'engageant à lire chaque jour le petit office de la Vierge Marie « jusqu'à ce qu'ayant reçu par la grâce du Seigneur les ordres « sacrés, il ait pris le très doux fardeau du grand bréviaire »... Ce *doux fardeau* il lui fut imposé au séminaire de Saint-Sulpice, le 19 décembre 1846, jour auquel on l'admit après les épreuves habituelles au sous-diaconat. Le 29 mai, il reçut le diaconat, et le 18 décembre l'ordre de la prêtrise.

L'abbé de Ségur dit sa première messe à la chapelle de la Sainte Vierge à l'église Saint-Sulpice ; ses parents et ses amis entouraient l'autel, émus et profondément édifiés de sa piété et du rayonnement tout céleste de ses traits transfigurés par les élans extatiques de son âme. Ce fut au moment où il tenait pour la première fois dans ses mains tremblantes le corps de Jésus-Christ, qu'il « *demanda à la très Sainte Vierge de lui « obtenir de son divin Fils, comme grâce spéciale et béné- « diction de son sacerdoce, l'infirmité qui le crucifierait « le plus, pourvu qu'elle ne fit pas obstacle à la fécon- « dité de son ministère* ». On sait de quelle manière cette prière héroïque devait être exaucée..... Peu de temps après sa sortie du séminaire, l'abbé de Ségur, qui avait d'abord loué un petit appartement rue de Grenelle, le quitta pour s'établir rue Cassette, où il forma avec quelques prêtres zélés, humbles et apostoliques comme lui, une communauté de ménage, de prières et de bonnes œuvres.

Ainsi installé et libre de ses mouvements, l'abbé de Ségur alla droit à l'ennemi, ou pour mieux dire aux amis privilégiés de son divin Maître, et il consacra les prémices de sa vie sacerdotale aux militaires prisonniers et aux pauvres enfants de Paris. On ne saurait dire quelle profonde affection il sut inspirer à ces malheureux soldats condamnés, pour plusieurs, à la peine capitale, et tout le bien qui s'opéra dans ces âmes ouvertes au repentir par son incomparable bonté ; tandis que son petit monde de *gamins* était séduit, entraîné par sa paternelle tendresse, ses joyeux récits et ses pieuses leçons. C'est à l'abbé de Ségur que l'on doit l'usage des retraites pour les apprentis. Maintenant qu'elles se font généralement, la chose paraît facile,

tandis qu'elle semblait à ses débuts presque téméraire. Un succès croissant fit cesser toutes les incertitudes, en montrant que cette pensée était inspirée de Dieu.

Cependant le pieux abbé s'était donné à toutes ses œuvres avec une telle prodigalité, il avait tant confessé, tant parlé, tant prêché, qu'il fut atteint d'une maladie du larynx qui le contraignit à un complet repos. Un de ses amis, pour remplir ses loisirs forcés, lui proposa de revoir quelques pages d'un livre destiné aux apprentis de la rue du Regard ayant pour titre : *Réponses aux principales objections contre la religion*. Le malade promit de s'occuper de ce modeste travail et de le remettre dans huit jours. Mais sa petite communauté, dont il prit l'avis, trouve que c'était un *livre* qu'il fallait pour traiter un tel sujet, et non quelques feuilles isolées dans un manuel de prières, l'abbé de Ségur consentit à l'écrire ce livre. La prodigieuse diffusion des *Réponses,* non-seulement en France mais dans toute l'Europe, parut à l'auteur comme un avertissement de la Providence qui lui donnait mission de servir Dieu et l'Eglise par ses écrits, comme il l'avait fait jusqu'alors par les œuvres de son ministère actif. — Une saison passée aux Eaux-Bonnes acheva de rétablir sa santé déjà bien améliorée par l'absence de toute fatigue extérieure. En retournant à Paris il y reprit ses labeurs accoutumés auxquels il joignit ceux de la plume dont le goût, depuis cette époque, ne l'abandonna jamais. L'abbé de Ségur prêta un actif concours à la publication des *Petites lectures*, et leur imprima tout d'abord ce cachet de simplicité, de dévotion joyeuse, de rondeur militaire qui en assura le succès ; mais une plus vaste carrière s'ouvrit tout-à-coup devant lui. Le prince Louis Napoléon se préoccupa, au lendemain du coup d'Etat du 2 décembre, de la question fondamentale des rapports de son Gouvernement avec l'Église catholique et avec le Saint-Siège qui la représente. Déjà même, avant sa victoire sur la démagogie, il avait fait entendre des paroles publiques ou privées au sujet des *articles organiques* du Concordat, démontrant l'impossibilité de les appliquer strictement sans détruire la liberté religieuse, et

l'opportunité d'une révision à poursuivre, d'accord avec le Souverain Pontife. Ces idées, et bien d'autres, restèrent à l'état d'espérances ; mais elles existèrent réellement et ne furent pas étrangères au rétablissement d'un auditeur de Rote pour la France, ni au choix que le prince fit de l'abbé de Ségur pour remplir ces importantes fonctions.

Celui-ci ne donna son adhésion qu'après avoir mûrement consulté Dieu dans la prière, et pris conseil des directeurs de sa conscience. N'ayant d'autre ambition que celle de gagner des âmes à Jésus-Christ, on comprend combien une telle détermination devait renfermer pour lui de sacrifices ; toutefois la pensée de se rapprocher du centre de l'Eglise et de la source du sacerdoce universel ; l'importance des questions qui allaient se traiter ; la joie de revoir Rome, de connaître le pape Pie IX, de vivre dans son voisinage, dans son *intimité*, toutes ces considérations, jointes à l'avis de ses guides spirituels, finirent par l'emporter sur la peine qu'il éprouvait de quitter les œuvres qui lui étaient si chères, et triomphèrent de ses résistances. L'abbé de Ségur pour terminer la négociation entamée, se rendit à l'Elysée, où une audience lui avait été accordée d'office ; il vit le prince, causa longtemps avec lui, et quand il le quitta, la question était résolue. Le décret qui conférait à M. de Ségur cette haute fonction ecclésiastique parut en date du 12 mars 1852. Le nouvel élu partit pour Rome au mois de mai ; il fut admis le jour même de son arrivée auprès du Souverain Pontife qui l'accueillit comme un bon père accueille un fils longtemps et impatiemment attendu. Le cœur du Saint-Père lut d'un coup-d'œil jusqu'au fond de cette âme transparente et l'aima, comme le Seigneur aima le jeune homme de l'évangile, après l'avoir seulement regardé..... Mgr de Ségur considéra toujours cette paternelle affection, qui dura jusqu'à la mort du Saint-Pontife, comme le plus grand honneur et le plus grand bonheur de sa vie !

Un humble servant de Marie.

(La suite au prochain numéro).

LE LIVRE DES MIRACLES DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

(*Suite*).

L'accueil fait à notre récit sur le paralytique de Sours nous a excité à en traduire un autre, où nos lecteurs observeront avec intérêt le mouvement du pèlerinage devant Notre-Dame de Chartres aux douzième et treizième siècles.

— Un jeune enfant du Perche avait vu deux personnes commettre une certaine faute ; les coupables craignirent une dénonciation, et l'un des deux, qui était un soldat impie, eut la cruauté de maltraiter le petit témoin et de lui couper la langue, de telle façon que tout langage devenait impossible sans une intervention spéciale de la puissance divine.

L'enfant se rendit à Chartres où il mendia de porte en porte, en qualité de pauvre et d'orphelin. Comme il vivait au milieu de nous, nos fréquents rapports avec lui nous mettait à même de le questionner sur la cause de son mutisme et il nous montrait, à moi et à beaucoup d'autres, le bout de langue qui lui était resté. Enfin, en un jour de solennité, le mardi de Pâques, pendant qu'auprès de l'autel de Notre-Dame il mêlait ses supplications à celles des pèlerins et des habitants de la ville, la miséricordieuse Mère, jetant sur lui un regard d'amour, lui rendit l'usage de la parole, contrairement aux lois de la nature, et si bien que les expressions de louange et de bonheur jaillissaient franches, claires et vives de sa langue encore mutilée ; les articulations étaient régulières et complètes. Toutes les personnes qui connaissaient l'enfant étaient dans l'admiration et pleuraient de joie. On rendait grâce à la glorieuse Vierge qui daignait ainsi montrer à ses fidèles un miracle insigne, comme preuve évidente que, du haut du ciel, le Christ s'est plu à voir leur dévotion et leur confiance aux prières et aux mérites de sa Mère.

A la nouvelle du prodige, la cité entière s'émeut et fait éclater l'allégresse ; on accourt à la cathédrale ; l'enfant ne peut se soustraire à l'encombrement de la foule qu'en montant sur un gradin près de la châsse de Saint Lubin et du tronc des offrandes. Il était placé là moins pour servir de spectacle que pour faire briller le miracle ; il parle en accentuant d'une façon intelligible, il fait un appel pour l'Œuvre de l'église de Notre-Dame, appel auquel répondent les offrandes de nombreux auditeurs.

Quelque temps après, la bonne et divine Mère fit suivre cette première merveille d'une seconde encore plus grande, bien propre à fortifier dans la foi ceux qui croyaient déjà, et en même temps à accroître la confusion des incrédules.

C'est à la Pentecôte que le même enfant fut, dans la cathédrale,

l'objet de ce nouveau prodige opéré par la main du Tout-Puissant, sous les yeux des clercs et des laïques présents au Saint Lieu ; le fait se passa, à l'heure de la descente du Saint Esprit en forme de langues de feu sur les disciples. Comme autrefois, au jour de la Pentecôte, le Dieu de majesté et de toute puissance, par l'opération du Saint Esprit qu'il leur envoyait du ciel, renouvela spirituellement les langues des apôtres et les forma à la prédication de l'évangile du Christ, ainsi et au même jour, cette langue enfantine qu'Il avait laissée jusqu'alors dans son état d'infirmité, Il la renouvela par un supplément de chair ; et cette guérison avait pour but de faire de l'enfant ün prédicateur de la puissance du Seigneur et de Notre-Dame.

Silence donc aux Juifs, silence aux hérétiques et à quiconque ose contester et nier les mirales ! Ils n'auront plus rien à dire devant nous nombreux témoins d'un tel fait, nous qui voyons circuler dans nos rangs le pauvre petit, nous à qui sa présence journalière rappelle la clémence et le pouvoir de Marie.

Certes un pareil évènement et beaucoup d'autres de ce genre ont nécessairement accru la renommée du sanctuaire déjà si célèbre. En ce même lieu, sous nos yeux, l'ouïe a été rendue aux sourds, la vue aux aveugles, la parole aux muets, la marche aux boîteux ; nous avons remarqué beaucoup d'autres guérisons de douleurs, langueurs et infirmités diverses ; il est même des prisonniers qui, au milieu de leurs cachots et sous l'étreinte des chaînes et autres liens de fer, se sont sentis délivrés en invoquant Notre-Dame de Chartres, et sont venus ensuite à son église lui apporter en ex-voto les chaînes de leur captivité.

Le bruit s'en est répandu à la ronde et dans les régions limitrophes de la nôtre ; aussi de diverses contrées grande affluence en ce saint lieu. On s'y est rendu avec des chariots ou autres véhicules chargés de froment, de vin, de fer, et d'autres provisions ou matériaux pour la construction de l'église ; ce qui n'empêchait pas d'apporter aussi des dons de plus grand prix comme calices et vases d'argent.

Une multitude de pèlerins passaient des nuits dans le cloître en dehors de l'église — l'enceinte sacrée étant trop étroite pour tant de monde — de sorte que les clercs qui se rendaient à l'office de Matines ne pouvaient entrer dans le cloître à cause de la foule. Puis on voyait les prêtres arrivant avec leurs populations observer là les saintes veilles et, de concert avec les clercs, réciter à haute voix psaumes, hymnes et cantiques en l'honneur de la glorieuse Vierge Marie.

La multiplicité des miracles accomplis en leur présence était un puissant stimulant de dévotion. Ainsi le permettait Notre-Seigneur Jésus-Christ pour sa propre gloire et pour celle de sa Mère qui vit et règne avec Lui dans les siècles des siècles. L'abbé Goussard.

PRÈS D'UN BERCEAU !

Pourquoi la vue du berceau où repose son nouveau-né, produit-elle dans l'âme d'une mère chrétienne un sentiment indéfinissable de douce compassion et de religieux respect ? Ne serait-ce pas la pensée que ce petit *navire*, qui renferme un passager de la vie, sera peut-être un jour balloté par des vents contraires et menacé du naufrage avant d'aborder au port ?

En effet, se dit-elle : « Tu dors, mon bien aimé, paisible et souriant... A ton réveil je te porterai entre mes bras te pressant sur mon cœur, et couvrant ton front si pur des plus tendres baisers : après t'avoir nourri de mon lait, je te remettrai dans ta couche moelleuse et, bercé doucement, le sommeil viendra de nouveau clore tes yeux si doux et empourprer de rose ton joli visage..... « Dors en paix, cher enfant, ta mère veille sur toi... Elle veille, pour apaiser tes naissantes douleurs ; elle veille, pour saisir les premiers mouvements de ton intelligence et les tourner vers le Dieu si bon qui t'a confié à son amour ; elle veille, pour que les noms DE JÉSUS ET DE MARIE soient les premiers qui frappent ton oreille, les premiers aussi qui viennent se placer sur tes lèvres bégayantes ; elle veille sur tes pas chancelants, et ses bras t'offrent un appui pour éviter des chutes qui feraient couler tes pleurs.

Quand tu seras sorti des langes de l'enfance, encore et toujours elle veillera sur toi, afin de préserver ton âme, toute resplendissante de sa pureté baptismale, des souillures qui lui enlèveraient son ineffable beauté ; plus tard, elle confiera à ta naissante mémoire les touchants récits de nos livres saints ; elle te dira comment le bon Jésus laissait venir à lui les petits enfants, et te conduira souvent au pied du Tabernacle où réside le Dieu qui entrera un jour (le plus beau de tous les jours), dans ton âme ravie. Mais hélas ! il viendra un moment où il te faudra quitter ta mère pour aller t'asseoir sur les bancs de l'école. Ah ! mon fils, si tu devais perdre la foi de ton jeune âge, si tu devais, par le péché mortel, chasser Dieu de ton jeune cœur, j'aimerais mieux te voir expirer à mes pieds, conservant ton âme d'ange et tes droits à la couronne des élus..... Ici l'enfant s'éveilla et la mère le prenant sur ses genoux le baigna de ses larmes.

Larmes saintes ! larmes fécondes ! larmes bénies du ciel ! Elles s'échappent, à cette heure d'épreuve, des yeux de bien des mères, donnant à leurs supplications désolées une force irrésistible sur le cœur de JÉSUS : Cependant elles ont en main un moyen de les rendre encore plus puissantes ; c'est de les faire passer par la bouche de leurs petits enfants. Oh ! alors elles sont certaines d'être exaucées. N'est-ce pas, dit la Sainte-Ecriture, de la bouche de ces êtres

innocents que Dieu tire la louange la plus parfaite ? Le bon Sauveur qui les aime tant ne saurait donc rien leur refuser.

Voici un trait charmant (1) qui renferme une preuve frappante de cette consolante vérité :

« Il y a quelques années, en Irlande, dans ce pays où la foi est toujours si forte et si naïve, malgré la persécution et les agitations politiques, une pauvre femme se mourait de chagrin autant que de maladie. L'inconduite de son mari l'avait réduite à ce triste état. Sa petite fille, charmante enfant de cinq ans, jouait autour de son lit ; elle l'appelle et lui dit : « *Pauvre chérie ! prie le bon Jésus qui est dans le Tabernacle, pour la conversion de ton père !* » — Quelques jours après l'enfant était envoyée à l'école chez des religieuses et s'y distinguait par son attention à la prière et son application au travail. Or, un matin, de bonne heure, elle s'en va seule à la chapelle et, au moyen d'une chaise, elle monte sur l'autel ; puis frappant de ses petits doigts à la porte du Tabernacle, elle appelle « *Jésus !* » Point de réponse. « *Jésus !* » fit-elle de nouveau ; point de réponse encore. Une troisième fois elle dit : « *Jésus êtes vous là ? Maman m'a dit que vous y étiez.* » Une douce voix répondit : « *Oui, mon enfant, je suis là ; que veux-tu ?* » — « *Je voudrais la conversion de mon père,* » dit l'enfant. « *Ton père se convertira,* » reprit la voix qui sortait du Tabernacle. Et la petite fille de se retirer en disant simplement au bon Jésus, « *Merci* et *au revoir* ».

Peu de temps après on vit venir au couvent le père de cette chère enfant, il était tout converti, on ne le reconnaissait plus tant il était changé ».

Une délicieuse image (2) met en action ce fait touchant raconté en des vers auxquels nous empruntons la dernière stance, dont le sens pratique est à l'usage de tous.

« O Jésus ! ami de l'enfance,
« Tendre ami du pauvre pécheur,
« Qui ne reconnaît sa clémence
« A ce trait plein de fraîcheur ?...
« Je m'en souviendrai ... De ta porte
« Je ferai l'assaut tous les jours :
« Si ta voix se tait peu m'importe !
« TON CŒUR me comprendra toujours. »

Douce assurance, ineffable pensée, vous tombez sur notre âme endolorie comme une bienfaisante rosée qui rafraîchit ses brûlantes ardeurs, et lui rend l'espérance et la paix !

C. de C.

(1) Tiré des Études sur l'Eucharistie (nº de Juin). — On s'abonne à cette remarquable publication bi-mensuelle, chez *Palmé*, éditeur, (prix : 6 fr.)

(2) Letaille éditeur, pl. 22, prix : 30 c.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Le 1er juin, audience donnée aux élèves de l'*Institut de Pie IX pour les artisans de St Joseph.*

Dans ses conseils aux jeunes artisans, Sa Sainteté les a vivement exhortés à retirer tout le profit possible de la double éducation morale et artistique qu'ils reçoivent. Elle leur a manifesté surtout le vif désir de les voir assidus non-seulement à apprendre le catéchisme, mais à en écouter l'explication orale d'où résultent, a-t-elle dit, des fruits précieux pour l'esprit et pour le cœur.

— Le 9 juin, le Souverain-Pontife a reçu une députation venue exprès de Palerme pour présenter à Sa Sainteté une adresse portant plusieurs milliers de signatures de catholiques de cette ville qui ont tenu à protester contre les outrages dont la religion et le Pape ont été l'objet, lors du centenaire des Vêpres siciliennes.

— M. le Comte de Chambord a fait déposer aux pieds de Sa Sainteté, par l'intermédiaire de S. Exc. la princesse Massimo, née Lucchesi-Palli, la somme de dix mille francs en or pour le denier de Saint-Pierre.

— On organise en ce moment à Rome une œuvre française par son origine et universelle par son but : *l'Adoration réparatrice des nations catholiques représentés dans la Ville-Eternelle.*

— Quel scandale que les manifestations en l'honneur de Garibaldi décédé dans son impiété ! Un député français a donné la vraie raison des honneurs funèbres rendus par les Francs-maçons de tout pays à cet enragé révolutionnaire : Garibaldi était l'implacable adversaire du *Grand Lama catholique* (lisez : du Pape).

— Les troubles excités à Rome par les étudiants ont montré de nouveau que la situation du Pape y était de plus en plus intolérable.

— A Paris, la loi en faveur du divorce votée en deuxième lecture au Parlement, nouvelle iniquité. — Continuation de la laïcisation des hôpitaux.

— A Paray-le-Monial le pèlerinage pour la Fête du Sacré-Cœur a rappelé par sa splendeur ceux de 1873 et 1874.....

— *L'Épiscopat et nos législateurs actuels.* — S. Em. le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, S. Em. le cardinal Guibert, archevêque de Paris, N. N. S. S. l'archevêque de Reims, l'archevêque de Larisse, coadjuteur de Paris, les évêques de Meaux, de *Chartres* et de Versailles, ont adressé aux députés et aux sénateurs de longues observations sur différents projets de loi relatifs au culte catholique et notamment au Concordat et à l'obligation du service militaire. Beaucoup d'autres évêques ont envoyé aussitôt leur adhésion à ce très grave document dont nous ne pouvons citer ici que quelques lignes résumant les réflexions précédemment développées.

« L'abrogation pure et simple du Concordat, sans l'assentiment du chef de l'Eglise serait un acte arbitraire, contraire au droit des gens, à l'équité, aux intérêts et aux vœux du pays, imprudent au premier chef et gros de conséquences désastreuses, dont on ne peut mesurer l'étendue.

« Le service militaire imposé aux clercs atteindrait dans sa source le recrutement du clergé, et laisserait en peu de temps les paroisses sans pasteurs.

« Les autres projets portent tous une atteinte plus ou moins directe

à l'autonomie de l'Eglise, à sa discipline, à la considération dont elle a besoin pour remplir sa mission. Leur adoption transformerait le culte catholique en une branche de l'administration civile et nous acheminerait vers le rétablissement de la trop célèbre Eglise constitutionnelle.

« L'ensemble de ces mesures législatives tend à faire de la France une nation athée. Il serait utile de se demander si c'est par là que notre pays se recommandera le mieux à l'estime, à la sympathie de l'Europe ; si c'est par ce moyen qu'il maintiendra son influence et son prestige dans ces contrées lointaines où le respect des populations n'a jamais séparé le nom chrétien du nom Français.................. »

— *Arras.* — Mgr Lequette, évêque d'Arras, est mort dans la paix du Seigneur le 13 juin, à la suite d'une courte maladie ; il était âgé de soixante et onze ans et comptait seize années d'épiscopat.

— *Monseigneur Perraud, académicien.* — Mgr Perraud, évêque d'Autun, vient d'être élu membre de l'Académie française par vingt-trois voix sur trente-trois votants, en remplacement de M. Auguste Barbier, l'auteur des *Iambes.*

— *Les Evêques Polonais.* — La *Germania* de Berlin, publie une dépêche de Varsovie annonçant le retour du premier évêque exilé, Mgr Borowski. Ce prélat occupe, depuis trente-quatre ans, le siège de Zytomir et a été exilé à Perme, à la frontière de Sibérie. Il revient aveugle. C'est la ville de Plock qui lui a été assignée pour résidence. Son exil a duré près de vingt ans.

Il reste encore trois évêques en exil : Mgr Félinski, archevêque de Varsovie ; Mgr Krasinski, évêque de Wilna, et Mgr Rzewuski, évêque auxiliaire de Varsovie. Le premier est à Varoslavi, le second à Viatka, en Sibérie, et le dernier à Astrakan. Leur exil date de 1864.

— *M. l'abbé Mulot.* — Un vénérable prêtre d'Amiens, curé d'une importante paroisse, sous le coup d'une accusation odieuse tramée par une institutrice laïque, vient d'être acquitté par le tribunal correctionnel d'Amiens, qui a rendu justice à la haute vertu de ce prêtre et stigmatisé ses calomniateurs. Monseigneur l'évêque d'Amiens écrit une lettre de félicitations au curé innocent, où il lui dit : « Qu'en ces temps douloureux, personne n'est à l'abri des machinations infernales de nos ennemis. » Les paroissiens de ce brave curé ont fait une ovation à leur pasteur ; et grâce à une cotisation spontanée, lui ont offert un calice d'honneur.

— *Le septième centenaire de Saint François.* — Au mois d'octobre prochain on célébrera le septième centenaire de saint François d'Assise. A cette occasion, il s'est formé dans la ville natale de ce grand Saint un comité chargé de recueillir des offrandes pour solenniser dignement ce jour mémorable et faire ériger une statue au glorieux patriarche de l'Ordre séraphique. Cette œuvre est assurément digne du plus grand intérêt : aussi nous empressons-nous de faire connaître à nos lecteurs l'appel suivant qui nous est envoyé d'Assise :

« Catholiques, l'œuvre bienfaisante de celui qui a été le plus parfait imitateur de la pauvreté de Jésus-Christ, et qui a renouvelé dans l'Eglise de Dieu le consolant spectacle de sa perfection évangélique, souleva le monde entier ; et le monde entier, Grégoire IX en tête, coopéra pour lui élever un monument aussi respectable que la basilique d'Assise. Cependant le même esprit de bienfaisance survécut après lui en ses fils, qui sont dispersés partout jusque dans les pays les

plus reculés. En tout temps les peuples élevèrent des monuments à la gloire d'hommes dont les vertus n'ont pas toujours été à la hauteur de la glorification qu'on leur rend. Est-ce que la gratitude des peuples chrétiens laissera passer inaperçu le septième centenaire de la naissance d'un si grand bienfaiteur de la société et de l'Eglise ? La ville d'Assise, fière d'être son berceau et son tombeau, a institué un comité à cet effet ; Pie IX, le grand tertiaire, en approuva et en bénit l'idée, et son digne successeur Léon XIII, lui aussi tertiaire, donna à l'œuvre commencée un nouvel éclat, en la gratifiant de privilèges spéciaux. Ces faits réjouissent les cœurs des dévots enfants de saint François, et tous désirent que les fêtes centenaires d'octobre prochain laissent un souvenir impérissable. Deux monuments transmettront aux générations futures la mémoire de cette fête : une statue qui sortira des mains du célèbre Dupré, et une ornementation splendide du baptistère où le Saint a été fait enfant de Dieu. — Catholiques du monde entier, fils dévots du séraphique saint François, secourez la noble entreprise du comité en donnant généreusement une obole digne de votre dévotion au grand Saint qui a été l'apôtre de la paix, de la concorde et de la charité universelle. — Assise, 6 janvier 1882. — Pour la commission du comité : † Pélerin, Evêque d'Assise, Président.

Œuvre de Vocations ecclésiastiques. — Une œuvre de vocations ecclésiastiques a été fondée récemment dans le diocèse d'Amiens. Partout on cherche ainsi des moyens nouveaux pour le recrutement du Clergé menacé plus que jamais. Nous l'avons dit souvent dans la *Voix*, bulletin de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres, une institution de ce genre devrait compter sur les sympathies et le concours de tous les gens de bien. La *Semaine d'Amiens* signale, entre autres témoignages d'intérêt donnés à l'Œuvre des Vocations, une lettre d'un chanoine de Paris qui nous a fort édifiés et dont la reproduction sera certainement agréée de nos lecteurs. Voici cette lettre :

« L'œuvre des vocations ecclésiastiques, entendue dans son véritable sens qui est le vôtre, ne peut, ce me semble venir, que de Dieu.

De plus, appuyée sur la haute et si intelligente approbation de l'autorité diocésaine et dirigée par la sagesse de votre expérience, cette œuvre vraiment capitale, me paraît devoir être une source d'espérances et de consolations pour le présent et d'heureux résultats pour l'avenir.

Aussi, dans mon désir d'être agréable à Dieu, et pour aider à préparer de jeunes successeurs aux anciens du Sanctuaire, j'ai l'honneur, Monsieur le Chanoine Directeur, de vous prier de vouloir bien agréer *cent francs* pour ma petite offrande. Permettez-moi de profiter de cette circonstance, pour vous renouveler toute ma sympathie de compatriote et de collègue.

Votre bien dévoué en N. S. J.-C. Morel, *Chanoine.*

Les Ecoles. — Dans une commune de l'arrondissement de Reims, le maire vient de faire voter par le conseil municipal un supplément de traitement à l'instituteur, *à la condition expresse* qu'il continuerait à faire dire les prières et apprendre le catéchisme.

Mais, objecte l'instituteur, si l'inspecteur me le défend ! — Vous direz que je veux et que nous voulons tous que nos enfants soient élevés chrétiennement, comme nous l'avons été nous-mêmes ; si on vous défend de faire apprendre et réciter le catéchisme dans l'école, vous le ferez réciter dans votre cuisine, et si on vous le défend encore, nous vous louerons un local où vous irez le faire après les classes, mais nous entendons que les choses soient ainsi.

— Ce ne sont pas seulement les parents qui se révoltent contre l'application et les conséquences de cette loi funeste, ce sont aussi les instituteurs. La directrice laïque d'une école de filles voit dernièrement arriver le délégué cantonal. Le crucifix a toujours la place d'honneur ; le délégué fait remarquer que c'est là un objet maintenant démodé dans le mobilier d'une école. — J'espère, reprend l'institutrice, que moi étant là, personne n'osera l'enlever. — Oh ! nous arriverons bien à vous le faire supprimer. — Jamais, Monsieur, je ne ferai cette vilaine besogne, et si quelqu'un ose la faire, eh bien, j'ai quelques économies, et j'ai le droit de porter un bijou, j'achèterai un crucifix d'or et je le porterai toujours sur ma poitrine pendant les classes, afin que mes élèves voient que je suis chrétienne et comprennent qu'elles doivent l'être comme moi !

— Tout un conseil municipal, considérant, ce sont à peu près les termes de la délibération, que M. le curé va avoir à se donner beaucoup plus de peine pour l'instruction religieuse des enfants, lui accorde, d'un vote unanime, un supplément de traitement ; dans la même commune on augmente le traitement des religieuses institutrices, et tous les habitants déclarent qu'ils entendent que le catéchisme soit enseigné aux enfants.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Deux plaques de marbre. — Un cœur. — Une somme d'argent pour l'achat de beaux canons d'autel.

Lampes. — 117 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Juin, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 89 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 2. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 9.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 274.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 468.

Nombre de visites faites aux clochers : 275.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Juin ont été consacrés 37 enfants, dont 22 de diocèses étrangers.

— *Le 31 Mai à l'église de Notre-Dame de Chartres.* — Les jours passent vite, et vite s'effacent les souvenirs des fêtes lorsque, dans une grande église comme la nôtre, elles se succèdent nombreuses et brillantes. Il est pourtant de ces solennités dont le charme échappe moins facilement à l'oubli à cause de leur importance et de leur splendeur. De ce nombre est l'anniversaire du couronnement de Notre-Dame de Chartres, la solennité du 31 Mai.

Chaque année, depuis 1855, la population chartraine manifeste ses sympathies pour la commémoration du Couronnement, par un concours extraordinaire aux cérémonies finales du mois de Mai. L'affluence a été jugée cette fois plus considérable encore que dans le passé. Il faut dire aussi que l'annonce d'un archevêque comme célébrant, avait été un attrait de plus. L'ange visible de l'église de

Sens, pour employer un terme de la Sainte Ecriture, était venu en effet s'associer à l'ange de l'église de Chartres, et tous deux, portant les insignes de leur dignité, allaient traverser plusieurs fois la foule et lui donner ensemble leurs bénédictions.

C'est le soir que l'on vit ainsi la vaste cathédrale se remplir de fidèles. Les deux vénérés Prélats étaient au banc d'œuvre, pendant le sermon qui devait être le dernier de la belle station du mois de Marie. Le prédicateur, le R. P. Yves, finit son discours en complimentant Monseigneur Bernadou, archevêque de Sens, dans les termes qui suivent :

« Monseigneur — Votre auguste présence ajoute aujourd'hui un éclat inaccoutumé à cette grande solennité, en même temps qu'elle ravive des souvenirs bien précieux. Chartres ne saurait oublier que, pendant de longs siècles, avant l'érection du siège de Paris en siège archiépiscopal, elle était la première église suffragante de la métropole de Sens. Chartres est la fille aînée de l'église de Sens... De Sens, Saint Savinien qui en était le premier archevêque, envoya au pays des Carnutes ses premiers apôtres ; ils eurent l'honneur de souffrir ici pour la foi auprès de la Vierge druidique avant de continuer leur marche vers d'autres cités ; et ils virent leurs disciples cimenter de leur sang cette union intime, cette étroite parenté entre les deux églises ; il vous appartenait, Monseigneur, grâce à une délicate attention de Monseigneur de Chartres, d'en resserrer encore les liens séculaires.

Aussi, ce soir, le clergé et le peuple, veulent confondre dans un même sentiment de respectueuse reconnaissance, le successeur de Saint Savinien et de Saint Potentien, et le Pontife vénérable qui, à pareil jour, il y a déjà vingt-sept ans, couronnait au nom de Pie IX Notre-Dame de Chartres, et eut la gloire de rétablir le culte de la Vierge druidique dans la crypte arrosée du sang des martys.

Que la bénédiction des deux Pontifes soit pour nous le gage des meilleures bénédictions de Marie ! Qu'elle porte ses fruits jusque dans l'éternité ! »

Les deux Pontifes se levèrent à ces mots pour bénir ; puis, avant de quitter le banc d'œuvre, Monseigneur l'archevêque de Sens prêcha à son tour l'assemblée sainte ; les paroles de l'éloquent capucin sur les relations de sa métropole avec notre cité servirent de thème à une improvisation chaleureuse et pleine d'intérêt pour l'auditoire.

Après ce discours, les harmonies de l'orgue et le chant des cantiques préparèrent le départ de la procession.

C'était le moment où la Reine et la tutelle de la cité allait, dans une marche triomphale, parcourir les rangs de son peuple et lui

distribuer ses grâces de choix. En effet, au milieu d'un long et magnifique cortège s'avança, portée sur un trône mobile, Notre-Dame du Pilier, la Madone plusieurs fois séculaire. Le reflet de nos cierges et de nos flambeaux se jouait sur son manteau d'or et sur le dais aux plis mouvants, pour jaillir delà jusqu'aux lignes de feux du triforium; la lumière abondait surtout dans ces hautes galeries. Le cortège de la Madone priait et chantait; les deux Prélats bénissaient au nom de Notre-Dame si ardemment invoquée. Il faut être témoin de ces imposants spectacles pour se rendre compte de la dévotion chartraine envers la Sainte Vierge, et aussi pour se permettre l'espérance d'un avenir meilleur en notre région troublée sans doute comme le reste de la France, mais tant de fois protégée par son Auguste Souveraine.

Monseigneur l'archevêque de Sens officia au salut solennel, cérémonie qui devait être l'occasion de beaux chants. Un chœur de soixante voix exécutant de très dignes harmonies à l'heure mystérieuse du soir, c'est d'un puissant effet sur une foule recueillie. Espérons que bien peu d'auditeurs auront négligé d'unir quelques paroles de leur âme à ces accents sonores, interprètes de l'adoration et de la prière au Seigneur et à Notre-Dame !

— Puisque nous sommes en voie de descriptions passablement retardataires, pourquoi ne pas regarder encore un peu plus loin dans le passé? Dans la chronique du mois précédent nous nous étions contenté d'indiquer le jour fixé pour le pèlerinage annuel de la paroisse Saint-Sulpice de Paris; nous dirons aujourd'hui, sommairement du moins, comment il s'est accompli.— Il y avait environ huit cents pèlerins, et parmi eux un groupe assez considérable de paroissiens de Notre-Dame des Champs. M. l'abbé Cognat, curé de cette paroisse, accompagné d'un de ses vicaires, avait amené sa confrérie de la Sainte Vierge, une députation d'une école libre de Frères et d'autres personnes; son but était de remercier Notre-Dame de Chartres de la protection dont elle a entouré son œuvre longue et laborieuse: la construction de son église. Avant le commencement des travaux, il était venu, avec un nombreux pèlerinage, recommander au sanctuaire de Chartres l'entreprise couronnée maintenant d'un si beau succès.

M. l'abbé Méritan, curé de Saint-Sulpice, lui, nous a dit en chaire toutes les intentions pour lesquels il avait conduit de nouveau à Chartres son clergé et des centaines de fidèles. Outre le bien général de l'Eglise et de la France, de combien de grâces, dans l'ordre spirituel ou temporel, ce vénéré pasteur n'a-t-il pas exprimé le désir, en son nom et au nom de son troupeau, devant la Vierge aux miracles ! La Vierge tout aimable ne pouvait manquer d'accueillir

avec bienveillance ces demandes formulées au milieu d'une manifestation si générale de piété. Nous pouvons dire « *générale* », nous autorisant pour cela du nombre des communiants, de la ferveur visible des pèlerins agenouillés devant le Pilier ou à la Crypte entre les offices, puis de l'attitude de tout ce monde précédant la Sainte Châsse dans une magnifique procession à l'église de Notre-Dame de Sous-Terre. — Voilà de vrais chrétiens, et Paris en renferme de milliers d'autres qui leur ressemblent ; c'est ce qui nous explique la patience de Dieu vis-à-vis d'une capitale théâtre de tant d'iniquité.

— Le 30 Mai, un nouveau groupe d'habitants de Paris arrivait aux pieds de Notre-Dame de Chartres et faisait ses dévotions à la Crypte. Ils étaient au nombre de soixante ; deux prêtres du Saint Sacrement, disciples du R. P. Eymard, avaient organisé et conduit ce pèlerinage.

— Le lundi 12 juin, Monseigneur Couillié, évêque d'Orléans, a dit la Sainte Messe à l'autel principal de la Crypte. Sa Grandeur a passé une bonne partie de la journée auprès de Monseigneur de Chartres.

— L'ordination du 3 Juin, à la cathédrale de Chartres, n'a compté que cinq prêtres, parce que plusieurs autres ordinations de prêtrise ont été fixées à d'autres époques dans la même année. Les cinq ecclésiastiques plus récemment promus au sacerdoce sont : MM. Bigot, Lecomte, Lemenant, Mercier, Ozange. MM. Lecomte et Mercier, élèves de l'œuvre des Clercs de Notre-Dame, ont dit leur première messe à la Crypte, le jour de la Trinité. Leur famille respective et la Maîtrise les a suivis près de l'autel avec chants et prières.

— La première communion dans la paroisse Notre-Dame a eu lieu le mercredi, 7 Juin ; elle a été prêchée, ainsi que les exercices préparatoires, par le R. P. Yves. La confirmation a eu lieu le jeudi 15.

— Admirable a été notre procession générale de la Fête-Dieu. C'est du côté de la ville basse qu'elle devait se dérouler cette année ; félicitons les habitants du zèle qu'ils ont mis à préparer les douze reposoirs, tous de fort bon goût, et à garnir complètement de tentures et de fleurs les rues que traversa le cortège. Ce cortège nous a paru encore plus long et plus varié que de coutume ; une vingtaine de bannières séparaient autant de corporations, de confréries ou de pensionnats. M. l'abbé Barrier, vicaire-général, portait le Saint-Sacrement ; le dais était immédiatement précédé d'un nombreux clergé en dalmatiques ou en chapes et suivi de groupes d'adorateurs et d'adoratrices, membres des associations eucharistiques. Une escorte militaire était rangée près du clergé. — La fanfare des élèves des Frères et plusieurs chœurs de chant animaient la marche de la

procession, et lui donnaient ce caractère de pieuse jubilation qui convient à la prière sur le passage de Jésus vainqueur du monde, de Jésus, le roi plein de mansuétude et souriant aux âmes de foi. La foule était compacte partout où elle pouvait pénétrer ; aucun désordre n'est venu en troubler l'attitude respectueuse. Les manifestations religieuses sont dans nos mœurs ; nos populations n'en subiraient la disparition qu'avec douleur.

— La procession particulière de la paroisse Saint-Aignan dans la haute ville, le 18, a été aussi très brillante.

— Le groupe chartrain des pèlerins de Jérusalem est arrivé de Paris en notre ville le samedi 10 juin et son premier acte a été une visite à Notre-Dame de Sous-Terre pour la célébration de la sainte messe en reconnaissance de la protection céleste accordée à leur long et difficile voyage. On sait que sur le millier de Français qui composaient l'ensemble des passagers sur la *Guadeloupe* et la *Picardie*, cinq ont expiré avant de revoir la France et c'étaient cinq ecclésiastiques. Il y a eu de grandes joies pour la piété à bord et en Terre-Sainte ; il y a eu aussi bien des souffrances offertes au Dieu de la Croix. Puisse cette acceptation souvent répétée du sacrifice et de la pénitence être d'un grand prix devant le Seigneur et nous mériter un regard de miséricorde !

— La Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus, canoniquement établie dans l'église cathédrale de Chartres, et agrégée en 1825 à l'Archiconfrérie du même nom dont le centre est à Rome, a montré de nouveau sa vitalité, pendant le mois de juin, à l'occasion des fêtes eucharistiques : Fête-Dieu et Octave, fête de la Réparation, fête spéciale du Sacré-Cœur. Chaque vendredi du mois, l'assistance au Salut du Saint-Sacrement donné dans la chapelle de la Confrérie, témoignait du nombre croissant des chrétiens qui ont compris les bienfaits d'une dévotion aussi fondamentale.

— Nous ne savons si des personnes du diocèse de Chartres se proposent de participer au Pèlerinage national qui aura lieu, le 3 juillet, à Amettes (Pas-de-Calais). Saint Benoît-Joseph Labre, en l'honneur de qui l'on vient de célébrer de belles fêtes, à Arras, sera invoqué ce jour-là par un nombre considérable de catholiques en son village natal. Unissons-nous à eux du moins par la pensée devant Notre-Dame de Chartres que Saint Benoît Labre vint prier avant nous dans le cours de ses visites aux plus célèbres sanctuaires !

— La fête prochaine de l'Adoration sera célébrée le jeudi 27 juillet, dans la chapelle de la Visitation. Celle de juin, dans la chapelle de la Communauté de Saint-Paul, a eu pour prédicateur le R. P. Apollinaire, franciscain.

— N'oublions pas en juillet la dévotion à Sainte Anne. (Voir sur la couverture de la *Voix* l'annonce du *Mois* de St Joachim et de Ste Anne.)

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Bien des fois déjà N.-D. de Chartres m'a donné des preuves de sa tendre et puissante protection. Dernièrement encore un terrible accident de voiture m'a mise en danger de mort pendant plus de dix minutes. J'ai eu recours à Notre-Dame, aucun mal ne m'est arrivé, et son intervention a été si manifeste que jamais je ne pourrai assez lui témoigner ma reconnaissance. Puissé-je au moins, en publiant ses bienfaits et sa puissance, inspirer pour Elle encore plus d'amour et de confiance ! (L. H. à N., dioc. de Chartres.)

2. Je vous avais demandé une neuvaine pour la guérison de mon fils gravement malade ; grâce à la puissante intercession de Marie, il se trouve maintenant en pleine convalescence. Je vous prie de faire dire une messe d'actions de grâces.

(A. H., diocèse de Chartres)

3. Nous étions à la veille d'avoir une institutrice laïque dans notre commune. Ayant une école congréganiste, nous appréhendions le malheur dont nous étions menacés ; vite nous eûmes recours à Notre-Dame de Chartres, en demandant une neuvaine en son honneur. Nous avons été exaucés ; mille actions de grâces à notre Bonne Mère pour cette faveur et pour plusieurs autres obtenues par son intercession ! (X., diocèse de B.)

4. Je vous prie de vouloir bien faire brûler une lampe, pendant neuf jours, en reconnaissance d'une faveur que je ne puis attribuer qu'à la très Sainte Vierge, à la bonne Notre-Dame de Chartres. Merci donc à cette Bonne Mère ! Merci à vos jeunes Clercs, dont les ferventes prières m'ont attiré cette grâce !

(H. D. A. de R. sur L., diocèse d'Angers.)

5. Action de grâces à N.-D. de Chartres pour la guérison de deux militaires à La Martinique. (S. S.)

6. Ayant demandé une grâce toute particulière à la très Sainte Vierge, j'ai promis, si j'étais exaucée, de la faire publier dans la Voix de Notre-Dame. — Gloire et reconnaissance à Marie qui a daigné me prendre en pitié dans de grandes difficultés !

(A. B., diocèse du Mans.)

7. J'ai l'honneur de vous demander une messe d'action de grâces à la Crypte, en reconnaissance de la protection visible que m'a accordée notre Bonne Mère pendant une neuvaine.

(S. B., diocèse d'Evreux.)

8. LOURDES. — Bien que nous réservions ordinairement ce chapitre de nos correspondances à des extraits qui concernent N.-D. de Chartres, nous avons cru devoir faire exception pour un fait important qui sera d'un intérêt particulier au moment où vont s'organiser les trains de malades désireux d'aller aux grottes Massabielle. Un Chartrain s'y étant rendu avec le Pèlerinage de Bretagne nous a écrit la lettre suivante :

Lourdes, 25 Mai 1882.

« Je ne puis résister au désir de vous faire connaître un miracle dont je viens d'être, à Lourdes, l'heureux témoin.

« Hier, j'étais requis pour aider à transporter, de la grotte à son hôtel, une mourante dont les traits presque cadavériques me faisaient craindre qu'elle ne mourût entre nos mains. Ce matin, je descends de la basilique, j'arrive à la grotte, la foule se presse à la grille, on chante le *Magnificat;* les cris de : vive Notre-Dame de Lourdes retentissent à mes oreilles ; que s'est-il donc passé ? « Un miracle... « Un miracle... Une sœur, déposée mourante dans la piscine, vient « d'en sortir entièrement guérie. »

« Je me place sur le passage de la miraculée, qui, en ce moment récite, d'une voix ferme, le chapelet auquel répondent des voix émues et enthousiastes. Au moment où elle traverse la foule pour se rendre chez les Pères, je reconnais la malade d'hier, non plus avec ces traits rigides qui déjà portaient l'empreinte de la mort ; mais bien avec des traits reposés, radieux d'amour et de reconnaissance.

« Et savez-vous, M. l'Abbé, quelle est cette privilégiée de la Sainte Vierge ?... Les journaux de l'année dernière ont parlé de l'attaque infâme dont elle a été la victime. C'est une sœur de l'Espérance de Bonnemain. Terrassée dans un chemin isolé par deux malheureux suppôts de Satan qui, disaient-ils, auraient voulu avoir la tête de la dernière des nonnes, elle resta mourante sur le chemin. L'un de ses bourreaux lui avait arraché le sein gauche, la peau seule avait résisté. Depuis lors, le bras, tout le côté gauche s'étaient atrophiés ; des souffrances horribles l'avaient conduite aux portes de la mort. Le médecin lui parle d'opération sans lui assurer le succès. « J'irai à Lourdes » dit-elle. On l'administre ; le médecin l'accompagne jusqu'à Rennes, pensant qu'elle n'ira peut-être pas même jusque là... Et maintenant, elle remplit l'office de garde-malade auprès des infirmes que l'on plonge dans la piscine ; elle marche, elle prie et sa première dizaine de chapelet a été pour ses persécuteurs.

« Le médecin qui l'a visitée à Lourdes constate que cette heureuse miraculée est dans son état normal et radicalement guérie.

« Gloire à Dieu ! Amour à Marie qui, partout et toujours, est la santé des infirmes. » UN PÈLERIN DE LOURDES.

TRIDUUM DE L'ÉGLISE SAINT-AIGNAN.

Le triduum, en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus, qui se célèbre annuellement à *Saint-Aignan* de Chartres dans le courant de juin, s'est ouvert le mercredi 21 et la cérémonie de clôture a eu lieu le dimanche matin.

Le soir, un nombreux auditoire recueillait avec une attention soutenue la parole tout apostolique du R. P. Le Bigaut, traitant, avec cette profonde connaissance de la jeunesse qui lui donne la double expérience du ministère sacerdotal et de l'enseignement, le grave sujet de *l'éducation chrétienne*, dont le cœur de Jésus est la véritable source.

L'autel resplendissait de mille feux et la gracieuse statue du Sacré-Cœur, entourée d'un parterre de fleurs et de verdure, était surmontée d'un cœur de lumières du plus heureux effet.

Des motets bien exécutés par des voix pleines de fraîcheur ajoutaient un charme pieux à ces touchantes cérémonies. Le matin, les fidèles environnaient la jolie chapelle où l'on remarque le vitrail représentant le *Divin prisonnier d'amour* entouré de petites colombes ; symbole émouvant des âmes qui vont le visiter dans son tabernacle pour le consoler et en recevoir le pain de vie.....

Après la sainte messe le Père faisait une méditation, ayant pour sujet principal « *la connaissance et l'amour du* SACRÉ-CŒUR DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST pour les âmes. »

Ces exercices, si bien suivis, ne peuvent qu'accroître encore la dévotion au Sacré-Cœur dans une paroisse qui lui a voué un culte tout particulier.

CORANCEZ. — Les noces d'or d'un curé c'est une fête assez rare en notre contrée pour qu'on la solennise avec éclat. La paroisse de Corancez a eu cette bonne fortune le 20 juin. Son curé, M. l'abbé Girard, a remercié le Seigneur de ses cinquante ans de sacerdoce, au milieu de quinze confrères dont six chanoines et d'un bon nombre de paroissiens qui voulaient rendre un hommage de reconnaissance à leur vénéré pasteur.

La cérémonie a commencé par la bénédiction d'une jolie bannière de saint Laurent et de saint Blaise, don ajouté à bien d'autres dons antérieurs qui attestent, dans la petite église maintenant bien ornée, la générosité du bon curé. — En signalant la gracieuse procession conduisant M. l'abbé Girard du presbytère à l'église, la grand'messe avec chants très solennels qu'accompagnait l'harmonium tenu par un chanoine natif de Corancez, l'excellent sermon prêché par M. l'abbé

Laîné curé de Sours, nous aurons donné une idée sommaire du bel office qui a édifié et réjoui les amis du respectable septuagénaire.

Nominations. — M. l'abbé Lérondeau, précédemment vicaire de Brou, est curé de Villiers-le-Morhiers — M. l'abbé Béchu, précédemment curé de Mittainvilliers remplace à Ymonville M. l'abbé Moreau, démissionnaire pour cause de santé.

Jeunes prêtres : M. l'abbé Bigot est vicaire de Brou ; M. l'abbé Lecomte, curé de Fresnay-le-Comte ; M. l'abbé Mercier, curé de Douy ; M. l'abbé Ozange, curé de Rohaire.

Nécrologie.— Nous recommandons aux pieux suffrages du clergé et des fidèles, deux prêtres que notre diocèse vient de perdre et qui étaient membres de *l'Association de Prières pour les Prêtres défunts.*

303. M. Guillon (Eugène-Florentin), ancien curé de Péronville, décédé à Châtillon-en-Dunois, le 29 mai, à l'âge de 75 ans et deux mois.

304. M. Sevestre (Pierre-Michel-Césaire), ancien curé de Garnay, décédé à Mortagne (Eure), le 30 mai, âgé de 76 ans et demi.

Nous demandons aussi une part aux mêmes suffrages pour un ecclésiastique du diocèse de Cambrai qui jadis a passé plusieurs années à Chartres, d'abord comme professeur à Saint-Cheron puis comme vicaire de la cathédrale : M. l'abbé Bulteau, curé de Wambaix (Nord) où il vient de mourir. C'est l'auteur de la Monographie de notre cathédrale, et de plusieurs autres livres relatifs au Pèlerinage de Chartres.

— Le *Comité des Ecoles libres d'Eure-et-Loir* est définitivement organisé. Le *Courrier d'Eure-et-Loir* a publié, dans son n° du 18 juin, des détails qu'il importe de connaître ; nous y renvoyons nos lecteurs. Il nous suffit de dire ici que le Comité se propose : 1° de provoquer et d'encourager dans le département d'Eure-et-Loir la résistance des pères de famille à la loi du 28 mars dernier, qui chasse Dieu de l'école. 2° De soutenir les écoles libres déjà existantes, et de faciliter, partout où cela sera possible, la création d'écoles libres nouvelles.

Ce Comité est ainsi composé : Président : M. le comte Albert de Mun, député ; Vice-présidents : M. le marquis d'Alvimare de Feuquière et M. O. Hermand ; Secrétaire-trésorier : M. Ph. Bellier de la Chavignerie ;

Membres : MM. le comte d'Anthenaise, le général baron Ambert, de Boissieu, comte de Chanaleilles, Chevallier, Dubreuil, Famin, Hémar, ancien procureur de la République, Am. Lefebvre-Pontalis, ancien député, comte de Lévis-Mirepoix, Lelasseux, Letartre, comte des Plats, de Ponton-d'Amécourt, comte Alexis de Prunelé.

Les offrandes pour la fondation d'écoles libres et le soutien de celles qui existent déjà peuvent être adressées immédiatement à M. Bellier de la Chavignerie, rue Sainte-Même, à Chartres ou au Bureau du *Courrier d'Eure-et-Loir*.

A l'œuvre ! Sauvons les âmes des enfants ! Le plus grand péril de la Société c'est l'Ecole sans Dieu.

— A la dernière heure, un livre nouveau arrive sous nos yeux. Il a pour titre : *ÉTUDES SUR LA VIE ET LES ŒUVRES DE SAINT BERNARDIN DE SIENNE, Franciscain de l'Observance, par le P. Apollinaire, du même ordre.* (Oudin, éditeur, Poitiers). Le sujet est intéressant ; nous ne doutons pas que l'auteur l'aît traité d'une manière très heureuse. Nous en reparlerons après lecture.

— **Bibliographie Catholique**. — Revue critique des Ouvrages de Religion, de Philosophie, d'Histoire, de Littérature, d'Education, etc , destinés à toutes les personnes qui aiment à bien connaître les livres qui paraissent, soit pour les lire elles-mêmes, soit pour en permettre, en conseiller ou en défendre la lecture. Paraissant le 25 de chaque mois. On s'abonne à Paris (prix 15 fr.), au bureau de la Bibliographie Catholique, rue Bonaparte, 82; en province et à l'étranger, chez tous les libraires.

Tableau indicateur des retraites ecclésiastiques, à Clamart, rue Fauveau, 5.

Juillet : du 3 au 7 ; du 17 au 21. — *Août :* du 7 au 11 ; du 21 au 25. — *Septembre :* du 11 au 15 ; du 18 au 22. — *Octobre :* du 2 au 6 ; du 9 au 13 ; du 23 au 27. — *Novembre :* du 13 au 17 ; du 27 au 1er décembre. — *Décembre :* du 11 au 15 ; du 18 au 22.

JUILLET 1882.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois DE JUILLET 1882.

Chaque semaine ou chaque mois, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un crucifix, de la prière: *En ego*.

1er juillet, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre-Sainte, au scap. bleu (moyennant visite à la Ste V. — j. au ch.)

2, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 3° p. l'Archic. de St Joseph ; 4° p. le scap. bleu ; 5° p. le rosaire ; 6° p. la Confr. de N.-D. de Chartres ; 7° p. les objets indulg.

3, lundi. — Ind. pl.: 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)

4, mardi. — Ind. pl. p. l'Archic. du S. C. de Marie (j. au ch.)

5, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.

6, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. à genoux devant le S. Sacrem., de la prière : *Regardez, Seigneur.*

7, vendredi. — Ind pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. rouge ; 3° p. la Confr. du C. de Jésus.

8, samedi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. du *Memorare* (j. au ch.)
9, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Espér. et de Charité (j. au ch.)
10, lundi. — Ind. pl.: 1° p. la Propag. de la Foi; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
11, mardi. — Ind. pl. p. l'Archic. du S. C. de Marie (j. au ch.)
12, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.)
13, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière: *Loué et remercié* (j. au ch.)
14, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. rouge.
15, samedi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (comme au 1er juillet — j. au ch.)
16, dimanche.— Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel; 3° p. la récit. quotid. du trisagion *Sanctus* (j. au ch.)
17, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales; 2° p. la récit. quotid. du chapelet de l'Imm. Conc. (j. au ch.)
18, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière: *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.)
19, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. la Ste Enfance.
20, jeudi. — Ind. pl. p. l'Apost. de la prière (j. au ch.)
21, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
22, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre-Ste, au scap. bleu (comme au 1er juillet.— j. au ch.)
23, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. du chapelet brigitté (j. au ch.)
24, lundi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.)
25, mardi. — Ind. pl.: 1° p. l'Archic. de St Joseph; 2° p. les objets indulg.
26, mercredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. du Carmel; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.); 3° sept ans et sept quarantaines pour la visite de N.-D. Sous-Terre.
27, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.)
28, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. le scap. rouge; 2° p. l'Apost. de la prière (vend. au ch.)
29, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (comme au 1er juillet. — j. au ch.)
30, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. de l'*Angelus* (j. au ch.)
31, lundi. — Ind. pl.: 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales; 2° p. la récit. quotid. de la prière: *Angele Dei* (j. au ch.)

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé Goussard,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-SIXIÈME ANNÉE

8e NUMÉRO — LA VOIX — AOUT 1882

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Monseigneur de SÉGUR *(Suite)* (1)

Le séjour que Mgr de Ségur fit à Rome, du mois de mai 1852 au mois de janvier 1856, forme l'époque la plus brillante, sinon la plus active de sa vie. Ces quatre années passées sous les yeux, presque sur le cœur de Pie IX, dans l'étude de la théologie et des traditions catholiques, dans le maniement des plus hautes affaires de l'Église de France, dans le commerce de tous les évêques et des autres personnages éminents de passage à Rome, tracèrent un sillon lumineux dans son existence, qui ne s'est jamais effacé. En effet, son séjour à Rome le prépara à cette mission presque sans exemple, qu'il devait remplir de 1856 jusqu'à sa mort, en ajoutant à la sainteté de l'homme d'œuvres, l'autorité d'une doctrine forte et sûre et le prestige d'une situation personnelle due à la confiance du Souverain-Pontife, aux fonctions éminentes qu'il avait remplies près du Saint-Siège, enfin à la part prise par lui dans la direction de l'esprit ecclésiastique en France. Quant aux négociations commencées par son intermédiaire entre le prince Napoléon et la Cour de Rome touchant les articles organiques et le sacre de l'Empereur, si elles restèrent sans résultats, il ne faut pas en accuser le pieux entremetteur. Napoléon, parvenu au faîte de la puissance, laissa échapper le moment fourni par la Providence pour la réussite, plus tard il ne sut pas le ressaisir. Le retour

(1) D'après *les Souvenirs et Récits d'un frère* du Mis de Ségur.— Bray et Rétaux, éditeurs, rue Bonaparte, 82. — 2 vol. in-12, prix 6 fr.

à la liturgie Romaine était la grave préoccupation du moment et l'objet des plus vifs désirs de Mgr de Ségur. Par d'heureuses et faciles négociations il obtint de la Cie de St-Sulpice, selon le vœu exprimé par le Souverain-Pontife, l'abandon de la théologie de Bailly et l'introduction du bréviaire Romain au noviciat d'Issy et dans le séminaire de Paris pour les sujets étrangers à ce diocèse, en attendant qu'il devint en usage pour tout le monde, ce qui eut lieu après la guerre de 1870.

Malgré les nombreuses et graves occupations résultant de sa qualité d'auditeur de Rote, il lui restait encore des heures assez nombreuses qu'il consacrait à la prière, à l'étude, à la peinture, enfin et surtout à l'apostolat qui était l'âme de son âme et la vie de sa vie ; il confessait, il prêchait *ses chers* soldats à St Louis ; *ses chers* enfants à l'école de Trévi. Ces heures sacerdotales étaient le couronnement et la joie de ses journées, et comme si rien ne devait manquer à ce bonheur chrétien, il lui fut donné de goûter les douceurs presque oubliées, depuis son entrée à St Sulpice, d'un hiver entier passé dans l'intimité de sa mère et de sa famille. Mme de Ségur et ses filles quittèrent Rome le 25 avril pour retourner à Paris.

Il semblait que la Providence, qui ménageait à l'heureux auditeur de Rote une grande épreuve, n'avait pas voulu en rendre témoins ces êtres si chers à son cœur.

Mgr de Ségur sentait depuis quelques jours à l'angle extérieur de l'œil gauche, l'impression d'une tache rouge, quand le premier mai (ce beau mois consacré à Marie), cette tache s'étendit tout à coup comme un rideau, ne laissant plus à cet œil qu'un peu de vision par le haut qui finit par disparaître entièrement. « Mon ami », dit le pieux prélat à l'abbé de Conny, venu pour le voir quelques moments après son malheur, voilà un œil perdu, bientôt je perdrai l'autre. « Je n'ai qu'à remercier le bon Dieu du temps pendant lequel il me les a laissés. IL EST BIEN LE MAITRE !.. »

Mgr de Ségur était à Rome connu de tous, petits et grands. Son nom était prononcé avec amour dans les casernes, comme dans les palais ; à l'hôpital *St-André* et à l'école des frères de

Trévi, comme au Vatican ; aussi l'émotion causée par la nouvelle de cet accident, que l'on ne croyait cependant pas sans remède, fut-elle universelle et partagée par Pie IX qui en fut instruit dès le soir même.

A plusieurs reprises il s'informa avec une bonté toute paternelle de son état. Mgr de Ségur, dont la simplicité avait toutes les audaces, quand l'amour de Dieu était en jeu, résolut de profiter de cette tendresse compatissante pour obtenir l'insigne privilège de conserver le Très-Saint-Sacrement dans sa chapelle. A cette demande imprévue, Pie IX hésita un instant, et sa bouche s'ouvrait déjà pour formuler un refus, quand, regardant Mgr de Ségur, il se sentit vaincu par l'expression de son cher auditeur de Rote qui était à genoux devant lui, attendant sa réponse avec une douloureuse anxiété. Il lui prit la tête entre ses mains, la pressa sur sa poitrine et lui dit avec l'accent d'une profonde affection : « A un autre, je dirais non ; mais à vous, je dis oui ; *per chi vi voglio bene*, littéralement, « parce que je vous veux du bien ». Charmante locution de la langue italienne pour exprimer une amitié sincère. Puis Pie IX ajouta en latin *ad consolandum, ad tempus ;*— c'est pour votre consolation et pour un temps.—Il pensait alors que la guérison était possible, et qu'avec le mal devait cesser le remède. Mais le mal ne fit que s'aggraver, et la consolation divine devait durer toujours.

Beaucoup de personnes pieuses engageaient Mgr de Ségur à demander sa guérison, lui indiquant des dévotions propres à l'obtenir ; mais lui s'y refusait constamment, reconnaissant dans cette première atteinte un effet de son *pacte* avec Marie au jour où il offrait au Seigneur les prémices de son sacerdoce; ce qui lui faisait répondre gracieusement à ceux qui s'informaient des nouvelles de sa vue : « mon œil n'est plus à moi ; c'est la bonne Ste Vierge qui l'a pris et qui l'a envoyé en purgatoire en mon lieu et place. »

Durant les quinze mois qui s'écoulèrent entre ce premier avertissement et la perte totale de ses yeux, il s'habitua peu à peu et à l'insu de tout le monde, à la condition d'aveugle ; fer-

mant souvent les yeux pour s'accoutumer à marcher seul et à se servir lui-même sans y voir. De plus, même en célébrant le saint sacrifice, il s'aidait le moins possible de ses yeux. Le Pape lui ayant accordé la permission de dire toujours la messe votive de la Sainte-Vierge, il l'apprit par cœur avec bien d'autres encore, et, par une grâce de Dieu s'ajoutant à l'adresse et à la mesure naturelle de ses mouvements, il put, jusqu'à la fin de sa vie, offrir les saints mystères et donner la communion sans que jamais le moindre accident soit venu troubler sa dévotion et inquiéter les assistants. C'est ainsi qu'il employait dans le secret de son cœur, dans l'intimité de son existence, les jours de demi-lumière que Dieu lui laissait encore. Tandis que Mgr de Ségur attendait le moment où le Seigneur frapperait un nouveau coup, cette fois décisif, à Paris on se préoccupait, dans l'intérêt de l'Église et en prévision de sa guérison, d'obtenir pour lui la charge de grand aumônier de France que Napoléon III songeait à rétablir ; mais comme nous l'avons vu, bien loin de partager ces rêves de gloire, le doux prélat se préparait, tranquille et souriant, à devenir aveugle.

Ce fut au château des Nouettes où il était venu au mois de juillet 1854, passer ses vacances auprès de sa mère et de sa famille réunie, qu'eut lieu la crise finale de ce drame émouvant. Le *samedi,* 2 septembre, comme il se promenait dans le parc, il s'arrêta. Soudain il dit à son frère qui lui donnait le bras : « Je suis aveugle !. » Un grand silence suivit cette triste révélation ; ses frères et sœurs avaient été immédiatement avertis du coup qui venait de le frapper ; mais sa mère l'ignora jusqu'au moment où placée à table devant lui, elle s'aperçut qu'une de ses sœurs lui coupait ses morceaux. Elle le regarda quelque temps sans rien dire, changea de visage et comprit tout. Les sanglots, longtemps contenus, éclatèrent. Lui seul ne pleurait pas et souriait. Aucun de ceux qui ont assisté à cette scène déchirante, qui ont vu le contraste de cette douleur humaine et de cette sérénité divine, n'en perdront le souvenir. Le saint aveugle lui-même n'oublia jamais, jusqu'à ses derniers jours, de célébrer l'anniversaire de ce qu'il appelait une faveur du ciel.

« C'est à cette date, écrivait-il en 1867 à un novice Franciscain, qu'il y a 13 ans, je suis devenu tout à fait aveugle et que le bon Dieu miséricordieux et clément m'a mis de force dans un petit *cloître portatif* dont personne que lui ne peut forcer la *clôture* »; et à sa sœur Sabine, poursuivant la même pensée : « Si ton œil est simple, dit l'Évangile, ton être sera lumineux.» « Or mon œil est plus que simple, c'est là mon petit *monastère*, ma *petite clôture ambulante* qui me force à pratiquer la pauvreté et l'obéissance! Dieu soit donc béni..... » « C'est une grande bénédiction et une faveur inappréciable, écrit-il dans une autre lettre, que d'être fixé à la croix par une infirmité quelconque et surtout par la cécité... C'est une participation constante à Jésus crucifié..... C'est une sorte de consécration religieuse qui vous sépare du monde. C'est comme une goutte d'absinthe divine qui vient christianiser tous les breuvages de la terre... Aide-moi, chère sœur, à bénir Dieu de cette visite imméritée. » — Il est facile de juger par ces quelques extraits de sa correspondance intime à quel degré de vertu était parvenu le saint aveugle..... Sans doute il éprouvait la douleur de l'épine, mais elle devenait *fleur* dans le langage de sa foi ; sans doute aussi il sentait le poids de la croix, mais il marchait radieux en la portant à la suite du Divin Maître.

Faisons de même, et nous comprendrons ce mystère de *cette joie baignée de larmes*, inconnu de tant de chrétiens qui souffrent sans consolations, parce qu'ils n'ont pas d'amour.....

Mgr de Ségur, malgré sa cécité, retourna à son poste d'auditeur de Rote au mois d'octobre, et reprit avec un zèle infatigable la vie de prière, d'étude et d'apostolat que nous avons racontée. Cependant une grande joie était réservée à cette âme si dévouée à Marie. Les yeux *du corps* fermés à la lumière des cent mille cierges qui, le 8 décembre 1854, embrasaient la basilique des saints apôtres; mais les yeux de l'*âme* ouverts aux splendeurs non moins belles et non moins réelles du monde des esprits, le saint aveugle entendait, dans un ravissement profond, la voix incomparable de Pie IX proclamer *ex cathedra*, comme dogme de foi, au nom de l'Église universelle dont il étail le chef ET LE

DOCTEUR INFAILLIBLE, LA CONCEPTION-IMMACULÉE DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE !

Malgré tous les liens qui semblaient devoir le retenir à Rome, Mgr de Ségur songeait sérieusement à donner sa démission d'auditeur de Rote pour aller reprendre à Paris les œuvres multiples d'un humble et laborieux apostolat ; mais avant de réaliser cette pensée toute de charité, il dut attendre que le Saint-Siège, de concert avec l'Empereur, lui eut assuré une position en rapport avec les hautes fonctions dont il avait été investi. Enfin, un bref de Pie IX, daté du 4 janvier 1856, vint lui rendre sa liberté en lui conférant, en échange des fonctions *inamovibles et cardinalices qu'il abandonnait librement, la dignité de protonotaire apostolique en y ajoutant les insignes et privilèges d'honneur qui sont propres aux Évêques*, ce qui permit au gouvernement français de le traiter en Évêque et de lui donner, dans le chapitre de Saint Denys, le rang qui convenait à son passé et à sa situation personnelle. Cette grave question ainsi résolue, Mgr de Ségur fit promptement tous ses préparatifs de départ.

Dans sa dernière audience, le vicaire de Jésus-Christ le combla de grâces et de bénédictions ; il lui accorda de précieux pouvoirs spirituels et lui donna, comme gage d'estime et d'affection, la mitre d'or qu'il portait en promulguant le dogme de l'Immaculée-Conception.

Cette précieuse relique devait occuper la place d'honneur dans la chapelle du *cher aveugle*, si aimé du bon Pie IX. Par ce retour définitif à Paris, la vie de l'abbé de Ségur, de l'auditeur de Rote, du *prélat* romain, était achevée ; la mission de *Monseigneur de Ségur* allait commencer.

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

(La suite au prochain numéro).

UNE STATUE DU CARDINAL PIE A L'ŒUVRE DE N.-D.-DES-DUNES

UN AUTOGRAPHE DE L'ABBÉ PIE (1840)

Le 9 juillet la ville de Poitiers était en fête ; des milliers de catholiques s'étaient rendus au vaste enclos occupé par les œuvres

ouvrières dont M. l'abbé Fossin est le directeur ; cette foule innombrable voulait assister à l'inauguration d'une statue du Cardinal Pie.

Au lendemain de la catastrophe qui nous a ravi, il y a deux ans, le grand évêque de Poitiers, les enfants de Notre-Dame-des-Dunes avaient sollicité de leur directeur l'autorisation d'élever ce monument à leur plus insigne bienfaiteur. MM. Charron et Beausoleil, dont les ateliers de sculpture à Poitiers jouissent d'une grande réputation, avaient été chargés de ce travail et le succès a dépassé toute espérance, à tel point qu'on se demande si le grand artiste qui fait actuellement une statue plus importante de Mgr Pie pour sa cathédrale, pourra mieux rendre les traits du Pontife.

Des cantates et des airs de fanfare exécutés par les œuvres ouvrières de plusieurs villes qui étaient venues se réunir à celles de Poitiers, ont rehaussé la cérémonie sur le plateau des Dunes. Dans une allocution éloquente, M. l'abbé Fossin a rappelé d'émouvants souvenirs ; il a fait couler bien des larmes en disant ce que doit sa magnifique institution à l'illustre défunt, et ce qu'elle a ressenti de douleur en perdant celui qui eut pour les membres de l'Œuvre et pour le directeur particulièrement une si paternelle tendresse. C'est à la fin de son discours que fut enlevé le voile qui recouvrait la statue et les applaudissements les plus chaleureux témoignèrent de nouveau des sentiments de l'assistance sympathique à l'orateur, désireuse d'honorer à jamais la mémoire du bien-aimé Cardinal.....

— Au moment où nous cherchions à résumer, tel qu'on vient de le lire, le récit d'un témoin oculaire qui nous rendait compte de ses impressions à son retour de Poitiers, une heureuse coïncidence nous mit sous les yeux un autographe qui n'a jamais été livré au public et qui mérite de l'être. C'est une lettre écrite, en 1840, par le futur évêque de Poitiers, alors vicaire de la cathédrale de Chartres, à un ami, séminariste de Saint-Sulpice, qui allait être ordonné diacre. L'abbé Pie écrivit cette page à la hâte et sans lui donner plus de soin que n'en demandait un épanchement de cœur avec un condisciple ; son habitude de bien penser et de bien dire dès cette époque n'en ressortira que mieux ; c'est la nature prise sur le fait. Recueillons précieusement cette pierre pour le monument littéraire composé de ses propres œuvres.

— « Je vous envoie, mon bien cher ami, l'attestation de la publication que nous avons faite le jour de la Pentecôte..... Je vous souhaite, mon cher ami, cet *esprit de force* dont on ne sait pas tout le besoin, avant que les circonstances le fassent sentir et apprécier. Oh ! qu'il faut, avec toutes les formes de la douceur, avoir son esprit et sa volonté fermes pour faire quelque chose !

Per ignes incedimus, cela est certain. Les prêtres sont des hommes

entourés d'obstacles ; c'est presque là notre définition. Impossible de rien tenter et de rien obtenir qu'à la pointe de l'épée. Obstacles de la part des hommes, mais des hommes sous l'action desquels celle du démon se cache à peine. Allez, il ne faut pas un long exercice du ministère pour acquérir une grande conviction, si on ne l'avait pas d'avance, de l'influence maligne du diable. Il y a des gens qui croient à peine, de bons fidèles même qui rient de je ne sais quel petit rire d'incrédulité quand on parle du diable, du malin, comme l'appelaient nos pères. Cela m'effraye pour eux. On le rencontre partout, on le pressent, on le devine, on le voit. O Dieu ! que je comprends bien maintenant la parole de cet apôtre qui, persécuté, comme le reste des chrétiens par les Domitien et les Néron, écrivait cependant : « Nous autres, notre guerre n'est pas avec les princes de la terre ; ah ! nous avons affaire aux princes des ténèbres — *rectores tenebrarum harum* — ». Oui, on les palpe ces ténèbres, sorte de nuages factices dont le diable entoure son dessein, et dans l'épaisseur desquels il fait marcher sourdement quelque affaire à sa guise.

Je dis souvent au bon Dieu : Renouvelez en moi votre esprit de force, ***spiritum ad robur***, cet esprit que vous m'avez donné dans l'ordination du diaconat, celle où j'ai éprouvé le plus de consolation. Force dans la volonté, mais aussi force dans le jugement, afin de discerner ce qui est de Dieu et ce qui est du démon, ce qui est inspiré par la jalousie, l'ambition, la haine et ce qui procède d'un cœur droit.

Je vois que des gens dont on vante beaucoup la force et le grand caractère, à défaut de force dans l'esprit et dans le discernement, appliquent souvent d'une manière bien fâcheuse la force de leur volonté et de leur puissance. Que de fois c'est le pauvre agneau égorgé et immolé à qui l'on donne tort, contre qui on fait de la force, tandis qu'on ménage le loup hypocrite. Que voulez-vous ? il avait du bon, ce loup ; ses confrères les loups en disent du bien ; il mérite des ménagements ; certain renard même à qui il confie familièrement toutes ses peines assure qu'il a un bon fond. Pourquoi alors cet agneau a-t-il été le provoquer ? Il n'a eu que ce qu'il méritait, et il mérite encore qu'on lui donne des leçons. — Ainsi il demeure presque toujours prouvé que le loup mangeur d'agneau est le plus doux des loups, et que l'agneau mangé est le plus imprudent, le plus orgueilleux et le plus méchant des agneaux. Et cela est prouvé par des raisons qui font illusion à certains esprits qui écoutent tout, qui tiennent registre de tout, qui ne savent pas démêler les dires du diable, le plus grand bavard, l'être le plus disert, le plus commère qui soit au monde. Oh ! n'est-il pas vrai qu'il y a peu de gens dont le jugement soit un peu élevé, un peu indépendant, et dont la décision ne se forme pas d'après le dire de toutes les petites passions environnantes.

Demandons donc au bon Dieu un esprit *fort* pour discerner les choses et les personnes ; car c'est du discernement des personnes que dépend d'ordinaire la marche à suivre ; on voit clair dans les choses quand on voit clairement l'esprit qui meut les personnes. Je vois des gens qui ne connaissent pas les personnes et qui pour cela se trompent dans les choses. Ils ne soupçonnent pas qu'ils plaident, qu'ils font la guerre au profit du loup contre l'agneau. M. le curé me le dit souvent, et cela est vrai, c'est ainsi qu'est écrite l'histoire. Les méchants y ont toujours raison ; ils avaient des qualités qui exigeaient qu'on les ménageât ; soyez sûr que l'opprimé était coupable. De graves auteurs vous disent ainsi sérieusement que St Thomas de Cantorbéry était passablement altier ; que Luther a été mal pris et trop peu ménagé par l'Eglise, soyez sûr que c'est la faute des papes s'il a levé le masque, etc., etc. Or tout cela se reproduit en petit dans de plus petites sphères. Heureux ceux qui ont la force de discernement, et dont les jugements sont conformes à ceux de Dieu ! Il ne faut pas une petite dose de force pour lutter contre tant de fausses influences qui nous entourent de partout. *Spiritum ad robur.* La force de la volonté est bonne, mais comme la volonté est une puissance aveugle, s'il n'y a pas une force correspondante d'intelligence, ces braves gens à volonté forte et à grand caractère vous frapperont à bras déployé sur le pauvre agneau contre qui toute la race des loups criera à tue-tête : Qu'il meure mille agneaux, c'est tout au plus malheureux. Mais qu'un seul loup soit égratigné, vous verrez tout le bruit qui se fera et par lui et pour lui. Et beaucoup d'honnêtes gens le plaindront, et ils oublieront les mille agneaux égorgés pour s'apitoyer sur cet intéressant loup. C'est pourtant là le monde, je dis le monde instruit et qui se flatte de bien juger. Oh ! que le Saint-Esprit avec sa force soit donc dans notre jugement ; car, à moins d'un certain degré de nonchalance ou de perversité, il me semble que la force de volonté suivra toujours.

Voilà, mon cher ami, que je laisse ma plume griffonner sous la dictée de mon cœur qui est tout plein de ce désir du don de force d'esprit qui soustrait aux fausses influences et aux idées communiquées par les agents non de Dieu mais du démon. Vous dirai-je un mot de moi ? Je suis fort en paix toujours ici ; c'est tout-à-fait en dehors de moi que j'ai à constater les choses dont je vous parlais tout-à-l'heure. Le bon Dieu aplanit un peu les difficultés devant moi. Je trouve des obstacles, mais jusqu'ici ils ont presque toujours été de l'enfer non déguisé ; ce ne sont pas là les pires ; les pires sont ceux qui se cachent sous l'action des gens de bien, dupes du diable, des gens de bien qui jugent mal, qui n'ont pas le don de force de discernement..... »

E. P., v. de N.-D.

Nous ne reproduisons pas les dernières phrases de cette lettre où le jeune vicaire demande des nouvelles de plusieurs de ses condisciples parmi lesquels nous remarquons MM. Gibert, de Geslin, de Conny, Daveluy. Parlant d'un autre, il s'exprime ainsi : J'ai appris qu'il voulait redevenir malade ; cela tient à ce qu'il n'a jamais visité Notre-Dame de Chartres. Il presse M. de S. E. de venir faire son pèlerinage à Chartres et d'y dire la messe.

Jeanne PERSIGAND

L'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres vit, depuis vingt-neuf ans, des dons de la charité. Le Bon Dieu qui a voulu, par cette œuvre, rehausser le culte de la Sainte-Vierge dans une de ses plus belles églises et multiplier les prêtres pour subvenir aux besoins des âmes, a suscité de temps à autre, en sa faveur, de grands dévouements. Parmi les personnes qui ont ainsi pratiqué la charité à l'égard de notre institution cléricale comme elles ont montré une pieuse ardeur de prosélytisme pour l'Archiconfrérie chartraine, il n'y en eut peut-être pas de plus admirable que la sainte fille dont la *Semaine religieuse* du Mans vient de raconter l'histoire. C'est grâce à elle et ensuite à une de ses amies devenue son imitatrice, que le culte de Notre-Dame de Chartres a pris dans le chef-lieu de la Sarthe un tel accroissement prouvé surtout par les abonnements à la *Voix*. On ne saurait imaginer tout ce qu'en un quart de siècle et plus cette bonne zélatrice nous a envoyé de petites correspondances, souvent à peine lisibles, mais accompagnées de quelques offrandes pour le Pèlerinage ou l'établissement qui le dessert ; et ces offrandes représentaient toujours un sentiment d'espoir ou de reconnaissance, un acte de dévotion à Marie. Voici l'article nécrologique que nous nous faisons un devoir d'insérer ici.

— Une humble existence vient de s'éteindre au Mans, sur la paroisse de N.-D. de la Couture. Après une vie employée tout entière au service de Dieu et des pauvres, Jeanne Persigand, plus connue sous le nom de *Jeannette*, s'est endormie paisiblement dans le Seigneur, le dimanche 2 juillet, jour de la fête de la Visitation de la Très Sainte Vierge.

Pendant 37 ans, Jeanne Persigand s'est consacrée au service de la même famille, avec un dévouement vraiment extraordinaire. Possédant peu par elle-même elle eut le double mérite de faire le bien en le faisant faire à autrui. Ayant peu de liberté pour sortir, à cause de la surveillance incessante qu'elle devait exercer auprès de sa maîtresse, elle envoyait de tous côtés de petits billets pour réclamer la charité dont ses nombreux clients avaient besoin. D'une grande délicatesse, elle ne voulait jamais faire la charité aux dépens de ses maîtres, et le soir voulant travailler une partie de la nuit pour elle ou pour ses pauvres, elle se servait d'une bougie achetée à ses frais.

Bien qu'elle fit toutes ses actions dans le but unique de glorifier

le Seigneur, son dévouement fut bientôt connu de toute la ville du Mans ; l'Académie en fut informée et lui décerna le deuxième prix de vertu dans le courant de l'année 1867. Son humilité en fut blessée ; au premier abord elle regretta cette renommée ; mais plus tard, elle remerciait Dieu de lui avoir procuré par là un nouveau moyen d'obtenir de plus grandes faveurs pour ses pauvres.

Il va sans dire que cette sainte fille puisait cet amour des pauvres, qui fut le trait caractéristique de sa vie, dans l'amour de Dieu et de sa très sainte Mère.

Elle avait une dévotion particulière pour N.-D. de Chartres.

Aussi, que n'a-t-elle pas fait pour l'extension de son culte dans notre ville ? Quand elle avait une grâce particulière à demander, c'était à Notre-Dame de Sous-Terre qu'elle s'adressait de préférence et qu'elle conseillait de s'adresser dans tous les dangers. On a dit qu'elle était « dégagée de tout esprit de prosélytisme ». Si par là, il faut entendre qu'elle faisait le bien à tous les pauvres indistinctement, cela est vrai ; mais si on veut faire croire qu'elle ne s'occupait nullement de faire connaître la religion, de sauver les âmes, on se trompe ou on veut tromper. La principale préoccupation de cette sainte fille, surtout dans ces derniers temps était de sauver les enfants abandonnés à tous les vices par des parents indignes. Plus que cela, voyant avec tristesse la guerre acharnée déclarée au Christ, elle était constamment préoccupée d'acheter des crucifix et de les porter dans les maisons de ses pauvres qui en étaient dépourvues. Et c'est ainsi qu'avec l'amour de Dieu, elle aimait les pauvres, non seulement s'efforçant de soulager les misères corporelles, mais aussi les misères morales de ceux qui s'adressaient à elle. Il serait impossible de raconter tout ce qu'elle a fait sous ce rapport, tous ses embarras, toutes ses courses, toutes ses démarches. Non seulement elle soulageait les misères humaines avec les secours qu'elle obtenait, mais elle se dépouillait elle-même de tout ce qu'elle possédait, témoin ce petit mot qu'on a trouvé chez elle après sa mort : « Ne cherchez pas mon couvert après ma mort, je l'ai vendu au profit de mes pauvres. »

Après une vie ainsi consumée au service du prochain, Jeannette Persigand sentit ses forces lui faire défaut. Elle se soumit pleinement à la volonté de Dieu ; néanmoins, elle regrettait une chose, c'était de ne plus pouvoir soulager ses pauvres comme elle l'aurait voulu. Enfin après en avoir recommandé particulièrement quelques-uns à ceux qui l'entouraient et la visitaient, après avoir reçu les derniers Sacrements avec la plus édifiante piété, elle rendit doucement son âme au Seigneur.

Un cortège nombreux et sympathique voulut accompagner sa

dépouille mortelle jusqu'au cimetière, et honorer ainsi la mémoire de cette humble fille du peuple. Elle a reçu ici-bas, de la part des hommes, la récompense qu'ils pouvaient accorder à ses bonnes œuvres, mais qu'est-ce que cela en comparaison de la récompense éternelle, qu'est-ce que cela, en comparaison des paroles que Notre Seigneur Jésus-Christ lui aura adressées, nous en sommes convaincus, en l'introduisant dans le séjour de la gloirre : « En vérité, en vérité, je vous le dis, tout ce que vous avez fait à quelqu'un de mes frères les plus petits, c'est à moi que vous l'avez fait, recevez-en la récompense. »

NÉCROLOGIE. — *M. le chanoine GERMOND*

Le chapître de la Cathédrale de Chartres, encore sous l'impression du deuil qui a suivi la mort de M. le chanoine Dengihoul-Olivier, vient d'éprouver une perte non moins sensible en la personne de M. le chanoine Germond, secrétaire-général de l'évêché, décédé le 25 juillet à onze heures du soir dans l'appartement qu'il occupait au palais épiscopal.

M. Germond, Pierre-Eugène, naquit le 10 septembre 1818 à Marsauceux d'une honnête famille d'artisans. Ses études au Petit-Séminaire furent couronnées de succès ; de plus ses condisciples nous disent que, dans les classes supérieures, il obtint le prix de sagesse décerné alors d'après le suffrage des maîtres et des élèves. Au Grand-Séminaire, il continua d'être remarqué parmi les plus méritants ; et, à ce titre, il fut choisi pour aller chaque jour faire les lectures de son évêque. Ordonné prêtre le 18 décembre 1841, il fut envoyé comme vicaire à Yèvres ; quatre mois après, le 9 avril 1842, Monseigneur Clausel de Montals le rappelait auprès de lui et l'attachait à sa personne en qualité de secrétaire particulier ; fonction qu'il garda jusqu'à la fin de la carrière du vénéré Prélat, sans se départir de ses habitudes de dévouement. Dans les relations intimes, dans les difficultés des correspondances, dans une foule de missions délicates, il montrait dès lors souplesse d'esprit, grand tact pour les affaires et ténacité pour l'application des principes en même temps que respectueuse attitude à l'égard des personnes : on cite une circonstance fort grave où il n'hésita point entre le sacrifice de sa position et l'accomplissement de ce qui lui paraissait être son devoir.

Comme M. Dengihoul, dont il devait jusqu'à la fin partager le genre de vie, M. Germond se montra toujours fidèle à l'affection reconnaissante qu'il avait vouée à Monseigneur de Montals. Monseigneur Regnault qui l'avait vu à l'œuvre auprès du vieillard, son glorieux prédécesseur sur le siège de Chartres, savait faire un bon choix en dési-

gnant l'ancien secrétaire-particulier comme secrétaire-adjoint de l'évêché. Monsieur l'abbé Germond, chanoine honoraire depuis les premières années de sa prêtrise, fut pourvu d'un canonicat titulaire et installé dans cette dignité le 14 juillet 1866. Au commencement de 1872, il devenait secrétaire-général. A cette charge importante s'ajoutaient des occupations d'un autre genre qui ont mis en relief ses connaissances et ses aptitudes variées. Maître des cérémonies de la Cathédrale, il se signala surtout à l'occasion des grandes fêtes du Pèlerinage. Liturgiste consommé, c'est à lui qu'échut la plus grande part du travail pour l'adoption du rite romain et les modifications de livres d'église dans le diocèse de Chartres ; la préparation annuelle de l'*Ordo* et les réponses aux consultations incessantes sur le culte sacré étaient pour lui l'objet de sollicitudes non médiocres. En tout point nous avons admiré son zèle pour la gloire de Dieu et un zèle selon la science, comme le demande Saint Paul : *Œmulationem Dei... secundùm scientiam.*

Au reste, si l'on veut bien juger du soin, du talent et de l'aménité constante de M. Germond dans l'exercice de ses charges, il suffit de prêter l'oreille aux éloges qu'expriment aujourd'hui les personnes qui ont pu se rendre compte de son travail ou qui ont eu besoin de ses avis.

Il est un témoignage supérieur à tous ceux que nous recueillons des divers Conseils d'administration ecclésiastiques ou civils avec lesquels il eut des rapports nécessaires et pour ainsi dire quotidiens ; c'est le témoignage que lui a rendu la douleur de l'auguste chef du diocèse. Monseigneur suivait avec une profonde tristesse les phases de la maladie de son secrétaire ; il voulut même l'assister à l'heure de l'agonie.

La maladie de M. Germond n'a pas été longue ; il fut arrêté, le 8 juillet, par des souffrances qu'il était difficile de caractériser ; elles s'aggravèrent rapidement ; au bout d'une quinzaine de jours sa famille voyait avec stupeur que déjà il ne fallait plus conserver d'espoir ; sa pauvre mère, âgée de quatre-vingt-sept ans, gémissait d'avoir à lui survivre. Le bon chanoine reçut avec sa foi habituelle et une grande résignation à la volonté de Dieu l'annonce du péril qui menaçait sa vie ; les derniers sacrements le préparèrent au Jugement du Seigneur qui, nous l'espérons, aura été miséricordieux pour son prêtre, enfant pieux et dévoué de N.-D. de Chartres.

L'abbé GOUSSARD.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Au consistoire du 3 juillet, remise du chapeau au cardinal Lavigerie ; le lendemain le Saint-Père a reçu, après le consistoire, les évêques préconisés présents à Rome.

Sa Sainteté a rappelé que les besoins de l'Eglise demandaient le

choix de pasteurs remplis de force, de prudence et de charité. L'autorité politique n'a rien à objecter contre les qualités de ceux qui sont choisis, et néanmoins une vingtaine d'évêques italiens attendent depuis des mois et des années qu'on lève les obstacles qui les empêchent d'aller dans leur diocèse ou d'y exercer librement leur ministère. Malgré toutes les protestations et toutes les promesses contraires, on veut la servitude de l'Eglise et on empêche le Pape de la gouverner avec la pleine liberté qui convient.

— Le 13 juillet, jour anniversaire de l'attentat commis contre les restes mortels de Pie IX, de nombreuses communions ont eu lieu à Rome, en particulier à l'église Saint-Laurent, où le saint Pontife a été enterré. Une quantité de dépêches arrivaient à ce sujet au Vatican de toutes les parties de l'Italie et du monde catholique. Une adresse, protestant contre cet ignoble attentat et couverte de quatre-vingt mille signatures, a été remise à Léon XIII.

— Une souscription est ouverte pour élever un monument durable à la mémoire de Pie IX (Artigianelli de Saint-Joseph à Rome). La première liste de l'*Univers* s'élevait à 5,404 fr., dont 1,000 fr. donnés par la reine Isabelle et 500 fr. par S. Em. le cardinal Guibert.

Egypte. — Massacre des Européens ; bombardement d'Alexandrie ; que vont devenir les missions et les communautés religieuses dans tous ces troubles ?

Malte. — De la part de toute la population quels hommages au Cardinal Lavigerie ! C'est un honneur pour l'Eglise et pour la France.

Canada. — Le général baron de Charette s'étant rendu au Canada a été reçu avec enthousiasme ; procession aux flambeaux (30,000 personnes) saluant l'arrivée du défenseur de Pie IX, du héros de Loigny...

Versailles. — Le maire et les adjoints de Saint-Germain-en-Laye ont envoyé leur démission au préfet de Seine-et-Oise, à la suite de la séance du conseil municipal du 4 juillet, où un vote avait été émis pour expulser les Sœurs de l'hospice et de l'école des filles. C'est pour ne point participer à cette mesure que la municipalité se retire.

Congrès des Œuvres Eucharistiques. — Le Congrès des Œuvres Eucharistiques se tiendra à Avignon, du 14 au 17 Septembre, sous la présidence d'honneur de S. G. Mgr Hasley, archevêque d'Avignon. Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat du Comité, rue Négrier, 43, à Lille. Le compte-rendu général du Congrès Eucharistique de 1881 ne fait que de paraître ; il se vend à Lille, rue Négrier, 43. C'est un recueil de faits et de données pratiques touchant l'adoration intérieure et extérieure de la Sainte Eucharistie ; c'est la glorieuse statistique des élans du cœur chrétien vers l'hostie sacrée qui est sa force, sa nourriture, et le gage inébranlable de ses espérances immortelles.

Arras. — Les fêtes d'Amettes, pays de St Benoît Joseph Labre, ont été tout à fait splendides. Plus de 35,000 pèlerins s'y étaient rendus pour le 3 Juillet, et ont assisté à l'érection solennelle d'un Chemin de croix monumental autour de la prairie entre l'église et la maison natale du Saint.

Reims. — C'est aux 27, 28 et 29 Juillet qu'ont été fixées par Mgr l'archevêque de Reims les fêtes pour le rétablissement du culte du bienheureux Pape Urbain II. Offices présidés par S. Em. le cardinal Gui-

bert, archevêque de Paris, et panégyrique du saint prononcé par le R. P. Monsabré; beaucoup d'évêques présents.

Tours. — Les *Annales de la Sainte-Face*, qui se publient à Tours, annoncent que le Saint-Père a daigné nommer un avocat consistorial pour préparer les éléments de l'enquête diocésaine nécessaire à l'introduction de la cause de M. Dupont, le « saint homme de Tours », l'admirable propagateur de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus et à la Sainte-Face de Notre-Seigneur.

Grenoble. — Mgr l'Evêque de Grenoble vient d'adresser à ses diocésains une lettre pastorale annonçant l'érection en Archiconfrérie de la *Confrérie du Crucifix*, érigée dans son diocèse en 1879 et approuvée par N. S. P. le Pape Léon XIII.

Alliance catholique autour de la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Après en avoir délibéré entre elles, le jour même du Vendredi-Saint, plusieurs dames de Lyon, examinant ce qui est compatible avec le foyer et les relations sociales, se permettent de proposer aux femmes chrétiennes l'adoption de certaines pratiques, qui, en soutenant dans leurs personnes la dignité et la confiance, glorifieront en même temps la croix oubliée et méconnue. Par ces pratiques, on n'innove rien, mais on rajeunit tout, à l'ombre de l'arbre de la Rédemption. Les mœurs en deviendront plus graves, plus chrétiennes, et par conséquent plus françaises.

1° Les femmes chrétiennes qui veulent faire réparation à la croix outragée, *porteront une petite croix*, de la manière qui leur semblera la plus commode et surtout la plus chrétienne. Il est à souhaiter que beaucoup la portent sur leur poitrine; 2° Elles reprendront, si elles ont eu le malheur de la perdre, l'habitude de faire *souvent, publiquement* et sans *rougir*, le *signe de la croix* parfaitement marqué; 3° Elles auront *dans leur demeure un crucifix* noblement placé. Le crucifix au foyer c'est l'arche d'alliance dans la demeure des chrétiens; 4° Elles s'engageront à *saluer* respectueusement la croix lorsqu'elles la rencontreront sur leur chemin. Ce sera opposer au courant des outrages le courant des respects; 5° Elles *baiseront* tous les jours et le plus souvent la *croix* dont elles seront parées; 6° Les mères muniront *tous leurs enfants* d'une croix tutélaire, car un cri d'effroi s'est fait entendre à travers la France à l'approche des dangers nouveaux qui menacent l'âme des enfants. Mères chrétiennes, couvrez-les du signe protecteur. Vous avez conquis dans la douleur le droit de défendre le fruit de vos entrailles. Pour les mieux protéger, armez-vous, armez-les du crucifix.

— On répand à profusion la croix de Jésus-Roi. C'est une croix-bijou portant l'inscription : *Que votre règne arrive.* 40 jours d'indulgences quand on la baise en disant cette invocation. (Paris — Maison Penin et Poncet, rue Bonaparte, 76.)

Décès dans l'épiscopat. — Mgr de la Bouillerie est décédé le 8 juillet après trois jours d'une affection cholérique.

Mgr de la Bouillerie était né à Paris en 1810. Entré dans les ordres à l'âge de trente-cinq ans, il fut vicaire général de l'archevêché de Paris sous Mgr Affre. Nommé évêque de Carcassonne en février 1855, il reçut plus tard du pape Pie IX le titre d'assistant au trône pontifical. L'éminent prélat était coadjuteur de l'archevêque de Bordeaux depuis le mois de décembre 1872, avec future succession; il avait été intronisé, l'année suivante, archevêque *in partibus infidelium.* Mgr de la Bouillerie a publié un grand nombre d'ouvrages de doctrine ou d'édi-

fication religieuse. C'est S. E. le Cardinal qui lui a administré les derniers Sacrements.

— L'épiscopat a fait encore d'autres pertes bien sensibles. Citons : 1o le vénérable évêque de Tarbes (de N.-D. de Lourdes), Monseigneur Jourdan, ancien vicaire-général de Paris ; 2o Monseigneur Maigret, évêque missionnaire, originaire de Maillé au diocèse de Poitiers, premier vicaire apostolique des îles Sandwich ; 3o Monseigneur le patriarche de Jérusalem, qui fit, il y a deux mois, une si belle réception aux pèlerins français.

Réparation d'horribles scandales. — Mgr l'archevêque de Gênes a prescrit un jeûne et une communion générale en expiation de l'attentat commis par le cercle anticatholique qui promena la bannière du *Satan* par la ville de Gênes, consacrée dès le commencement de l'ère chrétienne à la très sainte Vierge.

— A Nogent-sur-Marne, près Paris, il y a eu une magnifique cérémonie expiatoire de la profanation commise récemment dans l'église. Le Saint-Sacrement a été porté d'une communauté religieuse à l'église paroissiale par Mgr Richard, escorté du clergé de la paroisse chantant le *Miserere.* M. le curé, en manteau de deuil et un cierge à la main, suivait immédiatement le Saint-Sacrement ; les bannières venaient ensuite ; le conseil de fabrique et plusieurs fidèles, un cierge à la main, fermaient la marche. Toute la population, silencieuse et recueillie, se découvrait sur le passage de la procession. Jamais peut être l'église n'avait contenu une foule aussi considérable et aussi sincèrement émue.

Excellent exemple. — On sait, que dans ces dernières années, un certain nombre de jeunes filles et de jeunes dames du monde se sont présentées aux examens et ont obtenu le brevet de capacité. Ainsi le voulait « la mode ». Le brevet, bien entendu, n'était pas utilisé, mais on était fière d'ajouter le diplôme aux autres parchemins.

Eh bien ! voici que l'*Espérance du peuple* nous signale une dame qui, en présence de la guerre faite par le gouvernement aux institutrices congréganistes, a cru devoir entrer elle-même dans l'arène. Munie du brevet de capacité, elle a ouvert une école libre dans une petite commune des environs de Nantes.

Nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs sur cette courageuse initiative. Il y a là un exemple à suivre.

Association des prêtres adorateurs ; répondant à la pensée du R. P. Aymard, fondateur de la Congrégation des Prêtres du T. S. Sacrement ; bénie et approuvée par sa Sainteté Léon XIII le 25 Janvier 1881.

Les Prêtres associés du très saint Sacrement vivront de la vie eucharistique de Jésus-Christ, qui consiste surtout dans l'abnégation de soi et dans l'amour de l'immolation.

Ils travailleront sous les auspices de Marie adoratrice au Cénacle ; car par sa douce Mère on va plus vite et plus suavement à Jésus. Ils dirigeront leurs études, leur zèle et leur piété vers l'Eucharistie. Ils s'engageront à soutenir en toutes circonstances les intérêts et l'honneur de Jésus-Christ, et à répandre, par tous les moyens possibles, l'usage de la visite au très Saint-Sacrement et de la communion fréquente.

Pour faire partie de l'association des Prêtres adorateurs, trois conditions *essentiells* sont requises : 1o Etre inscrit sur le registre ; 2o Faire une heure d'adoration chaque semaine. L'adorateur peut choisir le jour et l'heure qui lui conviendront le mieux dans le courant de la semaine.

Il est conseillé, afin de faciliter cet exercice, de diviser l'heure en quatre parties, et d'adorer Notre-Seigneur successivement en esprit d'adoration, d'action de grâces, de réparation et de prière, selon la méthode dite des quatre fins du sacrifice ; 3° Remplir et signer les billets qui sont adressés chaque mois aux associés ; 4° A la fin du mois, les renvoyer remplis et signés au R. P. Directeur, Chapelle du Corpus Christi, 27, avenue de Friedland, à Paris. Ils seront déposés dans un tronc spécial, au pied du Trône eucharistique de N.-S., exposé nuit et jour à l'adoration. — (Nombreuses indulgences). Participation aux mérites et aux bonnes œuvres des Religieux du T. S. Sacrement.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Deux cœurs à Notre-Dame. — Un cœur à Saint Joseph. — Une offrande en nature pour le service des autels.

Lampes. — 106 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Juillet, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 82 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 2 ; devant Sainte Anne, 2. A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 318.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 643.

Nombre de visites faites aux clochers : 326.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Juillet ont été consacrés 47 enfants, dont 27 de diocèses étrangers.

Un Clerc de Notre-Dame missionnaire. — Plusieurs jeunes prêtres de la Société des Missions étrangères ont été désignés par leurs supérieurs pour un prochain départ vers des contrées lointaines. L'un d'eux, désigné pour le Cambodge, appartient au diocèse de Chartres ; c'est M. l'abbé Henri Pianet, ancien professeur au Petit-Séminaire de Saint-Cheron. M. l'abbé Pianet, natif du Jura, est arrivé tout enfant à la Maison des Clercs de Notre-Dame de Chartres qui a pourvu à son éducation ecclésiastique. Après ses cours d'études suivis d'abord à la Maîtrise, puis au petit et au grand séminaires, il fut nommé curé de Challet ; de là il revint à Saint-Cheron où il passa quelques années dans l'enseignement, en attendant l'autorisation épiscopale pour entrer au noviciat des Missions étrangères ; il y est entré au mois de septembre 1881.

Avant de quitter la France et de se rendre en Asie, M. l'abbé Pianet est venu faire son pèlerinage à l'église qui abrita sa jeunesse cléricale, et renouveler ses adieux à ceux qui furent ses maîtres, ses collègues ou ses élèves. L'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres, qui compte déjà plus de *quatre-vingts* prêtres sortis de la Maîtrise, a reçu la visite de son missionnaire comme une bénédiction. Des vocations sacerdotales qui aboutissent à ce genre spécial d'apos-

tolat ne doivent-elles pas porter bonheur aux établissements qui les ont vues naître ou se développer sous les auspices de Marie ?

— Le 9 juillet, ont été ordonnés prêtres à Chartres, dans la chapelle de l'évêché, deux séminaristes de Saint-Sulpice qui ont fait leurs humanités à l'Institution Notre-Dame de Chartres. L'un d'eux, M. l'abbé Hommey, est de Nogent-le-Rotrou, et a commencé ses études au Petit-Séminaire de cette ville ; l'autre, M. l'abbé de Sainte-Beuve, est de Chartres même. — La cérémonie de l'ordination a eu lieu devant une nombreuse assistance. Le lendemain, les deux nouveaux prêtres ont célébré leur première messe à l'autel principal de la Crypte, en présence de leurs parents et amis. L'Institution Notre-Dame ne pouvait manquer de s'associer à cette fête ; un des professeurs de l'établissement, M. l'abbé Hervé, a porté la parole, et son langage inspiré par un grand amour du sacerdoce a ému l'auditoire. S'adressant à des jeunes gens destinés pour la plupart à de belles positions dans le monde, il n'a pas craint de déclarer que s'il était glorieux pour l'Institution Notre-Dame de fournir de bons citoyens à la Société, il l'était beaucoup plus de fournir des prêtres à l'Eglise de Dieu.

— Monseigneur l'évêque de Chartres a écrit une lettre pastorale demandant des prières pour obtenir un temps favorable aux moissons. Cette lettre porte la date du 16 juillet. Nous y lisons ces lignes : « Il faut invoquer le secours de Dieu pour qu'il n'ajoute pas à nos maux la privation et la disette, qui pèseraient surtout sur les classes pauvres et ouvrières. En même temps que nous ferons monter nos supplications vers le Ciel pour demander un temps favorable, nous conjurerons la divine Bonté d'arrêter les progrès du mal moral, de mettre des bornes aux excès de l'impiété, de paralyser les efforts des sectaires qui veulent bannir l'image du Rédempteur du monde, le crucifix, de l'école et du sanctuaire de la justice. L'amour infini de Jésus-Christ ne les touche plus ; l'emblème qui le représente, ils le repoussent, ils l'outragent, et c'est là le comble de la malice et de l'ingratitude des hommes. Heureusement, la foi est encore vive dans une multitude d'âmes ; elles prient, elles espèrent, elles se confient : Dieu se laissera enfin toucher, et, selon la parole de saint Paul, là où avait abondé le délit, on verra surabonder la miséricorde. »

Décès d'un Clerc. — Nous recommandons aux prières un jeune ecclésiastique, clerc de Notre-Dame, mort subitement dans sa famille, le 5 juillet. Hippolyte Laloy, de Sceaux (Seine), venait de finir son cours de philosophie, et il était clerc tonsuré ; il avait quitté Chartres, le 1er juillet, joyeux comme un séminariste qui va revoir sa famille. Depuis quelques années il était l'objet de soins particuliers pour sa

santé affaiblie ; mais rien ne faisait présager une fin prochaine. C'est quatre jours après son arrivée chez ses parents, qu'une attaque de congestion cérébrale l'emporta en moins de vingt minutes. Nous avons l'intime persuasion que son âme était agréable au Seigneur ; l'abbé Laloy ne se distinguait pas moins par sa piété que par sa vive intelligence. Que son âme, secourue par nos suffrages, repose en paix ! Que Notre-Dame console sa famille éplorée !

— Le 15 juillet, fête de Saint Henri, des messes ont été dites à Chartres comme dans les autres villes, pour attirer les bénédictions du Ciel sur la France.

Fête à l'Hôtel-Dieu. — Le 19, fête de St-Vincent-de-Paul, à l'Hôtel-Dieu ; belle solennité. — Vénération des reliques du grand apôtre de la charité. — Le sermon a été prêché par M. l'abbé Auger, vicaire de la cathédrale. — M. l'abbé de Sainte-Beuve a officié ; sa famille, dont le chef respectable est attaché depuis tant d'années à l'administration des Hospices, devait éprouver une douce et bien légitime satisfaction en voyant le jeune abbé offrir ainsi au Seigneur, en l'honneur de Saint Vincent, les prémices de son sacerdoce.

Dammarie. — Le 14 juillet, le maire de Dammarie s'est permis d'aller décrocher les crucifix dans les écoles, d'abord chez l'instituteur, puis chez les sœurs de Notre-Dame. — Les conseillers municipaux, informés d'un tel acte par la rumeur publique, s'en sont montrés indignés ; ce sentiment d'indignation était général dans la commune et bientôt une protestation a été signée par les habitants. Mais le fait qui réclame surtout une place dans notre chronique religieuse, c'est la cérémonie du dimanche 16 à l'église de Dammarie ; Monsieur le Curé a demandé à ses paroissiens des prières de réparation à l'issue de la messe et tous, hommes et femmes, sont venus au sactuaire, avec une émotion visible, vénérer et baiser la Croix. Le chant du *Parce Domine* donnait à cette pieuse manifestation le caractère solennel qui convenait à l'expiation publique. Que le Seigneur bénisse la prière des chrétiens outragés dans leur foi !

Beaumont-les-Autels. — Une école libre va être ouverte en cette paroisse, on sait par suite de quelles circonstances. Tous les journaux ont raconté les agissements de l'instituteur communal et l'interpellation de M. Buffet au Sénat contre la conduite de cet instituteur et de ceux qui l'imitent. M. L'abbé Drouin, curé de Beaumont-les-Autels, fait un appel aux offrandes en faveur de l'école libre.

Fête de l'Adoration. — Elle aura lieu, le 31 août, en la chapelle des Carmélites ; sermon par M. l'abbé Couturier, curé de Champhol. — C'est le R. P. Gay qui a prêché à la fête d'adoration du 27 juillet.

Nominations — M. l'abbé Barré, précédemment vicaire de St

Hilaire, est maintenant curé d'Oinville-St-Liphard. — M. l'abbé Legras Jérôme est curé de Mittainvilliers. — M. l'abbé Dourdan, précédemment curé d'Orrouer, est maintenant curé de Sandarville avec desserte d'Ermenonville. — M. l'abbé Hommey est vicaire d'Illiers, et M. l'abbé de Sainte-Beuve, vicaire de Saint-Hilaire à Nogent-le-Rotrou.

— La retraite ecclésiastique doit commencer à Chartres, le dimanche 20 août. Prédicateur : le R. P. David, mariste.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Nous commencerons cette fois les extraits de correspondances en avertissant nos lecteurs que beaucoup d'entre les personnes qui avaient recommandé à N.-D. de Chartres leur examen pour les diplômes académiques, ont tenu à la remercier de leur succès. Nous ne pouvons évidemment insérer tant de lettres à peu près uniformes ; il suffit de dire qu'elles sont l'expression d'une vive reconnaissance à cette Bonne Mère.

1. Il y a quelques mois, nous vous avons demandé une neuvaine de prières et une lampe devant Notre-Dame de Chartres pour une petite fille qui était à la mort. Nous avons été exaucés; l'enfant est revenu à la santé ; nous attribuons cette grâce à la protection de la Très Sainte Vierge. (N. B. de V., dioc. de Chartres.)

2. Je vous avais demandé messe et neuvaine pour un père de famille éprouvé par de longues et cruelles douleurs. L'an dernier il a dû les subir durant cinq mois ; cette année elles sont revenues ; la maladie dure depuis trois semaines et aujourd'hui, dernier jour de la neuvaine, elles ont disparu ; le malade va maintenant très bien. — Une jeune mère, malade pendant sept mois par suite d'impressions que lui avait causées la vue de deux morts bien frappantes, a été instamment recommandée à N.-D. de Chartres, et la voilà guérie, s'écriant : Merci à notre Bonne Mère !

(A. G. de H., diocèse de Versailles.)

3. La faveur que vos clercs ont sollicitée avec nous auprès de N.-D. de Chartres, nous a été accordée ; selon toutes les apparences nous n'avions point à attendre le succès ; les obstacles ont disparu d'une façon étonnante ; nous avons reconnu le doigt de notre Céleste Protectrice. Action de grâces à Marie !

(Sœur A. à S. A., diocèse de Cambrai.)

4. J'avais perdu un objet de grande valeur. Après bien des recherches infructueuses j'ai imploré l'assistance de N.-D. de Chartres et de Saint Joseph avec la promesse d'un acte spécial en leur hon-

neur. J'ai été exaucée ; l'objet est retrouvé ; je viens témoigner ma reconnaissance. (F. F. à H., diocèse d'Evreux.)

5. Amour et reconnaissance à Notre-Dame de Chartres ! Les prières des Clercs auxquelles nous unissions les nôtres avec ferveur et confiance ont été exaucées. La petite J. S. était très gravement malade et dans un état de nature à faire désespérer les médecins, tel a été le témoignage de notre excellent docteur ; et la neuvaine a changé heureusement les choses ; au bout de quelques jours non seulement le danger était dissipé, mais la guérison avançait rapidement et n'a pas tardé à être complète. Veuillez de nouveau célébrer une messe à nos intentions. (N. H. de M., diocèse du Mans.)

6. Je demande deux neuvaines d'actions de grâces à N.-D. de Chartres. Elle a protégé bien visiblement mon petit garçon dans un grand péril. Tombé dans une mare profonde, il est parvenu à s'en retirer tout seul d'une manière qui nous semblerait impossible sans l'aide de la Sainte Vierge à qui il était consacré.

(E. P. F. B., à Cl., diocèse de Chartres.)

7. Mon petit neveu ayant été attaqué d'une maladie que la médecine se déclarait impuissante à guérir, sa mère tourna des yeux pleins de confiance vers la bonne N.-D. Je fis un vœu à son vénéré sanctuaire et demandai une neuvaine. Elle n'était pas terminée que l'enfant était parfaitement guéri.

(S. S. G., du diocèse de Rennes.)

LE CENTENAIRE DE SAINTE THÉRÈSE

Triduum solennel les 13, 14 et 15 Octobre prochain dans la Chapelle des Carmélites de Chartres.

Cette année ramènera le treizième anniversaire séculaire de la mort de Sainte Thérèse. De toute part on s'apprête à célébrer avec un éclat extraordinaire ce glorieux centenaire. L'Espagne comme c'est son droit et son devoir, marche en tête du pieux mouvement qui entraîne les nations catholiques vers la Vierge Séraphique. La France à son tour ne pouvait manquer d'avoir sa part dans ce grand concert d'hommages adressés à une Sainte qui l'a tant aimée, qui a tant prié pour elle, qui pour elle principalement a institué la Réforme de l'Ordre du Mont-Carmel. Qu'on l'entende nous révéler elle-même la pensée-mère de son œuvre admirable :

« Dans le principe, écrit-elle, lorsqu'on jeta les premiers fondements de ce monastère de Saint Joseph d'Avila (berceau de la réforme du Carmel), mon intention n'était pas qu'on y menât une vie si austère..... Mais ayant appris vers ce temps, les coups portés à la foi catholique *en France*, les ravages que ces malheureux protestants y avaient faits, et les rapides accroissements que prenait de jour en jour cette secte désastreuse, j'en eus l'âme navrée de

douleur. Dès ce moment, comme si j'eusse pu ou que j'eusse été quelque chose, je répandais des larmes aux pieds de Notre Seigneur et je le suppliais de porter remède à un si grand mal. *J'aurais donné volontiers mille vies, pour sauver une seule de ces âmes que je voyais se perdre en si grand nombre dans ce royaume.* »

Qui peut dire après cela tout ce que les prières, les austérités, les immolations de Sainte Thérèse et de ses filles, ont dû écarter de fléaux, conjurer de périls et sauver d'âmes dans notre France ? Qui peut dire ce que d'ardentes prières adressées à cette séraphique protectrice peuvent encore attirer de bénédictions et de grâces sur notre malheureux pays ?

A cette heure critique entre toutes, où l'Eglise et la France, font appel aux plus purs comme aux plus généreux dévouements, le moment ne serait-il pas bien choisi pour les femmes chrétiennes et françaises de venir se serrer nombreuses, zélées, autour de celle qui fut par excellence dans nos temps modernes, le porte-étendard du dévouement à l'Eglise par la prière et l'immolation ?

Nous sommes heureux d'apprendre que cette pensée a été comprise dans notre diocèse et notre ville. Un triduum solennel approuvé et encouragé par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Chartres, aura lieu dans la chapelle des Carmélites les 13, 14 et 15 Octobre prochain. Nous publierons dans un prochain numéro de la *Voix*, le programme détaillé de ces solennités.

Nous nous contenterons aujourd'hui d'annoncer pour le *Dimanche 13 Août prochain* l'ouverture d'exercices en l'honneur de Sainte Thérèse, lesquels se continueront jusqu'au centenaire *pendant neuf dimanches consécutifs, à cinq heures moins un quart du soir*, dans la chapelle des Carmélites. Il y sera fait une courte instruction sur les vertus de Sainte Thérèse.

On propose dès maintenant aux fidèles les pratiques suivantes : 1° Se préparer soi-même et engager ses parents, ses amis à se préparer aux fêtes du centenaire avec la plus grande piété possible, surtout par la réception des sacrements. 2° Adresser de ferventes supplications à Sainte Thérèse pour l'Eglise et la France. 3° Lire la vie et les œuvres de Sainte Thérèse. (La meilleure vie de Sainte Thérèse est celle du Père Ribéra, chez Lecoffre, rue Bonaparte, 90.) 4° Imiter ses vertus et surtout sa foi, son humilité, son courage et son dévouement au service de Dieu, son zèle apostolique, son amour de l'immolation et du sacrifice.

Le Congrès des Directeurs des Associations ouvrières catholiques aura lieu à Autun (Saône-et-Loire), du lundi 7 au vendredi 11 août 1882 inclusivement.

BIBLIOGRAPHIE

— **Étude sur la Vie et les Œuvres de Saint Bernardin de Sienne**, par le P. Apollinaire, franciscain de l'Observance (se trouve chez Oudin, Paris, rue Bonaparte, et Poitiers, rue de l'Eperon. Prix : 2 fr. 25.)

L'auteur a voulu avant tout rendre un filial hommage à l'un des saints de son Ordre le plus justement célèbres. Nous espérons pour son livre un autre succès : Ne pourra-t-il pas hâter le jour depuis longtemps désiré où saint Bernardin prendra place parmi les Docteurs de l'Eglise ? Notre vœu n'est pas téméraire.

L'ouvrage débute précisément par une introduction sur les *qualités d'un docteur de l'Eglise*. La première partie de l'ouvrage nous retrace brièvement la vie du saint.

Elle sera lue avec plaisir, surtout par ceux qu'un lien quelconque de fraternité rattache à l'ordre séraphique. Dans la seconde partie, l'auteur nous montre la *science* et l'*influence* du saint. C'est d'abord un aperçu général sur ses œuvres ; c'est un coup d'œil d'ensemble. Il prend ensuite chacune de ses œuvres en particulier et les examine aux différents points de vue du *dogme*, de la *théologie polémique*, de la *morale*, de l'*ascétisme* et de l'*Ecriture-Sainte*. On s'imagine de suite tout le travail qu'une semblable étude a pu nécessiter. Il faut remarquer en effet que Saint Bernardin étant, avant tout, *prédicateur*, n'a pas divisé ses ouvrages d'après les règles théologiques, quoique toute la théologie s'y trouve en réalité. C'est dire que l'auteur devait connaître Saint Bernardin à fond pour traiter ces différentes questions, dans un cadre relativement restreint.

L'auteur a réservé à la troisième partie de son livre, tout ce qui, dans les œuvres du saint, se rattache plus particulièrement à la *Sainte Famille;* et là nous trouvons l'origine de la dévotion au *saint nom de Jésus*, que l'incomparable doctrine du Saint a montré à l'Eglise sous un aspect nouveau. Le P. Apollinaire a su parfaitemen mettre en relief les arguments du prédicateur franciscain sur le culte de la Sainte-Vierge et sur Saint Joseph.

— **Essai d'enseignement civique** par F. J. C. (se trouve à Paris, chez Poussielgue frères, rue Cassette, 15, et à Tours, chez Mame). Voilà un petit livre classique qui ne ressemble point à ceux de Paul Bert et C[ie], il ne nuira point aux jeunes âmes en leur enseignant les droits et les devoirs du citoyen

— **Les Capucins en Franche-Comté**, par l'abbé J. Morey, curé de Baudoncourt, ouvrage couronné par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. Prix : 3 fr. — On en trouvera des exemplaires à Paris, libr. Poussielgue, rue Cassette, 15 ; à Chartres, librairie de Mme Mercier. (Le produit de la vente est destiné au soulagement des Capucins français expulsés.

— **CE QU'EST UN LYCÉE.** — Cette importante brochure in-8° dévoile une des plaies les plus vives de notre organisation sociale. (Paris — Lib. Bray et Retaux, rue Bonaparte, 82. Prix : 0,75 cent. et la douzaine 7 fr. 50.)

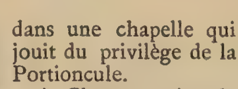
AOUT 1882.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois D'AOUT 1882.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un crucifix, de la prière : *En ego.*

1er août, mardi. — Ind. pl. p. l'Archic. du S. C. de Marie (j. au ch.)
2, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. le scap. bleu ; 3° de la Portioncule.



A partir d'hier vers 3 h. du soir, jusqu'au coucher du soleil aujourd'hui, ind. pl., aux conditions ordinaires, pour chaque visite faite dans une chapelle qui jouit du privilège de la Portioncule.

A Chartres, c'est la chapelle Ste Madeleine à la Crypte.

3, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. à genoux devant le S. Sacrem., de la prière : *Regardez, Seigneur.*
4, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. rouge ; 3° p. la Conf. du Cœur de Jésus.
5, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. S ép. et de la T. S., au scap. bleu (moyennant visite à un autel de la Ste V. — j. au ch.)

6, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bleu ; 3° p. le rosaire ; 4° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.
7, lundi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. bleu ; 2° p. l'Œuvre de St F. de Sales (j. au ch.)
8, mardi. — Ind. pl: p. la récit. quot. de la prière : *Angele Dei* (j. au ch.)
9, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.)
10, jeudi. — Ind. pl. p. l'Apostolat de la prière (j. au ch.)
11, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
12, samedi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (comme au 5. — j. au ch.)
13, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Espér. et de Charité (j. au ch.)
14, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
15, mardi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du Cœur de Jésus ; 3° p. l'Archic. du C. de Marie et de St Joseph ; 4° p. le scap bleu et du Carmel ; 5° p. le rosaire ; 6° p. les porteurs d'objets indulg.; 7° p. la récit. quotid. des litanies de la Ste V.
16, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. du Carmel.
17, jeudi. — Ind. pl. p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.)
18, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. rouge.
19, samedi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° pl. et part. du S. Sép. et de la T. S., au scap. bleu (comme au 5. — j. au ch.)
20, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quot. du trisagion *Sanctus ;* 3° du chapelet brigitté (j. au ch.)
21, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
22, mardi. — Ind. pl. p. l'Archic. du S. C. de Marie (j. au ch.)
23, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph (mercr. au ch.)
24, jeudi. — Ind pl. : 1° p. l'Archic. de St Joseph ; 2° p. les objets indulg.
25, vendredi. — Ind. pl. : 1° les Tert. Fr.; 2° p. le scap. rouge.
26, samedi. — Ind. pl. et part. nomb. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (comme au 5. — j. au ch.)
27, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. du chapelet de l'Imm. Conc.; 3° de l'*Angelus* (j. au ch.)
28, lundi. — Ind. pl. : 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. un quart d'heure d'oraison ment. chaque jour (j. au ch.)
29, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. du *Memorare* (j. au ch.)
30, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
31, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. la récit. quotid. de la prière : *Loué et remercié ;* 2° de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.)

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé Goussard,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-SIXIÈME ANNÉE

9e NUMÉRO — LA VOIX — SEPTEMBRE 1882

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Monseigneur de SÉGUR *(Suite)* (1)

C'est le 29 janvier 1856, que Mgr de Ségur arriva à Paris et prit possession de son appartement de la rue du Bac, où il passa les vingt-cinq dernières années de sa vie. Un salon, bien simplement meublé ; une grande pièce érigée en chapelle ; la petite chambre du saint aveugle (véritable cellule d'anachorète); une autre un peu plus grande destinée à son secrétaire, celle occupée par Méthol, son fidèle valet de chambre ; une antichambre et une salle à manger de médiocre grandeur ; tel était l'ensemble de ce modeste logement formant le 2e étage d'une vieille maison d'assez peu d'apparence. On y arrivait par un escalier dont les marches se trouvèrent usées à la mort de ce locataire sans pareil, par les pieds des innombrables visiteurs qui les avaient montées et descendues de son vivant.

Mgr de Ségur avait ramené de Rome l'abbé Louis Klingenhoffen qui lui servait de secrétaire, tout en se préparant par ses soins aux redoutables devoirs du sacerdoce ; mais, après avoir reçu la prêtrise, ayant été rappelé en Italie par la confiance de la famille Borghèse, l'abbé Diringer exerça cet emploi, et fut pendant, plus de vingt ans, l'auxiliaire, le compagnon intime, la main et les yeux du saint aveugle, associant ainsi son nom, sans jamais le dire, aux bonnes œuvres et aux écrits du zélé prélat.

(1) D'après *les Souvenirs et Récits d'un frère*, du Mis de Ségur.— Bray et Rétaux, éditeurs, rue Bonaparte, 82. — 2 vol. in-12, prix 6 fr.

Après sa messe, Mgr de Ségur entendait les confessions ; mais une fois neuf heures sonnées, Méthol, le *doux cerbère*, ne recevait plus personne. *La trappe* était fermée. Il fallait bien réserver quelques heures pour le relevé des correspondances et la dictée des lettres et des nombreux ouvrages du fécond écrivain.

Le samedi tout entier appartenait aux pénitents. Mgr de Ségur confessait au collège Stanislas (si fertile en hommes et dont il fit le champ de son dévouement), de onze heures du matin à trois heures de l'après-midi, et chez lui jusqu'à la fin de la journée. Les confessions des apprentis, jeunes commis et employés, se prolongeaient ordinairement jusqu'à dix heures du soir. Que dire de la veille des fêtes où l'affluence était telle qu'à force de parler, le bon *seigneur* en avait les lèvres *violettes* quand il terminait ce laborieux ministère !

L'assistance aux réunions des patronages, cercles et œuvres de tous genres, lui causait aussi une grande fatigue : car il n'y refusait jamais le concours de « sa parole si vive, si allègre, si pieuse, si accentuée »; c'était surtout pour les *avis* qu'il se réservait, laissant volontiers les discours en partage à d'autres orateurs.

Il est impossible de raconter l'histoire de ce dévouement sans borne dont la jeunesse, les pauvres, les déshérités de la fortune et jusqu'aux enfants incurables, avaient la plus large part. Pour le dire en un mot, toutes les œuvres comtemporaines ont vécu de son zèle et de ses courageuses initiatives ; mais parmi elles se place au premier rang l'association de St-François-de-Sales dont Mgr Mermillod, dans son éloquent panégyrique du saint aveugle, nous raconte ainsi la fondation :

« C'était au lendemain du triomphe de l'Immaculée-Con-
« ception, dans un de ces entretiens où notre âme s'épanchait
« avec un fidèle serviteur des pauvres (1), nous parlions de la
« nécessité *d'une propagation de la foi à l'intérieur*. Les
« efforts de l'erreur, l'union des adversaires de l'Église, malgré
« leurs désaccords, leur propagande active, leur action publique

(1) M. Baudon, président des conférences de Saint-Vincent-de-Paul.

« et souterraine pour enlever aux pays catholiques les trésors « de la foi, tout nous imposait le devoir de conjurer les périls « prochains. De ce double observatoire de Rome et de Genève, « nous jetions parfois un cri d'alarme et nous sollicitions une « œuvre de préservation et de conquête. Pie IX souriait à ce « projet ; en France, un des plus intrépides athlètes de la cause « de Dieu l'avait conçu (1). Tous deux nous vînmes frapper à la « porte monastique de notre cher Prélat. Le grain de sénevé, « apporté de la terre des martyrs et des saints, fut confié à Mgr « de Ségur ; sous cette main qui a cultivé et arrosé tant de « plantes du parterre de l'Église, l'arbre de *Saint-François de « Sales* a étendu ses verdoyants rameaux », non seulement dans tous les diocèses de France, mais encore en Belgique, en Italie, en Espagne et jusqu'au Canada. De 1857 à 1881, cette œuvre si belle a recueilli et donné environ *sept millions cinq cent mille francs*... Qu'on juge par là du nombre d'écoles qu'elle a fondées ou soutenues ; de bons livres qu'elle a répandus ; de missions ou retraites qu'elle a fait prêcher ; de pauvres chapelles ou églises menacées d'interdiction qu'elle a réparées. Or, si l'idée de cette œuvre admirable, au lieu de lui venir directement du ciel, a été transmise à Mgr de Ségur par deux intermédiaires inspirés de Dieu, il n'en est pas moins vrai que c'est lui qui l'a créée, l'a développée, et n'a cessé de la diriger jusqu'à sa mort. — Les brûlants désirs de cette âme d'apôtre appelaient un accroissement des vocations sacerdotales ; jaloux de les préparer à l'héroïsme, il était l'appui constant de tous les efforts qui tentent de relever l'éducation cléricale, en particulier de cette petite communauté d'Issy si bien dirigée par M. l'abbé Millot. Il protégeait encore ces tentatives de la vie commune dans le clergé qui fut toujours l'abri et l'école des saints. Du reste le trait caractéristique de sa vie fut l'amour de la Sainte Église, « la *marque* de son existence qui restera l'honneur de sa mémoire bénie. »

— Sans vouloir trop nous étendre sur les travaux apostoliques du zélé prélat, nous ne pouvons oublier l'*Union des œuvres*

(1) Le R. P. d'Alzon, fondateur de l'ordre de l'Assomption.

ouvrières ; « ces grandes assises des études religieuses et sociales, des ateliers chrétiens, des usines et des corporations. » Chaque année elles allaient s'abriter à l'ombre des palais épiscopaux, où elles retrouvaient, sous la présidence de cet apôtre, à la parole de feu, des ardeurs et des intimités qui fortifiaient les bonnes volontés et centuplaient les forces. Il avait le don de conduire ces merveilleuses assemblées qui resteront dans l'histoire comme les aimables conciles de la charité et les vivantes écoles de la défense de l'Église. Le congrès eucharistique de Lille, convoqué sous ses auspices, fut comme une fleur d'autel placée sur sa couche d'agonie et le sublime couronnement de son amour si actif et si tendre « *pour l'adorable délaissé du Sanctuaire !* »

« Intelligent des besoins de notre époque ; sympathique aux inspirations qui cherchent à servir la foi par les créations actuelles, Mgr de Ségur admirait les prêtres et les laïques qui, au sein de nos tumultes, vont à la *Presse* comme jadis les moines allaient au défrichement des forêts. Aussi se plaisait-il à évangéliser ces modestes enfants, ces filles du sacrifice qui, sous la bannière de Saint-Paul, se constituent les volontaires savantes de l'imprimerie et font circuler les immolations évangéliques dans cette artère puissante de l'apostolat de la presse » (1).

Si l'on s'étonne à bon droit qu'une seule vie ait pu suffire à tant de labeurs divers, on s'émerveille surtout qu'un aveugle ait pu produire « ces nombreuses pages resplendissantes, popu-
« laires, alertes et agiles comme l'artillerie légère, étincelantes
« comme une baïonnette, et pourtant suaves comme un parfum
« de l'Évangile ? A travers la délicatesse des pensées, à travers
« les émotions de la piété, ses petits volumes offrent des mots
« pleins de verve qui révèlent l'ardent polémiste ; il aimait la
« vérité, il criait *au loup* pour sauver la brebis (2) » sans s'inquiéter s'il s'exposait à ses morsures.

C'est ainsi que discernant un des premiers les conspirations des sociétés secrètes, il poussa, dans son opuscule sur *les Francs-Maçons,* « un cri d'alarme contre ces trames ourdies

(1) Mgr Mermillod, panégy. de Mgr de Ségur. (2) Id., p. 30.

« dans l'ombre qui veulent avilir l'Église et la rendre l'esclave « deshonorée de l'État. Ce coup de clairon retentit jusque dans « les légions adverses » (1) et, un jour, après ses confessions, un inconnu, les yeux voilés par des lunettes bleues, s'introduisit auprès de lui et l'avertit, après un court préambule, que dans une récente assemblée des loges on avait décrété sa mort pour le punir de ce qu'il avait écrit sur leur société. A ces mots le doux aveugle étendit les mains, serra étroitement ce malheureux entre ses bras ; mais celui-ci se dégagea de cette sublime étreinte, et lui dit avant de s'éloigner : « Je suis venu en recon- « naissance d'un important service que vous avez rendu à « quelqu'un de ma famille, vous prévenir de l'arrêt porté contre « vous. Prenez vos précautions, je ne sais pas quand il « doit-être exécuté, mais ce doit être avant l'ouverture du « concile. » Après avoir ainsi suspendu l'épée de Damoclès sur la tête du courageux prélat, cet homme disparut. L'innocent *condamné* fit le sacrifice de sa vie, et poussa l'héroïsme jusqu'à laisser pénétrer chacun jusqu'à lui, comme par le passé. La menace jetée en épouvantail resta sans effet, et, au lieu de l'ébranler, elle ne fit qu'augmenter ses mérites en le détachant de plus en plus de la terre par la perspective d'une mort prochaine.

Mgr de Ségur eut à subir, en 1863, deux cruelles épreuves : son père lui fut enlevé sans qu'il ait eu la consolation de lui fermer les yeux, et peu de mois après ce premier malheur, un événement aussi déplorable qu'inattendu vint le frapper au cœur : Aux approches de la fête de l'Immaculée-Conception, un de ces enfants qu'il aimait comme ses fils et qui l'appelaient leur père, vint se jeter à ses genoux bourrelé de remords — nous suivons ici le récit du pénitent, — et lui avoua qu'avec quatre de ses camarades, poussé par je ne sais quelle inspiration diabolique, ils s'étaient promis de profaner le Saint-Sacrement. Le malheureux avait accompli son crime, et se faisant horreur à lui-même, il venait s'en confesser et en solliciter le pardon... Mgr de Ségur ne dit rien, ne manifesta son immense douleur

(1) Mgr Mermillod, panégy. de Mgr de Ségur, p. 30.

par aucune parole de reproche, aucun signe de courroux, et donna l'absolution au coupable repentant, lui imposant pour toute pénitence un seul *Ave Maria*. — Comment ! cela seulement, mon Père ? lui dit l'enfant presque effrayé de ce calme et de cette indulgence inouïe. — « Oui, reprit gravement Mgr de Ségur. Va en paix et ne pêche plus, je me charge moi-même du surplus de l'expiation. » — Il s'en chargea en effet, et de quelle manière ? Pendant quinze ans, malgré toutes ses fatigues, il se releva la nuit passant une ou deux heures devant le Saint-Sacrement couvert d'une *coule* de trappiste dont il pouvait se revêtir lui-même sans éveiller son valet de chambre.

Le saint Prélat fit célébrer cinq mille messes en réparation du sacrilège et s'offrit au Seigneur comme victime ; il attendit ensuite avec résignation le passage de la JUSTICE DE DIEU ?...

(Suite et fin au prochain numéro)

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

LE CENTENAIRE DE SAINT-FRANÇOIS-D'ASSISE

Nous avons annoncé le 3ème centenaire de Sainte Thérèse ; à Chartres, des exercices pieux déjà commencés préparent à cette solennité qui sera certainement fort belle. Un autre centenaire a été proposé à l'attention de nos lecteurs dans notre numéro de juillet (page 156) : celui de Saint François d'Assise. Pour cette grande fête l'Italie se met en mouvement, les journaux de la Péninsule parlent de pèlerinages, de cérémonies exceptionnelles, de banquets pour les pauvres ; dans toute la Chrétienté les hymnes jubilaires de l'Italie auront leurs échos ; mais partout où fleurit quelque rameau de l'arbre franciscain, l'organisation d'une fête spéciale ne semble-t-elle pas indispensable ?

Nous sommes heureux de pouvoir dire ici que la cité Chartraine aura, elle aussi, sa belle manifestation en l'honneur du Patriarche séraphique. Monseigneur notre évêque a déclaré autoriser de grand cœur la célébration publique du centenaire ; il a été fixé au 4 octobre prochain, fête de Saint François, dans la crypte de la cathédrale. Il y aura exposition du Saint Sacrement, sermon et salut à la chapelle de Sainte Madeleine.

Tous les fidèles, tertiaires ou non, sont invités à prendre part à la solennité. S. S. Léon XIII, a ouvert le trésor des faveurs spirituelles à cette occasion.

Assurément innombrables seront les âmes qui, en différentes églises ou chapelles franciscaines d'Italie, de France, d'Espagne, etc., voudront célébrer le centenaire du Saint d'Assise ; n'y eut-il que les tertiaires, on les compte par centaines de mille groupés autour des différentes branches du premier et du second ordre. A Chartres, le tiers-ordre et l'Archiconfrérie des cordigères forment un groupe relativement considérable parmi les personnes pieuses. Quelle affluence donc doit nous faire espérer la réunion des chrétiens fervents de toutes classes à ceux que guide ordinairement la bannière franciscaine dans la milice de Jésus-Christ ! De tout temps la ville de Chartres s'est distinguée par sa dévotion à Saint François. Du vivant même de cet homme admirable, elle avait vu se former dans son enceinte un établissement de Frères mineurs ; ils y restèrent pendant des siècles ; des monuments religieux, qui ont survécu aux désastres de la grande Révolution, attestent au milieu de nous leur popularité d'autrefois.

Malgré les malheurs des temps, le fil de nos traditions a été renoué. Dans notre clergé diocésain et parmi les fidèles soumis à sa direction, les disciples du patriarche séraphique voient s'accroître leur association, et autour d'eux les sympathies pour l'apôtre de la pénitence se sont propagées, grâce surtout à l'impulsion qui venait du Saint-Siège.

Honorer Saint François, n'est-ce pas, en ce moment, aider à l'influence que son culte doit exercer sur le monde, bien que le monde voue à la persécution et à l'exil les phalanges monastiques qui occupent le premier rang dans la famille du fondateur ? Le vénérable curé d'Ars, tertiaire franciscain, parlait avec bonheur de la *Merveille d'Assise*, et de l'Ordre de la Pénitence. Selon lui, la dévotion à Saint François qui se manifesterait surtout par la propagation de son ordre, était appelée à ranimer dans les cœurs la charité de Jésus-Christ, en les élevant au-dessus des préoccupations terrestres.

Puisse donc le septième centenaire produire un tel fruit dans les âmes ! Qu'il enflamme les unes d'un nouveau feu et secoue la torpeur des autres ! Elles sont terribles, plus terribles peut-être qu'elles ne le furent jamais, les angoisses qui nous viennent de la terre Appliquons-nous à mieux contempler celui dont la glorieuse mémoire, après sept siècles d'hommages, doit en recevoir de plus grands encore ; et demandons à Dieu, par son intercession, le zèle humble et généreux, l'intelligence des bonnes œuvres et la force de la vertu, nous souvenant des paroles que Notre-Seigneur dit à François, en 1221, dans la chapelle de Notre-Dame-des-Anges : « Je t'ai donné au monde pour être la lumière des peuples et le soutien de mon Église. »

Les catholiques italiens fondent de grandes espérances sur les grâces que leur apportera le centenaire de leur compatriote : la France peut bien partager de telles espérances pour son propre compte. Le saint d'Assise, Jean, surnommé par son père *Francesco*, en souvenir du beau royaume de France, témoigna toujours pour notre patrie une affection particulière, comme s'il en avait été le fils adoptif. En regardant la France, l'imitateur du Divin Crucifié aura des pardons pour les persécuteurs de ses disciples, et des sourires de dilection pour ceux qui glorifient Dieu dans ses serviteurs.

L'abbé GOUSSARD.

Comment le souvenir d'une mère chrétienne peut amener une conversion.

Les miracles qui s'opèrent sur les corps sont plus sensibles peut-être que ceux qui ont lieu dans les mystérieuses profondeurs de l'âme humaine ; mais, s'il y avait quelque chose de difficile pour le bon Dieu, on dirait que les premiers lui *coûtent moins* que les seconds, puisque pour ceux-ci, il lui faut agir sur une volonté rebelle et libre de rejeter la grâce qui lui est offerte. C'est un prodige de cette nature que nous allons raconter, d'après une lettre écrite par celui qui en a été l'objet, et dont Paray-le-Monial a été de notre temps, l'heureux théâtre :

Un homme d'un âge mûr, après avoir désolé sa famille par sa mauvaise conduite, revenait d'Afrique où il avait séjourné longtemps, cherchant de l'ouvrage de ville en ville ; obligé par fois de tendre la main, couvert de honte, en butte aux plus humiliants refus.

Ce malheureux était descendu au dernier degré de l'impiété, et cependant il avait conservé de son enfance, l'ineffaçable souvenir d'une grande image surmontant la statue de la Sainte Vierge, et devant laquelle sa pieuse mère le faisait prier : c'était Jésus montrant son cœur ; il se rappelait aussi qu'elle lui disait : « Mon enfant, « Dieu te voit et si tu n'es pas sage il te chassera de son cœur. » Il se rappelait également que, le soir de sa première communion, quand il s'agenouilla pour faire, selon la coutume, la prière en commun avec ses parents, il avait bien promis à Jésus de l'aimer toujours . . . . . Mais ces pieuses pensées n'eurent pas le pouvoir de le retenir dans les voies de la vertu, et pour étouffer les remords qu'elles lui causaient, il rejeta de son âme toutes les saintes croyances qui, en des jours déjà bien éloignés de lui, avaient fait son bonheur.

Par un de ces hasards dont la divine Providence a seule le secret, cet infortuné avait choisi Paray pour une de ses étapes. Le jour où il y arriva, cette petite cité était en fête ; des oriflammes pavoisaient les fenêtres ; des arcs de triomphe étaient dressés ; une foule

immense remplissait les rues; l'air retentissait de ce beau cantique : « Dieu de clémence, O Dieu vainqueur ! » Qu'est-ce donc que tout cela demande-t-il à une pauvre femme ? — Comment ! Vous ne savez pas ? C'est le grand pèlerinage de..... — Ah ! Quel pèlerinage ? pourquoi faire ? — Mais pour honorer le cœur de Jésus ! — Le cœur de Jésus ! où est-il donc, peut on le voir ?... — Vous savez bien que non ; mais il s'est manifesté à la Bienheureuse Marguerite-Marie, religieuse de la Visitation, lui recommandant de le faire honorer par les hommes — Où est-elle votre Visitation ? Sur les indications de la pauvre femme, il se dirigea vers la chapelle. Tous les sarcasmes lus dans les journaux de cabaret contre les pèlerinages lui revenaient à l'esprit, il regardait avec ironie tous ces hommes qui marchaient gravement, une croix rouge sur la poitrine, et néanmoins il se sentait ému surtout en entendant un groupe de jeunes gens chanter à l'unisson ce couplet saisissant :

« Pitié, mon Dieu pour tant d'hommes fragiles
« Vous outrageant sans savoir ce qu'ils font.
« Faites renaître en traits indélébiles
« Le sceau du Christ imprimé sur leurs fronts. »

Arrivé à la Visitation, notre incrédule veut entrer dans la chapelle, mais la foule l'en empêche ; en attendant qu'elle se soit écoulée, il porte ses regards autour de lui et aperçoit deux grands tableaux en toile blanche sur lesquels étaient gravées en lettres rouges: LES PROMESSES DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST A LA BIENHEUREUSE MARGUERITE-MARIE. — Ces mots qu'ils contenaient : ferveur, perfection, grâce, tiédeur, miséricorde, n'avaient aucun sens pour lui ; mais tout à coup une ligne le frappe :

« *Je donnerai aux prêtres le talent de toucher les cœurs les plus endurcis.* »

En les lisant toute son impiété le saisit..... Voilà ce qu'*ils* écrivent se dit-il !... Eh bien ! nous verrons... Pourquoi ne pas essayer ? Prenons-les au mot. Demandons un prêtre..... Quelle parole pourra bien lui être inspirée pour toucher un cœur comme celui-là ? Et il ricanait, le malheureux, en se frappant la poitrine.

Au même moment une religieuse vint à passer à côté de lui ; le voyageur se retourne brusquement — Je voudrais parler à un prêtre, lui dit-il d'une voix saccadée, à un prêtre de Paray-le-Monial.

La sœur l'introduisit dans une petite chambre et tandis qu'il répétait toujours, pour ne pas l'oublier, ce qu'il appelait *sa fameuse* phrase, un prêtre respectable se présenta à lui. Quelques secondes s'écoulèrent dans un profond silence. Tout l'être de l'incrédule ne respirait que l'impiété et l'ironie ; quand tout-à-coup sous le regard du prêtre un tremblement involontaire le saisit — L'homme de Dieu s'en

aperçut. « Eh bien ! mon ami, lui dit-il » ce seul mot rendit à l'incrédule tout son aplomb et toute son arrogance. — Votre ami, fit-il, ah ! vous ne me connaissez guère. Je n'ai pas la foi, moi ! Je ne crois pas un mot de tout ce que vous me dites et de tout ce que vous écrivez. Appelez-moi excommunié, mécréant, païen, tout ce que vous voudrez ; mais votre ami ! à d'autres . . . . . Longtemps l'incrédule lui parla sur ce ton ; la phrase, lue sur le tableau blanc, retentissait à ses oreilles avec l'ironique question. « Que va-t-il me répondre ? » Le prêtre était devenu pâle, mais dominant ses impressions, sans s'attaquer aux propos impies de son interlocuteur, il lui adressa plusieurs questions. L'inconnu riait et se croyait vainqueur dans cette lutte inégale ; il allait se parer de son facile triomphe en déclarant au prêtre qu'il ne l'avait fait venir que pour convaincre de mensonge, par son exemple, les promesses du Sacré-Cœur. Quand soudain l'homme de Dieu lui dit avec une incomparable douceur : MON AMI, AVEZ VOUS TOUJOURS VOTRE MÈRE ? . . . Le cœur de Jésus l'attendait là ; à ces mots si simples, une réaction subite s'opère dans l'âme du pécheur, des larmes jaillissent de ses yeux, son corps tremble. — « Ma mère ! Vous me parlez de ma mère ! Mais c'est vrai ! . . . Le Sacré-Cœur de Jésus ! . . . Oh ! Je vois encore l'image devant laquelle je m'agenouillais petit enfant à côté de ma mère !... Je relis ces lignes que sa main mourante m'a écrites, malheureux ! auxquelles je ne fis presque pas attention : « Mon enfant, je t'écris de mon lit d'agonie ; je meurs du chagrin que tu m'as causé ; mais je ne te maudis pas, parce que j'ai toujours espéré que le Sacré-Cœur de Jésus te convertirait »... Oh ! Ma mère !... Tenez, Monsieur, j'avais lu à l'entrée de la chapelle « que le Cœur de Jésus donnait aux prêtres le talent de toucher les cœurs les plus endurcis : » j'étais venu pour savoir ce que vous me diriez, pour me moquer de vous. Je le sens ; vous m'avez *converti*.

Le prêtre était tombé à genoux. Il priait et il pleurait . . . . .

L'inconnu, en le quittant, se rendit dans le sanctuaire de la Visitation pour y pleurer ses fautes et en faire l'aveu . . . . . Quelques jours après il en obtenait le pardon et allait s'asseoir à la table sainte pour y recevoir, dans son âme purifiée par le repentir, le Dieu de sa première communion !

Et maintenant que toutes ces grandes merveilles soient pour la gloire de votre Sacré-Cœur, ô Jésus ! et la consolation des mères qui pleurent sur leurs enfants « *et ne peuvent se consoler parce qu'ils ne sont plus.* »

C. de C.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — N. T. S. P. le Pape vient d'adresser une lettre pontificale à l'épiscopat irlandais. Le Souverain Pontife y déplore les

crimes qui déshonorent l'Irlande et qui ne sauraient lui procurer aucun soulagement ; il loue les enseignements donnés par les évêques irlandais, dans la réunion qu'ils ont tenue, sur les périls à éviter et où ils ont rappelé que, même dans les choses temporelles, on doit rechercher le salut éternel.

Selon cette règle, les Irlandais peuvent légitimement chercher le soulagement de leurs maux et défendre leurs droits ; mais ils ne doivent jamais oublier qu'il serait honteux de défendre une juste cause par d'injustes moyens ; ils doivent donc fuir les sociétés secrètes, la première des libertés étant d'être affranchi de toute domination qui impose le crime.

— A l'occasion de la fête de S. Joachim, sa fête patronymique, le Souverain-Pontife a distribué une magnifique aumône aux pauvres : il a également fait de généreuses offrandes aux missions d'Egypte et au comité du centenaire de saint François d'Assise.

Missions. — Le mouvement des conversions des Arméniens-Bulgares ne se ralentit pas. La sage mesure prise par Léon XIII, au sujet des rites orientaux, rassure les susceptibilités nationales et traditionnelles et dissipe les malentendus.

— Ce n'est pas Mgr Bracco qui est mort des suites d'un accident au mois dernier, comme l'avaient dit les journaux, mais le patriarche schismatique.

Espagne. — Dans la Biscaye (Espagne), le marquis de Comillas a offert aux Pères de la Compagnie de Jésus deux millions de réaux (540,000 fr.) pour la construction d'un grand séminaire national. On se propose d'y admettre, au nombre de deux cents, les sujets intelligents mais pauvres, pour lesquels tout sera gratuit, même la nourriture et le vêtement.

Allemagne. — Les Sœurs de Saint-Vincent de Paul ont fait, dans la ville de Hanovre (Allemagne), l'acquisition d'une grande propriété, où elles pourront ouvrir un établissement digne de leur mission. Les fonds leur ont été fournis par un comité local. Ce comité, composé de quatorze membres, ne compte que deux catholiques ; les autres sont protestants ou juifs.

Quelle amertume de voir qu'en France les filles de Saint-Vincent sont chassées de nos établissements de charité, au moment où les hérétiques et les juifs d'Allemagne rendent à leur abnégation et à leur dévouement un si éclatant témoignage !

Un souvenir du triduum de Reims. — Au *triduum* solennel de l'inauguration du culte du bienheureux Urbain II, pape, la haute assistance était composée de quatre archevêques, de seize évêques et de quatre abbés de monastère. Mgr Besson, évêque de Nîmes, a prêché le premier jour ; Mgr Duquesnay, archevêque de Cambrai, le deuxième jour ; Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut catholique de Paris, le troisième jour ; M. l'abbé Joseph Lémann, de Lyon, le dimanche. — Nous voudrions pouvoir donner beaucoup d'extraits de ces différents discours qui font tant d'honneur à la parole apostolique et à l'éloquence française. Comment du moins ne pas citer ce passage du discours de Mgr Besson, relatif aux vocations sacerdotales trop oubliées dans les grandes familles ? Cette citation convient au programme habituel de notre *Revue.*

Dans sa péroraison, Sa Grandeur, s'adressant aux patriciens qui l'écoutent, s'écrie :

« Prenez la croix du sacerdoce, jeunes rejetons des vieilles races « françaises, derniers restes de cette noblesse qui a tant fait hon« neur à la France et qui a reçu de l'Eglise tant de lustre et de « gloire. Il y a trop longtemps que vous ne servez plus dans le « sanctuaire et que vous laissez aux fils de vos fermiers la charge « de vous instruire, de vous bénir et de vous absoudre. Ni la licence « des fêtes et des spectacles, ni la chasse, ni la passion des chevaux, « ni les duels ne nous sauveraient de la décadence ; et le sang versé « sous le drapeau de la patrie n'est que la moitié du service que « vous devez à la France et à l'Eglise. Prenez la croix ; soyez prê« tres et remettez vous à la tête des grands combats et des grands « sacrifices ! »

Avignon. — Du 14 au 17 septembre prochain aura lieu à Avignon le *Congrès des Œuvres eucharistiques*, sous la direction de Mgr l'Archevêque d'Avignon, qui supplée à Mgr de la Bouillerie, de vénérée mémoire. Trois sections du Congrès se partagent les diverses questions à traiter : 1° Adoration et réparation ; 2° Enseignement, propagande et art ; 3° Hommages extérieurs et relations.

Toutes les communications relatives au Congrès doivent être adressées à M. G. Champeaux, rue Négrier, 43, à Lille.

Paris. — Toujours même réponse des catholiques aux projets impies des sectaires de la Chambre qui demandent l'annulation des droits concédés pour l'église du Sacré-Cœur à Montmartre : le montant des recettes et des offrandes a été de 116,000 francs pour le mois de juillet. C'est sans doute aussi le résultat, et un résultat qui ne fera que s'accroître, de la magnifique lettre de Mgr le Cardinal Archevêque de Paris pour la défense de l'église du Sacré-Cœur.

Belley. — Le vingt-troisième anniversaire de la mort du vénérable curé d'Ars a réuni près de six mille personnes dans cette localité. Les différents exercices de la journée, présidés par S. G. Mgr Soubiranne, évêque de Belley, ont été pieusement suivis. Le prélat a annoncé aux fidèles que le procès de béatification du vénérable J.-M.-B. Vianney s'instruisait avec toute la célérité compatible avec une cause aussi grave. Le panégyrique du saint curé a été prononcé par Monseigneur.

Autun. — Les troubles de Montceau-les-Mines et les profanations sacrilèges dont se sont rendus coupables tant d'ouvriers en Saône-et-Loire, simple prélude, disent-ils, de beaucoup d'autres mouvements révolutionnaires en France, ne font que mieux ressortir l'utilité de Congrès catholiques comme celui d'Autun. On a travaillé vigoureusement pour le bonheur du peuple dans le Congrès.

La loi du 28 mars en Bretagne. — Les pères et mères de famille de Guipavas (Finistère), au nombre de huit cents, viennent dans le but de protester contre la loi néfaste du 28 mars, d'adresser au Conseil municipal une pétition dans laquelle ils s'expriment ainsi :

« Demandons à Messieurs les membres du Conseil municipal, nos mandataires, qu'ils exigent dans toute la mesure de leur pouvoir :

« 1° Que le crucifix soit conservé dans l'école et que la prière continue à y être dite ;

« 2° Que le catéchisme du diocèse, français et breton, et l'Histoire sainte, leur soient enseignés. »

Reconnaissance vis-à-vis des Frères. — Un exemple bien rare vient d'être donné par le Conseil municipal de Dieppe. Le Conseil vient de voter une rente viagère de 800 fr. au vénérable frère Gay, ancien directeur des écoles des Frères de Dieppe.

La délibération qui accorde au frère Gay cette marque de haute sympathie constate ses excellents services pendant cinquante-deux années à Dieppe et la reconnaissance publique à laquelle il a droit.

Châtiment du blasphème. — Dernièrement, à Tremblay (près Fougères), comme en beaucoup d'autres localités, une pluie torrentielle ne cessait de tomber. Transporté de fureur à la vue d'un si mauvais temps, le sieur Porcher, débitant à la gare de Tremblay, se mit à vomir les plus atroces blasphèmes. Porcher gesticulait comme un forcené, lorsque, tout à coup, il sembla frappé de paralysie. Ses bras levés menaçants contre le Ciel s'immobilisèrent, puis le malheureux tomba comme anéanti. Plusieurs personnes, dit le *Journal de Fougères*, accourent pour le secourir. Porcher fut transporté et expira sans avoir pu dire un mot.

Révélations sur les sacrilèges commis dans les loges franc-maçonniques. — Le *Courrier de Courtrai* (Belgique) reçoit de l'un de ses correspondants quelques détails sur des sacrilèges commis dernièrement dans une loge des Flandres. Il y a quelques semaines, une jeune fille qui avait été initiée par son père aux secrets de la loge s'est convertie. Elle est à peine âgée de dix-huit ans. Poursuivie par les remords, elle a fait des révélations qui font frémir. Plusieurs fois elle avait assisté à des séances où les saintes hosties étaient profanées, et où l'on flagellait la statue de la Sainte-Vierge. La personne à qui la jeune fille s'était adressée lui demanda d'où provenaient ces hosties consacrées. La pauvre enfant répondit que des femmes payées par les francs-maçons se rendaient à la sainte Table, puis livraient les saintes espèces à la secte. Nous pouvons ajouter, d'après les renseignements les plus sûrs, que dans certaines loges maçonniques, au banquet gras du Vendredi saint, on jette les os au Christ, placé sous la table et foulé aux pieds.

(Semaine de Grenoble.)

La lutte religieuse. — La promulgation de la loi athée a produit à l'étranger, comme chez nous, une véritable stupéfaction. Un journal anglais, le *Morning-Post*, résume en ces termes le jugement qui en a été porté dans tous les pays civilisés :

« Il est indubitable que la nouvelle loi sur l'éducation qui vient d'être imposée à la législation française est la tentative la plus vaste et la plus éhontée qui ait été faite depuis le temps de la persécution païenne, pour obtenir l'apostasie forcée d'un peuple chrétien. Le nouveau paganisme désespère de convaincre l'intelligence des hommes et des femmes déjà faits. Il préfère porter une loi en vertu de laquelle les enfants de tout le pays, sans égard pour la religion des parents, seront saisis au nom de l'Etat et forcés de recevoir une sorte d'instruction scolaire, spécialement imaginée pour les élever non-seulement dans l'ignorance, mais dans la haine des idées fondamentales de la religion. »

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Trois cœurs à Notre-Dame. — Des linges d'autel. — Un tapis offert pour la chapelle Sainte Madeleine à l'occasion du Centenaire de Saint François.

Lampes. — 111 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Août, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 85 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3 ; devant Sainte Anne, 2 ; devant la Sainte Face, 1. — A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 324.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 690.

Nombre de visites faites aux clochers : 549.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Août ont été consacrés 50 enfants, dont 26 de diocèses étrangers.

— Parmi les principaux personnages remarqués aux pieds de N.-D. de Chartres durant le mois d'août, nous citerons Monseigneur Virili, protonotaire apostolique, le postulateur de la cause de Saint Benoît Labre.

— Le prédicateur des fêtes de la Nativité sera M. l'abbé Le Nordez, aumônier de la Congrégation de la Mère de Dieu, à Paris.

— Fête de l'Adoration mensuelle à la cathédrale, le jeudi 7 septembre.

— La fête de Notre-Dame des Anges, à la Crypte, a été l'occasion de bien des prières. Une pieuse foule n'a cessé d'occuper la chapelle de Sainte Madeleine, dans le but d'y gagner l'indulgence de la Portioncule. L'affluence fut surtout considérable dans la soirée du 1er et du 2 août, à cause de la prédication et du salut solennel. C'est le R. P. Paul-Marie, définiteur dans l'ordre des Franciscains, qui a donné les deux instructions. Le vénérable religieux inaugurait, en cette circonstance, une nouvelle chaire, œuvre d'art pour le dessin et l'exécution, qui porte gravée sur un de ses panneaux la devise de St Paul : « Loin de moi toute autre gloire, que celle qui vient de la croix de J.-C. » C'est une des principales maximes franciscaines. Les premières paroles tombées de cette chaire étaient bien aussi l'expression d'un zèle humble et inspiré par l'amour de Notre-Seigneur.

— La fête du 15 août est celle dont l'éclat doit le plus ressembler à une solennité de triomphe : *Ad cœlestes Sion domos Triumphatrix erigitur Virgo Mater Dei ;* celle où la liturgie met sur nos lèvres une invocation spéciale à Marie Patronne de la France : *Per te stat Galliœ*

decus ; Per te stet semper Gallia. C'est dire que l'Assomption est un des jours les plus chers aux personnes de foi. Nous l'avons bien vu à Chartres par le nombre des communiants et l'empressement aux offices. Malheureusement, dans l'après-midi, une pluie battante n'a pas permis à la procession de sortir de la cathédrale, selon l'usage, et de porter le Voile de la Sainte Vierge dans les rues de la ville. C'est seulement à l'intérieur de l'église que s'est déployé le cortège de l'Insigne Relique ; il n'en était ni moins varié ni moins gracieux ; la fanfare des élèves des Frères résonnait à merveille sous les voûtes séculaires ; l'orgue s'associait aux chants du chœur ; l'assistance était compacte dans les nefs ; c'est en pareille circonstance surtout que l'on se rend compte, avec bonheur, de l'immensité de l'édifice et du charme que prêtent aux cérémonies son admirable ordonnance comme le caractère mystique de son architecture. — Le sermon, prêché par M. l'abbé Piauger, vicaire de Saint-Aignan, a été une intéressante et chaleureuse explication de l'objet de la fête.

— Le 17, à 8 heures du matin, une messe a été dite à l'autel de la Sainte Vierge, dans la Crypte, pour les personnes qui devaient faire partie du Pèlerinage de Lourdes. On sait que dix trains ont été organisés, cette année, pour ce Pèlerinage national ; 7 de Paris, 1 d'Orléans, 2 de Saint-Dié et que 600 malades ont été transportés. Cent-vingt personnes de notre diocèse avaient donné leur nom aux correspondants chartrains du Comité de Paris, et devaient rejoindre, à la station de Voves, les trains partis de la capitale. Le groupe des cent-vingt avait tenu à ne point s'engager dans un si important voyage sans une bénédiction spéciale venant de l'autel de N.-D. de Chartres ; tout ce monde s'est embarqué plein d'espérance, chacun portant sur soi, comme signe de ralliement, une chemisette ou *fac-simile* de la Sainte Tunique. A leur retour, les pèlerins, remplis d'un légitime enthousiasme, racontent les merveilles dont ils ont été les témoins.

— La retraite pastorale finit à Chartres, au moment où nous mettons sous presse. Les ecclésiastiques qui ont pu assister aux saints exercices expriment une vive satisfaction relativement au prédicateur. Le R. P. David, maître des novices des Maristes de Lyon, est un homme de science sacrée et d'oraison ; on voit qu'il a l'habitude de puiser à ces deux sources ; ses instructions en découlent fortes, onctueuses et très pratiques avec une diction toujours soignée. A la fin de la Retraite, Monseigneur a, comme chaque année, donné à ses prêtres des avis relatifs à leur ministère et aux œuvres qui intéressent leur piété et leur zèle. Monseigneur a insisté particulièrement sur la question des écoles et sur le recrutement des vocations ecclésiastiques.

— *Le Denier des Expulsés.* — L'œuvre du denier des expulsés qui a répandu tant de secours à ces *exilés pour l'amour de Jésus-Christ*, réclame de nouveau le concours des âmes dévouées à la sainte Église ; les ressources n'étant point à la hauteur des besoins.

« C'est aux catholiques français qu'il appartient de sauver la vie « aux religieux, ses moines et ses apôtres, sinon sur la terre de la « patrie qui les bannit, du moins sur la terre étrangère qui les lui « conserve » : espérons que cet appel sera de nouveau favorable- « ment accueilli. Envoyer les offrandes au comte de Beaurepaire, à Paris, rue de la Chaise, 5. A Chartres, c'est M. de Lubriat, rue du Muret, qui veut bien les recevoir.

Nécrologie.— Nous recommandons aux prières : 1° un prêtre qui a exercé plusieurs années le saint ministère dans notre diocèse : M. l'abbé Carrier, ancien curé de Romilly, décédé à Marcilly (Indre-et-Loire). Il faisait partie de notre asssociation pour les prêtres défunts.

—2° M. l'abbé Compagnon (Antoine-Victor), curé du Coudray, près Chartres, décédé le 24 août, à l'âge de 76 ans.

— 3° *Le Frère Bertin.* — Un des derniers bulletins de l'Œuvre du Vénérable de la Salle, nous a fait connaître un décès qui ne doit pas rester inaperçu dans notre ville. Un religieux, qui a passé plusieurs années à Chartres comme directeur des Frères des Ecoles Chrétiennes, et dont le souvenir est cher à tous ceux qui l'ont vu de près dans l'exercice du dévouement et de la sainteté, le F. Bertin, a rendu son âme à Dieu le 4 juin dernier. Il est mort à l'âge de 77 ans, à Meyrueis (Lozère). Sentant que la maladie dont il avait été atteint le jour de la Pentecôte ne permettait nul espoir de guérison, il demandait à Dieu de quitter ce monde le jour de la Sainte Trinité, anniversaire de sa profession ; il fut exaucé. La bénédiction de Monseigneur l'évêque de Mende vint le réjouir à l'heure suprême. Il se montra, à ses derniers moments, ce qu'il avait été toute sa vie : une âme d'élite, toute à Dieu par la prière et le sacrifice ; « l'âme la plus belle et la plus parfaite qu'il nous ait été donné de connaître et d'aimer au sein de norre troupeau » écrit M. le doyen de la paroisse où vécut en retraite le F. Bertin.

Lorsqu'il était directeur à Chartres, il y a quelques années, ce vénérable religieux se plaisait à témoigner sa dévotion à Notre-Dame. Aussi ne sommes-nous pas étonnés des lignes suivantes sur ses pieuses pratiques à Meyrueis.

« Il aimait d'un amour particulier la Vierge immaculée. De sa chambre il apercevait sa douce image au haut de notre rocher, et il nous disait pendant sa maladie en la contemplant de ses yeux pleins de douceur : « Elle est ma consolation. » Pendant sa vie il aimait à aller fréquemment la visiter dans sa petite chapelle, à y

entendre toutes les messes, et quand il se méprenait dans son empressement et qu'il trouvait la porte fermée, comme Saint François Régis, il s'agenouillait pieusement sur le seuil, et faisait passer, nous disait-il, ses prières par le trou de la porte. »

On nous rappelle encore que le bon vieillard, si indulgent pour les autres et souriant à tous, était très dur pour lui-même et très austère. Il portait habituellement sur lui des instruments de discipline, et son corps offrait les empreintes et les cicatrices qui témoignaient de ses saintes rigueurs. « Il faut que je souffre, disait-il ; on nous demande des pénitences, des sacrifices pour l'Eglise, pour les Corps religieux, pour notre cher Institut, pour apaiser le Ciel irrité. »

Une si sainte vie ne pouvait que s'éteindre, dans l'amour, par une mort précieuse devant Dieu. « Toute la ville a voulu rendre ses hommages à celui qu'elle nomme le Saint et contempler sa douce figure. »

Nominations. — M. l'abbé Provost, précédemment professeur à l'Institution N.-D., est maintenant secrétaire de l'évêché.— M. l'abbé Besnard, Joseph, n'est plus curé de Fontenay-sur-Conie, mais de Guillonville. — M. l'abbé Donguy a été nommé curé d'Ermenonville-la-Grande ; il est remplacé à Marville-Moutiers-Brûlé par M. l'abbé Leroy, ancien professeur au Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou. — M. l'abbé Lemenant, jeune prêtre, est nommé professeur au Petit-Séminaire de Nogent.

Beaumont-les-Autels.— Au dernier numéro de la *Voix*, nous avons dit que M. l'abbé Drouin, curé de cette paroisse, faisait un appel à la charité pour l'école libre que des circonstances bien connues du public l'engageaient à fonder. Nous répétons cet avis et en même temps nous insérons, sur sa demande, les lignes qui suivent à l'adresse d'un anonyme :

« Le curé de Beaumont-les-Autels prie la personne de Paris qui lui a envoyé vingt francs à la date du 9 août, d'agréer l'expression de sa reconnaissance. »

Nogent-sur-Eure.— Une belle cérémonie s'est accomplie dernièrement à Nogent-sur-Eure, pour l'érection d'un chemin de croix. M. l'abbé Pecheteau, chapelain de la Visitation présidait ; le prédicateur était un prêtre originaire du pays, M. l'abbé Cibois, curé d'Authon. Le nombre des assistants, la solennité de la procession, la gracieuse décoration de l'église ont été un grand sujet d'édification. Les frais d'achat des tableaux avaient été couverts par un legs de feu M. Livrayes, ancien curé de Nogent-sur-Eure, et par les offrandes des paroissiens.

SAINT GILLES ET L'ÉPILEPSIE

Dans un petit village du Perche, vivait une pauvre femme dont les enfants mouraient successivement de convulsions. La dernière fille qui lui restât fut atteinte, à son tour, de la même maladie. La malheureuse mère n'avait rien à espérer des médecins qui n'avaient pu sauver les premiers enfants, mais comme elle avait entendu dire qu'au Grand-Nogent (1) on invoquait, avec une réussite presque assurée, le bon Saint Gilles pour la guérison des enfants, elle partit à pied, portant sa fille sur son dos. Elle marcha tout le jour, coucha, le soir venu, dans une étable d'un village voisin de Nogent et, dès le matin, se présentait à l'église. Elle y promit de tout son cœur à Saint Gilles, s'il daignait guérir sa fille en intercédant pour elle, de revenir chaque année rendre grâces à Dieu et à lui de cette guérison.

L'enfant guérit, et mère et fille revinrent, plus de vingt ans de suite, accomplir leur pèlerinage et remercier Dieu qui avait exaucé Saint Gilles. En mourant, la mère fit renouveler à sa fille la promesse de ne jamais manquer d'aller, le jour de la fête de Saint Gilles, faire quelque action de grâces devant son autel.

Quelques mois plus tard, la jeune fille se plaça comme cuisinière chez une dame qui lui accordait toute facilité de pratiquer ses devoirs religieux. Elle n'en usa guère. Première faute. Vint le jour de la Saint Gilles. Le courage lui manqua pour aller faire son pèlerinage. « J'avais promis à ma mère de ne jamais l'oublier, dit-elle aux autres domestiques, mais j'ai craint qu'on ne se moquât de moi et je n'y suis pas allée. »

A peu de jours de là, au milieu de son repas, la pauvre fille est prise de convulsions semblables à celles qu'elle avait éprouvées dans son enfance. Elle tombe, se roule et meurt dans la nuit suivante en laissant ses compagnes saisies d'effroi.

Ceci s'est passé, il y a trois ans à peine, et beaucoup de personnes ont été, en quelque sorte, les témoins de cet événement tragique qui n'est point une légende. (*Dimanche Catholique.*)

BIBLIOGRAPHIE

— *Divi Thomæ Aquinatis excerpta philosophica, quæ in totius philosophiæ completissimum compendium selegit, notulis explicavit, cum recentioribus doctrinis et systematibus perpetuo contulit, necnon et prævia totius philosophiæ expositione aliisque multis adjumentis auxit, P. Carbonel, sacerdos, phiosophiæ lector.*

(3 volumes grand in-8°, prix : **21** fr , chez Seguin frères, à Avignon, et chez les principaux libraires de France et de l'étranger.)

Sous ce titre, la librairie Seguin frères, d'Avignon, vient de publier un important ouvrage que nous croyons devoir recommander à l'attention de nos lecteurs.

L'auteur, M. l'abbé Carbonel, bien connu déjà par ses publications et son enseignement, s'est inspiré des paroles mêmes du maître infaillible de la vérité, S. S le pape Léon XIII, qui, dans son Encyclique du 4 août 1879, après avoir recommandé l'étude des œuvres de St Thomas, ajoutait : « Ayez soin que l'on puise la philosophie de St Thomas dans sa source. *Providete ut sapientia Thomæ ex ipsis ejus fontibus hauriatur.* »

L'ouvrage comprend trois volumes.

Les deux premiers, qui, dans leur ensemble, ne comptent pas moins de 2,000 pages, présentent toute la philosophie de St Thomas, non seulement dans ses grandes lignes, mais encore dans toutes ses questions.

Le livre de M. Carbonel pourrait justement porter le sous-titre suivant : *Vade mecum du philosophe.*

(1) Nogent-le-Rotrou.

Comme complément d'un bon cours de philosophie, le 3e volume contient l'histoire complète de la philosophie, nouvelle édition d'un précédent ouvrage de M. l'abbé Carbonel, revu, corrigé et augmenté. Lors de sa première apparition, cette histoire fut déclarée par beaucoup d'évêques, non seulement « très claire » et « très exacte », mais encore « très attachante à la lecture ».

— **Le dogme de l'enfer, illustré par les faits** tirés de l'Histoire sacrée et profane, par le R. P. Félix Schouppe, S. J. — Un vol. in-18° de 120 p.: édit. de luxe, 0 fr. 75 c.; édit. de propagande, 200 fr. le mille ; 25 fr. le cent ; 4 fr. la douzaine. — Imprimerie de Saint-Augustin, Desclée, de Brouwer et Cº. — Lille (Nord), rue Royale, 26.

Ce ne sont pas les livres sur l'enfer qui font que l'enfer existe, et la question est de celles qui valent la peine d'être étudiées. Ouvrons donc ce petit livre, nous y trouverons la doctrine de l'Eglise sur l'éternité des peines exposée avec la précision théologique qui caractérise les œuvres du R. P. Schouppe, et illustrée, comme le dit très bien le titre, par des faits aussi peu contestables que les évènements les mieux établis de l'histoire. Lisons-le, méditons-le, faisons-le connaître, répandons-le autour de nous.

— **Merveilles du Cœur de Sainte Thérèse,** ouvrage traduit de l'italien et publié sous la direction de Monseigneur Vaccari ; avec deux gravures index, accompagnées d'une feuille explicative (Prix : 1 fr. 30). Chez Mme Merle, libraire à Loudun (Vienne).

— **Vie populaire de la grande Sainte Thérèse de Jésus** avec un très beau portrait de la sainte gravé à l'eau forte. Ouvrage approuvé par Mgr Gay (1 fr. 30). Chez Mme Merle, libraire à Loudun (Vienne).

NOTE RELATIVE AU LIVRE DES MIRACLES DE N.-D. DE CHARTRES

L'édition du texte latin publiée par la Bibliothèque des Chartes (6eme livraison 1881) a donné au bas des pages une traduction de noms de lieux que M. Ramé, vice-président du Comité des travaux historiques, a rectifiée depuis. Ainsi : page 543, il faut : Chamblay (Eure-et-Loir) et non Chambly (Oise). — Page 544, il faut : Saint-Prest (Eure-et-Loir) et non Saint-Prix (Seine-et-Oise), près Montmorency. — Page 514 : *Canturana* doit être traduit : Chantereine (Eure-et-Loir) commune de Sours. — Page 527, c'est Lavardin (Loir-et-Cher) canton de Montoire, plutôt que Lavardin (Sarthe). — Page 542, il s'agit de Prunay-le-Gillon (Eure-et-Loir) canton de Chartres, et non de Pruniers (Loir-et-Cher) canton de Romorantin.

SEPTEMBRE 1882.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois
SEPTEMBRE 1882.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un crucifix, de la prière : *En ego.*

1er septembre, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. le scap. rouge.

2, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bleu (moyennant visite à un aut. de la Ste V. — j. au ch.)

3, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. bleu ; 3° p. le rosaire ; 4° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.

4, lundi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Propag. de la foi ; 3° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)

5, mardi. — Ind. pl. p. l'Archic. du S. C. de Marie (j. au ch.)

6, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.

7, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. à genoux dev. le S. Sacrem., de la prière : *Regardez, Seigneur.*
8, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Confr. du Cœur de Jésus ; 3° p. l'Archic. du S. C. de Marie et de St Joseph ; 4° p. le scap. du Carmel et le scap. bleu ; 5° p. l'Archic. de N.-D. Sous-Terre, moyennant visite ; 6° p. les objets indulg. ; 7° p. la récit. quotid. des litanies de la Ste V.
9, samedi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. de l'*Angelus* (j. au ch.)
10, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le rosaire ; 3° p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Esp. et de Ch. (j. au ch.)
11, lundi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Propag. de la Foi ; 3° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
12, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quot. de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.)
13, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph (merc. au ch.)
14, jeudi. — Ind. pl. p. l'Apost. de la prière (j. au ch.)
15, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
16, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (comme au 2 sept. — j. au ch.)
17, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'Archic. du S. C. de Marie (j. au ch.)
18, lundi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
19, mardi. — Ind. pl. : 1° p. la récit. quotid. du trisagion : *Sanctus* ; 2° de la prière : *Angele Dei* (j. au ch.)
20, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.)
21, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. l'Archic. de St Joseph ; 2° p. les objets indulg.
22, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. rouge ; 2° p. l'Apost. de la prière (vend. au ch.)
23, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bleu (comme au 2 sept. — j. au ch.)
24, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quot. du chapelet brigitté (j. au ch.)
25, lundi. — Ind. pl. : 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.)
26, mardi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. du chap. de l'Imm. Conc. (j. au ch.)
27, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. la récit. quotid. du *Memorare* (j. au ch.)
28, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Loué et remercié* (j. au ch.)
29, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
30, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (comme au 2 sept. — j. au ch.)

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé Goussard,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

DISTRIBUTION DES PRIX

A L'ŒUVRE DES CLERCS DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Année 1881-1882.

INSTRUCTION RELIGIEUSE.

Quatrième. — 1er prix : Alexandre Paillard, de Marnes-la-Coquette, diocèse de Versailles. — 2e prix : Charles Lemarinier, de Chartres.

Cinquième. — 1er prix : Edouard Guion, de Sancheville. — 2e prix : Paul Daret, de Voglans, diocèse de Chambéry.

Sixième. — 1er prix : Jules Gallice, de Paris. — 2e prix : Louis Bourguet, de Coudray-au-Perche.— Accessit : Jean Loubet, de Chartres.

Septième. — 1er prix : Gaston Pionnier, de Beurey, diocèse de Verdun. — 2e prix : Eugène Bagland, d'Oucques, diocèse de Blois. — Accessit : Maurice Coulombeau, de Chartres.

Huitième. — 1er prix : Henri Grosdidier, d'Illiers. — 2e prix : Laurent Lecomte, de Chartres. — 1er accessit : Albert Bourbon, de Nogent-le-Rotrou.— 2e accessit : Céleste Hébert, de St-Maurice-St-Germain.

RAPPEL DU PRIX D'EXCELLENCE.

Quatrième. — 1er prix : Charles Lemarinier, 2 fois nommé. — 2e prix : Alexandre Paillard, 2 fois nommé.

Cinquième. — Prix : Edouard Guion, 2 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Louis Bourguet, 2 fois nommé. — 2e prix : Paul Bruère, de Rouvray-St-Florentin. — Accessit : Alfred Mauger, de Cloyes.

Septième. — 1er prix : Eugène Bagland, 2 fois nommé. — 2e prix : Maurice Coulombeau, 2 fois nommé. — Accessit : Charles Pavard, de Pierres.

Huitième. — 1er prix : Henri Grosdidier, 2 fois nommé. — 2e prix : Laurent Lecomte, 2 fois nommé. — Accessit : Camille Zerr, de Vernouillet.

THÈME LATIN.

Quatrième. — 1er prix : Alexandre Paillard, 3 fois nommé. — 2e prix : Charles Lemarinier, 3 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Edouard Guion, 3 fois nommé. — 2e prix : Abel Lafosse, de Chartres.

Sixième. — 1er prix : Henri Planchette, du Favril. — 2e prix : Louis Bourguet, 3 fois nommé. — Accessit : Joseph Gau, d'Houville.

Septième. — 1er prix : Maurice Coulombeau, 3 fois nommé. — 2e prix : Charles Pavard, 2 fois nommé. — Accessit : Eugène Bagland, 3 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Charles Reulier, de la Pointe, diocèse d'Angers. — 2e prix : Joseph Marchand, de Coulonges-les-Sablons, diocèse de Séez. — 1er accessit : Camille Zerr, 2 fois nommé. — 2e accessit : Henri Grosdidier, 3 fois nommé.

VERSION LATINE.

Quatrième. — 1er prix : Alexandre Paillard, 4 fois nommé. — 2e prix ex æquo : Charles Aubert, de Belhomert, et Charles Lemarinier, 4 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Edouard Guion, 4 fois nommé. — 2e prix : Victor Gouhier, de Nogent-le-Rotrou.

Sixième. — 1er prix : Alfred Mauger, 3 fois nommé. — 2e prix : Louis Bourguet, 4 fois nommé. — Accessit : Joseph Gau, 2 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Eugène Bagland, 4 fois nommé. — 2e prix : Charles Pavard, 3 fois nommé. — Accessit : Maurice Coulombeau, 4 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Albert Bourbon, 2 fois nommé. — 2e prix : Camille Zerr, 3 fois n. — 1er accessit : Charles Reulier, 2 fois nommé. — 2e accessit : Henri Grosdidier, 4 fois nommé.

VERS LATINS.

Quatrième. — 1er prix : Camille Michelot, de Beurey, diocèse de Verdun. — 2e prix : Stanislas Varoqueaux, d'Illiers.

Cinquième. — 1er prix : Edouard Guion, 5 fois nommé. — 2e prix : Victor Gouhier, 2 fois nommé.

NARRATION FRANÇAISE.

Quatrième. — 1er prix : Charles Lemarinier, 5 fois nommé. — 2e prix : Fréjus Tafforeau, de la Ferté-Villeneuil.

THÈME GREC.

Quatrième. — 1er prix : Alexandre Paillard, 5 fois nommé. — 2e prix : Charles Lemarinier, 6 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Victor Gouhier, 3 fois nommé. — 2e prix : Paul Daret, 2 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Henri Planchette, 2 fois nommé. — 2e prix : Joseph Gau, 3 fois nommé. — Accessit : Augustin Galerne, de Châteaudun.

VERSION GRECQUE.

Quatrième. — 1er prix : Charles Lemarinier, 7 fois nommé. — 2e prix ex æquo : Camille Michelot, 2 fois nommé ; Fréjus Tafforeau, 2 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : François Ropars, de Lambézellec, diocèse de Quimper. — 2e prix : Paul Daret, 3 fois nommé.

Sixième. — 1er prix ex æquo : Louis Bourguet, 5 fois nommé ; Alfred Mauger, 3 fois n. — 2e prix : Henri Planchette, 3 fois n. — Accessit : Augustin Galerne, 2 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Maurice Coulombeau, 5 fois nommé. — 2e prix : Eugène Bagland, 5 fois nommé. — Accessit : Georges Faligan, d'Angers.

GRAMMAIRE FRANÇAISE ET ORTHOGRAPHE.

Quatrième. — 1er prix : Fréjus Tafforeau, 3 fois nommé. — 2e prix : Camille Michelot, 3 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Edouard Guion, 6 fois nommé. — 2e prix : François Ropars, 2 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Paul Bruère, 2 fois nommé. — 2e prix : Henri Planchette, 4 fois nommé. — Accessit : Alfred Mauger, 4 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Eugène Bagland, 6 fois nommé. — 2e prix : Maurice Coulombeau, 6 fois nommé. — Accessit : Victor Charpentier, de St-Arnoult-des-Bois.

Huitième. — 1er prix : Henri Grosdidier, 5 fois nommé. — 2e prix : Charles Reulier, 3 fois nommé. — 1er accessit : Joseph Marchand, 2 fois nommé. — 2e accessit : Albert Bourbon, 3 fois nommé.

GRAMMAIRE GRECQUE.

Cinquième — 1er prix : Edouard Guion, 7 fois nommé. — 2e prix . Ulysse Hetté, de Varize.

Sixième. — 1er prix : Alfred Mauger, 5 fois nommé. — 2e prix : Paul Bruère, 3 fois nommé. — Accessit : Henri Planchette, 5 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Eugène Bagland, 7 fois nommé. — 2e prix : Maurice Coulombeau, 7 fois nommé. — Accessit : Edouard Marcigné, de Chartres.

GRAMMAIRE LATINE.

Sixième. — 1er prix : Jean Loubet, 2 fois nommé. — 2e prix : Paul Bruère, 4 fois nommé. — Accessit : Augustin Galerne, 3 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Eugène Bagland, 8 fois nommé. — 2e prix : Maurice Coulombeau, 8 fois nommé. — Accessit : Victor Charpentier, 2 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Laurent Lecomte, 3 fois nommé. — 2e prix : Henri Grosdidier, 6 fois nommé. — 1er accessit : Charles Reulier, 4 fois nommé. — 2e accessit : Joseph Marchand, 3 fois nommé.

HISTOIRE.

Quatrième. — 1er prix : Charles Aubert, 2 fois nommé — 2e prix : Camille Michelot, 4 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : François Ropars, 3 fois nommé. — 2e prix : Edouard Guion, 8 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Jules Gallice, 2 fois nommé. — 2e prix ex œquo : Jean Loubet, 3 fois nommé ; Alfred Mauger, 6 fois nommé. — Accessit : Louis Bourguet, 6 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Maurice Coulombeau, 9 fois nommé. — 2e prix : Eugène Bagland, 9 fois nommé. — Accessit : Gaston Pionnier, 2 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : François Lamy, de Chartres. — 2e prix : Céleste Hébert, 2 fois nommé. — 1er accessit : Emilien Fret, de Saint-Eliph. — 2e accessit : Joseph Marchand, 4 fois nommé.

GÉOGRAPHIE.

Quatrième. — 1er prix : Charles Aubert, 3 fois nommé. — 2e prix : Camille Michelot, 5 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Edouard Guion, 9 fois nommé. — 2e prix : François Ropars, 4 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Paul Bruère, 4 fois nommé. — 2e prix : Louis Bourguet, 7 fois nommé. — Accessit ex æquo : Jules Gallice, 3 fois nommé ; Albert Mauger, 7 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Eugène Bagland, 10 fois nommé. — 2e prix : Maurice Coulombeau, 10 fois nommé. — Accessit : Victor Charpentier, 3 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Laurent Lecomte, 4 fois nommé. — 2e prix : Henri Grosdidier, 7 fois nommé. — 1er accessit : Céleste Hébert, 3 fois nommé. — 2e accessit : François Lamy, 2 fois nommé.

ARITHMÉTIQUE.

1er *Cours.* — 1er prix : Alexandre Paillard, 6 fois nommé. — 2e prix : Fréjus Tafforeau, 4 fois nommé. — Accessit : Camille Michelot, 6 fois nommé.

2e *Cours.* — 1er prix : Alfred Mauger, 8 fois nommé. — 2e prix ex æquo : Eugène Bagland, 11 fois nommé ; Jean-Baptiste Bacout, de St-Benin, diocèse de Cambrai. — 1er accessit : Joseph Redelberger, de St-Benin, diocèse de Cambrai. — 2e accessit : Edouard Marcigné, 2 fois nommé.

3e *Cours.*— 1er prix : Joseph Gau, 4 fois nommé.— 2e prix : Eugène Bonvoust, de Voves. — Accessit : Laurent Lecomte, 5 fois nommé.

4e *Cours.* — 1er prix : Paul Sédillot, de Dammarie. — 2e prix : Eugène Trimaille, de Rang, diocèse de Besançon.—1er accessit ex æquo : Charles Reulier, 5 fois nommé ; Aimé Sergent, de la Gaudaine. — 2e accessit : Louis Amiet, d'Houville.

EXAMEN.

Quatrième. — 1er prix : Camille Michelot, 7 fois nommé.— 2e prix : Charles Aubert, 4 fois nommé.

Cinquième. — 1er prix : Edouard Guion, 10 fois nommé. — 2e prix : François Ropars, 5 fois nommé.

Sixième. — 1er prix : Paul Bruère, 6 fois nommé. — 2e prix : Henri Planchette, 6 fois nommé. — Accessit : Joseph Gau, 5 fois nommé.

Septième. — 1er prix : Maurice Coulombeau, 11 fois nommé. — 2e prix : Eugène Bagland, 12 fois nommé. — Accessit : Charles Pavard, 4 fois nommé.

Huitième. — 1er prix : Henri Grosdidier, 8 fois nommé. — 2e prix : Charles Reulier, 6 fois nommé. — 1er accessit : Joseph Marchand, 4 fois nommé. — 2e accessit : François Lamy, 3 fois nommé.

MUSIQUE.

Chant : Soprano. — 1er prix : Paul Daret, 4 fois nommé. — 2e prix ex æquo : Henri Piau, de Tremblay-le-Vicomte ; Edouard Marcigné, 2 fois nommé. — 1er accessit : Joseph Redelberger, 2 fois nommé. — 2e accessit : Raoul Touchard, de Villampuy. — 3e accessit : Camille Zerr, 4 fois nommé.

Alto. — Prix ex æquo : Philippe Arnoult, de Denain, diocèse de Cambrai ; Charles Villeneuve, de Saint-Arnoult-des-Bois. — Accessit : Abel Lafosse, 2 fois nommé ; Jean-Baptiste Bacout, 2 fois nommé.

Plain-chant. — Prix : Camille Michelot, 8 fois n. ; Ernest Salmon, de Villars ; Augustin Galerne, 4 fois n.—Accessit : Alexandre Paillard, 7 fois nommé ; Edouard Guion, 11 fois nommé ; Aimé Sergent, 2 fois nommé.

Piano. — 1re division. — 1er prix : Stanislas Varoqueaux, 2 fois nommé. — 2e prix : Charles Cloarec, de Lambézellec, diocèse de Quimper. — 3e division. — Prix : Louis Bourguet, 8 fois nommé. — Accessit : Maurice Coulombeau, 12 fois nommé.

PRIX D'ACCESSITS.

Sixième. — Alfred Mauger, pour 3 accessits ; Joseph Gau, pour 3 accessits ; Augustin Galerne, pour 3 accessits.

Septième. — Maurice Coulombeau, pour 3 accessits ; Victor Charpentier, pour 3 accessits.

Huitième. — Charles Reulier, pour 3 accessits ; Camille Zerr, pour 4 accessits ; Joseph Marchand.

La première rentrée est fixée au 2 septembre.

La rentrée générale est fixée au 3 octobre.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-SIXIÈME ANNÉE

10e NUMÉRO — LA VOIX — OCTOBRE 1882

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

LETTRE PASTORALE DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

AVIS AU CLERGÉ, AUX INSTITUTEURS, AUX PARENTS, AU SUJET DE L'INSTRUCTION DES ENFANTS

Nos Très Chers Frères,

Nous l'avons dit souvent et nous nous croyons obligé de vous le redire encore, la Religion est le lien qui attache l'homme à Dieu ; puisque l'homme tient tout de l'Auteur de son être, il lui doit le respect, l'adoration, la reconnaissance et l'amour. Le père et la mère trouvent ce sentiment dans l'âme de leur enfant ; ils doivent l'exciter, le développer par l'éducation, et comme ils ne peuvent pas toujours satisfaire par eux-mêmes à toute l'étendue de ce devoir, ils ont recours à des maîtres instruits, honnêtes et religieux, qui ne sont dans tous les cas que leurs représentants et leurs mandataires. Rien ne pourra prescrire contre ce principe qui est le fondement de la morale et la règle de la conscience. Aussitôt que l'homme s'écarte de cette voie, non seulement il devient ingrat et coupable, mais il tombe dans la déraison, puisqu'il fait tout dépendre de la matière, qui d'elle-même est inerte et insconsciente ; qu'il attribue la sagesse, la puissance et la prévoyance à ce qui est incapable ; que de plus il va contre la tradition de tous les peuples, le sens commun, l'évidence même ; car les cieux, dit l'Écriture, racontent la gloire de Dieu et toute la terre est pleine de sa miséricorde et de sa bonté. Bannir Dieu de l'école, de la famille, de la société ; neutraliser l'instruction, c'est-à-dire la rendre nulle sous le rapport de la notion de l'être divin, c'est un renversement de l'ordre qui a tous les caractères d'un outrage à la Majesté divine. Dites-nous, N.-T. Ch. Frères, s'il vous est possible de demeurer neutres, lorsqu'il s'agit de vos plus grands intérêts, de votre honneur, de vos propriétés ? Êtes-vous neutres quand il est question de la santé de vos enfants, et ces êtres si chers peuvent-ils être neutres à votre égard et pousser l'indifférence jusqu'à ne pas penser à vous et à ne pas même prononcer

votre nom ? Vous sentez que ce système d'une neutralité chimérique n'est pas moins opposé à la raison qu'aux premiers sentiments de la nature. Il faut, au contraire, user de tous les moyens pour rappeler aux enfants le souvenir de Dieu et de sa présence, leur parler de ses bienfaits et ouvrir ainsi leur cœur aux premières impressions du bien et de la vertu. On dira que c'est ici l'affaire du prêtre, mais croyez-vous que ce ne soit pas aussi l'affaire du père et de la mère de famille ? C'est même, après le culte qu'ils doivent personnellement à Dieu, le plus grave de leurs devoirs. Viendra ensuite le maître d'école, qui leur apportera sa part de concours. Hélas ! malgré ces efforts combinés, on ne parvient pas toujours à vaincre certaines natures rebelles, à diriger des caractères difficiles, à triompher de mauvais penchants précoces. La Religion seule opère cette merveille, et le prêtre, qui en est le digne ministre, ne négligera rien ; il profitera de tous les instants ; mais vous savez combien ces moments sont courts, quand ils ne lui sont pas en grande partie enlevés ; car l'école sans Dieu veut tout envahir.

C'est pourquoi, pères et mères de famille, permettez-nous de vous adresser des avis particuliers. Puisque la prière est peu à peu bannie de l'école, il faut qu'une disposition si étrange réveille votre foi et excite votre zèle. Faites réciter chaque jour à vos enfants la courte prière marquée dans le catéchisme. Vous vous unirez à eux, et ainsi la prière en commun commencera à s'établir dans la maison et attirera la bénédiction divine sur toute la famille.

On ne récite plus le catéchisme à l'école ; eh bien, vous, ayez soin que votre enfant apprenne la leçon prescrite et vous la récite le soir, avant de prendre le repos de la nuit. Votre enfant n'est plus conduit le dimanche à l'église par ses maîtres, il n'y est plus surveillé ; placez-le à vos côtés, apprenez-lui à suivre les différentes parties de la messe ; il remarquera votre respect dans le lieu saint et il n'en perdra jamais le souvenir.

S'il y a dans la Paroisse que vous habitez une école où Dieu soit connu et prié, vous devez la préférer à celle d'où l'enseignement chrétien est banni. Ne craignez pas que la science de votre enfant en souffre quelque détriment. Toujours, dans les concours et les examens publics, les écoles religieuses ont obtenu les mentions les plus honorables et des succès marqués. Ce n'est pas un amas indigeste de matières indiquées dans des programmes multipliés qui contribue le plus au développement de l'intelligence des enfants, mais bien plutôt des notions claires, simples, à leur portée, qui frappent leur esprit et se gravent facilement dans leur mémoire.

S'il arrivait qu'un Instituteur, ou une Institutrice, dans quelque école que ce fût, parlât mal des dogmes catholiques ou déversât le

mépris sur la religion et ses ministres, ce serait pour vous un devoir, pères et mères de famille, de ne point envoyer vos enfants dans cette école, quelque inconvénient qui pût en résulter pour vous-mêmes. Vous n'ignorez pas sans doute qu'un maître, qui se poserait dans son enseignement l'adversaire de la religion, ne transgresserait pas seulement la loi divine, mais contreviendrait en même temps aux prescriptions de la loi civile. Quand il s'agit d'instruction à donner aux enfants, la liberté du père de famille doit être entière, et malheureusement il pourra se faire aujourd'hui qu'il se voie contraint de subir un enseignement qu'il est en droit de repousser comme contraire à sa foi et à ses principes. Au reste, parents chrétiens, soyez fermes dans votre conduite ; vos bons exemples, vos avis réitérés ne seront pas sans effet ; vos enfants, nous l'espérons, marcheront dans la voie que vous leur aurez tracée, et s'il s'en trouvait quelqu'un qui s'en écartât, au moins vous pourrez vous rendre le témoignage que vous n'aurez rien négligé volontairement ; et au moment de quitter la vie, vous aurez la consolation de penser que vous vous êtes acquittés de la tâche qui vous était imposée par la Providence, vous attendrez avec confiance la récompense promise ; elle sera grande et proportionnée à la suprême importance du devoir accompli.

En adressant nos avis aux parents, nous devons aussi donner des conseils aux maîtres. Nous vous le disons avec franchise, nous professons pour le corps respectable des Instituteurs une grande estime et nous n'avons omis aucune occasion de la leur prouver dans nos courses pastorales. Nous savons que plusieurs gémissent de la situation qui leur est faite.

Placés entre leur conscience et la crainte de compromettre leur avenir, ils sont timides et réservés ; en limitant leurs fonctions à une instruction purement civique, on les a amoindris ; s'ils sont encore maîtres, ils ne sont plus éducateurs de la jeunesse. Par là-même qu'ils ne parlent plus de Dieu ni de sa loi, ils n'ont plus les moyens efficaces de former les cœurs, ils cessent d'être les mandataires des parents chrétiens. D'un seul coup ils ont perdu la double auréole que reflétaient sur eux l'honneur sacerdotal et l'autorité paternelle.

Il est juste de dire qu'un bon nombre d'entre eux ont continué à suivre, autant qu'il leur était possible, leurs anciens usages religieux, et nous ne saurions assez les en louer. Que s'ils rencontrent des entraves, qu'ils n'oublient jamais qu'aucune puissance humaine ne peut les empêcher d'inspirer aux enfants le respect dû à Dieu. La foi et la religion d'un bon maître respirent dans ses paroles et pour ainsi dire dans tout son être. S'il lui est interdit de manifester

ses sentiments dans des leçons publiques, il les conservera soigneusement dans son cœur et saura faire en présence des enfants d'utiles réflexions ; il continuera à donner dans sa vie privée de bons et religieux exemples. Tout le monde applaudira à cette conduite ferme et sage qui est celle d'un homme d'honneur, dont le propre est de se montrer constamment fidèle à l'accomplissement de tous les devoirs.

Et vous, dignes prêtres de notre diocèse, nos fidèles coopérateurs dans l'exercice du ministère apostolique, vous savez que, d'après la législation nouvelle, le Catéchisme, l'Histoire Sainte, l'Évangile ont été retranchés du programme de l'enseignement public ; aucun ministre du culte ne peut plus pénétrer dans les écoles pour enseigner, même en dehors des classes ; enfin tout droit de surveillance est enlevé aux prêtres, même jusque dans les salles d'asile.

Ces dispositions, que nous nous abstenons de qualifier, ne peuvent préjudicier en rien, N. C. C., au droit que nous tenons de Jésus-Christ lui-même, lorsqu'il a dit : « Allez, enseignez toutes les nations, et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles. » Les enfants sont la portion choisie et privilégiée du troupeau qui vous est confié ; aucune autorité sur la terre ne peut vous interdire d'en prendre soin. Ce qui manque aux enfants dans l'école publique, vous devez le suppléer par votre travail et votre zèle. Je l'ai dit, le temps qui vous est laissé en dehors des classes est court et cependant il est indispensable que les enfants apprennent les formules les plus simples de la prière, qu'ils sachent la lettre du catéchisme, qu'ils en comprennent le sens, que les explications leur en soient données au grand catéchisme ; qu'enfin ils soient initiés à la connaissance de l'Histoire Sainte, ne fût-ce que par la lecture de certains passages en leur présence. Ceci, joint au catéchisme préparatoire des plus jeunes enfants, exigera bien quatre réunions par semaine. Nous connaissons de bons Curés qui font le catéchisme presque tous les jours.

Les parents vous aideront dans cette œuvre, Nos Chers Coopérateurs. Dans les paroisses un peu considérables, des personnes pieuses et dévouées pourront vous prêter leur concours et apprendre aux enfants leurs prières et la lettre du catéchisme ; vous n'aurez plus qu'à les leur faire réciter, en donnant de petites récompenses aux enfants les plus studieux. Nous vous conseillons de faire en sorte que les réunions ne dépassent pas une demi-heure, le jeune âge a besoin de relâche, et il faut bien aussi ménager aux enfants le temps de prendre la nourriture nécessaire. Si les classes des écoles publiques commençaient à l'heure indiquée et finissaient exactement au moment prescrit par les règlements, la gêne pour vous serait moins

grande ; mais il n'arrive que trop souvent que les enfants, sous un prétexte quelconque, sont retenus à l'école ou en sortent trop tard. Nous espérons que de plus en plus on sentira la nécessité de vous laisser dans son intégrité le temps réservé par les règlements.

Nous n'ignorons pas, N. C. C. que vos fatigues seront grandes, mais votre zèle et votre amour pour l'enfance vous rendront ce fardeau léger. Il s'agit de la conservation de la foi dans notre pays, et la génération nouvelle n'en connaîtra les vérités qu'autant qu'elles lui auront été inculquées à l'époque de la première Communion.

Veillez, N. C. C., à ce que des livres suspects ne soient pas mis entre les mains des enfants. Vous et moi, nous sommes les gardiens de la saine doctrine ; vous me signalerez donc tout livre ou écrit qui pourrait y porter atteinte. Les images sont encore un moyen dont usent les ennemis de la Religion pour fausser le jugement des jeunes gens. Trop souvent elles sont une sorte de mensonge historique ou l'apologie tacite du vice. Nous écarterons autant que nous pourrons ce nouveau danger. N'oublions pas que, si nous devons éclairer l'esprit des enfants, nous devons surtout former leur cœur, en y déposant le germe des vertus recommandées par le saint Évangile. La vérité qui y brille donne l'intelligence aux plus petits : *Intellectum dat parvulis.* Ce Livre sublime, résumé dans le catéchisme, leur offre les moyens efficaces de vaincre leurs défauts et de s'affermir dans le bien.

Les enfants doivent se préparer de bonne heure à la réception du sacrement de Pénitence, qui est la source de la régénération de l'âme. Si l'enfant a offensé Dieu, s'il a désobéi à ses parents, il s'en repent ; il prend de bonnes résolutions ; autant d'efforts sur lui-même, autant de dispositions à la vertu qui trouvent leur complément dans la digne réception du Sacrement de l'Eucharistie ; c'est ce grand mystère de l'amour de Dieu qui donne à l'enfant la vie surnaturelle de la grâce, en même temps qu'il est pour lui le gage de la résurrection et du bonheur futur.

Ainsi disposés par le zèle de leurs Pasteurs et le concours vigilant des parents, les enfants nous donnent chaque année le spectacle de ces premières communions qui répandent la joie dans les familles et édifient toute une paroisse. Ah ! disons-le encore, qu'il est grand le pouvoir de la Religion ! les parents le comprennent alors, leurs enfants ne sont plus les mêmes, et s'ils persévéraient, comme ils y sont obligés, la paix régnerait au foyer domestique, et les parents n'auraient pas tant à gémir sur l'insubordination et la conduite déréglée de leurs enfants. Du sein de la famille, la régénération sociale s'opérerait pacifiquement par la grâce de l'Évangile qui a renouvelé la face de la terre. Il faut donc nous occuper de l'enfance, N. C. C.;

c'est par elle que notre ministère produira des fruits stables de Salut.

Oh ! chers enfants, toujours par le passé, nous ne pouvions vous voir sans un tendre intérêt, pénétrés que nous étions d'un grand respect pour votre innocence et aussi au souvenir de l'amour particulier que Jésus a eu pour vous ; mais aujourd'hui que l'on ne prononcera plus dans l'école publique le nom du divin Sauveur qui s'est fait enfant pour vous, que son image peut-être ne sera plus offerte à vos regards ; aujourd'hui que l'on ne vous parlera plus de votre Père céleste, ni des vertus chrétiennes, à vous si fragiles, si flexibles, si facilement entraînés vers le mal ; en vous voyant encore en ce moment ingénus et aimables, combien nous sommes attristés en pensant au sort qui vous menace dans les écoles sans Dieu. Ah ! que toutes les personnes chrétiennes s'unissent pour offrir à ces enfants des asiles où ils pourront entendre parler de la Religion de leurs pères, et apprendre à connaître Dieu et à l'aimer.

En terminant cette lettre pastorale, je vous recommande, N. C. C., d'avertir les parents qu'il est nécessaire que les enfants fréquentent les catéchismes pendant deux années entières pour qu'ils puissent être admis à la première communion, et qu'ils doivent justifier de leur présence à la sainte messe les dimanches et fêtes d'obligation ; que vous êtes obligés vous-mêmes, d'après les mêmes ordonnances, de confesser trois fois par année les enfants de sept à neuf ans, plus souvent ceux qui ont dépassé cet âge, et que, pendant l'année qui précédera la première communion, vous ne devez pas laisser passer six semaines sans les appeler au tribunal de la pénitence.

Telles sont les règles formulées dans le diocèse de Chartres, et tout le monde comprend que, dans les temps difficiles que nous traversons, les enfants ont plus besoin que jamais d'être encouragés et maintenus dans la pratique de la religion et des vertus propres à leur âge.

Et sera notre présente lettre pastorale lue et publiée aux prônes et chapelles publiques de notre diocèse, le dimanche qui en suivra la réception.

Chartres, 8 septembre 1882, fête de la Nativité de la Sainte Vierge.

† L.-EUGÈNE, *Évêque de Chartres.*

UNE ÉTUDE SUR QUELQUES VITRAUX

1. — JÉSUS-CHRIST BÉNISSANT

Six vitraux de la cathédrale de Chartres avaient été emportés à Paris en novembre 1881 ; le peintre-verrier les a rendus et remis en place au bout de sept mois ; on peut maintenant admirer le travail de restauration. Débarrassés de la poussière des siècles, les verres tami-

sent mieux la lumière du jour et présentent leurs dessins avec le relief primitif. Les sujets traités sont assez importants pour fixer notre attention.

Considérons d'abord, à l'étage supérieur et non loin du vieux clocher, la fenêtre de la seconde travée. La rosace nous montre Jésus-Christ pressant contre son cœur le globe terrestre qu'il soutient de la main gauche, et bénissant de la main droite.

La bénédiction du divin Sauveur, nos verrières nous la rappellent ainsi jusqu'à trente-six fois sur différents points du vaste monument. Nous pourrions donner la nomenclature des tableaux où elle se trouve.

Nous voyons Jésus, ici petit enfant entre les bras de sa mère qui nous a communiqué le fruit de vie ; là illuminateur du monde avec les astres pour cortège ; Maître de la création tenant la terre dans ses mains ou ses pieds ; Rédempteur avec l'instrument de notre salut ; Docteur universel avec le livre de l'évangile, sommaire de ses enseignements ; Juge assis sur un arc-en-ciel pour prononcer l'éternelle sentence. Il nous apparaît agréant l'aumône dans les tableaux de Saint Martin, le sacrifice dans ceux d'Abraham, la miséricorde dans celui de l'enfant prodigue. L'artiste nous l'a peint comme l'espoir de l'avenir pour Adam et Eve qui s'approchent de la croix entrevue dans le lointain des âges, pour Noé et les autres patriarches représentés plus d'une fois près de l'image du Messie.

Quel que soit le cadre d'où se détache l'adorable figure de l'Homme-Dieu, la pensée de nos vieux imagiers n'était-elle point celle-ci ? Dans le lieu saint, les chrétiens n'ont de regards que pour Jésus : *Neminem viderunt nisi Jesum solum.* Aussi bien dans la religion, tout converge vers le Christ, terme de la loi : *Finis legis Christus.* Comme on aimera à le voir sur ces hauteurs, semant ses bienfaits sur les hommes que le mystère de l'Ascension a séparés de son Humanité glorifiée : *Ascendit in altum... dedit dona hominibus.*

Et ils ont reproduit son portrait radieux, étincelant avec des décors divers et des traits différents. Jésus-Christ lui-même, avant de remonter au ciel, ne modifia-t-il pas ses apparences selon les personnages qu'il daigna visiter ? *Apparuit autem eis in aliâ effigie*, nous dit l'histoire des disciples d'Emmaüs ; il leur apparut sous une autre image.

Quelle superbe réponse les artistes du treizième siècle ont donnée aux libres-penseurs de tous les temps, aux impies qui ne savent que redire le cri insensé de blasphémateurs contemporains de David : *Ubi est Deus eorum :* Où est leur Dieu ? — Dieu, il est partout ; partout nous voulons montrer son Verbe. Et que nous font vos sarcarmes ? Ce n'est pas vous qui l'empêcherez de nous *bénir.*

Certains hommes prétendent ne point écarter Dieu de leurs pensées, de leurs croyances, de leurs respects ; mais Dieu le Père parlant au monde par son Fils, mais Dieu le Fils apportant au monde sa doctrine

et ses grâces, voilà le point où se heurte leur esprit indocile ou ignorant. Ils font peu de cas des droits de l'Homme-Dieu ; ils ne veulent songer ni à l'influence, ni aux attraits du Rédempteur. Étrange système qui ravit au Dieu incarné ses gloires et à l'homme déchu ses secours et ses joies ! Dédain malheureux qui équivaut à la haine ! A ces déistes, et beaucoup de chrétiens hélas ! trop oublieux de leurs devoirs envers Jésus-Christ sont devenus des déistes pratiques, le Fils de Dieu a dit un jour : Celui qui me hait, hait aussi mon Père..... Je suis en mon Père et mon Père est en moi.

Quant aux chrétiens véritables, ils ont peine à comprendre cette sorte de religion qui s'adresserait à la Divinité sans vouloir atteindre le Verbe ni l'Esprit-Saint. En présence de Jésus qui bénit, nous dirigeons le sentiment de notre reconnaissance vers la Trinité tout entière ; il nous a été enseigné que les trois Personnes divines concourent à cette bénédiction. *Ex voluntate Patris, cooperante Spiritu Sancto, Christus benedixit nos in omni benedictione mundumque vivificavit.*

Incapables encore de voir la Divinité dans son essence, objet de l'éternelle extase des saints, et même l'Humanité adorable du Sauveur, qui se cache sous les voiles eucharistiques, nous nous consolons en cherchant du moins son ombre, son souvenir, dans les peintures essayées par les artistes désireux de nous montrer Jésus-Christ. A l'aspect de ces images, imitations toujours trop imparfaites des traits si beaux de Jésus, notre foi et notre amour s'élèvent plus haut dans les régions de l'idéal ; nous demandons à voir la réalité même et nous nous écrions en empruntant les paroles de l'Église : *Ostende faciem tuam et salvi erimus* ; oh ! laissez-nous voir votre Sainte Face et nous serons sauvés.

Terminons ces réflexions en revenant aux détails de la verrière qui nous les a suggérées, et disons que là particulièrement Dieu, qui est un dans sa substance et distinct en trois personnes, nous semble manifesté par les attributs spéciaux au Père, au Fils, et au Saint-Esprit. Nous voyons la puissance du Père qui porte le monde, et que l'alpha et l'oméga indiquent comme le principe de toutes choses ; la sagesse du Fils, régulateur de ce monde dont il ordonne et dirige les jours : *ordinatione tua perseverat dies ;* la bonté du Saint-Esprit, source des grâces méritées par Jésus-Christ sur la croix qu'il nous montre dans son auréole. Nous pourrions ajouter, d'après une interprétation connue, que l'union des trois personnes divines est symbolisée par l'union des trois doigts qui participent à cet acte de bénédiction.

Remercions le Seigneur de ses visibles tendresses, et confondons nos hommages avec ceux des anges thuriféraires placés aux extrémités du tableau.

L'abbé GOUSSARD.

(La suite au prochain numéro.)

IMPRESSIONS DE PÈLERINAGE

L'an passé, en quittant Notre-Dame de Lourdes, je lui avait dit pour calmer la tristesse des adieux, un *au revoir* qui renfermait la douce espérance de me retrouver encore dans sa grotte bénie..... Cette espérance est devenue le mois dernier une réalité ; et je vais essayer aujourd'hui de dérouler aux regards de nos pieux lecteurs, le splendide *panorama de la Charité* qu'il est donné de contempler dans cette terre aux merveilles où les visions de la terre se mêlent à celles du ciel, de telle sorte qu'on passe tour à tour de la douleur à une joie ineffable ; des supplications désolées à l'action de grâces la plus ardente ; du repentir de ses fautes à l'espoir du pardon ; des défaillances de l'âme à un courage indomptable pour fouler aux pieds le respect humain, et manifester hautement ses religieuses croyances.

Aussi, entendez ces milliers de voix (1) qui à toute heure du jour se succèdent à la grotte de l'apparition, jetant aux échos des montagnes ces protestations généreuses qui doivent faire contre-poids dans les balances éternelles, aux blasphêmes des impies et à leurs sataniques efforts pour détruire la religion du Christ. Et quand les chants ont cessé, c'est la prière, ce chant du cœur, qui les remplace. Les *Ave Maria* se multiplient à l'infini au nom de toutes les douleurs, et les mains maternelles de Marie, entr'ouvrant le ciel, en fait descendre sur les pauvres infirmes exposés à ses regards, une bienfaisante rosée qui adoucit ou qui guérit leurs maux.

Citons quelques exemples pris entre mille, des prodiges qui s'opèrent à Lourdes.

— Un jeune enfant, perclus des deux jambes, est conduit à la piscine dans une petite voiture ; après l'immersion on l'y dépose de nouveau, mais le petit bonhomme saute en bas du véhicule et le voilà marchant sans broncher rappelant, par ses joyeuses allures, le boîteux de la belle porte du Temple de Jérusalem guéri par les apôtres ! . . .

— « Passez votre bras autour de mon cou », dit un brancardier à une pauvre lépreuse qu'il porte à la piscine : — « Vous ignorez donc, lui répond celle-ci, le mal affreux dont je suis affligée ? » — Faites toujours, répond cet homme héroïque, et sans s'inquiéter du danger qu'il court, il ne se décharge de ce fardeau, si précieux aux yeux de sa foi, qu'à la piscine d'où la lépreuse, après un certain temps de prière et d'attente, sort entièrement purifiée.

(1) Jamais l'affluence successive des fidèles à Lourdes n'a été, disait-on, aussi grande que cette année. Avec le pèlerinage de Tours que nous avons suivi, se trouvaient ceux de Cambrai (dont l'Archevêque faisait partie), de Bretagne, d'Agen et d'Aire conduits par leurs évêques, de Lombez et de Mirande, formant un ensemble de 10 à 15,000 pèlerins.

De pareilles scènes vous reportent par la pensée sur le chemin d'Assise où saint François, en plein Moyen-Age, guérissait un lépreux par un baiser !

— Le jour de l'Assomption, on dépose à l'entrée de la grotte un lit sur lequel est étendu une femme presque sans vie ; son père et son médecin l'entourent, redoutant un malheur. La veille on voulait l'administrer : « Attendez à demain » avait répondu l'agonisante. Ce demain était arrivé. Un prêtre monte à l'autel et commence les Saints Mystères ; au moment de la communion il porte à la malade la sainte hostie . . . . . . Après avoir reçu son Dieu, elle lève la tête, son père s'en émeut ; puis d'une voix angélique : « je suis guérie » dit-elle... Le prêtre, sans doute averti intérieurement du prodige, entonne le *Magnificat.* Le dernier évangile étant achevé, il s'approche de l'heureuse miraculée et la prenant par la main il la conduit au pied de l'autel. « Maintenant, lui dit-il, vous allez réciter tout haut le chapelet, » ce qu'elle fit aussitôt. La foule, transportée d'un pieux enthousiasme, répondait aux *Ave Maria* avec un indicible élan de foi et d'amour. Le père de la jeune femme versait des larmes de bonheur ; le médecin était hors de lui. Ce que la science n'avait pu faire, le recours à Marie l'avait fait. Le *doigt du Tout-Puissant était là* et devant cette manifestation divine tout son être éprouvait un religieux saisissement.

. . . . Les hommes courageux qui, sous le nom de brancardiers, portent les malades à la grotte et dans les piscines sont au-dessus de tout éloge ; il faut en dire autant de ceux qui font les immersions, et des dames, si pleines d'aménité et de douceur, qui rendent le même office aux personnes de leur sexe. Avant de les plonger dans l'eau, elles s'approchent d'elles et leur disent d'un ton pénétré : « Vous avez un grand repentir de vos fautes, n'est-ce pas ? » Et les pauvres malades de répondre un *oui* qui part du fond du cœur. Ainsi préparées par la contrition à la visite de la grâce on les descend dans la piscine en récitant de fervents *Ave Maria ;* quand elles en sortent, les infatigables infirmières leur prodiguent les soins les plus dévoués ; elles donnent du bouillon aux plus faibles, consolent, encouragent celles qui ne sont pas encore guéries, comme elles partagent aussi les joyeuses émotions des miraculées. Puis vient le tour d'autres infirmes parfois atteintes de plaies hideuses, invétérées ; rien n'effraie ces cœurs généreux. Et cette noble, mais si pénible tâche, est remplie le plus souvent par des dames de haut parage, des jeunes filles élevées délicatement... Elles restent ainsi des jours entiers renfermées entre quatre planches, où elles respirent un air tout imprégné de miasmes délétères.

Honneur et merci, au nom de notre sainte cause qu'elles servent

si bien, à ces prisonnières volontaires! Si le monde ignore leur nom, les anges de Dieu les connaissent et les inscrivent en lettres d'or au livre de vie.

De tels dévouements portent des fruits dans les âmes. Ainsi, l'on peut dire qu'à Lourdes, la royauté de la souffrance est reconnue par tous. — « Le roi, Messieurs », disait autrefois le chambellan de service chargé d'annoncer le monarque aux courtisans qui attendaient sa venue, et aussitôt ils lui faisaient un passage libre et s'inclinaient devant lui. — « *Place au malade* », dit le brancardier qui veut introduire un infirme dans la grotte et tous reculent, tous, petits et grands, sentent qu'ils doivent à ces privilégiés du Christ, le respect, le tribut de leurs prières et l'abandon complet de leur personnalité. D'ailleurs cette conduite leur est enseignée de si haut qu'elle devient toute naturelle.

A l'heure solennelle de la communion *les bien-portants* la reçoivent à travers les barreaux de la grille ; pour les malades, la porte s'ouvre et le ministre du Dieu-Amour leur distribue le pain de l'ange, le viatique de l'exilé !...

La très Sainte Vierge a répété par trois fois à Bernadette : *pénitence, pénitence, pénitence !* Ils avaient mis en pratique cet enseignement, qui renferme tous les sacrifices, ces travailleurs aux mains caleuses, ces femmes au teint basané, venus des confins de la Bretagne au nombre de quinze à dix-huit cents, pour prier la Vierge de Lourdes (1). Où coucheront-ils ? l'église n'est-elle pas là pour les recevoir ! — où prendront-ils leurs repas ? sur la pierre du chemin ou l'herbe de la prairie ; mais que mangeront-ils ? le pain apporté du pays. L'argent qu'ils ont gagné pendant l'été a passé pour le voyage ; — il leur en reste cependant juste assez pour acheter un grand chapelet, mettre un cierge devant la bonne Vierge, et en tenir un autre pendant la procession aux flambeaux.— La procession ? Mais la pluie tombe à verse, y songez-vous ? Les pèlerins bretons ne s'arrêtent pas pour si peu, et, malgré l'eau qui les inondent, ils parcourent les sinuosités de la montagne et se déploient dans la plaine en chantant, dans leur langage national, les louanges de Marie..... Cette abnégation et cette foi sont toujours récompensées par d'éclatants miracles ; aussi quand ces fervents chrétiens retournent au pays, ils recommencent à économiser le prix d'un nouveau voyage au sanctuaire de la Vierge Immaculée.

Bel exemple de désintéressement de foi et de renoncement qui confond l'amour exagéré du bien-être, l'une des plaies de notre époque !

(1) Parmi eux se trouvaient des hommes et des femmes de distinction, qui se faisaient remarquer par leur recueillement et leur simplicité. L'image du cœur de Jésus attachée sur la poitrine de tous les pèlerins, était leur signe de ralliement.

Le culte de Notre-Dame de Lourdes porté au delà du Bosphore, par les religieux Grégoriens, y produit des merveilles.

Le bel ouvrage de M. Lasserre, traduit en chinois, par un Père Jésuite du Chian-Si va le répandre dans le Céleste-Empire. Mais quels que soient les lieux où Marie reçoive des hommages, sans rejeter ces marques de vénération et d'amour, du haut des Roches Masabielle, ne semble-t-elle pas dire à notre chère patrie : « Regarde le cycle argenté qui couronne ma tête ? » Il contient l'annonce de l'un de mes plus glorieux privilèges ; aies confiance, *par ce signe tu vaincras*..... JE SUIS L'IMMACULÉE-CONCEPTION ! La Reine de la France... O mon peuple chéri ! reviens, reviens au Dieu que tu as méconnu, outragé ; et moi ta douce Souveraine, je te tendrai mon sceptre d'or, comme gage de pardon, et au nom de mon fils JÉSUS, je te rendrai le bonheur et la paix ».

Pour répondre dignement à ce touchant appel de notre Mère du ciel, empruntons, au beau cantique de la Touraine, quelques unes de ses strophes et son entraînant refrain (1).

« Nous voulons Dieu — ce cri de l'âme
Que nous poussons à ton autel,
Ce cri d'amour qui nous enflamme
Par toi qu'il monte jusqu'au ciel.

« Bénis ! O tendre mère,
Ce cri de notre foi.
« *Nous voulons Dieu*, c'est notre père,
« *Nous voulons Dieu, c'est notre roi.* »

« Nous voulons Dieu dans nos familles,
Dans l'âme de nos chers enfants.
Dieu donne la grâce à nos filles,
A nos garçons des cœurs vaillants.

« Nous voulons Dieu dans nos écoles
Afin qu'on enseigne à nos fils
Sa loi, ses divines paroles,
Sous le regard du crucifix.

« Nous voulons Dieu, — sa sainte image,
Doit présider aux jugements.
Nous le voulons au mariage
Comme au chevet de nos mourants.

« Nous voulons Dieu — Que sa clémence
Exauce nos ardents désirs ;
S'il faut du sang pour ta défense,
Seigneur, nous serons tes martyrs.

(1) *Nous voulons Dieu*, par l'abbé Moreau, curé de Sorigny.

« Chrétiens, notre antique alliance,
Renouons-la dans ce saint lieu ;
Et crions au nom de la France
« OUI, DIEU LE VEUT ! » — Nous voulons Dieu !... »

C. de C.

CENTENAIRE DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

(Discours du Pape — Manifestation en Italie — Pèlerinage français)

Les pèlerins italiens qui se rendent à Assise à l'occasion du centenaire de saint François ont été reçus par le Souverain Pontife le 14 septembre. Dans cette audience, le conseil supérieur de la Société de la Jeunesse catholique d'Italie, qui a organisé ce pèlerinage, a déposé aux pieds de Sa Sainteté une Adresse couverte d'un très grand nombre de signatures et exprimant avec éloquence l'indignation causée dans les cœurs de tous les catholiques par les manifestations irréligieuses dont l'Italie est depuis quelque temps le théâtre, en même temps que la protestation de leur dévouement inaltérable envers le Saint-Siège. Le Souverain Pontife a répondu à cette Adresse par un discours qui loue le zèle des catholiques et constate de nouveau les outrages inqualifiables auxquels il est sans cesse exposé de la part des sectaires. Sa Sainteté déplore particulièrement les fêtes célébrées à Brescia en l'honneur de celui qui fut, au Moyen-Age l'adversaire déclaré de l'Eglise Romaine et du Pontificat. Après avoir encouragé les catholiques italiens à agir et à souffrir pour conserver le don de la foi et pour défendre le trésor de la religion, comme l'ont fait leurs ancêtres, le Pape prononce les paroles suivantes qui seront le panégyrique le plus autorisé de Saint François d'Assise à l'occasion de son Centenaire. Aussi nous faisons-nous un devoir de les reproduire textuellement aujourd'hui.

« Et, à ce propos, Nous Nous souvenons justement du Pauvre « d'Assise, au sanctuaire duquel vous avez la louable pensée de vous « rendre le jour des sacrés stigmates. Misérable et méprisé, dé- « pourvu de l'appui du savoir humain et de la sagesse d'ici-bas, « saint François a pu faire revivre, dans une grande partie du « monde corrompu et plein d'erreurs, l'esprit de Jésus-Christ, qui « l'avait prédestiné dès le début à de grandes entreprises ; à la dif- « férence du violent perturbateur de Brescia, qui l'avait précédé de « peu de temps, il n'a pas suscité de discordes civiles, mais a prêché « toujours la paix ; il n'a pas excité les exprits à la haine, mais leur a « toujours inculqué l'oubli des injures ; il n'a pas entraîné le peuple « à la rébellion, mais a cherché à le maintenir toujours par ses pa- « roles et par son exemple, dans la plus parfaite soumission à l'au- « torité ; il ne s'est pas adonné à propager des doctrines dangereuses, « mais, fils dévoué de l'Eglise, il s'est toujours efforcé de faire « connaître et aimer l'Evangile, il aimait d'un amour sincère, « constant et actif le peuple, dont il ne flattait jamais les passions ; « et loin d'attaquer le Pontificat comme Arnauld, il n'osa point en- « treprendre la mission qui lui avait été confiée par la Providence « sans avoir reçu la bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ. En « François d'Assise se trouvent réunis, dans une admirable har- « monie, le dévouement à l'Eglise, l'amour du prochain et l'amour

« de la patrie. Il a été l'ami sincère des pauvres et des opprimés « dont il a toujours cherché à adoucir le sort sans violer les droits « de personne.

« Inspirez-vous, très chers Fils, d'un si haut exemple, et lorsque « vous serez à Assise, auprès de sa tombe vénérée, recommandez « lui ardemment l'Eglise ; recommandez lui aussi Notre humble « personne, appelée à la gouverner dans des temps si calamiteux, « afin que, par son intercession, les discordes et les dangers dispa- « raissent, et que l'Eglise puisse de nouveau se réjouir des fruits « précieux de la paix chrétienne. »

— Toute l'Italie catholique semble vouloir participer à la fête du Centenaire. A Naples le Père capucin Louis de Casoria va offrir, pendant plusieurs jours, à cinq mille pauvres, à partir du 4 octobre prochain, en l'honneur de saint François, un banquet de charité aux frais duquel il a été pourvu par voie de souscription. De semblables repas de charité auront lieu dans toutes les villes d'Italie qui comptent des confrères du tiers ordre. Une statue de saint François sera inaugurée, à cette occasion, devant l'église monumentale d'Assise. Cette statue, que le sculpteur florentin Dupré avait commencée, a été terminée par sa fille Amalia, héritière de son grand talent. A Naples également, un groupe colossal représentant saint François, le Dante, Christophe Colomb, etc., sera érigé pendant ces fêtes, devant l'église des Capucines.

— La France va, elle aussi multiplier ses manifestations. Un pèlerinage doit partir le 4 octobre pour Assise et pour Rome. Son Exc. Mgr Macchi, maître de chambre de Sa Sainteté, dans une lettre fort gracieuse au T. R. P. Picard, lui annonce que N. S. P. le Pape daigne accorder aux français une audience solennelle pour le dimanche 15 octobre, fête de la Pureté de la Très Sainte Vierge.

A cette occasion les pèlerins de Jérusalem accourront nombreux pour déposer au Vatican les croix qui ont protégé leur marche.

Les amis de saint François seront plus nombreux encore ; ils tiendront à visiter Assise pendant les fêtes du centenaire de leur grand patriarche, et à clôturer ces solennités à Rome. Ils arriveront à Assise le lundi 9, après s'être arrêtés à Turin, Gênes, Pise et Florence. Ils séjourneront à Rome huit jours et retourneront en France vers le 25, après avoir visité Lorette, Padoue, Milan et Turin. Ce sont les Assomptionnistes, rue François Ier, 8, à Paris, qui ont organisé ce Pèlerinage.

FAITS RELIGIEUX

Le Pape et S. E. le Cardinal Guibert. — Dans une lettre adressée à Son Em. le Cardinal Guibert, Léon XIII témoigne sa satisfaction de ce que l'on a applaudi au choix qu'il a fait de sa personne pour le représenter aux fêtes célébrées à Reims. Le Saint-Père le félicite particulièrement de la liberté et de la fermeté avec lesquelles il a protesté contre *les lois impies qui exilent Dieu de l'école* .....

— Le 17 septembre, le Souverain Pontife a adressé à l'épiscopat une admirable lettre Encyclique relativement à Saint François d'Assise et à la propagation du Tiers-Ordre Franciscain.

Liturgie. — Un bref de Sa Sainteté Léon XIII, en date du 28 juillet, contient des dispositions importantes au point de vue de la liturgie.

Désormais, les fêtes du rit double mineur ne seront plus transférées, sauf toutefois celles des docteurs, qui continueront à jouir de ce privilège. A part cette exception, les fêtes inférieures au rit double majeur, en cas d'empêchement liturgique, seront simplement, cette année-là, l'objet d'nne commémoraison aux premières vêpres, à laudes et aux secondes vêpres. Ainsi seront évitées les translations multiples et difficiles dont le clergé demandait respectueusement d'être délivré. Le même bref établit pour l'Eglise universelle, sous le rit double mineur, les fêtes de saint Cyrille d'Alexandrie, le 9 février ; de saint Cyrille de Jérusalem, le 18 mars ; de saint Justin, philosophe et martyr, le 14 avril ; de saint Augustin de Cantorbéry, le 28 mai ; de saint Josaphat, évêque de Polotsk et martyr, le 14 novembre.

Notre-Dame de la Salette. — La livraison de septembre des *Annales* contenait le récit de deux pèlerinages à la sainte montagne.

Le premier, du vendredi 28 juillet au lundi 31, était venu de Marseille. Le dimanche, Mgr Fava, évêque de Grenoble, célébra la messe de communion, présida la procession, et, par deux fois, daigna adresser aux pèlerins quelques-unes de ces paroles vives et éloquentes que la mémoire n'oublie jamais.

Le second, du 12 au 16 août, était parti de Lyon. « C'est pour la sixième fois, dit l'auteur du récit, que les Lyonnais se retrouvent sur la montagne de la Salette, et chacun de ces pèlerinages leur apporte de nouvelles émotions et des grâces nouvelles. Notre cohorte n'était pas nombreuse ; elle se composait de cinquante de nos concitoyens mêlés à plus de cinq cents pèlerins arrivés de toutes parts pour célébrer la glorieuse Assomption de Marie, en ces lieux où elle a daigné toucher un instant notre terre. C'est sur ces montagnes bénies qu'elle a voulu nous prodiguer les avertissements de son cœur maternel ; bien des maux prédits par cette bonne Mère ont déjà reçu leur accomplissement ; puissent nos supplications réitérées toucher le cœur de Dieu en passant par la main de la Vierge clémente ! C'est ici que la Reine du ciel a pleuré sur la France : joignons nos larmes aux siennes et faisons pénitence au nom de notre patrie coupable, au nom de nos frères égarés. »

Notre-Dame de Pontmain. — Le 9 juillet dernier, une personne atteinte depuis dix-neuf ans d'une maladie de la moelle épinière se fit transporter à Pontmain pour demander à la puissance de la très sainte Vierge, une guérison que la médecine s'était reconnue incapable de lui obtenir. Arrivée dans le sanctuaire, cette infirme pria avec la confiance la plus profonde, et fit prier les personnes qui l'avaient accompagnée. Elle passa ainsi dans les supplications une partie de la journée. Le soir, elle reprenait le chemin de sa demeure, et le lendemain matin, quelle ne fut pas sa surprise de se sentir à son réveil complètement guérie !

Les Jésuites à l'étranger. — Nous apprenons qu'à Changkaï, dans l'établissement dirigé par les Jésuistes, c'est le grand Mandarin qui a présidé la distribution des prix, ayant à sa droite l'Evêque en soutane violette. Ce haut témoignage de sympathie donné par un gouverneur Chinois est à noter actuellement dans les journaux français.

La grande question des écoles. — Plusieurs faits.

Poitiers. — On sait que le conseil général de la Vienne a adopté, à une très grande majorité, le vœu suivant, proposé et énergiquement soutenu par M. Louis Lecointre ;

Le Conseil général prie M. le préfet d'inviter les instituteurs et institutrices à faire réciter la prière aux enfants et à conserver dans les salles de classe les crucifix et les emblèmes religieux.

Mgr Bellot des Minières vient d'adresser une belle lettre de félicitations à M. Louis Lecointre.

Paris. — Un de ces vénérables curés de Paris qui ne reculent devant aucun effort pour doter leur paroisse d'écoles chrétiennes, disait dernièrement : « Une domestique m'apporte tous les mois 20 francs pour les écoles. J'ai cherché à modérer sa générosité qui me paraît excessive pour sa condition. Elle m'a fermé la bouche par ces paroles prononcées avec fermeté : *J'ai eu le bonheur de recevoir dans une école de Sœurs une éducation chrétienne ; je veux payer à Dieu ma dette de reconnaissance.* » (*Bulletin de S. François de Sales.*)

Nancy. — Les directrices des écoles communales de Meurthe-et-Moselle ont été invitées à procéder à l'enlèvement des crucifix, statues de la Vierge ou des saints, et autres emblèmes religieux qui ornaient leurs classes. Ces dames ont refusé leur concours à cette œuvre sacrilège, et l'autorité aurait reçu, dit-on, l'ordre dans toutes les communes du département, de procéder elle-même à l'exécution de la sentence préfectorale.

Luçon. — Le conseil général de la Vendée alloue une somme de 5.000 francs aux frères enseignants de Saint-Gabriel, établis à Saint-Laurent-sur-Sèvre, sur le territoire du département, pour y encourager la formation d'instituteurs libres dans leur noviciat.

— *Réparation d'un outrage au crucifix.* — A l'école de la commune des Rousses (Jura), le crucifix a été décroché et enlevé par l'instituteur, qui l'a, dit-on, jeté dans la cave. En même temps, ce maître s'est employé avec la plus grande activité à faire disparaître tout catéchisme, à déshabituer de la prière les petits enfants, qui persistaient à adresser à Dieu les invocations que leurs mères leur ont enseignées.

Mais une protestation unanime s'est élevée dans la paroisse et la réparation l'a suivie. Le crucifix a été replacé dans la salle d'école par celui-là même qui l'avait enlevé et caché. Le catéchisme et la prière ont également reparu.

Ce fait montre aux catholiques la règle de leur conduite ; qu'ils se défendent énergiquement : ils ont pour eux la vérité et le sentiment public.

Honneur aux Religieuses.

Grenoble. — La sœur Saint-Charles, de la Congrégation des *Petites Sœurs de l'ouvrier*, si indignement calomniée, avait intenté un procès au journal républicain qui n'a pas craint de publier contre elle une invention scandaleuse. Les témoignages d'estime et de respect ont été, depuis, prodigués à cette digne religieuse, par des mères de famille et de nombreuses personnes de l'Isère. Dans une lettre reproduite par la *Semaine religieuse* de Grenoble, Mgr l'évêque de ce diocèse proteste publiquement en faveur de la vertu outragée par le journal le *Réveil du Dauphiné*, dans la personne de la sœur Saint-Charles. Le prélat se demande quel peut être le but de ceux qui ont inventé cet odieux mensonge.

Meaux. — Toute la population a accompagné jusqu'à la gare les vingt-deux Sœurs de Saint-Vincent de Paul qui dirigeaient l'hospice depuis cinquante ans ; de nombreux bouquets leur ont été offerts. Lorsqu'elles furent installées dans leur wagon, un immense cri de

Vivent les Sœurs ! s'échappa de toutes les poitrines, et c'est les larmes dans les yeux que tous virent s'éloigner le train emportant les bonnes Sœurs.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Trois cœurs à Notre-Dame. — Une statue de Sainte Claire, et une ornementation de candélabres et de fleurs pour la chapelle Sainte Madeleine à l'occasion du Centenaire de Saint François.

Lampes. — 111 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Septembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 85 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 3 ; devant Sainte Anne, 2 ; devant la Sainte Face, 1. — A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 3.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 324.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 690.

Nombre de visites faites aux clochers : 549.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Septembre ont été consacrés 84 enfants, dont 38 de diocèses étrangers.

— Parmi les ecclésiastiques pèlerins dont nous avons pu recueillir les noms en septembre, nous citerons : le P. Eschbach, supérieur du Séminaire français de Rome ; M. Icard, supérieur-général de la Communauté de Saint-Sulpice ; M. Colin, supérieur du Grand-Séminaire de Montréal, au Canada ; un groupe de religieux du Saint-Sacrement ; des prêtres de Paris, d'Evreux, de Rouen, du Hâvre, de Versailles, d'Orléans, de Mende, du Puy, de Cambrai, de Séez, etc.

— *Fêtes de la Nativité.* — Le concours des pèlerins pour le 8 septembre a été extraordinaire ; rarement les gens de la campagne ont afflué en tel nombre autour de nos Madones. Le sanctuaire du Pilier et les parties de nefs qui l'avoisinent étaient sans cesse encombrées de mères attendant leur tour pour présenter les petits enfants à la bénédiction des chapelains. Notre-Dame, dont tout ce monde voulait contempler la douce image, baiser la colonne séculaire, et surtout attirer les bonnes grâces, ne pouvait manquer de sourire à cette immense famille implorant sa maternelle protection. Malgré le bruit d'une circulation aussi mouvementée, malgré la musique discordante des vagissements enfantins, l'office pontifical a eu toute sa majesté des grandes fêtes : Monseigneur a officié à la messe et aux vêpres, entouré de son cortège habituel, et les chants comme les cérémonies ont été en rapport avec la solennité du jour. Le maître autel avait reçu une magnifique décoration de verts feuillages et de plantes fleuries : ornementation qui nous rappelle le verset du Psalmiste : *Tunc exultabunt omnia ligna silvarum à facie*

Domini quià venit. Mais si le feuillage ici venait à tressaillir, ce ne serait pas en signe de terreur comme à l'arrivée du Souverain Juge, mais en signe d'allégresse à l'aspect de Celui qu'adore toute créature. La Sainte-Châsse était installée dans le chœur, au milieu d'un vrai parterre.

Entre vêpres et complies, M. l'abbé Le Nordez, ancien chapelain de Sainte Geneviève, aumônier de la Congrégation de la Mère de Dieu, a commencé la série d'instructions qui devaient se poursuivre jusqu'à la fin de l'octave. Tout de suite, l'auditoire comprit l'intérêt qui allait s'attacher à cette parole distinguée, spirituelle et pleine d'enseignements sur les vertus chrétiennes dont Marie est le modèle; on se promit de revenir les jours suivants; on tint sa promesse et l'on fit bien; l'éloquence de l'orateur ne se démentit pas. La procession et le salut du Saint Sacrement couronnèrent dignement cette magnifique journée.

Du 8 au 15, il y eut messe de Monseigneur au maître-autel en présence de la Sainte Relique et, le soir, salut bien chanté par l'Ouvroir du Saint-Cœur de Marie. En ces circonstances, comme pendant le mois de Marie, le chœur de chant de la *Maison Bleue* paie gracieusement à sa Patronne bien aimée son tribut d'amour.

Le 14, c'était l'Adoration mensuelle. La solennité prenait un caractère plus auguste. La Sainte Vierge voulait une plus large part dans nos hommages pour son Divin Fils et elle les offrait à l'Eucharistie exposée devant la statue de l'Assomption. Les adorateurs se sont succédé au chœur entre les offices; n'est-ce pas d'une grande puissance sur le Cœur de Jésus que cette succession de prières et de louanges auprès de l'Hostie adorable ?

La procession aux flambeaux dans l'église supérieure et dans la Crypte est la cérémonie finale de l'octave, depuis déjà bien des années. Qui donc, à Chartres, oublierait désormais cette fête incomparable fixée aux dates du 15 septembre et du 8 décembre ? Cette fois encore une grande partie de la population s'y est rendue, et avec elle se confondaient certainement beaucoup d'étrangers. Après les rangs du clergé, la foule descendait compacte, et cependant le défilé, sans arrêt, a continué pendant trente-cinq minutes dans la nef souterraine. Il ne fallait pas permettre à cette foule de passer au milieu des splendeurs de la Crypte comme devant un simple objet de spectacle, si admirable qu'il puisse être; il était important de susciter en elle l'inspiration de la prière. C'est pour cela qu'après les invocations liturgiques du clergé se firent entendre, jusqu'à la fin du défilé, des cantiques à la Madone; ils ont été bien exécutés, comme toujours, par l'ouvroir de la Sainte-Famille.

— Au moment où paraîtront ces lignes, la préparation à la fête

de Saint François d'Assise sera prochaine. Les Tertiaires de Chartres commenceront leur triduum de prières au moins en leur particulier ; une messe les réunira dans la Crypte, à une heure matinale. C'est le 4, jour où nous nous proposons de célébrer le Centenaire, que la chapelle de Sainte Madeleine sera ouverte à tous les fidèles indifféremment qui voudront participer à la solennité de l'Adoration. Ce jour-là, plusieurs messes successives devant le Saint Sacrement exposé, continuation des pieuses visites à Jésus-Hostie pendant les heures suivantes, puis, à 4 heures, sermon par le R. P. Apollinaire, franciscain, et salut. — Indulgence plénière, le 4 octobre, moyennant la visite de la chapelle de Sainte Madeleine avec prière aux intentions du Pape, le 2, le 3 et le 4. Indulgence de sept ans à chaque visite, une fois le jour, pendant le Triduum.

Aux personnes que la proximité du Centenaire excite à mieux connaître le grand Saint, objet de tant d'hommages, nous nous permettons d'indiquer deux ouvrages dont la lecture leur sera d'un grand profit : 1° La vie de Saint François d'Assise par le R. P. Léopold de Cherancé O. H. C. 3me édition, avec portrait. (Prix : 3 fr. Librairie Poussielgue, 15, rue Cassette, Paris) — 2° La jeunesse de St François d'Assise, sa vie mondaine, sa conversion, sa vocation, par l'abbé Le Monnier, prêtre du clergé de Paris. — (Société St Augustin, Lille, rue Royale, 26, in-18, 95 p. Prix : 1 franc.)

En France particulièrement, cette brochure sera bien accueillie, car saint François, dit l'auteur, eut toute sa vie le cœur et les yeux tournés vers la France. Il parlait français toutes les fois qu'il était inspiré par le Saint-Esprit. Pourquoi, lui demanda-t-on, agissez-vous de la sorte ? — « *Parce que je sais*, répondit-il, *que la nation française m'honorera spécialement dans l'avenir.* » Grâce au ciel, la suite de ces honneurs annoncés, semble-t-il, avec quelque complaisance a commencé depuis longtemps parmi nous. Nos pères, par exemple, ont si bien cru à sa sainteté et à la puissance de son patronage qu'ils ont donné son nom à la moitié de leurs enfants. Nous lui sommes peut-être plus attachés : on assure qu'il y a aujourd'hui bien près de cent mille Français qu'un vif attrait a conduits vers lui, associés à sa famille, et revêtus de sa livrée.

— Le dimanche dans l'octave de la Nativité, il y a eu, à la Cathédrale, sermon et quête en faveur de l'Œuvre des Campagnes.

Troisième Centenaire de Sainte Thérèse a la Chapelle des Carmélites. — Prédicateur du Triduum : M. l'abbé Chevallier, chanoine titulaire et vicaire-général honoraire de Blois — Le Saint-Sacrement sera exposé pendant tout le Triduum dès la première messe. — Le 13, le 14 et le 15 octobre, messes basses à 6 heures, à 6 h. 1/2, à 7 h. 1/2 et messe chantée à 8 heures. Le célébrant pour

la grand'messe sera : le 13, M. le Curé de Saint-Aignan ; le 14, M. le Curé de Saint-Pierre ; le 15, M. le Curé de la Cathédrale — Allocution, chaque jour, à la messe de 6 h. et 1/2.

Salut précédé du sermon, le 13 et le 14, à 4 heures.

Le 15 fête de Sainte Thérèse — Indulgence plénière — A quatre heures et demie, sermon suivi du salut solennel donné par Monseigneur.

Pendant toute l'octave, messes à 6 heures et demie et à 8 heures. Bénédiction du Saint-Sacrement tous les soirs à 5 heures.

Le dimanche, 22 octobre, clôture de l'octave de Sainte Thérèse, salut du Très Saint Sacrement à 5 heures moins un quart.

On invite les Communautés et les fidèles à venir nombreux, pendant les jours du Triduum, visiter la chapelle des Carmélites et adresser de ferventes prières à Sainte Thérèse pour l'Eglise et pour la France.

— *Nominations.* — M. l'abbé Mauger, précédemment curé de Bonneval, a été installé chanoine titulaire de la cathédrale de Chartres, le 6 septembre.

M. l'abbé Duthuillé, précédemment curé de Janville, a été installé chanoine titulaire de la cathédrale de Chartres, le 18 septembre.

Les deux vénérables prêtres dont nous venons de parler laissent de profonds regrets dans les cures cantonales qu'ils ont administrées pendant longtemps ; mais l'annonce de la dignité nouvelle accordée à leur mérite a provoqué de toutes parts de sincères félicitations.

Il en a été de même pour le prêtre, homme de talent et de zèle, récemment promu à la cure de Dreux. M. l'abbé Leroy (Félix) a été installé, le 22 septembre, chanoine honoraire de la cathédrale de Chartres, et le 24, curé de la ville de Dreux, où il exerçait précédemment les fonctions de vicaire-administrateur. M. le vicaire-général Barrier s'est rendu à Dreux pour présider la cérémonie d'installation. La joie des paroissiens a éclaté dans une manifestation publique qui fait honneur non seulement à celui qui en était l'objet mais à la population qui a voulu y concourir avec tant d'empressement.

— M. l'abbé Suzanne, précédemment curé de Clévilliers, est maintenant à Theuvy-Achères. — M. l'abbé Legras Jérôme, est curé de Conie-Molitard.

— *Fêtes annoncées.* — Le 29 septembre, bénédiction d'une statue de Saint Michel dans la chapelle des Petites-Sœurs-des-Pauvres ; allocution par M. l'abbé Vassard, curé de Saint-Pierre.

Le 1er octobre, Érection de la Confrérie du Rosaire dans l'église de Notre-Dame de Chartres. — Sermon, entre vêpres et complies, par un Frère prêcheur.

Le 19 octobre, fête de l'Adoration dans la chapelle de Notre-Dame de la Brèche. — Sermon par M. l'abbé Robé, aumônier de l'École Normale.

Mignières. — On nous écrit : Le 19 septembre, malgré un temps incertain, le concours des pèlerins a été considérable à Mignières. C'était la fête de *Notre-Dame de la Salette* que l'on vénère d'un culte tout particulier, dans l'église de cette paroisse.

Le matin, les communions ont été nombreuses, aux messes basses. A 10 heures, au son des cloches, une pieuse assistance remplit totalement l'église que l'on avait ornée très gracieusement pour la circonstance. C'est Monsieur le Curé d'Arrou qui officié à la grand'messe.

Les chants liturgiques qu'un organiste habile accompagne sont exécutés par un nombreux clergé avec une admirable perfection.

Après l'évangile, M. l'abbé Durand, vicaire de St-Pierre, à Chartres, nous adresse un sermon d'une noble et douce éloquence.

Le soir, la cérémonie est non moins brillante. La procession se déroule majestueusement à travers le cimetière jusqu'à l'antique chapelle des Trois-Marie que nous sommes heureux de voir aujourd'hui, comme l'église paroissiale, rajeunie par une complète et belle restauration.

Ensuite M. le Curé d'Arrou veut bien nous adresser quelques paroles sur Notre-Dame de la Salette, avec cette onction vive et pénétrante qui le distingue et qui nous a profondément impressionnés.

Et quand les derniers échos du salut solennel expirent avec le joyeux carillon des cloches, c'est avec regret que nous voyons finir cette fête touchante qui nous a procuré de si douces et si saintes émotions !

Daignez agréer, etc.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Que N.-D. de Chartres veuille bien agréer mon offrande ; je l'envoie en action de grâces pour bienfaits signalés dus à son intercession ! (L. de N., diocèse de Beauvais.)

2. Je viens remplir ma promesse, en remerciant de nouveau N.-D. de Chartres. Elle a guéri plusieurs de nos malades et particulièrement ma mère qui était presque à l'article de la mort. (F. P., du diocèse du Mans.)

3. Une neuvaine a été faite au commencement de juin pour une jeune dame en couches dangereusement malade, condamnée par les médecins. A la fin de la neuvaine, danger disparu. (C. de R., diocèse de Versailles.)

4. Je viens offrir à N.-D. un motet de ma composition, un *Salve Regina ;* c'est un témoignage de ma reconnaissance. Arrivé à la dernière période de cette affreuse maladie qui a pour nom : variole noire, je fus recommandé à Notre-Dame de Chartres, et c'est à son secours visible que j'attribue mon extraordinaire guérison. (O. M. de D., diocèse de Chartres.)

5. J'ai promis à N.-D. de Chartres de lui exprimer ma reconnais-

sance par la *Voix de N.-D.* On n'invoque jamais cette Bonne Mère sans être exaucé. Elle m'a montré sa protection d'une manière évidente en des circonstances fort graves. (X. de Chartres.)

6. Veuillez célébrer la sainte messe en reconnaissance d'une guérison obtenue pendant une neuvaine à Notre-Dame de Chartres.
(G. P. de S., diocèse de Chartres.)

7. Nous vous demandons une messe à N.-D. de Sous-Terre en action de grâces de la guérison d'une petite fille recommandée à sa protection. (A. R. de M., diocèse d'Arras.)

8. La petite malade que nous avons fait consacrer à N.-D., a été protégée par cette Bonne Mère. Puisse-t-elle grandir en devenant une bonne chrétienne ! Nous venons remercier Dieu pour sa guérison que nous avions demandée par l'intercession de Marie.
(R. M. de P., diocèse de Besançon.)

9. Gloire et actions de grâces à N.-D. de Chartres! J'avais compté sur un miracle pour le 8 septembre : mon espoir n'a pas été vain. Ma mère qui depuis le 5 août avait le côté gauche paralysé, dont l'estomac affaibli par de continuels vomissements ne pouvait rien supporter, s'est trouvée ce jour là subitement guérie ; la paralysie a disparu, les vomissements ont cessé et n'ont plus reparu, elle a commencé à prendre de la nourriture, son état s'améliore de jour en jour. Le médecin qui avait déclaré le mal incurable, reconnaît le surnaturel ; mais comme le miracle au lieu d'être subit est simplement progressif, il hésite à le constater *officiellement*. Pour moi je n'hésite pas à le reconnaître et à le proclamer hautement. C'est N.-D. de Chartres qui m'a rendu ma mère. Qu'elle soit à jamais bénie ! Veuillez pendant 9 jours faire brûler une lampe devant l'autel de N.-D. de Sous-Terre. Aussitôt que les circonstances me le permettront, j'irai la remercier moi-même dans son bénie sanctuaire.
(J. C., vicaire à C., diocèse de Carcassonne.)

BIBLIOGRAPHIE

— Un livre, destiné par son titre seul à piquer la curiosité du public, vient de paraître à l'imprimerie de l'Œuvre de Saint-Paul et se vend à Paris, 51, rue de Lille. Il est intitulé : *Les Borgia. Histoire du pape Alexandre VI, de César et de Lucrèce Borgia.* L'édition est illustrée de quatre portraits et de la reproduction, par la photogravure, de deux documents originaux. L'auteur, M. l'abbé Clément de Vebron, né dans la religion réformée, a passé plusieurs années à Rome et a pu étudier, aux sources les plus autorisées, l'histoire de cette époque si diversement appréciée. On se rendra compte de l'érudition de l'historien, en parcourant les 92 pages de pièces justificatives, placées à la fin d'un volume de 662 pages. Ce livre imprimé avec la permission de Mgr Hugonin, évêque de Bayeux et de Lisieux, se recommande par cela même à la confiance de tous les amis de la religion

Voici quelques lignes d'une lettre adressée à l'auteur par un éminent prélat de Rome :

« Je viens de recevoir avec un vif sentiment de joie l'ouvrage complet sur les Borgia. Je me demandais si vous aviez pu mener à fin votre beau et intéressant travail. Le commencement me donnait le désir de voir la fin, et aujourd'hui je suis satisfait. Vous avez prouvé qu'Alexandre VI ne méritait ni cet excès d'honneur ni cette indignité. Sans entrer dans la voie des réhabilitations à outrance, vous avez fait en tout la part des hommes et des choses et, ce qui est plus rare, vous avez jugé ce Pape, non pas avec les idées modernes, mais avec celles de son siècle. Vous avez fait saillir cette grande figure ; car, après vous avoir lu, on ne pourra s'empêcher de dire que Rodrigue Borgia fut un grand Pape. »

— **Bréviaire Romain.** — La Société St-Jean l'Evangéliste vient de publier une nouvelle édition du Bréviaire Romain, in-18. Cet ouvrage surpasse toutes les éditions qui ont paru jusqu'ici.

Les éditeurs ont exposé dans une brochure qui vient de paraître (*Breviarii Romani editio nova, Tornacensis* 1882, 200 *p.*) les résultats de leurs travaux de révision.

L'auteur de cette brochure établit d'abord, avec les accents convaincus d'un prêtre qui aime son Bréviaire, l'excellence de la divine Psalmodie, et la grande importance que l'Eglise y a toujours attachée. Il cite ensuite les décrets des Papes et des Conciles et ceux de la Sacrée Congrégation des Rites sur le domaine si vaste des rubriques, puis il consacre le reste de la brochure à la justification des variantes qui ont été préférées. Cet exposé, qui ne comprend pas moins de 150 pages, nous permet d'entrevoir les soins qu'ont apportés les éditeurs à la collation des textes. Vingt-cinq des meilleures éditions du Bréviaire, et les éditions les plus estimées des œuvres des Pères ont été consultées, et de leur rapprochement a jailli sinon la version authentique que l'Eglise seule peut donner, du moins une solution qui dans l'ordre des travaux particuliers et vu l'état actuel de la science, ne laisse rien à désirer.

La susdite brochure, in-8° de 196 pages, est en vente au prix d'un franc, et se trouve au siège de la Société, *Tournai* (*Belgique*), *Avenue de Maire ; Lille* (*Nord*), *rue Royale*, 26, ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES CATHOLIQUES.

— **M. PATIENCE** instituteur en rupture de neutralité, par Constant Portelette, agrégé des classes supérieures des lettres. (Paris — Gaume et Cie, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye). Bonnes vérités présentées dans un style très alerte et sous forme de correspondances.

OCTOBRE 1882.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois D'OCTOBRE 1882.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un crucifix, de la prière : *En ego.*

1er octobre. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. bleu ; 3° p. le rosaire ; 4° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.

2, lundi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. bleu ; 2° p. la Ste Enfance.

3, mardi. — Ind. pl. p. l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch.)

4, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. du Carmel.

5, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. à genoux dev. le S. Sacrem., de la prière : *Regardez, Seigneur.*

6, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. rouge ; 3° p. la Conf. du Cœur de Jésus.

7, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la T. S., au scap. bleu (moyennant visite à un autel de la Ste V. — j. au ch.)

8, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Espér. et de Charité (j. au ch.)

9, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)

10, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Angele Dei* (j. au ch.)
11, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.)
12, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. quotid. de la prière : *Loué et remercié* (j. au ch.)
13, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. le scap. rouge ; 3° p. l'Apost. de la prière (vend. au ch.)
14, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. de Rome, au scap. bleu (comme au 7 oct. — j. au ch.)
15, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. les scap. bleu et du Carmel ; 3° p. la récit. quotid. du chapelet de l'Imm. Conc. (j. au ch.)
16, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
17, mardi. — Ind. pl. p. l'Archic. du S. Cœur de Marie (j. au ch.)
18, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
19, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Confr. du C. de Jésus (j. au ch.)
20, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. rouge ; 2° p. la récit. quotid. du trisagion *Sanctus* (j. au ch.)
21, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la T. S., au scap bleu (comme au 7 oct. — j. au ch.)
22, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. de l'*Angelus* (j. au ch.)
23, lundi. — Ind. pl. : 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.)
24, mardi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.)
25, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.)
26, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'Apost. de la pr. (j. au ch.)
27, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
28, samedi. — Ind. pl. : 1° p. l'Archic. de St Joseph ; 2° p. les objets indulg.
29, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. du *Memorare* (j. au ch.)
30, lundi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
31, mardi. — Ind. pl. et part. nomb. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (comme au 7 oct. — j. au ch.)

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé GOUSSARD,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-SIXIÈME ANNÉE

11e NUMÉRO — LA VOIX — NOVEMBRE 1882

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Monseigneur de SÉGUR *(Suite et fin)* (1)

« *Ce passage de la justice de Dieu* » que Mgr de Ségur attendait, en sa qualité de victime expiatrice, depuis près d'un an, se fit enfin sentir. « Tandis qu'à Paris il est le prêtre aimé ; que sa vie est entourée du respect ; que les âmes font cortège à sa parole et à ses bénédictions », un coup foudroyant vient le frapper au cœur.

« Il y a, parfois » — c'est Mgr Mermillod qui parle — « des désaccords entre les meilleurs serviteurs de l'Église ; les chefs de la milice sacrée peuvent redouter des impétuosités de soldats, des ardeurs de zèle qui semblent compromettre leur prudente stratégie dans la défense des droits ; ce fut une de ces craintes qui arma l'autorité diocésaine d'une sévérité destinée à mettre en relief la profonde humilité du saint prélat. *Il fut interdit:* (2) un sceau fut placé sur ses lèvres qui prêchaient ; les mains qui bénissaient et pardonnaient furent liées par son Évêque ; épreuve humiliante et crucifiante qui enchaînait son zèle et jetait un nuage sur la droiture de cette âme si pure, si désintéressée. Mais, à l'exemple de Saint Alphonse de Liguori, il ne se plaint pas, il n'articule aucune parole de reproche, et sous le poids de cette poignante douleur, il demeure le prêtre sou-

(1) Voir les numéros de juillet, d'août, septembre et octobre, et pour plus de détails lire *Récits et Souvenirs d'un frère*, du Mis de Ségur.— Bray et Rétaux, éditeurs, rue Bonaparte, 82. — 2 vol. in-12, prix 6 fr.

(2) Quant à la prédication et à la confession, et pendant moins de quatre jours.

riant à l'immolation. Les malentendus disparaissent bientôt ; et le pontife qui sera plus tard couronné de l'auréole du martyre, rend à l'innocent toute la liberté et la libre sécurité de son apostolat.

» Mais l'holocauste n'est pas complet ; le sacrifice doit meurtrir la fibre la plus sensible. Dans un de ses petits livres, où Mgr de Ségur parle du mystère de l'Incarnation, sa plume fléchit et il se laisse entraîner par les flammes de son cœur au-delà des limites. Le Saint-Siège ne peut se taire, même devant le fils le plus dévoué ; il condamne son petit volume (1), l'unique atteint par l'*index* de Rome. Le cher et humble prélat n'hésite pas un instant : il déchire ses pages, il les foule aux pieds, et transmet à Pie IX une soumission qui rappelle, avec plus d'humilité, plus de tendresse et plus de joie encore, la magnanime victoire de Fénelon brûlant son livre des *Maximes des Saints*. » (2).

Rien ne manque maintenant à la grande réparation dont il a pris sur lui le lourd fardeau ; rien ne manque non plus à la splendeur de son diadème sacerdotal : crucifixion du corps, humiliation de la volonté et de l'intelligence. Comme le pauvre d'Assise, descendant des hautes cimes de l'Alverne où l'ange l'avait marqué de l'empreinte du calvaire, s'en va plus fort à son apostolat, Mgr de Ségur, ainsi abaissé, se relève plus vaillant encore ; il se dépense sans mesure, et il se dévoue sans trêve ni repos « au noble et doux service des âmes » ; — des œuvres — et de la Sainte Église catholique.

Nous avons déjà dit le vif intérêt que le saint aveugle portait aux *Vocations* ecclésiastiques. Aussi dès qu'il connut l'établissement des Clercs de Notre-Dame de Chartres (à l'instar duquel tant d'autres œuvres du même genre ont été formées), il en bénit le Seigneur, et répondit avec empressement à l'invitation que lui firent les directeurs de la Maîtrise, de venir édifier et réjouir leurs enfants par sa présence si désirée.

(1) Mgr de Ségur remplaça son ouvrage de *Jésus vivant en nous*, par l'admirable traité intitulé : *La grâce et l'amour de Jésus*, 2 v. in-18, Tolra, éd., 112, rue de Rennes.

(2) Mgr Mermillod, panég. de Mgr de Ségur, p. 17.

Ce fut le 12 juillet 1864 qu'il réalisa sa promesse. L'excellent prélat adressa plusieurs fois la parole à ces chers *desservants de la Très Sainte Vierge*, semant dans les conseils qu'il leur donnait — comme de petits diamants qui en rehaussaient le prix, — de ces traits charmants, de ces récits palpitant d'actualité que le temps ne saurait effacer de la mémoire, tandis qu'il en fait trop souvent disparaître les plus éloquents discours.

Deux fois encore il revint à Chartres et toujours les petits clercs eurent de lui un souvenir (1).

Mgr de Ségur avait une sœur du nom de Sabine qui s'était consacrée au Seigneur. *Cette blanche colombe*, comme l'appelle Mgr Mermillod, quitta la Visitation pour le paradis, le 20 octobre 1868. Cette séparation lui fut très douloureuse. Au retour de ses funérailles, une amie de la chère défunte le voyant pleurer, lui demande à demi-voix : « Comment va le cœur, mon pauvre Père ? » Il lui répondit en tournant sur elle ses yeux éteints qui semblaient encore voir. « Il va comme il peut aller ». Et il continua à pleurer en silence. Chez lui plus qu'en tout autre l'amour divin agrandissait, bien loin de les affaiblir, toutes les affections légitimes de la terre.

Un fait qui se rapporte au séjour que fit à Lorient Mgr de Ségur, peu de mois après son malheur, fut pour lui une de ces compensations surnaturelles que le bon Dieu accorde parfois à de saintes âmes pour les dédommager de leurs épreuves.

C'était le 15 juin 1869, à neuf heures et demie du soir, le pieux prélat venait de prêcher : nombre de fidèles et de prêtres l'avaient suivi dans la sacristie pour le voir et le féliciter. A ce moment une femme de moyenne condition apparaît, tenant par la main son petit neveu âgé de cinq ans, qui, depuis 6 mois avait perdu la vue. « Si je pouvais arriver jusqu'à *ce bon seigneur*, se disait-elle, je lui demanderais de bénir mon pauvre petit aveugle et, j'en suis certaine, il serait guéri » ; mais la foule lui barrait le passage, et le suisse s'efforçait de l'éloigner. Mgr de Ségur, apprenant la cause de ce bruit, demande qu'on fasse approcher la femme. L'abbé Diringer prend l'enfant entre ses

(1) Il y présida en 1866 une réunion de l'association de St François de Sales ; et en 1878, le congrès des œuvres ouvrières.

bras, et le présente au prélat qui l'embrasse avec tendresse, lui touche les yeux et le bénit avec un grand signe de croix. Puis il se retire, tandis que la dame enmène son petit neveu.

Quelle ne fut pas le lendemain la joie de la tante quand voulant, selon sa coutume, faire prendre son chocolat à l'enfant, celui-ci la repoussant doucement, lui dit : « Que fais-tu là, ma tante, laisse-moi donc prendre seul mon déjeûner. Je te vois bien, je vous reconnais tous, mes yeux sont guéris ! ! » Ils l'étaient en effet et radicalement..... C'est ainsi que celui qui avait refusé un prodige semblable pour lui-même devenait, entre les mains de la Providence, l'instrument dont elle se servait pour rendre la clarté du jour aux yeux de ce pauvre petit être menacé d'en être à jamais privé !

Cette visite de la miséricorde de Dieu fut comme un rayon de soleil entre deux orages. Le 18 octobre 1869, Mgr de Ségur apprit que sa mère venait d'être frappée d'apoplexie. La mort semblait imminente, on n'attendait plus que le dernier soupir de cette malade chérie, quand un ami de la famille apporta de l'eau de la source miraculeuse de Lourdes. Le saint prélat en versa quelques gouttes dans l'eau glacée destinée à combattre l'apoplexie, remède qui jusqu'ici n'avait produit aucun effet... Peu d'instants après la malade s'endormait. Le surlendemain elle était hors de danger.

Par suite du vœu qu'il en avait fait, le *fils* reconnaissant se rendit à Lourdes en *action de grâces*, accompagné du Père Hermann. Ainsi que M. Dupont et le curé d'Ars l'avaient déjà fait, le fervent religieux demanda avec de chaleureuses instances la guérison du pieux prélat ; mais sa foi, comme celle des deux autres, vint se heurter contre l'invincible opposition de l'admirable aveugle si épris d'amour pour sa *chère cécité.*

Le 8 décembre 1854 nous avons vu Mgr de Ségur, encore auditeur de Rote, assister, avec une joie indicible, à la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception. L'ouverture du concile œcuménique du Vatican, le 8 décembre 1869, ne lui causa pas moins de bonheur, et, bien qu'il ne lui fut pas donné de participer directement à ses travaux, il ne resta pas inactif

pour cela ; par ses paroles et par ses écrits, il s'efforça de faire prévaloir cette grande maxime catholique : « *Ubi Petrus, ibi Ecclesia*, là ou est Pierre, là est l'Église, » que la majestueuse assemblée devait proclamer comme dogme de foi, par la bouche du Pontife INFAILLIBLE, en la fête de Saint Pierre. le 29 juin 1870.

Au lendemain de ce grand jour éclata cette guerre terrible qui allait, en quelques semaines, détruire l'empire français, et, en quelques mois, ressusciter l'empire d'Allemagne. Mgr de Ségur, dès le commencement d'août, avait été retrouver sa mère au château de Kermadio, en Bretagne : il y fut par moments aussi occupé, aussi *envahi* que dans sa résidence de la rue du Bac ; mais il échappa, par cette circonstance toute providentielle, aux souffrances du premier siège et aux périls du second, son nom ayant été un des premiers inscrits sur la liste des prêtres que la commune fit arrêter comme otage. Quand ce météore sanglant eut disparu de notre horizon, le zélé prélat se hâta de revenir à Paris d'où il avait été éloigné pendant des mois. L'œuvre de l'Alsace-Lorraine, si importante dans son but et dans ses résultats, reçut aussitôt de lui le plus dévoué concours. Celle de l'aumônerie militaire trouva également dans Mgr de Ségur, un appui qui lui était bien nécessaire pour vaincre les obstacles opposés à son établissement. Grâce aux adhésions des Évêques qu'il avait sollicitées, l'Assemblée nationale vota enfin une loi réglant son organisation ; mais hélas ! à l'heure où nous sommes elle a cessé d'exister.

Au mois de février 1874, le saint aveugle subit la plus grande douleur qu'il eût jamais éprouvée. Sa mère, après trois mois de souffrances admirablement supportées, fut enlevée à son amour !...

La mort de Pie IX, le pape de sa jeunesse et de son cœur, le trépas si inattendu du Cardinal Pie, auquel il était uni par la plus intime et respectueuse affection, furent aussi pour Mgr de Ségur de ces coups qui servent à l'âme attentive d'avertissements pour se préparer elle-même au départ éternel. Le pieux aveugle le comprit, et il se réjouit, comme le psalmiste, de

cette parole qui lui était dite intérieurement : « *Nous irons dans la maison du Seigneur.* » Plusieurs attaques successives avaient compromis sérieusement sa santé sans enlever pourtant toute espérance de guérison ; mais le 5 juin 1881, l'oppression augmentant beaucoup, on crut prudent de l'administrer. La cérémonie une fois terminée, il dit à plusieurs reprises : « *Que c'est beau, que c'est bon !* » et ne perdit pas un seul instant son calme et sa sérénité. A la nouvelle du danger que courait le vénéré prélat sa porte fut littéralement assiégée par des parents, des amis, des jeunes gens, des mères de famille avec leurs enfants, qui venaient lui demander un dernier sourire et une dernière bénédiction ; ses serviteurs voulaient les empêcher d'entrer : mais lui, tenant à rester prêtre et apôtre jusqu'à la dernière heure, leur dit d'un ton suppliant : « *Laissez-moi les bénir jusqu'à la dernière démolition.* »

Le 8 juin au matin, un de ses enfants du patronage, l'abbé Fossin devenu prêtre, arrivait de Poitiers pour lui dire adieu : peu après il montait à l'autel et y prenait le pain de vie qu'il déposa sur les lèvres de l'agonisant ; ce fut sa dernière communion !... Maintenant, O mort ! tu peux venir. A l'exemple du séraphique François dont il est le digne fils, l'élu du Seigneur te salue comme la messagère de sa délivrance. « Les saints évangiles sur la poitrine, son corps mortifié et souffrant étendu sur le lit du pauvre, le crucifix dans ses mains, le visage illuminé des premiers rayons de l'éternité, il expire, et son âme s'envolant vers Jésus, jette à la terre comme adieu *l'amen* de la résignation et l'*Alleluia* du triomphe sans fin ! ! »

Conformément aux ordres exprès du défunt, le convoi comme le service, n'eurent d'autres pompes que celles de la piété et du respect universel. Les délégations des principales œuvres auxquelles il avait pris part, marchaient en tête avec leurs bannières : on remarquait au milieu de toutes les autres la députation des tertiaires de Saint François dont la croix, portant une couronne d'épines et voilée de noir, attirait tous les regards et produisait sur la foule une impression profonde. La cérémonie funèbre eut lieu à Saint Thomas d'Aquin ; mais les

restes mortels de Mgr de Ségur furent inhumés au cimetière de Pluneret, en Bretagne, dans la sépulture de famille.

Le pieux prélat avait *légué* par testament son cœur au monastère de la Visitation *où sa sœur Sabine avait eu le bonheur de vivre et de mourir,* « pour y faire, devant le Très Saint-Sacrement, l'adoration perpétuelle et participer à toutes les prières et communions de la communauté. »

Sublime témoignage de sa foi que, jusque dans la mort, l'apôtre de l'Eucharistie a voulu donner AU DIVIN PRISONNIER D'AMOUR.

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

UNE ÉTUDE SUR QUELQUES VITRAUX

II. PLUSIEURS APÔTRES, UN PROPHÈTE ET UN DOCTEUR

(*Suite*).

La rosace où figure Jésus-Christ bénissant a fourni, à elle seule, la matière du premier article, et nous ne croyons pas avoir donné à nos réflexions trop d'étendue. Il importait de montrer la foi si éclairée de nos ancêtres sur le point fondamental du Christianisme, et de proposer leur exemple comme stimulant de notre amour pour le Verbe incarné, pour le Dieu Rédempteur qui vivifie le monde et que le monde méconnaît.

Nous examinerons plus rapidement les autres formes de la même travée.

Une image du chef des apôtres occupe presque toute la lancette de droite. Voyez l'inscription *S. Petrus.* Cet auguste personnage au front chauve, à la taille pleine de noblesse a pour costume une robe verte et un manteau bleu. Le livre de la doctrine est dans ses mains. Par cette doctrine Saint Pierre nourrit les âmes. Pasteur et guide d'un magnifique troupeau, ne doit-il pas, selon le texte liturgique, conduire ses brebis aux pâturages qui leur conserveront la vie et ouvrir devant elles les sources sacrées ? *Ovilis ille pastor et rector gregis Vitæ recludit pascua et fontes sacros, Ovesque servat creditas.*

L'autre vieillard à cheveux blancs qui fait parallèle dans la lancette de gauche est aussi facile à reconnaître. Des coquillages blancs ornent son vêtement composé d'un manteau bleu et d'une robe jaune. C'est bien Saint Jacques le majeur. La croix latine, dans ses mains, rappelle la réalisation des paroles du divin Sauveur. Salomé, encore peu formée aux vues mystiques, avait demandé pour ses fils une faveur dont pourrait s'accommoder la nature, et Jésus lui répondit en prédisant

leur martyre. Saint Jacques devait être honoré d'une ressemblance particulière avec le Bon Maître par le crucifiement ; il avait été appelé à boire son calice.

Les saints apôtres Pierre et Jacques nous apparaissent plusieurs fois simultanément dans l'Ecriture, participant aux mêmes actes ou honorés d'une faveur commune. Avec Saint Jean ils eurent le privilège d'assister à la scène du Thabor et à celle de Gethsémami. Hérode-Agrippa songea à s'emparer de Saint Pierre quand il eut constaté la satisfaction causée au peuple par le supplice de Saint Jacques ; il jugeait sans doute l'un et l'autre disciples inséparables dans la mort comme ils l'avaient été dans la vie. Nous, à notre tour, nous aimons à les voir unis dans l'apothéose.

Au dessous de ces grandes figures, trois petits tableaux, attirent notre attention et nous intéressent, malgré leur singulier contraste avec la majesté des personnages que nous venons de décrire. Ces peintures représentent les donateurs des lancettes : les pâtissiers de Chartres, dans l'exercice de leur métier ; la confection, l'étalage, et la vente des gaufres ou galettes, puis le transport de ces produits à domicile sont détaillés d'une façon très pittoresque.

Donnons un coup d'œil aux bordures ; la variété des dessins et le brillant coloris méritent l'admiration. Puis passons à l'étude des trois verrières d'une autre travée : la quatrième en deça du vieux clocher.

— 1. La rosace est dédiée à un Père de l'Eglise. Nous distinguons le costume sacerdotal et la pose d'un écrivain ; l'inscription désigne S. Jérôme ; ce prêtre, au cœur ardent et austère, que l'amour de la solitude conduisit de Rome en Orient, dans un but de pénitence volontaire ; ce savant dont le génie, autrefois passionné pour la littérature profane, devait s'épanouir à la lumière des Saintes Lettres dans sa cellule de Béthléem.

Nous le voyons ici en plein travail ; il écrit avec le *calamus* la traduction de la Bible, et sa main gauche armée d'un poinçon indique l'endroit précis du texte hébreu tracé sur un long *volumen*. Voilà bien le célèbre docteur ; les paroles qu'il médite et qu'il interprète appartiendront aux siècles futurs ; elles retentiront chaque jour dans le saint temple ; puissent-elles toujours passer sur nos lèvres comme sur les siennes avec un soufle enflammé de foi et de dévotion !

Brillez, image de Jérôme, comme celles d'Augustin, d'Ambroise, de Grégoire-le-Grand et d'Hilaire, aux parois supérieures de notre basilique ! Non moins que celles des docteurs placées aux verrières voisines, vous réflétez les feux du jour. Ainsi le Soleil de la vérité illumine de ses plus beaux rayons les âmes d'élite destinées à projeter, dans le cours des âges, sur toute la Chrétienté, les splendeurs de la foi chrétienne.

2. La lancette de droite représente un apôtre portant une tunique blanche et un manteau d'azur; il tient une palme d'or à la main. C'est un Saint Jacques *S. Jacobus;* le mineur, a dit M. Bulteau à cause du voisinage de St Philippe fêté le même jour que l'évêque de Jérusalem ; le majeur, selon une autre opinion ; et celle-ci se fonde sur la présence des coquilles autour du personnage dont elles sont la caractéristique ordinaire ; puis sur le choix du sujet traité dans les panneaux inférieurs du même vitrail. Nous voulons parler du tableau représentant la famille des *Gaufridus*, comme dans une autre fenêtre de l'abside, avec leur bannière marquée d'une chausse rouge. Ces *Gaufridus* étaient les seigneurs de la ville d'Illiers qui a Saint Jacques le majeur pour patron ; donateurs de la verrière, ils ont eu leur petite place dans la peinture, en témoignage de leur offrande à Notre-Dame de Chartres.

La répétition d'une image de Saint Jacques le majeur, à si peu de distance du lieu où nous l'avons déjà vue, ne peut étonner beaucoup dans notre cathédrale. La dévotion à ce grand apôtre a été très populaire de tout temps dans le pays chartrain ; jusqu'à la Révolution de 93, les habitants de nos contrées se faisaient gloire d'aller prier au tombeau du thaumaturge de Compostelle, en Espagne. « Chaque famille, chaque hameau, nous dit une notice qui vient de tomber sous nos yeux, était heureux et fier de pouvoir compter dans ses rangs quelques pèlerins de Saint Jacques (1).

3 Dans la lancette de gauche, voici le crucifié d'Hiérapolis; l'apôtre Saint Philippe, nimbé de rouge, revêtu d'une robe verte et d'un manteau presque violet ; il tient une croix hastée et un livre. Au-dessous de lui est le prophète Jérémie, aussi nimbé de rouge, coiffé du bonnet juif, et tenant une banderolle où est écrit son nom. Pourquoi ici l'image de Jérémie ? On sait qu'il fut lapidé à Taphné en Egypte. Philippe aussi mourut sous une grêle de pierres, après avoir été attaché à la croix. L'analogie du supplice des deux saints justifiait suffisamment la juxtaposition de leurs portraits. Il y a d'autres rapports à noter dans leur culte. L'apôtre Philippe délivra les Phrygiens d'une monstrueuse vipère qu'ils adoraient. D'autre part, selon le récit de Saint Epiphane, les chrétiens « avaient coutume d'aller prier sur le tombeau du prophète Jérémie, et la poussière qu'ils en détachaient leur servait d'antidote contre la morsure des aspics. » Enfin la fête du saint prophète et celle de Saint Philippe coïncident le 1er mai, dans le calendrier ecclésiastique.

La bordure de ce dernier vitrail a servi de modèle pour le dessin du riche tapis qui couvre le sanctuaire du grand chœur aux principales solennités.

L'abbé GOUSSARD.

(1) Notice sur S. Jacques le Majeur par M. l'abbé Joly, vicaire de Saint-Aignan.

LE CENTENAIRE de SAINT FRANÇOIS à CHARTRES.

SIMPLE RÉCIT D'UNE TERTIAIRE.

A l'annonce du 7me centenaire de la bienheureuse naissance de Saint François dans une pauvre étable d'Assise, qui devait être pour cette antique cité le sujet d'une grande joie et de splendides manifestations religieuses, la Fraternité de Chartres s'est émue. « Pourquoi » demanda-t-elle à son zélé directeur, n'aurions-nous « pas, nous aussi, en l'honneur de notre séraphique père, des chants « d'amour et des prières solennelles ? »

Ce *pourquoi* eut bientôt une heureuse réponse.

Mgr Regnault, évêque de Chartres, instruit de ces pieux désirs, daigna autoriser, pour toute la journée du 4 octobre, l'exposition du Très-Saint-Sacrement dans la chapelle de Sainte Madeleine (1), assignée au tiers-ordre Franciscain. Cette incomparable faveur remplit tous les cœurs d'une sainte allégresse. Des dons multipliés, pour l'embellissement du béni sanctuaire, furent offerts avec cet élan généreux qui ne mesure pas les sacrifices. Une gracieuse statue de Sainte Claire vint faire pendant à celle de Saint Antoine de Padoue, le Thaumaturge en si grande vénération parmi nous — Des écussons aux *armes* et à la légende séraphiques furent placés des deux côtés de la chapelle ; tandis que la radieuse bannière de St François, voilant pour quelques heures le vitrail du milieu, offrait à nos regards ravis l'image de notre bienheureux père qui semblait dire à tous ses enfants : « Réjouissez-vous, o mes bien-aimés ! Je vous attends au ciel ! » Au bas de la verrière où le saint patriarche est représenté, ayant à sa droite Sainte Elisabeth de Hongrie et à sa gauche Saint Louis, roi de France, on avait placé un bouquet de fleurs blanches et *vermeilles ;* rappelant ainsi, par une ingénieuse pensée, ce beau miracle qui servit à Saint François de témoignage, auprès du pape Honorius III, pour en obtenir la publication de l'indulgence de la Portioncule que Notre-Seigneur lui avait octroyée.

Des messes, terminant le *Triduum* préparatoire à la fête, furent célébrées d'heure en heure, le 4 octobre, pendant la matinée sur l'autel de l'*exposition*. Après la célébration des Saints-Mystères, les tertiaires, la tête voilée et le crucifix de profession sur la poitrine ; les confrères, et les dames du Saint-Sacrement revêtues de leurs insignes, servaient de garde d'honneur à Jésus-Hostie, tandis que de pieux fidèles se succédaient dans la chapelle, pour y rendre leurs hommages au Roi des rois exposé à leurs adorations sur un trône de lumière. Dans le nombre, on remarquait des prêtres venus de

(1) Cette chapelle fait partie de l'église souterraine qui sert de magnifique soubassement à notre admirable cathédrale.

plusieurs parties du diocèse, heureux de s'associer, en leur qualité de tertiaires, à cette grande fête de famille !

A la cérémonie du soir, honorée de la présence de notre vénéré Pontife, le R. Père Apollinaire trouva dans son âme de fils de Saint François les plus chaleureux accents pour redire ses louanges.

L'humble religieux, abritant ensuite sa parole sous celle de Léon XIII, reproduisit plusieurs passages de la magistrale encyclique dans laquelle le vicaire de Jésus-Christ exalte les vertus du glorieux *pauvre d'Assise* et présente le tiers-ordre, qu'il a fondé, comme une barque de *sauvetage* pour le monde en péril !...

Avant de commencer le salut, des strophes, dues aux inspirations poétiques du directeur de la Fraternité, firent retentir les voûtes séculaires de la crypte Chartraine du nom chéri de Saint François : enfin, après la bénédiction du Très-Saint-Sacrement reçue avec le plus profond respect par la nombreuse assistance, un cantique à la Vierge sans tache, vint rappeler l'une des plus pures gloires de l'ordre séraphique — sa foi inébranlable en l'ineffable privilège de l'IMMACULÉE-CONCEPTION DE MARIE ! — Cette belle fête n'existe plus hélas ! que dans nos souvenirs ; mais ces souvenirs, l'âme pieuse les conserve avec amour, parce qu'ils font rêver du ciel ! !...

Une Sœur de la Fraternité de Chartres.

BERNARD DE CHARTRES (1)

Dans les premières années du XIIe siècle, les écoles chartraines étaient envahies par une foule de jeunes étudiants, qui les faisaient retentir de leurs applaudissements enthousiastes. Intelligences d'élite pour la plupart, ces jeunes gens étaient venus des pays les plus divers, de Paris, Poitiers, Orléans, de l'Angleterre et de l'Allemagne même. Ils auraient pu trouver ailleurs des maîtres savants et renommés : Paris écoutait encore avec faveur Guillaume de Champeaux, et se passionnait déjà pour le jeune Abélard ; à Laon, le pieux Anselme et son frère Raoul étaient regardés comme les deux lumières de la théologie. Ils avaient préféré néanmoins demander la science à la vieille cité druidique : car là, près de Saint Yves, brillait un homme dont la gloire rivalisait avec celle de tous les autres, un homme qui passait pour le type le plus accompli de l'écolâtre, qui mérita d'être appelé par Jean de Salisbury la source des lettres la plus féconde pour son temps en France : *exundantissimus modernis temporibus fons litterarum in Gallia* (2). Cet homme, c'était Bernard de Chartres.

(1) Voir pour toute cette étude. Jean de Salisbury. Polycratique L. VII ch. 13-VIII. 24. Metal. I. 5. 24 27-III 2. 4 IV. 25. — Histoire littéraire T. XIII. — Cartulaires de S. Jean et de N.-D. de S. Père. — Nécrologes nos 26 et 28.

(2) Jean de Salisbury. Métalogique L. I. ch. XXIV. — Ce livre fut écrit vers 1159. Migne T. 199 de la Patr. lat. Col. 854.

Chose étonnante ! l'époque précise où vécut Bernard, le rang qu'il occupa, sont restés longtemps une énigme impénétrable. Au siècle dernier, les auteurs de l'Histoire littéraire, de nos jours M. Cousin et M. Hauréau de l'Institut, ont essayé, mais en vain, de les déterminer (1). On les ignorerait encore, croyons-nous, si les Chartes et les Nécrologes chartrains enfin consultés ne nous avaient répondu que Bernard fut écolâtre sous Saint Yves, chancelier de l'Église de Chartres en 1121, et qu'il mourut simple sous-diacre en 1124, chargé d'une vénérable et longue vieillesse.

Il est heureux que nous ayons sur son caractère, son esprit et sa doctrine d'amples et fidèles renseignements. Nous les tenons de Jean de Salisbury, le secrétaire et l'ami de Saint Thomas de Cantorbéry, qui fut plus tard évêque de Chartres. Plusieurs des maîtres que ce jeune anglais suivit pendant son exil en France, entre autres Guillaume de Conches et Richard l'Évêque, se vantaient d'être les disciples ou les imitateurs de Bernard et souvent ils parlaient avec émotion devant leurs élèves de cet écolâtre qui avait charmé leur studieuse jeunesse : ils l'appelaient même par un surnom aussi respectueux que tendre : le vieillard chartrain, *Senex Carnotensis.*

C'était en effet une figure bien sympathique que la sienne, vraiment digne d'être gravée pour la postérité. Caractère agréable, enjoué même, cœur aimant, imagination vive, éclatante, grandiose, intelligence naturellement passionnée pour les grandes idées ; voilà ce qu'était Bernard de Chartres. Ajoutez à ces traits un grain d'originalité sans bizarrerie, quelque chose de naïvement inculte comme son temps et vous aurez, avec son portrait, la raison dernière de ses succès et de sa réputation.

Avant tout, Bernard était un amant de la belle antiquité. Pour elle il professait un culte analogue à celui de ces esprits fins de la Renaissance qui plus tard éditaient Virgile et Platon en lettres d'or, et les renfermaient avec respect dans leurs coffres les plus précieux. Comme eux, il trouvait ces auteurs incomparables, divins même : et ses barbares contemporains devaient, à son avis, se mettre à leur école, s'ils voulaient apprendre quelque chose. C'est ce qu'il exprimait fort bien en sa manière originale, quand il appelait les anciens des *géants*, et les modernes des *nains* qui pour voir un peu loin devaient se hisser sur les épaules de leurs devanciers (2).

Il fallait une grande audace et une puissante conviction pour prendre

(1) On confondait toujours Bernard de Chartres avec Bernard Sylvestre qui écrivait sous le pape Eugène III de 1145 à 1153. Voir Cousin. Fragments philosophiques Ladrange 1840. T. III. Appendice IV.— M. Hauréau de l'Institut dans une notice lue en 1872 à une réunion trimestrielle de l'Académie l'a identifié encore avec un Bernard, év. de Quimper, mort en 1167. Ces identifications sont fausses. Voir sur cette question les Lettres chrétiennes n° sept.-oct.

(2) Métalog. III. 4.

si chaudement en main la cause de la littérature profane. Pour lors elle n'était point en faveur surtout auprès des mystiques et des philosophes. Les premiers, tels que Richard de Saint Victor et son école, la foudroyaient impitoyablement de leurs anathèmes. Ils rappelaient l'exemple antique de Saint Jérôme, l'exemple plus moderne d'Othlon de Friesingue (1), battus tous deux par les anges jusqu'au sang pendant leur sommeil pour l'avoir trop amoureusement cultivée. Dans leur proscription générale ils n'épargnaient point Aristote lui-même, qu'ils représentaient dans leurs miniatures allégoriques rampant à terre et servant de monture à la volupté dont on le faisait l'esclave.

Les philosophes n'avaient point pour la littérature profane un mépris moins sincère que les mystiques. Qu'était-elle autre chose qu'un recueil de fables vaines, composées par de charmants conteurs ? Ils avaient bien autre chose à faire, que de goûter leur harmonieuse mais futile élégance. Ne devaient-ils pas discuter, raisonner, syllogiser? Ne devaient-ils pas surtout donner une solution à la brûlante question des Universaux qui agitait alors toutes les écoles ?

Bernard ne se laissa point emporter à l'entraînement général des esprits vers les contemplations arides d'une philosophie desséchante. Sans se désintéresser des questions actuelles, il resta fidèle à l'antiquité littéraire. A l'exemple d'Hildebert, écolâtre du Mans, lettré comme lui (2), il l'étudia soigneusement, la défendit par sa parole, la reproduisit dans ses ouvrages.

Toutefois il ne faudrait pas limiter les connaissances de Bernard au nombre de ses livres. Sa bibliothèque qu'il légua toute entière à l'Église Sainte Marie de Chartres comptait seulement 24 volumes (3). En apparence, c'était bien peu ; en réalité, c'était beaucoup pour cette époque. Alors les livres étaient rares : leur exécution généralement si soignée demandait beaucoup de temps et d'argent. Mais chacun d'eux était considérable et renfermait de nombreux ouvrages. Bernard avait encore à sa disposition la bibliothèque du chapitre, une des plus riches de France. Un grand nombre des volumes qui la composaient, ont été brûlés en feu de joie sur une place de la ville par les Vandales fanatiques de 93 (4). Nous savons cependant par divers Catalogues que les lettres y occupaient une place respectable après les ouvrages des Pères, les traités d'Écriture-Sainte et de Théologie. On y voyait la plupart des grands auteurs latins, quelques écrivains grecs mais traduits, et

(1) Othlon. De doctrina Spirit, chap. XI et XIV. — Patr. lat. T 146. col. 270 et 279.

(2) Hildebert de Lavardin, né en 1057, évêque du Mans en 1097, archevêque de Tours en 1125, mourut en 1133 ou 1134. Il exerça par ses écrits une influence littéraire considérable.

(3) Nécrologe de Chartres, n° 28, 2me partie des manuscrits : L'obit de Bernard y est conçu en ces termes sous la rubrique du 2 juin : *Obiit Bernardus, subdiaconus et cancellarius Sue Mariæ quit dedit huic ecclesiæ volumina librorum* XXIV.

(4) Hérisson. Catal. des manuscrits de la Biblioth. de Chartres. — Discours prélim.

plusieurs ouvrages arabes ou syriaques rapportés de l'Orient par des savants aventureux ou des moines palestiniens fuyant devant la barbarie musulmane.

Parmi ces diverses littératures, Bernard eut une préférence marquée pour la littérature latine et pour la poésie en particulier. On lui a prêté deux ouvrages écrits en prose mêlée de vers sur la Création du Monde et de l'homme, ouvrages où brillent avec un style élevé des éclairs de génie qui rappellent le Dante. Ils sont d'un autre Bernard, de *Bernardus Sylvestris :* mais s'il ne les a pas faits, il aurait pu les faire : car on voit en eux un fidèle reflet de son esprit puissant et poétique. Ceux que lui-même a certainement composés et que nous n'avons pas retrouvés encore, portaient le même air grandiose, avec une certaine rudesse qui offensait le goût délicat de Jean de Salisbury (1). Là sans doute il s'essayait à suivre ses chers modèles, à s'approprier leurs beautés, mais malgré tous ses efforts, il ne pouvait s'isoler de son temps. Sa plume était moins légère, sa pensée moins polie, son imagination plus inculte. Seule sa docile mémoire s'enrichissait : les plus belles tirades des poètes, il les savait par cœur et, s'il réussissait mal à les imiter, du moins son caractère enjoué en tirait un autre profit : celui d'embellir et d'égayer sa vie. Quand la fortune ne lui souriait plus, soit qu'il fut ruiné par l'achat des livres, soit que son désintéressement l'appauvrit, il se consolait dans le commerce de ses vieux amis, répétant joyeusement avec Virgile : *Fata viam invenient :* ce qui veut dire en bon français : Cela ira bien quand même (2).

Bernard n'était pas seulement un écrivain, un poète : c'était avant tout un écolâtre. Grâce à Jean de Salisbury, nous pouvons le suivre dans ces écoles, où ses nombreux élèves, groupés autour de sa chaire, l'attendent avec impatience : nous pouvons apprécier son programme et ses méthodes pédagogiques.

Il ne paraît pas qu'il enseignât jamais le *Quadrivium*, c'est-à-dire les Sciences. L'Arithmétique, la Géométrie, l'Astronomie, la Musique avec leur austère exactitude, devaient peu convenir à sa vive imagination, à sa poétique intelligence. Le *Trivium* comprenant la Grammaire, la Rhétorique et la Dialectique, était plus en harmonie avec ses aptitudes et ses goûts littéraires. Aussi l'enseignait-il avec amour, et partant avec éloquence : aussi s'entendait-il à *lire les auteurs* comme on disait alors, et telle de ses méthodes pourrait être employée avec beaucoup de fruit même de nos jours.

(1) Métalog. *locis citatis.* — Bernard dut écrire sur la composition de la matière, sur les idées de Platon, probablement aussi sur Virgile. Jean de Salisbury l'insinue plusieurs fois. Il y aurait donc eu entre Bernard de Chartres et Bernard Sylvestre, plus qu'une parenté de style ; il y aurait eu dans leurs écrits une vraie identité de sujet.

(2) Polycrat. VII, 13. col. 666.

(La suite au prochain numéro.) A. CLERVAL.

. LE CENTENAIRE DE SAINTE THÉRÈSE A CHARTRES.

— Les fêtes du troisième centenaire de Sainte Thérèse ont été magnifiquement célébrées dans tous les monastères du Carmel. Le monastère de Chartres a été témoin de manifestations vraiment splendides. Nous avons déjà parlé des exercices préparatoires ou réunions pieuses qui ont eu lieu neuf dimanches de suite, à partir du 13 août, avec instructions par M. le chapelain. Une foule nombreuse les avait exactement suivis, et les chœurs de chant de plusieurs communautés et ouvroirs de la ville avaient prêté leur concours aux cérémonies.

Mais c'est le 13, le 14 et le 15 octobre qu'il fallait voir l'empressement à visiter la gracieuse chapelle, malheureusement trop petite malgré la tribune installée à l'occasion des fêtes.

Le couvent offrait d'indicibles attraits pour les yeux et pour l'âme.

La piété ingénieuse des dames de la ville s'était plu à décorer non seulement le lieu saint mais le jardin et l'entrée du monastère, d'une ornementation qui demanderait une description de plusieurs pages. En effet, pour ce qui est des abords de la sainte solitude, il faudrait relater les très nombreuses inscriptions tracées sur les oriflammes au milieu des vertes guirlandes et des arcs de triomphe ; inscriptions admirablement choisies qui formaient comme un panégyrique de la Sainte. Quant à l'intérieur de la chapelle, l'aspect était encore plus saisissant. Après avoir contemplé, sous le porche, la figure extatique de Thérèse de Jésus, le regard, pénétrant dans l'enceinte, se fixe d'abord sur l'autel dominé par le trône brillant de Jésus-Hostie qui reçoit les premières effusions des cœurs pieux, puis par une fort belle statue de Sainte Thérèse portée sur les nuages au milieu d'un cortège de Séraphins qui viennent déposer sur son front la couronne de gloire. Delà nos yeux se portent à droite et à gauche sur les parois de la chapelle. Des cordons de lys et de roses s'unissant sur des feuilles d'or symbolisent la virginité et la charité de la Sainte ; des écussons manifestent les grâces plus intimes de son âme ; des tableaux emblématiques représentent ses vertus et ses œuvres ; enfin les armoiries du Carmel, avec la devise du prophète Elie et celle de la vierge séraphique dont le cœur transpercé nous apparaît tout près avec cette inscription : « Son cœur a fleuri comme le lys au milieu des épines » ; quel ensemble merveilleux !

La prière était douce et facile en tel lieu, favorisée par la grâce du Seigneur que l'héroïne de la fête implorait certainement par nous, et aussi par l'exemple de ses admirables filles que nous savions près de nous, regardant heureuses le même autel et s'associant par des vœux si ardents à nos hymnes de louanges.

Le programme que nous avons annoncé au précédent numéro de

la *Voix* a été parfaitement rempli. Les trois curés de la ville ont officié successivement. Monseigneur a présidé, le 15, à l'office du soir. La Maîtrise, le petit et le grand Séminaires ont fait entendre, chaque groupe à son jour, plain-chant, motets et cantiques.

M. l'abbé Chevallier, vicaire-général de Blois, prédicateur du triduum, a montré en la réformatrice du Carmel la parfaite réalisation des sept béatitudes ; ses solides enseignements, présentés dans un langage choisi et plein d'onction, ont vivement satisfait l'auditoire.

La dernière cérémonie du triduum se termina, au dehors de l'enceinte sacrée, par une jolie illumination dont l'effet n'était pas réservé seulement aux abords du monastère ; on en pouvait jouir des hauteurs du tour de ville ; en les admirant, les mondains auront pu songer utilement aux pures joies du Carmel, où le Seigneur règne dans la paix et comble de ses tendresses les âmes désireuses de sa croix.

Pendant l'octave, les pieuses visites à Sainte Thérèse ont continué avec grande édification. Les institutions et les communautés religieuses ont été successivement faire leur pèlerinage à la messe ou dans le cours de la journée ; plusieurs fois même il y eut salut et vénération des reliques. Le 22, octave de la fête, le Saint Sacrement fut exposé de nouveau, par autorisation épiscopale, et les fidèles affluèrent encore pour l'adoration. A la cérémonie de clôture, le zélé chapelain, M. l'abbé Piau indiqua, dans son allocution, les résolutions pratiques que chacun devait emporter du centenaire : une plus grande dévotion pour Sainte Thérèse, le désir de l'étudier dans sa vie, dans ses vertus et ses œuvres, et une vive ardeur à lui demander sa protection.

Nous croyons pouvoir dire que tout le Chartres dévot, à peu d'exceptions près, a fait son pèlerinage du Carmel ; et que même beaucoup de personnes d'une religion peu ardente ont aussi afflue à ce délicieux rendez-vous. Puisse s'étendre sur la cité entière l'influence de la vierge admirable que tant d'âmes ont été invoquer comme « prodige de courage, colonne de foi, fournaise de charité ! »

FAITS RELIGIEUX

Rome. — L'Encyclique *Auspicato* de Léon XIII, sur Saint François d'Assise et la propagation du Tiers-Ordre franciscain a été vivement attaquée par les journaux libéraux ; il devait en être ainsi parce que, dans ce document magnifique, le Saint Père a mis le doigt sur la plaie vive du siècle, en flétrissant le naturalisme et le sensualisme. Son Emin. le Cardinal-Vicaire s'est empressé de recommander aux Curés de Rome, dans une circulaire spéciale, la propagation du troisième ordre de Saint François.

— A l'occasion du centenaire, Sa Sainteté a envoyé à Assise de

riches ornements et des vases sacrés qui ont servi le jour de la fête. Le R. P. Bruno de Vinay, procureur général des Capucins, a présenté à Sa Saintcté l'obole des Tertiaires, puis un album d'adresses de plus de deux mille prêtres, célébrant la sainte messe, pour la fête du Patriarche d'Assise, selon l'intention du Vicaire de Jésus-Christ.

— Le 15 octobre, N. T. S. P. le Pape a reçu en audience solennelle le pèlerinage français. Les pèlerins et les Français qui s'étaient joints à eux étaient au nombre de plus de 500. Dix-huit cardinaux étaient présents.

Le R. Père Picard a donné lecture d'une très belle Adresse. Cette lecture a été suivie des cris enthousiastes de : *Vive le Pape ! Vive le Pape-roi !* Sa Sainteté a pris ensuite la parole et a prononcé un discours à la fois affectueux et énergique sur les droits violés de l'Eglise, sur l'impiété croissante de ses ennemis, sur l'audace des loges maçonniques. Le Saint-Père a surtout insisté sur la nécessité de l'union des catholiques pour organiser la résistance. Le combat étant essentiellement religieux, il est d'une absolue nécessité qu'il se livre sous la conduite des évêques. La concorde donnera la victoire et, avec l'aide de Dieu, sauvera la France.

— Le Saint-Père, vivement touché des conséquences de plus en plus désastreuses des inondations dans la haute Italie, vient d'envoyer en faveur des victimes du fléau un nouveau subside de 15,000 francs.

— *Veneto cattolico* de Venise annonce qu'un habitant de Vicence a légué sa fortune colossale au Saint-Père. Le testament porte le passage suivant : « Voulant laisser toute ma fortune (deux millions) aux œuvres de bienfaisance ; connaissant les tendances *liquidatrices* du royaume d'Italie et ne voulant pas exposer mon bien à être absorbé par le fisc, je lègue tout au Pape Léon XIII qui est le premier et le plus grand bienfaiteur des pauvres et délaissés sur la terre. »

Espagne. — Les RR. PP. Jésuites vont ouvrir cette année, sous le vocable de Saint Stanislas, un magnifique collège dans la ville de Malaga.

L'Exil des Enfants. — Un triste départ vient d'avoir lieu à la gare du Nord à Paris par le train de Londres. Deux cents enfants s'embarquaient pour l'exil. C'étaient les élèves des PP. Jésuites de Cantorbéry qui allaient retrouver sur la terre étrangère les maîtres que la France a chassés. C'est en pays protestant qu'ils doivent recevoir l'éducation qui en fera des hommes de cœur et de bons citoyens.

— Pèlerinage et neuvaine solennelle en l'honneur de Saint Quentin du 21 au 31 octobre, dans la basilique de Saint-Quentin (Aisne). Monseigneur le cardinal archevêque de Paris daignera y assister — Prédicateur : le P. Henriot dominicain.

— Pèlerinage à Tours au tombeau de Saint Martin, l'apôtre des Gaules. Associons-nous du moins par le cœur aux innombrables pèlerins, surtout pour la grande fête de Saint-Martin.

La liberté des processions catholiques en Angleterre. — Dernièrement une fête des plus intéressantes avait lieu près de Londres. Elle avait été organisée au Palais de Cristal de Sydemnham par la *Catholic total abstinence leage of the cross* (Ligue catholique de la

Croix pour l'abstinence complète des boissons spiritueuses). Cette branche catholique des innombrables sociétés de tempérance qui couvrent l'Angleterre se réunissait à Sydemnham sous la présidence du cardinal Manning, archevêque de Westminster, et y avait convoqué plusieurs milliers d'adhérents.

Un missionnaire. — M. l'abbé Bellenger originaire du diocèse du Mans est mort le 20 juin en Chine où il était missionnaire. Encore au début de son saint ministère il a fait généreusement le sacrifice de sa vie. Quand ses confrères lui ont dit qu'il devait se préparer à la mort, il a répondu : « Je vous remercie de cette bonne nouvelle. — Et pourquoi la trouvez-vous si bonne ! — Parce que la mort me mettra en état de ne plus offenser le bon Dieu. » Quelle humilité et quelle tendresse d'amour pour Dieu !

Cambrai. — Le Congrès des catholiques de la province ecclésiastique de Cambrai qui se tient depuis dix ans à Lille et auquel assistent beaucoup d'hommes de zèle de toutes les parties de la France et des pays voisins aura lieu cette année du 22 au 26 novembre. Le congrès de 1882 sera présidé par S. G. Mgr Duquesnay archevêque de Cambrai dont l'éloquente parole, le dévouement apostolique et la longue expérience des œuvres soutiendront avec de nouveaux succès pour la gloire de Dieu l'intérêt qui s'est attaché jusqu'ici aux réunions de Lille. D'autres évêques se joindront à l'illustre prélat. (Demander le programme au Secrétariat du Congrès. Lille, 43.)

Les radicaux à l'œuvre. — Qui donc maintenant, en France, ignore les désordres et le vandalisme des radicaux ? Après les troubles de Montceau-les-Mines, sont arrivées en maint endroit des menaces de destruction. Les démolitions de croix, les vols et profanations d'églises se multiplient.

Résistance à Lunel (Hérault). — La municipalité de cette ville a décrété, comme tant d'autres, hélas ! la démolition d'une croix séculaire érigée sur une des places publiques. Mais, il fut impossible longtemps de trouver des démolisseurs ; ni Lunel, ni Montpellier n'en voulurent fournir ; on fut obligé d'en faire venir de Nîmes. A peine arrivés, les iconoclastes se trouvèrent en face d'une résistance inattendue. De nombreux catholiques, presque une armée, faisaient bonne garde autour de la croix, et leur attitude décidée força les démoliseurs à reculer.

Autres beaux exemples. — Blessés dans leur honneur par le scandale de la statue de Lakanal les catholiques de l'Ariège veulent ériger une statue colossale de la sainte Vierge sur un rocher qui domine le Mas-d'Azil.

La grande ville industrielle de Mulhouse (50,000 habitants aujourd'hui annexée à la Prusse), vient de recouvrer ses Sœurs, institutrices. Elles sont au nombre de *trente*, et ont huits cents élèves. On leur a rendu leur ancien local.

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dans sa séance du 10 août, s'est prononcé, au nom de la liberté des familles, contre la laïcisation des écoles communales congréganistes de la cité, et a maintenu les traités conclus avec les maisons religieuses.

Congrès d'Arezzo. — L'assemblée tenue dernièrement à Arezzo (Italie) sera, on l'espère, le signal d'une ère nouvelle pour le chant

ecclésiastique. Les doctrines du célèbre bénédictin de Solesmes Dom Pothier, ont obtenu une faveur marquée auprès des savants venus d'Italie, de France, d'Allemagne, de Hollande à Arezzo. Voici les résolutions pratiques de l'assemblée. Le Congrès demande :

1° Qu'on s'efforce de rechercher pour les livres de chœur la plus grande conformité possible avec l'antique tradition conservée dans les manuscrits ; 2° Qu'on encourage les travaux et les études qui ont pour but de remettre en lumière les monuments et les livres anciens, surtout ceux de Guy d'Arezzo ; 3° Qu'on proscrive le chant à notes égales, pour se rapprocher de l'ancien chant rhythmique ; 4° Le Congrès exprime le vif espoir de voir le plain-chant mieux connu et plus généralement cultivé tant par les membres du clergé que par les artistes attachés aux églises, organistes, maîtres de chapelle, etc.

DÉVOTION AUX AMES DU PURGATOIRE.

— La fête des morts approche ; c'est le moment le plus favorable pour intéresser la piété aux pauvres âmes qui souffrent dans les flammes expiatrices en attendant l'entrée au ciel. Que de saintes messes, de prières et de pénitences vont être offertes en leur faveur au Dieu miséricordieux, pendant le mois de novembre appelé le mois des âmes du Purgatoire !

Nous nous permettons de conseiller à nos abonnés de plus fréquentes lectures relatives à la dévotion pour le soulagement des défunts. Nous leur signalerons, dans ce but : 1° un excellent opuscule de H. Fanien, intitulé : *Le Culte des Morts*, (Prix : 25 cent. et les vingt-cinq exempl. 4 fr. 50, à Arras, librairie Sueur-Charruey) ; 2° une petite revue qui a droit à toutes leurs sympathies : l'Écho du Purgatoire et Annales de la communion des saints. Cette publication, qui compte 17 années d'existence et dix mille abonnés, est destinée à resserrer les liens de la charité entre les membres de l'Eglise souffrante, militante et triomphante, et paraît le premier de chaque mois, sous la direction du R. P. Gay, supérieur des Maristes, à Chartres ; elle a été recommandée par un grand nombre d'évêques. (S'adresser pour les abonnements, à Paris, chez René Haton, éditeur, rue Bonaparte, 33).

L'Écho du Purgatoire insère tous les mois, dans un article spécialement consacré, le nom des parents défunts des abonnés, et une messe est dite le premier lundi de chaque mois, dans la chapelle des Pères Maristes, à Chartres, à l'intention des abonnés défunts.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto. — Deux cœurs. — Une plaque de marbre. — Une nappe d'autel avec sa garniture offerte par une dame du Mans en action de grâces.

Lampes. — 96 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Octobre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 75 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 2 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 327.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 578.

Nombre de visites faites aux clochers : 224.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Octobre ont été consacrés 39 enfants, dont 19 de diocèses étrangers.

— L'abondance des matières nous force d'omettre cette fois les Extraits de Correspondances.

— La Confrérie du très Saint Rosaire a été érigée canoniquement dans l'église cathédrale de Notre-Dame de Chartres, par diplôme du Révérendissime Maître-Général des Frères-Prêcheurs, avec l'autorisation de Monseigneur l'Evêque de Chartres, le premier octobre 1882. Le siège de la Confrérie est l'autel de la chapelle du Saint Cœur de Marie ; mais, pour faciliter le gain des indulgences attachées à la visite de l'autel du Rosaire, toute la partie de l'église d'où l'on peut apercevoir l'autel de cette chapelle,. est considérée comme faisant partie de la chapelle du Rosaire. Plusieurs prêtres ont été désignés par Monseigneur pour recevoir les associés et inscrire leurs noms dans la confrérie.

C'est entre vêpres et complies qu'il a été procédé à l'érection. Le religieux dominicain, délégué *ad hoc* par le Révérendissime Maître-Général, le P. Cannot, est monté en chaire et a dit éloquemment l'histoire, le but et l'influence du Saint Rosaire, puis il a prononcé la formule d'érection. Monseigneur a bénit le tableau destiné à l'autel de la Confrérie. Après le salut, la cérémonie s'est terminée dans la chapelle même du Saint Cœur de Marie. C'est en ce lieu que désormais sera récité publiquement le chapelet (troisième partie du rosaire) trois fois par semaine : le lundi, le mercredi et le vendredi.

— Le jour de la Toussaint, quête pour l'église votive du Sacré-Cœur.

— Le 15 octobre, Monseigneur a ordonné deux prêtres dans la chapelle du Grand-Séminaire : MM. Caplet et Rettig. C'était après la retraite annuelle prêchée aux séminaristes par le R. P. de Bigault.

— L'Adoration mensuelle aura lieu à la chapelle des Petites-Sœurs des Pauvres, le jeudi 9 novembre. La cérémonie de l'après-midi est fixée à trois heures et demie.

Beaumont et Meslay. — Le 22, la paroisse de Beaumont-les-Autels a célébré l'inauguration de son école libre. Un long et intéressant récit de cette solennité a paru dans les journaux conservateurs du département ; nous n'avons pas à y revenir, si ce n'est pour signaler l'élan de l'assistance fort considérable à cette démonstration en faveur de la religion et de la vraie liberté. L'allocution pro-

noncée par M. le vicaire-général Barrier, délégué de l'évêque, à la cérémonie de l'église ; le discours de l'instituteur libre, homme de foi et de talent ; ceux de M. le comte A. de Mun et de M. Adéodat Lefèvre-Pontalis, orateurs au-dessus de tout éloge, ont indiqué en termes bien éloquents le vrai caractère de la fête. Le texte de ces discours a été reproduit par le *Courrier d'Eure-et-Loir* (n° du 22 octobre).

On est prié de continuer l'envoi des offrandes à M. l'abbé Drouin, curé de Beaumont, pour le soutien de cette école si heureusement instituée après bien des obstacles et déjà pourvue de nombreux élèves.

Nous exprimons une demande analogue pour une autre école libre en préparation. A Meslay-le-Grenet, beaucoup de pères de famille se sont concertés pour soustraire leurs enfants à une éducation sans religion ; ils ont formé entre eux un Comité d'enseignement chrétien, et, grâce aux sacrifices qu'ils se sont imposés, ils ont pu aménager un local pour classes libres. Ils attendent de la charité publique les ressources qui leur sont encore nécessaires. (S'adresser à M. l'abbé Dourdoigne, curé de Meslay-le-Grenet.)

Courville. — Nous étions encore sous l'impression récente produite par l'attentat sacrilège de Rambouillet, ville située sur la limite de notre diocèse, quand nous est parvenue la nouvelle d'un crime du même genre commis à quelques lieues de Chartres. L'église de Courville, chef-lieu de canton, a été pillée pendant la nuit du 21 au 22 octobre ; circonstance horrible à dire, une profanation impie a accompagné le vol ; la porte du tabernacle a été forcée, et l'on s'est emparé du ciboire après avoir jeté les saintes hosties sur le marchepied de l'autel ; d'autres vases sacrés et objets précieux ont été emportés. Grande a été l'émotion des habitants de Courville en apprenant ces crimes dès la première heure du jour. M. le Curé s'est empressé d'en informer l'autorité épiscopale ; et Monseigneur a fixé pour le jour même les prières de réparation ; c'était un dimanche. Sa Grandeur arriva à Courville pour l'heure des vêpres, avec M. l'abbé Barrier et M. l'abbé Roussillon ; d'autres ecclésiastiques de Chartres se rendirent à cette cérémonie. Le Saint-Sacrement, qui se trouvait dans la petite chapelle située au centre de la ville, fut apporté à l'église paroissiale ; et Monseigneur alla processionnellement l'exposer au maître-autel de cette église, après avoir exhorté l'assistance à la ferveur dans l'expiation. Les chants de pénitence et le salut du Saint-Sacrement laissèrent certainement beaucoup de chrétiens dans le sentiment de la douleur à la vue de l'aimable Sauveur si indignement outragé, et celui d'un plus grand zèle pour la dévotion à la sainte Eucharistie.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières deux prêtres défunts : 1° M. l'abbé Toutay (Jean-Baptiste-André), curé de Saint-Luperce, décédé dans sa 82e année, le 21 octobre ; ce vénérable vieillard a succombé à une bien longue agonie ; il avait vu venir la mort avec une grande résignation à la volonté de Dieu. Il jouissait à bon droit de l'estime publique et particulièrement de celle de ses supérieurs. Peu de jours avant sa mort, son évêque qui ne savait pas l'état maladif du bon curé, avait voulu lui donner une nouvelle preuve de son affection, en lui envoyant les lettres de chanoine honoraire.

2° M. l'abbé Renard (Louis) curé de Frazé, décédé aussi le 21 octobre, à dix heures du soir, à l'âge de 40 ans. Il languissait depuis longtemps dans les douleurs de la phtisie pulmonaire. Quand il fut près de s'éteindre, il se chargea lui-même de préparer aux angoisses de la séparation ses parents désolés ; il le fit en prêtre zélé que n'effraie point le sacrifice de sa vie et qui compte sur les divines miséricordes. M. l'abbé Renard avait fait ses premières études de latin à la Maîtrise ; il était originaire de Pussay, diocèse de Versailles.

— Nous demandons aussi une part aux suffrages des fidèles pour un laïque chrétien, qui a consacré sa vie à des travaux artistiques dont profitaient un grand nombre d'église. Nous voulons parler de M. Lorin, peintre-verrier chartrain, dont la réputation est devenue plus qu'européenne. Combien de ses œuvres ont dû leur gloire à des inspirations trouvées devant les incomparables verrières de notre cathédrale ! L'heureuse imitation de plusieurs de ces dessins antiques a été une bonne fortune qui assurait le succès de l'infatigable et intelligent artiste. M. Lorin a été enlevé à sa chère famille par une congestion cérébrale le 15 octobre.

Nominations. — Deux professeurs ont changé de destination : M. l'abbé Bauger a passé de l'Institution Notre-Dame à la Maîtrise, et M. l'abbé Trevet, du Petit-Séminaire de Saint-Cheron au vicariat de Saint-Laurent (Nogent-le-Rotrou.)

BIBLIOGRAPHIE

L'empoisonnement social, résultat de l'enseignement universitaire par Albert de Bats de Cugnac. — 3e édition. — Imprimerie St-Augustin. Lille, 26, rue Royale. — Un vol. in-8° de 250 pages, prix : 2 fr.

La première édition de ce livre a fourni des arguments, des faits, des témoignages, dont beaucoup de journalistes et d'orateurs ont tiré parti pour la défense de l'enseignement libre : il y a même telles et telles pages du livre qui furent lues à la tribune dans ce triste débat d'où la liberté sortit enchaînée.

La nouvelle édition arrive à son heure pour raffermir les courages. Il est plus nécessaire que jamais de montrer que l'école officielle c'est à bref délai la corruption des mœurs et la perte de la foi ; afin que les chefs de famille, mieux éclairés sur les dangers auxquels sont exposés l'esprit et le cœur de leurs enfants dans les établissements de l'Etat, n'hésitent pas à tout souffrir et à tout oser pour les arracher à l'école sans Dieu.

Monseigneur de La Bouillerie. — Mgr Ricard, prélat de la Maison de Sa Sainteté, vient de publier, à la librairie catholique Périsse Frères (nouvelle maison à Paris), rue Saint-Sulpice, 38 (Prix : 1 franc), une très-intéressante biographie de Mgr de la Bouillerie, l'éminent coadjuteur de Bordeaux, récemment décédé. Les débuts, la jeunesse, l'éducation, la vocation, les ministères, l'épiscopat, les œuvres, le rôle au Concile, la Coadjutorerie, les derniers jours et la mort du saint prélat y sont racontés avec une émotion filiale qu'expliquent les rapports intimes du biographe avec son héros. L'auteur dont le talent est bien connu, fait revivre admirablement dans ces pages une des plus grandes figures épiscopales de ce temps.

Méditations doctrinales et pratiques tirées de Saint Jean *et dédiée aux Enfants de Marie, aux disciples du Sacré-Cœur, et à tous les chrétiens désireux de s'instruire*, par le R. P. Alfred Eicher, S. J. — Prix : 3 fr. 50. Imprimerie Saint-Augustin, Desclée, de Brouwer et Cie, Lille, rue Royale, 26.

Saint Jean a été l'Ami intime de l'Homme-Dieu, le premier Disciple et le premier Apôtre de son Sacré-Cœur, le premier enfant spirituel de Marie. Aucun des Ecrivains sacrés n'a été, plus que lui, initié aux mystères divins : il est le Prince des Théologiens.

L'enseignement de saint Jean ne répond pas moins exactement aux besoins de notre temps qu'à ceux du premier siècle du christianisme. N'avons-nous pas aujourd'hui comme alors, à nous défendre contre les attaques du naturalisme et du rationalisme, d'un paganisme et d'un judaïsme à peine transformés ? Quoi de plus de païen et de plus judaïque que l'esprit révolutionnaire ? N'est-il pas urgent pour nous d'entrer davantage dans le divin surnaturel : de nous attacher plus fortement à Dieu par Jésus-Christ dans l'Eglise.

M. Patience, instituteur en rupture de neutralité, par Cont. Portelettre, agrégé des classe supérieures des Lettres (1 vol. in-8 : 1 fr.) Gaume et Cie, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, Paris.

Cette intéressante brochure renferme une série de lettres, où sont exprimés d'une manière piquante les embarras causés aux instituteurs honnêtes par la nouvelle loi. C'est l'œuvre d'un homme d'esprit qui décrit à merveille la phraséologie des hommes du jour et fait ressortir avec à propos tout ce qu'il y a de ridicule dans les procédés et les harangues de certains sots ambitieux qui veulent se lancer dans le courant révolutionnaire. On trouve d'ailleurs dans ce livre d'utiles leçons exprimées avec beaucoup de justesse et de finesse.

Les auteurs français exigés pour le brevet supérieur. Le célèbre littérateur, Félix Godefroy, vient d'en publier une excellente édition avec notes explicatives pour les aspirantes au brevet. Prix des sept fascicules : 8 fr. 70 ; librairie Gaume, comme plus haut.

Traité pratique d'éducation et d'instruction religieuse. — Dédié aux Comités d'enseignement, aux parents chrétiens et aux catéchistes volontaires. — Précédé de **Satan Maître d'école.** Par le R. P. Marie Antoine. Toulouse, chez Hébrail et Delpuech, rue de la Pomme, 5. — Prix : 1 exemp., 25 cent. ; 50 ex., 10 fr. ; 100 ex., 20 fr.

Bibliographie Catholique. — *Bray et Retaux. libr.-édit., rue Bonaparte, 82, Paris. — Prix de l'abon.*, 15 fr. — Union postale, 18 francs. — Nous recommandons de nouveau cette publication.

NOVEMBRE 1882.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois

DE NOVEMBRE 1882.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion, de la prière : *En ego.*

1er novembre, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3° p. le scap. bleu et du Carmel ; 4° p. les objets indulg.

2, jeudi. — Ind. pl.: 1° p. la récit., à genoux dev. le S. Sacrem., de la prière : *Regardez, Seigneur ;* 2° p. la récit. quotid. du chapelet brigitté (j. au ch.)

3, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. la Confr. du C. de Jésus ; 2° p. le scap. rouge.

4, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la Terre-Sainte, au scap. bleu (moyennant visite à un autel de la Ste V. — j. au ch.)

5, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. bleu ; 3° p. le rosaire ; 4° p. la Conf. de N.-D. de Chartres.

6, lundi. — Ind. pl.: 1° p. la Propag. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
7, mardi. — Ind. pl. p. l'Archic. du S. C. de Marie (j. au ch.)
8, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Archic. de St Joseph (mercr. au ch.)
9, jeudi. — Ind. pl. p. l'Apost. de la prière (j. au ch.)
10, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
11, samedi. — Ind. pl. et part. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (comme au 4. — j. au ch.)
12, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. des actes de Foi, d'Espér. et de Charité (j. au ch.)
13, lundi. — Ind. pl. : 1° p. la Prop. de la Foi ; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
14, mardi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Archic. du S. C. de Marie (j. au ch.)
15, mercredi. — Ind. pl. p. le scap du Carmel.
16, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la Conf. du C. de Jésus (j. au ch.)
17, vendredi. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. le scap. rouge.
18, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. du S. Sép. et de la T. S., au scap. bleu (comme au 4 — j. au ch.)
19, dimanche. — Ind. pl.: 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. du trisagion : *Sanctus ;* 3° de l'*Angelus* (j. au ch.)
20, lundi. — Ind. pl. : 1° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. la récit. quotid. du chapelet de l'Imm. Conc. (j. au ch.)
21, mardi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. de la prière : *Angele Dei* (j. au ch.)
22, mercredi. —Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
23, jeudi. — Ind. pl p. la récit. quotid. de la prière : *Loué et remercié* (j. au ch.)
24, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. rouge ; 2° p. l'Apost. de la prière (vend. au ch.)
25, samedi. — Ind. pl. et part. nombr. des 7 Basil. rom., au scap. bleu (comme au 4. — j. au ch.)
26, dimanche. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la récit. quotid. du *Memorare* (j. au ch.)
27, lundi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. l'Œuvre de St Fr. de Sales ; 3° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.)
28, mardi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quotid. de la prière : *Doux Cœur de Marie* (j. au ch.)
29, mercredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. du Carmel ; 2° p. l'Arch. de St Joseph (mercr. au ch.)
30, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. l'Archic. de St Joseph ; 2° p. les objets indulgenciés.

Pour les Chroniques et les Extraits :

L'abbé Goussard,

Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame.*

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

VINGT-SIXIÈME ANNÉE

12e NUMÉRO — LA VOIX — DÉCEMBRE 1882

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE.

Errat. du numéro de Novembre. Page 256, 7ème ligne, il faut : de sept béatitudes, et non : des sept.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

Jeanne JUGAN (1)

Nous avons déjà parlé dans la *Voix*, des *Petites Sœurs des Pauvres ;* mais cet attrayant sujet est bien loin d'être épuisé et nous croyons intéresser nos lecteurs en y revenant encore : la vie de Jeanne Jugan, l'une de leurs premières mères, nous offrant de ces détails pleins d'intérêt auxquels la popularité attachée à son nom donne un charme de plus.

Cette héroïne de la charité, à laquelle l'Académie décerna le prix de vertu et dont le nom échappe à l'oubli qui devait être son partage d'après les règles de son Institut, naquit à Cancale, au village des Petites-Croix, le 15 mars 1793. Ses parents étaient de simples cultivateurs.

Dans son enfance, la petite Jeanne (l'aînée de la famille) allait garder les troupeaux dans les champs, sur les hautes falaises qui dominent la baie de Cancale. L'herbe et les fleurettes étaient sous ses pieds, le grand ciel sur sa tête, et devant ses yeux, s'étendait à perte de vue l'Océan avec toutes ses richesses et toutes ses magnificences.

Lorsque le temps est pur, on aperçoit au loin la silhouette du Mont-Saint-Michel, qui se tient entre la mer et le ciel comme un géant assez puissant pour braver l'une et embrasser l'autre.

Ce spectacle élève l'âme et il n'est pas besoin de porter en

(1) D'après l'attrayant ouvrage dû à la plume élégante et facile de Mme de La Corbinière, l'auteur bien apprécié de la *Femme apôtre*. Un volume in-12, Victor Lecoffre, 90, rue Bonaparte. Prix : 3 fr.

soi un fonds de poésie pour en sentir l'effet. Chaque enfant qui en est journellement témoin, sans se rendre compte de cette impression, éprouve le magnétisme de cette grande souveraine : LA MER ! Toute petite fille qu'elle était, Jeanne le subissait. Si les brises marines n'enflammaient pas son imagination, elles fortifiaient et alimentaient sa foi. Les légendes, les cantiques des matelots revenaient naturellement à sa mémoire, et souvent son cœur s'était ému au récit des dangers que couraient les pauvres pêcheurs, à la vue de leurs épouses, de leurs enfants éplorés, réunis sur le rivage, tandis que les vagues mugissantes menacaient d'engloutir leurs maris et leurs pères !

D'autres fois sa confiance, déjà si vive, devenait plus grande encore, lorsqu'une intervention toute miraculeuse et providentielle les avait préservés du naufrage.

En contact fréquent avec cette vie d'émotions et de périls, Jeanne, dans sa faiblesse et son impuissance à les conjurer pour ceux qu'elle aimait, trouvait des ressources dans son âme croyante ; elle récitait avec ferveur les *Ave Maria* de son chapelet ; prière bénie qui devait si souvent s'échapper de ses lèvres pendant le cours de sa longue existence.

Jeanne, devenue grande, aidait sa mère dans les soins du ménage ; pieuse, sage et modeste, elle fut remarquée par un jeune marin qui la demanda en mariage ; elle avait alors 18 ans ; Jeanne hésitait à s'engager et le jeune homme partit pour un voyage sur mer sans avoir obtenu la promesse qu'il désirait. Pendant son absence Jeanne suivit une retraite donnée à Cancale : dans le silence et la solitude, Dieu lui parla au cœur, et, quand le jeune marin, revenu au pays, demanda de nouveau sa main, elle répondit à ses parents qu'elle ne se marierait jamais. « Dieu me veut pour lui, » leur dit-elle à plusieurs reprises. *« Il me garde pour une œuvre qui n'est point connue, pour « une œuvre qui n'est pas encore fondée. . . . .* »

Annonce prophétique dont la jeune fille ne comprenait alors que les premiers mots : « *Dieu me veut à lui.* »

Celui qui se regardait comme son fiancé s'éloigna chagrin, et Jeanne, avec le consentement de ses parents, ne tarda pas à

quitter le toit paternel pour aller à l'hôpital *du Rosais* de Saint-Servan donner tous ses soins à un vieux prêtre infirme. Plus tard Melle Le Coq, la sœur d'un digne ecclésiastique, victime de son dévouement sacerdotal en 93, prit Jeanne chez elle comme servante et comme amie.

Cette excellente personne l'entourait de ces soins que l'on pourrait dire exagérés et qui, bien loin de fortifier la frêle santé de la jeune fille, l'affaiblissait encore plus ; mais Jeanne acceptait ces assujettissements avec calme et douceur. Elle savait déjà faire abnégation de sa volonté dans les plus petits détails de la vie. Du reste ces sacrifices quotidiens n'enlevaient rien de sa reconnaissance pour la bonne demoiselle : « *Merci bon Jésus, Dieu soit loué*,» avait-elle coutume de dire quand elle ressentait quelque peine, qu'il lui arrivait quelque accident, et tout était fini. L'action de grâces dominait les autres sentiments dans cette âme candide, et déjà si profondément versée, à son insu, dans les voies de la perfection chrétienne.

Jeanne entoura Melle Le Coq, jusqu'à ses derniers moments, d'attentions délicates dictées par la plus filiale affection. Après sa mort, elle essaya de se placer chez de nouveaux maîtres ; mais elle ne put y rester : son cœur fidèle revenait sans cesse à l'amie vénérable qu'elle avait perdue, sa mémoire lui retraçait les moindres détails de leur vie en commun ; elle retourna donc vers les lieux où les souvenirs parlaient à chaque pas du passé et le faisaient en quelque sorte revivre. Elle loua une petite chambre, de concert avec une autre locataire (Fanchon Aubert), afin que la charge fut moins lourde. On y installa le modeste mobilier que lui avait légué la si regrettée défunte, et pour ne pas trop vite écorner le petit pécule qu'elle lui avait aussi laissé, Jeanne chercha des journées. Elle en trouva dans la famille honorable et chrétienne de Mme Citré, dont les deux filles de la maison, bonnes et pieuses comme elle, devinrent ses amies.

Maintenant nous touchons, dans notre récit, à une époque de transition pour la vie de Jeanne. On rapporte que l'*abbé Auguste-Marie Le Pailleur*, nommé en 1838 vicaire de Saint-

Servan, traversant le premier jour de son arrivée la longue promenade boisée à l'entrée de la ville, eut comme une intuition divine, un aperçu lointain, mais distinct, des grandes choses dont Dieu le ferait l'instrument. Il attendit deux ans, dans la prière, l'heure de la Providence avant de mettre au jour cette œuvre admirable des *Petites-Sœurs des Pauvres* dont aucun siècle n'avait produit l'épanouissement. Inspirée du ciel, elle devait à sa naissance être moquée, conspuée et traitée de folie!... Oui, au regard humain c'était vraiment une folie qu'un simple vicaire timide, sans influence, sans fortune, n'ayant pour auxiliaires, au début, que deux ouvrières (1) remplies de piété et de bon vouloir, mais jeunes et sans expérience, pût arriver à fonder une congrégation destinée à réunir des personnes âgées, infirmes, habituées à cette indépendance d'allures que donne la mendicité, dans des asiles uniquement soutenus par des dons volontaires et sans cesse renouvelés. Mais ce qui était insensé selon les jugements du monde, était en réalité une sublime sagesse, une sagesse inspirée de Dieu; et, maintenant que les *Petites-Sœurs des Pauvres* sont répandues, non-seulement dans toute l'Europe mais aussi dans les deux Amériques, et jusqu'aux bords du Gange où les transporte en ce moment un vaisseau parti pour Calcutta, la louange a fait place au blâme, et l'admiration au mépris. . . . .

Mais revenons au berceau de l'ordre naissant. Nous y voyons une pauvre femme aveugle à laquelle nos deux jeunes filles rendent mille bons offices; le tout est d'en augmenter le nombre; pour cela il faut trouver un autre local. C'est à cette occasion que Jeanne Jugan va enfin apparaître sur cette pieuse scène.

Le logement qu'elle occupait avait encore deux pièces disponibles. L'abbé Le Pailleur ayant appris cette particularité, et ne voulant pas ébruiter ses projets, fit demander à Jeanne de venir lui parler à son confessionnal. Celle-ci s'y rendit avec docilité, y retourna une seconde fois, et alors seulement il lui

(1) Mademoiselle Marie Jamet, actuellement supérieure de toute la congrégation et Mademoiselle Virginie Trédaniel, morte à la fleur de l'âge, en 1853.

fut donné de deviner que, sous les paroles couvertes du prudent vicaire, il pouvait bien être question d'une grande œuvre. « Je « vois bien, lui dit-elle, qu'il s'agit de choses particulières et « importantes, et que vous ne me dites pas tout. Vous allez « fonder quelque chose avec ces deux jeunes ouvrières et la « pauvre aveugle ..... J'ai toujours désiré être religieuse; « mais mon âge semble s'opposer à ce bonheur (elle avait alors « quarante-sept ans), admettez-moi, associez-moi à votre en- « treprise. Vous me faites ressentir plus vivement les aspira- « rations de ma jeunesse et mon vieux cœur a comme une « intuition d'une joie immense qui lui est préparée ; ne me « refusez donc pas de m'associer à ces deux jeunes personnes. « Quant au petit logement que vous souhaitez, il est dès au- « jourd'hui à votre disposition, regardez-le comme vôtre ; je « suis trop honorée de recevoir la pauvre aveugle et ses deux « infirmières. » Fanchon Aubert, consultée, donna aussi son consentement.

Ce fut le jour de Sainte Thérèse, 15 octobre 1840 — date qui figure noblement dans les éphémérides de la charité, — que Melles Jamet et Trédaniel, prenant entre leurs bras leur pauvre *pensionnaire*, la transportèrent dans la petite maison de la rue du Centre. La bénédiction du ciel entra avec l'aveugle dans le modeste ménage.

Une petite place restait inoccupée dans la mansarde de Jeanne et de Fanchon ; on y installa une autre vieille femme réduite à un triste état d'infirmité.

La maison, croyait-on, était au complet : non, pas encore. Une jeune fille (Madeleine-Marie Bourges), exprima un ardent désir de s'unir aux trois premières. Gravement malade, elle voulut, comme aux anciens jours, être consacrée à Dieu avant de mourir. Elle s'y fit transporter et fut guérie — Elle laissa à Dieu cette vie qui lui avait été rendue, en se vouant comme ses compagnes au service des vieillards.

Rien pendant dix mois ne fut changé aux habitudes des personnes qui habitaient la maisonnette. Jeanne filait, cousait, allait en journée et apportait pour les *vieilles* le gain de son

labeur. Les deux ouvrières en faisaient autant et le charitable vicaire leur procurait aussi quelques secours. Mais ce n'était pas tout de se suffire ; il fallait se développer. La charité altère... Celui qui boit à cette source qui découle du Sacré-Cœur de Jésus, sent sa soif s'accroître, et la fièvre de l'amour le saisir de nouveau. Après bien des prières et des recherches, on prit en loyer un rez-de-chaussée, situé dans la rue de la Fontaine.— *Ce grand en bas*, comme on l'appelait, ne contenait qu'une seule pièce sombre, basse, humide, mais pouvant contenir 12 lits ; ils y furent bientôt placés et bientôt tous occupés. Mais plusieurs des bonnes femmes qu'on avait recueillies, regrettaient leur liberté et *cette mendicité* dont elles auraient voulu pouvoir toujours toucher les profits et diriger l'emploi.

En présence de ces difficultés sans cesse renaissantes, l'abbé Le Pailleur propose à ses filles un nouveau genre de sacrifice, une nouvelle humiliation. — Se faire quêteuses et mendiantes pour l'amour de celui qui n'ayant pas trouvé la pauvreté dans le ciel est venu la chercher ici bas. — « *Nous le voulons*, » disent à l'envi ces courageuses chrétiennes. Jeanne, la première prend un panier, sort immédiatement ; elle se présente bravement et humblement dans toutes les maisons où ses pauvres recevaient le plus souvent des secours et recueille avec reconnaissance les morceaux de pain et *les liards* qu'on veut bien lui donner.

L'intrépide quêteuse venait d'inaugurer ce rôle sublime qui fera désormais la gloire et le bonheur de sa longue vie !

UN HUMBLE SERVANT DE MARIE.

(La suite au prochain numéro).

BERNARD DE CHARTRES (1)

Jean de Salisbury que nous suivons pas à pas dans cette esquisse nous laisse entendre qne Bernard faisait deux cours par jour, l'un le soir, l'autre le matin (1).

Dans le cours du soir, il passait en revue les trois branches du Trivium et d'abord la Grammaire et la Rhétorique. Son expérience lui avait

(1) Jean de Salisbury, Métal. I, 24, Migne T. 149, col 854. — II. 17 col. 875, IV. 35 col. 938.

appris que pour arriver à la connaissance de ces deux Arts, par lesquels on désignait alors toutes les belles lettres, la voie des exemples était plus courte, plus fructueuse que celle des préceptes. Il la suivit. Au lieu de gloser subtilement, comme les autres écolâtres, les règles abstraites et minutieuses compilées par les grammairiens, il lut les grands auteurs qui les avaient mises en pratique, ces auteurs quil avait tant fréquentés et tant admirés. Avec quelle éloquence, avec quelle érudition il interpréta leurs chefs-d'œuvre, on le devine aisément. Ce qui était en eux simple et correct, dit Jean de Salisbury, il le faisait ressortir : mais l'emphase et la prétention le trouvaient impitoyable. Rencontrait-il quelques allusions à des sciences étrangeres ? il ne manquait jamais de les éclaircir. Des morceaux vraiment élégants ? C'était une occasion pour lui de former le goût de ses jeunes disciples, de leur révéler les secrets du beau langage en leur montrant ce que vaut un mot mis à sa place, une image bien choisie et bien juste. — Et dans ces explications il se surpassait lui-même : cette partie de sa leçon était si brillante qu'elle donnait son nom au cours tout entier ; on l'appelait la *déclinaison*. L'on disait méme qu'un an d'assiduité suffisait à une intelligence ordinaire pour y acquérir de la langue latine une connaissance fort convenable. Guillaume de Conches et Richard l'Evêque le pensaient aussi ; car devenus écolâtres à leur tour, ils s'empressèrent d'imiter les leçons de grammaire qu'ils avaient reçues du vieillard chartrain. Les autres écolâtres ne lui rendaient pas un moindre hommage : et Jean de Salisbury, qui se faisait leur écho, affirme que Bernard était le plus abondant grammairien de son temps : *grammaticus opulentissimus.*

L'autre partie du cours était une vraie *conférence de philosophie morale et religieuse*, dit encore Jean de Salisbury (1). Elle était consacrée à la dialectique, mais à une dialectique qui, loin d'être subtile et raisonneuse, était tout imprégnée des charmes littéraires. Bernard avait gardé en philosophie les mêmes maîtres qu'en grammaire et qu'en rhétorique : c'étaient encore ses auteurs favoris. Il ne croyait pas les avoir épuisés quand il avait savouré une à une toutes les beautés de leur style : sous leurs fleurs il soupçonnait un miel agréable et nourrissant, sous leurs fictions il devinait de sérieuses vérités. — Jean de Salisbury parle d'ecolâtres qui découvraient dans l'Enéide sous l'écorce magique de la poésie, des sens mystérieux et profonds (2). Les six premiers chants de ce poëme étaient, selon eux, un roman philosophique, où Virgile non moins fin moraliste qu'élégant poëte, avait voulu peindre avec les aventures d'Enée, les six âges de la vie humaine (3).

(1) Métalog. loco citato.

(2) Polyc. VIII, 24 col. 817.

(2) Par exemple, ces écolâtres voyaient dans les tempêtes essuyées par Enée (I livre), les mille dangers que court la chétive *enfance* sans cesse ballotée entre la vie et la mort. Le long récit que fait le héros troyen au II livre, de ses courses à

Bernard était certainement l'un de ces curieux interprètes de l'œuvre Virgilienne. Jean de Salisbury ne le nomme pas expressément ; mais il pense à lui, à cet écolâtre qu'il a tant vanté, quand il attribue cette singulière exégèse à ceux qui pénètrent mieux la pensée intime des auteurs. Nous savons de plus que cette interprétation fut longtemps goûtée dans l'école chartraine. Bernard Sylvestre (1), qui écrivait de 1145 à 1154, la développait encore et nous avons conservé les notes qu'il avait rédigées sur ce sujet. — Si l'on réfléchit que Bernard Silvestre fut le disciple de notre écolâtre et son disciple le plus ressemblant, l'on reconnaîtra sans peine qu'il l'avait recueillie, comme tant d'autres aperçus, dans les leçons de son docte maître.

Mais si Virgile était un poëte plein de philosophie, Platon, lui aussi, était un philosophe plein de poésie. Bernard devait donc l'aimer, et donner à ses spéculations plus qu'humaines la préférence sur les raisonnements plus nerveux, plus solides mais moins élevés d'Aristote. C'est ce qui arriva. Roscelin avait dit naguère dans les écoles que ce qu'on appelait les universaux, était de purs sons, de simples émissions de voix. Bernard se leva contre lui. Il soutint qu'ils étaient des réalités extérieures, vivantes, identiques aux *idées* que Platon disposait autour de la divinité comme une brillante couronne (2). Et ces idées réelles, ajoutait-il, n'étaient point oisives : elles étaient créatrices. S'unissant à la matière, elles constituaient ces espèces, ces genres immuables et éternels au sein desquels se mouvaient les individus changeants et périssables (3). Telle était la doctrine que Bernard avait empruntée à Platon : elle sentait bien un peu le panthéisme, mais aussi elle avait des aspects grandioses, et Bernard était plus sensible à la beauté d'une théorie qu'à sa vérité. Il l'embrassa donc avec chaleur et Jean de Salisbury put l'appeler le *plus parfait platonicien de son temps : perfectissimus inter platonicos sæculi nostri.*

Il ne fut pourtant pas un sectaire aveugle. S'il aima Platon ce fut sans haïr Aristote. Un jour même il voulut s'entremettre entre ces

travers Troie en feu, leur rappelait les ardeurs d'une *jeunesse* bavarde et enflammée. Ses longues erreurs sur le chemin de l'Italie (III livre), ses faiblesses sur la côte Africaine (IV) symbolisaient bien les longues illusions de l'*adolescent*, les passions qui captivent trop souvent le cœur du *jeune homme*. Ils croyaient enfin, que dans le pieux fils d'Anchise célébrant par des jeux la mémoire de son père (V. L.), Virgile avait représenté l'*âge viril*, plus rassis, qui se souvient de ce qu'il doit à ses ancêtres, à son sang, et dans ce même Enée descendant aux enfers pour y demander le chemin du Latium, le *vieillard* qui s'incline vers la tombe, et la consulte sur la voie qui mène au pardis.

(1) C'est le livre intitulé : Commentum Bernardi Silvestris super sex libros Œneidos Virgilii. Bibl. nat. fonds de Sorbonne 526 A. Bernard Sylvestre, nous l'avons déjà fait remarquer, présente avec Bernardus Carnotensis de frappantes ressemblances. Mais ces ressemblances prouvent seulement qu'il fut son élève. En 1145 il vivait encore; tandis que le vieillard chartrain était mort depuis 1124.

(2) Métal. II, 17 col. 875.

(3) Métal. IV, 25 col. 938.

deux philosophes ; mais il était venu trop tard, dit malicieusement Jean de Salisbury, pour réconcilier ces deux grands morts, qui n'avaient pu s'accorder pendant leur vie (1). Sa tentative fut vaine : du moins elle prouva la largeur d'esprit qu'il portait dans les questions philosophiques.

Mais revenons à son cours. Quand il avait tenu longtemps ses jeunes disciples sous le charme de ses hautes pensées, le pieux écolâtre tournait leur cœur vers la religion. Il leur avait fait désirer la vision de ces idées divines qui fait le bonheur des élus, et soudain, il évoquait à leur souvenir les âmes du Purgatoire qui, elles aussi, voudraient, mais en vain, les contempler. Et tout l'auditoire ému tombait à genoux, tandis qu'il récitait lui-même le *De profundis* et le *Pater*, par lesquels il terminait toujours sa leçon (2).

Alors sa tâche était finie, celle des élèves commençait. Pour le lendemain, ils devaient lire les historiens et les poëtes, non pas tous, mais les meilleurs. C'étaient de vulgaires pédants, à son avis, ceux qui voulaient tout connaître (3), et l'une des principales qualités du vrai grammairien, disait-il, avec les anciens était de savoir ignorer quelque chose.

Ils devaient encore tous les jours orner leur mémoire des plus beaux morceaux littéraires ; c'était là une dette quotidienne qu'il exigeait avec rigueur. Ils devaient enfin composer, à l'instar des anciens, des pièces de prose ou de poésie.

C'était au cours du matin que les élèves rendaient compte de leurs travaux. Là, Bernard les interrogeait tous ; mais sachant par expérience que toutes les intelligences ne sont pas d'égale force (4), il ne demandait à chacun que ce qu'il pouvait fournir. Ce qu'il réclamait de tous, c'était un travail sérieux et continu. Les paresseux étaient sévèrement punis ; car on punissait alors. Quelqu'un avait-il poussé l'imitation des anciens jusqu'au plagiat ? il s'en apercevait toujours ; mais ordinairement il ne châtiait point le voleur ; il l'invitait seulement à devenir un modèle à son tour digne d'être pillé par la postérité. Quant aux autres petits auteurs, il les mettait en parallèle avec les anciens qu'ils avaient imités ; par là, il piquait leur émulation, leur enseignait la mesure, en un mot il leur formait le goût.

(1) Métal. II, 17 col. 875.

(2) Métal. I, 24, col. 855.

(3) Dès cette époque, l'indigeste et fastueuse érudition irritait les vrais savants par ses prétentions orgueilleuses. Bernard s'en moquait fort. On pouvait être homme de bien, répétait-il avec Saint-Augustin, sans savoir que Dédale avait volé dans les airs avec des ailes de cire. Il supportait parfaitement que l'on ignorât le nom de la mère d'Euryale. Il aurait même voulu que les jeunes gens répondissent aux fats qui le leur demandaient : à sotte demande point de réponse. Métal. I, 24. Peut-être serait-il imprudent de conseiller le même procédé aux candidats de nos jours ; ils auraient trop souvent occasion d'en user. D'ailleurs ne doivent-ils pas être des catalogues ambulants, des encyclopédies vivantes ?

(4) Métal. I, 10, col. 838.

Après les exercices écrits et grammaticaux venaient des exercices oratoires, des tournois d'éloquence qu'engageaient entre eux ses jeunes rhétoriciens. Quelquefois ils prêchaient, d'autres fois ils dissertaient contradictoirement sur des questions d'école ; plus souvent encore ils faisaient des plaidoiries. Bernard s'intéressait beaucoup à ces essais ; il leur attribuait même une grande utilité pourvu qu'ils fussent assaisonnés de charité et d'humilité.

(*La suite au prochain numéro.*) A. CLERVAL.

FAITS RELIGIEUX

Rome. — Députation du diocèse de Saragosse (Espagne) devant le Saint-Père, adresse et offrande d'une somme pour le denier de Saint-Pierre ; beau discours de Sa Sainteté.— Conversion du fameux P. Passaglia, dont l'apostasie jadis avait tant affligé l'église, après qu'il l'avait honorée par ses ouvrages sur l'Immaculée-Conception.— Annonce de l'introduction de la cause du cardinal Fischer, du chancelier Thomas Morus, et autres héroïques martyrs de la persécution d'Henri VIII en Angleterre. — Monseigneur de Rende, nouveau Nonce de la cour de Rome à Paris.

Œuvre de la Sainte-Enfance. — Le Souverain Pontife dans une audience donnée récemment à Mgr du Fougerais, directeur général de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, lui disait : « Je voudrais voir tous les enfants du monde catholique membres de cette belle œuvre », et les faveurs spirituelles suivantes ont été accordées :

1° Une indulgence quotidienne de cent jours, à tout membre de la Sainte-Enfance qui, récitant les prières de l'œuvre, est chef de série ou s'efforce de le devenir.

2° L'avantage d'être membres perpétuels de l'œuvre et d'en gagner toutes les indulgences, pour ceux qui, récitant chaque jour les prières prescrites et ne pouvant, pour des raisons personnelles, verser chaque mois l'aumône prescrite, feront à l'œuvre, une fois pour toutes, une offrande qui ne sera pas moindre de cent francs.

3° Une indulgence de cent jours, aux enfants et aux autres membres de l'œuvre qui, le jour de la fête de Noël ou, à leur choix, l'un des autres jours du temps consacré à honorer l'enfance du Sauveur, réciteront une seconde fois les prières prescrites et feront, le même jour à l'œuvre, sous forme d'étrennes à Jésus-Enfant, une offrande quelconque, même la plus minime, en doublant par exemple l'offrande mensuelle. Même indulgence à ceux qui ne sont pas membres de l'œuvre, pourvu qu'à l'un des jours sus-mentionnés ils fassent l'offrande indiquée et récitent les prières de l'œuvre.

4° L'application de toutes ces indulgences aux âmes du purgatoire.

Angleterre. — Les Bénédictins. — On mande du Devonshire :

Le monastère de Notre-Dame de Buckfastleigh a été rouvert le 29 octobre dernier, et la sainte messe y a été célébrée pour *la première fois* après trois siècles et demi de protestantisme.

Détail curieux : Ce sont les Bénédictins qui ont fondé cette abbaye au temps, croyons-nous, d'Edouard le Confesseur, et ce sont encore les Bénédictins, chassés de la Pierre-qui-vire, en France, qui viennent l'occuper aujourd'hui, après l'*avoir achetée* au Dr Gale, de Ply-

mouth. C'est encore une des conséquences de l'application des fameux décrets.

France. — Au Corps législatif, la suppression du budget des cultes a été rejetée à une forte majorité. Parmi les orateurs qui l'ont combattue, nous nommerons tout d'abord Mgr Freppel, l'éloquent évêque d'Angers ; puis M. Andrieux, l'ancien préfet de police, qui a eu le bon sens et le courage, au cours de son discours, de blâmer l'exécution des décrets, et de regretter la part qu'il y a prise comme préfet de police.

Condamnation d'un livre. — Deux évêques viennent de condamner le *Manuel* de M. Paul Bert : ce sont Mgr l'archevêque d'Aix et Mgr de Saint-Dié.

— Toujours les sacrilèges !... Eglises dévalisées avec profanations.. Calvaires brisés. — A Paris, emblêmes religieux enlevés par ordre du préfet de la Seine dans les écoles tenues par les sœurs de charité.

Tunisie.— Son Eminence le cardinal Lavigerie continue l'organisation du clergé de la Tunisie de manière à pouvoir bientôt obtenir du Saint-Siège l'érection canonique du diocèse de Carthage. Dimanche, 15 octobre, a eu lieu l'ouverture du Grand-Séminaire. Il est placé à Carthage et a pour directeurs cinq prêtres de la société des Missionnaires d'Alger. Ce serait une grande œuvre de charité que de fonder des bourses dans ce séminaire naissant, et absolument dénué de toute autre ressource. Huit jours avant l'ouverture du Grand-Séminaire avait eu lieu celle du nouveau Collège catholique de Tunis. Toutes les places sont prises et il est impossible d'y recevoir aujourd'hui un pensionnaire de plus. Il faudrait pouvoir construire de nouveaux bâtiments, mais là encore se présente la terrible question d'argent.

Notre-Dame de la Mer. — Jadis aucun capitaine de vaisseau n'eût osé quitter le port de Lorient, sans saluer, par un coup de canon, une chapelle bâtie à l'entrée de la rade et consacrée à Notre-Dame de la mer. Les matelots dont le bâtiment ne portait pas de canon entonnaient quelque cantique ou récitaient une prière à Marie. Les marins lui adressaient aussi leur hommage en disant adieu à la France, et plus d'un racontait à son retour qu'il n'avait dû son salut qu'à la protection de Notre-Dame de la mer.

Pendant ces dernières années, trois capitaines de vaisseau crurent que cet hommage était incompatible avec les théories de leur raison indépendante. Leurs équipages n'eurent pas à s'applaudir de ce refus de l'honneur traditionnel rendu à la patronne des mers. Le premier de ces capitaines ramena, il est vrai, son vaisseau jusque sur les côtes de France, mais parvenu au terme de sa course, il vint se heurter sur un rocher qui entr'ouvrit son navire. Les hommes furent sauvés, mais la cargaison qu'il portait fut perdue. Le second capitaine qui refusa de saluer Notre-Dame de la mer perdit son vaisseau dans l'océan indien. Beaucoup des matelots périrent dans la catastrophe. Le troisième, que ces deux terribles leçons n'avaient pas éclairé, était celui qui commandait la *Sémillante.* Ce beau bâtiment de l'Etat périt corps et biens dans le détroit de Bonifacio. Cette fois pas un homme ne survécut au naufrage

Ce dernier événement frappa les plus incrédules, et depuis lors aucun vaisseau n'est passé devant la chapelle de Notre-Dame de la mer sans la saluer.

Le Clergé français. — Un voyageur allemand, racontant dans un journal de Berlin son séjour à Honolulu, fait la description de ce lieu de désolation, où se trouvent confinés les nombreux lépreux des îles Hawaï, une vallée de l'île de Molokaï, tout entourée de hauts rochers. « Un seul étranger a jamais pénétré dans cet enfer, ajoute-t-il : c'est un prêtre français, qui est allé demeurer au milieu de ces moribonds, de ces désespérés, pour leur porter les consolations de la vie éternelle. Voyageurs de toutes les nations qui passez devant le rocher de Molokaï, découvrez-vous ! »

— L'assemblée générale des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais, ouverte le 22 Novembre, avait cette année une importance particulière, vu les circonstances qui ont précédé et suivi la loi de malheur sur l'éducation.

Océanie. — Aux îles de l'Amitié (arch.Cook) un ouragan a détruit la grande cathédrale, 13 églises, 1500 maisons.

Un prêtre français empereur. (Extrait d'une lettre de missionnaire.) — Il existe en Amérique une ville nommée Duluth, la tête du lac Supérieur. C'est un Français qui a donné son nom à cette ville d'hier, qui compte déjà douze mille habitants. Le curé de Duluth, qui a près de cinq mille catéchumènes de diverses nationalités, depuis les Canadiens, qui sont douze cents, jusqu'aux Russes et aux Finlandais, est le P. Genin, originaire de Maubec (Isère). Sa vieille mère, à l'âge de quatre-vingts ans, a traversé l'Océan pour revoir son fils, dont elle ne veut plus se séparer : elle a aujourd'hui quatre-vingt-quatre ans. On parle iroquois, sioux, anglais, français et le patois du *Grenoblo mal'hérou* au presbytère de Duluth, qui domine admirablement le lac Supérieur Le P. Genin est vraiment l'ami et le père de tous les sauvages qui habitent le territoire de sa paroisse, qui a trois cents mille de longueur sur cent cinquante de largeur. J'ai baptisé moi-même, avant de m'embarquer sur le lac Huron, un petit Indien de huit ans. Son parrain était le roi de la tribu, Nagana, et la reine Otaganie sa marraine. Majestés bien simples, je vous assure ; et vos républicains ne se contenteraient guère, je crois, de leur simplicité. Ce roi des Sioux commande à une tribu de 65,000 Indiens et à une armée de 22,000 guerriers. La tribu porte le nom de Wi-Sapa (la Lune-Noire).

En 1870, il a associé au gouvernement de Wi-Sapa l'excellent curé Genin, et l'a désigné comme héritier du trône. Maintenant ce Dauphinois, devenu Dauphin du royaume de la Lune-Noire, s'appelle Cina-Sapa-Pnttinhin-Hanska (La robe noire qui a longue barbe). Pour assurer l'indépendance de ses Sioux, après sa mort, le roi Nagana a choisi parmi ses guerriers un capitaine qui sera le connétable du prêtre-roi Cina-Sapa-Pnttinhin-Hanska, le chef Fatanka (Le bœuf assis). De sorte qu'il ne serait pas étonnant qu'un de vos compatriotes relevât un jour dans les Montagnes-Rocheuses l'empire de la Lune-Noire.

Croisade des Enfants. — Au Congrès eucharistique d'Avignon, les enfants n'ont pas été oubliés. Le P. Chapon, mariste, a recommandé l'association des enfants de la 1re communion, en vue d'attirer sur eux des grâces spéciales ; dans ce but, ils récitent tous les jours une courte prière à la Ste Vierge ; telle est la pensée du pieux missionnaire.

Le P. Durand, prêtre du St Sacrement, l'a appuyé, préconisant la

croisade des jeunes enfants, *Nécessité*, *but* et *avantages* de l'association du St Sacrement pour le jeune âge, tel est le plan de l'orateur. — D'abord, *nécessité :* Pourquoi pas l'adoration faite par les enfants? N.-S. a dit : *Laissez venir à moi les petits enfants?* — Il y a un double but : Sanctifier l'enfant et par lui étendre le règne de N.-S. — Les *avantages* sont nombreux pour le jeune âge et aussi pour la société dont ils sont les apôtres. Le P. Durand cite avec une vive sympathie, avant de finir, un prêtre zélé du diocèse d'Avignon, qui tous les jours, avant l'*Angelus* de midi, réunit les enfants au pied du St Tabernacle et les recommande au Verbe Incarné qui nous est communiqué par l'Eucharistie... Que les enfants aillent donc chaque jour visiter l'auguste prisonnier ; qu'on leur montre l'église de loin, s'ils ne peuvent y venir ; qu'ils aient une réunion tous les jeudis, et même une fête annuelle le jour de Noël ou de la Fête-Dieu.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES.

Ex-voto.— Un cœur.— Belle toile blanche pour confection d'amicts

Lampes. — 88 lampes demandées pour neuf jours, pour un mois ou plus, ont brûlé en Novembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 67 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 2 ; A la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7. Devant la statue du Sacré-Cœur, 2.

Nombre de Messes dites à la Crypte : 243.

Nombre de visites faites à la Crypte, après 9 heures du matin : 296.

Nombre de visites faites aux clochers : 97.

Consécration des enfants à N.-D. de Chartres : En Novembre ont été consacrés 39 enfants, dont 17 de diocèses étrangers.

Voici les fêtes et les cérémonies qui ont eu lieu en Novembre :

— Parmi les prêtres pèlerins, nous avons remarqué un prêtre venant de Hollande, et deux Canadiens de Québec.

— Le 1er novembre, fête de la Toussaint, Monseigneur a tenu chapelle. Messe en musique ; instruction après l'évangile, par Monseigneur ; le soir entre les deux vêpres, sermon par M. l'abbé Durand, vicaire de Saint-Pierre.

— Le 3, messe du Saint-Esprit, au chœur de la cathédrale, en présence de toute la magistrature, à l'occasion de la rentrée des tribunaux.

— Le 9, à la fête d'Adoration chez les Petites-Sœurs des Pauvres, sermon par M. l'abbé Reinert, professeur de la Maîtrise ; chants exécutés avec ensemble et entrain par les vieillards eux-mêmes ; belle décoration.

— Le 11, fête de Saint Martin, à la belle église de ce nom (faubourg Saint-Brice) ; puis solennité pour la Conférence de Saint-Vincent de Paul, à la chapelle de Saint-Martin dans la crypte.

— Le 15, fête de Saint Eugène, patron de notre évêque. Monseigneur a reçu la veille, les hommages de son clergé ; le jour, Sa Grandeur a dit la messe, à la Crypte, dans la chapelle de Saint-Yves devant les reliques dont il vient de l'enrichir : les reliques de ses patrons Saint Eugène et Saint Louis.

— Le 19, à la cathédrale, sermon après les vêpres par le R. P. François, religieux franciscain, puis quête en faveur des Missions de la Palestine. — Sujet du discours : La gloire antique et l'actuelle désolation des Saints Lieux où les Franciscains exercent leur zèle depuis sept siècles, soutenus par les aumônes de l'Occident et surtout de la France.

— Le 21, à Notre-Dame de la Brèche, fête de la Présentation et anniversaire de la fondation de la chapelle. Plusieurs messes et salut solennel ; sermon par M. l'abbé Parard, curé de Gellainville.

— Le 24, au Carmel, fête de Saint Jean de la Croix, grande solennité, exposition du Saint Sacrement, sermon par M. l'abbé Piauger, aumônier de l'Hôtel-Dieu.

— Le 26, un sermon de charité a été prêché dans l'église de Saint-Pierre, en faveur de l'Œuvre des Pauvres Malades, par Monseigneur Viard, chanoine-évêque de Lorette, protonotaire apostolique.

— La prochaine fête de l'Adoration aura lieu à la chapelle de l'Hôtel-Dieu, le 14 décembre. Prédicateur : M. l'abbé Piauger.

EXTRAIT DE LA CORRESPONDANCE

1 Je vous annonce avec plaisir que les prières de vos clercs ont été exaucées ; le succès de notre affaire a été complet ; nous avons reconnu le doigt de notre Céleste Protectrice. Veuillez célébrer une messe d'action de grâce. (M. L., à A., diocèse de Bayeux).

2. Il y a quatre mois je vous demandais une neuvaine pour une personne atteinte d'un mal très grave selon le médecin. Nous avons obtenu la guérison. Louée soit N.-D. de Chartres ! Comme ex-voto je vous envoie un beau morceau de toile blanche dont on pourra faire quelques amicts. Veuillez de nouveau mettre vos clercs en prière pour la guérison d'une malade et pour la protection d'une école. (L. B., à L. C., diocèse du Mans.)

3. Je viens vous demander une plaque de marbre pour la chapelle de Notre-Dame de Sous-Terre, et je vous prie d'y faire graver l'inscription suivante..... C'est l'expression de ma reconnaissance pour grâces obtenues. Je demande de nouveau la protection de la Bonne Mère. (M. B., au Mans.)

4. Action de grâces à N.-D. de Chartres ! Ma fille et moi, nous

nous sommes rendues en pèlerinage à sa chère église. Nous avions à la remercier d'avoir préservé un enfant d'un terrible accident.

(X., à Paris.)

5. Une dame souffrait depuis deux ans d'un mal très grave ; un coup de corne l'avait blessée à la poitrine et l'on redoutait toujours un cancer. Tous les remèdes avaient été employés sans succès. Cette personne, très bonne chrétienne, reçut un jour une médaille de Notre-Dame de Chartres et résolut de la porter habituellement avec confiance. Le mal a complètement disparu.

(S. A., à B., diocèse d'Arras.)

6. Au mois de juillet dernier vous faisiez une neuvaine à laquelle je m'unissais de tout cœur. Je désirais un changement de position devenu nécessaire à cause de mon état de santé. Dans ce même mois j'ai atteint le but de mes désirs ; j'ai obtenu ma retraite par suite de circonstances qui m'ont manifesté la protection de Notre-Dame.

(M. R., à Paris.)

7. En même temps que le prix de mon abonnement à la *Voix* j'adresse une offrande à N.-D. de Chartres ; c'est un témoignage de reconnaissance pour ses bienfaits ; elle m'a délivré, sans le secours des remèdes humains, d'un mal qui m'avait longtemps fait souffrir.

(E. S., à Evreux.)

8. J'avais promis à N.-D. de Chartres que, si Elle nous obtenait la grâce temporelle par nous sollicitée, je ferais brûler à la Crypte une lampe en son honneur. Le fait s'est accompli selon nos désirs ; je viens m'acquitter de ma dette envers la Bonne Mère.

(M. A, à M., diocèse de Versailles.)

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs trois prêtres décédés depuis un mois :

1° — M. l'abbé Haret (Louis-Victor), curé de Crécy-Couvé. Ce respectable confrère a succombé à une attaque d'apoplexie, le 27 octobre, à l'âge de 62 ans. La mort a été très prompte mais non imprévue ; le bon curé en avait vu le prélude dans l'état habituel de sa santé et il s'était préparé à l'appel de Dieu.

2° — M. l'abbé Boucher, chapelain de l'Hôtel-Dieu, à Chartres. Nous sommes à même de donner ici quelques détails biographiques.

M. l'abbé Boucher est né à Sancheville le 11 août 1819. Il reçut au foyer paternel une éducation très chrétienne, et de bonne heure il envisagea le sacerdoce comme le terme de ses aspirations vers l'avenir. Son curé lui donna les premières leçons de latin et le fit admettre à Saint-Cheron. Au petit Séminaire, il fut bon élève ; au

grand, on remarqua davantage encore ses qualités serieuses ; il fut ordonné prêtre le 17 décembre 1842. Le lendemain, quatrième dimanche de l'Avent, il était déjà au poste que lui avait assigné son évêque et y célébrait sa première messe ; il était curé du Coudray.

M. l'abbé Boucher, pendant les 21 ans qu'il a passés au Coudray, a toujours été apprécié par ses paroissiens comme un prêtre selon le cœur de Dieu. Parmi les actes qui ont signalé là son ministère, nous pouvons citer la restauration de l'église, la fondation d'un établissement de Sœurs et la construction d'une chapelle auprès de la maison curiale. L'église étant isolée dans la plaine à une grande distance du village, le bon pasteur jugeait avec raison cette chapelle non seulement utile au service religieux de la semaine, mais indispensable au développement de la piété autour de lui. Désireux de rapprocher ainsi le tabernacle du Dieu vivant et bénissant, il ne négligea rien pour atteindre son but, et il en vint à bout en faisant appel à l'aumône. Hélas, en 1851, il eut la douleur de voir son œuvre ruinée par un affreux incendie qui détruisit une grande partie du village. Il lui fallut de nouvelles démarches et de nouveaux sacrifices pour remédier au désastre ; la chapelle fut reconstruite avec le presbytère, et il en jouit jusqu'en janvier 1864, époque où il quitta la paroisse pour devenir aumônier de l'Hôtel-Dieu, à Chartres.

M. l'abbé Boucher se livra aussitôt de tout cœur à ces nouvelles fonctions. Une existence habituellement en contact avec la maladie et la mort, plut à son esprit de charité et de dévouement. Aussi quels ne furent pas les résultats de son zèle auprès des pauvres gens qui vont à l'hopital chercher la guérison du corps ou du moins un adoucissement aux dernières souffrances, et qui, avec ces avantages si précieux, y trouvent les immenses consolations de la religion et la facilité d'une sainte préparation à l'autre vie !

Dans sa carrière d'aumônier, il y eut des phases extrêmement laborieuses qui mirent en relief son courage sacerdotal aux yeux de MM. les Administrateurs et des Sœurs de Saint-Vincent toujours dignes elles-mêmes de notre admiration ; c'était lorsqu'une épidémie encombrait de malades militaires ou civils, les salles de l'Hôtel-Dieu. Un fléau plus terrible que les autres et qui vint éprouver tous les dévouements à l'hopital, fut bien la guerre de 1870. Que de blessés, que de malades après les batailles livrées dans notre région ou à l'occasion des passages de troupes ! On compta souvent jusqu'à 25 décès dans un jour. Et l'aumônier était constamment au chevet des infirmes et des mourants, ou sur le chemin du cimetière. Il en résulta pour lui un excès de fatigues qui avança l'afflaiblissement de sa santé dejà altérée depuis plusieurs années.

C'est en octobre 1881 que les symptômes de la maladie qui devait

l'emporter prirent un caractère plus grave. Depuis lors il ne fit que languir tantôt se berçant de l'espoir d'une guérison, tantôt admettant la certitude d'un dénouement fatal, mais toujours plein d'abandon à la divine volonté dont il adorait les secrets desseins. Sa résignation et sa piété semblaient croître avec l'épuisement de ses forces physiques. Jusque dans les derniers jours il lutta contre de continuelles défaillances pour goûter la consolation de célébrer les saints mystères. Enfin, il sentit approcher l'heure du sacrifice suprême ; dans la paix du cœur et dans la ferveur de la prière il attendit sa délivrance des maux d'ici-bas, encourageant et bénissant sa famille et ses amis; il reçut avec joie la visite de son évêque qui lui avait souvent témoigné une bieveillance paternelle.

Sa sainte mort préparée par la réception des sacrements et de l'indulgence plénière, survint le 31 octobre.

Le 3 novembre eut lieu la cérémonie des obsèques à la chapelle de l'Hôtel-Dieu. Le deuil était conduit par M. le curé de Crucey, neveu du défunt, et par d'autres membres de sa famille. Des représentants du Chapitre étaient venus rendre les honneurs funèbres au digne chapelain, chanoine honoraire depuis 1877. MM. les Administrateurs de l'Hôtel-Dieu figuraient au premier rang dans l'assistance témoignant ainsi jusqu'à la fin l'estime que leur avait inspirée M. l'abbé Boucher, durant son long ministère au milieu des bonnes Sœurs de charité et des malades qu'elles soignent et édifient.

3° — M. l'abbé ALLAIRE (Marie-Ernest), chanoine honoraire de Chartres, curé de Gespunsart (Ardennes), ancien vicaire de Saint-Remi et de la cathédrale de Reims, décédé à Gespunsart le 7 novembre, dans la 43e année de son âge, et inhumé le 10 novembre à Reims.

Ce pieux confrère vivait bien loin de la basilique chartraine ; mais il en était tout près par le cœur. Son oncle, M. Mansard, vénérable sulpicien, lui avait inculqué de bonne heure la dévotion à N.-D. de Chartres dont il était lui-même, chaque année, fervent pélerin, en visitant son compatriote et ami d'enfance, Monseigneur Regnault. M. Allaire, devenu vicaire à Reims puis curé d'une importante paroisse voulut, lui aussi, multiplier ses pélerinages à notre auguste patronne. Il y a quelques années, il passa à ses pieds plusieur jours de suite dans la retraite et la prière ; il sollicitait la guérison d'une ophtalmie qui avait jusque là résisté à tout remède, et il quitta la Crypte avec la conviction qu'il était exaucé ; il le fut en effet. Nous l'avons revu, à Chartres, en 1881, officiant comme chanoine pendant l'octave de la Nativité de la Sainte-Vierge. Il s'était proposé de revenir à la même époque, en 1882. Mais alors la maladie l'en empêcha ; déjà même elle était assez grave pour lui faire pres-

sentir une fin très prochaine. Le 15 septembre, se croyant près de succomber, il aimait encore à parler de Notre-Dame de Chartres et de la magnifique cérémonie que nous aurions le soir, et à laquelle il eut voulu assister. Il souhaitait du moins la faveur de mourir à l'heure de notre belle procession aux flambeaux ; il espérait qu'en cette circonstance distribuant toutes sortes de grâces, sa bien-aimée Protectrice lui procurerait celle de l'entrée en paradis. Le bon Dieu en avait décidé autrement; il fallait encore au patient quelques semaines de souffrances. M. l'abbé Allaire attendit l'heure suprême avec une douce confiance en la divine miséricorde. Le 7 novembre, il s'endormit dans la paix du Seigneur.

— Au moment de mettre sous presse (25 novembre) nous ajoutons à notre liste nécrologique le nom d'un de nos jeunes clercs, décédé cette nuit à la Maîtrise. Charles Paugham, de Lambezellec, près Brest (Finistère), a succombé à une maladie rhumatismale à l'âge de quatorze ans et demi. Sa mort a été pieuse et calme. Nous demanderons à Notre-Dame de Chartres pour ce cher enfant prompte entrée au paradis, s'il l'attend encore, et pour ses pauvres parents consolation chrétienne.

Nominations. — M. l'abbé Piauger, vicaire de Saint-Aignan a été nommé aumônier de l'Hôtel-Dieu de Chartres. — M. l'abbé Maudemain, curé d'Yèvres, a été nommé à la cure cantonale de Bonneval. — M. l'abbé Morin, a été transféré de Boissy-en-Drouais à Boissy-le-Sec et remplacé par M. Bourgine, vicaire de Senonches. — M. l'abbé Caplet est vicaire de Senonches et M. l'abbé Rettig, curé d'Umpeau.

Poinville. — On nous écrit :

Sans un malentendu que nous regrettons, il y a longtemps que vous serait parvenu pour la *Voix* un petit compte-rendu de notre cérémonie du mardi 26 septembre.

Ce jour là ressemblait à un dimanche à Poinville. On laissa le travail pour une fête qui intéressait à un si haut degré la paroisse. L'église nouvellement construite allait être solennellement bénite et livrée au culte.

Monsieur l'abbé Duthuillé, l'un des prêtres zélés qui contribuèrent à avancer l'érection de ce petit monument et qui venait d'être installé chanoine titulaire, fut délégué par Monseigneur pour la bénédiction ; ce fut là le couronnement de son ministère pastoral dans le canton de Janville.

La cérémonie commença à 10 heures. Le clergé assez nombreux pour la circonstance, précédé de la confrérie de la paroisse, partit en procession de l'ancienne église, et arrive sur la place qui précède

la nouvelle. Là stationnaient les fidèles jusqu'à ce que le célébrant commençant les prières de l'exorcisme en dehors de l'enceinte, fut prêt à y pénétrer avec son cortège. La foule l'y suivit compacte mais silencieuse.

Après ces premières prières, le clergé se rendit de nouveau à l'ancienne église d'où le Saint-Sacrement fut rapporté en grande pompe et déposé dans le tabernacle du magnifique maître-autel.

Cet autel en pierre a été donné, avec sa garniture d'un travail remarquable, par Madame la Marquise de Nicolay, dont les largesses ont contribué pour la plus grande part à la construction de l'église.

Monsieur le curé de Toury, l'un des bienfaiteurs, chanta la messe; après l'évangile, le P. Constant, dominicain, originaire de Poinville, prononça un discours en rapport avec la circonstance et fort goûté par son auditoire ; il termina en remerciant tous les donateurs ; il fit bien ressortir surtout le mérite de Monsieur l'abbé Giroux, curé de la paroisse, dont les soins intelligents furent d'un si grand prix dans l'œuvre qui devait donner un temple du plus au Seigneur.

Honneur et remerciements à tous ceux qui par leurs prières et leurs aumônes ont concouru à l'érection de cette église ! Dieu les en récompensera plus tard en les recevant dans sa maison qui n'est point faite de main d'homme, mais qui subsistera pendant l'éternité.

A. L.

— Quinze jours après la cérémonie racontée dans les lignes qui précèdent, la paroisse de Poinville en a eu une autre fort édifiante, pour l'érection d'un calvaire dû à la générosité de Madame Linget d'Orléans. Bénédiction par M. le curé de Janville, instruction par M. le curé de Santilly.

Saussay. — Le 29 du mois d'octobre, a eu lieu dans l'église de Saussay, une belle et touchante cérémonie : l'érection d'un chemin de la Croix.

Monsieur le curé d'Anet délégué pour le bénir, présidait. Une allocution très-intéressante et très-solide a été prononcée par M. le curé de Rouvres. L'église nouvellement restaurée offrait un coup d'œil des plus charmants et des plus gracieux.

Loigny. — N'oublions point le triste anniversaire du 2 décembre. Si nous n'allons pas participer à la solennité de Loigny, du moins prions pour les héros défunts

BIBLIOGRAPHIE

— **Vie d'un Frère-Prêcheur expulsé**, le Fr. Raphaël-Célestin Goulesque, novice diacre de la province de Toulouse, mort à Salamanque le 26 janvier 1882.— Grand in-12, 250 pages, prix : 1 fr. par la poste 1 fr. 25, chez le Fr. Portier, rue Vélane, 14, Toulouse.

Ce livre montre tout d'abord les heureux fruits d'une éducation chrétienne. Puis il

fait penétrer le lecteur dans l'intérieur d'un cloître dominicain, pour y suivre du regard les belles observances monastiques qu'on y garde, et étudier les vertus auxquelles le Frère-Prêcheur est exercé. Les détails relatifs à l'expulsion des religieux de Saint-Maximin, à leur voyage de France en Espagne, au pèlerinage de la Sainte-Baume, et à celui d'Albe, ajoutent à ce fond sérieux un intérêt historique mêlé de consolation et de tristesse. Enfin les derniers instants du Fr. Raphaël font admirer avec quelle ferveur un fidèle serviteur de Marie sait mourir.

— **Lamennais**, *l'école Menaisienne* par Mgr Ant. Ricard, prélat de la maison de Sa Sainteté, professeur de dogme à la faculté de Théologie d'Aix : 1 fort vol. in-12 de 420 pages. Prix : 3 fr. 50. Paris, Plon, éditeur, rue Garancière, 10. Chartres, chez tous les libraires.

L'initiateur célèbre de ce grand mouvement d'idées au sein duquel se meuvent, depuis un demi-siècle, l'apologétique et la défense de l'Eglise, attendait encore son historien. On ne sait guère de Lamennais que les phases bruyantes de son existence si heurtée et si pleine de contrastes. A l'aide de documents contemporains peu connus, de témoignages interrogés avec soin, de lettres souvent inédites, Mgr Ricard est parvenu à constituer une biographie aussi complète qu'impartiale du fameux agitateur. Cet ouvrage a tout l'intérêt du drame le plus poignant.

— **Récits et tableaux d'histoire sainte**. — C'est le premier volume d'un nouveau cours élémentaire d'histoire de la religion (in-18 carré avec cartes et gravures), par un aumônier de Lycée et d'Ecole normale. Le 2e volume est intitulé : *Récits et tableaux d'histoire évangélique*. — Le 3e : *Récits et tableaux d'histoire de l'Eglise* ; ce dernier paraîtra prochainement. (Prix : 90 cent. pour chaque volume. Gaume et Cie, édit. 3, rue de l'Abbaye, Paris.)

— **Journal des Religieuses institutrices** et des **Frères instituteurs**. Même librairie : 6 fr. par an.

— **Manuel chrétien d'enseignement civique**, par l'abbé V. Huguenot, directeur du *Journal des Religieuses institutrices et des Frères instituteurs*. (1 vol. in-12 de 360 p. : 2 fr. 50), Gaume et Cie éditeurs. 3, rue de l'Abbaye.

Puisque l'instruction civique est devenue obligatoire dans les écoles primaires, nous recommandons chaleureusement ce manuel. Nous annonçons aussi avec plaisir le suivant plus court et ne renfermant que des idées saines et orthodoxes.

— **Cours de morale et notions d'enseignement civique**, rédigés conformément au programme inséré à l'*Officiel* le 5 août 1882, par M. Allou. Un vol. in-12, prix : cartonné, 1 fr. (Paris, librairie, Ch. Delagrave, rue Soufflot, 15.)

— **Joie et piété**. — Poésies de famille par *Ama nesciri*, publiées avec introduction par le P. Blot docteur en théologie, docteur ès-lettres, etc. 2 vol. in-12, franco : 6 fr. Se vend au profit des apprentis-orphelins. (Auteuil, 40, rue La Fontaine et 15, Paris, rue Féron). Ce charmant recueil de pièces de vers inédites et qui proviennent d'auteurs différents procurera de douces jouissances au lecteur.

« C'est, dit le P. Blot, un spécimen de cette littérature domestique où le rire gaulois se mêle aux ardeurs de la foi, où le cœur chante librement toutes les affections légitimes : Dieu et la nature l'Eglise et la Patrie, Jésus et les Saints, la Famille et l'Amitié, le Plaisir et la Peine. »

Comme chaque année, nous recommandons avec instance spéciale à nos lecteurs : **le Messager de la Beauce et du Perche** (Prix : 40 centimes). Édité chez M. J. L'anglois, imprimeur et lithographe à Chartres. — Ce recueil, moral et amusant, a une vogue toujours croissante.

— Autres almanachs publiés chez Th. Dauchez, rue Furstenberg, 6, Paris, et recommandés : l'**Atelier**, le **Laboureur**, le **Soldat**, le **Marin**. Chacun : 35 cent. franco et 2 fr. 50 la douzaine.

Le **Coin du feu** : 65 cent. franco et 4 fr. 68 la douzaine.

ALMANACH DE L'ASSOMPTION : grand in-4o illustré : franco 0 fr. 65 cent. Belles illustrations et charmants récits. (Nancy, 63, Librairie Notre-Dame.)

TABLE DES MATIÈRES DE LA VOIX DE NOTRE-DAME durant l'année 1882.

I. Œuvre des Clercs et de la Crypte.

II. Chronique de N.-D. de Chartres

Pèlerinages à N.-D. de Chartres.

III. Religion, Littérature, Beaux-Arts.

IV. Articles biographiques.

Nécrologie.

V. Faits divers.

VI. Chronique diocésaine.

DÉCEMBRE 1882.

Mémorial des indulgences plénières à gagner chaque jour du mois DE DÉCEMBRE 1882.

Chaque mois ou chaque semaine, indulgence plénière pour les associés de la communion réparatrice.

Chaque jour, indulgence plénière pour la récitation à genoux, devant un crucifix, après la communion, de la prière : *En ego.*

1er décembre, vendredi. — Indul. pl. : 1o p. le scap. r. ; 2o p. la Conf. du C. de Jésus.
2, samedi. — Ind. pl. et part. nomb. du S. Sépulcre et de la Terre-Sainte, au scap. bl. (moy. visite à un aut. de la Ste-Ve. — j. au ch.)
3, dimanche. — Ind. : pl. 1o p. les Tert. Fr.; 2o p. la prop. de la foi ; 3o p. la Ste-Enf.; 4o p. le Rosaire; 5o p. la Conf. de N.-D. de Ch.
4, lundi. — Ind. pl. : 1o p. l'Arch. du S.-C. de Marie ; 2o p. l'œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
5, mardi. — Ind. pl. p. la récit. quot. de la prière : *Angele Dei* (j au ch.)
6, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
7, jeudi. — Ind. pl. p. la récit. à gen. dev. le S. Sacr. de la prière : *Regardez, Seigneur*.
8, vendredi. — Ind. pl. : 1o p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du C. de Jésus ; 3o p. l'Arch. du C. de Marie et de St Joseph ; 4o p. visite à N.-D. de Sous-Terre ; 5o p. le scap. bleu et du Carmel; 6o p. le scap. rouge; 7o p. les objets indulg.; 8o p. la récit. quot. des lit. de la S. V.
9, samedi. — Ind. pl. et part. nomb. des 7 Bas. rom. au scap. bleu (comme au 2 ; — j. au ch.)
10, dimanche. — Ind. pl. 1o p. les Tert. Fr.; 2o p. vis. à N.-D. de Sous-Terre; 3o p. la récit. quot. de l'*Angelus* (j. au ch.)
11, lundi. — Ind. pl. : 1o p. la prop. de la foi ; 2o p. l'œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
12, mardi.—Ind. pl.: 1o p. les Tert. Fr.; 2o p. l'Arch. du C. de Marie (j. au ch).
13, mercredi.—Ind. pl.: 1° p. l'Arch. de St Joseph ; 2° p. le scap. du Carmel.
14, jeudi. — Ind. pl. p. l'Apost. de la prière (j. au ch.)
15, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
16, samedi. — Ind. pl. et part. du S. Sép. et de la Terre S., au scap. bleu (comme au 2 ; — j. au ch.)
17, dimanche. — Ind. pl. 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quot. des actes de foi, d'espér. et de char.; 3° et du trisagion : *Sanctus* (j. au ch.)
18, lundi. — Ind. pl. 1° p. la prop. de la foi ; 2° p. l'œuvre de St Fr. de Sales (j. au ch.)
19, mardi.—Ind. pl. p. la réc. q. de la prière : *Doux cœur de Marie* (j. au ch.)
20, mercredi. — Ind. pl. p. le scap. du Carmel.
21, jeudi. — Ind. pl. : 1° p. l'Arch. de St Joseph ; 2° p. lee obj. indulg.
22, vendredi. — Ind. pl. : 1° p. le scap. rouge ; 2° p. l'Apost. de la pr. (vend. au ch.)
23, samedi. — Ind. pl. et part nomb. des 7 Basil. rom., au scap. bl. (comme au 2, — j. au ch.)
24, dimanche.—Ind. pl. : 1° p. les T., F.; 2° p. la r. q. du ch. *brigitté* (j. au ch.)
25, lundi. — Ind. pl. : 1° p. les Tert. Fr.; 2° p. la Conf. du C. de Jésus; 3° p. visite à N.-D. de Sous-Terre ; 4° p. l'Arch. de St Joseph; 5° p. le scap. bleu ; 6° p. le Rosaire ; 7° p. les objets indulg.
26, mardi. — Ind. pl. : 1° p. l'œuvre de St Fr. de Sales ; 2° p. un quart d'heure d'oraison mentale chaque jour (j. au ch.)
27, mercredi.—Ind. pl. : 1° p. la Conf. du C. de Jésus ; 2° p. l'Arch. du C. de Marie et de S. Joseph ; 3° p. le scap. du Carmel ; 4° p. les objets ind.
28, jeudi.—Ind. pl. p. la réc. q. de la prière : *Loué et remercié*, (j. au ch.)
29, vendredi. — Ind. pl. p. le scap. rouge.
30, samedi. — Ind. pl. p. la récit. quot. du *Memorare* (j. au ch.)
31, dimanche. — Ind. pl : 1° p. les Tert. Fr. ; 2° p. la récit. quot. du chapelet de l'Imm. Concep. (j. au ch.)

Pour les Chroniques et les Extraits :
L'abbé Goussard,
Chan. hon., Direct. de la *Voix de Notre-Dame*.

Imprimerie et Lithographie J. L'ANGLOIS, Chartres.

